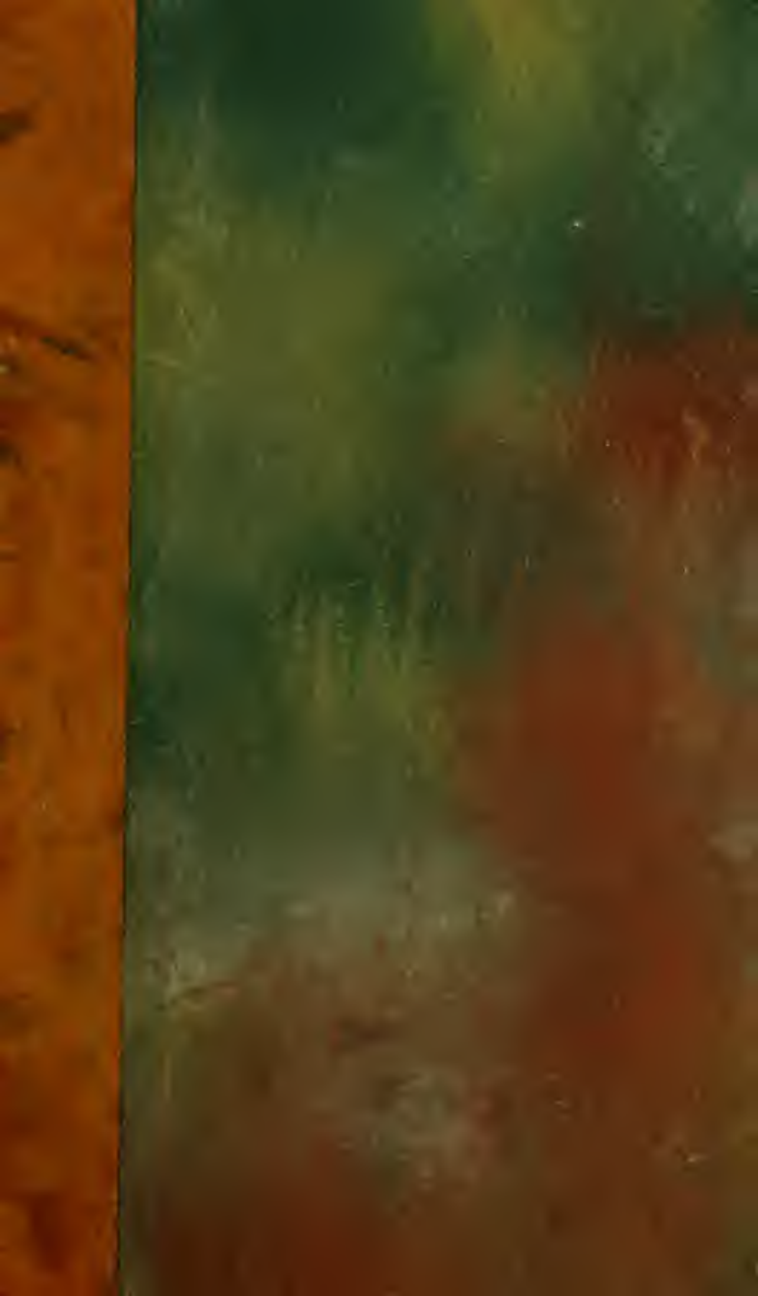
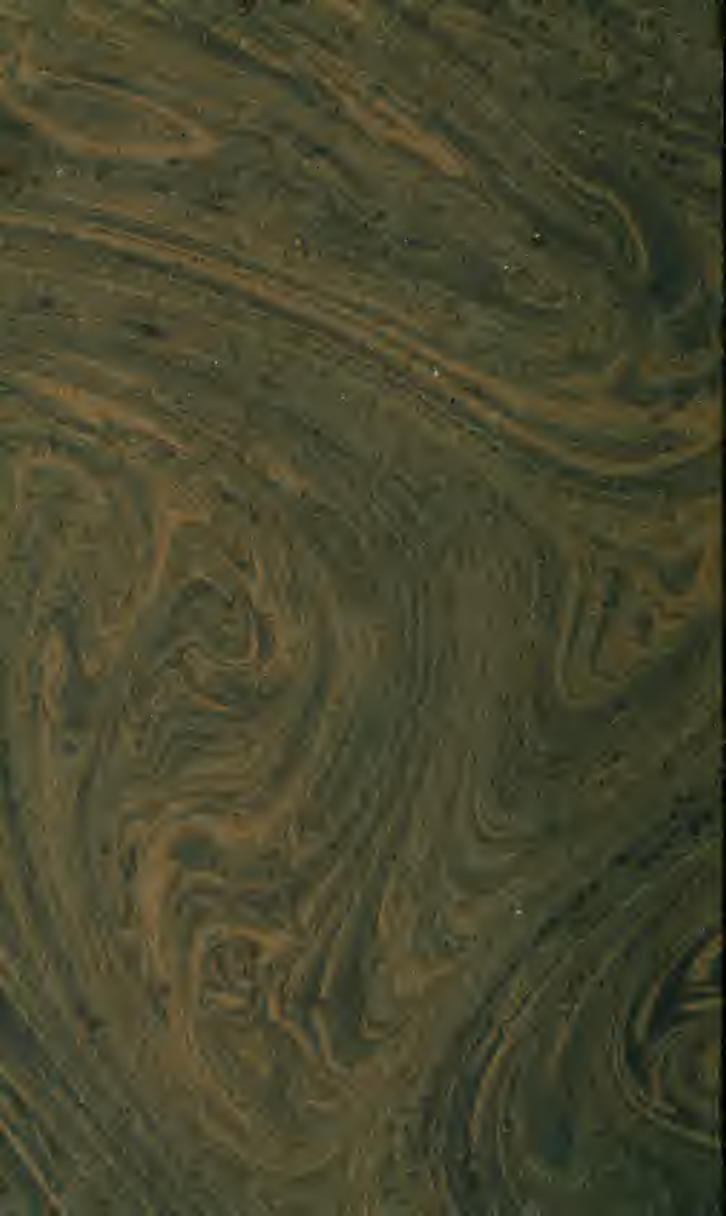
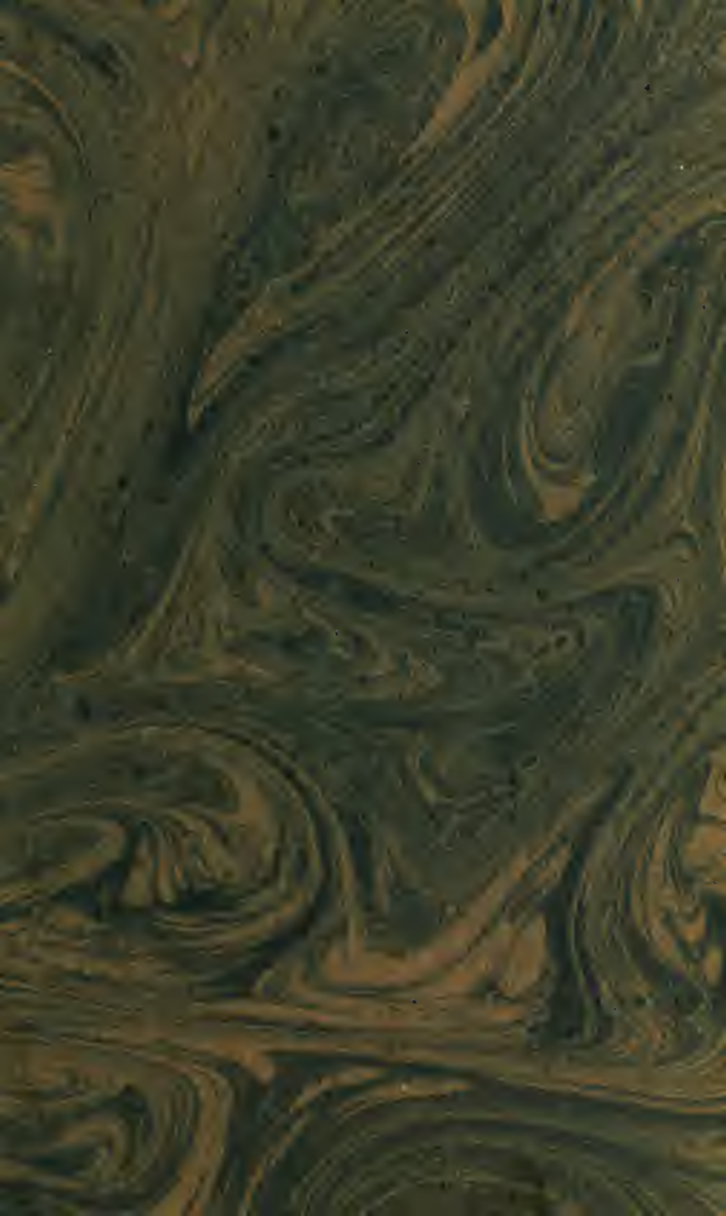






MÉMOIRES

DE

M. DE BOURRIENNE

V

MÉMOIRES

DE

M. DE BOURRIENNE

MINISTRE D'ÉTAT

CHAPITRE PREMIER

Les grandeurs déchues et les grandeurs vivantes. — Retard de mon départ pour Hambourg. — M. de Czernischeff. — Bonaparte antipacifique. — Conduite de Napoléon envers M. de Czernischeff. — La guerre, élément de la puissance impériale. — Conduite antérieure de M. de Czernischeff. — Surveillance de la police. — Le professeur espion. — Dissimulation de Napoléon. — Le département de la Lippe. — Situation réciproque de Napoléon et d'Alexandre. — Tact de Joséphine. — Juste prévision relativement aux affaires d'Espagne. — Mes visites à la Malmaison. — Le premier ami et la première femme de Napoléon. — Douleurs de Joséphine et son amour pour les chiffons. — Les larmes et la toilette.

Me voilà à la dernière partie de mes *Mémoires*, et j'ai encore bien des choses à dire, des choses plus délicates peut-être que celles que j'ai eu à raconter précédemment, puisque, ayant eu à parler des fautes commises par une grandeur déchue, j'aurai à m'occuper des grandeurs vivantes et d'intrigues dont le foyer, que j'ai vu allumer, n'est pas encore éteint. Comme dans les quatre premiers volumes de mes *Mémoires*, je dirai la vérité : elle seule a été mon but

lorsque je me suis déterminé à révéler au public tout ce dont j'ai été témoin. Cependant, cette réflexion préparatoire ne peut pas encore s'appliquer à ce que j'ai à dire d'abord, n'ayant quitté le lecteur qu'au printemps de l'année 1811, époque à laquelle je me disposais à me rendre à Hambourg, pour y chercher ma famille. Quelques affaires retardèrent mon départ jusqu'au mois de mai, de sorte que je me trouvais encore à Paris lors de la naissance du roi de Rome.

Depuis mon arrivée, j'avais beaucoup entendu parler des intrigues d'un aide de camp de l'empereur de Russie, M. de Czernischeff, qui, sous le prétexte de venir fréquemment complimenter Napoléon de la part de l'empereur Alexandre, ne remplissait que des missions de haut espionnage ; avant de raconter ce que j'ai su des sourdes menées de M. de Czernischeff, je me permettrai un rapprochement qui ne me semble pas sans importance et qui, au contraire, me paraît capable de jeter un grand jour sur les événements qui suivront bientôt. Les fanatiques admirateurs de Napoléon ont voulu faire de ce grand homme de guerre un prince pacifique, amoureux de la tranquillité et de l'ordre général de l'Europe; si vous les écoutez, ils vous diront que l'Empereur n'a jamais fait que de se défendre; moi, qui sais à quoi m'en tenir, du moins pour le temps de sa carrière où j'ai été auprès de lui, j'ai dit, et je crois avoir prouvé, qu'alors même que les premiers coups de canon étaient tirés contre lui, il n'en était pas moins l'auteur de la guerre, puisque le grand art de sa politique consistait à forcer les autres puissances à l'attaquer, par une suite continuelle d'empiètements de territoire ou d'insultes envers les souverains étrangers.

Ce qui me frappa alors fut la conduite de Napoléon

à l'égard de M. de Czernischeff, lorsque surtout je la rapprochai des renseignements certains qu'avant mon départ de Hambourg j'avais transmis à l'Empereur sur le mécontentement de la Russie et ses dispositions hostiles. Il est donc hors de doute pour moi que Bonaparte savait à quoi s'en tenir sur l'objet véritable de la mission de l'aide de camp d'Alexandre, et que s'il eut l'air de croire à des protestations d'amitié sans cesse renouvelées, c'est qu'il voulait encore, comme il l'avait toujours voulu précédemment, que la Russie s'enferrât si bien vis-à-vis lui qu'il aurait un nouveau prétexte pour entamer une nouvelle campagne dans le Nord. Voilà ce qui ressort des faits et plus encore d'une juste appréciation du caractère de Napoléon. Combien de fois ne m'avait-il pas dit que la guerre était son élément, qu'il fallait la guerre à l'affermissement de sa puissance! Et ensuite, comment conciliez-vous cette volonté avouée de rendre sa dynastie la plus ancienne des dynasties souveraines de l'Europe, avec cette longanimité qui l'aurait toujours retenu sur la défensive? Cela est impossible.

M. de Czernischeff était venu pour la première fois à Paris, peu après l'entrevue d'Erfurt, et depuis cette époque on le voyait presque continuellement sur la route de Paris à Saint-Pétersbourg, de telle sorte que l'on a calculé que dans l'espace de moins de quatre ans il a fait plus de dix mille lieues. Longtemps des allées et venues si fréquentes n'avaient excité aucun soupçon; mais ce fut seulement pendant mon séjour à Paris que Savary conçut des doutes, et rien ne lui fut plus facile que de savoir à quoi s'en tenir, tant l'état-major de l'espionnage était encore formidable, malgré la précaution qu'avait prise Fouché de taire à son successeur le nom de ses espions les plus dis-

tingués. On sut que M. de Czernischeff cherchait un professeur de mathématiques, sans doute pour donner le change sur les motifs réels de son séjour à Paris, en le voilant sous le désir simulé d'étudier les sciences. Le confident intime d'Alexandre eut donc un professeur affilié au grand bureau de l'observatoire public, et dès lors toutes les démarches de M. Czernischeff furent connues de la police. On sut qu'il questionnait moins son instituteur sur les équations d'un degré quelconque ou l'élimination des inconnues, que sur les connaissances que celui-ci pouvait avoir dans les divers ministères, et notamment dans les bureaux de la guerre. Il se trouva précisément que le professeur connaissait quelques employés dans ces bureaux, qui lui remirent quelques états particuliers dont il fit la remise à M. de Czernischeff, non sans avoir fait une station à l'hôtel de la police, où, suivant l'usage, au lieu de couper court à cette menée, on la protégea pour qu'elle pût avoir son développement. Napoléon en fut informé, et en cette occasion, il trouva à donner une nouvelle preuve de sa profonde dissimulation; car au lieu de donner à M. de Czernischeff aucun témoignage de mécontentement, il continua à l'accueillir avec la même distinction dont il l'avait environné pendant ses divers séjours à Paris. Cependant, voulant l'en éloigner sans lui occasionner aucun soupçon de ce que ses allures clandestines étaient découvertes, il le chargea d'une lettre de bonne amitié pour son frère de Russie; mais il advint qu'Alexandre fut si pressé de répondre à la missive obligeante de son frère de France que M. de Czernischeff fut de retour à Paris, n'ayant fait que toucher barres à Saint-Pétersbourg, avant qu'on eût pu apprendre son arrivée à la Cour d'Alexandre. Et l'on voudrait que Napoléon, ins-

truit de tout, eût continué à environner l'aide de camp de l'empereur de Russie de la même faveur que par le passé, sans que cette faveur eût été l'objet d'un calcul qui devait amener des chances de guerre! Ce serait Napoléon, au milieu de sa gloire, à l'apogée de sa puissance, qui par un esprit de modération, par amour de la paix, aurait renoncé à son irascibilité naturelle, lui qui s'y était laissé emporter avec tant de violence, je puis dire avec tant d'étourderie, lors de sa fameuse allocution au lord Withworth, à une époque où il n'exerçait encore que le pouvoir douteux de Premier Consul! De pareilles suppositions sont inadmissibles pour quiconque a connu Bonaparte.

Lors des intrigues de M. de Czernischeff, l'état des affaires de l'Empereur était si brillant, l'orgueil de sa domination était monté à un si haut point que l'on ne pouvait admettre non plus la crainte de choquer l'empereur de Russie, puisque, n'ignorant pas le mécontentement que ce prince avait témoigné de l'envahissement des pays hanséatiques, il répondait au moment même à ces mécontentements en y annexant un nouveau département composé des territoires de Reez, de Munster et de Newhausen, et reçut le nom de département de la Lippe. Je dis à Duroc ce que je pensais à cet égard; je le priai, je le suppliai, dans l'intérêt de l'Empereur, de lui faire connaître quelle folie c'était que d'irriter encore la Russie par de nouveaux griefs; mais Duroc ne pouvait que gémir avec moi des suites d'une ambition sans frein, sur laquelle il avait enfin ouvert les yeux, et dont il devait être une des plus regrettables victimes. Je ne crois donc pas avoir eu tort de supposer que, dans l'intimité de sa pensée, Napoléon n'était pas fâché de voir dans les intrigues de M. de Czernischeff une assurance que la Russie l'at-

taquerait; et quoiqu'il ait pu dire à ses confidents d'alors, de croire qu'un homme qui avait fondé le camp de Boulogne sans avoir aucun projet de tenter une descente en Angleterre, et qui avait joué le monde entier dans cette circonstance, sans mettre personne dans sa confidence? Et l'on doit se rappeler qu'il ne me confia son secret que parce que je l'avais deviné, et en général on ne savait guère de lui que ce que l'on devinait ou ce qui lui échappait dans ses moments de causeries indiscrètes.

Pendant cette époque de mon séjour à Paris, on était toujours fort occupé de la guerre d'Espagne et de Portugal, et c'était une entreprise sur laquelle le tact de Joséphine ne l'avait point trompée. Elle se mêlait ordinairement peu des affaires politiques, d'abord parce qu'elle n'aurait pas été bien vue de le faire en présence de Napoléon, ensuite parce que sa légèreté l'entraînait à des idées frivoles; mais elle était douée, je puis le dire, d'un instinct tellement perfectionné, que rarement elle s'est trompée sur les choses qui devaient tourner ou à bien ou à mal pour la fortune de son mari, et je me rappelle qu'elle me dit alors que quand elle avait appris l'intention de l'Empereur de donner le trône d'Espagne à Joseph, elle avait été saisie d'une frayeur dont il lui avait été impossible de se rendre compte. Je ne sais comment définir ce sens instinctif qui fait que l'on voit l'avenir dans des pressentiments, mais ce qu'il y a de certain, c'est que Joséphine en était douée plus que toute autre personne que j'aie jamais connue, et c'était pour elle un don bien funeste, car elle était à la fois malheureuse du présent et de l'avenir.

J'allais la voir assez souvent à la Malmaison, car Duroc me donna plusieurs fois l'assurance que l'Em-

pereur ne le trouvait pas mauvais, pourtant il aurait pu penser que dans nos conversations, seul à seul avec Joséphine, ce n'était pas toujours son éloge qui sortait de notre bouche, et en vérité, son premier ami et sa première femme étaient bien excusables quand ils échangeaient leurs plaintes.

Bien que plus d'un an se fût passé depuis le divorce, la douleur en était toujours nouvelle dans le cœur de Joséphine, et tout contribuait à l'augmenter. « Concevez-vous, mon ami, me disait-elle souvent, tout ce qu'il m'a fallu endurer de tourments depuis le jour fatal dont je vous ai parlé ; je ne conçois pas que je n'y ai pas succombé ! pouvez-vous vous figurer quel supplice ç'a été pour moi de voir partout des descriptions de fêtes ? Et la première fois qu'il est venu me voir après son mariage, quelle entrevue ! et combien de larmes il m'a fait répandre. Les jours où il vient sont pour moi des jours de supplice, car il ne me ménage pas. Avec quelle cruauté il me parle de l'enfant qu'il va avoir ! Comprenez-vous, Bourrienne, tout ce que cela a d'odieux pour moi. Mieux vaudrait être exilée à mille lieues d'ici ; cependant, ajoutait Joséphine, quelques amis me sont restés fidèles ; et c'est aujourd'hui ma seule consolation, quand il m'est possible d'en goûter quelques instants. » La vérité est qu'elle était bien malheureuse et qu'il n'y avait encore alors d'autre consolation à lui donner que de la plaindre autant qu'elle se plaignait elle-même. Cependant, tel était encore l'empire des chiffons sur Joséphine, qu'après avoir pleuré pendant un quart d'heure, on la voyait oublier ses larmes pour donner audience à des marchandes de modes et à des inventeurs de parures nouvelles. A l'aspect d'un chapeau, Joséphine n'était plus qu'une femme. Un jour, je me rappelle

que profitant d'un instant de calme où l'avait mise une ample fourniture de ses brillants colifichets, je ne pus m'empêcher de la féliciter sur l'heureuse influence qu'ils exerçaient sur elle : « Que voulez-vous, mon ami, me dit-elle, tout cela devrait m'être bien égal, mais c'est une habitude. » Joséphine aurait pu ajouter : et une occupation ; et il n'y aurait point d'exagération à dire que, si l'on retranchait de la vie de Joséphine le temps qu'elle a passé à pleurer et à sa toilette, la durée en serait considérablement diminuée.

CHAPITRE II

Immense étendue de l'Empire et le serment de Bonaparte au Sénat. — Cas de conscience. — Déplacement de mœurs, lois et usages en Europe. — Nouvelles d'Italie. — Liste de morts et de proscrits en Piémont. — Le caractère italien et le caractère allemand. — Mot d'Alfieri sur l'Espagne. — Livres ouverts sur le bureau de Bonaparte. — Avantages en Espagne. — Échec de Massena en Portugal. — Caractère et position de Masséna. — Dépenses faites par les Anglais. — Bertrand en Illyrie et Marmont en Portugal. — Mauvaise situation de l'armée et belle conduite de Marmont. — Gloire inutile recueillie en Espagne. — Assemblée des Cortès. — Renseignements que me donne Duroc. — Obstination de Napoléon pour le système continental. — Oubli involontaire réparé. — Paroles adressées par moi à Savary, en 1811. — L'Europe entière victime du système continental. — Rencontre de Murat aux Champs-Élysées. — Caractère de Murat. — Épanchement confidentiel. — Sujets de mécontentement de Murat. — Murat devinant les plans de Bonaparte sur l'Italie. — Discrétion de ma part.

Tant que j'étais resté à Hambourg, les affaires du Nord de l'Allemagne et quelques correspondances absorbaient tout mon temps. Rendu à la vie privée par suite de la réunion des villes hanséatiques à l'Empire, je pus me mettre plus au courant des affaires du midi de la France ou de l'Europe, ce qui était devenu à peu près la même chose depuis que la France comptait le département du Tibre au nombre de ses départements. C'était après dix ans seulement de l'exercice d'un pouvoir envahissant que l'on pouvait, sans quitter le territoire français, parcourir l'immense distance qui sé-

pare les bouches de l'Elbe du port d'Ostie ; et six ans s'étaient à peine écoulés depuis que Bonaparte, en recevant du Sénat la couronne impériale, avait si solennellement déclaré qu'il ne voulait faire aucun agrandissement au territoire de la République. Si au surplus Bonaparte avait été homme à s'en faire un cas de conscience, il aurait trouvé sans peine parmi ses théologiens un casuiste qui l'aurait facilement rassuré en lui assurant avec beaucoup de bonne foi, que ce n'était pas le territoire de la République qu'il augmentait puisqu'il n'y avait plus de république, et que par conséquent il tenait religieusement sa promesse.

Le vaste empire offrait un spectacle qui rappelait plutôt la domination des Romains et les conquêtes de Charlemagne que les habitudes et les oscillations politiques de l'Europe moderne. En effet, depuis près de deux siècles, il n'était point survenu, jusqu'à l'époque de la Révolution et surtout jusqu'à l'avènement de Napoléon, de notables changements dans les délimitations des États de l'Europe, si ce n'est le partage de la Pologne ou deux des copartageants firent une si grande faute en accoutumant la Russie à jeter les yeux vers l'occident. Tout sous Napoléon avait été déplacé avec tant de rapidité! les usages, les mœurs, les lois, remplacés par des lois, des mœurs et des usages nouveaux, imposés par la force, tout cela formait une masse hétérogène qui devait évidemment se rompre quand cette force perdrait de son action. A Paris, je voyais encore quelques enthousiastes ; mais qu'ils auraient rabattu de leur admiration, si, quittant le centre du cercle, ils se fussent dirigés sur l'un de ses rayons! L'Italie était tellement accablée que si le corps d'armée du prince Eugène, au lieu d'être vainqueur, eût été battu à la Piava, une révolte, sour-

dement organisée, devait éclater à la fois dans le Piémont et dans le royaume d'Italie même, où pourtant la masse des habitants rendait justice aux excellentes qualités d'Eugène. J'ai su également d'une manière positive que des listes avaient déjà été dressées pour désigner ceux des Français à égorger *a finissi*, et ceux qui, ayant tempéré la rigueur des ordres du gouvernement impérial, seraient seulement bannis hors des frontières. Je crus sans peine ce que l'on me dit sur cette disposition où étaient les Italiens, car je n'avais pas assez oublié le caractère des Italiens pour ne pas voir que les causes de mécontentement que j'avais observé en Allemagne étant partout les mêmes, elles produiraient des effets dont la manifestation serait nécessairement soumise à la différence des caractères, et la révolte était aussi naturelle aux Italiens que la résignation à mes bons Allemands et que l'acharnement du désespoir au peuple espagnol. A ce propos je me rappelle un mot d'Alfieri : dans un de ces ouvrages imprimé quinze ans avant la guerre d'Espagne, jetant un coup-d'œil sur les différents peuples de l'Europe, il ne voit plus « que le peuple espagnol à qui il reste encore assez d'énergie pour lutter contre une domination étrangère ». Si j'avais encore été auprès de Napoléon, il est bien certain qu'ayant recours à une ruse innocente que j'ai employée plusieurs fois avec succès, je n'aurais pas manqué de poser sur son bureau le livre d'Alfieri ouvert à la page que j'aurais voulu lui faire lire. Quelquefois il ne faisait pas attention au volume, mais quand il l'ouvrait à l'endroit indiqué, il était rare qu'il ne discutât pas une pensée qui se trouvait en analogie avec celles qui dominaient alors dans son esprit.

Quoi qu'il en soit, le jugement d'Alfieri sur le peuple

espagnol ne fut que trop bien justifié, et j'avoue que je ne puis penser sans frémir aux torrents de sang qui ont inondé la péninsule; pourquoi faire? pour faire de Joseph Bonaparte un roi.

L'année 1811 avait commencé d'une manière assez favorable aux armes françaises en Espagne; le premier jour même de cette année, le maréchal Suchet s'empara de la ville de Tortose; et nous obtenions presque en même temps des avantages marqués en Portugal où Porto et Olivenza tombèrent dans le courant de janvier au pouvoir des Français commandés par le général Girard; nous eûmes encore quelques autres avantages tels que la prise de Pardaleras et la bataille de Gebora livrée par le duc de Dalmatie. Mais au commencement de mars, la fortune changea. Le duc de Bellune ne put, malgré la valeur de ses troupes, conjurer son inconstance à la journée de Chiclana, et depuis ce jour l'armée française ne put plus rien entreprendre contre l'armée Anglo-Portugaise. Masséna lui-même, malgré le titre de prince d'Essling qu'il avait reçu sous les murs de Vienne, dans la dernière bataille, n'était plus l'enfant chéri de la victoire comme à Zurich.

Puisque j'ai parlé de Masséna, je suis bien aise de saisir l'occasion de dire qu'il n'avait point été un des partisans du changement apporté dans la forme du gouvernement, lors de la formation de l'Empire. Masséna aimait beaucoup deux choses : la gloire et l'argent; mais quant à ce que l'on appelle des honneurs, il ne se souciait guère que de ceux qui résultent du commandement d'une armée; et ses souvenirs se rattachaient encore à la République, parce que la République lui rappelait les époques les plus glorieuses de sa brillante carrière militaire. Il était d'ailleurs du nombre des maréchaux qui auraient voulu voir un

terme à l'ambition de Bonaparte, et certes, il avait assez fait depuis le commencement des guerres de la République, pour qu'il lui fût permis de souhaiter du repos; d'ailleurs, sa santé en exigeait alors. Que pouvait-il contre les Anglais en Portugal ? Les forces combinées des Anglais et des Portugais augmentaient chaque jour et les nôtres diminuaient. Rien ne coûtait à l'Angleterre pour s'assurer des avantages dans la grande lutte qui s'était engagée, et comme elle prodiguait l'or avec profusion, son armée, payant bien partout, était abondamment pourvue de vivres et de munitions, ce qui, pour ne pas jeter les habitants dans le parti anglais, contraignait l'armée française à payer aussi ses approvisionnements; et elle était loin de posséder les mêmes ressources. Cela n'empêcha pas de nombreuses insurrections partielles d'éclater sur divers points, ce qui rendait les communications avec la France extrêmement difficiles; des bandes armées enlevaient continuellement nos soldats dispersés, et la présence des troupes anglaises appuyées par l'argent qu'elles répandaient dans le pays, excitait contre nous l'esprit des habitants, car il ne pourra venir à l'idée de personne que sans l'appui de l'Angleterre, le Portugal eût pu tenir un instant contre la France. Mais les combats, la mauvaise saison, les privations, la misère même, avaient exténué l'armée française, et il fallait bien lui permettre du repos quand ses entreprises ne pouvaient qu'être sans résultat; dans cet état de choses, Masséna fut rappelé, parce que sa santé s'était tellement détériorée qu'il lui était physiquement impossible de déployer assez d'activité pour remettre l'armée sur un pied respectable.

Ce fut dans ces circonstances que Napoléon envoya Bertrand en Illyrie à la place de Marmont, et que

Marmont vint de son côté remplacer Masséna en Portugal. En prenant le commandement des troupes, Marmont les trouva dans un état pitoyable. La difficulté de se procurer des vivres était extrême, et les moyens employés pour s'en procurer ajoutaient à ce que la situation de l'armée avait d'effrayant; en même temps, la confusion et l'indiscipline étaient portées à un point qu'il serait aussi affligeant que difficile de peindre. Marmont eut le bonheur, par sa conduite, de rétablir les affaires, et il se vit bientôt à la tête d'une assez bonne armée de trente mille hommes d'infanterie, avec quarante pièces d'artillerie; mais il ne put réunir que très peu de cavalerie, encore était-elle très mal montée.

Ce qui se passait en Espagne, au commencement de 1811, ne différait pas beaucoup de ce qui se passait en Portugal; d'abord des succès partout, mais si chèrement achetés qu'il aurait été facile de prévoir l'issue définitive de cette lutte, car dès qu'un peuple est engagé à combattre chez lui pour son indépendance, toujours les armées assaillantes diminuent, et, en même temps, les populations armées, enhardies par des succès, se grossissent dans une progression encore plus marquée. On ne remplace point à l'improviste un régiment détruit, tandis qu'un village brûlé, chez un peuple énergique, met les armes à la main de tous les habitants d'une province. Vainement Soult et Suchet se couvrirent de gloire, eux et leur armée, à Tortose, à Olivenza, à Gebora; à Badajoz, cette gloire, teinte du sang espagnol, devait être inutile; l'insurrection était devenue pour les Espagnols un devoir saint et sacré auquel la récente réunion des Cortès, assemblées dans l'île de Léon, donnait un caractère pour ainsi dire avoué, puisque l'Espagne retrouvait dans le sou-

venir de ses vieilles franchises au moins l'ombre d'un gouvernement, un centre autour duquel pouvaient graviter les défenseurs du sol de la péninsule.

A Paris, la guerre d'Espagne était le texte de la plupart des conversations; mais on vivait dans le doute, car on sait assez que les nouvelles officielles n'étaient pas toutes paroles d'Évangile; je savais par Duroc que la guerre d'Espagne avait contribué à le désenchanter; je me rappelle qu'il me dit un jour : « Les bonnes nouvelles que nous recevons de l'Espagne m'effraient presque autant que les mauvaises nouvelles; ce pays finira par devenir fatal à l'Empereur. » Duroc m'assura en même temps que l'Empereur lui avait, plus d'une fois, manifesté le regret de se voir engagé dans cette guerre; mais depuis qu'il y avait des Anglais à combattre, aucune considération n'aurait pu le déterminer à abandonner la partie, d'autant plus que tout ce qu'il faisait alors était pour défendre l'honneur de son système continental. Je m'exprimai à ce sujet avec Duroc, comme je le faisais avec toutes les personnes qui m'en parlaient, comme je le fis maintes et maintes fois alors avec le duc de Rovigo, comme je l'ai fait dans mes *Mémoires*.

A l'occasion de ce déplorable système continental, je me rappelle même en ce moment une circonstance que j'ai omise involontairement, en racontant les conférences que j'eus avec Savary, et à la suite desquelles je me chargeai d'engager M. Laffitte d'aller voir le ministre. J'ai retrouvé, dans une note que je croyais égarée, un fait relatif à notre conversation avec Savary, et le paragraphe qui suit en est fidèlement extrait.

« En parlant à Savary du système continental, je lui ai toujours dit tout le mal que j'en pensais.

Hier (1) je l'ai engagé à voir M. Laffitte, le voyant presque convaincu de tout l'odieux, de tout le ridicule qui s'attachent au système continental. » Savary m'a répondu : « Tu as raison, je crois que je ferai bien de voir M. Laffitte, mais l'Empereur ne l'aime pas; ses principes politiques ne lui conviennent point; on fait souvent contre lui des rapports que je cherche à combattre. » J'ai répondu au ministre : « Mais remarque bien que je ne te parle ni d'amitié, ni d'institutions, ni de politique; je te parle d'argent. M. Laffitte peut avoir tort dans des choses qui ne sont pas positives, mais je t'assure qu'en finances, il en sait plus que ton patron, et il ne peut y avoir qu'une voix sur ses connaissances en finances et sur sa probité. Tu sais que je t'ai dit souvent que l'Empereur n'entendait rien au crédit public, aux cours des effets, aux mouvements de place sur place; entends M. Laffitte et tu ne peux qu'y gagner. » Ceci, je le répète, est extrait d'une note que j'écrivis le lendemain d'une conversation, et ce fut alors que je fus chargé par Savary de prier M. Laffitte de venir chez lui, et que nous eûmes tous les trois la longue conférence dont j'ai donné les détails et raconté les résultats dans le volume précédent.

Comment pourrait-on nier que cet horrible système eût été la cause, sinon de la chute éventuelle, au moins de la rapidité de la chute de Napoléon, si l'on veut considérer un moment la brillante situation de l'Empire en 1811, et l'action que ce système allait produire presque simultanément dans toute l'Europe en creusant un abîme sous le trône le plus fort qui

(1) Ma lettre n'étant qu'un brouillon sans date, je ne sais à quel jour se rapporte cet *hier*, mais ce doit être à un jour du mois de février 1811. (*Note de la première édition.*)

ait existé, mais qui au milieu de sa force et de sa splendeur n'avait plus que trois ans à se tenir debout!

J'ai dit que c'était le système continental que Napoléon défendait en Espagne, et sur cela il n'y a pas de doute, puisqu'on était parvenu à lui persuader que ce système, strictement exécuté, frapperait à mort le commerce de l'Angleterre, et d'ailleurs j'ai su par Duroc une chose qui est d'un grand poids dans cette question : Napoléon lui dit un jour : « Je ne tiens plus à ce que Joseph soit roi d'Espagne, et lui-même ne s'en soucie guère. J'y mettrais le premier venu, s'il pouvait fermer ses ports aux Anglais. » Qui, d'un autre côté, avait embarrassé l'Empire de la possession de la Hollande ? La volonté opiniâtre de l'Empereur à faire supporter aux Hollandais les désastres attachés à son fatal système. Pourquoi la réunion des villes hanséatiques à l'Empire, et par là ces semences de mécontentement qui allaient germer et se propager dans toute l'Allemagne ? encore pour la même cause. Quelle rage impolitique pouvait pousser Napoléon à s'emparer du duché d'Oldenbourg, sans considérer que le grand duc d'Oldenbourg était beau-frère de l'Empereur Alexandre ? toujours la stricte observation du système continental. Ici, je ne me dissimule pas que les liens du sang sont bien fragiles en politique, et Napoléon en a fait plus tard l'expérience, mais ils offrent d'heureux prétextes à ceux qui, sous la couleur de les faire respecter, n'obéissent en effet qu'au besoin de leur politique ; et celle de la Russie, de la Suède, du Danemark, de la Prusse, était alors d'échapper aux insatiables exigences de Napoléon.

Et d'ailleurs, ces liens du sang qui donnaient une apparence honorable aux armements de la Russie, comment Bonaparte les avait-il respectés envers son

frère Louis ? On l'a vu ; et comment voulait-il les respecter avec Murat, qu'il n'avait pas d'abord trouvé assez bien né pour devenir le beau-frère du Premier Consul et qu'il avait fait roi de Naples ? Il voulait lui imposer le joug de son odieux système continental, et le contraindre à le faire peser de tout son poids sur les sujets qu'il l'avait appelé à gouverner.

Murat était venu pour assister aux couches de l'Impératrice ; pendant son séjour à Paris, je le vis plusieurs fois, car nous avions toujours été ensemble dans la meilleure intelligence, et il faut lui rendre cette justice qu'il ne faisait le roi qu'avec ses serviteurs et les personnes qui ne l'avaient connu que comme roi. Huit ou dix jours après la naissance du roi de Rome, événement dont j'aurai à parler plus tard, mais dont je n'aurai que peu de chose à dire, je passais un matin vers neuf heures dans une des allées des Champs-Élysées, qui longent les jardins du faubourg Saint-Honoré, lorsque je fus accosté par Murat que je ne voyais pas. Il était seul et vêtu d'une longue redingote bleue. Nous étions précisément en face des jardins de sa belle-sœur la princesse Borghèse : « Eh ! bien, Bourrienne, me dit Murat après un premier échange de politesses usuelles, eh ! bien, que faites-vous maintenant ? » Je racontai à Murat comment j'avais été joué par Napoléon, qui, pour que je ne fusse pas présent à Hambourg, lors de l'arrivée du décret de réunion, m'avait fait appeler à Paris sous des dehors de confiance. Je vois encore la belle et noble figure de Joachim, lorsque, l'ayant traité de Sire et de Majesté, il me dit : « Allons donc, mon cher Bourrienne, est-ce que nous ne sommes pas toujours d'anciens camarades ! L'Empereur est injuste envers nous ! Et, envers qui ne l'est-il pas ? Sa grâce vaut mieux que sa faveur, tant il la

ait payer cher ! Il dit qu'il nous a faits rois ! mais
n'est-ce pas nous qui l'avons fait Empereur ! Tenez,
mon ami, à vous que je connais bien et depuis long-
temps, je puis faire ma profession de foi : mon épée,
mon sang, ma vie sont à l'Empereur ; qu'il m'appelle
sur un champ de bataille pour combattre ses ennemis
et les ennemis de la France, je ne suis plus roi, je
redeviens maréchal de l'Empire ; mais qu'il n'en de-
mande pas plus. A Naples, je veux être roi de Naples,
et je ne prétends pas sacrifier à ses faux calculs, la
vie, le bien-être, les intérêts de mes sujets. Et qu'il
ne croie pas me traiter comme il a traité Louis ! Car
je suis prêt à défendre, s'il le faut, contre lui-même,
les droits du peuple dont il m'a donné le gouverne-
ment. Suis-je donc un roi d'avant-garde !... » Ce der-
nier mot de Murat me parut particulièrement remar-
quable dans sa bouche, lui qui toujours avait été à
l'avant-garde des armées, et qui exprimait, selon moi,
d'une manière très heureuse, l'analogie qu'il y avait
entre lui roi et lui soldat.

Je me promenai avec Murat environ pendant une
demi-heure. Il ne me laissa point ignorer durant cette
conversation que le plus grand de ses griefs contre
l'Empereur était de l'avoir mis en avant et de l'avoir
ensuite abandonné. « Quand j'arrivai à Naples, me
dit-il encore, on m'avait annoncé que je serais assas-
siné. Qu'ai-je fait ? J'ai fait mon entrée à Naples, seul,
en plein jour, dans une calèche découverte, et j'aurais
mieux aimé être assassiné le premier jour que de vivre
sans cesse avec la crainte de l'être. J'ai tout de suite
tenté une expédition contre l'île d'Ischia, elle a réussi.
J'en ai tenté une contre la Sicile, et j'aurais réussi de
même, j'en suis sûr, si l'Empereur, comme il me l'avait
promis, avait envoyé la flotte de Toulon pour seconder

mes opérations; mais il a donné contre-ordre : « Il a fait le Mazarin et a voulu me traiter comme l'aventureux duc de Guise ». Actuellement je vois bien ce qu'il veut. Depuis qu'il a un fils, qu'il lui a donné le titre de roi de Rome, il prétend dans ses arrière-pensées, que la Couronne de Naples ne soit qu'en dépôt sur ma tête. Il ne regarde Naples que comme une annexe future du royaume de Rome dans lequel son projet, que j'entrevois, est d'englober toute l'Italie; mais s'il me pousse à bout, ou je l'en empêcherai, ou je succomberai les armes à la main ».

J'eus la prudence, ou tout au moins la discrétion de ne pas dire à Murat combien il avait deviné juste les plans de l'Empereur et ses projets sur l'Italie, tels que je les ai rapportés précédemment ; mais quand il en vint au système continental, que l'on appellera, si l'on veut, mon grand cheval de bataille, ou mon *dada*, comme dit Sterne, je lui parlai comme je l'avais fait au prince royal de Suède, et je vis qu'il était plus que disposé à suivre mes conseils, ce que l'expérience a suffisamment prouvé. C'est en effet le système continental qui a séparé la cause de Murat de la cause de l'Empereur, et qui a contraint le nouveau roi de Naples de chercher des alliances parmi les princes en guerre contre la France. On a porté à cet égard des jugements divers : pour moi, je pourrais les résumer ainsi : le maréchal de l'Empire a eu tort ; mais le roi de Naples a eu raison.

CHAPITRE III

Les nouveaux titres et les anciens noms. — Empire de l'habitude. — Dédain de Fouché pour son titre de duc. — Fouché absent de Paris. — Poésies commandées par Fouché pour le mariage de Napoléon. — Bonnes intentions de Savary en faveur des gens de lettres. — Verve des poètes courtisans. — Distribution de gratifications à la police. — Les poètes louangeurs et quelques exceptions. — M. de Chateaubriand et M. Lemercier. — Mort de Chénier et son remplaçant. — Sujet de conversation dans tout Paris. — Conjectures générales sur la nomination et le discours de M. de Chateaubriand. — L'éloge d'un régicide impossible. — Discours jugé par une commission. — Deux partis dans l'Académie. — Le discours de M. de Chateaubriand lu par Napoléon. — Indignation et paroles menaçantes. — Anciens griefs renouvelés et cause de la suppression du *Mercure*. — Bonaparte comparé à Néron. — Mon opinion à ce sujet. — Différence entre les paroles et les actions. — Souvenir antérieur. — Deux places vacantes à l'Institut. — MM. Lemercier et Esménard. — Double présentation à l'Empereur. — Bizarrerie et colère.

Je demande pardon aux princes et ducs de l'Empire, si, souvent, en parlant d'eux, je les appelle par leurs noms républicains ; ce n'est pas de ma part une affectation à leur refuser des titres que la plupart ont mérités, et que quelques-uns ont payés de leur sang sur les champs de bataille ; c'est seulement un effet de l'habitude. C'est ainsi que par habitude, quand avec Joséphine nous parlions de l'Empereur, nous disions toujours Bonaparte. Je ne saurais trop dire pourquoi je fais ici cette réflexion : je la fais, parce qu'elle m'est

venue ; et celles que je laisse inopinément se glisser dans mes récits, n'ont point d'autre origine qu'une spontanéité contre laquelle je ne cherche même pas à me tenir en garde. Sur ce point, les maréchaux tenaient beaucoup moins à leurs titres nobiliaires que les ducs et les comtes sortis de l'ordre civil. De tous les enfants de la République, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely était le plus satisfait d'être comte ; et de tous les pères de la Révolution, aucun ne portait avec autant de dédain que Fouché son titre de duc d'Otrante : il ne s'en réjouit qu'une seule fois, mais ce fut après la chute de l'Empire, et ce serait trop empiéter sur la suite de mes *Mémoires* que de dire ici en quelles circonstances.

J'ai dit que je n'aimais pas Fouché, et l'on a vu pourquoi ; je ne pouvais souffrir en lui le besoin qu'il avait de faire de la police un gouvernement dans le gouvernement. Il n'était plus à Paris quand j'y revins, mais j'eus plus d'une fois l'occasion de parler de ce trop fameux personnage avec Savary, que, par la raison que j'ai dite tout à l'heure, je n'appelle pas toujours le duc de Rovigo. Savary avait été plus qu'un autre à même de connaître ses moyens fallacieux d'administration, puisqu'il lui avait succédé. Fouché, sous le prétexte d'encourager les gens de Lettres, quoiqu'il sût bien que l'Empereur ne les aimait pas, ainsi que j'ai eu plus d'une fois l'occasion d'en fournir la preuve, ne tendait à rien moins qu'à les déshonorer en leur faisant faire des vers de commande. On a pu remarquer aussi que, de ce que Bonaparte nourrissait une profonde inimitié pour cette classe distinguée de toutes les sociétés, il n'en fallait pas conclure qu'il voulait que le public fût confident de son inimitié. Ceux d'ailleurs qui consacraient leur

plume à vanter exclusivement sa gloire et sa grandeur, étaient sûrs d'être les bienvenus, et l'on sait assez qu'il n'en manquait pas. Comme, d'un autre côté, Charlemagne et Louis XIV avaient dû une partie de la splendeur de leur règne à l'éclat que les Lettres avaient reflété sur eux, il voulait paraître les encourager, pourvu que les auteurs ne soulevassent jamais les questions de haute philosophie, d'indépendance de l'homme, et de droits civils et politiques. Quant aux savants, c'était autre chose, il les estimait réellement, mais les gens de Lettres proprement dits n'étaient considérés par lui que comme un fleuron de sa couronne impériale.

Le mariage de l'Empereur avec une archiduchesse d'Autriche avait mis en verve tous les poètes courtisans, et dans cette lutte de louanges et de flagorneries, il faut convenir que les faux dieux furent vaincus par le vrai Dieu ; car, malgré leurs vers admiratifs, aucun des disciples d'Apollon ne put atteindre en exagération les mandements des évêques. Dans cette circonstance, Savary, qui aimait tant l'Empereur qu'il aurait voulu faire partager à tous les échos de sa gloire l'amour qu'il avait pour lui, s'occupa spécialement des gens de Lettres. Il m'assura que la plupart des vers qui inondèrent Paris, lors du mariage, avaient été commandés par son prédécesseur, et je le crus facilement : le duc de Rovigo se trouva donc chargé de distribuer aux auteurs de tant de productions apologétiques des preuves de la munificence du souverain. Ils auraient dû réfléchir que le titre seul de son ministère devenait une flétrissure pour eux.

On a vu que je n'étais pas à Paris lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise ; mais j'y étais lors de la naissance du roi de Rome, et je pus juger, par la fer-

tilité des poètes louangeurs en cette circonstance, ce qu'elle avait été l'année précédente (1). Ce n'est pas que je blâme un gouvernement de donner des pensions et des gratifications à des auteurs, mais je voudrais que ce fût toujours le prix d'un ouvrage utile, et non

(1) La peinture, la sculpture, la plastique, la gravure et la numismatique multiplièrent les portraits et les représentations du jeune roi. Mais à cette époque, la manie versiculaire était si grande que chaque canton eut son poète; il n'est pas de si petite commune qui n'adressât au Roi de Rome des hymnes, des cantates, des allégories, des églogues, des scènes champêtres, etc., etc. L'on ne se borna pas à laisser mourir ces poésies éparses dans le *Journal des Débats* (alors *Journal de l'Empire*) et dans les autres feuilles de Paris et des départements; MM. Eckart et Lucet proposèrent cinquante prix accordés aux meilleures pièces françaises, allemandes, portugaises, italiennes, espagnoles, latines et grecques. Plus de 300 pièces de vers furent imprimées, signées et publiées dans deux gros volumes in-8° de plus de 400 pages chacun, sous ce titre : *Hommages poétiques à Leurs Majestés Impériales et Royales, sur la naissance de Sa Majesté le Roi de Rome.* A chaque volume est un frontispice dessiné et gravé par Blanchard fils. Celui du premier volume représente l'Empereur sur un char triomphal, avec ces vers au bas :

Règne, Napoléon, objet de tous nos vœux,
Règne longtemps sur nous, règne toujours heureux !

Au fronton du deuxième volume, on voit le Roi de Rome couronné dans son berceau par la France et guidé par la Sagesse, sous les traits de Minerve. Le grand prix fut donné à Barjaud de Montluçon, le second à Casimir Delavigne, et le premier accessit à Léonard Guibert, âgé de quinze ans. L'Empereur voulut visiter les lauréats dans leur lycée (lycée Napoléon). S'approchant de Casimir Delavigne, il lui dit : « Jeune homme, que puis-je faire pour vous ? » Hélas! le jeune poète sentait qu'il devait être un jour l'appui de sa famille et, de sa voix timide, il répondit : « Sire, je demande à être exempté de la conscription ». Napoléon hocha tant soit peu la tête, mais enfin il prononça le mot : « Accordé ». Ensuite se retournant vers Barjaud de Montluçon : « Et vous, jeune homme, que désirez-vous ? » La poitrine haletante, l'œil en feu, Barjaud de Montluçon répondit vivement : « Sire, l'honneur d'être admis dans vos braves armées ! » Admis quelque temps après dans la Jeune Garde, Barjaud passa par tous les grades inférieurs, mérita par sa bravoure la croix d'honneur; il était capitaine lorsque, dans une charge qu'il fit à la tête de sa compagnie, près de Leipzig, il tomba tué par une balle qui lui traversa la poitrine. (D. L.)

la récompense d'un encens brûlé en faveur du souverain ; mais la flatterie est une maladie de l'esprit humain, qui a commencé avec le monde, et qui ne finira qu'avec lui. Dans ces temps, où le besoin de parvenir, le désir de se mettre en évidence s'emparent de quelques esprits, il existe quelque chose de délicat dans l'estime publique qui s'attache aux hommes d'un esprit supérieur, dont la plume reste indépendante au milieu de la corruption générale. Tel fut Lemercier, tel était M. de Chateaubriand. Je me trouvais précisément à Paris au printemps de 1811, au moment où, Chénier étant mort, les nombreux amis que M. de Chateaubriand comptait dans la seconde classe de l'Institut pensèrent à le donner pour successeur à Chénier. C'était plus qu'un événement littéraire, car la haute réputation de M. de Chateaubriand, non seulement dominait déjà les plus belles réputations littéraires, mais le souvenir de sa belle conduite, lors de la mort du duc d'Enghien, était encore présent à tous les esprits, et d'ailleurs personne ne pouvait ignorer l'incommensurable différence d'opinion qui séparait Chénier de M. de Chateaubriand. J'eus l'occasion d'en parler alors à M. de Fontanes qui s'intéressait beaucoup à ce que ce choix eût lieu, et si je ne me trompe, ce fut lui qui décida M. de Chateaubriand à se présenter, formule indispensable et fort ridicule, selon moi, mais enfin sans laquelle la dignité académique croirait déroger en allant de son plein gré au-devant d'un homme de génie. Je dois ajouter que j'en parlai avec Savary, et que je le vis dans les meilleures dispositions pour que l'Empereur ne fût point contraire à ce choix, et je me rappelle qu'il regarda comme un triomphe de n'avoir point éprouvé trop de difficultés.

M. de Chateaubriand s'étant donc présenté pour

remplacer Chénier, il obtint la grande majorité des suffrages et fut élu membre de l'Institut (1). Dès lors le champ des conjectures fut ouvert dans Paris ; on cherchait à deviner comment l'auteur du *Génie du Christianisme*, le fidèle défenseur des Bourbons, pourrait plier son éloquence jusqu'à prononcer l'éloge d'un régicide, et toutes les personnes qui ont encore cette époque présente à la mémoire, doivent se rappeler que ce fut l'objet obligé de toutes les conversations. L'époque de la réception du nouveau membre de l'Institut arriva ; mais il avait osé parler dans son discours, dont quelques copies circulèrent dans Paris, et que je lus alors (2), de la mort de Louis XVI, et s'élever contre les régicides. Ceci n'était pas ce qui pouvait déplaire à Bonaparte ; mais M. de Chateaubriand y faisait aussi une profession de foi en faveur de la liberté, qui, disait-il, se réfugie parmi les gens de Lettres, quand elle est bannie du corps politique. Tout cela était d'une grande hardiesse pour le temps, car si Bonaparte était en secret satisfait de voir une plume héroïque flétrir les juges de Louis XVI, ceux-ci occupaient partout les hauts emplois du gouvernement. Cambacérès était à la seconde place de l'Empire, quoique rejeté bien loin de la première ; Merlin de Douai était tout puissant ; on sait à quel point la liberté était étouffée et recouverte de ce prestige trompeur et éblouissant qu'on appelle de la gloire.

Je donne ici ces détails, dont quelques-uns ne sont venus à ma connaissance qu'après mon retour du voyage que j'étais sur le point de faire à Hambourg ; car ce fut le 29 d'avril que l'on nomma une commis-

(1) Le 20 février 1811.

(2) J'ai su depuis que ces copies étaient inexactes. (*Note de la première édition.*)

sion chargée d'examiner le discours de M. de Chateaubriand, et je partis de Paris trois ou quatre jours après. Je déjeunais, je crois, chez le duc de Rovigo, où j'allais trois ou quatre fois par semaine, le jour où la commission fut nommée. MM. Suard, de Ségur, de Fontanes, et deux ou trois autres membres de la même classe de l'Institut, dont le nom m'échappe en ce moment, furent d'avis que le discours pouvait être prononcé ; mais la majorité s'y opposa. Lorsque Napoléon fut informé de ce qui s'était passé, il demanda à voir le discours qui lui fut porté par M. Daru. Après l'avoir lu : « Si ce discours avait été prononcé, s'écria-t-il, j'aurais fait murer les portes de l'Institut, et jeter M. de Chateaubriand dans un cul-de-basse-fosse pour le reste de sa vie. » A l'aménité de cette exclamation, qui me fut rapportée plus tard, et confirmée par Duroc, je reconnus bien la violence naturelle de Bonaparte, surtout dans le premier mouvement de sa colère. L'orage gronda longtemps ; enfin on en vint à chercher des moyens conciliatoires. L'Empereur exigea que M. de Chateaubriand fit un autre discours, mais celui-ci s'y refusa constamment en bravant toutes les menaces. Des personnes obligeantes s'entre-mêlèrent de cette affaire : Mme Gay s'adressa à Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, qui intéressa son mari en faveur de l'auteur du *Génie du Christianisme*. M. de Montalivet et Savary agirent aussi dans cette occasion de la manière la plus honorable, et parvinrent à calmer les premiers emportements de l'Empereur ; mais le nom de M. de Chateaubriand lui rappelait sans cesse les circonstances où il avait donné sa démission, et d'ailleurs Napoléon, depuis cette époque, avait eu contre lui un autre grief. M. de Chateaubriand avait publié dans le *Mercure* un

article sur un voyage que venait de faire M. Alexandre de Laborde, et cet article, que tout le monde s'arracha dans Paris, fit supprimer le *Mercure*. Ce fut dans cet article que l'on remarqua la phrase fameuse si souvent répétée depuis : « C'est en vain que Néron triomphe, Tacite est déjà né dans l'Empire». A l'occasion de cette citation que me rappelle ma mémoire, je ne puis m'empêcher de répéter ce que je crois avoir déjà dit, c'est qu'il y avait une excessive exagération à comparer Bonaparte à Néron : son ambition a pu lui fermer les yeux sur des crimes politiques, mais, dans la vie privée, jamais homme n'a été moins cruel et moins sanguinaire, et malgré la haute admiration que je professe pour le talent et le caractère de M. de Chateaubriand, aucune puissance humaine ne me ferait approuver une semblable comparaison ; mais tout en la blâmant, j'admire le courage qu'il y avait à la faire pendant la toute-puissance de Napoléon. Et la preuve qu'il ne ressemblait pas à Néron, c'est qu'en cette circonstance encore sa colère ne s'était manifestée que par des paroles contre l'auteur de l'article. « Eh quoi ! s'était-il écrié, Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, et que je ne le comprends pas ? S'il continue, je le ferai sabrer sur les marches des Tuileries.» Je reconnais parfaitement Bonaparte à ce langage ; mais ce qu'il disait dans sa colère, Néron l'aurait fait, et il y a bien en pareil cas quelque différence de l'action aux paroles.

Le discours de M. de Chateaubriand était venu raviver les souvenirs de Napoléon et sa violente inimitié contre lui : il reçut l'ordre de s'éloigner de Paris. M. Daru rendit à l'auteur, à Saint-Cloud, le manuscrit qui avait été entre les mains de Bonaparte, qui l'avait lui-même lacéré et biffé au crayon dans

quelques parties, manuscrit que probablement il a dû conserver ; sans connaître ce manuscrit, j'oserais assurer que la phrase sur la liberté n'est pas une de celles que le crayon impérial aura épargnées. Quoi qu'il en soit, on fit circuler des copies à la main du discours dont le texte était altéré et tronqué, on m'a même assuré qu'il en avait paru une édition imprimée, mais je n'en ai jamais vu d'exemplaires, et comme je n'ai pas trouvé ce discours dans les œuvres de M. de Chateaubriand, j'ai lieu de penser que l'auteur n'a pas encore voulu le rendre public.

Telles furent les principales circonstances de la nomination de M. de Chateaubriand à l'Institut ; je puis maintenant en rapporter quelques autres qui se rattachent à celle d'un ancien et fidèle habitué de la Malmaison, à la nomination de M. Lemercier ; on y verra une de ces bizarreries qui émanaient si fréquemment du caractère de Bonaparte.

Depuis la fondation de l'Empire, M. Lemercier avait cessé de venir, soit aux Tuileries, soit à Saint-Cloud, soit à la Malmaison, où nous nous étions vus souvent dans le salon de Mme Bonaparte quand elle espérait encore ne pas devenir reine. Deux places s'étaient trouvées vacantes en même temps à la seconde classe de l'Institut, où il y avait encore un parti de la liberté. Ce parti, dans l'impossibilité d'élire deux membres, se contenta d'en nommer un à la condition mutuelle qu'il favoriserait le candidat du gouvernement, et que le parti du gouvernement ne s'opposerait pas au choix de la liberté. Les hommes libres de l'Institut jetèrent les yeux sur M. Lemercier, mais comme on savait son ancienne liaison et sa rupture avec Bonaparte, on voulut d'abord s'assurer qu'il ne ferait rien qui pût compromettre leur choix. Ce même Chénier que M. de

Chateaubriand remplaça quelque temps après, fut chargé de porter la parole à M. Lemercier pour s'assurer qu'il ne se refuserait pas à venir aux Tuileries quand l'Institut s'y rendrait en corps, et notamment lorsque lui, nouvel élu, serait, conformément à l'usage, présenté à l'Empereur. M. Lemercier assura qu'il ne ferait jamais rien de contraire à ce qu'exigeaient l'usage et les convenances du Corps auquel il appartiendrait : il fut donc élu. Le candidat du gouvernement était M. Esménard, l'auteur du poème de *La Navigation*, dont Savary me parla souvent, dans ce temps, avec les plus grands éloges ; il fut aussi élu. Les deux nouveaux académiciens furent présentés le même jour à l'Empereur, et j'ai su que ce jour-là il y avait plus de quatre cents personnes présentes dans le salon où avait lieu cette double présentation ; et c'est de l'une d'elles que je tiens ces détails. Dès que l'Empereur eut aperçu M. Lemercier, pour lequel il avait feint longtemps d'avoir beaucoup d'amitié, il s'approcha de lui et lui dit d'une manière toute affectueuse : « Eh bien, Lemercier, vous voilà donc assis sur le fauteuil ! » Sans répondre un seul mot, M. Lemercier fit alors à l'Empereur une profonde révérence. Indigné de ce silence, ce fut sur Esménard, enfin sur l'élu qui devait lui plaire le plus, qu'il fit retomber tout le poids de son indignation avec autant de brutalité que d'injustice. S'étant retourné de son côté avec la rapidité de l'éclair : « Eh bien, Esménard, lui dit-il, avez-vous toujours votre place à la police ? » Napoléon prononça ces mots d'un ton tellement élevé que toutes les personnes présentes purent les entendre, et c'est sans doute ce mot terrible et mal commenté qui a fourni aux ennemis d'Esménard des armes pour attaquer sa réputation d'homme d'honneur, et répandre sur les

fonctions avouables qu'il remplissait avec talent et esprit une teinte de réprobation, que j'ai toujours regardée comme injuste. Mais, parmi les personnes qui ont bien connu le caractère de Bonaparte, qui ne le reconnaît là tout entier ?

CHAPITRE IV

Triomphe présumé de mes ennemis. — Naissance du Roi de Rome. — Calomnies répandues. — Assurances que me donne Corvisart. — Sincérité de l'enthousiasme à la naissance du fils de Napoléon. — État de la France en 1811. — Cinquante-sept millions d'hommes soumis à Napoléon. — Mon départ pour Hambourg. — Réflexions en route et arrivée. — Triste situation des pays hanséatiques. — Davout et abus de la force. — Commission de gouvernement à Hambourg. — Un parent éloigné de Joséphine. — M. de Chaban. — Son histoire et anecdote singulière à Rochambeau. — Ambition d'être sénateur non satisfaite. — Fardeaux imposés aux villes hanséatiques. — Deux cent mille hommes de passage et habillés. — Événements remarquables pendant mon séjour à Hambourg. — Querelles de Napoléon avec le Pape. — Députations inutiles auprès du Saint-Père. — Le cardinal Fesch se prononce en faveur du Pape. — Mot qu'on lui attribue. — Convocation d'un concile. — Prompte dissolution et les évêques à Vincennes. — Nouveau voyage de Napoléon en Hollande. — Le langage des flatteurs et la vérité.

Lorsqu'au commencement de 1811 je quittai Paris, où j'étais venu, comme on l'a vu, avec des droits aux félicitations de l'Empereur et des espérances que j'avais dû croire fondées, je commençais à ne plus me faire illusion sur la carrière que j'avais vu s'ouvrir si brillante devant moi au temps du Consulat. Je vis bien que, puisque Bonaparte au lieu de m'accueillir comme je m'y étais attendu, avait refusé de me voir, les calomnies de mes ennemis l'emportaient, et qu'il n'y avait plus d'espoir de retour à attendre d'un maître absolu que ses injustices mêmes rendaient

encore plus injuste. Il possédait ce qu'il avait si longtemps et si ardemment souhaité, un enfant de son sang, un héritier de son nom, de son pouvoir, de sa Couronne. Ici je dois dire, parce que c'est la vérité, que les bruits que la malveillance répandit sur la naissance du Roi de Rome étaient sans fondement et de la plus insigne fausseté. Mon ami Corvisart, qui n'avait pas quitté un seul instant Marie-Louise pendant le long et douloureux travail de l'enfantement, ne m'a laissé aucun doute à cet égard, et il est aussi vrai que le jeune prince tenu sur les fonts de baptême par l'empereur d'Autriche est le fils de Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise, qu'il était faux que Napoléon fût le père de l'aîné des enfants d'Hortense. Il est encore un fait que je ne dois point passer sous silence, car mes affections et mes espérances froissées comme elles l'étaient alors, ne sauraient me rendre injuste. l'arrivée au monde du fils de Napoléon fut saluée par un enthousiasme général ; on crut à la stabilité d'un gouvernement qui n'était plus sans avenir, à la perpétuité d'une dynastie nouvelle qui n'était plus sans postérité, et jamais enfant ne vit le jour, environné d'une aussi brillante auréole de gloire.

En effet, l'Empereur fut à l'apogée de sa puissance, depuis la naissance de son fils jusqu'aux premiers revers qui l'attendaient au delà de la Moskowa. L'empire, en y comprenant les États possédés par la famille impériale, comptait près de cinquante-sept millions d'habitants (1), mais le moment approchait

(1) Les peuples soumis à la domination, soit directe, soit indirecte de Napoléon, étaient :

La France, qui avec les augmentations des départements réunis, de la Hollande, des villes hanséatiques, du Piémont, de Gênes, du Valais, des États de Parme et de Plaisance, de la Toscane et de

où cette puissance inouïe dans les temps modernes, allait décroître et bientôt s'affaisser sur elle-même. En voyageant sur la route de Paris à Hambourg, mes idées n'étaient pas gaies et j'eus le temps de réfléchir sur les grandes variations de la fortune, que je prévoyais depuis longtemps; et tout en reconnaissant ce qu'il y avait de vrai dans l'enthousiasme des Français, à la naissance d'un héritier de la Couronne, je ne pouvais m'aveugler sur le malheur de tant de populations dont j'avais été si longtemps témoin, et dont j'allais revoir le triste tableau encore rembruni par des vexations inimaginables.

On a dû voir par tout ce que j'ai dit précédemment sur mon séjour en Allemagne, combien j'aimais Hambourg et ses habitants ; mais dans quel état je trouvai cette malheureuse ville ! Comme je prenais le plus vif intérêt à tout ce qui concernait les villes Hanséatiques, mon premier soin en arrivant fut de me faire donner par les personnes les plus recommandables, des renseignements sur les chefs les plus influents du

l'État Romain, offrait, en cent trente départements, une population de	42.365.434
Les provinces Illyriennes, qui, divisées en onze parties, donnaient une population de	1.531.000
Le royaume d'Italie, qui, divisé en vingt-quatre départements, présentait	6.662.331
La République de Saint-Marin	7.000
Le royaume de Naples, qui, divisé en quatorze provinces, donnait	5.990.000
Les principautés de Lucques et de Piombino	179.000
La principauté de Bénévent	20.000
Ponte-Corvo	6.000
Total	56.760.765

Nota. — Je ne comprends point dans cette énumération les dix millions et demi d'habitants que comptait alors l'Espagne, quoiqu'on les fit figurer dans le dénombrement des vassaux de l'Empire.

gouvernement. Davout, comme l'on sait, en était le chef. Connaissant bien les projets envahissants et les intentions de son maître, dès son arrivée il avait établi dans le duché de Mecklembourg, dans la Poméranie suédoise, et à Stralsund, capitale de cette province, des postes militaires et des postes de douaniers, et cela en pleine paix avec ces pays, sans aucune déclaration préalable. La toute puissance de Napoléon et la terreur qu'inspirait le nom de Davout, levèrent tous les obstacles que l'on aurait pu opposer à l'iniquité de ces envahissements. Il fallut, comme cela arrive toujours, que le faible cédât au fort.

A Hambourg on forma une commission de gouvernement, composée du maréchal prince d'Eckmühl, président; du comte de Chaban, Conseiller d'État, remplissant les fonctions d'intendant de l'intérieur et des finances; de M. Faure, Conseiller d'État, chargé de l'organisation des Cours et des tribunaux.

J'avais déjà vu quelquefois à la Malmaison M. de Chaban, parent éloigné de Joséphine. Il était autrefois officier aux gardes françaises, et avait été contraint d'émigrer, ayant été en butte à toutes sortes de persécutions pendant la Révolution ; et je me rappelle une anecdote qui ne peint que trop bien ces temps désastreux. Obligé, pour traverser la France pendant la terreur, d'avoir recours à un déguisement, il avait acheté la blouse et le costume d'un charretier, sa charrette, ses chevaux, et une charge de sacs de blé. Il conduisait sa voiture de résidence en résidence pour tâcher de gagner les frontières. Un jour, passant à Rochambaut, dans le Vendômois, il s'y arrêta et fut reconnu par le maréchal de Rochambeau qui, dans la crainte de le compromettre vis-à-vis de ses gens, le traita en simple charretier et lui dit seulement : « Tu dineras

à la cuisine. » Quoi qu'il en soit, M. de Chaban était rentré un des premiers, lorsque le 18 Brumaire eut ouvert les portes de la France à un grand nombre d'émigrés qui, comme lui, aspiraient à revoir leur patrie. Sa parenté ne lui valut d'abord que la place de sous-préfet à Vendôme; mais lors de la réunion de la Toscane à la France, Napoléon le nomma membre de la Junte, chargée d'organiser le pays. Depuis, il fut préfet de Coblentz et de Bruxelles, comte, de la fabrique de Bonaparte, et enfin appelé aux fonctions que j'ai énoncées plus haut. M. de Chaban, dont la mort donna lieu à des circonstances singulières, comme on le verra plus tard, était un honnête homme qui, dans ses diverses fonctions, avait su se concilier l'estime et l'attachement de ses administrés. Toute son ambition consistait à être nommé sénateur pour récompense de ses travaux, mais Napoléon le refusa constamment, et il ne put obtenir que d'être nommé membre de la Légion d'honneur.

Les villes hanséatiques, réunies, pour leur prétendu bonheur, au grand Empire, ressentirent bientôt les bienfaits de la nouvelle organisation d'un gouvernement régénérateur. On leur fit présent tout à coup de l'impôt du timbre, de l'enregistrement, de la loterie, des droits réunis, de l'impôt des cartes, de l'octroi. Cette prodigalité de présents excita, comme on n'en doute pas, la plus vive reconnaissance. On frappa une imposition de logements militaires et de fournitures de guerre. Cet imposition ne garantissait pas les logements personnels, non-seulement pour les officiers et les soldats, mais pour tous les officiers d'administration et leurs employés. Les raffineries, les brasseries, les fabriques de toute espèce furent supprimées. On s'empara des

caisses de l'amirauté, de celles des maisons de charité, des fabriques, d'économie et de réserve pour les ouvriers, des fonds des prisons, des secours destinés aux infirmes, des caisses des hospices, des enfants et des orphelins, et de celles des hôpitaux.

Plus de deux cent mille hommes, soldats italiens, hollandais et français, y vinrent alternativement séjourner, mais seulement pour se faire chausser et habiller, et ils repartaient vêtus à neuf de la tête aux pieds. Pour ne rien laisser à désirer on verra plus tard que Davout, en partant en 1812, établit des commissions militaires dans toute la trente-deuxième division militaire, avant de se rendre à l'armée de Russie ; et, pour mettre le comble à toutes ces mesures oppressives, il installa en même temps la haute cour prévôtale des douanes. C'est à cette occasion que M. Eudes, directeur des douanes ordinaires, homme sévère mais juste, disait : « Le régime des douanes ordinaires sera regretté ; jusqu'à présent on n'a vu que des roses. » Les prétendus jugements de cette cour étaient sans appel et exécutés sans délai. On peut juger par ce que je viens de dire, de la situation du nord de l'Allemagne et de sa misère, et du mécontentement qui en était la suite.

Pendant mon séjour à Hambourg, qui ne fut pas cette fois de longue durée, mais j'y retournai encore une autre fois sous l'Empire, deux choses occupaient plus particulièrement Napoléon, l'une extérieure, l'autre devenue intérieure : la campagne de Portugal et ses discussions avec le Pape. J'ai dit comment, non content de s'être emparé de la Marche d'Ancône pour l'ajouter à son royaume d'Italie, Bonaparte avait réuni l'État Romain à l'Empire, pour en faire la dotation de son fils, et comment le Pape avait été enlevé de

Rome pendant la dernière campagne d'Autriche. Depuis ce temps, le Pape avait été promené de ville en ville, habitait Savone, où il vivait dans la plus grande simplicité ; j'ai même appris d'une manière positive que ce vieillard refusait de recevoir le million que l'Empereur avait voulu lui infliger. Pour cacher ce refus on envoyait toujours le million à Savone, et comme on avait nommé César Berthier intendant de la Maison que l'on avait formée au Pape malgré lui, on était bien sûr qu'il serait dépensé par cet homme prodigue (1).

On ne redoutait pas beaucoup à cette époque les foudres de Rome, cependant on avait multiplié les précautions pour que l'excommunication lancée par le Pape VII contre Napoléon restât ensevelie dans l'ombre du secret ; mais malgré toutes ces précautions, le bruit en transpira et le Pape ne tarda pas à avoir un parti dans le clergé et surtout parmi les dévots.

(1) César Berthier, frère puîné du prince de Neuchâtel, était officier d'infanterie avant la Révolution ; il fut nommé le 18 novembre 1796 adjudant général et chef du Bureau topographique de l'armée de Sambre-et-Meuse. Envoyé en Italie, en qualité d'officier d'état-major, il se distingua le 14 juin 1800 à la bataille de Marengo. Le 30 décembre 1801 le Premier Consul le nomma inspecteur aux revues et suivant général de brigade, chef d'état-major de la 1re division militaire. En 1804, l'Empereur lui confia le commandement d'un corps d'observation sur les côtes de Hollande, et le 3 janvier 1806, il le comprit dans une promotion de généraux de division. En 1809, il le choisit pour diriger la Maison du Pape, alors à Savone. En 1810, il fut créé comte de l'Empire et envoyé dans le Valais pour annoncer aux habitants de ce pays leur réunion à la France. Cette mission remplie, il remplaça le général Menou dans le Gouvernement du Piémont, et fut chargé du commandement de la 23e division militaire (Corse), qu'il conserva jusqu'en 1813. En 1814, il adhéra aux actes du Sénat, et reçut la croix de Saint-Louis le 24 octobre de la même année. Il était inspecteur général d'infanterie, lorsqu'il mourut le 19 août 1819, au château de Grosbois, chez sa belle-sœur, la princesse de Wagram. (D. L.)

Ces dissensions entre le trône et l'Église causaient à l'Empereur des inquiétudes vagues dont il ne pouvait se défendre, car le Pape s'obstinait à ne vouloir écouter aucune proposition d'arrangement avant d'être rétabli à Rome dans l'exercice de ses droits spirituels et temporels. Dans le désir de déterminer Pie VII à se relâcher de cette prétention, Napoléon, qui pour rien au monde n'aurait fait une pareille concession, députa à Savone les archevêques de Nantes, de Bourges, de Trèves et de Tours pour tenter encore des voies d'accommodement. Mais toutes leurs tentatives furent inutiles, et après un mois de séjour à Savone ils revinrent à Paris sans rien avoir obtenu. Ce premier échec n'ayant point découragé Napoléon, il envoya peu après une seconde députation qui éprouva le même sort que la première. Le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, s'était déclaré en faveur du Pape, c'est un fait que je puis garantir; mais je ne pourrais garantir de même l'authenticité d'une réponse que, m'a-t-on dit, il aurait faite à l'Empereur. On m'a raconté qu'un jour Napoléon s'entretenant avec son oncle de l'obstination du Pape, le cardinal lui fit des observations sur sa propre conduite avec le Saint-Père qui était venu le sacrer à Paris ; Napoléon furieux s'emporta, lui dit que le Pape et lui étaient de vieux fous, ajoutant : « C'est un vieil entêté qui ne veut entendre à rien ! Non, certes, je ne lui rendrai pas Rome !... Il ne veut pas rester à Savone ? Eh bien ! où veut-il donc que je l'envoie?... Au ciel, apparemment. » Comme je l'ai dit, je ne garantis pas l'exactitude de cette réponse, mais, si elle est vraie, elle fait honneur au cardinal.

La vérité est que l'Empereur était horriblement irrité contre Pie VII ; voyant d'un mauvais œil les

tracasseries, les différents et le trouble que toutes ces discussions enfantaient, il voulait savoir à quoi s'en tenir. Le Pape ne voulait entendre aucune des propositions qu'on lui faisait, et il justifiait son entêtement sur ce qu'il n'était pas entouré des personnes qui pouvaient l'aider de leurs conseils. Tout cela se passa pendant l'été de 1811. Napoléon se décida à convoquer un Concile qui, après six ou sept cents autres conciles, tenus depuis les premiers âges de l'Église, devait peut-être enfin décider quelque chose de stable et ramener la paix dans l'Église. Ce Concile fut assemblé à Paris. Il y avait beaucoup d'évêques italiens.

Le Pape insistait toujours pour que l'on discutât les intérêts du temporel avec les affaires du spirituel. On lui répondait que l'on voulait le contraire. Ce n'était pas le moyen de s'entendre. On espéra avec un Concile se passer de Sa Sainteté.

Quelque disposé que fût un certain nombre de prélats italiens, à séparer ces deux points de discussion, l'influence de l'Église et des intrigues assez bien ourdies donnèrent peu à peu de la prépondérance aux intentions du Pape. L'Empereur se fatigua, et voulut en finir. Ayant découvert que des instructions secrètes étaient envoyées par des évêques et archevêques siégeant au Concile, il prit le parti d'en frapper quelques-uns ; et ceux de Gand, de Troyes, de Tournay et de Toulouse furent arrêtés et conduits à Vincennes ; il les fit remplacer après avoir exigé leurs démission. Il résolut de dissoudre le Concile qui n'avançait à rien, et dans la crainte qu'il ne se permît quelqu'acte contre sa suprême volonté, chaque membre de ce Concile fit isolément une déclaration par laquelle il avouait conformes aux lois de l'Église les propositions des chan-

gements désirés. On a assuré dans le temps qu'ils furent unanimes dans cette déclaration individuelle : il est certain cependant que, dans les séances du Concile, les opinions étaient divisées, et beaucoup opinaient pour le contraire de ce qu'ils signèrent ensuite, sans doute par accommodement. Je ne sais comment le Pape regarda ces opinions écrites comparées aux opinions prononcées ; toujours est-il que, quoique toujours captif à Savone, il refusa d'adhérer aux concessions de ceux qui avaient opiné en secret. Nous le verrons bientôt à Fontainebleau.

Après toutes ces querelles avec le Pape, l'Empereur fit encore un voyage en Hollande : il alla jusqu'à Amsterdam. Il y avait longtemps sans doute que je ne l'avais accompagné dans ses voyages, mais comme j'avais été si souvent à même de comparer la manière dont les choses se passaient aux relations que l'on en publiait, et cela dans un temps où, laissant espérer à la France un gouvernement sage et modéré, il était l'objet réel de tous les vœux, je savais à quoi m'en tenir sur les fastueux récits recueillis par de fanatiques louangeurs ou des historiens gobe-mouches. Ainsi donc, malgré l'assurance que l'on nous donne des acclamations excitées par la présence de Napoléon, par son second voyage en Hollande, j'ose garantir qu'aucun Hollandais ne le vit avec plaisir. Il faut être fou pour croire à l'enthousiasme d'un peuple opprimé, dépouillé et ruiné, pour l'homme qui le ruine, le dépouille et l'opprime, pour l'homme qui accable un peuple d'impôts, lui enlève périodiquement sa jeunesse dans une progression toujours ascendante, et qui, insultant ce peuple par son faste et l'orgueil de sa puissance, lui dit : « Vous viviez du commerce ?... eh ! bien, vous ne commercerez plus ! » et qui, joi-

gnant une cruelle ironie à l'abus de la force, fait publier dans le *Moniteur* que c'est pour son plus grand bien. Tout ce que j'ai su, soit verbalement, soit par ses nombreuses correspondances, tant à Hambourg que depuis, tout a concouru à me prouver que ces acclamations n'ont existé que dans l'imagination des flatteurs de Napoléon.

CHAPITRE V.

Chances alternatives de succès et de revers en Espagne. — Bataille d'Albufera. — Fêtes pour la naissance du roi de Rome. — Napoléon certain d'une guerre avec la Russie. — Envoi de Lauriston à Saint-Pétersbourg. — Inutilité de la diplomatie. — Impossibilité de maintenir la paix. — Obstacle causé par le système continental. — La guerre d'Espagne négligée. — Les soldats de tous les peuples et un seul homme. — Mes visites chez Savary. — Origine de notre liaison. — Mes correspondances et avis donnés au duc de Rovigo. — Pressentiments partagés. — Sacrifices maladroitement refusés. — Les Kalmoucks à Paris. — Préparatifs immenses. — Les ornements du sacre et le bagage impérial. — Levées des gardes nationales. — Traité de garanties mutuelles de territoire avec la Prusse et l'Autriche. — Stipulations en faveur de la Porte Ottomane. — Capitulations renouvelées avec les Suisses. — M. de Czernischeff et le général Melas.

Pendant l'été de l'année 1811, il ne se passa rien de bien décisif en Espagne : tantôt des succès achetés horriblement cher, tantôt des défaites, et toujours du sang répandu sans résultats. Dans ce chaos de sang et de malheurs, où l'Espagne se trouvait plongée par la guerre la plus inique que l'on ait jamais entreprise, quelques brillantes affaires attestèrent la bravoure de nos troupes et l'habileté de nos généraux : telles furent la bataille d'Albuféra et la prise de Tarragone par le général Suchet (1), tandis

(1) Suchet avait été envoyé à la fin de novembre 1808 sur les Pyrénées ; passant bientôt à la droite de l'Ebre, il couvrit le siège de

que Wellington était contraint à lever le siège de Badajoz. Ces avantages, qui ne produisirent que la gloire, chatouillaient cependant l'espoir de Napoléon de triompher de la Péninsule, et le faisaient jouir avec plus de sécurité des brillantes fêtes dont Paris fut témoin durant l'été pour célébrer dignement la naissance du roi de Rome. On sait assez le dégoût que m'ont toujours inspiré ces fastidieuses splendeurs, pour que l'on n'ait pas à redouter que j'en donne ici une description, et d'ailleurs je m'en suis constamment tenu éloigné. Ces fêtes avaient eu lieu avant le voyage de Napoléon dont j'ai parlé tout à l'heure, voyage qu'il prolongea jusque vers la fin d'octobre, époque à laquelle il revint à Saint-Cloud.

Ce fut en revenant de la Hollande que Napoléon commença à ne plus avoir de doutes sur une prochaine et inévitable rupture avec la Russie. Vainement il envoya Lauriston en qualité d'ambassadeur, pour remplacer à Saint-Pétersbourg Caulaincourt, qui ne voulait plus y rester; et que pouvait en effet toute la diplomatie, toute l'habileté imaginable dans un négociateur, auprès d'un gouvernement qui avait

Saragosse. Nommé, en avril 1809, généralissime de l'armée d'Aragon et gouverneur de cette province, il parvint en deux années à la soumettre complètement, et cet heureux résultat, il le dut autant peut-être à sa bonne administration, à sa modération et à sa justice envers les Aragonais, à son inflexibilité pour la discipline, qu'à ses talents militaires et à sa brillante valeur. Le 14 juin 1809 il anéantit à Maria l'armée de Blake, forte de 20,000 hommes; le 22 avril 1810 il battit O'Donnel, et s'empara, après une succession d'engagements toujours heureux, de Lerida, de Mequinenza, de Tortose et de Tarragone, places qui lui livrèrent d'immenses approvisionnements et plus de 30,000 prisonniers. Élevé à la dignité de maréchal d'Empire, le 8 juillet 1811, Suchet entreprit alors la conquête du royaume de Valence; et, dans les premiers jours de janvier 1812, il l'avait achevée; c'est alors qu'il fut créé duc d'Albuféra et qu'il obtint la propriété du domaine de ce nom. (D. L.)

son dessein arrêté, d'un gouvernement fort, mais que les prestiges répandus par Napoléon semblaient avoir réduit à ignorer sa puissance! On s'entendait déjà d'un point de l'Europe à l'autre; tous les cabinets souhaitaient ardemment le renversement de la puissance de Napoléon, comme les peuples souhaitaient avec une ardeur au moins égale un ordre de choses moins étouffant pour leur commerce et leur industrie; et c'est ici le cas de dire, la force réelle ne se trouve que là où les peuples sont d'accord, et pour ainsi dire en communauté avec leur gouvernement. Personne, dans l'état extrême où l'Europe était réduite, ne pouvait donc combattre avec avantage le désir que la Russie et ses alliés avaient de faire la guerre à la France, pas plus Lauriston que Caulaincourt. Plusieurs auteurs ont prétendu que Napoléon voulait la paix; j'ai déjà dit et expliqué pourquoi il ne la voulut jamais: la paix était contraire à son penchant, à ses vœux, à ses intérêts, à son ambition démesurée; bien plus, elle était contraire à son organisation morale. Mais en supposant même qu'il l'eût désirée, était-elle possible, malgré la terreur que son nom inspirait? En effet, à côté de cette terreur, de l'étendue territoriale toujours croissante de la France, se trouvait ce damnable système continental qui tranchait la question; il fallait se battre ou succomber; et les soldats de Cortès, quand cet intrépide aventurier eut brûlé ses vaisseaux, n'eurent pas un besoin plus impérieux de s'approprier la terre d'Amérique, que les peuples du Nord de briser le joug de plomb qui faisait de la douane le premier agent des gouvernements de l'Europe. Il n'y avait qu'une voix pour se liguer contre Bonaparte, moins encore pour se prémunir contre ses envahissements de territoire, qu'afin de se soustraire

à ce ruineux système. Si l'empereur avait compté sur les stipulations des traités par lesquels les puissances se soumettaient à y obéir, ce n'était que pour la forme. La bonne foi est une vertu civile qui n'existe pas dans la politique.

Quoi qu'il en soit, cette guerre imminente à laquelle il fallut se préparer força Napoléon à négliger l'Espagne et à laisser les choses dans un état de danger réel. Cette occupation de l'Espagne et la volonté bien connue de s'y maintenir étaient encore des motifs qui engageaient les puissances à faire la guerre, parce que les forces de Napoléon étaient divisées.

Tout à coup les troupes qui étaient en Italie ou dans le nord de l'Allemagne se portèrent sur les frontières de l'empire russe.

Dès le mois de mars 1811, l'Empereur avait presque toutes les forces militaires de l'Europe à sa disposition. On s'étonne de cette réunion de peuples, de mœurs, de langage, de religion, d'intérêts divers, près de se battre pour un seul homme, contre une puissance qui ne leur avait rien fait. La Prusse elle-même, qui ne pouvait lui pardonner ses malheurs, entra aussi dans son alliance, mais très naturellement avec la volonté de la rompre à la première occasion.

Je ne doutais déjà pas des dispositions hostiles de la Russie, lorsque j'étais encore ministre plénipotentiaire de France à Hambourg, et l'on a vu comment je fus récompensé d'en avoir donné les premiers indices à l'Empereur; tout ce que j'appris pendant mon second séjour dans cette ville me prouva combien les renseignements que j'avais eus étaient fondés. A mon retour, je continuai, comme par le passé, à voir souvent le ministre de la police, le duc de Rovigo. Je le connaissais depuis la journée de

Marengo. L'appui qu'il me donna auprès de l'Empereur contre mes ennemis, sa conversation amicale et franche, et toute sa conduite à mon égard m'avaient inspiré pour lui un véritable attachement. Entré jeune dans la carrière militaire, il fut vivement frappé des grandes actions d'un homme dont Desaix s'entretenait souvent (1). Attaché, en 1800, à Napoléon comme aide de camp, sa reconnaissance et son dévouement furent sans bornes. Ce qu'on lui reproche, il faut l'attribuer à ces deux sentiments. S'il a fait le mal, c'est par erreur ou dévouement; mais il ne l'a jamais conseillé. Je dois dire qu'il saisissait avec empressement tout ce que je lui communiquais sur nos affaires, et lorsqu'il était convaincu, il agissait, autant que le pouvaient permettre le caractère et les plans de l'Empereur.

Lorsqu'en 1811 on parlait déjà de la guerre contre la Russie, nous en causions très souvent. Je lui faisais part de tout ce que je recevais du dehors, de cette vaste entreprise. Le duc de Rovigo partageait mes pressentiments et ceux de mes correspondants, et si l'on n'avait écouté que lui, ou que ceux qui pensaient comme lui, la guerre n'aurait probablement pas eu lieu. Je connaissais par lui les personnes qui poussaient à cette invasion. Leur insatiable ambition les portait à la guerre; des vice-royautés, des duchés, des starosties, des dotations, ne leur permettaient pas de voir les Cosaques à Paris. Le duc de Rovigo, qui recevait de toute part des avis importants sur tout ce qui se passait en Europe, prêchait toujours la paix; je le dis parce que cela est vrai. Il n'y a que la délirante ambition, un complet aveuglement et des adulations intéressées et journalières qui aient pu faire

(1) Savary était aide de camp de Desaix.

prendre les armes en 1812, et empêcher de les déposer plus tard à Dresde. Sans doute, il fallait faire des sacrifices, mais ceux que les alliés exigeaient pendant les conférences de Prague n'étaient que justes. Le Rhin pour limites et tout ce qu'on laissait en outre à la France, n'était-ce pas assez pour elle ? Qu'avons-nous aujourd'hui moins qu'en 1788 ? et nous avons vu les Kalmoucks à Paris et le Carrousel servir de bivouac aux Cosaques.

La détermination une fois prise de donner cours à la gigantesque entreprise, dans laquelle Napoléon allait se jeter en aveugle, on fit des préparatifs tellement immenses que l'on aurait dit qu'il s'agissait de la conquête du monde, et, pour la première fois, afin sans doute de faire une entrée triomphale dans la plus vieille des deux capitales de la Russie, quelques-uns de ces ustensiles brillants qui avaient servi de décors aux pompes du sacre firent partie du bagage impérial ; on sait quelle fut leur destinée, et que la voiture du sacre, trophée insolent, devint plus tard l'objet d'une spéculation à Londres. Avant de partir, Napoléon, emmenant toutes les troupes disponibles, avait fait rendre un Sénatus Consulte pour lever les gardes nationales qui furent divisées en trois bans. La garde nationale, milice citoyenne dont la convocation seule était une aberration dans le système absolu du gouvernement de l'Empereur ! Il mit aussi ordre à ses affaires diplomatiques, en concluant au mois de février 1812 un traité d'alliance offensive et défensive avec la Prusse, traité en vertu duquel les deux puissances contractantes se garantissaient l'intégralité de leurs possessions de la Porte Ottomane en Europe parce qu'elle était alors en guerre avec la Russie ; un traité semblable fut conclu vers le commencement de

mars avec l'Autriche, et vers la fin du même mois, Napoléon renouvela la capitulation de la France et de la Suisse. Enfin, au mois d'avril, on eut la preuve évidente du succès qu'avait obtenu M. de Czernischeff dans ses intrigues à Paris. On sut qu'un employé de la guerre, nommé Michel, lui avait communiqué la situation des forces de la France en Allemagne, et le malheureux fut condamné à mort. Ce n'était plus le temps où Bonaparte, Premier Consul, sûr de lui, de son génie et de sa fortune, communiquait ses plans à l'espion émérite du général Melas, dont j'ai parlé lors de la campagne de Marengo.

CHAPITRE VI

Crainte et nécessité de parler de moi. — Acharnement de mes ennemis. — Le mal fait consolant d'une vice-royauté. — Parti pris contre les dénonciations. — Mémoire que j'adresse directement à l'Empereur. — Ogier de la Saussaye. — La cassette mystérieuse. — Secret connu du public. — Ancien pamphlet et dénonciation renouvelée. — Conviction et silence de Napoléon. — Demande d'être mis en jugement. — Les dénonciateurs non découragés et méprisés par Napoléon. — Conseils de Duroc. — Ordre mis par Bonaparte aux affaires intérieures. — Craintes inspirées par le séjour du Pape à Savone. — Translation du Pape à Fontainebleau. — M. Denon placé auprès de Pie VII. — Amitié du Pape pour M. Denon. — Singulière anecdote. — Antiquités égyptiennes, la Genèse et excommunication involontaire. — Opinion du Pape sur sa position. — Départ de Napoléon et de Marie-Louise pour Dresde. — Les monarques courtisans et le salon des Rois. — Différence entre Dresde et Erfurt. — L'ami devenu ennemi. — Fâcheuse situation des affaires d'Espagne et de Portugal.

J'ai lieu d'espérer que si mes lecteurs ont quelques reproches à me faire, du moins ils n'auront pas à me reprocher de les avoir trop souvent entretenus de moi ; je m'efface, autant que je le puis, derrière les personnages beaucoup plus importants que j'ai vus de près, et que je tâche de leur faire connaître. Cependant il est quelques circonstances qui me sont personnelles et que je ne crois pas devoir omettre : telles sont les infâmes calomnies dont je n'ai pas cessé d'être poursuivi, avec un acharnement implacable, depuis le moment où mes fonctions durent cesser à Hambourg, par

suite, comme on l'a vu, de la réunion des pays hanséatiques à la grande métropole du continent. Ce que j'ai déjà dit sur ce sujet n'a pas, je le pense, laissé de doute sur le lieu d'où partaient toutes ces calomnies, et il arriva, ce qui arrive presque toujours, que l'intérêt servit de second à l'irritation d'un homme puissant et ambitieux, dont j'avais offensé l'amour-propre en disant au Premier Consul la vérité sur son compte. Je crois que le mal que me fit Davout le consola de n'être pas vice-roi de Pologne.

Il ne l'était encore qu'en espérance, lorsque, au mois de mars 1812, quand je voyais qu'une guerre prochaine allait nécessairement entraîner Napoléon hors de la France, et fatigué d'ailleurs des persécutions continuelles que j'éprouvais, des menaces dont j'étais chaque jour l'objet, je résolus de mettre un terme, si cela était possible, à ces criailleries soldées. Je pris alors mon parti, j'écrivis directement à l'Empereur, et je lui envoyai, sur toute ma conduite, un mémoire que je n'appellerai point justificatif, parce que je n'avais point à me justifier, mais un mémoire explicatif, dans lequel je lui démontrai la sottise et la gratuite méchancheté de mes accusateurs. Parmi eux, se trouvait entre autres, un certain Ogier de la Saussaye, qui avait dressé contre moi un rapport à l'Empereur. Il me fut facile de signaler tout ce qu'il y avait de calomnieux dans les délations de cet homme. Mais pour ne point ennuyer trop longtemps le lecteur de ces trop fastidieux démêlés, je me contenterai de rapporter seulement quel était le principal chef d'accusation dirigé contre moi, et l'explication que je crus devoir en donner.

La délation d'Ogier de la Saussaye se terminait ainsi : « Je joins à mon rapport les interrogatoires

suivants, savoir : de MM. Westphalen, Osy, Chapeau-Rouge (1), Aukscher, Thierry et Gumprecht-Mares. L'interrogatoire de ce dernier portait principalement sur une certaine cassette mystérieuse, et l'homme interrogé ajoutait : On ne peut pas éclaircir ce mystère que l'on est porté à croire en réalité. » Ce sont ses expressions.

Le lecteur, Dieu merci ! sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la cassette mystérieuse ; il s'agissait tout simplement de mes papiers que j'avais placés dans une cassette, et que j'avais enfouis, comme je l'ai dit précédemment, dans la crainte qu'ils ne me fussent dérobés, précaution sans laquelle je n'aurais pas pu faire connaître les pièces autographes restées entre mes mains, et qui forment, du moins je me le figure, la partie la plus essentielle de mes *Mémoires*.

Au surplus, voici de quelle manière je terminai ma réclamation à l'Empereur, en faisant allusion à la phrase perfide qu'on a lue tout à l'heure :

Voilà, Sire, la phrase la plus perfide et la plus atroce du sieur Ogier. Gumprecht, interrogé sur ce point, répond que le dénonciateur a probablement lu cela comme lui, dans une brochure infâme, qui a paru il y a sept ou huit ans, intitulée, je crois : *Le secret du Cabinet des Tuileries*, et qui a dû probablement, dans le temps, être dénoncée à Votre Majesté par sa police. C'est en effet dans ce libelle, où je suis traité d'une manière horrible, qu'il est dit que, lorsque je quittai le Premier Consul, j'emportai une cassette remplie de papiers importants ; que je fus mis au Temple pour ce fait ; que votre frère Joseph vint me trouver de votre part, et me proposa ma liberté et un million si je voulais rendre ces papiers, et que je refusai... et mille autres

(1) Celui, par l'intermédiaire duquel Bonaparte, Premier Consul, avait reçu les cinq millions qui adoucirent sa colère, dans l'affaire de Napper-Tandy, et qui, comme on l'a vu, ne figurèrent point dans les coffres du gouvernement. (*Note de la première édition.*)

sottises et extravagances de ce genre. Ogier, au lieu de chercher ce libelle à Hambourg où je l'ai lu, a l'impudence d'ajouter foi au dénonciateur, malgré la désignation formelle de l'interrogé et son assertion qu'il était possible de vérifier sur-le-champ. Et cependant, Ogier ajoute : Ce secret que l'on est porté à croire en réalité. Votre Majesté sait, si j'ai jamais été mis au Temple, et si Joseph m'a jamais fait une pareille ouverture. Comment, Sire, pourrais-je voir de sang-froid que c'est à de pareils individus qu'est confiée la destinée des familles ! Comment n'être pas indigné qu'on ose, sans preuves, sans indices aucuns, accuser la fidélité d'un homme, auquel il reste la douce et consolante certitude, que Votre Majesté m'a plusieurs fois réitérée, qu'elle rendait justice à ma fidélité et à ma discrétion. Vous jugerez, Sire, que ce rapport n'est qu'un tissu de mensonges ; une œuvre de lacheté et de sottise.

Je termine, Sire, par le fastidieux et douloureux examen de mon accusation. Le rapport inique du sieur Ogier de la Saussaye ne suffira pas pour effacer quatorze années de loyaux services, et pour faire prononcer contre moi un anathème qui pourrait s'étendre sur toute ma famille.

Voyez, Sire, quelle est ma position. Les places que j'ai occupées, le rang que j'ai eu dans le monde, la confiance dont vous m'avez honoré pendant tant d'années, mes travaux, tout semblait devoir m'ouvrir la carrière des honneurs et des distinctions, et loin de cela, je suis réduit à solliciter, au milieu des tourments, l'examen d'une affaire qui ne se termine pas. Je suis obligé de combattre contre des ennemis lâches et cruels qui me frappent dans l'ombre, et dont je ne connais les traits empoisonnés qu'en payant la main même qui les a lancés.

Je supplie Votre Majesté de faire cesser cet état de choses qui mine ma vie, de me faire juger, si je suis coupable, ou de me déclarer innocent, si la preuve de mon innocence vous est acquise.

Ce fut en vain que j'insistai pour que l'Empereur m'accordât la *faveur* de me faire mettre en jugement, car bien certainement j'aurais regardé cela comme une faveur plutôt que de rester, comme j'étais, en butte à des accusations vagues ; mais toutes mes sollicitations à cet égard demeurèrent inutiles. Ma lettre à l'Empe-

reur resta sans réponse; mais les dénonciations furent encore sans effet, ce qui, comme on le verra plus tard, ne découragea pas les hommes acharnés à me poursuivre.

Au surplus, Bonaparte ne crut pas devoir donner quelques instants à répondre à un ancien ami; je sus par Duroc le mépris que lui inspirèrent mes dénonciateurs secondaires. Duroc me dit de me tenir tranquille, et que selon toute probabilité, après la nouvelle campagne qu'il allait entreprendre, l'Empereur reviendrait des préventions qu'on lui avait inspirées contre moi, et je dois dire que s'il n'en est pas revenu, cela n'a tenu ni à Duroc, ni à Savary, qui savaient, ce dernier surtout, à quoi s'en tenir sur le fond de ces misérables intrigues.

Décidé enfin à reculer les bornes de son empire, ou plutôt à aller venger en Russie les injures faites à son système continental, Napoléon, comme il avait pris l'habitude dès le temps où il n'était que général en chef de l'armée d'Italie, toutes les fois qu'il changeait de résidence, voulut mettre ordre aux affaires courantes, et c'est dans ces moments-là, que l'immensité et la multiplicité de ses idées paraissaient sous un jour vraiment miraculeux. Au milieu de toutes celles qui occupaient son esprit, avant de partir pour l'Allemagne, il en était une qui l'avait longtemps fatigué, et qui dominait les autres. Il pensait souvent à l'inflexibilité du Pape à se soumettre à aucun arrangement, et la résidence de Savone ne lui paraissait plus assez sûre pour garder un tel prisonnier; il craignit que, toutes ses forces étant portées vers le Niémen, les Anglais ne tentassent un enlèvement, ou bien que les Italiens, excités par le clergé, dont le mécontentement était général en Italie, ne se livrassent à des

troubles religieux, troubles toujours funestes et difficiles à apaiser. Voulant donc s'assurer que le Pape resterait toujours à sa disposition, il le fit venir à Fontainebleau, après avoir eu l'idée de le faire résider à Paris même. Notre aimable compagnon de la campagne d'Égypte, M. Denon, fut placé par Napoléon auprès du Saint-Père, et je me souviens, à cette occasion, d'une anecdote assez curieuse que M. Denon lui-même m'a racontée depuis.

Le Pape avait pris M. Denon en grande amitié, et je dois reconnaître qu'au milieu des vexations dont Pie VII était l'objet, c'était une attention de Napoléon d'avoir placé auprès de son illustre prisonnier un homme d'aussi bonnes manières, et capable de toutes les délicatesses de conduite que sa position exigeait. « Le Pape avait pris l'habitude de me tutoyer, me dit M. Denon; il m'appelait toujours : Mon fils; et il paraissait se plaire beaucoup à ma conversation surtout lorsque je lui parlai de notre expédition d'Égypte, sur laquelle il me questionnait souvent. Un jour il me demanda à lire l'ouvrage que j'ai publié sur les antiquités égyptiennes, et, comme tout n'y est pas fort orthodoxe et d'accord entre certaines explications et l'époque de la création du monde selon la Genèse, j'hésitai d'abord; mais il insista, et je me rendis à son désir. Le Saint-Père me dit que la lecture de mon livre l'avait beaucoup intéressé, et je cherchai à esquiver les points délicats : « C'est égal, me dit-il à plusieurs reprises, c'est égal, mon fils, tout cela est extrêmement curieux; en vérité je ne le savais pas. » Alors, poursuivit Denon, je crus pouvoir dire à Sa Sainteté quel avait été le motif de mon hésitation à lui prêter cet ouvrage; je lui avouai qu'il l'avait excommunié aussi bien que son auteur. « Excommunié ! toi, mon

fils, reprit le Pape avec la plus touchante bonté, je t'ai excommunié ! J'en suis bien fâché; je t'assure que je ne m'en doutais pas. » M. Denon, en me racontant cette anecdote avec tout le piquant qu'il savait mettre à ses récits, m'assura qu'il avait été constamment touché, pendant son séjour à Fontainebleau, des vertus et de la résignation du Saint-Père ; mais qu'il aurait malgré cela été plus aisé d'en faire un martyr que de le faire céder sur aucun point, avant qu'on lui eût rendu la souveraineté temporelle de Rome; il s'en regardait comme dépositaire, et ne voulait pas qu'on pût lui reprocher que le dépôt eût été perdu de son consentement.

Tranquille sur le lieu de la résidence du Pape, Napoléon partit enfin pour Dresde, emmenant avec lui l'impératrice Marie-Louise, qui lui avait témoigné le désir de revoir son père. A cette époque il y avait assez longtemps que je n'avais pu voir Joséphine, parce qu'alors elle résidait à la belle terre de Navarre, près d'Évreux (1).

Le séjour de Napoléon à Dresde ne fut pas, comme on l'a dit souvent, le plus beau temps de sa gloire, mais ce fut le temps le plus éclatant de cette gloriole impériale qui se manifesta alors avec une hauteur telle de sa part qu'il y eut, dans le palais qu'il habita, *le salon des Rois*, comme il y avait aux Tuileries le salon

(1) Joséphine possédait Navarre depuis le divorce. Le 10 mars 1810, Napoléon avait écrit à Maret, secrétaire d'État : « ... Présentez-moi à signer, demain matin, des lettres patentes qui érigent la terre de Navarre en duché avec les biens et revenus que je me réserve d'y ajouter. Je conférerai ce duché à l'Impératrice Joséphine, qui le transmettra à un enfant mâle du prince Eugène, à sa volonté, et aux descendants mâles de ce prince, par ordre de primogéniture ; et, venant à s'éteindre cette branche, les autres enfants mâles hériteront, et, à l'extinction définitive, ce duché retournera à la Couronne. » (D. L.)

des princes et des maréchaux. Mais, pour quiconque voudra scruter le fond de la pensée de tant de princes et de monarques, travestis par la destinée en courtisans d'un soldat de la République française, cette réunion, quelle qu'ait été sa splendeur, ne présentait pas Napoléon dans une position comparable à celle qu'il avait eue dans l'entrevue d'Erfurt. Quelle différence entre les raisons politiques qui réunirent une Cour des rois dans la capitale de la Saxe, et l'épanchement d'une amitié solennelle, dont le besoin avait attiré à Erfurt ce noble ami de Tilsitt, qui alors se disposait à mesurer ses armes contre celles de Napoléon ! Cette gigantesque entreprise, la plus vaste peut-être qu'ait conçue le génie d'un homme depuis la conquête des Indes par Alexandre, attirait tous les regards, absorbait toutes les idées et épouvantait les calculs de la raison. On ne pensait plus au Mançanarès, mais à ce Niemen, déjà si célèbre par le radeau de Tilsitt. C'était vers ce point, que, comme vers un centre unique, des hommes, des chevaux, des charrois, des approvisionnements, des bagages de toute nature, étaient dirigés de tous les points du continent européen. L'armée de Napoléon ne se composait pas seulement de Français ni de troupes tirées des pays soumis à son influence immédiate, comme l'Espagne, l'Italie, la Suisse et la Confédération du Rhin. Ni la Prusse, ni l'Autriche, n'eurent le courage ou plutôt la possibilité d'être neutres. La Prusse dut fournir un contingent de quinze mille hommes, commandés par le général Yorck, et l'Autriche un corps d'armée de trente mille hommes, sous les ordres du prince de Schwartzenberg, qui n'en conserva pas moins son rang d'ambassadeur auprès de Napoléon.

Aussitôt tous les regards du public, toutes les ambi-

tions des généraux, toutes les espérances des officiers, toutes les craintes des hommes sages, furent dirigés vers la Russie. La guerre d'Espagne, qui devenait de plus en plus malheureuse, n'excitait plus qu'un faible intérêt, et les hommes les plus distingués dans l'art de la guerre regardaient comme une disgrâce d'être envoyés ou retenus dans la Péninsule. Il ne fallait pas d'ailleurs être doué d'une bien grande perspicacité pour entrevoir d'avance l'époque où les Français seraient contraints de repasser les Pyrénées. Pour moi, j'abrège autant que je le puis les notes que j'ai recueillies sur cette guerre ingrate, dont les détails sont devenus fastidieux pour quiconque n'a pas fait une étude spéciale de l'art militaire. L'ennemi prenait toujours l'offensive; il avait soixante mille hommes et nous n'en avions guère plus de la moitié à lui opposer; encore nos troupes étaient-elles disséminées en petites divisions soumises à des impulsions différentes; car, bien que Joseph fût retourné à Madrid, pas un de nos généraux ne se croyait sous ses ordres. L'ennemi était abondamment pourvu de vivres, parce qu'il était reçu comme un libérateur, et qu'il payait largement toutes les fournitures, tandis que nous manquions de tout, parce que nous étions les objets de la haine de la nation espagnole, et qu'alors nos soldats n'avaient d'autre ressource pour vivre que le pillage, ce qui portait encore à un plus haut degré l'exaspération des habitants contre les Français.

Je puis assurer que si l'on cachait souvent la vérité à l'Empereur sur une foule d'objets, on ne la lui cacha pas sur la situation de l'Espagne au printemps de 1812, c'est-à-dire peu avant son départ pour Dresde. Dès le mois de février, le duc de Raguse la lui avait dite avec franchise; il ne lui avait pas dissi-

mulé que les armées de Portugal et d'Espagne ne pouvaient pas, sans des renforts considérables d'hommes et d'argent, espérer d'avantages importants, puisque déjà Ciudad-Rodrigo et Badajoz étaient tombés au pouvoir des Anglais.

CHAPITRE VII

Campagne de Russie et la relation de M. Philippe de Ségur. — Junot accusé par Napoléon. — Voyage de Napoléon à Danzig. — Détails que me donne Rapp. — Bonté de caractère et franchise de Rapp. — Excellent jugement de Rapp sur les Russes. — Crainte de la mauvaise humeur de l'Empereur. — Prédiction de Rapp à Napoléon. — Murat devant l'Empereur à Danzig. — Le roi de Naples une *poule mouillée.* — Conversation de Rapp avec Bonaparte. — Franchise de l'aide de camp et mauvaise humeur du maître. — Murat changé aux yeux de Napoléon. — Maladie et chagrin. — Plaintes réciproques entre Bonaparte et Murat. — Souper entre l'Empereur, Murat, Berthier et Rapp. — Opinion de Napoléon sur son alliance avec la Prusse et l'Autriche. — Le mal fait aux alliés. — Rapp, seul interlocuteur de Napoléon. — Approbation sans imitation.

Pendant que les affaires prenaient une mauvaise tournure en Espagne, Napoléon, qui avait quitté Dresde, d'où l'impératrice était revenue à Paris, s'élançait vers Smolensk. Je n'entrerai point dans les détails que tout le monde connaît sur la campagne et les désastres dont elle fut suivie; il n'est personne qui n'en ait lu la relation dans l'excellent ouvrage de M. Philippe de Ségur. On sait d'ailleurs que cette affaire de Smolensk n'eut pas tout le succès que l'on en espérait. Napoléon accusa Junot de n'avoir pas coupé la retraite à l'ennemi battu sous les murs de cette place, parce qu'il n'avait pas passé le fleuve qui baigne les murs de cette ville, ce qui l'aurait mis

à même de couper la retraite aux Russes, en se trouvant avant eux sur la route de Moscou. Quoi qu'il en soit de cette faute de Junot, ce n'est pas ce qui influa beaucoup sur l'issue de cette campagne. Cependant le succès nous était demeuré, mais à l'époque même de ce succès, qui n'était pas de produire de grands résultats, nous perdions en Espagne la bataille de Salamanque, et Wellington entrait à Madrid.

Avant de commencer ses grandes opérations sur le Niemen et sur le Volga, Napoléon avait fait une pointe jusqu'à Danzig, et je parlerai de cette circonstance, parce que Rapp, qui était alors gouverneur de cette ville, me donna, sur la visite que lui fit l'Empereur, des détails fort curieux. Eloigné de la Cour, où il n'avait fait que figurer lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Rapp n'était pas devenu courtisan; il continuait à dire la vérité à Bonaparte, et il parlait toujours avec la même franchise que par le passé, parce que, l'ayant plus vu dans les camps qu'à sa Cour, il continuait à voir plus en lui le général dont il était l'aide de camp que le souverain; mais malgré cette distinction, que Rapp ne faisait peut-être pas lui-même, rien n'égalait son dévouement, et il le prouvait, non par des flatteries, mais toutes les fois qu'il s'agissait de payer de sa personne. Rapp a pleuré la chute de Napoléon (1); on sait qu'il a pleuré sa mort devant

(1) La Cour était à Saint-Cloud, lorsqu'on apprit la mort de Napoléon. Rapp, qui faisait près du roi son service de premier chambellan, loin de déguiser l'affliction qu'il en ressentit, se retira dans son appartement, en fondant en larmes. Louis XVIII, instruit de la cause de son absence, le fait appeler et lui dit : « Général, je connais le motif de votre chagrin, il vous honore à mes yeux. Loin de vous blâmer, vous acquerez de nouveaux droits à mon estime. — Sire, répond le général avec la plus vive émotion, je ne suis point ingrat, je devais tout à l'Empereur Napoléon... Je lui dois jusqu'à

Louis XVIII; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que si ses conseils avaient été écoutés, s'ils avaient été appuyés par des hommes placés plus haut que lui, Bonaparte n'aurait pas usé les chances de la guerre, jusqu'à ce qu'elles tournassent contre lui. Rapp me disait en parlant des Russes : « Ces b.....-là en sauront bienôt autant que nous! Chaque fois que nous leur faisons la guerre, nous leur enseignons à nous battre. » Ces paroles de Rapp me frappèrent tant elles étaient simples et vraies; elles étaient aussi neuves, alors, mais on les a souvent répétées depuis.

« En quittant Dresde, me dit Rapp, Napoléon vint à Danzig ; je comptais bien sur un savon de sa part (je me sers de la propre expression dont se servit Rapp), car, s'il faut te dire la vérité, j'ai traité assez cavalièrement sa douane et tous ses douaniers, qui faisaient à la France autant d'ennemis qu'il y avait d'habitants dans mon gouvernement. J'ai même mis en prison un directeur de la douane qui voulait faire le récalcitrant avec moi ; il s'est plaint ; on m'a dénoncé à l'Empereur ; mais, malgré la justice qu'il m'a rendue, je pensais qu'il serait de mauvaise humeur, car il devait savoir que je n'avais pas fait exécuter bien scrupuleusement ses ordres relatifs à l'introduction des marchandises anglaises et des denrées coloniales ; je voyais tout ce pauvre monde si misérable que je ne pouvais pas avoir le cœur de le traiter rigoureusement. D'un autre côté, je l'avais prévenu dans un de mes rapports sur ce qui se passait en Russie, de tout ce qui est arrivé depuis, et je t'assure que je ne croyais

l'honneur d'approcher Votre Majesté. — Général, je vous le répète, ajoute le roi en lui tendant la main, je ne vous estime et ne vous en aime que davantage. » (D. L.)

pas être aussi bon prophète; je lui écrivis au commencement de 1812 :

Si Votre Majesté éprouvait des revers, elle peut être assurée que Russes et Allemands se lèveraient en masse pour secouer le joug : ce serait une croisade; tous vos alliés vous abandonneraient. Le roi de Bavière, sur lequel vous comptez tant, se joindrait lui-même à la coalition. Je n'excepte que le roi de Saxe; peut-être il vous resterait fidèle, mais ses sujets le forceraient de faire cause commune avec vos ennemis.

Ce n'est qu'après la seconde Restauration que j'eus avec Rapp la conversation que je rappelle ici; bien que nous eussions alors adopté des couleurs différentes, la même amitié régnait entre nous que lors de notre vieille intimité de la Malmaison, et qu'à l'époque où au camp de Boulogne il fit, d'accord avec Duroc, tant d'efforts auprès du Premier Consul pour l'engager à me rappeler, ce qui, comme on l'a vu, aurait eu lieu sans quelques intrigues jalouses. Je reviens à la crainte qu'il avait à Danzig d'un mauvais accueil de l'Empereur. « Le roi de Naples, chargé du commandement de la cavalerie de l'armée, me dit Rapp, avait devancé l'Empereur à Danzig, et Murat ne me parut pas voir plus en beau que je ne la voyais moi-même l'issue de la campagne qu'on allait commencer. Murat était d'ailleurs très mécontent de ce que l'Empereur n'avait pas voulu lui permettre de l'aller rejoindre à Dresde; il me dit qu'il était plus honteux d'être roi, comme il l'était, que simple capitaine de grenadiers. » Ici j'interrompis Rapp pour lui dire ce que j'avais entendu de semblable de la bouche de Murat, lors de notre singulière rencontre aux Champs-Elysées. « Bah! reprit Rapp, Murat, tout brave qu'il était (1),

(1) Murat n'existait déjà plus à l'époque de ma conversation avec Rapp. (*Note de la première édition.*)

quand l'Empereur était là, ce n'était qu'une poule mouillée, et je vais t'en donner la preuve : quand l'Empereur arriva à Danzig, Murat et moi nous fûmes les premiers qu'il reçut. Comme il était très fatigué, après m'avoir fait quelques questions sur Danzig, il nous congédia, mais bientôt il me fit rappeler seul et me parla sans entamer les questions que je redoutais. Aussitôt que Constant (1) eut achevé de l'habiller, la première chose dont il me parla fut l'alliance qu'il venait de conclure avec la Prusse et l'Autriche, Moi qui gouvernais pour lui dans un pays allié, je ne pus m'empêcher de lui dire que malheureusement nous faisions beaucoup de mal comme alliés, et que je n'en avais que trop de certitude d'après les rapports que je recevais journellement sur la conduite de nos troupes. L'Empereur hocha la tête, comme tu sais qu'il avait l'habitude de le faire quand il n'était pas de très bonne humeur. Après un court moment de silence, ne me tutoyant pas, il me dit : « Monsieur le général, tout ceci n'est qu'un torrent qu'il faut laisser passer ; cela durera peu ; il faut d'abord que je sache si Alexandre veut définitivement la guerre. » Alors il changea tout à coup le sujet de la conversation, et me dit : « N'avez-vous pas trouvé à Murat quelque chose d'extraordinaire ; pour moi, je le trouve changé. Est-ce qu'il est malade ? — Sire, lui dis-je, Murat n'est pas malade, mais il est triste. — Triste ! et pourquoi ? N'est-il pas content d'être roi ? — Sire, Murat dit qu'il ne l'est pas. — C'est sa faute ? Pourquoi est-il Napolitain ?... Pourquoi n'est-il pas Français ? Quand il est dans son royaume, il n'y fait que des sottises ; il favorise le

(1) Constant était le premier valet de chambre de l'Empereur.

commerce avec l'Angleterre ; je ne veux pas de cela. »

« Je croyais, ajouta Rapp, quand il parla de la faveur accordée, par Murat, au commerce des Napolitains avec l'Angleterre, que j'allais avoir mon tour, mais il n'en fut rien, et la conversation en resta là ; et même lorsque je me retirai, l'Empereur me dit, comme au temps de sa plus grande vaillance : « Rapp, ce soir, tu souperas avec moi. » Je me trouvai donc le soir à souper avec l'Empereur, qui avait aussi invité le roi de Naples et Berthier. Avant de nous mettre à table, la conversation roula sur la guerre avec la Russie, et comme j'avais dans mon salon un buste de la reine de Prusse, l'Empereur m'en fit quelques reproches, mais je lui fis observer que lui-même venait de me dire que la Prusse était au nombre de ses alliés. Le lendemain, l'Empereur visita la place, et rentré ensuite au palais du gouvernement, il y reçut les autorités civiles et mililaires, et nous retint encore à souper, Murat, Berthier et moi. Ce second souper commença tristement, car l'Empereur gardait le silence, et tu sais que Murat même n'osait pas lui adresser la parole le premier. Il le rompit enfin, pour me demander combien il y avait de Cadix à Danzig. Je lui répondis sans affectation : « Sire, il y a trop loin. » Alors plus de tutoiement de sa part : « Monsieur le général, me « dit-il. Je vous comprends. Dans quelques mois nous « serons pourtant encore bien plus loin. — Tant pis, « Sire ! » Ici il y eut un nouveau moment de silence ; ni Murat, ni Berthier, dont l'Empereur examinait la figure avec cet œil scrutateur que tu lui connais, ne proférèrent un seul mot, et ce fut encore lui qui reprit la parole, mais sans l'adresser précisément à aucun de nous trois : « Messieurs, dit-il d'une voix grave mais « peu élevée, je vois bien que vous n'avez plus envie

« de faire la guerre. Le roi de Naples voudrait ne « plus quitter le beau climat de son royaume; Berthier « désire chasser dans sa terre de Grosbois, et Rapp « est impatient d'habiter son hôtel de Paris. » A cette triple allocution, poursuivit Rapp, peux-tu concevoir que ni Murat ni Berthier ne répondirent un mot, et que ce fut encore à moi que revint la balle. Je lui dis tout franchement que cela était vrai, et ne voilà-t-il pas que le soir, le roi de Naples et le prince de Neuchâtel me firent compliment sur ma hardiesse, me dirent que j'avais eu mille fois raison de lui répondre comme je l'avais fais : « Ma foi, leur dis-je alors, puisque vous « trouvez que j'ai si bien fait, pourquoi n'en avez-vous « pas répondu autant, et pourquoi m'avez-vous laissé « parler tout seul? » Tu ne peux te faire une idée, ajouta Rapp, de l'air consterné qu'ils avaient tous les deux, et Murat plus encore que Berthier, dont la position était pourtant bien différente. Pourquoi, mon Dieu! ne m'a-t-il pas écouté? »

Il y avait longtemps que Napoléon n'écoutait d'autres voix que celle de son ambition, qui lui criait toujours : « En avant! » Pour moi, je me rappelle bien que, soit à Paris, soit à Hambourg, où j'allai faire un second voyage pendant l'année 1812, au milieu des clameurs louangeuses, qui sortaient de toutes les bouches officielles, il me fut facile de distinguer partout quelque chose de morne et de consterné; il semblait qu'un pressentiment annonçait à tant de milliers de familles le deuil qui les attendait après la fatale campagne de Russie. Je vis partout des inquiétudes, que la prudence engageait vainement à dissimuler. Les idées les plus strictes occupaient les esprits; plus de crédit, plus de commerce intérieur ou extérieur, chacun semblait dans l'attente pénible d'une

grande catastrophe et, dans cet anéantissement général du commerce et de l'industrie, comme pour se jouer par un acte de dérision de la ruine des peuples, Napoléon venait d'ajouter, peu de temps auparavant, à ses nombreux ministères, un ministre du commerce et des manufactures.

CHAPITRE VIII

Les négociations et les précautions oratoires. — Napoléon et Alexandre, et désir mutuel de la guerre. — Impossibilité d'un accommodement. — Adieux de M. de Czernischeff à Napoléon. — Inexplicable insouciance de l'Empereur à l'égard de la Turquie. — Intérêt de la Turquie à faire cause commune avec la France. — Souvenirs de la négociation de Sébastiani. — La guerre déclarée en 1806 et la paix conclue en 1812. — Négligence incroyable du gouvernement français auprès de la Porte Ottomane. — Inquiétudes données au Grand Seigneur. — La paix de Bukarest et surcroît d'inquiétudes pour Napoléon. — Fausse politique de la Porte Ottomane. — Tentative de Napoléon pour détacher la Suède de son alliance avec la Russie. — Espoir donné à la Suède de recouvrer la Finlande. — But de Napoléon d'obliger Alexandre à retirer ses troupes du Nord. — Fidélité de Bernadotte à son alliance avec la Russie. — Entrevue d'Abo. — Le trône de France en perspective. — Examen et justification de la conduite du prince royal de Suède.

Les négociations que Napoléon fit entamer auprès d'Alexandre, quand il voulait encore paraître ne pas souhaiter la guerre, ressemblaient à ces précautions oratoires qui n'empêchent point d'arriver à ce que l'on veut dire. Les deux empereurs voulaient également la guerre, l'un pour consolider sa puissance, l'autre pour se soustraire au joug d'exigences insupportables qui dégénéraient en une sorte de vasselage ; car c'en était un en effet que d'exiger d'une puissance comme la Russie qu'elle fermât ses ports au commerce de l'Angleterre, dans le seul intérêt de la France. Il n'y avait donc point d'accommodement possible, et j'ai

déjà dit que dès l'année 1811, Napoléon désirait et prévoyait la guerre contre la Russie. La preuve en serait au besoin dans ces immenses préparatifs qui avaient lieu partout et depuis longtemps d'une manière si évidente, que lorsque M. de Czernischeff prit congé de l'Empereur, et lui dit que ce qu'il aurait de plus agréable à annoncer à l'empereur de Russie, ce serait l'assurance qu'il ne lèverait pas de conscription. Deux puissances continentales seules, à cette époque, n'étaient pas entraînées dans le tourbillon de l'étoile de Napoléon : la Suède et la Turquie. L'Empereur avait porté ses regards sur ces deux puissances voisines de la Russie. Auprès de la Suède, ses efforts avaient été vains, et quoique, de fait, la Turquie fût alors en guerre avec la Russie, le Grand Seigneur n'était plus, comme après l'ambassade de Sébastiani, soumis à l'influence de la France. Toutefois, la vérité est que, au commencement de la campagne de Moscou, la guerre des Turcs contre les Russes donnait une certaine occupation à Alexandre dans le midi de son empire. S'il ne m'était démontré qu'à cette époque Napoléon, ébloui de sa grandeur, était, pour ainsi dire, frappé d'une sorte de vertige, je ne comprendrais pas comment, lui, qui ordinairement savait si bien combiner toutes les chances qui pouvaient concourir au succès de ses entreprises, avant de s'aventurer dans une guerre lointaine et périlleuse, il ne prit aucune mesure efficace, pour s'assurer le concours des Turcs, ou tout au moins pour les détourner de conclure la paix avec la Russie.

Ce n'est pas seulement aujourd'hui que je fais cette réflexion, je l'ai faite dans le temps, devant toutes les personnes qui venaient chez moi, ou avec lesquelles je causais de ces grands intérêts qui occupaient tout

le monde ; et la négligence de Napoléon sur ce point me paraissait d'autant plus inconcevable, qu'il aurait été de l'intérêt de la Turquie de faire cause commune avec la France prête à se précipiter avec cinq cent mille hommes sur son plus dangereux et éternel ennemi. Plus j'ai réfléchi sur ce fait, et plus il m'a été impossible de m'expliquer l'espèce d'insouciance que montra Napoléon à s'assurer de la Turquie avant d'attaquer les Russes. Quelle différence, en effet, avec ces hautes prévisions qui l'avaient si souvent servi par le passé ! Qu'il me soit permis d'en rappeler un exemple tout à fait analogue à la circonstance dont je parle.

En 1806, lors de la guerre de Prusse, et dès que Napoléon prévit que la Russie viendrait au secours de cette puissance, il avait, comme je le disais tout à l'heure, envoyé à Constantinople le général Sébastiani. Cet adroit négociateur s'y prit si habilement, qu'il détermina les Turcs, alors en paix avec la Russie, à lui déclarer la guerre, déclaration qui eut lieu en effet au mois de décembre 1806, et l'on sait quelle a été l'influence de ce succès diplomatique sur la conclusion du traité de Tilsitt.

En 1812, la partie était bien plus belle pour Napoléon, puisqu'il ne s'agissait pas d'entraîner la Porte Ottomane à une déclaration de guerre, la guerre existant déjà. Eh bien, non seulement aucune démarche sérieuse n'eut lieu en 1811 ni en 1812 pour empêcher, ce qui eût été très facile, la Turquie de conclure la paix, mais le gouvernement français ne chercha même pas à détruire ou à combattre les préventions que les ennemis de la France avaient inspirées au Grand Seigneur. On était parvenu à lui persuader que si la Russie succombait dans la lutte, Napoléon ferait avec

elle la paix aux dépens de l'empire ottoman, comme il l'avait faite, en 1797, avec l'Autriche aux dépens de la république de Venise. Le passé justifiait cette supposition. Lors de la guerre qui se termina par la paix de Tilsitt, la France était intervenue pour les Turcs auprès des Russes ; mais elle avait abandonné les premiers après la paix : elle n'avait plus besoin d'eux.

Le Grand Seigneur, prévenu contre la politique française, se tint sur ses gardes. Le général Andréossy, qui fut envoyé à Constantinople, ne fut point écouté favorablement ; on ne témoigna aucune confiance dans les avances de Napoléon : elles succédaient trop brusquement à des années de négligence et d'oubli. Peut-être pourrait-on expliquer par une seule observation la différence qui eut lieu entre la politique de la France en 1806 et en 1812 ; c'est que, à la première de ces deux époques, M. de Talleyrand était ministre des affaires étrangères, et qu'à la seconde, le portefeuille de ce ministère était tombé dans les mains de M. Maret.

Quoi qu'il en soit, les Russes négocièrent de leur côté ; ils firent quelques concessions qu'ils regardèrent comme nécessaires, et sur lesquelles ils avaient bien l'intention de revenir à la première occasion favorable. La fourberie, en politique, sera toujours de mode. On l'appelle habileté.

La paix, conclue à Bukarest, entre la Russie et la Turquie, augmenta les embarras de Napoléon qui ne s'attendait pas à ce résultat. La gauche de l'armée russe, assurée par la neutralité de la Turquie, fut renforcée par le corps de Bagration qui, revenu de la Moldavie, occupa plus tard la droite de la Bérézina, et détruisit jusqu'aux dernières espérances de sauver les débris de l'armée française, réduite à moitié.

On ne comprend pas comment la Porte Ottomane a pu, dans cette circonstance, céder à ses griefs contre la France et se déterminer à mettre fin aux hostilités contre la Russie, lorsque la France attaquait cette puissance avec des forces immenses. Les Turcs n'eurent jamais une plus belle occasion de se venger de la Russie, et pour le malheur de Napoléon, ils la laissèrent échapper. Nous allons voir s'il a été plus heureux dans le nord. Il va s'adresser à un prince français, allié de sa famille, dont il a fait la fortune, mais avec lequel il n'a, à aucune époque, vécu en bonne intelligence.

L'empereur Alexandre avait en Finlande un corps considérable de troupes, destinées à protéger contre les Suédois ce pays dont Napoléon avait consenti l'occupation, pour avoir l'assentiment provisoire d'Alexandre à l'envahissement de l'Espagne. Ce fut pendant les réjouissances d'Erfurt qu'eut lieu cette double spoliation. Ce fut au milieu des fêtes que l'on fit ce trafic d'hommes. Napoléon permit à Alexandre de s'emparer de la Finlande, beaucoup plus importante pour l'empire russe, par sa position géographique, que par sa force et ses produits. Alexandre, à ce prix, promit de fermer les yeux sur l'occupation de l'Espagne.

Quelle fut la tactique de Napoléon, lorsque, étant en guerre avec la Russie, il voulut détacher la Suède de son alliance avec Alexandre ? Il fit observer à Bernadotte qu'il avait une occasion sûre de reprendre la Finlande, de plaire aux Suédois par une conquête qui contribuerait à sa gloire et qui lui attacherait ses nouveaux sujets. Napoléon voulait, par cette alliance, forcer Alexandre à laisser ses troupes dans le nord de son empire, et même à les augmenter sur ce point pour couvrir la Finlande et Saint-Pétersbourg. C'est

ainsi que Napoléon cherchait à entraîner le prince royal dans son parti. Il importait peu à Napoléon que Bernadotte réussît ou non. L'empereur Alexandre n'en eût pas moins été obligé de laisser et d'augmenter son corps de troupes en Finlande. C'était tout ce que Napoléon désirait. Dans la lutte gigantesque où se précipitaient la France et la Russie, la plus petite alliance n'était pas à négliger. Mais dès le mois de janvier 1812, Davout avait envahi la Poméranie suédoise, sans aucune déclaration de guerre et sans motifs apparents. Cette inconcevable violation du territoire pouvait-elle disposer le prince royal de Suède à une alliance, lors même que l'intérêt de son pays ne s'y serait pas opposé? Cela était impossible, aussi Bernadotte prit-il le parti que l'on attendait de lui : il repoussa les offres de Napoléon et se prépara aux événements.

De son côté, l'empereur Alexandre désirait pouvoir retirer le corps de troupes qui occupait la Finlande pour mieux résister à l'immense armée qui menaçait ses États. Ne voulant pas exposer la Finlande à une attaque de la Suède, il eut, le 28 août 1812, une entrevue à Abo avec le prince royal pour s'entendre avec lui et joindre leurs intérêts.

J'ai su que l'empereur de Russie promit à Bernadotte de le soustraire, dans tous les cas, au sort des nouvelles dynasties, de lui garantir sa position, et de lui faire obtenir la Norvège en compensation de la Finlande. Il alla même jusqu'à lui faire entrevoir qu'il pourrait remplacer Napoléon, chose dont j'aurai à parler plus en détail lorsque nous serons arrivés à l'époque de l'occupation de Paris par les souverains alliés. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette démarche et ces promesses d'un grand souverain produisirent

tout l'effet qu'il en devait attendre. Bernadotte adopta toutes les propositions d'Alexandre, et, dès ce moment, la Suède fit cause commune contre celui qu'on appelait, avec raison, l'ennemi commun, et donna le signal de cette défection générale que provoquait depuis longtemps une odieuse et tyrannique suprématie. Cette alliance et la paix des Russes avec les Turcs causèrent de grands désastres.

L'on a beaucoup blâmé la conduite du prince royal ; mais ici la question est toute d'intérêt politique : Bernadotte, Suédois par adoption, pouvait-il préférer l'alliance d'un souverain ambitieux et jaloux, qui n'aurait pas manqué d'exercer des vengeances contre lui, qui avait approuvé la prise de la Finlande, à l'alliance d'un puissant monarque, son redoutable voisin, son protecteur en Suède, et dont l'inimitié pouvait appuyer d'une manière efficace les droits héréditaires du jeune Gustave ? La Suède, en s'unissant à la France, se déclarait, par ce fait même, ennemie de l'Angleterre ; que devenait alors sa marine, son commerce, son existence ?

Il n'y avait, comme on l'a prétendu, dans cette conduite du prince royal, ni haine contre Napoléon, ni envie de nuire à sa première patrie. Si cette alliance a nui, par la suite, à la France, il faut en accuser cette politique qui étouffe tout autre sentiment que celui de l'intérêt du pays. C'était l'intérêt du peuple suédois, que Bernadotte était appelé à gouverner, qui dicta sa résolution, et cet intérêt ne peut être contesté. Il était Suédois, et rien que Suédois ; il n'y a eu de sa part aucune ingratitude, et d'ailleurs on peut dire que Bernadotte était dans une autre position que les rois de la création de Bonaparte, puisque l'Empereur fut au moins étranger à son élévation au rang de prince

royal ; et c'est d'ailleurs bien mal juger les hommes et les choses que de voir dans la conduite du prince royal de Suède, de petites animosités et un esprit de vengeance personnelle. Il y a de l'ignorance et de la mauvaise foi à appeler *insensée*, comme on l'a fait, la marche qu'il a suivie. Il eût au contraire commis une grande faute politique et fait une autre sottise d'agir autrement. Pour bien juger les actions d'un homme, il faut se supposer à sa place, se mettre dans sa position, et se demander ce que l'on aurait fait.

CHAPITRE IX

Bonaparte et ses projets sur la Pologne. — Difficulté de lire dans la pensée de Napoléon. — Idées de Bonaparte au Caire et souvenir de Sulkowski. — Le spoliateur se plaignant de spoliations. — Jugement de Napoléon sur la politique du Nord. — Notes que me dictait le Premier Consul sur la Pologne. — Insertions dans le *Moniteur.* — Souvenir de nos conversations du soir. — Singulier passage du protocole du Congrès de Châtillon. — Examen de ce qu'a fait Napoléon relativement à la Pologne. — Mes avertissements de Hambourg. — La guerre souhaitée par les deux empereurs. — Entretiens avec Davout. — Son enthousiasme pour la guerre. — Aveux publics. — Le triomphe du sabre. — Idée fixe de Napoléon pour son droit d'aînesse monarchique. — Ce qu'aurait fait M. de Talleyrand. — Intrigues contre ce ministre. — M. de Pradt à Varsovie. — Espérances et désappointements des Polonais. — Difficultés qu'aurait éprouvées le rétablissement du royaume de Pologne.

Je consacrerai ce chapitre à l'examen d'une question et au souvenir de faits, dont ceux qui ont été connus dans le temps ont donné lieu à de vives discussions. Voici la question : Bonaparte, avant de partir pour la dernière campagne de Russie, avait-il pris la résolution de rendre à la Pologne son indépendance? Quant aux faits, ils découleront tout naturellement de l'examen même de la question. Bonaparte n'a jamais eu, comme Empereur, la volonté forte et arrêtée de rétablir l'ancien royaume de Pologne dans son intégralité, mais il en a eu de fréquentes velléités

et le vif désir, il a même senti, à une époque antérieure, la nécessité de ce rétablissement, mais ce ne fut pas en lui, surtout en 1812, une de ces volontés tellement *chevillées* que rien ne pouvait les arracher de son esprit. Bonaparte a pu dire qu'il allait rétablir la Pologne; je ne conteste point sur ce fait, mais on voudra bien permettre que ce ne soit pas pour moi une raison de croire à ce que disait Napoléon. Il avait bien dit, et même juré, qu'il n'agrandirait jamais le territoire de l'Empire !

Ce qui fait qu'en général, on s'égare si fréquemment quand on veut pénétrer les secrets du génie de Napoléon, c'est que l'on perd de vue la seule lumière qui puisse servir de guide dans ce chaos mouvant. C'est cette mobilité même des pensées, des plans, des projets de Bonaparte, qui les rend difficiles à saisir ; mais on commence à approcher de la vérité, quand on est frappé de cette idée, que tous les projets, toutes les conceptions de Napoléon, variaient selon les chances de sa fortune. Ainsi, il a pu très bien, à une époque, regarder le rétablissement de la Pologne comme une chose essentielle à la politique européenne, et plus tard, regarder ce même acte comme contraire au développement de son ambition. Qui oserait dire ce qui se passa dans le fond de sa pensée, lorsque, à Dresde, il fut ébloui de sa gloire, et si alors, dans un de ses rêves, l'Empire des Jagellons ne lui apparut pas comme un fleuron de plus à la Couronne impériale !

La vérité est que, et l'on a dû le voir dans ces *Mémoires*, Bonaparte, général en chef de l'armée d'Egypte et Premier Consul, avait à cœur de venger les trois partages de la Pologne, et j'ai eu avec lui vingt conversations des plus intéressantes à ce sujet. Nous étions à cet égard d'un accord parfait, car alors

je désirais aussi ardemment que lui la réparation des odieuses spoliations dont la Pologne avait été la victime. Tel était le langage du général en chef, lorsque, nous promenant sur la terrasse du Caire, nous déplorions la mort de Sulkowski, de ce jeune Polonais que Bonaparte regretta si sincèrement; mais les temps étaient bien changés ! De quel front l'Empereur aurait-il osé dire qu'il s'agissait de venger *d'odieuses spoliations*, lui qui ne cessait de dépouiller tous les souverains de l'Europe, et de prendre tous les pays qui se trouvaient à sa convenance ! Et comment, encore, aurait-il pu alléguer la nécessité de ramener l'équilibre dans les affaires politiques de l'Europe, lui qui avait rompu tout équilibre. Écoutez Bonaparte, Consul, il vous dira comme il me le disait alors :

La France est encore humiliée d'avoir contemplé avec une lâche timidité la destruction d'un royaume comme la Pologne. Les Polonais ont toujours été amis de la France, c'est à moi qu'il appartient de les venger. Jamais il n'y aura de paix stable en Europe, tant que le royaume de Pologne ne sera pas rétabli sur ses anciennes bases, dans son intégrité. Patience!... si je vis vingt ans, je forcerai bien peut-être la Russie, la Prusse et l'Autriche à restituer les provinces que par trois fois elles se sont partagées. La politique des Cours du Nord fut odieuse, infâme, spoliatrice ! »

Alors, sans doute, le Premier Consul était de bonne foi, et il pensait ce qu'il disait, et peut-être si Sulkowski eût vécu, ces idées eussent-elles pris dans son esprit un caractère de solidité qui lui manquait, parce que personne n'en parlait plus à Napoléon, comme l'aurait fait, sans doute, son brave aide de camp polonais; dès lors, au milieu des gigantesques projets de Napoléon, le rétablissement de la Pologne ne fut plus qu'une affaire secondaire, qui n'entra pas dans les nécessités de sa politique.

Ce qui m'explique le refroidissement, je dirais presque l'indifférence de Napoléon, pour la résurrection de la Pologne, c'est que c'était surtout au commencement du Consulat que cet objet occupait particulièrement sa pensée. Oh! alors, combien de fois ne s'en entretint-il pas avec moi, et avec beaucoup d'autres personnes, dont plusieurs peuvent encore s'en souvenir! C'était une des conversations qu'il aimait le plus, et dans laquelle il s'exprimait comme on l'a vu, avec le plus de chaleur et d'entraînement. Si, même, l'on voulait parcourir le *Moniteur* du temps, je pourrais y indiquer plus d'une note sans signature, et sans caractère officiel, que me dicta Napoléon, et que d'ailleurs leur insertion dans ce journal, avec l'énergie de certaines expressions, annoncerait assez n'avoir pu émaner que de Bonaparte seul. C'était le soir qu'il me faisait le plus habituellement de ces sortes de dictées. Alors, les affaires du jour étant terminées, il s'élançait dans l'avenir, et se livrait au besoin de rêver à ses vastes projets. Quelques-unes de ces notes étaient si peu mesurées, que souvent le Premier Consul les déchirait le lendemain, en riant de ses petites fureurs de la veille. D'autres fois, je prenais sur moi de ne pas les envoyer au *Moniteur*, dans la nuit même où il les avait dictées, et quoi qu'il en désirât vivement l'insertion, je lui donnais les raisons, tant bonnes que mauvaises, pour en justifier le retard. Il relisait alors la note en litige et approuvait ma conduite, mais il lui arriva cependant plusieurs fois d'ajouter : « Il n'en est pas moins vrai, qu'avec un royaume de Pologne indépendant, et cent cinquante mille hommes disponibles à l'Orient de la France, je serais toujours maître de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. — Général, lui répondis-je, je suis tout à fait de votre avis ; mais

pourquoi éveiller les soupçons des parties intéressées? Attendez tout du temps et des événements. » Que l'on me pardonne, si je ne négligeais jamais de rappeler ces souvenirs du passé quand ils s'offrent à ma mémoire : j'accueille avec tant de plaisir tout ce qui me reporte à l'époque du Consulat, ne fût-ce que pour tâcher d'oublier l'Empire !

On verra plus tard, et non peut-être sans quelque surprise, Napoléon faire insérer au protocole des séances du Congrès de Châtillon, cette spoliation de la Pologne par les trois principales puissances coalisées contre lui, comme un titre à une paix plus avantageuse, et à des indemnités territoriales pour la France. En bonne politique, il avait raison, mais le canon des étrangers faisait déjà trop de bruit pour que la meilleure raison n'eût pas tort.

Sans doute, lorsque les grands talents militaires de Napoléon, couronnés par d'éclatantes victoires, l'eurent rendu maître de l'Empire des Jagellons, il aurait pu le rétablir. Voyons ce qu'il a fait.

Dès la fin de 1810, et je l'ai dit à cette époque, j'avais la conviction qu'avant dix-huit mois la guerre éclaterait de nouveau entre la France et la Russie. J'en informais l'Empereur au mois d'octobre de cette même année, parce qu'il m'avait demandé mon opinion sur cet objet. Je dois avouer que je ne risquais pas de me tromper en lui annonçant cette guerre comme étant imminente, parce que, conformément aux ordres que j'avais reçus de lui, j'avais pris les renseignements les plus exacts que me fournissaient sans peine ma position à Hambourg, et les nombreuses et importantes relations que j'entretenais dans tout le Nord. Mais un motif particulier me déterminait encore : c'était la certitude que j'avais que l'un et l'autre em-

pereur provoquaient et souhaitaient ardemment la guerre, l'un pour soustraire ses peuples à la ruine dont les menaçait le système continental, et venger ses revers de 1805 et de 1807; et l'autre pour trouver l'occasion d'appuyer par la force ce même système, et de s'acheminer vers cette jouissance d'un droit d'aînesse monarchique qu'il ne perdait jamais de vue.

Après l'intempestive et inutile réunion des villes hanséatiques à la France, lorsque dès le printemps de 1811 je fis un premier voyage à Hambourg pour y chercher ma famille, je fus à même, par les nombreux amis que j'y avais laissés, de recueillir des renseignements qui ne me laissèrent aucun doute sur la justesse de mes prévisions du mois d'octobre précédent, et je vis clairement que l'on s'occupait déjà dans la trente-deuxième division militaire, commandée par Davout, des préparatifs d'une guerre qui ne devait pourtant éclater que l'année suivante. Obligé de voir Davout, je m'entretins avec lui du projet de faire la guerre à la Russie, et je ne lui cachai pas que cette guerre me paraissait inévitable; il ne chercha pas à nier ce projet de Napoléon, voyant à l'assurance avec laquelle je lui parlais que j'étais bien informé. Alors je ne lui dissimulai aucune des difficultés que cette grande entreprise me paraissait offrir, ni aucun des dangers qu'elle me paraissait redouter. Je cherchais surtout à fixer son attention sur les dispositions plus que douteuses de l'Allemagne, de la Turquie et de la Suède. Je lui rappelai que l'exaspération était portée au plus haut degré chez les Allemands que nous avions méconnus, et souvent fort maltraités. Davout me répondait toujours avec le ton d'un homme passionné pour la guerre à laquelle il devait, comme tant d'autres, sa brillante existence, sa subite fortune, et dont il espé-

rait encore davantage; car le sang versé enrichissait toujours. Davout ne doutait de rien : il s'enivrait d'avance du succès, persuadé que là où était Napoléon, ce succès n'était pas douteux. Le passé, je dois le dire, justifiait cette conviction intéressée que l'avenir a démentie.

Dans un de ces entrètiens, je lui disais que si ses désirs et ses espérances se réalisaient et détruisaient mes tristes prévisions, j'espérais que nous verrions renaître ce royaume de Pologne si indignement détruit et partagé. Davout me répondit que ce que je désirais était probable, puisqu'il avait de Napoléon la promesse de la vice-royauté de ce royaume, et que plusieurs de ses camarades avaient la promesse de starosties. Davout tenait ce propos à tant de personnes, que toute la ville de Hambourg et tout le nord de l'Allemagne en avaient connaissance : je ne fus pas fâché de l'avoir amené, par le désir que je lui témoignai de voir rétablir ce royaume, à m'avouer qu'il serait sous sa domination, ce que j'étais loin de souhaiter aux Polonais. Mais je vis dans cette promesse, la cause de cette grande passion pour l'invasion de la Moscovie. L'humeur que me causa cet aveu ne me permit pas de lui taire que si on rétablissait, comme il l'entendait, ce royaume de Pologne, les Polonais pourraient bien trouver extraordinaire qu'on leur donnât un chef étranger, et que l'on distribuât aussi à des étrangers les plus belles propriétés de leur pays. — « Eh ! bon Dieu, peu importent leurs plaintes, me dit Davout, le sabre triomphe de tout et arrange tout; tant pis pour les vaincus. » Je n'augurai rien de bon de pareils projets et de pareils principes. Mes opinions et mes sévères observations augmentèrent l'aversion qu'il avait pour moi.

Malgré les assurances de Davout sur les intentions de Napoléon, je les regardais encore comme un encouragement éventuel. Je conservais l'espoir de voir Napoléon marquer ses premiers pas sous lesquels naissait toujours la victoire, par le rétablissement de la Sarmatie; j'espérais que dans le cas où le royaume de Pologne surgirait de ses ruines, il choisirait une personne d'une famille illustre, environnée de l'estime et de la considération générale; qu'il aimerait cette nation ressuscitée, ferait une alliance avec elle, et porterait avec plus de sûreté son armée dans la capitale de la Russie orientale. D'après la connaissance que j'avais de son caractère et de ses dessins, je pensais qu'il obtiendrait par là l'objet de ses désirs. Il devenait encore l'aîné du roi qu'il aurait établi en Pologne, et je tâchais de le voir arriver à la conclusion d'une paix avantageuse et baptiser le czar du titre d'*empereur de Moscovie*. D'après ses bizarres idées sur son droit d'aînesse, ce changement de titre l'aurait rendu encore l'aîné de ce souverain, comme il s'imaginait l'être de l'empereur François second, parce qu'il l'avait contraint à changer son vieux titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur d'Autriche, qui remplaçait l'archiduc. Si ce qui était bien arrêté dans sa tête se fût réalisé, il ne serait plus resté que le roi d'Angleterre, dont la famille régnante, la plus nouvelle de l'Europe, avant la Révolution, aurait été d'une race royale plus ancienne que la sienne. Dieu sait ce que Napoléon eût entrepris pour arriver à ce dernier degré de son inconcevable délire; n'espérant jamais conquérir l'Angleterre par la force, et ne pouvant la vaincre par des *systèmes*, il aurait mis tout en œuvre pour opérer un changement de dynastie; et son but, d'après ses idées, aurait encors été atteint. Quelque bizarre et

quelque extravagant que ce but puisse paraître, il faut pourtant l'envisager comme un fait positif. L'âge qui avançait, les facultés morales qui diminuaient, n'eussent probablement pas permis l'exécution de ce *dernier* projet de son idée fixe. Mais à part l'Angleterre, c'eût été pour Napoléon, officier d'artillerie destitué en 1795, le comble du bonheur que d'être en 1812 l'aîné des souverains de l'Europe continentale. Comment, avec de telles idées, secondées par de si grands talents et un immense pouvoir, ne pas faire des choses prodigieuses ? et dans quelle cabane n'eût-on pas prononcé son nom pendant des milliers de générations ?

Mais que fait Napoléon pour relever la Pologne et l'enlever à ses ravisseurs ? rien du tout. On a bien publié qu'après la paix de Tilsitt, en juillet 1807, il eut l'intention d'imprimer un grand mouvement à la Pologne, que d'immenses préparatifs avaient été faits pour arriver à ce but, mais que ses ordres furent mal exécutés. Il est facile d'excuser ainsi toutes les fautes d'un grand homme, auquel on n'en veut trouver aucune, quoi qu'il soit homme. Qui pouvait s'opposer à la ferme volonté de Napoléon ? On n'a que trop servilement exécuté ses ordres, même les plus injustes. Que de malheurs n'eût-on pas épargnés, si, au lieu d'exécuter en séides fanatiques ces ordres lancés dans les accès d'un délire ambitieux, on eût laissé au temps son action bienfaisante. Le malheur est que l'on ne se souvient jamais assez de cette vérité : « Le temps adoucit toutes les résolutions de la colère ».

C'était dans cette Pologne régénérée que Napoléon devait trouver les moyens de réussir dans la gigantesque entreprise qu'avait créée son ambition. Il aurait, en marchant sur Moscou, assuré ses derrières et

ses approvisionnements, et, disons-le, sa retraite que des revers pouvaient rendre possible, malheur qui n'a été que trop réalisé ! Napoléon pouvait alors compter sur une nation généreuse et brave, qui lui aurait dû sa nouvelle existence.

Lors du départ de Napoléon pour la campagne de Moscou, M. de Talleyrand touchait au moment d'être rappelé au ministère. Il en fut éloigné par les moyens si ordinaires des coteries, de la calomnie et de l'intrigue. Son esprit droit et sa grande connaissance de l'Europe l'eussent déterminé, je n'en fais aucun doute, à renouveler et à entretenir ces anciens sentiments, si fortement prononcés dans l'âme du Premier Consul, et qui n'étaient pas tout à fait éteints dans celle de l'Empereur. M. de Talleyrand eût contribué avec autant de satisfaction que d'empressement à affaiblir, par un grand acte réparateur, la Russie, la Prusse et l'Autriche.

Ce grand acte réparateur eût eu l'approbation et l'assentiment de tout ce qu'il y a d'hommes généreux. Mais la flatterie et l'adulation restaient en permanence auprès de Napoléon, et l'appât d'un vaste et beau pays à se partager l'emporta sur les vrais intérêts de la patrie. Ainsi vont les affaires du monde ; on dépouillait ceux qui avaient spolié, mais on n'en rendait rien au propriétaire.

L'Empereur ayant été détourné, par des intrigues jalouses, d'emmener M. de Talleyrand avec lui à Varsovie, ne voulut pas cependant n'avoir avec lui que M. Maret pour négociateur, s'il y avait quelque chose à faire, pour le rétablissement de la Pologne. Il avait nommé son aumônier, M. l'abbé de Pradt, ambassadeur à Varsovie. M. de Pradt fut depuis archevêque de Malines, Grand chancelier de la Légion d'honneur

à la Restauration, il est devenu célèbre depuis qu'il n'est plus rien.

Si je n'avais pas autant de fois, à une époque où il n'avait nul intérêt à déguiser sa pensée, entendu Bonaparte s'exprimer, comme il le faisait toujours, sur le projet de rétablir le royaume de la Pologne; si je n'avais été à même d'apprécier, depuis la variabilité de ses idées selon sa position, circonstance sur laquelle j'ai insisté au commencement de ce chapitre, j'aurais cru, en voyant la conduite de Napoléon avec les Polonais, qu'il avait voulu seulement par des bruits avant-coureurs, favorables à leur réintégration, leur jeter en avant de vaines espérances, pour se faire chez eux un grand quartier général, et les tromper par de faux semblants; en voyant même les premières lettres que je reçus alors de quelques généraux, mes amis, qui se trouvèrent avec l'armée sur la Vistule, j'éprouvai des doutes, mais bientôt je fus détrompé par des renseignements plus exacts, comme le fut la diète de Varsovie, après avoir conçu des espérances, que d'abord elle avait cru fondées.

En effet, lors de l'arrivée de Napoléon en Pologne, convaincue comme elle devait nécessairement l'être des sentiments de l'Empereur, la diète de Varsovie déclara le royaume libre et indépendant. Elle regarda comme nuls les différents traités de partage qui avaient eu lieu, et certes la Diète avait le droit d'en agir ainsi. Elle comptait sur la force : l'adresse de la Diète à Napoléon, dans laquelle elle manifestait ces principes, fut mal reçue par lui. Il mit exprès, dans sa réponse, du doute et de l'indécision : le motif n'en pouvait être blâmé. Il venait, pour s'assurer l'alliance de l'Autriche contre la Russie, de garantir à son beau-père l'intégralité de ses domaines. Napoléon déclarait

ne pouvoir prendre part à un mouvement quelconque, ni à une résolution qui pourrait troubler l'Autriche dans la possession des provinces polonaises qui faisaient partie de son Empire. C'aurait été, disait-il, se détacher de son alliance avec l'Autriche, et la jeter dans les bras de la Russie. Quant aux provinces polono-russes, Napoléon déclarait qu'il verrait ce qu'il ferait, si la Providence permettait le succès de leur bonne cause. Ces expressions, vagues et obscures, ne disaient pas même ce qu'il ferait pour les Polonais, si le succès couronnait ses vastes entreprises. Elles jetèrent la défiance chez les Polonais, et les choses n'eurent aucune suite.

Je terminerai ces réflexions sur l'affaire de la Pologne, par une courte observation, toute à l'excuse de Napoléon, et qui me paraît de quelque valeur. La Pologne, comme on le sait, fut partagée successivement entre trois puissances : la Russie, l'Autriche et la Prusse. Napoléon a été en guerre avec chacune de ces trois puissances, mais jamais avec ces trois puissances à la fois. En 1805, il combattait l'Autriche et la Russie, mais la Prusse était neutre ; en 1806, il combattait la Prusse et la Russie, mais l'Autriche était neutre ; en 1809, il combattait l'Autriche, mais la Prusse et la Russie étaient neutres, ou plutôt alliées ; enfin, en 1812, il combattait la Russie, mais l'Autriche et la Prusse étaient alliées : donc, il n'a jamais pu profiter de ses victoires pour rétablir la Pologne sans froisser les intérêts des neutres ou de ses alliés ; donc je serai tenté de conclure que non seulement il n'a pas eu la volonté forte, qui aurait triomphé de tout, mais non plus la possibilité de réaliser les rêves et les projets de vengeance, dont sur les bords du Nil il voulait consoler la mémoire de Sulkowski.

CHAPITRE X

Empire des illusions sur Bonaparte. — Les Russes et les Parthes. — Impatience du caractère de Napoléon. — L'emploi et la valeur du temps. — Vaine espérance de se voir demander la paix. — Propositions rejetées et refus d'Alexandre d'entrer en négociations. — Décrets de Moscou sur le Théâtre-Français. — Motifs de ces décrets. — Deuils nombreux dans Paris et le canon des Invalides. — Désastres de l'armée. — Conspiration de Malet. — Impossibilité de succès. — Commencement de réussite. — L'acte d'un fou. — Détails sur les intrigues des conjurés. — Le duc de Rovigo à la Force. — Je trouve au ministère Lahorie se faisant faire un habit de ministre. — Malet chez le général Hullin. — Arrestation de Malet. — Quatorze condamnés. — Approbation de Napoléon. — Inquiétudes impériales. — Destitution de Frochot pour un mot entendu. — Arrivée de la nouvelle à l'Empereur à Smolensk. — Rapp présent, et détails qu'il me donne. — L'Empereur mécontent. — Appréciation de son pouvoir. — Besoin de revoir Paris. — Véritables motifs du départ de Napoléon. — Fausses accusations. — Réflexions sur la tentative de Malet. — Le 29e Bulletin.

Le caractère de Bonaparte offrait les plus inexplicables disparates ; bien qu'il fût l'homme le plus positif qui ait peut-être jamais existé, je n'en ai point connu qui se laissât plus facilement entraîner au charme des illusions ; en bien des circonstances, désirer et croire étaient pour lui une seule et même chose. Jamais il ne se fit plus d'illusions que dans les premiers temps de la campagne de Moscou, quoique cependant l'espèce de défense négative que firent d'abord les Russes en se retirant sans cesse devant la

marche triomphante de notre armée, à la manière des anciens Parthes, eût dû lui ouvrir les yeux sur le résultat sinon certain, au moins possible, de ce mouvement rétrograde qui ne pouvait résulter que d'un calcul. L'incendie des villes et des villages dans les lieux abandonnés par les armées d'Alexandre semblait cependant prouvèr assez clairement que les Russes voulaient nous attirer dans le cœur de leur empire, et l'opinion de tous les hommes sages, avant même les désastres inouïs qùi marquèrent la plus épouvantable retraite dont l'histoire ait à conserver le souvenir, fut unanime sur ce point que l'Empereur aurait dû passer l'hiver de 1812 à 1813 en Pologne; y fonder, ne fût-ce que provisoirement, comme une grande succursale de son Empire, afin de continuer au printemps suivant le cours de sa vaste entreprise. Mais l'impatience de son caractère le poussait en avant, pour ainsi dire à son insu, comme s'il eût été soumis à l'influence d'un démon invisible plus fort encore que son génie. Ce démon était l'ambition. Lui qui connaissait si bien la valeur du temps, il ne savait pas assez quelle est sa puissance et ce que souvent l'on gagne à savoir attendre; il aurait pourtant dû voir dans les *Commentaires de César*, dont il faisait sa lecture favorite, que César ne fit pas en une seule campagne la conquête des Gaules.

Une autre illusion que se fit Napoléon pendant la campagne de Moscou, et à cet égard, je conviens que l'expérience du passé le rendait peut-être excusable, ce fut de croire que l'empereur Alexandre lui proposerait la paix, quand il le verraît à la tête de son armée sur le territoire russe; mais l'incendie de Moscou lui révéla que c'était une guerre à mort; et lui, habitué à recevoir les propositions de ses ennemis vaincus, il

eut la douleur de voir les siennes rejetées pour la première fois. L'empereur Alexandre, en effet, ne voulut pas entendre parler de négociations. Selon moi, le séjour prolongé de Napoléon à Moscou, ne peut s'expliquer que par cette croyance illusoire que le Cabinet russe changerait d'avis, et consentirait enfin à traiter de la paix. Quant à ses règlements sur la Comédie-Française, datés de Moscou, ce ne fut qu'une petite fourberie de sa politique, pour donner le change aux habitants de Paris sur le véritable état de sa situation dans l'ancienne capitale des Czars. Puisque l'Empereur, devait-on dire, a le loisir de s'occuper des jeux de la scène, c'est que sa fortune lui est fidèle, c'est que tout va au gré de ses désirs ; et une pareille croyance, ingénieusement répandue par les directeurs de l'esprit public, venait merveilleusement à l'appui des fictions dont il embellissait les bulletins de la Grande Armée. Ces bulletins, quoique mensongers sur beaucoup de points, étaient attendus avec une vive impatience ; et quelle femme, quelle mère, ayant son mari ou un fils à l'armée, pouvait, sans un battement de cœur, rompre la bande du *Moniteur !* En effet, que de familles perdirent leur appui ou leur espérance dans cette série de revers ! jamais plus de larmes ne furent versées ; et que c'était un vain bruit que celui du canon des Invalides, annonçant une victoire, pour tous ceux qui, dans le silence de leur retraite, s'occupaient douloureusement à des préparatifs de deuil ! On peut se le rappeler, pendant près de six mois la quantité des habits de deuil fut une chose frappante dans tout Paris.

Quoi qu'il en soit, après un séjour trop longtemps et inutilement prolongé à Moscou, Napoléon en partit dans le dessein d'aller après cette pointe sur une capi-

tale en cendres prendre ses quartiers d'hiver en Pologne; mais la destinée allait se déclarer contraire à Napoléon, et dans cette épouvantable retraite, la rigueur du climat se montra d'accord avec les Russes pour détruire les restes de l'armée la plus formidable que l'on ait jamais vu obéir à un seul chef; et pour trouver dans l'histoire une catastrophe comparable aux désastres de la Bérézina, il faudrait remonter jusqu'à la perte des légions de Varus.

Malgré la tristesse générale répandue dans Paris, malgré les inquiétudes fondées de tant de familles, et les prévisions de ceux qui, éclairés par l'expérience, lisaient dans l'avenir, la capitale était tranquille, lorsque par un effet du hasard, le jour même où Napoléon évacuait Moscou incendié, eut lieu à Paris l'inconcevable et extravagante entreprise de Malet. Ce général, qui avait toujours professé des principes républicains, doué d'ailleurs d'un caractère assez élevé, après avoir été emprisonné, avait obtenu l'autorisation du gouvernement de vivre à Paris dans une maison de santé située près de la barrière du Trône. Les causes de son arrestation avaient eu quelque chose de semblable à celles qui lui coûtèrent la vie; on l'avait arrêté pour avoir manifesté de mauvaises intentions contre le gouvernement impérial, lorsqu'en 1807 Napoléon était occupé en Prusse, et se disposait à aller au-devant des Russes. Malet était d'ailleurs un homme sans aucune importance politique, sans antécédents, sans partisans, privé de l'appui des Corps constitués. Il était du nombre de ceux que Bonaparte appelait, alors qu'il était encore Consul, les grognards de la République. Cet aventurier s'imagina qu'il allait renverser la puissance de Napoléon, détruire l'Empire, rétablir un gouvernement po-

pulaire ; et, pour ne point laisser de prise à ceux qui auraient été tentés de l'accuser d'ambition, il borna ses actes de folie à se nommer gouverneur de Paris.

C'était bien mal connaître l'esprit et les besoins de la France, que de vouloir, pour remplacer l'Empire, malgré ses fautes, lui faire succéder un gouvernement populaire, le pire de tous les gouvernements, sans en excepter le gouvernement absolu, dont, pourtant, on sait bien que je ne suis pas partisan, tant j'ai appris à en connaître les funestes effets. Que pouvait Malet ? absolument rien, et si son gouvernement eût duré trois jours, il eût éprouvé une chance plus favorable que celle à laquelle il devait raisonnablement s'attendre. Il disait l'Empereur mort? Mais une estafette arrivée de Russie, arrêtait tout, ressuscitait Napoléon ; et les proclamations dans lesquelles Malet tuait Bonaparte, s'en allaient être couvertes de confusion, aussi bien que leur auteur. Son entreprise ne fut que l'acte d'un fou. On était trop las de troubles pour se jeter dans les bras d'un Malet, d'un Lahorie, qui avait figuré d'une manière si honteuse dans le procès de Moreau. Cependant, malgré l'évidente impossibilité du succès, il faut avouer que beaucoup de ruse et une grande adresse accompagnèrent le commencement d'exécution de ces ineptes conjurés. Personne n'étant dans leur confidence, ils ne pouvaient avoir aucun plan d'arrêté, et quels partisans, d'ailleurs, auraient pu trouver des hommes nuls, sans consistance, méprisés même, pour opérer un changement dans le gouvernement de la France ?

Que fait Malet? Il rêve dans sa retraite ; dans ses rêveries il se persuade que, si l'on peut accréditer le bruit de la mort de Napoléon, le succès de son entreprise est infaillible. Le monde est pour lui dans sa

prison; s'il devient libre, la France va l'être. Dès lors Napoléon a cessé de vivre le 8 d'octobre. La nouvelle officielle en est arrivée à lui pauvre détenu, et aucun des chefs du gouvernement ne l'a reçue; mais il va agir par surprise. Le 22 d'octobre il s'évade de sa maison de santé, il se rend chez le colonel Soulier qui commandait la dixième cohorte de la garde nationale. La caserne occupée par cette cohorte était située précisément derrière la maison de santé de Malet. Jusqu'ici tout va bien.

Malet s'était muni d'une foule de faux ordres, qu'il avait fabriqués et signés. Il s'annonça à Soulier sous le nom du général La Motte, disant qu'il venait de la part du général Malet.

Le colonel Soulier, apprenant que l'on avait perdu l'Empereur, fondit en larmes : il donna immédiatement l'ordre à l'adjudant de la cohorte de l'assembler et de se rendre aux ordres du général La Motte, auquel il eut même la bonhomie de demander pardon de ce que son état ne lui permettait pas de se lever. Il était alors deux heures du matin. On lut à la troupe, à la lumière, les pièces fabriquées sur la mort de l'Empereur et sur la nouvelle forme du gouvernement. Malet partit alors en toute hâte avec douze cents hommes.

Cela se passait au mois d'octobre. Malet marcha avec sa colonne à la Force; se fit ouvrir cette prison, et en retira les sieurs Guidal et Lahorie qui y étaient détenus. Lahorie était arrêté par ordre de l'Empereur, parce qu'il avait voulu se débarrasser, en l'envoyant en Amérique, de ce misérable agent de la conspiration Georges. Il allait être transporté à Nantes. Guidal avait été arrêté dans les environs de Marseille, comme soupçonné d'un vil espionnage pour l'amiral anglais qui se trouvait devant Toulon. On

allait le transférer à Marseille, pour y être jugé ; mais le hasard voulut qu'un retard involontaire dans l'exécution de l'ordre, le rendît le troisième acteur de cette échauffourée.

Après avoir embrassé Lahorie et Guidal, Malet leur annonça la mort de l'Empereur, le changement de gouvernement ; leur communiqua ses ordres et leur donna rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville. Par suite de ces ordres, le ministre et le préfet de police furent arrêtés dans leur hôtel.

J'étais à Courbevoie ; j'en revenais ce jour-là, comme cela m'arrivait souvent, pour déjeuner chez le ministre de la police. On peut juger de ma surprise, lorsque le portier m'annonca et l'arrestation du duc de Rovigo, et sa translation dans la prison de la Force. Je pénétrai dans les appartements, et l'on m'informa, à mon grand étonnement, que le nouveau ministre éphémère était occupé à se faire prendre mesure de son nouvel habit. Un tel acte caractérisait si complètement le conspirateur, que je sus tout de suite à quoi m'en tenir.

Le ministre de la Guerre allait être aussi arrêté. Mais Lahorie courut appeler le général Guidal qu'il avait d'abord chargé de cette opération, et l'atteignit avant qu'il ne fût arrivé à l'hôtel du ministre. On croit qu'il avait besoin du secours du détachement confié à Guidal, pour agir avec plus de sûreté contre le ministre de la police, le duc de Rovigo. Ainsi cette circonstance seule du besoin de la petite troupe au quai Malaquais, empêcha le ministre de la Guerre d'aller faire un tour à la Force, comme son collègue.

Malet, de son côté, se rendit chez le général Hullin qui commandait Paris. Il lui déclara qu'il était chargé

par le ministre de la Police de l'arrêter, et de mettre les scellés sur ses papiers. Hullin lui demanda d'exhiber son ordre. Hullin entra dans son cabinet où Malet le suivit, et, au moment où Hullin se retournait pour s'expliquer avec Malet et examiner ses pièces, celui-ci lui tira un coup de pistolet dans la figure. Hullin tomba; mais la balle entra dans la joue, sans le tuer. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le capitaine, dont Malet s'était fait suivre, et qui l'accompagnait chez Hullin, ne trouva rien dans tout cela que de fort ordinaire, qu'il ne bougea pas, et que Malet se rendit fort tranquillement chez l'adjudant général Doucet. Le hasard voulut qu'un inspecteur général de police fût venu pour des renseignements à l'état-major général où se passaient ces scènes. Il reconnut Malet et l'interpella, comme un homme sous sa surveillance, en lui déclarant qu'il ne devait pas sortir de sa maison de santé, sans qu'il allât le chercher, ou sans l'envoyer chercher, et il donna l'ordre de l'arrêter provisoirement.

Malet, voyant qu'il était perdu, voulut prendre dans sa poche un pistolet ; mais on s'aperçut de son mouvement, et trois personnes, qui étaient avec lui, l'empoignèrent et le désarmèrent.

Ainsi finit cette conspiration, remarquable par son succès de quelques heures, et par une fin tragique plus rapide encore ; conspiration qui, véritable folie, n'en coûta pas moins la vie à quatorze personnes. Excepté Malet, Guidal et Lahorie, les onze autres n'étaient que des machines obéissantes et des dupes. On a dit, dans le temps, et répété depuis, que si l'Empereur eût été à Paris, cette exécution n'eût pas été si considérable. On a ajouté qu'il fut alarmé du nombre des exécutions, et qu'il s'était écrié : « C'est

un massacre, c'est une fusillade!... Quelle impression cela va-t-il faire dans Paris? » Tout cela est inexact: il est certain que Napoléon apprit avec plaisir cette punition sévère et prompte d'un attentat à son pouvoir. Il avait autant d'humeur contre cette audacieuse entreprise, que de mépris pour la facilité avec laquelle elle s'exécuta; et, certes, la sévérité qui a succédé à l'imprévoyance et à la faiblesse, ne l'a pas trop dédommagé des inquiétudes que lui ont inspiré ces événements. Il était toujours plus effrayé de l'intérieur que du dehors, et il savait bien que s'il avait des armes contre les rois, il n'avait aucun pouvoir contre l'opinion publique. Il a volé à plus d'une victoire, pour avoir un moyen de plus de réagir sur la France. Vainqueur au dehors, inquiet au dedans, tout rassemblement de peuple, toute assemblée publique, le faisaient trembler. Que devait-ce être dans la crise où il se trouvait? On connaît le sort, qu'attirèrent sur l'estimable M. Frochot, préfet de la Seine, ces deux mots qui lui furent adressés par un employé de la préfecture, qui le rencontra revenant à Paris: *Fuit imperator*. Victime d'une crédulité bien naturelle, car enfin l'Empereur n'était pas immortel, il éprouva une destitution de colère, qui indigna tout le monde. L'opinion publique lui a rendu justice, et il en a reçu depuis un témoignage honorable de la part du conseil général du département de la Seine.

Telle fut la conspiration de Malet, et tel fut le sort de ce fou et de ses complices (1). Cet événement ne produisit pas un très grand effet dans Paris, au mo-

(1) La scène de la conspiration avait éclaté dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812. Le 28, Malet et vingt-quatre autres complices furent traduits devant une commission militaire; le lendemain 29, la commission condamna à mort Malet, Laborie, Guidal, et avec eux,

ment où il se passa, parce que l'on en apprit l'issue presque en même temps que la nouvelle ; mais les oisifs se divertirent beaucoup de ce que le ministre et le préfet de la police avaient été mis en prison, par des hommes qui, la veille encore, étaient leurs prisonniers. Le lendemain, j'allai voir Savary, que je trouvais encore tout stupéfait de sa mésaventure. Il savait déjà que l'on se moquait de lui dans Paris à cause de son arrestation, quoi qu'elle n'eût duré qu'une demi-heure. C'était Guidal qui s'était présenté à son hôtel, accompagné de Lahorie, ils l'avaient saisi en chemise, l'ayant trouvé couché, et ne lui laissèrent qu'à grand-peine le temps de s'habiller ; toute défense de sa part aurait été inutile, et il fit en cette circonstance ce que tout autre aurait fait à sa place.

L'Empereur ayant, comme je l'ai dit, quitté Moscou, le jour même de l'échauffourée de Malet, c'est-à-dire le 19 d'octobre, ce fut à Smolensk qu'il en apprit la nouvelle. Rapp, qui avait été blessé avant d'entrer à Moscou, mais dont les blessures à peu près guéries lui avaient permis de revenir avec Napoléon, était auprès de lui, quand on lui remit les dépêches qui contenaient les événements dont Paris venait d'être témoin. Rapp m'a assuré depuis que Napoléon fut très agité en les lisant. Il s'emporta contre l'inutilité et l'impéritie de la police, accusa la négligence de Savary, et en cette circonstance il avait tort ; si Savary n'avait pas découvert la conspiration de Malet, cela prouvait seulement qu'il ne l'avait pas faite, car toutes les fois qu'une police quelconque vient dire à un souverain qu'elle a découvert une conspiration, il peut être sûr

onze officiers ou sous-officiers convaincus d'avoir favorisé la conspiration. Les condamnés furent fusillés le même jour, à quatre heures de l'après-midi, dans la plaine de Grenelle. D. L.

que cette police y était pour quelque chose. « Napoléon ne se contenta pas, me dit Rapp, de se plaindre de la négligence des agents de son autorité. « Voilà donc, « me dit-il, à quoi tient mon pouvoir ? Quoi ?... Il est « donc bien aventuré s'il suffit d'un seul homme, d'un « détenu, pour le compromettre ! Ma couronne est donc « bien mal affermie sur ma tête, si dans ma capitale « même, un coup de main hardi de trois aventuriers « peut la faire chanceler ! Rapp, un malheur n'arrive « pas seul ; c'est le complément de ce qui se passe ici. « Je ne puis pas être partout, mais il faut que je revoie « ma capitale ; ma présence y est indispensable pour « remonter l'opinion. Il me faut des hommes et de « l'argent ; de grands succès, de grandes victoires « répareront tout. Il faut que je parte. »

Tels furent les motifs qui déterminèrent l'Empereur à quitter le plus promptement possible son armée. Ce n'est pas sans indignation que j'ai vu des gens donner pour cause à son départ précipité, la lâcheté, la faiblesse, la crainte. Lui, craindre ! lui, lâche ou poltron ! Eh ! vraiment, vous le connaissez bien ! Il n'était jamais plus heureux que sur un champ de bataille, plus tranquille qu'au milieu des dangers ; mais dites qu'il tremblait à la seule idée d'une phrase louche dans un pamphlet, et vous aurez raison. Au surplus, j'ai toujours conçu la vive inquiétude qui s'empara de lui en apprenant l'entreprise de Malet ; les réflexions qu'il fit devant Rapp, il comprit que le public pouvait les faire ; que l'effet moral d'une pareille tentative était à redouter puisqu'il tendrait à faire évanouir ces prestiges de force et de stabilité dont tous ses efforts avaient pour but d'entourer son gouvernement. Et qu'eût-ce été, si, moins précipité dans son aventureuse conspiration, Malet l'eût retardée, si elle eût coïncidé

avec l'arrivée à Paris de ce fameux vingt-neuvième bulletin, qui jeta dans la capitale une consternation telle que l'on n'en avait pas vue depuis son avènement au pouvoir; bulletin qu'il eut l'audace de terminer par cette assurance insolente : « l'Empereur se porte bien ! »

(1) Il y a dans l'original : « La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. » C'etait tout naturel de répondre ainsi aux bruits qu'avait répandus Malet de la mort de l'Empereur. Ce n'est pas là, comme le dit Bourrienne, une « assurance insolente ». (D. L.)

CHAPITRE XI

Murat abandonnant l'armée. — Ney et Eugène. — Facilité des Italiens à supporter le froid. — Arrivée de Napoléon à Paris. — Fouché à Paris et craintes du duc de Rovigo. — Suites de l'affaire Malet et destitution de M. Frochot. — Mépris des formes légales. — Besoin de Napoléon de réparer ses pertes. — Plaintes universelles. — Activité incroyable et création d'une nouvelle armée. — Institution de Gardes d'honneur. — Fausse position du roi de Prusse. — Défection du général Yorck et condamnation simulée. — Inquiétudes de Napoléon. — Convocation d'un Conseil privé. — Les sages avis rejetés et la guerre résolue. — Situation de l'Espagne. — Faiblesse et rétractation du Pape. — Le comte Louis de Narbonne à Vienne. — Négociations inutiles. — Second Conseil privé. — La vieille étiquette. — La régence déférée à l'Impératrice. — Marie-Louise et la reine Blanche.

Ce fut pour les causes que j'ai dites dans le chapitre précédent que Napoléon revint précipitamment à Paris, laissant d'ailleurs les débris de son armée aux soins des plus habiles généraux, de Murat, qui avait commandé la cavalerie avec tant de gloire, mais qui abandonna l'armée pour retourner à Naples; de Ney, le héros encore plus que le prince de la Moskowa, dont le nom sera éternel dans les fastes de la gloire, et la mort éternelle aussi dans les vengeances de parti. Eugène, plus qu'aucun autre chef, sut maintenir une sorte de discipline parmi ses Italiens, au milieu du désordre général, et l'on a remarqué que les soldats du midi, engagés dans la cruelle campagne de Moscou,

supportèrent mieux que les soldats nés sous des climats moins chauds, la rigueur du froid, comme si la nature avait donné aux hommes habitués à une température extrême la faculté de supporter la fatigue d'une température opposée.

Napoléon arriva à Paris le 19 de décembre à 8 heures du soir, accompagné de Caulaincourt, dont le frère avait été tué à la bataille de la Moskowa. Caulaincourt l'ayant accompagné, venait par conséquent de passer quinze jours en tête à tête avec lui. Je sus que l'Empereur revenait fort mal disposé contre Savary, à cause de l'affaire de Malet, et quoique Caulaincourt ait constamment cherché à le disculper, Napoléon n'en était pas moins prévenu contre son ministre qui n'avait pas plus à se reprocher la conspiration de trois fous, que Bonaparte le froid qui avait détruit son armée. Cependant, dans Paris, on croyait généralement à la destitution du duc de Rovigo, et la présence de Fouché à Paris contribuait à donner du poids à cette croyance. Il n'en fut rien, et, appréciant mieux les choses de près que de loin, Napoléon dit, entre autres choses, sur l'arrestation du ministre de la Police, que lui-même était chaque jour à la merci du chef de bataillon qui commandait le poste de sa garde aux Tuileries. Napoléon, également prévenu contre M. Pasquier, préfet de police, n'usa d'aucune sévérité envers lui ; toute sa colère tomba sur M. Frochot, pour qu'il y eût quelqu'un de destitué, et il le remplaça par M. de Chabrol, gendre de l'architrésorier, et alors préfet de Savone, où il sut concilier les devoirs que lui imposaient ses fonctions avec ceux que lui inspiraient, comme homme, les vertus et les malheurs du Pape, pendant sa longue résidence dans le chef-lieu du département de Montenotte. J'avais eu quelquefois

l'occasion de voir M. de Chabrol (1), attaché en qualité d'ingénieur des ponts et chaussées, à l'expédition d'Egypte ; je l'ai revu depuis, surtout à l'époque de la Restauration, et je n'ai jamais eu qu'à me louer de mes relations avec lui.

Le retour de Napoléon à Paris ne ressembla pas à ses retours précédents, après les deux campagnes de Vienne et la campagne de Tilsitt, quand il revenait chargé de lauriers; et rapportant la paix pour prix de ses triomphes. On ne manqua pas de remarquer que le premier grand désastre qu'il eût éprouvé avait accompagné la première entreprise qu'il eût tentée depuis son mariage avec Marie-Louise, et alors plus que jamais ce fut une croyance populaire que la présence de Joséphine lui avait porté bonheur, et, superstitieux comme il l'était quelquefois, je ne voudrais pas jurer qu'il n'accueillit jamais au fond de son âme ce préjugé répandu dans le peuple.

Ce fut à dater de cette époque que Napoléon ne garda plus même les apparences légales dans les actes de son gouvernement. Il se jeta dans l'arbitraire, pensant que les circonstances graves où il se trouvait excuseraient tout. Au milieu de ses revers, il avait vu avec une sorte de satisfaction les États-Unis d'Amérique déclarer la guerre à l'Angleterre, quoique

(1) Lorsque la Restauration survint, M. de Chabrol fut maintenu, malgré toutes les intrigues qui s'agitaient autour de lui. Nommé Conseiller d'État et investi de la confiance du roi, il se dévoua tout entier aux soins de la vaste administration qu'il a dirigée pendant dix-huit ans. Louis XVIII répondit un jour aux détracteurs de M. de Chabrol : « Il a épousé la ville de Paris, et j'ai aboli le divorce. » Charles X donna aussi toute sa confiance à M. de Chabrol, qui conserva sa préfecture jusqu'en 1830. Depuis cette époque, jusqu'au moment de sa mort, en 1843, il resta complètement étranger aux affaires publiques. Il avait été député de 1816 à 1830. (D. L.).

ce fût une bien faible compensation aux pertes qu'il avait faites sur le continent. Son activité naturelle, loin de l'abandonner, sembla prendre un accroissement nouveau dans la crise où il était engagé. La volonté forte de réparer ses revers, la nécessité d'user de grands moyens, le besoin de détourner l'attention publique des désastres de l'armée française à la Bérézina, d'obliger le monde à s'entretenir des victoires nouvelles qui lui apparaissaient comme non douteuses dans un prochain avenir, le désir de faire cesser les plaintes qui s'élevaient de toutes parts comme un concert universel, toutes ces causes le déterminèrent à lever des impôts illégaux, pensant que la fin justifierait les moyens, et à recourir enfin à des mesures condamnables sous tous les gouvernements.

Quelque inexplicables qu'aient été les moyens employés alors par l'Empereur pour se procurer des ressources, il est juste, tout en blâmant, de reconnaître que c'était une nécessité de son système de gouvernement, et qu'il donna une impulsion rapide et presque incroyable à tout ce qui pouvait réparer ses pertes et lui donner encore une attitude capable de résister à ses ennemis, et de ramener la victoire sous ses drapeaux. Tout marche de front : on crée une artillerie nouvelle ; des hommes sont appelés par masses, les plus grands sacrifices sont exigés, et, pour ainsi dire, arrachés par la puissance encore magique de Napoléon ; l'œil de l'Empereur est partout.

On obéissait ; mais que de plaintes dans toute l'étendue de l'Empire ! Je les entendis retentir à Paris, où tant de familles furent consternées par le rappel frauduleux d'un grand nombre de jeunes gens qui avaient satisfait aux exigences de la conscription. Tel d'entre eux avait payé un remplaçant jusqu'à la

somme énorme de quinze mille francs, qui dut servir de sa personne, sous le titre de Garde d'honneur ; car ce fut à cette époque que Napoléon créa les Gardes d'honneur : création qui jeta une sorte de terreur dans les classes les plus élevées et les plus riches de la société, que cette mesure atteignait particulièrement. J'appris par les correspondants que j'avais conservés sur divers points de l'Europe, que cette levée d'un genre nouveau déplut surtout en Hollande, où un malheureux père offrit les sacrifices les plus considérables pour sauver son fils, sans pouvoir fléchir Napoléon, qui dès lors commença à croire que le dernier homme et le dernier écu étaient sa propriété.

Cependant quelle que fût l'activité de Napoléon à pressurer la France et à organiser des corps nouveaux, les malheurs de la campagne de Russie s'appesantissaient de jour en jour sur sa cause, et la rendaient de plus en plus douteuse. Le roi de Prusse avait été contraint de jouer un rôle qui ne convient qu'à la faiblesse en s'alliant à la France, au lieu de se déclarer ouvertement pour la cause de la Russie, qui était la sienne. Alors eut lieu la défection du général Yorck, qui, comme l'on sait, commandait le contingent prussien dans l'armée de Napoléon, et dont la division faisait partie du corps d'armée placé sous le commendement du maréchal Macdonald. Je n'oserais trop caractériser la conduite que tint le roi de Prusse lors de cette défection, qui donnait aux autres alliés de Napoléon un exemple que tous finirent par suivre. Le roi de Prusse, bien certainement satisfait intérieurement de la conduite du général Yorck, le fit juger et condamner comme ayant agi contre sa volonté, et, peu de temps après, ce prince commandait en personne ses armées tournées contre les nôtres.

La défection des Prussiens produisit surtout un fâcheux effet moral. Avec les innombrables levées d'hommes que l'on enrégimentait de toutes parts, quelques milliers d'hommes de plus dans les rangs ennemis n'avaient pas une grande importance matérielle. Mais c'était un signal, et ce signal ne laissait pas de doute en France sur les dispositions de nos alliés en Allemagne. On vit bien que cette défection en entraînerait d'autres. Napoléon, que sa sagacité n'abandonnait jamais dans les plus grands embarras, comprit tout ce que cet événement portait de chances funestes pour l'avenir.

Il assembla un Conseil privé, composé des ministres, des ministres d'État, et de quelques Grands Officiers de sa Maison. M. de Talleyrand, Cambacérès et le président du Sénat y furent appelés. Napoléon leur demanda si, dans une conjoncture pareille, et qui compliquait les difficultés de notre position, il fallait entrer en négociation ou se préparer à une guerre nouvelle. Cambacérès et M. de Talleyrand se prononcèrent pour la paix que Napoléon, avec son caractère, ne pouvait pas vouloir après une défaite, aussi ne furent-ils point écoutés. Mais le duc de Feltre, sachant comment il fallait toucher la corde sensible dans l'âme de Bonaparte, osa dire qu'il regarderait l'Empereur comme déshonoré s'il consentait à l'abandon du moindre village réuni à l'Empire par un Sénatus-Consulte. Voilà ce qui s'appelle parler! aussi son opinion fut-elle adoptée, et la guerre continua. Ce n'est pas, je l'avoue, que, dans mon opinion personnelle, je blâme autant Napoléon d'avoir hésité à traiter alors que de ne l'avoir pas fait sérieusement et de bonne foi à Dresde, lorsque les journées de Lutzen et de Bautzen eurent réparé l'honneur de nos armes, et prouvé qu'à

la retraite de Moscou la rigueur du climat nous avait plus vaincus que les Russes.

Pendant les grands préparatifs de l'Empereur pour la nouvelle campagne qu'il allait entreprendre, les affaires d'Espagne n'étaient signalées ni par de grands revers, ni par de grands succès. Le moment de l'évacuation de la Péninsule n'était pas encore arrivé. L'Espagne présentait le tableau d'un vaste incendie prêt à s'éteindre faute d'aliments.

Lors du retour de Napoléon à Paris, le Pape était toujours à Fontainebleau. Il se détermina à accéder à un arrangement et à signer un acte, qui selon l'Empereur devait mettre fin à leurs longs différents. Comme il avait été circonvenu par quelques membres du clergé, il voulut bientôt se rétracter ; circonvenu de nouveau par ceux des cardinaux qui avaient précédemment encouru la disgrâce de l'Empereur, et qu'on lui avait rendus. Il renia alors l'espèce de nouveau Concordat auquel il avait accédé par faiblesse, et Napoléon, occupé alors d'affaires bien autrement importantes pour lui, envoya sans façon promener le Saint-Père, et fit publier l'acte consenti par le Pape. Mais, dans la position où les chances malheureuses de la dernière guerre avaient placé Bonaparte, il n'eut pas le loisir de faire une longue attention aux nouvelles difficultés que suscitait Pie VII. On peut dire qu'alors il était tout entier de l'autre côté du Rhin. Il était malheureux, et les puissances qui lui étaient le plus intimement alliées se séparèrent de lui, comme il aurait dû s'y attendre, et l'Autriche ne fut pas la dernière à imiter l'exemple donné par la Prusse.

Dans ces circonstances difficiles, l'Empereur qui depuis quelque temps avait su apprécier l'esprit, l'adresse, la dextérité du comte Louis de Narbonne, l'en-

voya à Vienne, en remplacement de M. Otto (1). Napoléon savait que l'empereur d'Autriche, ayant vu l'armée prussienne se joindre aux armées russes qui s'avançaient vers la Bohème, se disposait à se joindre à ces armées combinées ; il espérait encore prévenir un rapprochement si redoutable pour lui ; mais M. de Narbonne ne fut point écouté dans ses propositions pacifiques. L'occasion de se venger sans danger était trop belle pour que l'Autriche la laissât échapper.

Alors Napoléon vit clairement que puisque l'Autriche l'abandonnait, en refusant son contingent, bientôt elle allait prendre parti contre lui, et que, bientôt, il aurait l'Europe entière à combattre ; mais son audace en fut étonnée sans en être intimidée. Cependant une partie des princes de la Confédération du Rhin lui demeurait encore fidèle, et lui, ses préparatifs étant terminés, il songea enfin à aller reprendre en personne le commandement de son armée, miraculeusement renouvelée. Mais cette fois, avant de partir, Napoléon, effrayé par le souvenir de la tentative de Malet, et voulant s'assurer que de pareilles entreprises n'auraient pas lieu en son absence, ne déposa pas, comme il l'avait toujours fait précédemment, pendant ses absences, les rênes du gouvernement intérieur

(1) Le chevalier Louis de Narbonne, maréchal de camp au moment de la Révolution, fut commandant en chef des gardes nationales du Doubs en 1790 et ministre de la Guerre du 6 décembre 1791 au 9 mars 1792. Pendant son ministère, il visita les frontières et fit, a la suite de cette inspection, un brillant rapport à l'Assemblée législative sur les ressources militaires de la France. Il organisa trois armees sous les ordres des généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. Fait général de division en 1809, il remplit plusieurs missions diplomatiques ; fit la campagne de Russie en qualité d'aide de camp de l'Empereur, fut ambassadeur à Vienne en 1813, puis commandant de la place de Torgau, où il mourut la même année, âgé de cinquante-huit ans. (D. L.

entre les mains du Conseil des ministres, présidé par l'archichancelier. Il confia la régence de l'Empire à l'Impératrice Marie-Louise, et l'entoura d'un Conseil de Régence. Or, comme jamais l'ancien régime n'a été plus vivace que sous l'Empire, où tout se modelait sur la tradition des vieilles étiquettes, on se mit à compulser les chartes de l'ancienne monarchie, pour savoir ce qui avait eu lieu, aux différentes époques de l'histoire où le gouvernement de l'Etat avait été confié à des régentes. Ce beau travail, renouvelé des trois races des rois de France, étant terminé, Napoléon convoqua un nouveau Conseil privé, où Marie-Louise fut reçue avec tout le cérémonial possible, et dans lequel l'Empereur délégua son pouvoir à la fille de l'empereur d'Autriche, comme saint Louis partant pour les croisades le déposait entre les mains de la reine Blanche. Mon successeur auprès de Napoléon, M. de Meneval, fut placé par lui auprès de la régente, avec le titre de secrétaire des commandements et certes il ne pouvait faire un meilleur choix.

CHAPITRE XII

Insurrections partielles. — Napoléon-Ville. — M. de Steuve, agent de la Cour de Russie à Altona. — Mécontentement des habitants et excitations à la révolte. — Soulèvement de la populace à Hambourg. — Incendie des postes français. — Pillage de bâtiments chargés. — Les autorités françaises respectées. — Inaction des autorités. — Papiers emballés. — M. de Chaban et le général Carra-Saint-Cyr. — Commission militaire spéciale. — Révolte à Lubeck. — M. Humbert de Flogny. — Mauvaise conduite de quelques agents français. — Insurrections générales dans les campagnes. — Un sous-préfet sauvé de la fureur du peuple. — Le préfet de Hambourg et aliénation mentale. — Faux bruit sur l'approche d'un corps d'armée russe. — Exécutions, horreur et indignation. — Dissolution de la commission militaire. — Les troupes françaises repliées sur Hambourg. — Évacuation de Hambourg par les autorités françaises. — Mécontentement de l'Empereur. — Griefs contre le général Carra-Saint-Cyr. — Belle défense de Magdebourg par Lemarois. — Intrigues couronnées de succès. — M. Leroy victime de sa bonne conduite.

Longtemps avant que Napoléon partît de Paris pour rejoindre son armée, dont le gros était en Saxe, des insurrections partielles s'étaient manifestées sur plusieurs points. Quoiqu'il eût fait construire dans la Vendée une ville nouvelle, sous le nom de Napoléon-Ville, on parlait de troubles dans la Vendée, mais il ne s'agissait que de quelques rumeurs peu inquiétantes, et l'intérieur de l'ancienne France était encore dans un état de tranquillité satisfaisant. Mais il n'en était pas de même des provinces annexées par la force aux

extrémités de l'Empire, surtout dans le nord, et particulièrement dans ces malheureux pays hanséatiques auxquels, depuis ma résidence à Hambourg, je n'ai jamais cessé de porter le plus vif intérêt. Non seulement j'y fis, comme je l'ai dit, plusieurs voyages depuis l'époque où mes fonctions avaient dû cssser, mais j'y entretins des correspondances si intimes et si sûres, que je puis garantir comme si je l'avais vu, ce que j'ai encore à dire des événements qui se passèrent dans ces provinces au commencement de 1813 et plus tard. Tous ces faits me furent encore confirmés, quand Louis XVIII me donna, en 1815, une mission pour Hambourg.

M. de Steuve, agent de la Cour de Russie, qui vivait à Altona, en apparence comme simple particulier, profita de l'exaspération qu'avaient produites les mesures prises à Hambourg. Il travailla avec succès à tromper toutes les polices par sa prudence et sa sagacité ; ses mesures furent si bien concertées, qu'il fut promptement informé de la déroute de la Grande Armée à Moscou et de l'approche des troupes alliées. Secondé par l'intelligence et l'activité d'un sieur Hanft, de Hambourg, M. de Steuve profita du mécontentement et de l'indignation du peuple, si tyranniquement gouverné, et saisit avec habileté l'occasion qui se présenta d'y produire une explosion.

Le 24 février 1813, entre huit et neuf heures du matin, un événement particulier auquel le peuple prit part donna le signal de la révolte. Un individu rentrant à Hambourg par la porte qui regarde Altona, ayant refusé de se laisser fouiller par un douanier du poste, celui-ci le maltraita et lui fit même des blessures graves. En un instant la populace se souleva, chassa le poste et mit le feu au corps-de-garde. Cette populace,

excitée et guidée par des agents secrets, surprit d'autres postes français où elle se livra aux mêmes excès et commit les mêmes désordres. Le bureau de la douane située sur le port de Baum-Hauss fut le plus maltraité ; cette tourbe furieuse une fois déchaînée arrêta le départ de quelques navires et en pilla la cargaison. M. Pyonnier, qui avait succédé à M. Eudel dans les fonctions de directeur des douanes, s'étant présenté sur le lieu de cette scène pour tâcher de mettre un terme au tumulte, non seulement ne put se faire entendre, mais il fut contraint de se retirer, non sans avoir couru les plus grands dangers, car il ne dut la vie qu'à la protection et au dévouement d'un habitant qui le cacha chez lui.

Enhardis par ces premiers exploits, les révoltés se répandirent bientôt dans toute la ville ; ils arrachèrent les aigles et les armoiries impériales placées au-dessus des portes des divers bureaux ; cependant il y avait alors comme une espèce d'ordre dans leur déchaînement contre les insignes françaises, car ils ne se livrèrent plus à aucun pillage et ne firent aucun dégât. Ils n'insultèrent aucune des maisons occupées par les autorités françaises. Surprises par une émeute aussi inopinée, ces autorités rentrèrent à leur domicile, ce qu'elles purent faire sans empêchement. Tous les habitants honnêtes et étrangers au tumulte rentrèrent également chez eux et personne ne se montra au dehors.

Depuis le départ du prince d'Eckmühl pour la campagne de Russie, le général Carra-Saint-Cyr commandait à Hambourg. Il s'occupa, au premier bruit de la révolte, à faire emballer ses papiers ; et, de leur côté, le comte de Chaban, M. Konning, préfet de Hambourg, et M. Daubignosc, directeur de la police,

en firent autant. M. de Chaban s'empressa d'envoyer chercher au trésor soixante mille francs qui lui étaient dus; mais on ne prit, dans le premier moment, aucune mesure de répression ni de sûreté. Après bien du temps perdu, le général Carra-Saint-Cyr envoya cependant demander du secours à Altona. Vers quatre heures du soir seulement, un détachement de hussards danois arriva à Hambourg; la populace fut bientôt dispersée, et, au moyen de nombreuses patrouilles qui parcoururent la ville pendant la nuit, on la préserva d'un pillage général, dont un plus long délai l'eût sans doute rendue victime. Tous les citoyens honnêtes et les propriétaires de toutes les classes s'assemblèrent le lendemain; ils pourvurent au moyen d'assurer la tranquillité intérieure, et les troupes danoises purent retourner à Altona. Alors les autorités se mirent à la recherche des coupables, plusieurs individus furent arrêtés; on nomma une commission militaire *ad hoc*, chargée de les juger, mais sa sévérité ne se fit sentir qu'à un seul Courlandais nommé Kupfer, lequel ayant été convaincu de s'être trouvé dans le groupe le plus ardent des révoltés, fut condamné à être fusillé et subit sa condamnation.

Le 26 février, une émeute pareille eut lieu à Lubeck. On voulut commettre des excès sur les autorités françaises; les bons citoyens se réunirent aussitôt, les préservèrent de tout outrage, et les escortèrent pour qu'elles pussent aller en sûreté à Hambourg, où elles arrivèrent le 27. A leur tête se trouvait M. Humbert de Flogny, auditeur sous-préfet. Il s'était fait estimer à Lubeck, par la douceur et les formes de son administration. La populace de Lubeck en voulait spécialement à un commissaire de police, généralement méprisé à cause de sa conduite privée et de son admi-

nistration arbitraire et insolente. La populace révoltée se porta aussi chez le directeur des postes Lejeune, que l'on accusait, à Lubeck, d'une extrême dureté dans sa gestion, et même de peu de délicatesse.

Le désordre et la précipitation de ces fuyards à se rendre à Hambourg y répandirent d'abord l'alarme et la consternation. On crut le danger plus grand, parce qu'ils s'étaient fait escorter par un corps de troupes imposant.

Là ne se borna pas la révolte pour se soustraire à la domination française qui était devenue insupportable ; toute la rive gauche de l'Elbe vit en un instant ses campagnes insurgées. Les administrateurs, les commissaires de police, les douaniers, se réfugièrent à Hambourg. A Stade, petit port sur la gauche de l'Elbe, dépendant du Hanovre, un auditeur sous-préfet, nommé David, fils, je crois, du peintre, dont l'administration n'avait apparemment rien de paternel, fut bien près d'être victime de cette révolte. La populace de Stade s'attroupa devant sa maison, et y plaça un grand clou pour en faire justice. Mais un honnête habitant, M. Wolf, eut le courage de le soustraire au sort qui l'attendait, en facilitant sa fuite.

Tout, pendant ces insurrections partielles, fut négligé : l'indécision, la faiblesse et la cupidité se montrèrent partout ; au lieu de calmer les esprits, exaspérés depuis longtemps par la plus pesante tyrannie, on eut encore recours à la rigueur. Les prisons furent encombrées d'une foule de gens déclarés suspects, sur les seules indications des agents de la police. Dès le 3 mars, la commission militaire spéciale dont j'ai parlé, enhardie par la présence de troupes plus nombreuses, qui étaient rentrées dans Hambourg, fit fusiller en grand appareil, sur les glacis de la place,

six pères de famille, tant de la ville que des environs, sans autre cause que de s'être trouvés, par hasard ou par curiosité, sur une place publique, au moment de l'insurrection.

Cette sanglante exécution causa autant d'indignation et d'horreur que de terreur. On n'était pas accoutumé à voir de pareilles scènes. Chacun pensa à soi, et conçut une trop juste crainte de cette commission militaire. L'agitation et les murmures firent appréhender une nouvelle et générale explosion. Le maire, frappé des malheurs qui menaçaient la ville, se réunit aux anciens capitaines de la bourgeoisie qui étaient toujours choisis parmi les personnes les plus recommandables. Ils représentèrent, avec une grande énergie et une grande conviction, que si l'on ne mettait pas sur-le-champ un terme à ces boucheries, et aux tyranniques vexations qui pesaient sur les habitants, ils ne répondaient pas de prévenir les plus grands malheurs. Le général Carra-Saint-Cyr fut obligé de faire proclamer la dissolution de la commission militaire.

La nouvelle de la marche des troupes russes et prussiennes qui descendaient l'Elbe augmentait l'effervescence qui régnait dans la Westphalie, le Hanovre, le Mecklembourg et la Poméranie.

Tout le monde profitait de nos revers pour se prononcer contre un système d'oppression, organisé pour la ruine des peuples, et exécuté partout avec d'autant plus de dévouement et d'empressement, que l'on savait plaire à l'arbitre des destinées de l'Europe continentale, et obtenir ses immenses faveurs. Dans ces circonstances, toutes les troupes françaises, cantonnées entre Berlin et Hambourg, y compris celles qui occupaient les côtes de la Baltique, replièrent sur Hambourg. Alors, le Danemark, averti du danger qui le menaçait

de voir sa neutralité violée, ou par les vainqueurs, ou par les vaincus, garnit de troupes toutes ses frontières au nord de Bergedorff et de Hambourg, sur la droite de l'Elbe et dans la direction de la Prusse.

Les trésors civils et militaires des Français, toutes les administrations, avec leurs papiers, furent expédiés à Haarbourg, sur la rive gauche de l'Elbe. Les membres de la cour prévôtale se rendirent à Altona. Les filles de M. de Chaban les y suivirent. Sa femme était partie pour la France, avec M[mes] Daubignosc et Gonse, la première, femme du directeur de la police, la seconde du directeur des postes.

Le général Carra-Saint-Cyr et le préfet baron de Konning se retiraient chaque soir à Altona. Celui-ci, fatigué de ces perpétuelles inquiétudes et de cette vie vagabonde, en perdit la tête. En rentrant le 5 mai à Hambourg, il voulut se couper la gorge avec un rasoir. Son valet de chambre lui sauva la vie, en se précipitant assez à temps pour l'empêcher d'exécuter son projet. On dit partout qu'il avait eu un coup de sang; il fut transporté d'abord à Altona, puis à Itzchoë, où était mort le duc de Brunswick, blessé à Iéna. On parvint à rendre la santé et la raison à M. de Konning. C'était un Hollandais, très honnête homme, mais sans caractère et de peu de moyens.

Sur ces entrefaites, les rapports de tous les voyageurs, rapports dont plusieurs, comme cela arrive souvent, étaient exagérés, annoncèrent l'approche d'un corps russe. Aussitôt la retraite fut ordonnée et exécutée le 12 mars. Le général Carra-Saint-Cyr, étant sans argent pour le service, se fit donner cent mille francs par la caisse municipale; il sortit de la ville à la tête des troupes et des douaniers enregimentés. Il fut escorté par la garde bourgeoise de la ville, qui le

préserva des insultes de la populace. Jamais on ne se débarrassa de ses hôtes, avec tant de plaisir et d'empressement.

Tel est l'exposé véritable des faits qui sont venus à ma connaissance. Cette retraite subite, qui probablement a préservé les Français jetés imprudemment dans le Nord d'une perte certaine, a indigné Napoléon. Il a accusé de pusillanimité le général Saint-Cyr, dans un article inséré dans *le Moniteur* et répété alors, et par son ordre, dans tous les journaux. Voici en abrégé les reproches que l'on fit à Saint-Cyr.

Le général Saint-Cyr a fait un acte inexcusable aux yeux de tous les observateurs impartiaux. Il aurait pu avoir, par des espions adroits, des données certaines sur la prétendue approche d'un corps de Russes montant à douze mille homme. Il fut la dupe de ceux qui lui exagérèrent le danger. On voulait profiter des moments de troubles, qu'excite toujours une alerte subite, pour brûler tous les papiers du conseil spécial, ceux de la commission de recouvrement, du comité d'expertise et ceux des archives de la police. Cet anéantissement prétendu forcé des procès-verbaux des saisies, des séquestres, des confiscations, de leur quantité, de leur valeur, mettait les agents frauduleux à l'abri de toute enquête, de toute recherche et de toute vérification ultérieure, et les soustrayait à la responsabilité qu'ils devaient redouter.

Cette nuée d'agents intéressés à anéantir toutes les preuves de leurs dilapidations et exactions entraîna le général Saint-Cyr, car il est notoire que, mieux informé et moins effrayé, il eût pu tenir à Hambourg, et éviter l'occupation momentanée de cette ville, dont il fallut faire le siège deux mois plus tard. Saint-Cyr avait trois mille hommes de troupes réglées et des douaniers

en grand nombre. Le général Morand pouvait lui amener cinq mille homme du Mecklembourg. Non seulement le général Saint-Cyr pouvait résister à Hambourg deux mois encore, mais jusqu'à la fin de la guerre, comme le fit le général Lemarois à Magdebourg. Le général Saint-Cyr, en ne se pressant pas d'évacuer l'Elbe, aurait été promptement secouru par le le corps que le général Vandamme amena bientôt de Wesel, et ensuite par le corps avec lequel le maréchal Davout entra dans Hambourg. Il fut donc très facile de rejeter la faute de cette évacuation sur le général Saint-Cyr, dont les perfides et les lâches conseillers l'égarèrent. Ils se justifièrent de cette évacuation à ses dépens, en alléguant l'obéissance qu'ils devaient à ses ordres. Aussi ce malheureux général fut seul sacrifié.

La jonction du corps de Saint-Cyr à celui du général Morand se fit sur la droite de l'Elbe au Zollen-Spieker. Ces deux corps passèrent l'Elbe, et harcelés sans cesse par les Cosaques, ils se retirèrent sur Brême où les rejoignirent Davout et Vandamme avec tous les réfugiés de Hambourg. Quelques-uns de ces réfugiés se rendirent à Paris, entre autres M. de Chaban. Napoléon refusa de le recevoir, et lui fit donner l'ordre de retourner à son poste. On ordonna, en même temps, de s'opposer au passage du Rhin de tout ce qui voudrait retourner en France. On prenait tous les moyens d'empêcher la vérité d'arriver à Paris.

Les intentions de l'Empereur une fois bien connues, les auteurs de la retraite de Hambourg arrêtèrent les lettres destinées pour la France. Tous ceux qui, comme eux, n'avaient pas fui lâchement à Brême, furent mal notés et dénoncés. Il fallait aux fuyards une seconde victime, et mettre plus en évidence leur méchanceté et leur fausseté. Le consul qui m'avait remplacé à Ham-

bourg était, comme on l'a vu, M. Leroy, honorablement connu par plus de quarante années de bons et loyaux services. Il n'avait pas suivi les fuyards ; mais, après la retraite de Hambourg, il n'y pouvait rester seul. Il déposa les archives du consulat chez une personne sûre, et se retira dans le Holstein, à Itzchoë. Il voulait être plus près des événements, afin de pouvoir en donner avis au gouvernement, et en profiter pour lui-même. Cette conduite aurait dû être imitée par les fuyards, qui avaient brûlé tous les papiers de l'administration, afin de sauver les dépouilles dont ils s'étaient enrichis. M. Leroy avait en outre le tort grave d'avoir constamment, dans le conseil spécial, arrêté ou adouci beaucoup de mesures injustes. Il avait déplu à Davout et à ses séides. Tous présentèrent sa conduite sous un faux jour. M. Leroy reçut l'ordre de se rendre à Brême. Là, on lui signifia qu'il eût à suspendre ses fonctions. Il alla retirer les archives du consulat des mains de la personne à laquelle il les avait confiées, les expédia en France et revint y gémir de l'injustice de Napoléon, et de l'iniquité qu'avaient appelée sur lui les hommes de sa confiance.

CHAPITRE XIII

Politique fallacieuse de l'Autriche. — Duplicité du Cabinet de Vienne et aveuglement du Cabinet des Tuileries. — Ma dernière conversation avec Duroc. — Douceur de son caractère. — Réponses habituelles de l'Empereur aux partisans de la paix. — Froideur de Napoléon sur la mort de ses anciens compagnons d'armes. — Nouvelles de Hambourg. — Conséquences du départ des autorités françaises. — Les premiers Cosaques. — M. de Steuve, agent secret de la Russie, et le colonel Tettenborn. — Bon accueil fait aux Russes. — Résurrection du Sénat de Hambourg. — Enthousiasme des habitants délivrés du joug de la France. — Exaltation populaire à Lubeck. — Manière d'agir des Cosaques et les caves vides. — Confiscations des objets appartenant aux autorités françaises. — M. Steuve et plus d'incognito. — Dons volontaires et empressement général. — Levée d'hommes. — Les Cosaques de l'Elbe. — Témoignages de reconnaissance donnés à Tettenborn par le Sénat. — Recensement des étrangers. — Trente Français libres et trente déportés. — M. Bouvyer et sa noble conduite. — Le chapitre suivant.

Les événements dont on vient de lire le récit étaient accomplis avant que Napoléon quittât Paris, et l'on conçoit que de pareils soulèvements étaient de nature à lui causer de vives inquiétudes puisqu'ils lui démontraient, quoique ses flatteurs aient eu constamment l'audace de lui assurer le contraire, que les peuples enchaînés au joug de la France n'y tenaient que par la force. La force cessant, il était facile de prévoir une dislocation générale; elle ne se fit pas attendre un an. Au mois d'août, toute espèce de négociation fut rom-

pue, quoique l'Autriche, toujours fidèle à sa politique fallacieuse, n'eût cessé de protester de sa fidélité à la cause de l'Empereur Napoléon, jusqu'au moment où, ses préparatifs étant faits et son parti pris, M. de Narbonne fut accueilli à Vienne comme je l'ai dit précédemment. Ici, comme on le voit, je m'explique franchement sur la conduite de l'Autriche; mais s'il y eut duplicité dans le Cabinet de Vienne, n'y eut-il pas niaiserie et aveuglement dans le Cabinet des Tuileriees? Pouvions-nous raisonnablement compter sur l'Autriche? Elle avait vu sans se plaindre l'armée russe passer la Vistule et s'avancer jusque sur la Saale. Alors un seul mouvement de ses troupes, une simple déclaration eût tout empêché, et puisqu'elle ne voulut rien empêcher quand elle le pouvait à coup sûr, n'y a-t-il pas eu, dis-je, niaiserie et aveuglement dans un Cabinet qui vit ces choses et agit comme s'il ne les eût pas comprises.

J'avais dîné chez Duroc peu de jours avant son départ pour la Grande Armée, car on donnait encore ce nom à l'armée que Napoléon commandait en personne. Duroc avait assez de la guerre; mais c'était moins pour son propre repos que pour l'intérêt de la France et de l'Empereur, qu'il souhaitait la paix. Cet excellent ami s'en ouvrit à moi avec cette franchise pleine et entière que dans tous les temps, depuis le jour où nous nous sommes connus, nous avons toujours eue l'un avec l'autre. Marié à la fille de M. Hervas, il était devenu père, et Duroc aurait aimé sans doute à goûter un peu de ce bonheur domestique qui aurait convenu à la douceur de son caractère dans la vie privée. Pas un reproche cependant ne lui était personnel, et il me disait, avec une plainte profondément sentie, quand je le pressais d'engager l'Empereur à conclure la paix,

même aux dépens de quelques sacrifices : « Tu le pourrais, toi, si tu étais encore auprès de lui, parceque tu n'est pas militaire ; mais nous, quand nous hasardons de bons conseils, il nous répond toujours comme si nous ne pensions qu'à nous : « Voilà ce que c'est, « nous dit-il, vous êtes las de la guerre ; vous voulez « jouir à Paris de vos belles fortunes ; est-ce que je « me repose, moi ? » Que veux-tu, ajoutait Duroc, que l'on réponde à un pareil langage ; il faut subir notre sort jusqu'au bout, nous nous sommes élevés avec lui, eh bien ! s'il tombe nous tomberons ensemble ; mais ce qui m'afflige, je te l'avoue, c'est le peu de regret qu'il donne à nos anciens compagnons d'armes ; il dit, d'un ton solennel : « Un tel est mort en brave ! » Et puis le moment d'après, il n'y pense plus. Quand je fis mes adieux à Duroc, qui aurait pu prévoir que le moment de sa mort approchait, et qu'il allait tomber avec Bessières comme Lannes et tant d'autres généraux que la guerre avait dévorés ?

Cependant je continuais à recueillir les nouvelles exactes de tout ce qui se passa dans les villes hanséatiques, après la retraite des autorités françaises, sous les ordres de Carra-Saint-Cyr, ce dont on a vu que l'Empereur avait été si mécontent. Je reprends donc l'esquisse des malheurs qui allaient encore accabler le nord de l'Allemagne, et notamment Hambourg.

A quinze lieues à l'est de Hambourg est situé un village nommé Bergedorf, dépendant de son territoire Ce fut dans ce village que l'on aperçut pour la première fois les Cosaques ; ils y arrivèrent au nombre de douze à quinze cents, sous le commandement du colonel Tettenborn. Cet officier avait été détaché en avant du corps d'armée russe, qui était encore à trente lieues en arrière. La mission de Tettenborn avait pour

objet d'éclairer le pays et de le soulever contre les Français, et d'appuyer d'autres détachements qui suivaient le sien, commandés, l'un par le général Dornberg, et l'autre par ce même Czernischeff, qui avait rempli à Paris une de ces missions que l'on ne devrait jamais récompenser qu'avec de l'or. Sans la retraite des Français, qui pouvaient encore réunir trois mille hommes de troupes et un corps nombreux de douaniers, on n'aurait jamais osé faire une tentative sur Hambourg; mais le seul nom des Cosaques, alors si redoutés, inspirait une terreur dont tout le monde se souvient. L'effroi se répandit dans Hambourg, qui, sans troupes, sans artillerie, sans défense, entourée de misérables fortifications en ruine, ne pouvait songer à se défendre. M. le sénateur Bartch et le docteur Know prirent sur eux de se rendre à Bergedorf pour solliciter le commandant russe d'entrer à Hambourg et d'occuper militairement la ville. Ils lui firent observer qu'ils ne doutaient pas de ses sentiments de modération, qu'il les devait à une cité amie, et qu'ils espéraient qu'il accorderait sûreté et protection à une ville qui avait avec la Russie d'immenses relations commerciales. Tettenborn n'osait se fier à ces propositions, parce qu'il ne pouvait concevoir l'évacuation si précipitée de la ville; il les regarda comme un piège et refusa de les accepter. Mais un docteur Von Hess, Suédois établi à Hambourg depuis quelques années, était connu de Tettenborn, qui le savait partisan déclaré de l'Angleterre et de la Russie. Ce docteur détermina Tettenborn à accéder au vœu des Hambourgeois. Mais il ne se rendit qu'aux conditions suivantes : que l'ancien gouvernement serait de suite rétabli; qu'une députation de sénateurs, revêtus de leur antique costume, viendrait l'inviter à entrer dans leur ville,

où il ne voulait paraître que comme dans une ville libre et impériale hanséatique; qu'autrement il ne verrait en elle qu'une ville française, et par conséquent ennemie. Malgré la satisfaction réelle avec laquelle les sénateurs ressuscités de Hambourg accueillirent ces propositions, ils étaient retenus par la crainte d'un revirement de fortune. Toutefois ils se décidèrent à les accepter, pensant qu'en cas d'événements ils auraient la ressource d'alléguer à Napoléon que c'était la force qui les y avait contraints. On céda donc, et la nuit et le jour suivant furent employés à rassembler le Sénat, dissous depuis longtemps, et à faire tous les préparatifs convenus avec Tettenborn.

Le 17 mars, un piquet de Cosaques, fort seulement de 40 hommes, prit possession à 4 heures du soir d'une ville naguère florissante et peuplée de 120,000 âmes, actuellement ruinée et réduite à 80,000 habitants, par le récent bienfait de sa réunion à l'Empire français.

Le lendemain 18 mars, le colonel Tettenborn fit son entrée dans Hambourg, à la tête de 1000 Cosaques réguliers et de 200 Cosaques irréguliers. On a vu quelle était le 12 mars la situation militaire de Hambourg, lorsqu'on l'évacua, et l'on conçoit alors quel fut l'extrême mécontentement de Napoléon.

On prodigua à Tettenborn, même avec exagération, tous les honneurs en usage pour un vainqueur. L'enthousiasme fut presque universel et porté à son comble. La populace se livra pendant plusieurs nuits à toutes sortes de réjouissances et de folies. Ivre de joie et d'espérance, elle gorgea de nourriture et de boisson les Cosaques, émerveillés d'une réception si extraordinaire et à laquelle ils étaient si peu accoutumés. Je dois dire que pas un des Français paisibles

restés à Hambourg ne fut inquiété, et n'éprouva la moindre insulte. Seulement quelques douaniers reconnus pour tels, quoique déguisés, furent saisis et livrés au corps de garde comme prisonniers. L'amour pour le système continental était si universel ! Il avait fait tant de bien !

Ce ne fut qu'au bout de trois à quatre jours que l'on s'aperçut du petit nombre des troupes alliées. Il diminua tout à coup sensiblement. Dès le lendemain de l'entrée des Cosaques, un détachement fut dirigé sur Lubeck, où il entra et fut reçu avec les mêmes honneurs qui avaient été stipulés pour l'entrée dans Hambourg. L'exaltation populaire fut la même; d'autres détachements furent dirigés sur différents endroits, et après quatre jours d'occupation, il ne resta plus à Hambourg que 70 Cosaques, des 1,200 qui y étaient entrés le 18 mars.

Le premier soin de leur commandant fut de s'emparer du bureau de la poste aux lettres et des caisses de toutes les administrations françaises. Il saisit et fit vendre toutes les propriétés mobiliaires du gouvernement français et de ses agents. Les officiers s'emparèrent des dépôts particuliers d'une manière tout à fait cosaque. Les comtes de Huhn et de Bussenitz, Meklembourgeois, et le Lunebourgeois, Venechtern, qui venaient de s'attacher à l'état-major de Tettenborn, se distinguèrent surtout pour la capture des effets de MM. Pyonnier, directeur des douanes, et Gonse, directeur des postes; et, en vrais consommateurs de bons vins, ils ne laissèrent pas une bouteille pleine dans leurs caves; on ne fit qu'en rire. Mais Tettenborn s'empara aussi de plus de 4,000 louis en or, appartenant à M. Gonse et déposés chez M. Schwartz, banquier recommandable, à Hambourg, qui remplissait

les fonctions de consul général de Prusse. M. Schwartz, chez lequel on avait cru pouvoir déposer ces fonds avec sûreté, avait de riches écrins, appartenant à Mmes Carra-Saint-Cyr et Daubignosc. Tettenborn s'en empara aussi. M. Schwartz réclama, en sa qualité de consul général de Prusse, allié de la Russie. On ne le considéra que comme banquier et il fut obligé de céder.

Tettenborn n'était qu'un homme d'exécution et de pillage, comme la plupart des chefs de Cosaques; mais le véritable agent de la Russie était M. de Steuve dont j'ai déjà parlé. Après avoir secrètement inspiré ses sous-agents chargés des premières dispositions et de la direction de l'esprit public à Hambourg, ce personnage jusqu'alors mystérieux se dépouilla de son incognito; et comme Tettenborn était sans cesse auprès de lui à Altona pour prendre ses instructions, il fut facile de voir qu'il ne faisait rien que sous l'influence de M. de Steuve.

Le vainqueur ordonna promptement une levée de troupes volontaires, dites hanséatiques, tant d'infanterie que de cavalerie. Un nommé Hanft, ancien boucher, forma, seul, à ses frais, une compagnie de fantassins et une de lanciers à cheval, dont il fut le commandant. Il dépensa 130,000 francs. Qu'on juge par là de l'amour que le gouvernement français avait inspiré aux Hambourgeois!

Après des hommes il fallut de l'argent. On imposa une forte contribution pour pourvoir à l'enrôlement d'une foule d'ouvriers sans travail et de jeunes gens sans aveu et sans fortune. On fit un appel de dons volontaires, et l'enthousiasme fut tel, que les servantes elles-mêmes apportèrent leurs bagues et leurs bijoux d'or et d'argent. Les sommes provenant de ces res-

sources furent versées, sans contrôle, dans les caisses de l'état-major de Tettenborn, et la voix publique se prononça, à ce sujet, assez fortement contre un sieur Oswald, que l'on accusa de n'avoir pas agi avec cette délicatesse exquise que M[me] de Staël a donnée à son homonyme dans le roman de *Corinne*

Alors, sans doute, il fut facile de juger dans quelle erreur Napoléon avait été entraîné, soit par son envahissante ambition, soit par l'ineptie de ses conseillers, quand il réunit les pays hanséatiques à l'Empire; si ces pays étaient demeurés libres, ils auraient été respectés par les alliés; mais ils étaient censés faire partie de la France, ils lui avaient appartenu; cela seul en faisait des ennemis. Qui le croirait? Dans cette population tellement diminuée depuis deux ans, on trouva le moyen de lever de 8 à 10,000 hommes tirés des villes et des campagnes. A mesure qu'une escouade de quelques centaines d'hommes était formée, on la dirigeait sur les armées alliées. Ces troupes levées à la hâte, sans discipline et prises dans les plus basses classes, tinrent une conduite si indigne et se livrèrent à tant de désordres, qu'on ne tarda pas à leur donner le surnom de *Cosaques de l'Elbe;* et, certes, elles se montrèrent bien dignes de le porter. Levées par les Cosaques, ces troupes se montrèrent en tout point semblables à leurs patrons, et surtout par leur disposition au pillage.

La haine qu'avait inspirée le gouvernement français à Hambourg était telle que, regardant l'occupation de Tettenborn comme un acte de délivrance, le Sénat voulut au départ de ce chef lui témoigner sa reconnaissance. On lui donna des lettres de bourgeoisie et une somme de 5,000 frédérics d'or, ce à quoi il fut probablement plus sensible qu'à l'hon-

neur de voir son nom inscrit parmi ceux des habitants d'une cité libre.

Dès le premier jour de l'entrée des Russes, M. de Steuve avait fait faire, par l'intermédiaire de Tettenborn, un recensement de tous les étrangers qui se trouvaient à Hambourg; ils eurent l'ordre de se présenter à l'état-major, pour y justifier de leurs noms et qualités, et faire connaître les motifs de leur présence dans cette ville. L'ordre dirigé contre les étrangers n'avait, comme on le conçoit, que les Français pour objet. Soixante de nos compatriotes furent mis en état d'arrestation chez eux, et gardés à vue. Ils n'éprouvèrent d'ailleurs aucune autre vexation; et, au bout de très peu de jours, la moitié de ce nombre fut rendue à la liberté. M. Bouvyer, qui avait rempli à Lubeck les fonctions de consul de France, redevint libre un des premiers; par sa noble conduite, il s'était concilié l'estime générale. Dès qu'on le sut consigné prisonnier dans son domicile, cinq des plus notables habitants de Hambourg s'empressèrent de se rendre chez Tettenborn, pour donner en sa faveur les témoignages les plus avantageux, et répondre de lui s'il le fallait. Le comte de Grote, ministre de Prusse, fit les mêmes démarches, tant il connaissait le caractère honorable de M. Bouvyer. Personne, au surplus, n'a pu le mieux connaître que moi qui l'avais eu longtemps sous mes ordres; mais tels sont les malheurs attachés à la guerre, que le despotisme militaire peut frapper le plus honnête homme. Quant aux 30 autres Français, que le commandant russe ne rendit pas à la liberté, ils furent déportés sur la rive hanovrienne de l'Elbe. C'était un ramas de gens sans aveu, de douaniers extraordinaires, chargés de s'assurer des persécutions de la douane contre les habitants, et

d'agents de la police française. Là, se bornèrent les persécutions et les vengeances exercées par des Cosaques; et il m'en coûte d'avoir à leur opposer, dans le chapitre suivant, le tableau des exactions incroyables et des fureurs dont Hambourg fut accablée lors de la rentrée des Français.

CHAPITRE XIV.

La nouvelle armée de Napoléon. — Conduite du ministre d'Angleterre à Hambourg. — Mort du général Morand. — Les Français redevenus maîtres de Hambourg. — Mot de Napoléon sur Vandamme. — Vandamme et Tettenborn. — Le général incendiaire. — Vengeance exercée sur deux conseillers. — Le nouvel Omar. — Le château de Lilienthal, Schroter, et instruments d'astronomie donnés par Napoléon. — Augmentation des forces françaises sur l'Elbe. — Bonaparte et Gustave-Adolphe à Lutzen. — Jonction des corps de Davout et de Vandamme. — Ordre de Napoléon de reprendre Hambourg. — Départ des Russes et entrée des Français. — Mensonge officiel démenti. — M. de Serre et le nouveau préfet de Hambourg. — Le général Hogendorp et mesures de rigueur. — Sage conduite du directeur des douanes. — Vexations et exactions. — Motifs du mensonge officiel. — Contribution de quarante-huit millions. — La population de Hambourg diminuée d'un tiers. — Bonaparte au Temple et nouvelle liste d'otages. — Persécutions inouïes. — Les petits Nérons.

La restauration du Sénat de Hambourg ne fut pas de longue durée. On reconnut bientôt que l'on s'était trop pressé de manifester sa haine contre le gouvernement français, et ce ne fut pas sans de vives inquiétudes que l'on apprit dans les villes hanséatiques les mesures immenses que prenait l'Empereur pour fondre bientôt sur l'Allemagne, où ses lieutenants ne manqueraient pas d'exercer de cruelles vengeances sur les peuples qui auraient méconnu son autorité. En effet, avant de quitter Paris, le 15 d'avril, Napoléon avait fait rentrer sous les drapeaux de l'armée reconstituée 180,000 hommes, sans compter les Gardes d'honneur,

et on concevait qu'avec de pareilles ressources et son génie, il pouvait jouer encore une belle partie, et peut-être même la gagner. On connaissait le caractère de l'Empereur, et ce n'était pas ce qui rassurait le plus les Hambourgeois. D'ailleurs une circonstance se présenta qui ne contribua pas peu à augmenter les inquiétudes sur le retour des Français : M. Cockburn, ministre d'Angleterre, anciennement accrédité auprès du Sénat de Hambourg, était venu passer quelques jours dans cette ville, et comme il envoya à Héligoland, petite île située à l'embouchure de l'Elbe, la défense à tous les navires anglais de remonter l'Elbe, on put juger quelles étaient les appréhensions de ce diplomate, qui, lui-même, ne tarda pas à quitter Hambourg. Tout cela n'était pas rassurant pour l'avenir. Cependant le mois d'avril se passa sans événement important pour les pays hanséatiques; on y vécut entre la crainte et l'espérance; chaque jour des attaques avaient lieu entre les partis russes et les partis français, sur le territoire qui s'étend entre Lunebourg et Brême. Plusieurs postes français pénétrèrent même jusqu'à Haarbourg, port situé sur la rive gauche de l'Elbe, vis-à-vis Hambourg, et à deux lieues de cette ville; mais jusque-là il n'y avait rien de décisif.

Ce fut dans une de ces rencontres, entre des corps français et russes, que le général Morand (1) fut

(1) C'est le général Joseph, baron Morand. Il avait été rappelé de la Corse le 21 juillet 1812 pour faire partie de l'expédition de Russie; il prit le commandement de la 34e division d'infanterie du 11e corps de la Grande-Armée, et donna, pendant cette campagne, les plus grandes preuves de bravoure. Il était depuis le 24 mars 1813 à la tête de la 1re division du 1er corps d'armée, lorsqu'il fut tué d'un coup de boulet devant Lunebourg, le 2 avril suivant, au moment où il dirigeait sa division sur les colonnes ennemies. (D. L.)

grièvement blessé. On le transporta à Lauenbourg. Son frère ayant été fait prisonnier dans la même affaire, Tettenborn, entre les mains duquel il était tombé, lui donna, sur parole, la permission d'aller donner des secours au général, mais il eut la douleur de n'arriver auprès de lui que pour le voir expirer. On a vu que le général Morand avait commandé à Hambourg avec beaucoup de justice, de douceur et de modération ; aussi fut-il sincèrement regretté des Hambourgeois, parce que, surtout, le sachant dans le voisinage, ils regardaient comme une planche de salut de le voir reprendre son gouvernement, s'ils avaient le malheur de retomber sous la domination française.

Les Français étant parvenus à Haarbourg s'établirent sur le plateau de Schwartzenberg, qui domine cette petite ville, ainsi que le cours du fleuve et les îles considérables situées dans cette partie du fleuve, entre Haarbourg et Hambourg. Maîtres de ce point élevé, les Français commencèrent à menacer Hambourg, et à attaquer Haarbourg. Ces attaques étaient dirigées par Vandamme, de tous les généraux le plus redoutable aux pays conquis. Vandamme était né à Cassel, en Flandre, et il s'était fait une telle réputation d'inflexibilité, qu'à l'époque même où il attaquait Hambourg, Napoléon disait de lui, à Dresde : « Si je perdais Vandamme, je ne sais pas ce que je ne donnerais pas pour le ravoir ; mais, si j'en avais deux, je serais obligé d'en faire fusiller un. » C'était bien assez d'un en effet.

Vandamme, dès son arrivée, envoya dire à Tettenborn de lui faire rendre sur le champ le frère et le beau-frère du général Morand qui, comme je l'ai dit plus haut, étaient ses prisonniers, ou que, sinon, il

brûlerait Hambourg. Le commandant des forces russes lui fit répondre par son envoyé que s'il se portait à cette extrémité, il les ferait pendre tous les deux au haut de la tour Saint-Michel (1), d'où il pourrait les voir tout à son aise. Cette réponse énergique contraignit Vandamme à concentrer sa colère, ou à la porter sur d'autres objets.

Ce fut, en effet, dans ce même temps que l'on vit fusiller les conseillers Berger et Finck, deux hommes distingués et fort considérés dans la ville de Varen, située dans l'Oldenbourg. Le crime de ces deux conseillers était d'avoir prévenu le pillage, à l'arrivée d'un parti de Cosaques, par la sagesse et la prudence de leur conduite. Le beau village de Lilienthal, à deux lieues de Brême, fut mis à feu, sur un simple rapport qu'on ne prit pas même la peine de faire vérifier, et que l'on sut depuis avoir été faux, mais dans lequel les dénonciateurs accusaient les habitants de ce village d'intelligences avec l'ennemi. Toutes ces inutiles cruautés étaient une application de cette sentence : « Il faut commencer par faire fusiller, sauf à entrer ensuite en explication. »

Mais quelle fut la cause de ces horreurs? Je ne recule point devant le devoir de la faire connaître, parce que, ici, je n'annonce rien légèrement : ce fut le besoin d'une basse vengeance. Tout cela eut lieu sur la dénonciation d'un homme titré, chargé de fonctions d'un ordre élevé. Ruiné au jeu, depuis longtemps, et adonné à d'autres vices, il avait amené avec lui une femme, à laquelle il laissait prendre son nom, et qu'il voulait faire passer pour être réellement sa femme. Les dames de la ville, ayant la certitude du

(1) Cette tour a cent trente mètres de hauteur.

contraire, avaient refusé de la voir, et tel fut le noble motif de sa haine et de sa vengeance contre deux hommes estimés et innocents, comme l'étaient les conseillers de Varen dont je viens de parler.

On aurait dit que Vandamme prenait à tâche de marquer son pouvoir par les mesures les plus inconcevables. Le château de Lilienthal éprouva le même sort que le village de ce nom. Là, vivait tout entier à l'étude, le célèbre astronome Schroter; là, étaient ses livres, ses instruments d'astronomie. Vandamme le savait; il savait aussi que ces instruments avaient été donnés à Schroter par Napoléon, comme un témoignage de sa bienveillance, comme un encouragement. Aucune considération n'arrêta Vandamme; il ne connaissait en effet d'autre science que celle du sabre. Que l'on juge actuellement l'effet que devait produire dans le Nord le retour des Français commandés par des chefs qui ne s'avançaient que comme des dévastateurs! Tout le monde voyait avec douleur de semblables actes de barbarie, et certes, les plus chauds partisans de l'Empereur devaient en gémir plus que d'autres; car, pour peu qu'ils eussent de bon sens, ils devaient y lire l'impossibilité de se rattacher jamais des populations que l'on traitait de la sorte. C'était pourtant une conséquence de l'heureux et brillant commencement de la campagne que Napoléon dirigeait en personne, et comment espérer d'un peuple qu'il aura assez de discernement, pour ne point attribuer à la volonté d'un maître absolu la barbarie de ses lieutenants?

Cependant les forces militaires françaises augmentaient chaque jour en nombre à Haarbourg. Vandamme, profitant de la négligence des nouveaux corps hanséatiques, commis à la garde et à la défense

des grandes îles de l'Elbe, les attaqua pendant une nuit du mois de mai. Cette nuit fut précisément celle qui suivit la bataille de Lutzen, à la suite de laquelle, chacun des deux partis s'attribuant l'avantage, un *Te Deum* fut chanté dans les deux camps. Le mouvement contraire des deux armées, et la marche en avant, fit pencher la balance de l'opinion envers Napoléon, réellement vainqueur, sur un champ de bataille illustré près de deux siècles auparavant par la victoire et la mort de Gustave-Adolphe. Quoi qu'il en soit, les *Cosaques de l'Elbe* ne purent soutenir le choc des Français; Vandamme culbuta les troupes qui défendaient l'île de Wilhemsbourg, la plus grande des deux îles, et s'empara facilement de la seconde, l'île de Fidden, dont l'extrémité la plus rapprochée de la rive droite de l'Elbe n'est qu'à une demi-portée de canon de Hambourg. Ce fut alors que commença le siège de cette ville, et qu'on se figure quelle dut être la situation des habitants! Hélas! ils ne pouvaient pas redouter plus de malheurs qu'il ne leur en arriva en effet

Le 9 de mai devait à plus d'un titre être un jour funeste aux Hambourgois, car, ce jour-là précisément, Davout fit sa jonction avec Vandamme, et le maréchal était à la tête d'un corps d'armée de 40,000 hommes, destiné à renforcer la Grande Armée de Napoléon. Mais, malgré la nécessité de recevoir promptement un renfort aussi considérable, Napoléon avait donné l'ordre au prince d'Eckmühl de ne pas laisser Hambourg derrière lui et de s'en emparer quoi qu'il en dût coûter. Dès ce moment, le sort de Hambourg était décidé. Les Français, malgré une pluie épouvantable qui dura plusieurs jours sans discontinuer, parvinrent à établir des batteries sur la petite île de Fidden, et

répandirent l'épouvante et la consternation dans la ville, où pendant plusieurs nuits ils lancèrent une grande quantité d'obus.

La place n'était pas tenable devant des forces aussi considérables que les forces françaises. Tettenborn avait, il est vrai, reçu un renfort de 800 Prussiens et de 2,000 Suédois; mais, qu'était cela pour résister aux 40,000 hommes de Davout; aussi Tettenborn ne se dissimulait-il, ni la faiblesse des alliés sur ce point, ni le danger inutile auquel il aurait exposé Hambourg, en tâchant de défendre la place. Il céda aux instances et aux supplications des habitants qui n'eurent pas de peine à lui persuader ce dont lui-même il était convaincu, qu'une plus longue résistance n'aurait pour résultat qu'une ruine complète. Il évacua donc Hambourg dans la nuit du 29 au 30 mai, et emmena avec lui ces belles légions hanséatiques, qui n'avaient pas tenu une heure dans les îles de l'Elbe, et le docteur suédois Von Hess, le même dont les conseils irréfléchis avaient été une des premières causes de tous les maux qui accablèrent cette malheureuse cité.

Davout s'était entendu, pour la retraite des Russes, avec quelques officiers danois de la garnison d'Altona. Et, à cette époque, on voyait avec une vive satisfaction dans le Holstein le théâtre de la guerre s'éloigner des rives de l'Elbe.

Davout était à Haarbourg, où il reçut avec une apparence de modération les députés de Hambourg, et par suite des conditions stipulées dans cette conférence, dans la matinée du 30 mai, un fort détachement de troupes danoises occupa la ville au nom de l'Empereur. La présence de ces troupes était déjà nécessaire, car dès leur arrivée elles eurent à apaiser un mouvement populaire qu'excitait un couvreur en

plomb, nommé Matteler-Kamp. Ce mouvement n'eut pas de suite et les Danois maintinrent le calme et la tranquillité.

Les Français firent leur entrée le même jour à huit heures du soir, et occupèrent immédiatement les postes avec le calme d'une garde montante, qui relève la garde de la veille. Les habitants silencieux, mornes et consternés, n'opposèrent pas une ombre de résistance. Il n'y eut pas une goutte de sang répandue, pas une insulte, pas même une menace. Voilà la vérité dans toute son exactitude; mais Napoléon ne voulait pas que la vérité fût connue sur ce point, à moins qu'on ait osé la lui cacher à lui-même; il fallait aux yeux du monde des prétexes aux vengeances; alors on eut recours au grand moyen des bulletins, recueils de mensonges audacieux et d'imprudentes forfanteries. Un bulletin donc apprit à la France et à l'Europe que Hambourg avait été prise de vive force, avec une perte de quelques centaines d'hommes. Sans cette résistance imaginaire, officiellement annoncée, comment aurait-on, en effet, justifié toutes les spoliations, toutes les exactions dont cette malheureuse ville devint le théâtre?

On vit d'abord arriver successivement les anciennes autorités, qui attendaient à Brême que les Français eussent repris Hambourg, et l'ordre de choses, détruit, à peu près trois mois auparavant par un millier de Cosaques, fut promptement rétabli. A cette époque cependant, on ne vit pas le baron de Konning reprendre ses fonctions de préfet à Hambourg. J'ai dit comment sa tête avait été dérangée par la frayeur que lui causa sa position; il était guéri de cette indisposition, mais Napoléon l'avait destitué et remplacé par un auditeur au Conseil d'Etat qui, bien jeune encore et d'un zèle

exalté, donna occasion de se faire bientôt apprécier. Voici ce que m'écrivit à son sujet un homme d'un jugement sain et posé, habitant alors Hambourg, et qui n'aurait pas été capable de parler légèrement de la conduite d'un homme.

A la première visite que la haute cour impériale, substituée au Sénat, et présidée par M. de Serre (1), a rendue au nouveau préfet, celui-ci répondit en recommandant le dévouement et l'amour pour l'Empereur. Napoléon avant tout et par-dessus tout, dit-il; et ajouta, que quant à lui, il l'aimait tant, qu'il était capable de tuer de sa main quiconque il reconnaitrait n'avoir pas les mêmes sentiments. Les magistrats, stupéfaits et épouvantés de cet excès d'amour, se retirèrent en silence. L'auditeur avait remplacé son prédécesseur M. de Konning dans la maison où il logeait aux frais de la ville, absolument vis-à-vis de moi.
Ce fut au sortir même de cette audience, et revêtu de son costume de conseiller, que l'un des juges que je connaissais, traversa la rue, et vint chez moi, tout ébahi, me raconter ce fait. Ce préfet novice fit d'autorité augmenter avec luxe le mobilier de son hôtel, et exigea une ample provision de linge de table, de bougies, de vins, etc., etc., et jusqu'à des bas de soie.

Le général hollandais Hogendorp (2) remplaça, dans le gouvervement de Hambourg, Carra-Saint-Cyr, confiné à Osnabruck, depuis sa retraite trop précipitée. Le général Hogendorp avait été admis au nombre des aides de camp de l'Empereur, mais ce n'était ni un Rapp, ni un Lauriston, ni un Duroc; il semblait au contraire suivre de tout autres modèles. Voici maintenant comment on traita Hambourg. On exigea de

(1) Le même qui fut depuis ministre de la justice et ambassadeur à Naples.

(2) Hogendorp (Dyrk de), d'abord ambassadeur de Hollande à Saint-Petersbourg, puis ministre de la guerre en 1806, sous Louis Bonaparte, alors roi de Hollande. L'Empereur, auquel il était sincèrement dévoué, le nomma, en 1811, général de division, puis, en 1812, son aide de camp. Il fut successivement gouverneur de Kœnigsberg, de Wilna et de Hambourg. (D. L.)

la ville le paiement de tout l'arriéré qui était dû aux diverses administrations françaises, pendant une absence de soixante-dix jours. On fit la même réquisition pour tout ce qui aurait été payé, pendant l'absence des Français, aux troupes de la garnison qui avaient vécu autre part. L'arriéré des logements de guerre, pour des hommes qui étaient à cinquante lieues, fut également exigé. Tous ces actes de cupidité pouvaient-ils laisser du doute aux hommes sages et amis de la tranquillité, sous tous les gouvernements de passage que crée et que détruit la force, sur le retour à des mesures qui avaient favorisé et même provoqué l'insurrection contre les Français? Cependant je dois dire, et c'est avec plaisir que je le fais, que quelques chefs d'administration, comprenant mieux la nouvelle position des Français à Hambourg, n'adoptèrent point dans leur département l'usage de ces mesures injustes, vexatoires et dangereuses. Les droits sur l'enregistrement furent mis plus à la portée des contribuables; on permit aux Hambourgeois d'avoir mauvaise grâce sous le costume étranger à leurs usages, qu'on les avait forcés d'adopter, et on ne les en punit plus; enfin, M. Pyonnier, directeur des douanes, homme plein de douceur et d'honnêteté, sentit ce que ses fonctions, surtout, avaient de délicat et de difficile dans une ville où la douane était en horreur; il ne fit réoccuper les postes qu'avec ménagement et lenteur. Il comprit, ce que n'avaient pas fait les conseillers systématiques de Napoléon, que l'Angleterre, qui aurait pu entrer tout entière dans l'Elbe, pendant l'évacuation de ses deux rives et de la ville que baigne le fleuve à trente lieues de son embouchure, ne l'ayant pas fait, il était évident qu'elle n'aurait pas grand chose à gagner à un relâchement de

sévérité. Les visites corporelles, aussi révoltantes qu'indécentes à l'égard des femmes, furent supprimées; on ne les vit plus étendre sur de sales grabats, dans de dégoûtants corps de garde, pour les visiter plus à l'aise; mais ces adoucissements ne vinrent point d'en haut, ils furent dus au caractère et au tact des agents qui pensèrent que si l'Empire avait à s'écrouler, ce ne serait pas pour de légères infractions aux lois de proscription lancées contre le café et la rhubarbe.

Si, grâce à l'intelligence et à la probité de son directeur, l'administration des douanes devint moins vexatoire pour les habitants de Hambourg, et moins contraire à la morale, il n'en fut pas de même de l'administration des postes, qui se livra avec plus d'ardeur que jamais à ses anciennes manœuvres. L'ouverture des lettres se fit sans mystère, à tel point qu'on eu l'air de se faire un mérite de ce genre de fraude. On rappela dans les bureaux les anciens employés initiés à ces sortes de scandale. Comme les autres autorités, ils s'étaient retirés à Brême, où ils n'avaient point trouvé, à cause du petit nombre des correspondances, à exercer leur honorable industrie. Eux revenus, on congédia tous les employés allemands convaincus d'avoir trop de moralité. On fit plus, on les força à restituer aux caisses de la poste toutes les sommes que les Russes y avaient puisées, comme si la plume de quelques commis eût pu s'opposer au sabre d'un millier de Cosaques. Aux deux exceptions près que j'ai citées, l'enregistrement et la douane, on rétablit partout ce régime inquisitorial qui avait si longtemps pesé sur les villes hanséatiques... et les premiers délégués du gouvernement de dire : « Les Hambourgeois sont traîtres à Napoléon, puisque, pour

tant de bienfaits, ils ne chantent pas avec le poète latin : *Deus nobis hæc otia fecit.*

Tout cela n'était encore que des roses ; on continuait à s'intéresser au sort des pays hanséatiques, et, le 18 de juin, fut publié un décret impérial du 8 du même mois, en vertu duquel on allait enfin recueillir le prix du mensonge officiel consigné dans le bulletin dont j'ai parlé. Pour expier son crime de rébellion, la ville de Hambourg était frappée d'une contribution extraordinaire de 48 millions de francs, et la ville de Lubeck d'une contribution de 6 millions. Cette somme énorme de 48 millions imposée à une ville ruinée, dont la population avait décru de près d'un tiers depuis trois ans, devait être acquittée en totalité dans le court espace d'un mois, en six paiements égaux, soit en argent, soit en traites sur de bonnes maisons de Paris. En cas de non-paiement ou de retard, toutes les propriétés mobiliaires et immobiliaires devaient être vendues. Outre cela, le nouveau préfet de Hambourg fit une réquisition de toutes sortes de grains, de vivres de toute nature, de vins, de toiles à voile, de mâts, de goudron, de chanvre, de fer, de cuivre, d'acier, en un mot de tout ce qui pouvait être utile au service de la guerre et de la marine.

Voilà pour l'argent ; voici maintenant pour les hommes ; ce ne fut pas assez de ces inconcevables exigences, il fallut en venir aux individus, et les Hambourgeois ne furent plus en sûreté. A Hambourg, on en voulait à leurs biens ; à Dresde, on en voulut à leur existence et à leur liberté. Le 15 juin, Napoléon, aveuglé sans doute par la fausseté des rapports, dictés par un esprit de vengeance, que l'on mit sous ses yeux, ordonna de dresser une liste des Hambourgeois

absents de leur ville ; il ne leur accordait que quinze jours pour rentrer dans leurs foyers, comme si ce court délai avait pu suffire, matériellement, pour revenir des lieux où ils avaient été chercher un asile. Ils pouvaient ne pas revenir. Il fallait pourtant des victimes ! Alors, comment faire ? Le moyen fut simple, et il eut l'avantage de jeter l'effroi dans toutes les familles. Non ! ce n'est pas Bonaparte qui l'a voulu, j'en atteste sa conduite au Temple, lorsque, à l'aurore de sa gloire, il fit, dè sa seule autorité, sortir du Temple les otages que le Directoire y avait entassés. Non, il n'imagina pas d'enlever à Hambourg des otages solidaires pour répondre des hommes absents par prudence. On en enleva pourtant, mais j'en décharge sa mémoire. On en enleva inopinément ; on les déclara en même temps otages solidaires du paiement des 48 millions exigés, et l'on choisit ces otages parmi les hommes les plus considérés et les plus riches de Hambourg. On vit parmi eux des octogénaires, et tous furent transportés dans le vieux château de Hambourg sur la rive gauche de l'Elbe. Là ces hommes habitués aux commodités de la vie furent étendus pêle-mêle sur la paille des cachots, où ils restèrent privés des objets indispensables ; et je n'ai pas le fouet de Juvénal pour flétrir à jamais de pareilles horreurs ! ! Quand aux otages de Lubeck, on les amena à Hambourg où ils furent jetés dans l'entrepont d'un vieux navire amarré dans le milieu du canal du port, digne imitation de l'infamie des pontons de l'Angleterre.

La route était tracée ; elle était belle sans doute, et pourquoi s'y serait-on arrêté ? On y marcha droit. Le 24 juillet, parut un arrêté qui fut inséré dans le *Correspondant* du 27. Cet arrêté n'était autre chose

qu'une liste de proscription des plus riches propriétaire des villes hanséatiques, du Hanovre et de la Westphalie : ils étaient, disait l'arrêté, convaincus de trahison envers la France. On ne conçoit réellement pas l'audace avec laquelle ces mandataires imprudents de Napoléon outrepassaient bien certainement ses intentions. Ils ne s'en tinrent pas là, comme on le verra plus tard, quand j'aurai à parler des batteries que mes ennemis dirigèrent contre moi, pour cela seulement qu'ils n'ignoraient pas que j'étais exactement instruit de leur conduite ; et c'est ce qui me met à même de la dévoiler aujourd'hui.

CHAPITRE XV

Les deux séjours de Napoléon à Dresde. — La bataille de Bautzen. — Mort de Duroc. — Armistice de Plesswitz. — Assemblée d'un congrès à Prague. — Intervention de l'Autriche. — Possibilité de conclure la paix. — Obstination de Napoléon. — Les mauvais conseillers. — Bataille de Vittoria et mauvaise position des Français en Espagne. — Influence des nouvelles d'Espagne sur le congrès de Prague. — Arrivée en Europe du général Moreau. — Fausses opinions sur les espérances de Moreau. — Souvenir des promesses d'Alexandre à Bernadotte. — Les véritables intentions de Moreau. — La cocarde verte, le général Willot et noble pensée du duc de Berry. — Note importante et rectification d'une erreur. — Rupture des conférences de Prague. — Défection du général Jomini. — Batailles de Dresde et de Leipzig. — Un roi fidèle.

J'ai dit que Napoléon avait remporté, le 2 mai, la bataille de Lutzen ; huit jours après il était à Dresde, non plus comme à son départ pour la campagne de Russie, semblable au souverain de l'occident de l'Europe, entouré de ses grands vassaux, mais comptant encore sur sa fortune. Il était là dans la belle capitale du seul des rois qu'il avait créés qui demeura fidèle à la cause française, et à qui sa bonne foi coûta la moitié de ses États. L'Empereur ne séjourna que dix jours à Dresde, après quoi, il se mit à la poursuite de l'armée russe, qu'il rencontra le 19 à Bautzen. Cette bataille, suivie le lendemain et le surlendemain de celles de Wurzen et de l'Ochkirchen, dura par con-

séquent trois jours, ce qui est dire assez qu'elle fut vivement disputée ; enfin l'avantage resta à Napoléon, Mais Napoléon, et je puis dire la France, firent une grande perte ; un boulet de canon tua le général Kirgener qui causait avec Duroc, auquel le même boulet emporta le ventre (1). Je ne m'arrête point ici sur la mort d'un homme de bien, que j'ai vivement aimé et sincèrement regretté. J'aurai bientôt à raconter d'une manière exacte les circonstances de cette mort, qui ne ressemblèrent en rien à l'amplification que Bonaparte fit mettre dans son bulletin officiel.

Le moment était venu pour l'Autriche de prouver si, comme elle en avait la prétention, malgré tant de preuves évidentes du contraire, elle voulait ne pas trahir tout-à-fait la cause de Napoléon. Toutes ses démonstrations amicales se bornèrent à offrir son intervention pour entrer en négociations avec la Russie : en effet, le 4 juin, un armistice fut conclu à Plesswitz, entre Napoléon et ses alliés d'une part, et l'empereur Alexandre de l'autre ; armistice qui devait durer jusqu'au 8 juillet, et qui fut ensuite prolongé jusqu'au 10 août.

Les premières ouvertures, après la conclusion de l'armistice de Plesswitz, eurent pour résultat l'assemblée d'un Congrès à Prague ; et si jamais Napoléon, après ses revers de l'année précédente, a eu une occasion de faire une paix honorable et avantageuse pour la France, ce fut, sans aucun doute, après la bataille de Bautzen. Toutes les puissances intéressées dans ces grands débats envoyèrent des négociateurs au Congrès de Prague, qui s'assembla sous la médiation de l'Au-

(1) Tués au combat de Reichenbach, le 22 mai 1813. Kirgener était général de division du génie. (D. L.)

triche. Ce Congrès était une suite de l'offre de l'Autriche à Napoléon, de s'interposer entre lui et Alexandre pour le rétablissement de la paix en Europe, et il était stipulé dans l'article 6 du traité d'armistice, que si une des parties belligérantes dénonçait l'armistice conclu en vertu de la convention provisoire du 4 juin, les négociations du Congrès n'en seraient pas pour cela interrompues. Mais, pour qui était au courant de l'esprit qui animait les chefs des deux puissances devenues rivales, il n'y avait rien à attendre de ce Congrès, où ceux qui y prenaient part ne le faisaient qu'à regret ; aussi ai-je su dans le temps que les conférences furent très peu conciliantes ; et je ne fus nullement surpris quand j'appris la rupture des négociations.

On a dit à cette époque que les alliés redemandaient tout ce qu'ils avaient perdu depuis 1805, c'est-à-dire depuis la campagne d'Ulm. On y comprenait la Hollande et les villes hanséatiques devenues françaises. Mais dans ce cas, ne nous restait-il pas encore le Rhin, la Belgique, le Piémont, le comté de Nice et la Savoie ? On ne concoit vraiment pas comment on pouvait exiger autre chose. Mais ce qui était raissonnable n'était pas possible, car cela dépendait d'un homme, qui, pour rien au monde, n'aurait consenti à rétrograder ainsi. Cette funeste résolution était soutenue et encouragée par des hommes qui avaient sa confiance, et qui parlaient comme on a vu que parla Clarke dans une circonstance où il ne fallait que maintenir la paix. Non, l'on ne conçoit pas comment l'Empereur a été si mal conseillé. Dès le 20 juin et pendant les jours suivants, et l'armistice devait cesser le 8 juillet, la bataille de Vittoria, gagnée par les Anglais, qui mettait toute l'Espagne à leur disposition, et la retraite

de Suchet sur l'Ebre (1); un danger si grand dans le midi, la crainte de voir l'armée d'Espagne anéantie, auraient dû faire changer d'idées à ces guerriers qui ne se sont jamais battus, et pour qui la guerre est indifférente. Malgré l'opposition de Napoléon, que je connais très bien, et ses dispositions innées à acquérir de la gloire par ses victoires, peut-être n'aurait-il pas été inaccessible à des représentations réitérées, courageuses, faites par des hommes de bon sens et aimant leur pays. La France a ce reproche à leur faire. Certes, on ne peut nier que si, lorsque la nouvelle de la victoire remportée en Espagne par les Anglais parvint à Dresde et en Bohême, les hostilités eussent recommencé sans renouvellement de l'armistice expiré le 8 de juillet, il en serait dès lors résulté de grands malheurs. Je suis certain que l'Empereur dut être vivement affecté de cette nouvelle de nos désastres en Espagne. Il fallait profiter de ce moment, de sa profonde tristesse, pour balancer son inclination guerrière. La France a payé chèrement cet aveuglement. C'est à cette époque qu'arriva le général Moreau. Quelques personnes ont pensé, d'autres ont écrit, que ce général était venu à la sollicitation de Bernadotte; cela n'est ni exact ni vraisemblable; il n'y a d'abord jamais eu de relations intimes entre Bernadotte et Moreau; et puis, comment croire que le premier ait eu l'idée de voir Moreau empereur! Mais ce qui tranche cette question, c'est la connaissance que l'on a que dans l'entrevue d'Abo, l'empereur de Russie

(1) La nouvelle promptement répandue, de cette bataille décisive, rendit plus difficile la position des plénipotentiaires français à Prague, et rehaussa les prétentions des alliés. Elle ébranla aussi la confiance de ceux d'entre eux qui nous étaient fidèles. (*Note de la première édition.*)

laissa entendre à Bernadotte la possibilité éventuelle de remplacer Napoléon. On verra, lors de la Restauration, la conversation que j'eus à Paris à ce sujet avec le prince royal de Suède. Il ne faut pas oublier surtout, qu'à l'époque dont il est question, le roi de Suède, duc de Sudermanie, n'était pas mort. Si Bernadotte a pensé à un successeur pour Napoléon, c'est à lui-même qu'il a pensé. On ne peut pas savoir ce que l'empereur Alexandre avait promis à Moreau ; mais celui-ci pouvait avoir consenti à favoriser, dans le cas d'une chance heureuse, les vues d'Alexandre et l'ambition de Bernadotte.

Mais ce que l'on sait parfaitement, et ce que j'ai appris depuis d'une manière positive, c'est que les princes français de la Maison de Bourbon firent faire à Moreau des ouvertures par un ancien proscrit du 18 fructidor, le général Willot, qui s'était attaché à leur cause. Ce que j'ai su parfaitement, c'est que le général Moreau, qui était alors à Baltimore, ne voulut point adopter ni servir la cause des Bourbons. J'ai su aussi que le duc de Berry écrivit au général Willot une lettre dans laquelle il se plaignait de voir Moreau prendre la cocarde verte, et dans laquelle aussi ce noble prince déclarait que, quoiqu'il put advenir, on ne verrait jamais à son front une cocarde étrangère. Moreau n'a cédé qu'à un besoin : le besoin de se venger de Napoléon ; et il trouva la mort où il ne pouvait pas trouver de gloire (1).

(1) Le nom du général Moreau me donne l'occasion de rectifier une erreur, bien involontaire sans doute, dans laquelle je suis tombé en parlant du général Lajollais. On a mis sous mes yeux des pièces irréfragables, qui prouvent d'une manière positive que le général Lajollais ne fut pas plus *compère* dans la conspiration de Georges où Moreau fut impliqué, que MM. de Polignac et de Rivière. La conduite du général Lajollais a pu peut-être faire naître des soupçons dans

Je reviens aux négociations du Congrès de Prague. Vers la fin de juillet, le Congrès n'était guère plus avancé que lorsqu'il s'assembla ; loin de rassurer les Français sur la vraisemblance de la paix, l'Empereur fit un voyage à Mayence ; l'Impératrice vint l'y voir et reprit le chemin de Paris immédiatement après le départ de l'Empereur. Je ne sais quels conseils on donna à Bonaparte ; sur quoi ses conseillers purent s'appuyer pour éloigner Napoléon de la paix. Quoi qu'il en soit, il retourna à Dresde, et l'armistice, n'étant point renouvelé, expira naturellement le 17 août, d'après les conventions.

l'esprit des amis du général Moreau sur le rôle qu'il joua ; mais, je le répète, je me trouve heureux d'avoir ici l'occasion de rectifier une erreur qui aurait pu compromettre l'honneur d'une famille. Je reconnais donc, et je le fais avec empressement, avec plaisir, avec une pleine satisfaction, que Lajollais fut complice plus qu'imprudent, et non agent impulsif dans la conspiration de Georges. Sa légèreté qu'il n'a que trop expiée a pu avoir l'apparence d'une trahison dans un temps où l'on avait tant d'intérêt à trouver des traîtres ; mais il m'est actuellement démontré qu'après sa condamnation à mort, sa fille seule, jeune enfant alors, montrant un courage au-dessus de son âge (elle avait quatorze ans), insista avec tant de persévérance que Napoléon ne put se dispenser de lui accorder la grâce de son père ; que ses biens ont été confisqués et vendus au profit de l'État : qu'enfin, condamné, par commutation de peine, à quatre années d'emprisonnement, il a subi sa peine, et qu'il est même mort en prison, au château d'If, cinq mois après l'expiration de sa peine. Je dis cela, parce que c'est la vérité, l'on en a mis sous mes yeux des preuves authentiques ; et mon amour pour la vérité est tel, que je n'éprouve aucune répugnance à me démentir, quand on me donne des preuves de mon erreur. Je ne reviendrai jamais sur le jugement que j'ai cru devoir porter à l'égard de certains hommes, parce que, en pareil cas, mes jugements sont les résultats d'une profonde conviction ; mais, quant aux faits en général, j'ai pu me laisser égarer par des croyances sans doute répandues à dessein, adopter quelques circonstances dont l'expérience démontre l'erreur, et me laisser prendre aux apparences. On peut, par cette simple et franche déclaration, juger ce que je pense des réclamations auxquelles je ne daignerai pas répondre. (*Note de la première édition.*)

Une circonstance fatale suivit immédiatement la rupture des conférences. Le 17 août, l'Autriche, accoutumée à gagner par les guerres, comme elle l'était jadis à gagner par les alliances, déclara qu'elle allait joindre ses armées renforcées à celles des alliés. C'était un coup terrible pour la France, car cela mettait près de deux cent mille hommes dans la balance ; l'orage avançait rapidement.

Dès l'ouverture de cette malheureuse campagne, le général Jomini passa aux ennemis. Il était chef d'état-major du corps de l'infortuné maréchal Ney, qui commençait à exécuter avec cette habileté qu'on lui connaissait les ordres qu'il avait reçus. On fut étonné de cet empressement à profiter d'une lutte qui s'engageait sous de tristes auspices, pour courir après une nouvelle fortune qui promettait plus que celle que l'on avait tentée dans nos rangs. Jomini est jugé (1).

(1) Jomini était colonel chef d'état-major du maréchal Ney pendant les campagnes de 1806 et 1807, ce qui lui valut le titre de baron. En 1808 il suivit le maréchal Ney en Espagne. En 1810 il fut promu général de brigade et nommé historiographe de l'Empereur ; c'est en cette qualité qu'il reçut, au commencement de la campagne de 1812, la mission d'écrire l'histoire de la Grande Armée ; gouverneur de Wilna et de Smolensk, il déploya la plus grande activité pendant la retraite de Russie ; puis, après la bataille de Lutzen, il rentra dans l'état-major du maréchal Ney. Mis en non-activité par Napoléon, et aigri par cette mesure, Jomini, après l'armistice de Plesswitz, quitta secrètement le drapeau français, passa du côté des alliés, et fut attaché à l'empereur Alexandre qui le nomma lieutenant général. Jomini était Suisse de naissance ; il était âgé de quatre-vingt-dix ans lorsqu'il mourut à Passy-Paris, le 24 mars 1869, dans une villa qu'il habitait depuis son retour en France, en 1855.

Les ouvrages militaires du général Jomini ont toujours joui d'une réputation européenne, entre autres surtout : *Traité des grandes opérations militaires, ou Histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II, comparées à celles de la Révolution* (5 vol in-8°, 1811-1816) ; *Principes de la stratégie* (3 vol. in-8°, 1818) ; *Histoire cri-*

Je ne parlerai que des actions militaires décisives. Les mouvements de nos troupes et leurs manœuvres ont été si bien exposés dans beaucoup de bons ouvrages, que ce que je dirais n'en serait que la répétition.

La première affaire fut celle de Dresde, qui eut lieu sept jours après la rupture de l'armistice, et la défaite de Vandamme qui rendit nulle la victoire de Dresde. J'ai dit que ce fut là que périt Moreau. Tous les corps d'armée qui agirent en même temps éprouvèrent des revers; et puisque l'on parle toujours de la fortune, on ne peut disconvenir qu'elle nous abandonnait. Comme l'élan était donné, la Bavière, débarrassée des corps de troupes françaises qui occupaient le territoire de ce royaume, leva le masque et se rangea parmi nos ennemis.

A cette époque, c'est-à-dire au mois d'octobre, fut livrée et perdue, près de Leipzig, la bataille qui décida du sort de la France. L'armée saxonne, la seule qui nous fût encore fidèle, passa de nos rangs dans les rangs ennemis pendant la bataille. On verra plus tard, quand j'aurai à parler du Congrès de Vienne, comment le roi de Saxe expia sa fidélité à garder ses engagements envers la France, sans qu'on lui tînt compte de ce secours donné aux alliés, et de la trahison des Saxons, à laquelle le roi n'avait certes pas pris part, et qui fut si utile pour les alliés.

tique et militaire des Campagnes de la Révolution de 1792 à 1801 (15 vol. in-8°, en collaboration avec le colonel Koch), etc., etc.

Au mérite incontestable d'un excellent tacticien, il a su joindre celui d'un écrivain habile. (D. L.)

CHAPITRE XVI

Reprise des hostilités. — Batailles de Dresde et de Leipzig. — Duroc et Poniatowski. — Mort de Duroc, douleur fastueuse et regrets universels.— Bulletin et phrases arrangées.— Souvenir de Desaix.— La vérité sur la mort de Duroc. — Lettre d'un témoin oculaire. — Souvenir d'un entretien avec Duroc. — Impatience de Duroc contre Napoléon et interruption. — Conversation reprise au bout d'un an. — Ce que Napoléon dit de moi à Duroc. — Intention de me remplacer. — Nouvelles preuves de l'amitié de Duroc à mon égard. — Impression produite par la mort des anciens compagnons d'armes de l'Empereur. — Poniatowski. — Le commencement de sa carrière. — Poniatowski ministre du grand-duché de Varsovie. — Désastres de la journée de Leipzig. — Le pont de Lindenau. — Justification dans le *Moniteur*. — Commission militaire nommée et non convoquée. — Les derniers mots et les derniers moments de Poniatowski. — Bravoure incroyable. — Le tombeau dans un jardin et la cathédrale de Varsovie.

Le Congrès de Prague s'étant séparé sans arriver à aucun résultat, les hostilités recommencèrent vers le milieu d'août, et dix jours après eut lieu la bataille de Dresde où nous eûmes encore l'avantage sur les Russes, et qui sera éternellement célèbre par la mort de Moreau. Pendant ce temps-là, Vandamme était fait prisonnier en Bohême, et le mois d'octobre fut signalé par la bataille de Wachau, où les succès et les pertes furent à peu près balancés; et enfin, par la bataille de Leipzig, signal de nos grands désastres, et où périt Poniatowski, en voulant traverser l'Elster. Je n'ai point à entrer dans le détail de ces événements et de

ces combats, où la valeur française fut toujours la même, mais non pas la fortune.

Napoléon rentra le 2 novembre à Mayence, et de là se rendit à Paris. Ici je placerai ce que j'ai su de la mort de deux hommes qui furent l'un et l'autre vivement regrettés, et qui, tous deux, méritèrent les regrets de tout le monde : Duroc et Poniatowski. Napoléon regretta aussi Duroc, non pas par sensibilité, mais parce qu'il lui était d'une grande utilité ; c'était lui qui avait établi l'ordre admirable qui régnait dans l'administration de la Maison de l'Empereur et dans celle des palais impériaux ; mais Napoléon voulut rendre sa douleur solennelle, et, pour cela, après avoir arrangé la scène tragique de la mort de Duroc, il fit faire un tableau, pour en transmettre le souvenir à la postérité. Voici d'abord ce que l'Empereur fit mettre dans le bulletin où on parla fastueusement de la perte que venait de faire l'Empereur, et quelles phrases arrangées on eut le front de placer dans la bouche de Duroc expirant. Si donc le bulletin était exact, Duroc aurait dit à l'Empereur : « Toute ma vie a été consacrée à votre service, et je ne la regrette que pour l'utilité dont elle pouvait vous être encore. Oui, Sire, nous nous retrouverons un jour, mais ce sera dans trente ans (1); quand vous aurez triomphé de vos ennemis, et réalisé toutes les espérances de votre patrie. J'ai vécu en honnête homme; je ne me reproche rien : je laisse une fille; Votre Majesté lui tiendra lieu de père. »

Pas un mot de vrai dans tout cela ; ce discours est un discours arrangé et fait exprès, comme celui que

(1) Napoléon affectionnait particulièrement ce passage où Duroc l'ajournait à trente ans. (*Note de la première édition.*)

le Premier Consul avait fait tenir à Desaix, après la bataille de Marengo. Je crois que c'est dans Homère qu'il avait pris l'usage de faire parler ses héros au moment de leur mort. La vérité est que Duroc éprouvait des douleurs atroces : on n'est pas, dans ce moment, très éloquent, ni grand causeur. Je me rappelle, et j'affirme avoir lu, dans le temps, une lettre arrivée par l'estafette, et écrite par un témoin oculaire qui accompagnait l'Empereur, et qui avait des fonctions auprès de lui. Ce personnage écrivit à un ministre, son ami, de n'ajouter aucune foi au récit officiel que l'on faisait de la visite de Napoléon à Duroc ; il ajoutait que Duroc, souffrant beaucoup, et voyant que sa visite se prolongeait, se retourna péniblement sur le côté gauche, et dit à l'Empereur, en lui faisant avec la main droite signe de s'éloigner : « Ah ! Sire, laissez-moi du moins mourir tranquille ».

Pour donner croyance à ce fait que je ne garantis pas, puisque je n'en suis que narrateur et non témoin oculaire, j'en citerai un que je garantis. Avant de partir pour la campagne de 1812, Duroc m'avait fait prier de passer au pavillon de Marsan, où il logeait. J'y allais souvent. Il descendit à midi de chez l'Empereur, avec lequel il venait de faire son travail ordinaire. Il était en costume. Je l'attendais depuis cinq minutes. A peine entré, il me dit, en ôtant son habit et serrant son chapeau : — Je vais, pour toi seul, te rendre compte d'une conversation que j'ai eue, sur toi, avec l'Empereur. N'en dis rien à personne ; attends avec patience, et tu seras..... A peine m'avait-il dit, tu seras... qu'un valet de pied entra.— Monseigneur, l'Empereur vous demande tout de suite. Duroc lui dit, d'une voix forte : « Allons, c'est bon, pas si haut, j'y vais. » A peine le valet de pied eut-il fermé la porte,

que Duroc, qui était en chemise, levant la jambe droite assez haut, et frappant le parquet avec une grande violence, s'écria : « S..... n. d. D..., le mâtin ne me laissera jamais tranquille : j'ai cinq minutes de bonheur, il me les envie et me les enlève. » Il remit son habit et remonta tout de suite chez l'Empereur, en me disant : « Mon cher, à un autre jour. »

Depuis ce jour, je n'ai pu rejoindre Duroc qu'au mois de janvier 1813. Il avait été toujours absent et n'était revenu qu'à la fin de 1812. Je le vis très affecté du résultat de cette campagne. Mais il avait encore assez de confiance dans le génie de Napoléon, ce qui le rassurait. Je ne partageais pas ses espérances ; et les mesures qu'il me disait que l'Empereur allait prendre, pour recommencer la lutte, étaient loin d'avoir mon assentiment. Je cessai la conversation sur ce sujet, et je lui rappelai qu'il ne m'avait dit que les premiers mots de ce qui s'était passé à mon égard, entre l'Empereur et lui. — Tu as raison, me dit-il; eh bien, écoute : la veille du jour où l'Empereur me fit cette petite taquinerie, qui me donna tant d'humeur, il s'amusait à jouer au billard avec moi, et, entre nous, il y joue bien mal. Il n'est pas heureux aux jeux d'adresse. Tout en poussant négligemment ses billes, il murmura ces mots : « — Duroc, voyez-vous toujours Bourrienne? Oui, Sire. Il vient quelquefois dîner chez moi, aux réceptions diplomatiques, et il est si drôle avec son habit d'ancienne mode, en étoffe de Lyon, que vous ririez si vous le voyiez costumé de la sorte. — Eh bien! qu'en dit-il? — Je dois vous avouer qu'il dit que c'est ridicule; que cela n'aura d'autre résultat que de faire débiter quelques vieilleries des fabriques de Lyon; que toute innovation forcée aux usages d'une nation n'a jamais de succès. — Il

est toujours comme cela ; il ne trouve jamais rien de bon. — C'est vrai, il est un peu frondeur, mais c'est qu'il dit ce qu'il pense. — Savez-vous, Duroc, qu'il m'a bien servi à Hambourg ? Il m'a fait rentrer beaucoup d'argent ; c'est un homme qui sait faire : je ne veux pas le laisser dans l'inaction. Il doit s'ennuyer. Je ne sais pas ce que je lui donnerai, mais je verrai. Il a beaucoup d'ennemis. — Mais, Sire, qui n'en a pas ? — On m'a encore envoyé de Hambourg beaucoup de plaintes contre lui ; mais la lettre qu'il m'a écrite, dans le temps, pour se justifier, m'a ouvert les yeux; et je commence à croire que Savary a eu des motifs fondés pour le défendre. On cherche toujours à me dissuader de le rattacher à mes affaires ; mais je finirai pourtant par là. Je ne peux pas oublier que c'est lui qui m'a prévenu le premier de l'époque vraisemblable de la guerre que nous faisons. J'oublie tout ce que l'on m'a dit contre lui, depuis deux ans, et dès que la paix sera faite, et que je serai tranquille, je penserai à lui. Tenez-moi au courant de ce qu'il fera. »

Cette conversation était bien différente du contenu d'une lettre que Napoléon avait écrite le 25 décembre 1811, dans laquelle, afin de justifier le refus obstiné qu'il faisait de me voir, il me soupçonnait d'avoir des intrigues suivies avec l'Angleterre. Est-ce le souvenir de cette conversation avec Duroc qui est revenu dans sa mémoire, à la fin de l'année 1813 ? On en jugera à cette époque.

A la suite de ce récit, Duroc me dit : « Tu conçois bien que j'ai dit de toi tout ce que j'en pense. Sois tranquille, je lui rappellerai ses bonnes dispositions, dans l'occasion. Il faut attendre : adieu, mon cher; je vais où tu sais, je suis libre aujourd'hui; mais nous

allons partir et Dieu sait quand nous reviendrons. »

Je lui souhaitai une heureuse campagne et un prompt retour. Mais je ne devais plus revoir qu'une fois cet excellent ami; et ce fut le jour dont j'ai parlé, où je dînai chez lui pour la dernière fois.

Non seulement la mort de Duroc fut une perte réelle, mais elle produisit dans l'opinion publique un effet moral fâcheux pour Napoléon ; et j'ai été à même de remarquer que chaque fois qu'un de ses anciens compagnons d'armes tombait victime de son ambition, on maudissait plus que jamais cet insatiable besoin de faire la guerre qui tourmentait Napoléon et qui finit par le perdre. Après la mort de Duroc, celle de Poniatowski fut celle qui, pendant la campagne de 1813, occupa le plus les esprits. Joseph Poniatowski, neveu du roi de Pologne, Stanislas-Auguste, était né le 7 mai 1763, à Varsovie.

Poniatowski montra, partout et de bonne heure, lorsqu'il n'était pas guidé par l'influence du roi son oncle, une grande activité et un grand amour de la patrie. Mais cette influence lui donna une apparente irrésolution qui le rendit suspect aux différents partis. Pendant la campagne de 1792, il combattit les Russes, montra, dans le commencement, beaucoup de zèle et de prévoyance; mais se laissa, par la suite, plus intimider par les ordres de la Cour que par les progrès de l'ennemi.

Après que son oncle eut accédé à la Confédération de Targowitz, le prince Poniatowski prit son congé avec la plus grande partie de ses meilleurs officiers. Mais, lorsqu'en 1794, les Polonais essayèrent de chasser les Russes, il se rendit de nouveau dans le camp polonais, et prit du service comme volontaire. Sa noble conduite lui assura l'estime des Polonais. Kosciusko

lui confia une division, avec laquelle il rendit d'utiles services, pendant les deux sièges de Varsovie. Aussitôt après la reddition de cette ville, Poniatowski alla à Vienne. Il refusa les offres de Catherine et de Paul, de prendre du service en Russie. Ce dernier l'avait nommé lieutenant général.

Poniatowski se retira alors dans ses biens, près de Varsovie. Il vécut comme un simple particulier jusqu'à la création du grand-duché de Varsovie, qui réveillait de nouveau les espérances des patriotes polonais. Il fut alors ministre de la Guerre. L'archiduc Ferdinand étant venu, en 1809, avec des troupes autrichiennes, pour prendre possession du duché de Varsovie, Poniatowski, qui commandait les troupes polonaises très inférieures en nombre aux troupes autrichiennes, força celles-ci, plutôt par d'habiles manœuvres que par des combats, à évacuer le grand-duché, et il les poursuivit en Gallicie jusqu'à Cracovie.

Après cette campagne honorable, il vécut comme ministre jusqu'en 1812. La guerre contre la Russie le fit appeler de nouveau à la tête de l'armée polonaise. Après avoir pris part à tous les événements de cette guerre, qui eut des chances si diverses, il se trouva à la bataille de Leipzig. Il venait d'être nommé maréchal de France (1). Cette bataille, qui commença le 14 octobre, anniversaire des fameuses journées

(1) Il fut élevé à cette dignité le 16 octobre. Le prince Poniatowski, sans décliner cet honneur, en fut, paraît-il, affecté et dit à quelques-uns de ses compatriotes, qui étaient venus le complimenter : « Je suis fier d'être le chef des Polonais. Quand on a le titre unique et supérieur au maréchalat, celui de généralissime des Polonais, tout autre ne saurait convenir. D'ailleurs, ma mort approche ; je veux mourir comme général polonais et non comme maréchal de France. » Sa mort fut pleurée non-seulement par sa patrie, qu'il avait aimée avec passion, mais aussi par la France, pour laquelle il avait si vaillamment combattu et qu'il avait si fidèlement servie. (D. L.)

d'Ulm et d'Iéna, dura quatre jours et décida du sort de l'Europe. C'est dans ces jours de défection que cinq cent mille hommes se battirent sur une surface de trois lieues carrées.

La retraite étant devenue indispensable, Napoléon prit, à Leipzig, congé du roi de Saxe et de sa famille, qu'il avait amenés avec lui de Dresde. L'Empereur dit alors aux habitants qui remplissaient la place du Marché où demeurait le roi de Saxe: « Adieu, Saxons ». Il parvint avec peine, et par des détours, dans le faubourg de Runstadt, et quitta Leipzig par la porte extérieure de ce faubourg, qui conduit au pont de l'Elster et à Lindenau.

Le pont sauta peu après qu'il l'eut passé, et beaucoup trop tôt, puisque cet événement empêcha complètement la retraite de toute la partie de l'armée qui se trouvait sur la rive gauche de l'Elster, et qui tomba au pouvoir de l'ennemi.

On a, dans le temps, accusé Napoléon d'avoir ordonné la destruction du pont, immédiatement après son passage, pour assurer sa retraite personnelle, se trouvant menacé par l'active poursuite de l'ennemi. Les journaux anglais étaient unanimes sur ce point, et peu d'habitants de Leipzig en doutaient. Pour détruire cette opinion, qui dans le moment était générale, on fit insérer dans *le Moniteur* l'article suivant :

L'Empereur avait ordonné au génie de pratiquer des fougasses sous le grand pont, qui est entre Leipzig et Lindenau, afin de le faire sauter au dernier moment, de retarder ainsi la marche de l'ennemi et de donner le temps aux bagages de défiler. Le général Dussausoy avait chargé le colonel Montfort de cette opération. Le colonel, au lieu de rester sur les lieux pour la diriger et pour donner le signal, ordonna à un caporal et à quatre sapeurs, de faire sauter le pont aussitôt que l'ennemi se présenterait. Le caporal, homme sans intelligence, comprit mal sa

mission: entendant les premiers coups de fusils tirés des remparts de la ville, il mit le feu aux fougasses et fit sauter le pont. Une partie de l'armée était de l'autre côté avec un parc de quatre-vingts bouches à feu et de quelques centaines de voitures.

La tête de cette partie de l'armée qui arrivait au pont, le voyant sauter, crut qu'il était au pouvoir de l'ennemi. Un cri d'épouvante se propagea de rang en rang. L'ennemi est sur nos derrières et les ponts sont coupés. Ces malheureux se débandèrent et cherchèrent à se sauver. Le duc de Tarente passa la rivière à la nage. Le prince Poniatowski, monté sur un cheval fougueux, s'élança dans l'eau et n'a plus reparu. L'empereur n'apprit ce désastre que lorsqu'il n'était plus temps d'y remédier : aucun remède même n'eût été possible. Le colonel Montfort et le caporal des sapeurs sont traduits à un conseil de guerre.

Il est à remarquer que ce conseil de guerre n'eut pas lieu. Qu'en conclure? rien, sinon que ce fut encore un de ces secrets qui ne peuvent être révélés que par ceux qui y ont été initiés. Napoléon, avant de passer le pont de l'Elster, avait chargé le prince Poniatowski de couvrir et de protéger, de concert avec le maréchal Macdonald, la retraite, et de défendre la partie du faubourg de Leipzig qui avoisine le plus le chemin de Borna. Il n'avait pour exécuter ces ordres que deux mille hommes d'infanterie polonaise. Il était dans cette triste position, lorsqu'il aperçut les colonnes françaises en pleine retraite, et le pont tellement encombré de leur artillerie et de leurs charriots, qu'il n'était plus possible d'y passer. Tirant alors son sabre et se tournant vers les officiers qui étaient près de lui : « Messieurs, dit-il, c'est ici qu'il faut succomber avec honneur ». Il s'élança aussitôt à la tête d'un petit nombre de cuirassiers et d'officiers polonais, sur les colonnes des alliés. A cette action il reçut une balle dans le bras gauche : il avait déjà été blessé le 14 et le 16. Il n'en marcha pas moins en avant; mais il trouva le faubourg rempli de troupes alliées.

Il se fit jour et reçut une autre blessure : alors il se jeta dans la Pleisse qui est avant l'Elster. Aidé par ses officiers, il gagna le bord opposé, laissant son cheval dans la Pleisse. Quoique très fatigué, il en monta un autre, et gagna l'Elster, au travers du jardin de M. Reichenbach, qui borde cette rivière. Le moment pressait ; aussi la majeure partie des troupes se noya dans la Pleisse et l'Elster. Quelque escarpées que fussent en cet endroit les rives de cette dernière rivière, le prince, quoique blessé, s'y précipita avec son cheval : l'homme et le cheval furent engloutis, ainsi que plusieurs officiers qui prirent la même résolution. Beaucoup furent pris sur la rivière. Le maréchal Macdonald échappa heureusement. Cinq jours après, un pêcheur retrouva le corps du prince et le retira de l'eau. Il fut provisoirement déposé, le 26 octobre, dans les sépultures du Sénat, avec tous les honneurs dus au rang du défunt. Une modeste pierre désigna l'endroit où le prince fut trouvé. Les Polonais témoignèrent à M. de Reichenbach le désir d'élever à leur compatriote un monument dans son jardin. Il leur déclara qu'il voulait s'en charger lui-même. Il fit, en effet, élever un beau sarcophage au milieu d'un gazon, entouré de magnifiques saules pleureurs.

Le corps du prince, après avoir été embaumé, fut envoyé l'année suivante à Varsovie. L'empereur Alexandre permit, en 1816, que les restes du prince fussent déposés dans la cathédrale de Varsovie, où reposent les rois et les grands hommes de la Pologne. Le célèbre sculpteur Thorswalden reçut la commission de faire son monument. Le prince Poniatowski n'a laissé qu'un fils naturel né en 1790. Cette race royale ne subsiste plus que dans une ligne collatérale du roi Stanislas, celle du prince Stanislas, né en 1754.

CHAPITRE XVII

Le gouvernement de Marie-Louise et les lettres de grâce. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Mayence. — Bonnes dispositions du duc de Rovigo. — Résolution de tout dire à Napoléon. — Un million d'ennemis et Murat contre l'Empereur. — Fausses idées de Bonaparte sur le crédit public. — La baisse des fonds et soixante millions perdus. — Multiplication des cabinets secrets. — Amitié de Savary pour moi et souvenir de l'aide de camp de Desaix. — Le protecteur devenu protégé. — Retour de Napoléon vers moi et redoublement de calomnies. — Pénible obligation et nécessité de parler de soi. — Vexations exercées par la police de Hambourg contre un de mes amis. — Note importante. — Arrestation et élargissement. — Les formes violées. — Présence d'esprit d'une servante allemande. — La vérité connue malgré les efforts faits pour l'étouffer. — Nouvelles et intolérables rigueurs du gouvernement de Hambourg. — Épidémie et mort de M. de Chaban. — L'enterrement simulé.

Pendant la campagne de Dresde, on avait été en général satisfait du gouvernement de Marie-Louise, parce que l'on savait que, refusant d'apposer son nom au bas des condamnations, quand le grand juge travaillait avec elle, elle se plaisait au contraire à signer des lettres de grâce, toutes les fois qu'il se présentait des cas où l'exécution d'un jugement n'était pas commandée par des crimes irrémissibles. Comme je continuais à voir très fréquemment Savary, je me rappelle qu'il m'en parlait toujours avec éloge, et je dois dire, parce que c'est la vérité, qu'à cette époque, Savary était de tous les ministres de Napoléon celui qui

voyait et appréciait le mieux le véritable état des choses; et il me revient à l'esprit une circonstance où je le vis bien déterminé à dire à l'Empereur combien il importait de conclure la paix, quelques sacrifices qu'il en dût coûter. C'était pendant la prolongation de l'armistice de Plesswitz, lorsque les conférences de Prague n'étant pas encore rompues, on pouvait espérer qu'elles auraient un résultat favorable. A cette époque, l'Empereur avait quitté Dresde pour se rendre à Mayence, où il fit venir l'Impératrice passer quelques jours avec lui. Savary me dit un jour qu'il venait d'écrire à l'Empereur pour lui demander la permission de l'aller rejoindre à Mayence, et il me manifesta l'intention de lui dire franchement toute la vérité, sans rien dissimuler de l'état où se trouvait l'Empire qui avait un besoin absolu de la paix. Le duc de Rovigo croyait que s'il eût vu l'Empereur, il l'aurait déterminé à se relâcher des prétentions inopportunes qu'il avait encore; quant à moi, je connaissais trop bien Bonaparte pour partager les illusions de Savary à cet égard; d'ailleurs, il ne lui fut pas permis de quitter Paris, attendu que l'Empereur ne resta alors que peu de jours à Mayence.

Lorsque la guerre eut repris son cours, et que nous eûmes subi le désastre de Leipzig, je suis certain que les souverains alliés conçurent le projet de ne plus traiter avec Napoléon que dans sa capitale, comme lui-même n'avait deux fois traité qu'à Vienne avec l'empereur d'Autriche. Ce souverain leva tout à fait le masque, et déclara à l'Empereur qu'il allait faire cause commune contre lui avec la Russie et la Prusse, se servant dans sa déclaration du singulier prétexte que, plus il y aurait d'ennemis contre lui, plus il y aurait de chances pour le contraindre plus prompte-

ment à accéder à des conditions qui rétabliraient enfin la tranquillité dont toute l'Europe avait si grand besoin. Ce n'était pas une chose de peu d'importance que cette déclaration de l'Autriche, puisque, s'y étant préparée de longue main, elle avait fait d'immenses armements qui s'élevaient à deux cent cinquante mille hommes. La Russie en comptait autant sous les drapeaux qu'elle avançait vers le Rhin; la Prusse avait deux cent mille hommes; la Confédération du Rhin cent cinquante mille; enfin, en comptant les troupes suédoises et hollandaises, les armées anglaises, tant en Espagne que dans les Pays-Bas, les Danois qui nous abandonnèrent aussi, les Espagnols et les Portugais, dont nos revers avaient augmenté le courage, en redoublant leurs espérances, quand les défections furent complètes, Napoléon eut contre lui plus d'un million d'ennemis. Parmi eux se trouvaient aussi des Napolitains, et Murat était à leur tête!

Quand le signal de nos grands désastres fut donné, on vit progressivement décroître le cours des rentes. Il y eut surtout une baisse considérable après la bataille de Leipzig. J'ai dit comment Napoléon avait toujours eu les idées les plus fausses sur le crédit public, aussi fut-il vivement effrayé de la baisse des effets publics; et le beau moyen qu'il imagina pour tâcher de pallier cette déconvenue du Trésor, fut de faire acheter des rentes, afin d'en maintenir le cours à un taux plus élevé. C'était chez lui une manie, une idée fixe, dont les plus sages conseils n'ont jamais pu le faire revenir; aussi qu'arrivait-il alors? Lorsque les affaires publiques allaient mal, cela précipitait la rente; et comme on était sûr de trouver un bon acheteur, les rentes à vendre affluaient sur la place.

Ce jeu n'étant pas encore assez pour lui, il avait recours à des supercheries que l'on pourrait appeler enfantines, à tel point que plusieurs fois il faisait annoncer le cours de la rente à quatre-vingts, quand elle était à soixante. Je crois même me rappeler que ce moyen a été pratiqué dans *le Moniteur*, qui devait coter la rente ; et quand ce bel effet était produit, on en était quitte pour annoncer ensuite que c'était par erreur que l'on avait mis un six au lieu d'un huit. A son jeu illusoire l'Empereur a dépensé soixante millions qu'il aurait beaucoup mieux fait d'employer à faire acheter à Londres des traites sur Paris. Jamais Bonaparte n'a pu comprendre que la hausse et la baisse des fonds publics tiennent à une bonne ou à une mauvaise administration des finances d'un pays, au plus ou moins de loyauté du débiteur, à un état de paix ou à un état de guerre, enfin à un bon ou à un mauvais système d'amortissement. Or, la caisse d'amortissement n'était pour l'Empereur qu'une caisse à laquelle il pouvait puiser dans les moments urgents.

A cette même époque, c'est-à-dire vers l'automne de 1813, chose que l'on a peine à s'expliquer, plus le gouvernement impérial penchait vers son déclin, plus on multipliait les mesures vexatoires : déjà, depuis les premiers désastres de la retraite de Moscou, afin d'empêcher la vérité de circuler, on avait trouvé bon d'arrêter toutes les communications, tous les épanchements de la douleur et de l'amitié ; et l'ordre fut donné de saisir à la poste les lettres qui venaient de l'étranger et celles qui y étaient destinées. Ce moyen d'investigation étant usé à Paris, comme Napoléon l'a fort judicieusement fait observer à Sainte-Hélène, on établit des cabinets secrets dans les pays conquis. Il y en eût à Ostende, à Bruxelles,

à Hambourg, à Berlin, à Milan, à Florence. Il suffisait alors d'un avis de l'autorité supérieure, pour signaler à un bureau secret une lettre qu'on voulait faire ouvrir, et dont on désirait que la copie fût mise sous les yeux de l'Empereur. Cet intolérable abus n'a pas été sans influence sur la chute de l'Empire ; et comment pouvait-on espérer que des populations, inaccoutumées autrefois à de pareilles vexations, ne saisiraient pas avec empressement l'occasion de secouer le joug qui s'appesantissait sur toute l'Europe, tant que Napoléon y exerça sa puissance. Les abus avaient fait la Révolution française ; ils ont ouvert les voies à la Restauration, quoique bien certainement l'Europe, soulevée contre nous, n'eut alors aucun plan arrêté pour le rappel des Bourbons sur le trône de France.

La violation du secret des lettres, dans les succursales du haut espionnage, m'indignait plus qu'un autre, parce qu'il est impossible de se mettre, soi, tellement en dehors de ses jugements, que je pusse oublier que j'avais failli en être plusieurs fois victime. J'avais eu assez de confiance en Savary, qui la méritait bien, pour lui faire connaître mes moyens de correspondance avec Hambourg, et il sut les infidélités de quelques agents qui, j'en ai conservé la ferme conviction, n'avaient point agi d'après ses ordres. Savary avait pour moi, du moins je suis autorisé à le croire, une amitié sincère : peut-être se souvenait-il avec quelque reconnaissance de la manière dont, après la mort de Desaix, j'avais appuyé auprès de Bonaparte sa nomination d'aide de camp du Premier Consul : et tel est le bizarre mouvement des choses humaines, que protecteur de Savary auprès de Bonaparte Consul, je me trouvai heureux plus tard d'être, à mon tour, protégé par le duc de Rovigo auprès de

Napoléon Empereur. Je dois ajouter que ni en Italie, après Marengo, ni à Paris, pendant ma disgrâce, il n'y eut, entre le protecteur et le protégé, ce que nous avions été l'un pour l'autre, à tour de rôle, d'autres relations que celles de bons camarades. Savary savait la vérité sur les motifs d'accusation de mes ennemis, aussi ne se rebuta-t-il jamais de prendre mon parti contre leurs calomnies, s'étant même pour cela exposé plus d'une fois à quelques boutades impériales. Je n'oublierai jamais sa conduite envers moi, dans ces luttes pénibles contre d'indignes machinations et la toute-puissance prévenue.

En 1813, il y eut comme un redoublement de calomnies contre moi, parce qu'on avait découvert que la bienveillance et l'amitié de Napoléon s'étaient renouvelées à mon égard. Eclairé par les événements, il les compara à ce que je lui avais écrit dès la fin de 1810, sur les armements de la Russie, et les dispositions probables de quelques souverains, et avec le souvenir de ce service se réveilla aussi en lui le souvenir des soixante millions dont j'avais grossi son trésor particulier.

Ici, quelque répugnance que j'aie à parler de moi, il faut bien que j'entre dans quelques détails sur les attaques que mes ennemis dirigèrent contre moi avec une si cruelle persévérance. C'est une nécessité à laquelle on est condamné quand on se résout à publier ses *Mémoires ;* et d'ailleurs, dans le tableau du déchaînement des passions haineuses, alors même qu'elles n'ont pour but que la perte d'un individu, il y a toujours quelque chose à prendre pour l'étude de l'homme en général ; et, je le dis en vérité, si je n'avais pas fait de grands progrès dans cette triste science, ce ne serait pas faute de grands exemples à étudier.

J'avais, comme je l'ai dit, conservé des correspondants à Hambourg. Il en était un entre autres, qui me tenait au courant de tout ce que, dans ma position, j'avais si grand intérêt de savoir. La police inquiète et soupçonneuse de Davout ne pouvait manquer d'arriver sur les traces de la personne avec laquelle j'avais eu de nombreuses relations de service, et qui, avant et depuis mon départ, prenait des notes sur les affaires du temps, avec une loyauté, une rigidité de principes et un amour pour la vérité, que personne ne lui contestait. Il fallut se défaire d'un observateur impartial, qui avait la constance d'enregistrer fidèlement tous les faits accomplis sous le règne insupportable d'une tyrannie déléguée dans les pays hanséatiques.

Le 23 juin, la personne dont je parle, soupçonnée enfin d'avoir des relations avec moi, fut arrêtée pour ce seul fait et conduite dans la prison du Winser-Baum. Les scellés furent mis sur ses cartons; on les marqua de son sceau et ils furent enlevés immédiatement. On ne lui fit subir aucun interrogatoire, et le 1er juillet, à dix heures du soir, on le rendit à la liberté, par ordre, lui dit-on, du ministère de la Police générale (1); mais on l'informa par une lettre confidentielle, que les soins d'un ami dont il ne pouvait

(1) Je possède deux pièces qui tranchent la question sur les déplorables machinations dont on s'efforça de me rendre victime; elles sont d'une haute importance, et l'on y voit à jour des manœuvres qui me semblent curieuses à connaître pour tout le monde. Ce sont deux lettres adressées par le duc de Rovigo, alors ministre de la Police, l'une au maréchal Davout, l'autre à M. Daubignose, chargé de la police à Hambourg. J'ai résisté au désir que j'avais d'insérer ces deux lettres dans le corps de mes *Mémoires*; mais comme elles sont un peu longues, j'ai pensé qu'il suffirait de les placer à la fin de ce volume; et en cette circonstance, je prie le lecteur de me permettre de lui en recommander la lecture avec attention. (*Note de la première édition.*)

avoir perdu le souvenir, avaient contribué beaucoup à sa délivrance.

Le lendemain, 2 juillet, la personne relâchée se rendit chez M. Daubignosc, qui lui intima l'ordre de partir sans délai, et lui remit ses cartons : ils avaient été ouverts hors de sa présence. Elle en fit l'observation à M. Daubignosc et lui témoigna son étonnement de cette violation des formes ; à quoi celui-ci répondit en souriant : « Oh ! mais, nous ne suivons pas la marche ordinaire. » Il l'invita ensuite amicalement à se soustraire le plus promptement aux soupçons de Davout. Dans cette cruelle circonstance, mon ami dut la vie à l'adresse d'une fidèle Allemande qu'il avait à son service. Cette fille, au moment même où l'on arrêtait son maître, eut la présence d'esprit de soustraire celui de ses cartons qui contenait les notes dont on avait un si vif désir de s'emparer, afin de les anéantir et d'avoir l'occasion d'empêcher la vérité d'être connue, et de punir le téméraire qui osait en conserver le souvenir. Ainsi, éloigné de Hambourg, des notes exactes ne manquèrent pas pour cela à mon ami, il délégua sa confiance à une personne qui en était digne, et qui suivit avec la même exactitude la série des événements jusqu'en 1814, époque où il retourna à Hambourg. Là, il fut à même de compléter sa relation avec les renseignements exacts, dont les personnes les plus dignes de foi lui confirmèrent l'authenticité. Les malheureux Hambourgeois ont assez souffert pour avoir au moins la triste consolation de lire l'histoire fidèle de leurs malheurs, s'il est vrai, comme le prétend Sénèque, qu'il soit doux de se souvenir de ce qui fut pénible à souffrir.

Quel gouvernement, en effet, que celui de Davout dans les pays hanséatiques ! Les mesures injustes et

rigoureuses s'y succédaient sans interruption. Le 14 août, un arrêté du préfet ordonna de séquestrer les biens des quatre plus riches particuliers de Lubeck. On y comprit M[lle] Radde, fille de l'ancien maire, dont la mort était encore récente, et qui fut si connu de son vivant par sa probité et ses malheurs. Le motif du séquestre était de n'avoir pas soldé leurs contributions extraordinaires. La vente des biens fut ordonnée, afin, disait l'arrêté, de faire un exemple.

Un second arrêté, du 17 septembre, signé par le préfet, en l'absence du prince d'Eckmühl, prononça le séquestre dans les vingt-quatre heures, et la vente immédiate des biens des retardataires du paiement de la contribution extraordinaire de quarante-huit millions, l'envoi au delà du Rhin de toutes les marchandises, si l'on ne trouvait pas à les vendre à Hambourg, et tout cela, disait l'arrêté, « nonobstant toutes oppositions, de quelque nature qu'elles puissent être, attendu qu'aucune créance particulière ne saurait, dans cette circonstance, primer le privilège du Trésor impérial. »

Telles étaient les mesures que l'on ne saurait caractériser, qui étaient loin de rétablir le calme et de ramener les esprits. Le maréchal Davout, l'aide de camp de l'Empereur, Hogendorff, gouverneur de la ville, le commissaire général de police Daubignose, le Conseiller d'État de Chaban, intendant des finances et le préfet de Breteuil, contribuaient également à ces mesures par tous les moyens qui dépendaient d'eux. Cependant il est juste d'établir entre eux cette différence, c'est que l'un était le chef suprême de ce gouvernement, et que les autres étaient contraints d'obéir et de seconder les mesures du maréchal, ou de quitter la place. Ainsi, par exemple, M. de Chaban était un

honnête homme ; mais le désir ardent qu'il avait d'être sénateur, joint à la terreur que lui inspirait Davout, l'entraînèrent malgré lui. Quelque temps après l'époque où nous sommes, une maladie terrible ravagea les hôpitaux. Davout exigea que M. de Chaban en fît la visite plusieurs fois par jour. Il fut promptement atteint de la maladie contagieuse qui enleva plus de quinze mille soldats, et y succomba. Il fut regretté. En m'annonçant sa mort, on m'écrivit de Hambourg que Davout fit inhumer en grande pompe, et selon les usages du pays, un cercueil magnifique, qui était vide. Le corps de M. de Chaban était plongé dans une baignoire remplie de vinaigre et d'herbes aromatiques. Ce ne fut qu'après la levée du blocus que le corps fut transporté en France, dans une terre que M. de Chaban possédait en Beauce. Je ne puis m'expliquer cette jonglerie qui me fut rapportée dans le temps et confirmée depuis.

CHAPITRE XVIII

Marche des étrangers sur le Rhin. — Situation de Napoléon. — L'aurore du Consulat et la fin de l'Empire. — Levée de deux cent quatre-vingt mille hommes. — Désastres de Leipzig. — Horrible situation des Français à Mayence. — Renseignements particuliers. — Levée de trois cent mille hommes. — 1813 plus funeste que 1812. — Influence des premières défections sur l'esprit de l'Empereur. — Souvenir oublié et paroles de Napoléon. — Invincible éloignement de Bonaparte pour la paix. — Causes de cet éloignement résultant de son caractère. — La gloire préférée au pouvoir. — Déclaration de Francfort. — Tergiversations de l'Empereur. — Conditions des alliés. — Motifs pour lesquels Napoléon feint de désirer la paix. — L'ancien territoire de la France. — M. de Metternich. — M. de Bassano et correspondances diplomatiques sans résultat. — Le duc de Vicence ministre des Affaires étrangères. — Conditions des alliés vaguement acceptées. — Découragement général. — Les besoins et les répugnances de la France. — Désir de gagner du temps et départ de Caulaincourt pour le quartier général des alliés.

Le mois de novembre 1813 fut un mois fatal à la fortune de Napoléon ; de toutes parts nos armées étaient repoussées et acculées contre le Rhin. Dans toutes les directions les armées alliées s'avançaient vers ce fleuve, et il y avait longtemps que je ne me faisais plus d'illusions sur la chute de l'Empire, non que les souverains étrangers en eussent encore résolu la destruction, mais parce que je voyais l'impossibilité où était réduit Napoléon de se défendre contre toute l'Europe, et que je savais que pour rien au monde, quelque désespérée que devînt sa fortune, on ne le ferait consentir à des

conditions d'accommodement qu'il regardait comme honteuses. Quel spectacle c'était pour moi que cette vaste dislocation qui se présentait à mes yeux dans un prochain avenir, quand je le comparais à cette époque où, jeune encore, plein d'avenir et d'espérance, Bonaparte avait vu briller l'aurore du Consulat, saluée par un enthousiasme général, Chaque jour, à cette époque, voyait une nouvelle défection s'accomplir ; les Bavarois eux-mêmes, alliés naturels de la France, eux que l'Empereur avait conduits à la victoire, au commencement de la seconde campagne de Vienne : eux qu'il avait pour ainsi dire adoptés sur le champ de bataille, ils étaient contre nous, et se montraient les plus acharnés de nos ennemis.

Avant même la bataille de Leipzig, dont la perte fut immense pour Napoléon, et les conséquences ruineuses, il avait senti la nécessité de demander encore à la France un nouveau sacrifice d'hommes, comme si la France eût été inépuisable. Il avait chargé de cette demande l'Impératrice régente qui, pour cela, se rendit pour la première fois au Sénat en grand apparat ; mais les pompes de l'Empire approchaient de leur déclin. Marie-Louise obtint encore une levée de deux cent quatre-vingt mille hommes ; mais alors, à peine ils étaient enrégimentés que la guerre les dévorait. La défection des Bavarois augmenta beaucoup, surtout dans le premier moment, les embarras des débris de l'armée pour ainsi dire anéantie à Leipzig. Ils nous avaient précédés à Hanau, ville située à quatre lieues de Francfort, et s'y étaient établis pour nous couper la retraite ; mais la valeur française se réveilla, et bientôt cette petite ville fut emportée. Les Bavarois furent repoussés avec une grande perte, et l'armée française arriva à Mayence. Dans quel état, grand

Dieu ! ou plutôt, pouvait-on encore donner le nom d'armée à quelques masses d'hommes sans ressources, frappés de découragement, accablés par la fatigue, les privations ; réduits enfin à une sorte d'abrutissement par l'excès de la misère. Arrivés à Mayence, aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir ; point de vivres, point d'approvisionnements d'aucune nature. Je reçus alors plusieurs lettres de généraux de mes amis, commandant des corps de l'armée ; ces lettres étaient dictées par le désespoir, et pour comble de maux, les restes épars de nos soldats furent bientôt atteints de maladies contagieuses ; tous s'accordaient à me dire que leur situation était horrible.

Cependant, sans compter les faibles débris échappés au désastre de Leipzig et aux maladies ; sans compter non plus les deux cent quatre-vingt mille hommes que Marie-Louise avait obtenus du Sénat, par un Sénatus-Consulte du mois d'octobre, l'Empereur avait encore cent vingt mille hommes de bonnes troupes : mais ils se trouvaient sur les derrières, disséminés sur l'Elbe, renfermés dans des places fortes, telles que Danzig, Hambourg, Torgau et Spandau ; et telle était l'horreur de notre position, que si d'une part il était impossible de se résoudre à les abandonner, il était en même temps impossible de les secourir. En France, un cri universel s'élevait de tous les points.

On demandait la paix à quelque prix que ce fût. Le malaise, les inquiétudes, le mécontentement étaient généralement répandus ; les partisans de Napoléon eux-mêmes, étaient frappés de noirs pressentiments ; et déjà un grand nombre de personnes, habituées à prévoir les chances probables d'une fortune qui s'écroule, entrevoyaient dans cet horizon de douleur un nouvel ordre de choses. La dernière levée d'hom-

mes même, arrachée au Sénat par les belles phrases dont Regnaud de Saint-Jean-d'Angely avait appuyé la demande de l'Impératrice, loin de paraître comme une chance de salut, ne fut plus considérée dans tant de familles au désespoir, que comme une levée provisoire, qui serait encore suivie d'autres exigences de la part de l'Empereur, puisqu'en effet ces forces nouvelles étaient insuffisantes pour les opposer aux armées alliées, qui débordaient de toutes parts, et s'avançaient sur une ligne immense. En effet cette levée fut suivie, dans l'espace d'un mois, d'une autre de trois cent mille hommes; et ce fut alors seulement que l'on put sonder la profondeur de la plaie. Dans cet état de choses, on peut dire que l'année 1813 fut encore plus fatale à Napoléon que ne l'avait été l'année 1812, malgré l'immensité des désastres de Moscou; mais, ces désastres, son activité et les sacrifices de la France étaient parvenus à les réparer, tandis que ceux de Leipzig étaient irréparables.

Ici, qu'il me soit permis de revenir succinctement sur quelques souvenirs antérieurs, qui me paraissent essentiels à rappeler, ce que je sus alors de la situation de Napoléon après Leipzig, des négociations qui furent essayées, et n'eurent point de succès; mais dont le récit met à nu la politique de ce temps où, la question étant remise à la force, le droit n'était qu'un mot, et tous les intérêts se trouvaient confondus.

On a vu que le signal des défections avait été donné, dès la fin de l'année 1812, par le corps confié au commandement d'Yorck, mais sans l'assentiment, du moins apparent, du roi de Prusse. Napoléon ne voulut pas paraître troublé de cette défection; mais je suis certain qu'il ne se trompa pas dans sa pensée intime sur ses conséquences ultérieures, et toute sa

conduite depuis, quand il a été question de négociations, a prouvé que dès ce moment, il prit pour devise secrète : Tout ou rien. Ainsi nous l'avons vu à cette époque rejeter, dans le Conseil qu'il assembla, les sages avis de Cambacérès et de M. de Talleyrand, pour adopter la jactance de Clarke. Je me souviens même, en ce moment, d'une circonstance décisive et que je ne me suis point rappelée en écrivant le passage de mes *Mémoires* où j'ai rapporté les paroles de Clarke, c'est que Napoléon s'écria après les avoir entendues : « A la bonne heure ! Voilà ce qui s'appelle parler. Une paix honteuse est indigne de la France. Armons. » Or, pour quiconque a connu Napoléon et l'influence de sa volonté aussi positivement déclarée, n'est-il pas évident qu'une telle opinion émise par lui d'un ton imposant et sévère, dut entraîner les avis qui n'étaient pas encore énoncés. Actuellement, personne, je le pense, n'osera prétendre que Napoléon ait voulu la paix en 1812 ; eh bien ! s'il ne la voulut pas alors, à plus forte raison ne la voulut-il pas après les pertes de Leipzig. On veut le juger comme un autre homme ; mais il était à part dans ce monde, par ses petitesses comme par ses grandeurs, Dira-t-on qu'il aurait dû faire la paix parce qu'elle était nécessaire? mais plus elle devenait nécessaire, moins elle était avantageuse, et par conséquent plus elle était impossible pour lui. Le pouvoir même qu'il avait tant ambitionné, qu'il exerçait d'une manière si impérieuse, le pouvoir n'était dans la profondeur de ses pensées qu'un moyen ; son but était la gloire, l'avenir, l'immensité de son nom et son retentissement dans la postérité ; et je suis sûr qu'il a moins souffert des secousses de ses deux renversements, que si, simple Empereur des Français, voyant son Empire borné par

les limites naturelles de la France, il lui avait fallu y vivre tranquille, privé de l'immense influence qu'il avait exercée sur toute l'Europe, et condamné à contempler ses vastes conquêtes régies par d'autres lois que les siennes. Napoléon était ainsi, parce que c'était sa nature d'être ainsi.

Tout ce qui se passa dans les négociations dont j'ai actuellement à parler, et auxquelles, comme on le verra bientôt, il n'a tenu qu'à moi de prendre part, prouve que je ne fais point ici une utopie sur Napoléon, mais ce que je viens de dire résulte de l'étude que j'ai été à même d'en faire; c'est cette étude qui fait que je peux juger celles de ses actions dont je n'ai pas été témoin; il me suffit pour cela de faire, si je puis ainsi m'exprimer, une application de son caractère à chacun des événements de sa vie.

Après donc l'affaire de Leipzig, qui acheva de faire perdre à la France une seconde armée formidable, toutes les puissances coalisées contre Napoléon déclarèrent à Francfort, dès le 9 de novembre, qu'elles ne renonceraient jamais aux liens qui les unissaient; qu'il ne pouvait plus désormais être question d'une paix continentale, mais seulement d'une paix générale; qu'il fallait renoncer à tout armistice, à toute négociation qui n'aurait pas la paix générale pour but. Les puissances déclarèrent que la France devait conserver ses limites naturelles : le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. Les alliés ne laissaient, il est vrai, que cela de ce vaste Empire qu'avait fondé Napoléon. Mais on doit convenir que c'était encore une belle part après tant de désastres, et dans un moment où la France était menacée d'être envahie par d'immenses armées victorieuses. C'était un véritable hommage rendu à la France et à la valeur des Français. Il n'y a qu'un

stupide enthousiasme et un aveugle dévouement qui puissent regarder comme déshonoré un prince qui, après avoir ravagé le monde pendant quinze ans, conserve encore un pareil territoire. Mais, comme je l'ai dit, de pareilles conditions ne pouvaient convenir à Napoléon qui se faisait des illusions quand la vérité ne lui convenait pas.

D'après les propositions des alliés à Francfort, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne devaient être entièrement soustraites à la domination de la France. L'Angleterre reconnaissait la liberté du commerce et de la navigation, et témoignait les dispositions les moins suspectes de faire les plus grands sacrifices pour atteindre au but proposé par les alliés. Mais ils ajoutèrent à ces offres une condition funeste; c'est que le Congrès se tiendrait dans une ville que l'on déclarerait neutre, sur la rive droite du Rhin, où les plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes se réuniraient, « mais sans que le cours des événements de la guerre fût arrêté par ses négociations ».

Le duc de Bassano, qui était encore ministre des Affaires étrangères, répondit, par ordre de Napoléon, aux ouvertures faites par les alliés pour un Congrès général, que l'Empereur l'acceptait et désirait que Manheim fut désigné pour cet objet comme ville neutre.

On remarque que dans cette réponse aux importantes communications des alliés, il n'est fait, avec intention, aucune mention de l'acceptation des bases proposées par eux. Napoléon se réservait de suivre les négociations avec l'Angleterre par la France et par Calais.

M. de Metternich répondit, de Francfort, le 25 novembre, à cette note du duc de Bassano, que les alliés

n'avaient aucune difficulté à admettre le choix de la ville de Manheim pour la réunion du Congrès. Mais comme il n'était fait, dans la lettre de M. de Bassano, aucune mention des bases générales et sommaires dont je viens de parler, et qui avaient été indiquées à M. de Saint-Aignan à Francfort, M. de Metternich déclara que les alliés désiraient que l'Empereur Napoléon voulût bien se prononcer sur ces bases, afin que des difficultés insurmontables n'arrêtassent pas les négociations à leur ouverture.

Ce fut M. le duc de Vicence, qui venait de remplacer le duc de Bassano, qui reçut cette lettre. Se fiant à la déclaration de Francfort, il espérait bien traiter sur ses bases ; il croyait franchement au consentement de Napoléon. Mais les alliés étaient décidés à ne plus accorder les limites consenties dans cette déclaration. Caulaincourt dut demander de nouveaux pouvoirs. Les ayant reçus, il répondit, le 2 décembre, que Napoléon acceptait les bases fondamentales et sommaires qui avaient été communiquées par M. de Saint-Aignan.

A cette lettre du duc de Vicence, M. de Metternich répondit que les Empereurs de Russie et d'Autriche voyaient avec plaisir l'Empereur des Français reconnaître les bases jugées nécessaires par les alliés ; que les deux souverains avaient décidé de communiquer, sans délai, cette pièce officielle à leurs coalliés, et qu'ils étaient convaincus qu'aussitôt après la réception de la réponse, les négociations pourraient être ouvertes, sans que la guerre fût interrompue.

On va voir les causes pour lesquelles ces premières négociations n'eurent aucune suite.

Les alliés avaient renversé, au mois d'octobre, l'édifice colossal compris sous la dénomination d'*Empire*

Français. Conduits par la victoire sur les bords du Rhin, ils déclarèrent, comme on l'a vu, leur volonté de ne point faire de conquêtes, s'expliquèrent sur leurs intentions, et témoignèrent une résolution invariable de ne pas s'en écarter. Cette disposition des alliés engagea le gouvernement français à témoigner des dispositions pacifiques. Napoléon voulait, par ce désir apparent de la paix, justifier, si je puis le dire, aux yeux de ses peuples, la nécessité de nouveaux sacrifices qu'il ne demandait, selon ses proclamations, que pour obtenir cette paix aussi honorable que possible. Dans la réalité, il ne voulait pas même entendre parler des offres faites à Francfort. Elles réduiraient la France à son territoire de 1797, que ses victoires en Italie et son traité de Campo-Formio avaient assuré à la France et Napoléon pensait et disait que c'était avilir cette belle France que de la vouloir réduire à ces limites qui ne dataient cependant que de seize ans. Il regardait avec raison une paix honteuse, selon lui, comme incompatible avec la conservation de sa couronne. Il opposait toujours aux puissances continentales la limite du Rhin, comme une compensation des partages de la Pologne, et à l'Angleterre comme une compensation de ses immenses agrandissements en Asie.

Mais il fallait gagner du temps et retenir, s'il était possible, les armées alliées sur la rive droite du Rhin. Les délais et les lenteurs des négociations eussent donné à Napoléon les moyens de réunir de nouvelles forces, et de poursuivre la guerre avec quelque espoir de succès. Mais on aurait dû lui dire que la nation était fatiguée de se sacrifier ; et non pas lui présenter, comme l'expression de la vérité, les éloges officiels que contenait chaque jour *le Moniteur*.

Les immenses levées qu'il venait de faire coup sur

coup avaient changé la circonscription en une sorte de *presse*, et l'on vit de toutes parts des hommes arrachés aux travaux de la campagne et à l'industrie des villes. Partout le découragement était au comble ; on commençait même à s'exprimer plus hautement qu'on n'avait encore osé le faire, sur la marche du gouvernement ; on voulait bien faire un dernier effort pour donner à la France une attitude imposante, dans la supposition que l'Empereur voulait sincèrement la paix, qu'il voulait ne s'occuper que de la France ; car, je le demande, qui alors aurait voulu donner sa fortune et ses enfants, pour que Joseph fût roi d'Espagne, ou que Jérôme régnât sur la Westphalie ? Il ne nous en avait que trop coûté pour fonder ces trônes éphémères, et il avait coulé assez de sang français pour les instituer, pour que l'on ne voulût pas le prodiguer davantage pour les défendre ou les reconquérir.

Ce fut dans le but de gagner du temps, que Napoléon envoya Caulaincourt au quartier général des alliés, et aussi, comme je le disais tout à l'heure, pour faire croire que ses pensées étaient favorables à la paix ; mais je puis affirmer que Caulaincourt lui-même avait peu d'espoir de réussir dans sa mission. Il jugeait avec raison que si nous n'avions pu parvenir à entamer des négociations, lorsque nous étions encore sur la rive droite du Rhin, époque à laquelle, comme on l'a vu, l'Empereur ne voulut pas adhérer franchement aux propositions qu'on lui faisait, les difficultés seraient bien plus grandes, et les prétentions des alliés bien plus élevées alors que l'Empereur était réduit à se défendre sur la rive gauche.

CHAPITRE XIX

Manifeste des alliés aux Français. — Déclaration de principes. — Désir de voir la France grande, forte et heureuse. — Bonne foi et belles promesses. — Napoléon présenté comme le seul obstacle à la paix. — Un million et quarante mille hommes en un an. — Mauvaise foi évidente des alliés. — Triste situation de la France. — Trente millions donnés par l'Empereur. — Le Trésor des Tuileries et plaintes tardives du Corps législatif. — Dresde rendue et les conditions violées. — Révolte des Hollandais. — Murat et les Anglais. — Désir de rappeler M. de Talleyrand au ministère. — Conditions inacceptables. — Singulier conseil relatif à Wellington. — Changement dans le ministère. — M. de Molé. — Incroyable activité de Napoléon. — Coup d'œil de Bonaparte sur l'Espagne. — Cession du trône péniblement consentie par Joseph. — Bon projet mal exécuté. — Incertitudes relatives au pont de Bâle. — Comment je sais la vérité. — Consentement des Suisses au passage des alliés. — Convocation du Corps législatif. — Impuissance du gouvernement sur une commission. — M. Lainé et réveil du Corps législatif. — Ajournement et semonce impériale. — Paroles de Bonaparte rapportées par Cambacérès.

Les alliés ayant appris la quantité d'hommes que l'Empereur venait d'exiger, et bien instruits de la disposition des esprits, publièrent un manifeste adressé aux Français, et que je crois essentiel de rapporter ici. Cette pièce fut dans le temps répandue avec profusion, mais le temps l'a pu faire oublier, et il me paraît essentiel d'en avoir le contenu présent. C'est une grande leçon donnée aux hommes qui croient aux promesses des gouvernements ; la voici :

« Le gouvernement français vient d'arrêter une nouvelle levée

de trois cent mille conscrits, les motifs du Sénatus-Consulte renferment une provocation aux puissances alliées. Elles se trouvent appelées de nouveau à promulguer à la face du monde les vues qui les guident dans la présente guerre, les principes qui font la base de leur conduite, leurs vœux et leurs déterminations. Les puissances alliées ne font pas la guerre à la France, mais à cette prépondérance hautement annoncée, à cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'Empereur Napoléon a trop longtemps exercée hors des limites de son Empire.

« La victoire a conduit les armées alliées sur le Rhin. Le premier usage que Leurs Majestés Impériales et Royales ont fait de la victoire a été d'offrir la paix à Sa Majesté l'Empereur des Français. Une attitude renforcée par l'accession de tous les souverains et princes de l'Allemagne n'a pas eu d'influence sur les conditions de la paix. Ces conditions sont fondées sur l'indépendance des autres États de l'Europe. Les vues des puissances sont justes dans leur objet, généreuses et libérales dans leur application, rassurantes pour tous, honorables pour chacun.

« Les souverains alliés désirent que la France soit grande, forte et heureuse parce que la puissance grande et forte est une des bases fondamentales de l'édifice social. Ils désirent que la France soit heureuse, que le commerce français renaisse, que les arts, ces bienfaits de la paix, refleurissent, parce qu'un grand peuple ne saurait être tranquille qu'autant qu'il est heureux. Les puissances confirment à l'Empire français une étendue de territoire que n'a jamais connue la France sous ses rois, parce qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour avoir éprouvé des revers dans une lutte opiniâtre et sanglante, où elle a combattu avec son audace accoutumée.

« Mais les puissances aussi veulent être heureuses et tranquilles. Elles veulent un état de paix qui, par une sage répartition de forces, par un juste équilibre, préserve désormais leurs peuples des calamités sans nombre qui, depuis vingt ans, ont pesé sur l'Europe.

« Les puissances alliées ne poseront pas les armes sans avoir atteint ce grand et bienfaisant résultat, noble objet de leurs efforts. Elles ne poseront pas les armes avant que l'état politique de l'Europe soit de nouveau raffermi, avant que les principes immuables aient repris leur droit sur de nouvelles

prétentions, avant que la sainteté des traités ait enfin assuré une paix véritable à l'Europe. »

La bonne foi de ces belles promesses a pu être jugée lors du Traité de Paris; mais je n'en suis pas encore à cette époque ; ce que je me rappelle, c'est que ce manifeste ne contribua pas peu à éloigner de la cause de Napoléon les cœurs encore fidèles, puisque, en ajoutant foi aux déclarations des alliés, on voyait dans Napoléon le seul obstacle à cette paix que la France appelait de tous ses vœux. A cet égard, les alliés ne se trompaient point, et je n'ai pas vu, je l'avoue, sans une extrême surprise, que le duc de Rovigo, dans un passage de ses *Mémoires* où il parle de ce manifeste, reproche à ses rédacteurs d'avoir voulu présenter l'Empereur « comme un furieux qui ne répondait à des ouvertures de paix que par des levées de conscription ». Que disaient-ils sur ce point, autre chose que la vérité, exprimée en termes convenables? Les faits sont là, et aucun enthousiasme ne dément les faits. Dans la seule année de 1813, l'Empereur leva *un million et quarante mille hommes!* Qu'y a-t-il à dire à cela ?

Après tout, je n'ai pas la prétention de soutenir que la déclaration des alliés fût franche sur tout ce qui concernait l'avenir; elle ne l'était certes pas. Il est évident que la perte de Napoléon était jurée. La Suisse même commençait à être travaillée, et on cherchait les moyens de l'amener à permettre le passage des troupes par le pont de Bâle, tandis que les choses n'allaient pas mieux dans le midi de la France, où l'armée anglo-espagnole menaçait nos frontières par les Pyrénées, et déjà occupait Pampelune. La perte de cette dernière position que nous avions conservée jusque-là en Espagne fit entrevoir avec encore plus de

douleur la triste situation où la France était partout réduite. En effet, l'intérieur présentait un tableau aussi affligeant que les affaires du dehors ; car si les étrangers offraient la paix, on a vu qu'ils ne voulaient accéder à aucune suspension d'hostilités, de sorte que tous les départements qui longent les frontières du Rhin se voyaient menacées d'une prochaine invasion. On avait bien levé des hommes, mais cela ne suffisait pas ; les choses les plus essentielles à l'armée manquaient, il fallait tout créer. Pour faire face aux plus pressants besoins, l'Empereur puisa trente millions dans l'immense trésor qu'il avait entassé aux Tuileries dans les caves et galeries du pavillon Marsan (1). Ces trente millions disparurent comme dans un gouffre, mais ce n'en était pas moins un acte de générosité de Napoléon, et j'avoue que, dans le temps, je ne compris pas comment le Corps législatif put se plaindre de cette dépense : puisque les fonds ne provenaient pas du budget, il n'était pas nécessaire qu'une loi de finance en autorisât l'emploi. Pourquoi, d'ailleurs, ces rigides législateurs, qui n'avaient pas osé souffler un mot, tant que la fortune sourit à Napoléon, venaient-ils demander, avant le don gratuit que faisait Bonaparte, que les trois cent cinquante millions que renfermait son Trésor privé fussent versés au Trésor impérial et portés en comptes courants ? Pourquoi avaient-ils, avec tant d'impassibilité, laissé enfouir dans le gouffre des Tuileries les contributions et les fruits des exactions dans les pays conquis ? Pourquoi ? C'est qu'alors il y aurait eu danger à s'y opposer. Le courage

(1) La fait même de cette agglomération de numéraire suffirait pour prouver la profonde ignorance de Napoléon en matière de finances, puisque l'argent n'a de valeur que par la circulation. (*Note de la première édition.*)

cesse d'être du courage, quand après avoir respecté la puissance il se manifeste devant le malheur.

A cette déplorable époque, chaque jour amenait de nouveaux malheurs, inévitables conséquences de la fatale campagne de Moscou. Dresde, encore occupé par une garnison française, tomba au pouvoir des alliés, et les sentiments des étrangers étaient tellement changés à l'égard des Français, devant lesquels ils avaient tremblé tant de fois, que l'on ne se fit nul scrupule de violer la foi jurée à l'égard de la garnison de Dresde. A peine sortie des murs de la ville on la désarma, malgré l'engagement pris de la laisser rentrer en France avec armes et bagages. Ah ! s'il eût été possible à Napoléon de remonter au faîte de sa fortune, il lui eût bien été permis de tirer d'un pareil acte de mauvaise foi et d'insulte au malheur, une vengeance éclatante et légitime ! La Hollande, au même moment, entrevoyait avec joie l'époque de son affranchissement, et l'arrivée d'un corps russe fut le signal d'une insurrection générale, mais pour ainsi dire pacifique : les bons Hollandais n'exercèrent que très peu de vengeances. C'était là le contentement dont on avait tant parlé lors de la réunion de la Hollande à l'Empire, en décembre 1810 ; voilà comme on nous aimait, et comme nous avions rendu ces peuples heureux ! Que n'avait-on pas dit contre les hommes prévoyants qui avaient blâmé cette réunion. La défection ne se borna pas aux pays gouvernés jadis par d'anciens souverains ; Murat s'entendit avec les Anglais, parce qu'il avait la crainte très fondée que, sans cela, on ne le renversât du trône de Naples. Tout cela formait comme un déluge d'embarras nouveaux qui, à chaque instant, tombaient sur Napoléon. Je ne parle pas ici du reste de l'Italie, me proposant de consa-

crer un chapitre entier aux documents certains que j'ai eus sur ce pays et sur les derniers temps de l'existence politique de l'excellent Eugène.

Dans le conflit de difficultés qui assaillaient l'Empereur, il avait jeté les yeux sur M. de Talleyrand qui, malheureusement pour la France, n'était plus depuis longtemps dans les affaires du gouvernement. Mais l'Empereur ayant exigé que, pour avoir le portefeuille des affaires étrangères, il se démît de sa charge de vice-grand-électeur, ce qui aurait donné l'air d'une disgrâce à un appel fait par la nécessité, M. de Talleyrand préféra une place stable, et l'une des premières dignités de l'État, à un portefeuille qu'un caprice pouvait retirer, et que briguaient tant d'ambitieux. Peut-être aussi le coup d'œil pénétrant de M. de Talleyrand lui fit-il envisager la situation des affaires sous un point de vue désespéré, et son acceptation comme trop chanceuse dans des circonstances aussi difficiles. On m'a assuré toutefois, qu'envisageant les choses de haut, il avait ouvert, dans une conversation avec l'Empereur, l'avis très extraordinaire de mettre en jeu l'ambition de la famille anglaise des Wellesley, et de faire naître dans l'esprit de Wellington, dont la renommée commençait à jeter de l'éclat, des projets et des vues ambitieuses qui auraient jeté du trouble dans la coalition. Napoléon ne donna aucune suite à cette proposition dont l'issue lui parut trop incertaine, et surtout trop lente dans des circonstances où le temps pressait si fort. Ce fut alors que Caulaincourt fut appelé au ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. Maret, qui reprit la secrétairerie d'État où il était beaucoup mieux placé. En même temps, M. Regnier quitta la justice qui fut donnée à M. de Molé, que ses excellentes qualités

avaient, depuis longtemps, fait distinguer de Napoléon, et M. de Cessac fut remplacé par M. Daru au ministère de l'administration de la guerre.

Pendant ces petits mouvements ministériels, l'Empereur ne cessait de s'occuper des moyens de repousser l'attaque dirigée contre lui. Il créait tout, voyait tout, faisait tout. Quoique l'âge eût pû lui ôter quelque énergie, je le voyais, tel alors que je l'avais vu dans la plus grande vigueur de son jeune âge. La grande crise dans laquelle il se trouvait semblait avoir suppléé à ce que le temps avait pu lui faire perdre ; car, dans ce moment même, il tourna ses regards sur l'Espagne, résolu d'en finir et de reporter toute cette armée au-devant des alliés qui annonçaient, par leurs mouvements, vouloir entrer en France par la Suisse.

Il se passa, à cet égard, une chose qui eût pu avoir sur les affaires une influence décisive. C'est la renonciation de Joseph, roi d'Espagne, à tous ses droits sur cette Couronne, et la rentrée immédiate, ainsi qu'elle avait été convenue, de Ferdinand dans ses États. Joseph en fit le sacrifice à la demande de son frère. Ce ne fut pas sans peine, et sans témoigner combien il est dur de quitter un trône. Le traité fut signé, mais on mit une lenteur inconcevable à l'exécuter, et les événements marchaient si vite, le torrent qui s'avançait sur la France se précipitait avec tant de rapidité que le traité ne put s'exécuter ; Ferdinand remonta, il est vrai, sur le trône, mais par de bien autres causes.

La marche des alliés intéressait vivement l'Empereur. Il était important de détruire le pont de Bâle. Le Rhin, franchi facilement par les ennemis, nous les jetait en masses en France. J'avais, dans ce temps, des rapports intimes avec un agent diplomatique

étranger, que la discrétion m'interdit de nommer. Il me dit que les ennemis s'avançaient vers la frontière, et que le pont de Bâle ne serait pas détruit ; que cela était convenu à Berne où les alliés l'avaient emporté. Cela m'étonna, parce que je savais d'un autre côté, par une personne qui devait être aussi bien instruite, que l'on espérait le faire sauter. Alors, très intéressé à savoir la vérité, j'envoyai, pour moi seul, un agent à Bâle, qui revint me dire que le pont resterait.

Le 19 décembre, le Corps législatif fut convoqué. C'était un mercredi ; M. Lainé en fut nommé vice-président sous M. Régnier, qui avait été appelé à la présidence, en quittant la justice. On nomma une commission pour examiner et faire un rapport sur les communications que l'Empereur lui avait faites. Les membres qui composaient cette commission étaient en majorité pénétrés de la terrible situation où nous nous trouvions. On fit, comme c'est toujours le cas, envers les commissions, dans les gouvernements représentatifs, où cela réussit souvent, on fit, dis-je, tout ce que peut le pouvoir, pour obtenir un rapport dans son sens. On échoua. Ce fut un bien. Il était temps que ce corps, jusque-là toujours si servile, prît enfin une attitude plus noble, et qu'il se souvînt qu'il devait soutenir et défendre les intérêts d'une grande et généreuse nation, dans ce moment au bord d'un précipice ; mais pour son honneur il s'en souvint un peu tard.

Le rapport et les conclusions de la commission ne plurent pas. On y vit, ou l'on feignit d'y voir une tendance vers la Révolution. On accusait même légèrement M. Lainé d'en être un des moteurs. Il ne faut que le connaître pour repousser cette calomnie. Il est étrange, d'accuser d'être un révolutionnaire un

homme courageux, dévoué à son pays, qui dit la vérité. Il est meme pénible de réfuter ce fait. La conduite de M. Lainé me fit dans le temps le plus grand plaisir, et je fus assez heureux pour me procurer un exemplaire de son rapport qui fut saisi. Comment ne l'a-t-on pas fait brûler par la main du bourreau ; la colère était assez grande pour en arriver là ?

Après avoir ordonné la saisie du rapport, l'Empereur ajourna le Corps législatif. Je regardais cela comme un grand tort : qui doute, que si l'on se fût franchement entendu avec lui, on eût pu suppléer à la diplomatie toujours si peu artificieuse et si vacillante ? Croit-on qu'une démarche noble et franche du Corps législatif, déclarant que la France acceptait les conditions exigées à Francfort n'eût pas été écoutée des alliés. N'auraient-ils pas mis en balance, l'avantage d'une paix honorable et sûre, avec les chances et les dangers toujours très grands de l'invasion d'un vaste pays, défendu par de valeureux habitants ? Mais ce propos, vous êtes déshonoré, si vous cédez un village acquis par un Sénatus-Consulte, retentit toujours à l'oreille de Bonaparte dont il flattait les sentiments secrets, et l'on repoussa toute proposition pacifique.

Les personnes qui ont suivi avec quelque attention ces événements, se rappelleront la stupeur dont Paris fut frappé à la nouvelle de cette saisie du rapport et de l'ajournement du Corps législatif. On faisait mille conjectures sur ce qui s'était passé de nouveau au dehors, et l'on ne trouvait rien.

Les membres du Corps législatif ajourné, voulurent retourner chez eux. Ils prirent selon l'usage, congé de l'Empereur qui les reçut un dimanche. On connait le discours qu'il leur tint. Il y a dedans des choses fort remarquables ; on y voit que Napoléon craignit,

que n'ayant pu s'entendre avec la commission, cette assemblée délibérante ne prît, pendant que de grands événements allaient avoir lieu et que probablement il entrerait en campagne, des mesures qui anéantissent ou contrariassent ses plans, ses projets et ses traités. Il aima mieux leur fermer la bouche.

L'Empereur congédia les révoltés avec assez d'humeur et ne voulut entendre à aucune explication. Dans ses entretiens ultérieurs, il disait du Corps dont il venait de se défaire : « Ses membres ne viennent à Paris que pour obtenir quelques faveurs. Ils importunent les ministres du matin au soir, et crient, quand on ne les satisfait pas tout de suite. Invitez-les à dîner, ils crèvent de jalousie à la vue du luxe que l'on étale. » Je tiens ces paroles de Cambacérès, qui était présent lorsque l'Empereur les prononça.

CHAPITRE XX

Le drapeau de l'armée d'Italie et les aigles de 1813. — Conquêtes au nom de la liberté et révoltes contre le pouvoir absolu. — Inaction de quelques agents. — Incroyable facilité à croire à des promesses impossibles. — Consentement des cantons suisses à livrer leur territoire. — Napoléon trompé. — Je suis mandé le soir au ministère de la police. — Appréhensions autorisées par ma position. — Surprise incroyable et proposition inattendue. — La place de ministre en Suisse offerte et refusée. — Questions de l'Empereur sur moi. — Invitation à me rendre chez le duc de Vicence. — Résolution inébranlable de refuser la mission en Suisse. — Visite à M. de Talleyrand. — Entrevue avec le duc de Vicence. — Instances du ministre pour me faire accepter. — Persistance dans mon refus. — Offre de me créer duc et grand cordon de la Légion d'honneur. — Refus définitif. — Embarras de ma position. — Caulaincourt et non le ministre. — Approbation et vive satisfaction. — Anticipation et la demeure du duc de Vicence ignorée par le préfet de police.

Me voilà arrivé au moment le plus critique pour Napoléon. Quelles réflexions il aurait faites, s'il avait eu le temps de réfléchir, s'il eût comparé les souvenirs de sa fortune naissante au triste tableau de sa fortune prête à périr. Qu'on se rappelle ce fameux drapeau de l'armée d'Italie que, jeune et vainqueur, il apportait au Directoire, qu'un an après il devait renverser, et qu'on l'oppose à ces aigles tristes et abattues, contraintes à défendre l'aire d'où elles étaient si souvent sorties pour étendre sur l'Europe leur vol dominateur ! Ceci expliquera la différence qui

existe entre la liberté et le pouvoir absolu ; enfant de la liberté, tout par elle, Napoléon avait méconnu sa mère, et il allait tomber. Ce n'était même plus le temps de ces beaux triomphes, où les peuples de l'Italie se consolaient d'avoir été vaincus et soumis au nom magique de cette liberté qui précédait les armées de la République; c'était au contraire pour se soustraire à un joug despotique que les peuples de l'Europe étaient armés et se disposaient à pénétrer sur le territoire sacré de la patrie. La fourberie venait aussi au secours de la force, et tandis que ses grandes ressources qu'aurait encore pu offrir la France étaient paralysées par l'inaction de grand nombre d'agents du gouvernement impérial, tandis qu'une sorte de stupeur tenait les esprits pour ainsi dire suspendus, on se jouait de l'Empereur chez ceux qui paraissaient encore ses alliés. Ainsi, par exemple, les cantons suisses avaient formellement déclaré qu'ils feraient respecter leur neutralité, qu'ils étaient résolus à tout faire pour ne pas souffrir que l'on violât leur territoire; mais, fatiguée, comme le reste de l'Europe, du joug de Bonaparte et de son oppressive protection, la Suisse ne voulut pas défendre ses frontières; elle les livra volontairement et s'empressa de s'unir à la coalition armée contre Napoléon. Avec quelle imprudente confiance on avait cru à des promesses faites sous l'empire de la nécessité ! Quel vertige avait pu les faire paraître sincères? En supposant même qu'elles l'eussent été, quel aveuglement, quelle ignorance de la position des armées alliées pouvaient donner lieu de penser que l'accomplissement en serait possible? Il y eut, je dirais presque de la niaiserie à croire à la neutralité de la Suisse. Pour voir clair, il ne fallait que regarder. Quoi! c'aurait été sans aucune assurance de la liberté

du passage que les armées ennemies se seraient aventureusement dirigées vers le Brisgaw, afin d'entrer en France par la plus faible de nos frontières. On conçoit à peine une pareille confiance dans des promesses données, puisque nous avions le désavantage, puisqu'il est bien connu qu'en politique on se joue du vaincu et que l'on ne se hasarde pas à se moquer du vainqueur.

A la violation du territoire suisse par les armées alliées, avec le consentement des cantons, se rattache un fait qui fut d'une grande importance dans ma vie, et qui, si je l'eusse voulu, en aurait eu une bien différente sur ma destinée.

Le mardi, 28 de décembre, j'avais dîné chez M. Pierlot, avec lequel j'avais depuis longtemps des relations d'amitié (1). J'étais, selon l'usage, resté à passer la soirée chez lui, et quand je sortais de chez moi, j'avais contracté l'habitude de dire en sortant où l'on me trouverait si l'on me faisait demander. A neuf heures du soir, un exprès du ministre de la police vient m'inviter à me rendre sur-le-champ au ministère. J'avoue que dans les circonstances où nous étions, sachant les préventions de l'Empereur contre moi, un tel avis, donné à une pareille heure, ne me laissa pas sans inquiétudes. Les dénonciations calomnieuses de Davout, quoique généreusement et loyalement combattues par Savary, pouvaient s'être présentées à l'esprit de l'Empereur, dans un moment d'irritation ; il n'avait pas encore définitivement prononcé sur cette affaire, parce que, à mesure qu'on lui prouvait la vérité, de nouvelles calomnies venaient

(1) M. Pierlot avait été intendant général de la Maison de l'Impératrice Joséphine et avait éprouvé des malheurs dans les crises du commerce de 1808 ; il demeurait alors rue Blanche, n° 18.

remettre son opinion en suspens ; et, s'il faut l'avouer, je crus que le moment était enfin arrivé où j'irais coucher à Vincennes, perspective peu agréable, dont depuis deux ans on m'avait fréquemment menacé. Le duc de Rovigo avait toujours détourné le coup en répondant de moi, et l'état de surveillance dont m'avait gratifié l'Empereur, grâce aux bons offices de Davout, consistait à aller trois fois par semaine me montrer à Savary ; surveillance qui, par conséquent, n'avait rien pour moi de désagréable. A tout événement, j'empruntai un mouchoir de tête à M. Pierlot, et je me rendis bravement à l'hôtel du ministre de la police.

Me voilà chez Savary. La pièce dans laquelle il me reçut était très éclairée, et lorsque j'y entrai, je vis qu'il m'attendait. Mes inquiétudes s'étaient un peu calmées en chemin, me rappelant l'amitié que le duc de Rovigo m'avait toujours témoignée, les confidences que nous nous étions faites mutuellement, enfin la manière franche et cordiale avec laquelle il m'avait toujours accueilli. Je le trouvai en grand costume, ce qui me fit penser qu'il venait de chez l'Empereur, et je ne me trompais pas ; et je ne me trompai pas non plus en me figurant, avant même qu'il eut le temps de me parler, qu'il était chargé de quelque chose pour moi. Je lui trouvai, en s'avançant vers moi, un air satisfait, il n'y avait donc point de mauvaises nouvelles à craindre ; enfin voilà ce que me dit cet homme foncièrement bon, dont on a voulu faire presque un monstre.

Bourrienne, je viens de chez l'Empereur; il m'a demandé : Où est Bourrienne? — Sire, il est à Paris ; je le vois souvent. — Eh bien, faites-le venir : je veux l'employer ; il y a trois ans qu'il ne fait rien. Je veux l'envoyer en qualité de ministre en Suisse ; mais il faut qu'il parte tout de suite. Il ira chez

les alliés, il sait bien l'allemand. Le roi de Prusse lui a témoigné, par une lettre, sa satisfaction de sa conduite envers les Prussiens, que la guerre avait forcés de se retirer à Hambourg. Il est ami du prince de Wittgenstein, ami lui-même du roi de Prusse, et qui est peut-être à Lörrach (1). Il verra tous les braves Allemands qui sont là. Je me fie assez à lui, pour compter que son voyage aura un bon résultat. Caulaincourt lui donnera ses instructions.

Ainsi le mouchoir de tête que m'avait prêté M. Pierlot était pour cette fois inutile; mais j'avoue que je fus terrifié de la déclaration que venait de me faire Savary. Dans la position où je me trouvais, une pareille proposition était tellement inattendue, que j'en eus un moment les idées bouleversées. Je vivais très tranquillement à Paris; depuis trois ans je n'avais entendu parler que de la mauvaise humeur de l'Empereur contre moi. Je ne voyais que M. de Talleyrand, qui me recevait toujours avec bonté, Duroc avant sa mort, Joséphine quand elle n'était pas à Navarre, le duc de Rovigo et un petit nombre d'amis. Malgré ma vive surprise, je répondis sans balancer que je ne pouvais pas accepter cette mission; qu'elle m'était offerte trop tard. « On se flatte, dis-je à Savary, que le pont de Bâle sera détruit, que la Suisse maintiendra sa neutralité; je n'en crois rien, bien plus, je sais positivement le contraire. Je ne puis que te répéter qu'il est beaucoup trop tard. — Ta résolution me fait beaucoup de peine; mais Caulaincourt te décidera peut-être. L'Empereur veut que tu ailles chez le duc de Vicence demain à une heure, il te dira ce dont il s'agit et te donnera tes instructions. — Il me dira tout ce qu'il voudra, mais je

(1) Lörrach est un village situé à deux lieues de Bâle, lieu alors désigné pour le point de départ de l'armée austro-russe.

n'irai pas à Lörrach. — Mais tu connais l'Empereur mieux que moi, il t'en voudra, il ne te pardonnera pas de l'avoir refusé ; et qui sait ce qui en peut résulter pour toi. — Il fera tout ce qu'il voudra, mais pour rien au monde je n'irai en Suisse. — Tu as tort ; mais tu y réfléchiras d'ici à demain, la nuit porte conseil. Au moins ne manque pas d'aller demain à une heure chez Caulaincourt. Il t'attend ; les ordres seront donnés de te faire entrer de suite. Tu seras seul avec lui. — Je connais Caulaincourt, j'ai eu le bonheur de lui rendre quelques services ainsi qu'à sa famille dans une affaire de radiation de la liste des émigrés. Je sais que c'est un très brave homme, et je suis sûr qu'il entendra mes raisons. Dans le cas contraire, je n'en persisterai pas moins dans ma résolution de rester tranquille, et l'Empereur prendra le parti qui lui conviendra. »

Tel est l'extrait exact, fidèle de la conversation que j'eus avec le duc de Rovigo. Il était onze heures du soir quand je le quittai, et je n'oublierai jamais que, s'il chercha à me faire changer de résolution, ce ne fut qu'avec l'expression de l'intérêt et de l'amitié.

Le lendemain, je commençai par aller chez M. de Talleyrand, pour lui raconter ce qui venait de m'arriver et le prier, sachant qu'il était étroitement lié avec M. de Caulaincourt, de lui parler, lorsqu'il le verrait, en faveur de ma résolution. M. de Talleyrand approuva le refus que j'avais bien résolu de faire, et à une heure précise, je me rendis chez M. de Caulaincourt, au ministère des affaires étrangères, qui était encore rue du Bac, à l'ancien hôtel de Galliffet (1). L'huissier me

(1) Ancien hôtel du président Talon, ensuite ancien hôtel Galliffet, qui était devenu sous l'Empire le ministère des Relations extérieures. Il n'en reste plus aucune trace sur la rue du Bac. Le numéro 84 est

reconnut et, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu, il m'annonça immédiatement. M. de Caulaincourt me fit asseoir près de la cheminée devant laquelle il était lui-même assis, donna l'ordre à l'huissier de ne laisser entrer qui que ce fût.

Le duc de Vicence m'exposa avec calme ce dont il était chargé : il mit, dans les explications qu'il me donna, une bonté et une réserve qui me charmèrent. J'en conclus qu'il était bien instruit de la triste situation des affaires, et qu'il considérait lui-même la mission qu'il me proposait comme peu agréable à remplir et d'une inutilité certaine. Je lui répondis, avec le même calme, que mon ami Savary, son collègue au ministère, m'avait déjà donné connaissance de l'objet de la visite que j'avais l'honneur de lui faire en ce moment, et de ce qu'il venait de me dire ; j'ajoutai que lui-même devait savoir le refus que j'avais fait, la veille au soir, de la mission que l'Empereur voulait me donner. Alors le ministre entra dans de longs détails, ce qu'il fit avec beaucoup d'amitié, sur les motifs qui devaient me déterminer à accepter. Il me fit observer que, depuis les dénonciations réitérées de Davout, l'Empereur n'avait pas été très bien disposé pour moi, et que je devais savoir qu'il était peu accoutumé aux refus. Il ne me cacha pas qu'en persistant dans la détermination que j'avais prise, je courais le risque de faire naître dans l'esprit de Napoléon des doutes sur mes opinions et mes dispositions pour l'avenir. Alors je lui fis observer que, simple particulier, en dehors des affaires depuis

l'ancienne entrée du ministère ; mais les portes principales avaient été longtemps rue de Grenelle, et celle de la rue du Bac avait été réservée aux jardins, lesquels sont remplacés par de belles maisons de rapports (D. L.)

trois ans, je serais sans influence au quartier général des alliés, et que le peu d'habileté que l'on voulait bien me supposer, ne balancerait pas l'inconvénient qui résultait de ma position, enfin de la disgrâce que j'avais encourue. J'ajoutai que j'arriverais au quartier général sans aucune décoration, sans même le cordon de la Légion d'honneur, décoration à laquelle l'Empereur attache un si grand prix, et dont l'absence sur l'habit d'un de ses ministres aurait presque l'air d'un signe de réprobation ; que ces bagatelles, quel que fût leur peu de valeur aux yeux de la raison, n'étaient pas, comme il le savait bien lui-même, sans influence sur des hommes de la nature de ceux avec lesquels j'aurais à traiter, et auxquels j'en trouverais la poitrine toute chamarrée. — Si ce n'est que cela, reprit M. de Caulaincourt, ce n'est pas une difficulté. Je suis autorisé par l'Empereur à vous dire qu'il vous nommera duc et vous donnera le grand cordon de la Légion d'honneur.

A ces mots je crus que je rêvais, et je fus presque tenté de regarder ce que venait de me dire M. de Caulaincourt comme une mystification. L'offre était sérieuse, et je ne cacherai pas que je la trouvais séduisante ; mais malgré cela, je n'en persistai pas moins dans le refus positif que j'avais fait. Enfin, après quelques pourparlers encore, et de nouvelles et inutiles instances de M. de Caulaincourt, il se leva ; ce fut me dire que notre entrevue était arrivée à son terme, et je dois avouer que je demeurai quelques instants fort incertain sur ce que je ferais ; car je ne voyais pas de décision prise, et les choses étaient toujours dans le même état. Craignant de ne l'avoir pas convaincu, et poussé par la forte et inébranlable volonté de ne pas accepter cette mission, voici le parti

auquel je me déterminai. Il faut savoir que M. de Caulaincourt marchait lentement en s'avançant vers la porte de son cabinet ; s'il sortait sans que je connusse son opinion, je n'avais rien fait. L'appelant alors par son nom de famille, je lui dis : « Caulaincourt ! » Alors il revint vers moi. Vous m'avez assuré, lui dis-je, chaque fois que je vous ai rencontré dans le monde, que vous n'oublieriez jamais ce que j'ai fait pour vous et pour votre famille, dans un temps où j'avais quelque crédit. Je vous connais, je vais vous parler sans détours. Ce n'est plus au ministre de l'Empereur que je m'adresse, c'est à Caulaincourt. Vous êtes un homme d'honneur, et je puis m'exprimer à cœur ouvert. Considérez la position fâcheuse où est la France, position que vous connaissez mieux que moi, et à laquelle certes je n'ai pas contribué. Jetez un regard sur mes antécédents. Je ne vous demande pas vos secrets ; mais je sais aussi beaucoup de choses. Je vous dirai franchement que j'ai la conviction que l'ennemi passera le Rhin sous peu de jours (1). L'Empereur a été trompé, je n'aurais pas le temps d'arriver et on se moquerait de moi. Croyez que les correspondants que j'ai laissés en Allemagne ne m'ont rien laissé ignorer... Eh bien ! Caulaincourt, répondez-moi franchement : Si vous étiez Bourrienne, et que moi, Caulaincourt, je vous fisse la même proposition, quel parti prendriez-vous? »

Je remarquai alors dans les traits de M. de Caulaincourt comme une sorte de mouvement convulsif, et je vis bien que cette question l'avait frappé. Il me dit tout de suite en me serrant affectueusement la main,

(1) Je parlais ainsi à M. de Caulaincourt un mercredi ; le vendredi suivant, c'est-à-dire deux jours après, le Rhin était franchi. (*Note de la première édition.*)

et avec un ton de persuasion : « Je ferais comme vous. C'est fini, j'arrangerai cela avec l'Empereur. Soyez tranquille. » A cette réponse qui décidait la question, je ne saurais dire quels sentiments j'éprouvai ; j'avais comme un poids de moins sur la poitrine ; je le quittai, plein de reconnaissance de sa réception et de sa noble conduite à mon égard, et elles ne me laissèrent aucune inquiétude sur la manière dont il arrangerait cette affaire avec l'Empereur. Je ne me trompais pas, de ce moment je n'en entendis plus parler.

Ici, je me vois forcé d'anticiper d'un an relativement à un fait qui concerne le duc de Vicence, mais qui se rattache à l'entrevue dont je viens de tracer le récit. Lorsqu'au mois de mars 1815 le roi m'eut nommé préfet de Police, M. de Caulaincourt m'envoya, le quinze de ce mois, une personne sûre pour me demander s'il courrait quelques risques et s'il pouvait rester à Paris ou s'il devait s'éloigner. On lui avait dit que son nom était porté sur une liste de personnes que j'avais reçu l'ordre de faire arrêter, liste que je ferai connaître quand je serai arrivé à cette époque. Enchanté de cette marque de confiance, je répondis avec empressement à l'envoyé du duc de Vicence : « Dites à M. de Caulaincourt que je ne sais pas même où il demeure. Qu'il reste tranquille ; je réponds de lui. »

CHAPITRE XXI

Bons renseignements du dehors. — Commencement du siége de Hambourg. — La nouvelle Saragosse. — Travaux et fortifications. — Un pont de deux lieues. — Le général Dejean et le général Haxo. — Mesures rigoureuses et confiscations. — Désordre, gaspillage et discrétion. — Confiscations de chevaux. — Évacuation de Lubeck et adieux sanglants. — Violation des tombeaux. — Blocus rigoureux. — Le roi de Danemark entraîné par le prince royal de Suède dans la ligue du Nord. — Rareté des vivres à Hambourg. — Les habitants exilés de leur ville. — Mesures acerbes. — Les hommes battus et les femmes fouettées. — Indulgence du maréchal Davout. — Enlèvements nocturnes. — Hospitalité des habitants d'Altona. — Un ancien aide de camp de Dumouriez et générosité. — Manifestation d'une épidémie à Altona. — Causes de l'épidémie à Hambourg. — Les victimes et le monument.

On a vu quelles informations précises j'étais à même de me procurer sur les événements les plus importants de l'époque à laquelle se rattache mon entrevue avec M. de Caulaincourt ; je ne cache pas que parmi mes nombreuses correspondances, celles que je continuais à recevoir de Hambourg avaient pour moi un intérêt particulier. J'ai beaucoup parlé des souffrances de cette malheureuse cité ; mais ce n'était que le prélude de ce qu'elle devait avoir encore à souffrir. Pendant la campagne de 1813, les alliés ayant repoussé les Français hors de la Saxe, et les ayant contraints à marcher sur le Rhin, firent le siège de Hambourg, où Davout s'était enfermé avec une garnison de trente mille hommes,

dans l'inébranlable résolution d'en faire une nouvelle Saragosse. Cette résolution donna lieu à des mesures rigoureuses, que l'on peut regarder peut-être comme nécessaires lorsqu'on défend une ville attachée au sol de la patrie, mais qui, en cette circonstance, accablèrent bien inutilement une ville inoffensive, dont la cupidité s'était emparée par la violation de tous les droits, et que l'on défendit comme une proie.

Dès le mois de septembre, on vit chaque jour augmenter le nombre des troupes alliées qui faisaient déjà de rapides progrès sur la rive gauche de l'Elbe. Le 28 de ce mois, à deux heures du matin, le colonel de Czernischeff s'approcha de la ville de Cassel et s'empara des canons du polygone ; ces canons lui servirent à l'attaque de la ville, qui capitula le jour même à midi, et les Cosaques en prirent possession. Cependant Lemarois tenait encore dans Magdebourg dont la force et la position faisaient croire que les Français pouvaient y tenir longtemps. Davout voulut faire de Hambourg un point de résistance comme l'était Magdebourg. Il essaya de la faire fortifier sur une échelle si vaste, qu'il aurait fallu, au dire des militaires les plus expérimentés, une garnison de soixante mille hommes pour la défendre pendant un siège en règle et de longue durée. Dès les premiers temps du siège, Davout perdit Vandamme, qui fut tué dans une sortie à la tête d'un corps nombreux, sacrifié avec une rage aveugle, et qui fut en grande partie fait prisonnier.

Davout, je dois le dire, dans l'application de son faux et inutile système de défense, déploya la plus grande activité. Il commença par faire d'immenses approvisionnements. Les généraux du génie Dejean et Haxo furent envoyés par Napoléon auprès du maré-

chal, pour tracer les lignes de fortification ; les ingénieurs des ponts et chaussées, MM. Tarbé et Jausselin, présentèrent aussi leur plan, et ce fut le plan de M. Jausselin que l'on adopta. M. Jausselin fut chargé d'en diriger l'exécution ; cela nécessita la destruction des belles promenades qui entouraient la ville. Davout employa jusqu'à quinze mille hommes aux travaux des fortifications. En même temps le général Bertrand fut chargé de construire un pont destiné à servir de communication entre Hambourg et Haarbourg, en joignant les îles de l'Elbe au continent, sur une distance totale d'environ deux lieues. Ce pont devait être construit en bois ; Davout s'empara de tous les chantiers de bois de construction. Il prit, entre autres, sans nulle autre forme de procès, un magasin énorme appartenant à M. Pierre Godefroy, qui l'avait acheté, quelque temps auparavant, du gouvernement français, pour une somme de douze cent soixante mille francs. Le pont de communication fut achevé dans l'espace de quatre-vingt-trois jours ; il était magnifique et avait deux mille cinq cent vingt-neuf toises de longueur, sans compter les lignes de jonction établies sur les deux îles (1).

On estima à plusieurs millions les maisons qui

(1) Après la paix générale et la rentrée définitive des Bourbons en France, le Sénat de Hambourg fit détruire ce pont, qu'il regarda comme un moyen de communication dangereux pour la ville. Ce ne fut pas la seule raison qui le détermina, car je sais que les frais énormes d'entretien entrèrent pour beaucoup dans cette résolution. Quelle qu'ait été la raison du Sénat, il fit sagement, et il agit encore avec sagesse en faisant détruire les fortifications anciennes et nouvelles de Hambourg, niveler le terrain et combler les larges fossés qui ceignaient la ville. Il était intéressé à prévenir les desseins de quelque nouvel ambitieux qui aurait encore voulu en faire une place de guerre. On a construit sur le terrain nivelé de jolies habitations, planté de belles promenades, bien préférables pour les habitants de

furent démolies et brûlées pour compléter le système de fortification et garantir la ville des approches de l'ennemi. Ce genre de destruction s'étendit au loin, et il serait difficile de se figurer comment furent faits en même temps les immenses approvisionnements que Davout entassa dans la ville qu'il voulait défendre. Il en força l'arrivage de tous les pays qui se trouvaient encore attachés au joug de la domination française. Il en résulta que la garnison fut bien pourvue ; mais les malheureux habitants ne purent se procurer des vivres qu'à grands frais, avec beaucoup de difficultés et en très petite quantité. Il y eut en outre dans cet accaparement un désordre et un gaspillage dont purent seuls profiter les commis aux vivres, ce dont ils ne se firent pas faute ; si j'ai été bien informé, celui qui se fit le plus remarquer fut un habitant d'Auxerre, que je veux bien ne pas nommer parce que sa famille est justement honorée dans sa ville natale. On eut aussi beaucoup à souffrir de la cruauté, de l'avarice et de la barbarie d'un des lieutenants favoris du maréchal. Celui dont je parle avait à son service un valet de chambre chargé d'enlever pour lui chaque jour de jeunes personnes honnêtes, soit par ruse, soit par force. Ces faits sont tellement connus, que quiconque demandera à Hambourg de qui je veux parler ici, tout le monde lui dira son nom.

Tous les chevaux sans exception furent mis en réquisition pour l'artillerie. On choisissait les meilleurs pour le service, on tuait les autres dans les rues et on en distribuait la viande aux soldats. Les habitants, pressés par la faim, en achetaient des lambeaux qu'on

Hambourg à ces ruines hanséatiques qui n'ont jamais préservé leur cité de l'occupation de quiconque a voulu s'en emparer. (*Note de la première édition.*)

leur faisait payer très cher. Tant de précautions devaient cependant être vaines; les alliés s'avançaient en force et occupaient déjà la Westphalie, ce qui obligea le gouverneur à rappeler dans la ville les divers détachements disséminés dans les pays voisins de Hambourg. A Lubeck, il y eut de sanglants adieux; avant que la ville fût évacuée, on eut à déplorer le sort de deux victimes : comme pour servir d'exemple, un vieillard et un boucher nommé Prahl furent condamnés à être fusillés. Le crime de ce dernier était d'avoir dit : *Der Teufel hohle sie* (1), en parlant des Français. On eut le bonheur de soustraire le vieillard au sort qui le menaçait, en le faisant évader; mais le malheureux Prahl subit sa peine, malgré les sollicitations et les larmes des habitants.

La garnison de Hambourg était composée de Français, d'Italiens et de Hollandais. D'abord elle se montait, comme je l'ai dit, à trente mille hommes; mais les maladies en firent périr un grand nombre. Il en mourait dans les hôpitaux de soixante à quatre-vingts par jour. Lorsque la garnison évacua Hambourg en mai 1814, elle était réduite à environ quinze mille hommes.

Toutes les destructions et les incendies qu'on ordonna pour balayer les environs de la place firent de Hambourg un désert. On vit même des soldats détruire toutes les tombes et tous les caveaux construits depuis peu d'années dans les cimetières situés au nord de la ville, et assouvir leur cupidité, en arrachant des cercueils les plaques d'argent qui les ornaient selon l'usage du pays, et en dépouillant les corps des riches étoffes avec lesquelles on a l'habitude de les envelopper. On

(1) Que le diable les emporte !

souffrit cette sacrilège violation, même au risque des émanations putrides, qui ne pouvaient qu'aggraver l'épidémie à laquelle elles ont probablement contribué. Ainsi les morts n'étaient pas plus épargnés que les vivants. A ces actes de barbarie, succéda bientôt le plus strict blocus ; il fut formé par des troupes suédoises et russes, et toute communication de la ville avec le dehors fut dès lors interceptée. Le roi de Danemark, que l'on a vu si constamment fidèle à la fortune de Napoléon, fut lui-même contraint de l'abandonner ; il fut entraîné dans cette résolution, la seule qu'il pût raisonnablement prendre alors, par le prince royal de Suède qui, comme on l'a vu, s'était depuis longtemps réuni à la ligue du Nord. Dès ce moment, Hambourg n'eut plus rien à attendre du dehors, et ce fut alors que l'on entendit cette menace : « Le siège de Hambourg deviendra aussi mémorable que celui de Saragosse ; la ville ne sera livrée qu'en cendres. » Quelle perspective pour les habitants ! Heureusement que la Providence en ordonna autrement.

Au mois de décembre les vivres commencèrent à diminuer, sans qu'il y eût aucune possibilité de renouveler les approvisionnements. On fit d'abord évacuer la ville par tous les indigents et ensuite par toutes les bouches inutiles. Ce n'est point exagérer que d'élever à cinquante mille le nombre des individus qui furent victimes de ces exils successifs. Admettons que de pareils ordres puissent être justifiés par la cruelle nécessité de la guerre ; mais qui justifiera le raffinement de cruauté qui présida à leur exécution ? Le 18 décembre, un de ces ordres d'exil fut promulgué ; le terme pour la sortie de Hambourg était fixé à quarante-huit heures, et le moindre retard entraînait la confiscation de tous les biens meubles des retardataires ; il n'y eut d'excep-

tion que pour les hommes propres à porter les armes. Renchérissant sur le gouverneur même, le préfet et le maire de Hambourg ajoutèrent, deux jours après, à ces rigueurs la destruction des maisons, tandis que le colonel commandant la gendarmerie à Hambourg fit savoir aux habitants exilés, que ceux qui ne seraient pas sortis de la ville dans le délai prescrit par le maréchal, recevraient cinquante coups de bâton avant d'en être chassés. Cependant, s'il est avec le ciel des accommodements, il en est aussi avec la gendarmerie : les délinquants purent se racheter de la bastonnade avec une somme d'argent, et la galanterie française se manifesta, en substituant pour les femmes la flagellation aux coups de bâton. Ceci était l'œuvre du préfet. J'ai vu, je ne l'invente pas, j'ai vu l'ordre donné par lui de faire visiter toutes femmes en état de domesticité pour s'assurer de leur santé à moins qu'elles n'apportassent un certificat de leurs maitres.

Tel est le charme du lieu qui nous a vu naitre, tel est l'empire du foyer domestique, que malgré l'épouvantable rigueur apportée à l'exécution de l'ordre d'exil, de malheureux habitants cherchaient à s'y soustraire. Alors, le 25 décembre, le gouverneur, voulant donner une preuve de son indulgence pour les habitants, accorda une prolongation de vingt-quatre heures pour sortir de la ville, terme après lequel les contrevenants seraient arrêtés comme adhérant aux proclamations publiées à Lubeck par l'ennemi, proclamations dont il leur était impossible d'avoir connaissance, puisque toute communication était interdite. Enfin, deux jours après cet acte d'indulgence, on rendit encore une ordonnance dans laquelle on déclarait que ceux qui rentreraient après être sortis seraient considérés comme des révoltés, comme des complices

de l'ennemi, et comme tels condamnés à mort par une cour prévôtale et fusillés. Ce n'était pas encore assez de ces avertissements : dans les derniers jours de décembre, dans la nuit, par un froid de seize à dix-huit degrés, des personnes malades ou en bonne santé, sans distinction de sexe ou d'âge, furent arrachées de leurs lits et transportées hors de la ville ; par un raffinement de cruauté, on contraignit leurs concitoyens à leur servir d'escorte, et il a été constaté que plusieurs vieillards périrent, soit dans la ville, soit pendant le transport. On déposait ceux de ces malheureux qui survivaient hors de la porte qui conduit à Altona.

Quelles réflexions ne devaient pas faire ces malheureuses victimes du gouvernement français, qu'on arrachait à leur domicile ! Il leur était si facile d'établir un point de comparaison à une distance si rapprochée de leur ville natale ! A Altona, tous trouvèrent un refuge et les plus généreux secours. Le jour de Noël, sept mille des plus malheureux furent réunis dans la maison de M. Rainville, ancien aide de camp de Dumouriez et qui était sorti de France en même temps que ce général. Cette maison, située dans le Holstein, à cinquante pas d'Altona, était ordinairement un lieu de fêtes et de brillantes réunions ; elle devint tout à coup l'asile de la misère, de la douleur et de la mort. Tous les soins possibles furent prodigués à ces malheureux expatriés ; mais peu en profitèrent ; bien plus, la ville d'Altona fut mal récompensée de sa générosité. La crainte de l'épidémie qui régnait à Hambourg n'avait pas arrêté l'accueil hospitalier fait à ces déportés ; mais un grand nombre d'entre eux avaient le germe de la maladie, et l'épidémie se manifesta à Altona.

Cette cruelle épidémie avait commencé à Hambourg.

où elle provint de l'encombrement des hôpitaux, dont on n'avait aucun soin; du transport forcé et trop prompt des convalescents dans les maisons des particuliers; de l'infection causée par des chevaux tués et laissés dans les rues, et dont les soldats faisaient leur proie; de toutes les charognes et des immondices amoncelées dans les rues, et que l'on ne pouvait évacuer hors de la ville faute de moyens de transport; enfin, des vapeurs méphitiques qui s'exhalaient des eaux de l'Alster (1), empoisonnées par tout ce que l'on y jetait journellement,

Une grande partie des malheureux expulsés qui parvinrent à Altona, au nombre de onze cent trente-cinq, furent inhumés, par les soins de l'administration danoise, dans un champ au nord d'Ottensen, à un quart de lieu de ce village. Les pieux Hambourgeois firent élever un monument sur lequel sont gravés les noms des victimes de tant de cruautés dont ils transmettent la mémoire à la postérité. Un grand nombre de cadavres furent entassés sur les bastions, les remparts et les promenades. Les vivants ne pouvaient faire un pas sans fouler aux pieds les cendres de leurs parents et de leurs amis.

Tous les moyens de tirer de l'argent de Hambourg étant épuisé, on s'empara des fonds de la banque de cette ville, qui contenait encore sept à huit millions de marcs de banque, à peu près quinze millions de francs. Ignorait-on que s'emparer des fonds de quelques Hambourgeois, c'était faire tort à tous les étrangers qui avaient des fonds dans cette banque? Elle fut enlevée par un inspecteur aux revues, qui avait

(1) L'Alster est un très petit ruisseau qui forme un grand lac au milieu de Hambourg. (*Note de la première édition.*)

signalé son séjour à Lubeck par de pareils scandales.

Tel est l'abrégé des vexations, des actes sanglants, qui ont pesé pendant longtemps sur une ville hospitalière. La postérité aura peine à les croire. Napoléon accusait toujours cette ville d'anglomanie; en la ruinant il croyait ruiner l'Angleterre; et Hambourg, faible et sans ressources, ne pouvait que gémir comme Jérusalem, pendant le siège qu'en fit Titus : *Plorans, ploravit in nocte.*

Au surplus, je dois à la justice de faire observer que les reproches que j'ai cru devoir adresser à quelques chefs de la garnison de Hambourg ne sauraient s'appliquer à la brave armée qui y supporta, avec autant de patience que de courage, les plus grands dangers et les plus incroyables privations. Si, d'ailleurs, des excès partiels ont été commis, ils ne regardent pas plus nos soldats que ceux des autres puissances, enchaînés encore sous les drapeaux français, quand déjà leur pays avait secoué le joug de l'Empire.

CHAPITRE XXII

Affaires d'Italie et le prince Eugène. — Chapitre spécial. — Importance attachée par Napoléon à la conservation de l'Italie. — Cadres factices et force réelle. — Des hommes sur du papier et la carte du Tyrol. — Mouvement de l'armée d'Italie sur les frontières d'Autriche. — Attention fixée sur l'Allemagne. — Douleur causée à Eugène par la defection des Bavarois. — Mouvement retrograde. — Murat, dissimulation et perfidie. — La vieille politique de l'Italie. — Traité entre Murat et l'Autriche. — Hostilités suivies d'une déclaration de guerre. — Murat abandonné par les généraux français. — Ordres de Paris et proclamation inutile. — Prise de Livourne et d'Ancône par les Napolitains. — Évacuation de la Toscane.

J'ai dit que je consacrerais un chapitre aux affaires d'Italie et aux principaux événements de la vice-royauté d'Eugène. C'est ce que je vais essayer de faire en ce moment, non pas que j'aie sur cette contrée des renseignements aussi détaillés, aussi vivaces que ceux que l'on me transmettait de Hambourg, comme on en a pu juger; mais le lecteur, du moins je me plais à me le figurer, a déjà assez fait connaissance avec moi pour être sûr que je ne dirai rien dont je ne sois certain, et, pour le même motif, il ne sera pas surpris, si pour ne point séparer ce que j'ai su de relatif à Eugène, j'anticipe un peu sur l'ordre des temps.

Après la campagne de 1812, lorsque Eugène eut revu l'Italie et ces belles plaines de Lombardie où, quinze

ans auparavant, Bonaparte n'avait qu'à se montrer pour vaincre, il fut promptement informé des dispositions plus que douteuses de l'Autriche envers la France. Il se hâta alors d'organiser une armée capable de défendre le pays que l'Empereur avait confié à ses soins. L'Empereur, comme on peut le croire, attachait une haute importance à la conservation de l'Italie, non seulement parce que c'était le théâtre de ses premiers exploits, le berceau de sa vaste renommée, mais aussi parce que, dans le cas même où il serait contraint d'y renoncer par un traité, la possession de ces belles provinces serait d'un grand poids dans les négociations à intervenir. Napoléon sentit donc combien lui serait avantageuse, sur les frontières septentrionales de l'Italie, la présence d'une armée nombreuse et assez forte pour inquiéter l'Autriche dans le cas où elle lèverait le masque transparent, dont sa politique était encore recouverte. Eugène fit tout ce qui put dépendre de lui pour réaliser les intentions de l'Empereur ; mais, malgré tous ses efforts, l'armée d'Italie ne fut réellement qu'une armée fictive, pour ceux qui purent comparer le nombre d'hommes présents sous les drapeaux au nombre d'hommes portés dans les cadres. Ainsi, dans ces cadres factices, on voyait figurer jusqu'aux numéros de ces régiments qui étaient allés combattre en Russie et qui avaient été anéantis dans les champs de la Pologne. Autrefois, le général en chef de l'armée d'Italie s'était plaint, comme on l'a vu, des clubistes, des bavards, des avocats qui jugeaient les sinuosités du Tyrol sur une carte de quelques pouces carrés, et Napoléon lui-même voyait à son tour des hommes sur du papier.

Lorsque au mois de juillet 1813, le vice-roi fut informé de la tournure que prenaient les négociations

au simulacre de Congrès assemblé à Prague, il n'eut plus aucun doute sur le prochain renouvellement des hostilités: et, prévoyant une attaque sur l'Italie, il prit la résolution de s'approcher le plus possible des frontières de l'Autriche; et tous ses efforts étaient parvenus à réunir une armée, forte au plus de quarante-cinq mille hommes d'infanterie et de cinq mille hommes de cavalerie, tant Français qu'Italiens. Lors de la reprises des hostilités, le vice-roi avait son quartier général à Udine, et jusqu'au mois d'avril 1814, par ses sages manœuvres et son économie d'hommes, il parvint à conserver une attitude imposante et à défendre l'entrée de son royaume avec les talents militaires que l'on devait attendre d'un homme formé à la grande école de Napoléon, et que l'armée regardait comme un de ses plus habiles généraux. Dans cette campagne défensive, Eugène fut parfaitement secondé par les troupes et les généraux placés sous ses ordres. Eugène avait le commandement en chef, ayant pour chef d'état-major le général Vignolles, et l'adjudant commandant Morizot de Marsy pour sous-chef d'état-major.

Les grands et malheureux événements de l'année 1813 avaient tellement fixé l'attention sur l'Allemagne et sur la ligne du Rhin, qu'il était devenu impossible de s'occuper avec un égal intérêt des affaires d'Italie, lorsque la défection de Murat reporta pendant quelque temps l'attention de ce côté. J'en fus moins surpris qu'un autre, n'ayant point oublié la conversation que j'avais eue aux Champs-Élysées avec le roi de Naples, et que j'ai rapportée dans le temps; mais dans le premier moment, la défection de Murat parut incroyable à tout le monde, et elle indigna Napoléon. Pourquoi aussi avoir mis les peuples confiés au gouvernement des princes de sa famille dans la nécessité de haïr son

gouvernement ? A la même époque, une autre défection vint affliger profondément le cœur d'Eugène; car, en devenant prince et presque souverain, il n'avait pas cessé d'être homme et un homme excellent. Marié à la princesse Amélie de Bavière, aussi bonne, aussi aimée que lui, il vit avec une vive douleur la nécessité de compter les sujets de son beau-père au nombre des ennemis qu'il allait probablement avoir à combattre; mais s'il souffrait intérieurement de cette position, comme Joséphine me l'a assuré plus d'une fois, le devoir était pour lui une religion à laquelle il était toujours prêt à immoler toute autre considération, et il en avait certes donné une assez grande preuve lors du divorce. Craignant d'être inquiété par les Bavarois du côté du Tyrol, Eugène commença dès l'automne de 1813 son mouvement rétrograde. Il se replia d'abord sur le Tagliamento, et successivement sur l'Adige (1). Arrivé sur ce fleuve, l'armée d'Italie était considérablement diminuée, malgré tous les soins qu'Eugène avait de ses troupes. Cette diminution avait plusieurs causes : d'abord la nécessité de former une garnison dans les places qu'il fallait laisser à découvert; ensuite, quelques maladies et un certain nombre d'hommes tués dans les combats qu'il avait fallu livrer. Tout cela avait considérablement affaibli les bataillons qui rentraient en Italie.

Ce fut vers la fin de novembre qu'Eugène apprit qu'un corps de troupes napolitaines se dirigeait sur la haute Italie, une partie sur Rome, et une autre sur Ancône. Le roi de Naples voulait tirer parti de la situa-

(1) A cette époque, il existait encore sur le Tagliamento un pont de bois contruit à la hâte pour servir de passage à l'armée française, lors des premières campagnes d'Italie. Je rappelle cette circonstance parce qu'elle prouve la bonté des constructions de nos ingénieurs militaires. (*Note de la première édition.*)

tion de l'Europe, et fut dupe des promesses qu'on lui fit pour prix de sa trahison. Murat sembla, en cette circonstance, avoir pris pour modèle la frauduleuse politique de l'Autriche ; car, non seulement il était décidé à entrer dans la coalition, mais déjà il avait eu des communications avec l'Angleterre et l'Autriche, qu'il ne cessait encore de protester de sa fidélité à remplir ses engagements envers Napoléon. Il poussa la dissimulation jusqu'à demander au vice-roi la libre disposition des magasins de vivres et du matériel dans les places du royaume d'Italie. On ne savait rien encore de positif sur la défection de Murat, et les bruits avant-coureurs, que l'on avait pu répandre à cet égard, paraissaient si peu probables, qu'on n'eut pas de motifs pour lui refuser l'objet de sa demande. Pourtant il était déjà secrètement l'allié des ennemis de la France, et ici, selon moi, Murat devient inexcusable : que poussé par les besoins du peuple confié à son gouvernement, par l'ambition même de rester roi de Naples, il ait méconnu son ancienne patrie, et l'ait sacrifiée à sa patrie adoptive, c'est un acte de politique que l'on peut juger diversement ; je dirai même que j'approuve personnellement qu'un roi soit avant tout le roi de son peuple ; mais joindre la perfidie à l'abandon, parler d'alliance, de fidélité, et trahir, voilà ce que, selon moi, rien ne saurait excuser.

Informé par le vice-roi de la trahison de Murat, l'Empereur refusa d'abord d'y croire. « Non, disait-il à ses intimes, non ! cela ne se peut pas ! Murat à qui j'ai donné ma sœur ! Murat à qui j'ai donné un trône ! Il faut qu'Eugène soit mal informé. Il n'est pas possible que Murat se déclare contre moi ! » Non seulement cela était possible, mais cela était vrai ; et, se recouvrant de plus en plus de la dissimulation sous

laquelle il avait caché ses desseins, Murat sembla vouloir renouveler cette vieille politique de l'Italie au XVe et au XVIe siècle, quand l'art de tromper semblait le plus sublime effort du génie des gouvernements italiens. Ce fut sans aucune déclaration de guerre, en effet, que Murat ordonna à celui de ses lieutenants qui occupait Rome avec cinq mille hommes, de s'emparer du commandement supérieur dans les États romains, et de prendre en son nom possession du pays. Le général Miollis, commandant les troupes françaises à Rome, ne put que se jeter avec cette poignée de soldats dans le château Saint-Ange, ce fameux môle d'Adrien, où fut longtemps conservé le trésor de Sixte-Quint ; et bientôt le général français s'y vit bloqué par les troupes napolitaines qui bloquaient aussi Civita-Vecchia et Ancône.

C'est maintenant, ainsi que je l'ai annoncé, que je me vois dans la nécessité d'anticiper sur les temps qui suivirent ceux dont j'ai parlé dans mes chapitres précédents, afin de ne pas disjoindre des faits liés par une indispensable connexité.

Le traité conclu entre Murat et l'Autriche fut définitivement signé le 11 janvier 1814, et je reviendrai sur d'autres événements de cette époque, me renfermant actuellement dans ce qui concerne l'Italie. Dès qu'il en eut connaissance, le vice-roi, certain d'avoir bientôt à combattre les Napolitains, dut renoncer à la conservation de la ligne de l'Adige, ayant l'armée napolitaine derrière son aile droite. Il ordonna en conséquence un mouvement rétrograde de l'autre côté du Mincio où il cantonna son armée. Dans cette position, le prince Eugène eut à combattre, le 8 février, l'armée autrichienne qui l'avait rejoint, et le gain de la bataille du Mincio arrêta pour quelque temps l'invasion de l'armée

autrichienne et sa jonction avec les troupes napolitaines. Huit jours après, seulement, Murat fit officiellement déclarer la guerre à l'Empereur ; son chef d'état-major en transmit la déclaration au général Vignolles, chef d'état-major d'Eugène. Ainsi nous avions fait des rois aux dépens de notre sang et de nos trésors, et au moment des revers de la France, une implacable destinée les poussait à tourner leurs armes contre nous. Toujours fidèle à son système de perfidie, Murat avait continué à tromper la loyauté d'Eugène, en obtenant de lui des vivres et des munitions pour son armée ; et tel était l'aveuglement qui régnait à Paris, que le ministre de la Guerre ne cessait d'appuyer les demandes du roi de Naples ; et c'était pendant ce temps-là que Murat s'engageait à unir ses troupes aux troupes autrichiennes, et à faire cause commune avec elles contre l'armée française en Italie.

Aussitôt que le roi de Naples eut déclaré la guerre à la France, plusieurs officiers généraux et supérieurs, et beaucoup de Français qui étaient à son service, l'abandonnèrent et se rendirent au quartier général du vice-roi. Murat fit les plus grands efforts pour les retenir. Ils lui firent observer qu'ayant déclaré la guerre à la France, aucun Français, ami de son pays, ne pouvait plus rester avec lui. Il s'emporta et leur dit : « Croyez-vous donc que j'aie moins que vous le cœur français ? Croyez, au contraire, que je suis très à plaindre. Je ne sais, de ce qui se passe à la Grande Armée, que des choses désastreuses. J'ai été contraint à faire un traité avec les Autrichiens et un arrangement avec les Anglais, commandés par lord Bentinck, afin de sauver mon royaume menacé d'un débarquement par les Anglais et les Siciliens. Ce qui aurait

immanquablement excité un soulèvement intérieur : restez donc avec moi..»

On ne pouvait pas avouer plus ingénuement l'antipathie que Joachim supposait aux Napolitains pour sa personne et son gouvernement. Son allocution n'entraîna personne et il fut facile de prévoir ce qui devait arriver. Le vice-roi reçut bientôt un avis officiel du ministre de la Guerre de Napoléon, qui lui envoyait un décret impérial rappelant tous les Français qui étaient au service de Joachim, sous peine, pour ceux d'entre eux qui seraient pris les armes à la main, d'être traduits à un conseil de guerre, et d'être jugés comme traîtres à leur patrie.

Immédiatement après la réception de l'ordre dont je viens de parler, Eugène publia, le premier de février, une proclamation dans laquelle on remarqua le passage suivant :

Soldats,

Des espérances d'une paix solide et prochaine s'élèvent de toutes parts. Je les crois fondées, et cependant le jour du repos ne s'est pas encore levé pour vous. Un nouvel ennemi se présente.

Quel est-il cet ennemi ? Quand je vous l'aurai fait connaître, vous refuserez d'ajouter foi à mes paroles, et votre incrédulité, que j'ai longtemps partagée, sera pour vous un nouveau titre de gloire.

Les Napolitains nous avaient solennellement promis leur alliance. Sur la foi de leurs promesses, ils ont été reçus dans le royaume comme des frères, ils ont partagé toutes nos ressources.

Ils sont entrés comme frères, et ils étaient nos ennemis ; ils sont entrés comme frères, et c'est pourtant contre nous qu'ils avaient préparé leurs armes.

Il est dans les troupes napolitaines un grand nombre de Français. Ils abandonneront bientôt des drapeaux qu'eux aussi ont cru fidèles à leur souverain et à leur patrie.

Soldats ! voici ma devise, honneur et fidélité ; que cette

devise soit aussi la vôtre : avec elle et l'aide de Dieu, nous triompherons encore de tous nos ennemis.

Les espérances d'Eugène ne devaient pas se réaliser quant à la paix ; et du reste, sa proclamation était devenue inutile dans son second objet, puisque les Français au service de Murat ne l'avaient pas attendue pour quitter ce prince qui commença par obtenir des avantages qu'on ne pouvait lui disputer. Ses troupes s'emparèrent presque immédiatement de Livourne et de la citadelle d'Ancône, et les Français furent obligés d'évacuer la Toscane.

CHAPITRE XXIII

La Couronne impériale et la Couronne de fer. — Plans de défense gigantesques conçus par Napoleon. — Effet funeste de la trahison de Murat. — Souvenir de Saint-Jean-d'Acre et comparaison. — M. de Caulaincourt retenu aux avant-postes. — Concessions ironiques. — Projet de congrès. — Mauvais état des affaires. — Conseils donnés à Bonaparte de se rapprocher des Jacobins. — La noblesse et la canaille. — Promenades à cheval dans les faubourgs. — Ma présence involontaire à deux conférences. — Ridicules exigences des Jacobins. — Exhumation des turpitudes révolutionnaires. — Dégoût inspiré à Napoleon. — Moyen national adopté. — Armement de la garde nationale de Paris. — Ma nomination au grade de capitaine. — Adieux de l'Empereur à la garde nationale. — Discours et profonde émotion. — Je vois pour la première fois le fils de Bonaparte. — Effet que cette vue produit sur moi. — Scène d'adieux et souvenir de la prise de possession des Tuileries.

Après une excursion en Italie, je reviens aux affaires de la France, à la fin de 1813, et ce n'est pas pour y voir un spectacle moins affligeant pour la fortune de Napoléon que celui que l'on a vu au delà des Alpes ; car la Couronne impériale va bientôt lui échapper presque en même temps que la Couronne de fer ; et que de tribulations vont agiter son génie, que de douleurs vont déchirer la grande âme de cette nouvelle victime de l'ambition ! Murat l'avait trahi !... C'était pour Napoléon une chose impossible à concevoir, et qui dérangeait l'illusion d'un des plans gigantesques qui avaient apparu à son esprit comme un fantôme protecteur. Murat et Eugène, selon lui, auraient

passé sur les derrières des armées alliées, avec leurs armées combinées, et tandis que lui, redevenu le Bonaparte des campagnes d'Italie, disputant le terrain de la France aux soldats de l'étranger, il aurait multiplié les obstacles sur leurs pas ; le roi de Naples et le vice-roi d'Italie auraient marché sur Vienne et fait trembler l'Autriche dans le cœur de sa capitale, avant que le timide million d'alliés qui mesurait ses pas en approchant de Paris eût pollué par sa présence la capitale de la France. Quand j'appris cet immense projet de l'Empereur, cette idée qui ne fut que le rêve d'un moment, j'y vis ce coup d'œil d'aigle, ce besoin des grandes ressources dans les grandes calamités, comme j'avais vu Bonaparte sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, se consoler de la défense victorieuse du cruel Djezzar, en écrasant aussi l'Autriche dans un projet de stratégie européenne. Ni l'un ni l'autre de ces projets ne devaient se réaliser ; mais dans l'un et dans l'autre on voit empreint le sceau d'un génie supérieur qui ne succombe que sous l'impuissance des moyens d'exécution. Napoléon conserva dans la campagne de Paris, ou pour mieux dire, retrouva toute l'action de cette intelligence impatiente, qui dévorait le temps et était partout, à l'époque de ses conquêtes d'Italie ; mais les chances de succès n'étaient plus pareilles, ses ressources étaient épuisées ; une victoire même, si elle était chèrement acquise, lui devenait fatale, et en France, des espérances nouvelles prenaient la place des espérances trompées, qui avaient servi de cortège à son avènement au pouvoir consulaire. Il dut alors comprendre tout ce qu'il y avait eu de bon dans ce conseil de Joséphine : « Bonaparte, je t'en prie, ne te fais pas « roi ».

Napoléon était encore Empereur ; mais lui, qui

avait imposé à toute l'Europe des traités de paix aussi désastreux que les guerres qui les avaient précédés, il ne pouvait obtenir un armistice, et Caulaincourt, qui venait pour en traiter, ne pouvant être reçu au camp des alliés, passait inutilement vingt jours à Lunéville, sans qu'on lui donnât l'autorisation de franchir les avant-postes de l'armée d'invasion. Quel jour ce refus dut jeter dans l'esprit de Napoléon ! Comment alors ne pas voir clair dans les sentiments des alliés! En vain Caulaincourt prie, supplie Napoléon de sacrifier, ou du moins de déposer provisoirement une partie de cette gloire acquise dans tant de combats et que rien ne doit effacer dans l'histoire ; en vain ce ministre lui en demande une part comme en dépôt pour pouvoir combler l'abîme ouvert devant les destinées de la France, non, poussé à bout, tourmenté, avec cette sorte de haut dédain, cette ironie farouche que l'on a quelquefois prise pour l'expression de la vérité, Napoléon dit cependant à son ministre : « Je signerai tout ce que vous voudrez. Pour avoir la paix, je n'exigerai aucune condition. Je ne dicterai pas ma propre humiliation. » Cette concession était une défense positive de rien signer, de rien accorder.

Dans les quinze premiers jours de janvier 1814, un tiers de la France fut envahi, et l'on songea alors à former un nouveau Congrès, dont le lieu de réunion fut fixé à Châtillon-sur-Seine. Je parlerai plus tard de ce Congrès, car j'ai ici à m'occuper des derniers moments du séjour de Napoléon à Paris, avant de partir pour cette aventureuse campagne de France, où il déploya encore plus de talents militaires qu'il n'essuya de revers souvent balancés par l'heureuse audace de ses vastes combinaisons.

Au commencement de 1814, les affaires de Napo-

léon empiraient de jour en jour. Vivement pressé par les alliés, on lui proposa de chercher dans l'intérieur de l'Empire des ressources extraordinaires ; on lui rappela ces quatorze armées sorties comme par enchantement du sol de la France, pour le défendre, au commencement de la Révolution, enfin on lui conseilla de se jeter dans les bras d'un parti capable de soulever des masses, de se rapprocher des Jacobins. Quelle épreuve pour lui, qui avait si souvent témoigné la juste horreur qu'ils lui inspiraient ! Cependant il eut un moment l'idée d'adopter ce conseil : il fit une promenade à cheval dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, caressa la populace, répondit à ses acclamations avec un empressement affectueux, et crut voir, dans les dispositions qu'on lui montrait, la possibilité d'en tirer parti. Rentré dans son palais, quelques personnes sages osèrent lui faire des représentations, et lui conseillèrent d'avoir plutôt recours aux classes élevées, à la noblesse et à l'élite de la société. S'apercevant que plusieurs blâmaient cette ridicule popularité : « Messieurs, répondit-il, vous direz tout ce que vous voudrez, mais dans la position où je suis, il n'y a pour moi de noblesse que dans la canaille des faubourgs, et de canaille que dans la noblesse que j'ai faite. » C'était un grand moyen, sans doute, de plaire à tout le monde, car, d'après le dire de Napoléon, tout le monde était de la canaille.

Les Jacobins, à cette époque, étaient disposés à le servir, et à employer tous leurs moyens pour le sauver. Mais on exigea qu'il laissât faire. On voulait pouvoir soulever librement et sans gène toutes les passions révolutionnaires. La presse, qui gémissait sous la plus intolérable et la plus odieuse censure, leur devait être aûssi entièrement abandonnée. Il fallait qu'il laissât

chanter dans les rues et dans les spectacles leurs airs de prédilection, tels que ceux de : *Allons, enfants de la patrie ; Ça ira ; Veillons au salut de l'Empire.* Ce dernier air, j'en conviens, était de circonstance, quant au premier vers ; mais, après celui-ci, venait cet autre : *Veillons au maintien de nos droits*, et ce second vers effaçait tout le mérite du premier. Mais j'ai honte de plaisanter sur ces ridicules prétentions du jacobinisme, qui pourtant étaient redevenues sérieuses.

On fit à l'Empereur d'autres propositions non moins extravagantes et tout aussi révoltantes. Ce que je dis ici ne m'a pas été raconté ; j'ai assisté, bien par hasard, il est vrai, à deux conférences, où j'ai entendu mettre en avant des projets infectés de l'odeur des clubs, des projets qui tenaient du délire ; je les ai entendu soutenir avec d'autant plus d'assurance que l'on en regardait le succès comme certain. Je ne saurais peindre quelle peine, je dirais presque quelle humiliation pour ceux qui mettaient en avant de pareilles idées, j'éprouvai en voyant des hommes façonnés aux plus basses complaisances, chercher, dans les saturnales révolutionnaires qui les avaient tirés de la boue, un moyen de conservation pour les brillantes décorations dont les avait dotés l'Empire. Certes, je suis partisan de la liberté de la presse ; certes, je la regarde comme la conservation des principes vrais, comme la sauvegarde de toute justice, et comme une chance de mort pour toutes les iniquités ; mais je ne voulais pas que l'on allât fouiller dans le tombeau de la Révolution, pour en exhumer des turpitudes qui auraient dû y rester à jamais ensevelies. Que voulait-on faire commettre à Napoléon ? Un acte d'hypocrisie, car ces conseillers de mauvais

présage n'ignoraient ni sa haine pour la presse libre, ni son mépris pour le pouvoir populaire.

Bien que je n'eusse pas vu Napoléon depuis mon départ pour Hambourg, je connaissais assez la tenacité de ses opinions sur les Jacobins pour être tranquille de ce côté, et pour être sûr que leurs caresses exigeantes ne tarderaient pas à le dégoûter. Je ne me trompais pas. Fatigué enfin du prix que l'on mettait aux services qu'on lui offrait : « C'est trop fort, dit-il, je trouverai dans les combats des chances de salut, je n'en trouverais pas chez des fous furieux ! » Puis il ajoutait avec raison, quand il parlait d'une alliance aussi incompatible : « Il ne saurait exister de rapports entre les principes démagogiques de 93, et la monarchie ; entre des clubs d'enragés et un ministère régulier ; entre un Comité de salut public et un Empereur ; entre des tribunaux révolutionnaires et le règne des lois. Si je tombe, je ne lèguerai du moins pas à la France la Révolution dont je l'ai débarrassée. »

En s'exprimant ainsi, Napoléon disait d'or, aussi songea-t-il à un moyen vraiment national et plus noble pour parer au danger qui le menaçait. Il ordonna la mise en activité de la garde nationale de Paris. Cette garde fut confiée au commandement du maréchal Moncey, homme estimable sous tous les rapports ; qui avait bien et loyalement servi sous les drapeaux de la France, et qui, dans un âge déjà avancé, conservait toute la verdeur que l'on perd souvent en sortant de l'âge mûr. L'Empereur ne pouvait faire un meilleur choix ; mais l'état-major de la garde nationale fut un foyer d'intrigues occultes où l'on s'occupa moins, quand le moment en fut venu, de la défense de Paris, que de tirer parti du renver-

sement de Napoléon, sans vouloir toutefois avoir l'air de prendre aucune part à ce renversement. Quoi qu'il en soit, je fus nommé capitaine dans cette garde, et je fus, comme tous les autres officiers, convoqué aux Tuileries pour le 23 de janvier, jour où nous reçûmes les adieux de Napoléon qui partait le lendemain, allant combattre pour le foyer de sa patrie.

Quel jour pour moi, et combien de souvenirs devaient assaillir mon esprit! Nous fûmes introduits dans la grande salle que j'avais tant de fois traversée comme familier de la maison. Pour mieux voir cette cérémonie imposante, je montai avec plusieurs officiers, sur une banquette adossée au mur. Napoléon entra avec l'Impératrice; il s'avança noblement, tenant par la main son fils qui n'avait que trois ans. Il y avait longtemps que je n'avais vu de près celui avec lequel j'avais vécu si intimement pendant bien des années. Je le trouvai très engraissé; je remarquai sur sa figure très pâle, un air de tristesse et d'humeur. Les mouvements habituels des muscles de son cou étaient beaucoup plus forts et plus fréquents que je ne les avais autrefois remarqués. Non, je ne saurais dire ce qui se passa en moi durant cette cérémonie où je revoyais un ami d'enfance, devenu le maître de l'Europe et près de succomber sous les efforts de ses ennemis. Cette cérémonie eut quelque chose de grave, de solennel et en même temps de triste. Rarement j'ai remarqué dans une assemblée aussi nombreuse un silence aussi profond. Il y régnait je ne sais quelle inquiétude vague, quel besoin d'entendre la voix de Napoléon. Cette voix se fit entendre, et Napoléon, d'une voix forte et sonore, comme au temps où il haranguait ses soldats en Italie ou en Egypte, mais sans avoir empreinte sur sa physionomie cette expres-

sion de confiance qui y brillait alors, nous dit :

Messieurs les officiers de la garde nationale, j'ai du plaisir à vous voir réunis autour de moi : je pars cette nuit pour aller me mettre à la tête de l'armée. Je laisse avec confiance, en quittant la capitale, ma femme et mon fils sur lesquels sont placées tant d'espérances. Je devais ce témoignage de confiance à tous ceux que vous n'avez cessé de me donner dans les principales époques de ma vie. Je partirai avec l'esprit dégagé d'inquiétudes, lorsqu'ils seront sous votre fidèle garde, je vous laisse ce que j'ai au monde de plus cher après la France, et le remets à vos soins.

Il pourrait arriver toutefois que par les manœuvres que je vais faire, les ennemis trouvassent le moment de s'approcher de vos murailles. Si la chose avait lieu, souvenez-vous que ce ne peut être que l'affaire de quelques jours et que j'arriverai bientôt à votre secours. Je vous recommande d'être unis entre vous et de résister à toutes les insinuations qui tendraient à vous diviser. On ne manquera pas de chercher à ébranler votre fidélité à vos devoirs ; mais je compte que vous repousserez toutes ces perfides instigations.

J'écoutai les paroles de Bonaparte avec la plus grande attention, et quoiqu'il les eût prononcées avec force, il éprouva ou il joua l'émotion. Mais, que cette émotion fût vraie ou fausse chez lui, elle fut partagée par un grand nombre des assistants, et j'avoue que pour moi je fus vivement ému, surtout lorsqu'il arriva à ces mots : « Je vous laisse ma femme et mon fils. » En ce moment j'avais les yeux fixés sur cet enfant; l'intérêt qu'il m'inspira était bien étranger et à cette grandeur qui l'entourait et aux malheurs qui menaçaient de l'anéantir. Je vis dans cet enfant, dont la physionomie était d'ailleurs très intéressante, non pas le roi de Rome, mais le fils d'un ancien ami. Pendant toute la journée, je ne pus me défendre d'une certaine tristesse, ni éloigner les réflexions que

m'inspiraient les souvenirs du matin, quand je comparais cette scène d'adieux à notre prise de possession des Tuileries. Que de siècles dans les quatorze années qui les séparent !

CHAPITRE XXIV

Singulier rapprochement de dates. — La mort de Louis XVI et les adieux de Bonaparte aux Tuileries. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Congres de Châtillon. — Inutile demande d'armistice. — Manière de juger Bonaparte dans ses négociations. — Napoléon victime de lui seul. — Souvenirs d'enfance et invariabilité du caractère de Bonaparte. — La fortune de Napoleon attachée à sa gloire. — Paroles remarquables de l'Empereur à M. de Caulaincourt. — Ouverture du Congrès. — Conditions nouvelles et tergiversations. — Le mot d'ancienne monarchie prononcé par les alliés. — M. de Caulaincourt faussement accusé d'avoir empêché la paix. — Details secrets sur les seances du Congrès. — Impossibilite de s'entendre. — Les vaincus traitant en vainqueurs. — Les ordres ostensibles et les ordres secrets. — Les provinces constitutionnelles. — Propositions captieuses et désir évident de trainer en longueur. — Promesses verbales. — Détails sur la marche des négociations. — Projet et contre-projet. — Surprise des alliés à la vue des exigences de l'Empereur. — Volonté formelle d'assurer la paix de l'Europe. — Propositions de Napoleon reçues avec derision. — Conversation entre M. de Talleyrand et moi au sujet d'une lettre de Caulaincourt. — Mon opinion prise pour de l'entêtement. — Mes prédictions promptement réalisées. — Rupture du Congrès. — Napoleon seule cause de sa chute et immortalite de sa gloire.

C'était une chose assez remarquable pour les personnes qui se plaisent à faire des rapprochements de dates que de voir Napoléon, successeur de Louis XVI, et devenu son neveu par son mariage avec la nièce de Marie-Antoinette, faire ses adieux à la garde nationale de Paris, précisément le jour anniversaire du trop fameux 21 janvier, après vingt et une années de terreur, de honte, d'espérance, de gloire et de revers.

Le lendemain de notre réception, il partit pour prendre le commandement de son armée; mais la route n'était pas longue à parcourir, comme elle l'avait été par le passé, pour rejoindre son quartier général. La France orientale était envahie par cinq cent mille hommes, et Napoléon n'avait à y opposer que cent mille hommes au plus; mais aussi son génie, loin de l'abandonner, sembla rajeunir dans ces terribles circonstances.

Cependant on ouvrit à Châtillon-sur-Seine un Congrès où se trouvèrent réunis le duc de Vicence, représentant la France; les lords Aberdeen, Cathcart, et Stewart, représentant l'Angleterre; le comte de Razoumowski, la Russie; le comte de Stadion, l'Autriche; et le comte de Humboldt, la Prusse.

Comme j'ai été parfaitement tenu au courant de tout ce qui se passa au Congrès, je pense que cette partie de mes *Mémoires* intéressera spécialement les personnes qui cherchent la vérité sur les négociations de cette époque; et c'est à en tracer l'histoire succincte d'après mes notes du temps, mes souvenirs, et des documents authentiques, que je consacrerai ce chapitre; il en ressortira cette grande vérité que j'ai déjà plus d'une fois énoncée, que jamais Napoléon n'a voulu la paix.

Conformément aux ordres de l'Empereur, dès avant l'ouverture du Congrès, le duc de Vicence demanda un armistice, comme en effet cela a presque toujours lieu quand on veut traiter de la paix. Un armistice était tout ce que voulait Napoléon : sa haute perspicacité lui faisant mal augurer des premiers résultats d'une guerre immédiate, son désir formel était que les négociations qui allaient s'entamer ne fussent point soumises aux chances des opérations militaires.

Vainqueur, on sait s'il avait jamais voulu accorder de répit à ses ennemis; vaincu par le nombre, il en demandait, mais il était beaucoup trop tard pour que les alliés consentissent à un armistice, dont, depuis longtemps, ils ne voulaient plus entendre parler. Guidés par l'expérience du passé, ils avaient résolu de continuer les opérations militaires, pendant les négociations qui allaient s'ouvrir à Châtillon. Quinze années les avaient avertis que les apparences avec Napoléon devaient être séparées de ses véritables intentions. Ils répondirent à cette demande d'armistice en exigeant de leur côté que l'on signât sur-le-champ des propositions de paix; mais ce n'était plus les propositions de Francfort. Les alliés établissaient pour bases les limites de l'ancienne monarchie: ils se regardaient comme autorisés à cette conduite par leurs succès et leur position; chacun en eût fait autant.

Pour bien juger Napoléon dans toutes les négociations relatives à la paix, qui ont eu lieu pendant les conférences de Châtillon, il faut avant tout se rappeler l'organisation qu'il avait reçue de la nature, et apprécier les idées que cette organisation avait développées en lui dès son jeune âge. Que voit-on en effet dans les dernières négociations de son règne expirant? Si on les examine avec l'attention et l'impartialité que j'ai peut-être le droit de réclamer, on sera convaincu que les causes de sa chute viennent de son caractère. Je ne m'écarterai pas de la vérité qui m'a constamment guidé, mais je ne puis me ranger parmi ces indignes adulateurs, qui ont accusé ses alentours de l'avoir toujours éloigné de la paix. Sans doute, comme je l'ai fait observer, à des époques plus favorables, d'autres personnes auraient pu, auraient dû lui représenter les besoins de la France quand ils étaient compatibles

avec sa gloire ; mais dans les derniers temps, il est impossible, sans outrager la vérité, de rejeter sur les agents de Napoléon les malheureux résultats de ses calculs, de ses vues ambitieuses, de son immense amour de la gloire et de sa profonde duplicité. S'il en a été la victime, surtout dans cette circonstance, on ne peut l'attribuer qu'à lui seul. N'a-t-il pas dit à Sainte-Hélène, en parlant des négociations de Châtillon : « Un coup de tonnerre pouvait seul nous sauver : car traiter, conclure, c'était se livrer en sot à l'ennemi. » Napoléon est tout entier dans ces mots, c'est la lumière qui peut seule guider pour y voir clair dans la route ténébreuse que je vais parcourir. Il ne faut pas que l'on oublie que, vivement frappé de l'immortalité des grands noms que l'histoire a légués à notre admiration, et qui se perpétuent de génération en génération, Napoléon voulait aussi que son nom retentit pendant la durée des siècles à venir, jusque dans les moindres chaumières. Mais si, dans ce besoin de gloire et non de famosité, il a conçu le désir de surpasser Alexandre et César, il n'a jamais ambitionné la renommée d'un Érostrate, et dussè-je l'avoir déjà dit, je dirai encore que s'il a commis des actions condamnables, c'est que malheureusement il les regarda comme un degré qui l'aidait à atteindre le sommet de cette immortalité où il voulait placer son nom. Vivre sans faire parler de soi, lui paraissait une mort anticipée, témoin ce qu'il écrivit à son frère Jérôme : « Mieux vaudrait n'avoir pas vécu que de vivre sans gloire » ; témoin encore ce que plus tard il écrivit à son frère Louis : « Il vaut mieux mourir roi que de vivre prince ». Combien de fois, dans le temps de ma plus grande intimité avec Bonaparte, ne m'a-t-il pas dit : « Qui connaît aujourd'hui les noms de ce peuple

de rois qui ont passé sur des trônes où les avait placés le hasard de la naissance! Ils ont vécu et ils sont morts obscurs. On recherche péniblement leurs noms dans de vieilles archives ; une médaille, une pièce de monnaie trouvée dans des décombres révèle aux savants l'existence d'un roi qu'ils ne connaissaient pas. Au contraire, nommez Cyrus, Alexandre, César, Mahomet, Charlemagne, Henri IV et Louis XIV, on est tout de suite en pays de connaissance. » Je dois dire qu'en me parlant ainsi dans les jardins de la Malmaison, Bonaparte ne faisait que me répéter ce qu'il m'avait dit dès son jeune âge ; car son caractère, ses idées, les besoins de son âme ont toujours été les mêmes. Les objets seuls où il les a appliqués ont varié.

Je ne voulais que dire un mot sur Napoléon, mais puisque d'autres souvenirs me reviennent, j'espère que, parvenu aux événements qui précédèrent de près sa chute, on me permettra de m'y livrer. Dès son enfance, Napoléon lisait avec ardeur l'histoire des grands hommes de l'antiquité ; et ce qu'il cherchait surtout à découvrir dans cette lecture, c'était par quels moyens ces hommes étaient devenus grands. Il remarquait que la gloire militaire porte le nom de celui qui l'acquiert plus loin que ne le transmettent les travaux heureux de la paix, une grande science et de nobles efforts pour contribuer au bonheur des hommes, L'histoire nous enseigne que de grands talents militaires et la victoire donnent souvent le pouvoir qui procure à son tour les moyens de satisfaire l'ambition. Napoléon a toujours été persuadé que ce pouvoir lui était nécessaire pour faire ployer les hommes à sa volonté et étouffer tous les raisonnements sur les faits.

Il avait pour principe bien arrêté de ne jamais

signer une paix désavantageuse : que devait-ce donc être d'une paix honteuse qui dépouillait la France, non seulement de ce qu'elle devait à Napoléon, mais encore de ce qu'elle avait confié à son génie, à ses grands talents militaires et à sa fortune ? Il avait l'intime conviction et je ne l'ai jamais vu s'abuser sur ce point que si jamais l'illusion produite par ces triomphes était détruite, le charme et l'enthousiasme que tant de prodiges auraient fait naître dans une nation brave et généreuse, disparaîtraient avec ses prodiges : « La France, me disait-il, a pris son chef des mains de la victoire ; si la victoire m'abandonnait, la France retournerait aux descendants de Henri IV ».

A toutes les époques de sa vie, Napoléon a cherché à produire des illusions sur sa position, mais il ne s'en est fait à lui-même que dans de rares moments. Privé de ses bases, son pouvoir devait tomber, et il le savait bien. Pour ce grand caractère qui occupera de si belles pages dans l'histoire, une couronne flétrie ne pouvait plus être une couronne. Dans le temps que j'ai passé auprès de lui, je l'ai toujours vu ennuyé et dégoûté des travaux de l'administration civile, même aux époques où sa gloire était le plus incontestable : que dût-ce donc être quand il fut contraint d'arrêter ses pensées sur l'humiliation de sa belle France, résultat de ses gigantesques entreprises, et des revers qu'il avait comme provoqués à Moscou ? Et ne dit-il pas un jour à M. Caulaincourt, qui le pressait de consentir à des sacrifices : « Le courage peut défendre une Couronne, mais l'infamie jamais ? » Ainsi, dans toutes les dernières actions de la carrière de Napoléon, j'ai retrouvé l'empreinte de son caractère, comme j'ai signalé plusieurs fois dans les grandes actions de l'Empereur l'exécution

'une pensée conçue par le général en chef de l'armée 'Italie.

On a vu dans quelles dispositions se trouvait Napo-·on en partant pour l'armée ; il y arriva, et peu près s'ouvrit le Congrès de Châtillon. Le duc de 'icence, convaincu qu'il ne pouvait plus compter sur :s limites naturelles de la France promises à Francfort ar les alliés, demanda de nouveaux pouvoirs. Ces mites étaient sans doute le résultat de concessions aisonnables, et même après Leipzig, on les avait ccordées ; la chose ne paraissant plus faisable, il fallut voir l'air de se prêter à de nouvelles concessions si 'on voulait être admis à entrer en négociations. .'ouverture du Congrès eut lieu le 5 de février ; le 6 l n'y eut pas de séance, mais dès le 7, les plénipo-entiaires des puissances alliées se prononcèrent caté-;oriquement. Ils consignèrent au protocole qu'à la uite des succès qui avaient favorisé leurs armes, ils emandaient que la France rentrât dans ses anciennes imites, telles qu'elles étaient sous la monarchie, vant la Révolution ; que la France renonçât à toute nfluence directe, hors de ses limites futures, et que ı renonciation à tous les titres de protectorat sur Italie, l'Allemagne et la Suisse, fût une conséquence nmédiate de cet arrangement.

Cette proposition, si différente de celle qui avait été ite à M. de Saint-Aignan, parut si extraordinaire à I. de Caulaincourt, qu'elle le força à demander que ı séance fut suspendue, attendu la trop grande im-ortance de ces nouvelles conditions, qui différaient op de ses instructions pour qu'il fût en état de ·pondre immédiatement. Les plénipotentiaires alliés ·férèrent à son désir, et remirent la séance, comme ontinuation, à huit heures du soir.

Dans cette séance du soir, le duc de Vicence renouvela l'engagement de faire pour la paix les plus grands sacrifices, quelque éloignée que fût la demande faite le matin par les alliés, des bases proposées à Francfort, bases dans lesquelles il était question des limites naturelles de la France. M. de Caulaincourt ajoutait que comme la somme des sacrifices dépendait assez nécessairement de celle des compensations, il ne pouvait prendre aucun parti, sans les connaître toutes, sur aucune cession ou compensation. Il désira un projet développant parfaitement les vues des alliés et il demanda que leurs plénipotentiaires s'expliquassent positivement sur le nombre et l'espèce des sacrifices qui seraient demandés, et sur les compensations. Il faut convenir que le duc de Vicence remplissait parfaitement les vues secrètes de l'Empereur en traînant en longueur, et en gagnant du temps par de subtiles subterfuges, car tout ce qu'il demandait avait déjà eu lieu (1).

(1) J'ai, dans le temps, entendu accuser M. de Caulaincourt de n'avoir pas voulu la paix. Des écrivains ont depuis adopté et publié cette opinion ; on a accusé le duc de Vicence d'avoir fait des représentations insignifiantes sur la position dans laquelle le mettait la marche des affaires ; d'avoir montré de l'inhabileté dans les modifications à demander et manqué d'adresse dans la réduction des prétentions de Napoléon, prétentions que les alliés regardaient comme très exagérées et auxquelles M. de Caulaincourt savait qu'ils ne voulaient plus entendre. Les ennemis et les envieux de M. de Caulaincourt, tous ceux qui ne veulent jamais trouver ni laisser un tort à Napoléon accusaient le ministre d'avoir rempli ses dépêches de choses vagues sur la paix, sur la guerre, etc.

A qui fera-t-on croire que M. de Caulaincourt, si bon Français, d'un si noble caractère, si dévoué à Napoléon, s'est écarté des instructions secrètes et des instructions officielles de Napoléon ? Il le connaissait trop bien pour contrevenir à ses ordres définitifs, surtout dans une affaire d'une si haute importance : il y allait pour lui d'une trop grande responsabilité.

Qui pourra penser qu'il eût refusé de signer des propositions défi-

Le lendemain de cette séance, quelques succès qu'obtinrent les alliés et la prise par eux de Châlons-sur-Marne et de Troyes, déterminèrent Napoléon à ordonner à Caulaincourt de déclarer que « si l'on convenait sur-le-champ d'un armistice », il était prêt à consentir que la France rentrât dans ses anciennes limites. Cet armistice convenait tout à fait à Napoléon. On gagnait du temps, l'Est et le Nord pouvaient se soulever, des renforts pouvaient arriver du midi de la France. On aurait eu le temps de faire revenir des troupes d'Espagne et des forteresses de l'Allemagne. Des chances heureuses pouvaient se présenter et des intrigues pouvaient être mises en jeu.

Mais les alliés ne voulaient pas entendre parler d'armistice. Ils l'avaient positivement déclaré. Leurs prétentions augmentaient en raison de leurs succès. Ils savaient que Napoléon trainerait tant qu'il le pourrait

nitives qui, dit-on très légèrement, eussent convenu à l'Empereur, s'il n'eût pas eu un ordre contraire ? Le contre-projet du 15 mars que l'on verra plus tard répond à tout.

Quelle a été sa marche dans toute la négociation ? Il disait aux alliés : « Voilà ce que l'Empereur accepte. — Signez, nous y consentons. — Je ne peux pas, il faut que j'en réfère ; j'en ai l'ordre. » Ce peu de mots explique et justifie toute sa conduite. Si Caulaincourt n'a pas signé la paix, c'est qu'il ne pouvait pas : Napoléon ne la voulait pas. La marche des négociations le prouve incontestablement. Caulaincourt disait dans une correspondance qu'il avait à Paris, et que je lisais, qu'il ne savait que faire, et qu'il était dans des perplexités continuelles par les restrictions et les changements dont les instructions de l'Empereur étaient toujours accompagnées, et qui étaient plus ou moins obscures, plus ou moins positives ; que s'il prenait sur lui de signer sans référer, même avec des instructions toujours restrictives, il pouvait survenir pour Napoléon des chances favorables, à la suite desquelles il lui ferait de vifs reproches. Ceux-là mêmes les auraient provoqués, qui, pour plaire et pour flatter, auraient oublié la triste position dans laquelle était la France. Tout cela devait inspirer à Caulaincourt une grande timidité, qu'il ne faut pas convertir en maladresse et presque en trahison. (*Note de la première édition.*)

les négociations en longueur. Mais ils espéraient que, les opérations militaires continuant avec une force infiniment supérieure, ils arriveraient à Paris avant sa décision et qu'alors ils rejetteraient toutes ses propositions. Ils ne pouvaient pas croire à ce consentement aux anciennes limites de la part d'un homme qui en avait sans cesse repoussé la proposition comme une honte et qui avait répété souvent : « Ou une paix honorable ou la guerre ».

Ce fut le 9 février que le ministre plénipotentiaire français remit au Congrès cette demande si inattendue. A peine fut-elle communiquée que M. de Razoumowski, ministre de Russie, convaincu que l'Angleterre allait y consentir, puisque son but était atteint (1), demanda au nom de l'empereur Alexandre que les négociations fussent suspendues, mais on rejeta le subterfuge de la demande d'armistice sur Napoléon, et on eut raison. Certes l'idée venait de lui, je n'en veux pour juge que l'Empereur lui-même. Il écrivit le 8 mai à Caulaincourt une lettre renfermant ses intentions. En effet, il lui fait connaître dans cette lettre que le premier mot des alliés n'est pas un *ultimatum ;* qu'il faut répondre par l'acceptation des propositions de Francfort, pour un armistice, mais que cette réponse ne sera pas non plus un *ultimatum.* Il ajoutait qu'il ferait bien encore d'autres concessions. Si les alliés s'en contentaient, disait-il, on pourrait terminer ; dans le cas contraire, on les discuterait. » On trouve ensuite dans la même lettre, cette phrase remarquable qui explique d'un seul mot toute la pensée de l'Empereur. « Vous irez verbalement aussi avant que vous le jugerez convenable et quand vous serez par-

(1) Il suffisait à cette puissance qu'Anvers fût abandonné et la Belgique évacuée. (*Note de la première édition.)*

venu à obtenir un *ultimatum* positif, référez-en à votre gouvernement pour recevoir ses derniers ordres. » Est-ce clair?

A la séance du 10 mars, le duc de Vicence consigna dans le protocole, que le dernier courrier qu'il avait reçu, avait été arrêté et retenu longtemps par plusieurs officiers généraux russes et qu'on l'avait contraint à livrer ses dépêches qui ne lui avaient été rendues que trente-six heures après à Chaumont : Caulaincourt se plaignit avec raison de cette infraction au droit des gens et aux usages reçus. C'était la seule cause du retard apporté à la conclusion des négociations. Après cette plainte, il communiqua au Congrès les ordres ostensibles de Napoléon, dans lesquels il autorisait son ministre à accéder aux demandes des alliés, demandes auxquelles, disait-il, la France avait acquiescé, et que les alliés abandonnaient actuellement, sans que l'on pût comprendre par quels motifs. Mais, en faisant cette communication aux plénipotentiaires des alliés, M. de Coulaincourt se garda bien de leur montrer les instructions particulières et secrètes qu'il avait reçues en même temps ; et encore cette concession provisoire que M. de Caulaincourt faisait d'après les ordres de l'Empereur n'avait-elle lieu que sous la condition absolue d'un armistice immédiat. On aurait dit que Bonaparte avait adopté en ce moment la politique de je ne sais plus quel héros de théâtre qui dit à son ambassadeur : « Prenez, demandez tout, pour ne rien obtenir. » L'ambassadeur de Napoléon n'obtint rien en effet, les alliés refusèrent parce qu'un armistice aurait retardé leur marche victorieuse ; mais ils consentaient à signer la paix définitive, ce que sur toutes choses ne voulait pas l'Empereur.

Dans une très longue note insérée au protocole,

Caulaincourt répéta tous les lieux communs sur l'équilibre de l'Europe, sur les trois partages de la Pologne, sur l'infériorité à laquelle la France serait réduite, comparativement à la Russie et à l'Autriche, si elle acceptait les nouvelles bases des alliés, c'est-à-dire, les anciennes limites, avant la Révolution. Le duc de Vicence se plaignit en outre, et avec raison, de ce que l'on voulait, sans la France, régler le système général et l'équilibre de l'Europe. Mais enfin l'Empereur n'avait-il jamais abusé des avantages que lui donna si longtemps sa fortune, dans les traités qu'il imposa à l'Europe ?

A l'appui de ces considérations, le ministre plénipotentiaire de France déclara, par ordre de l'Empereur, que la Belgique et la rive gauche du Rhin ayant été réunies constitutionnellement, et reconnues par tous les traités de paix conclus depuis cette réunion, il ne pouvait ni proposer, ni consentir la cession d'une portion du territoire français reconnu constitutionnellement.

Il est vrai que Napoléon pouvait en 1813, au mois de novembre, obtenir les limites « naturelles » de la France. Pourquoi ne les a-t-il pas alors acceptées ? Pourquoi s'est-il laissé amener au point de discuter sur les limites de la monarchie ? Il voulait avoir plus que les limites du Rhin, sa lettre du 8 mars en est une preuve. Mais pouvait-il se faire illusion sur la différence de sa position à Francfort en novembre 1813, et à Châtillon en mars 1814 ; et malgré quelques succès dans son admirable campagne, pouvait-il s'aveugler sur son avenir ! Pouvait-il ignorer que son opiniâtreté à traîner en longueur avait déterminé les souverains alliés à signer à Chaumont, le 1er mars, un traité par lequel la Russie, l'Autriche, la Prusse

et l'Angleterre s'engageaient à continuer sans relâche la guerre, jusqu'à ce que la France fût rentrée dans les anciennes limites de la monarchie. Hélas ! nous ne les avons pas même obtenues.

Napoléon enfin, décidé en apparence à faire des sacrifices, exigea qu'ils fussent demandés en masse par un projet des alliés ; mais malgré son adhésion à ce que ce projet n'eût plus pour bases les propositions de Francfort, il ne voulait pas cependant, qu'il fût regardé comme un ultimatum. Dans le cas où les alliés consentiraient à donner ce projet, Caulaincourt devait proposer un contre-projet, qui serait le renouvellement des propositions de Francfort (1) sans que toutefois ce contre-projet fut regardé comme l'ultimatum de Napoléon.

Il n'était guère possible de faire des propositions plus captieuses, de prolonger les négocations avec plus de ruse, et de mieux prouver aux alliés la volonté de ne pas conclure la paix à des conditions qui devaient paraître honteuses à celui qui naguère encore était le maitre de l'Europe.

Le duc de Vicence soumit au Congrès les propositions de Napoléon. Les alliés répondirent, dans la même séance, qu'elles ne signifiaient rien et ne contenaient aucune déclaration distincte et explicite sur le projet présenté par eux, le 17 février ; qu'ayant demandé le 28 du même mois une réponse décisive, dans le terme de dix jours, terme dont M. de Caulaincourt était convenu, ils allaient lever la séance. Alors Caulaincourt, pour ne pas rompre les négociations, déclara, mais verbalement :

« 1° Que Napoléon était prêt à renoncer à toute pré-

(1) On voit que Napoléon avait feint de renoncer à ces conditions. (*Note de la première édition.*)

tention ou influence constitutionnelle à quelque titre que ce fût, dans les pays hors des limites de la France ;

« 2° A reconnaître l'indépendance de l'Espagne, de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne et de la Hollande ; que, quant à l'Angleterre, la France ferait les concessions qui seraient jugées nécessaires, moyennant un équivalent raisonnable. »

Sur cette déclaration, la séance fut immédiatement levée sans réponse. On doit remarquer que cette singulière déclaration est faite verbalement, que par conséquent elle n'engage à rien, et qu'enfin on y parle des limites de la France, sans les spécifier. Or, on ne peut pas douter que Napoléon entendait les limites concédées à Francfort, et qu'il avait la conviction que les alliés étaient résolus à n'y plus consentir. Les temps avaient changé. Que veulent dire encore dans cette déclaration les expressions relatives à l'Angleterre, équivalent raisonnable ? Est-on surpris de ce que cette obscurité et ce vague n'aient inspiré aucune confiance aux plénipotentiaires des alliés ?

En effet, trois jours après la séance du 10 mars, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas même entrer en discussion sur le protocole verbal du ministre de France, sans allonger et entraver les négociations ; que cette déclaration verbale ne pouvait pas être regardée même comme un contre-projet renfermant la substance des propositions faites par les puissances alliées, propositions dont on ne disait rien. Ils demandèrent en conséquence à M. de Caulaincourt de déclarer dans le délai de vingt-quatre heures, s'il comptait accepter ou rejeter le projet de traité par les Cours alliées (1), ou remettre un contre-projet.

(1) Les conditions de ce traité étaient les limites de la France avant la Révolution.

Le duc de Vicence, toujours guidé par ses instructions secrètes, qui lui défendaient de rien terminer sur les bases proposées, consigna dans le protocole de cette séance du 13 mars, une réponse ambiguë dans laquelle il disait que son projet du 10 mars satisfait à la demande des alliés, quant aux objets auxquels la France pouvait consentir sans discussion, que, quant aux autres qui étaient susceptibles de modifications, les observations consignées dans le protocole de la séance du 10 mars y répondaient ; mais que cependant il était disposé à les discuter à l'instant même.

Les plénipotentiaires alliés répondaient alors que les pièces remises dans la séance du 10 mars ne parlaient pas des points auxquels la France pouvait consentir sans discussion ni de ceux sur lesquels elle voulait établir la discussion et la négociation ; que l'une de ces pièces ne contenait que des observations générales qui ne menaient à rien et à aucune conclusion, tel que le verbiage sur les partages de la Pologne, l'équilibre de l'Europe, etc., et que, sans aller plus loin, cette note verbale n'expliquait pas mieux ce que l'on entendait par les limites de la France. Les plénipotentiaires ajoutaient qu'ils avaient reçu de leurs Cours alliées l'instruction positive de déclarer, comme ils le faisaient, que ces deux pièces avaient été tenues insuffisantes et d'insister sur une autre déclaration du ministre plénipotentiaire de France. Cette déclaration devait renfermer ou une acceptation ou un refus de leur projet de traité présenté dans la conférence du 7 février, ou bien un contre-projet.

Mais M. de Caulaincourt insista pour que l'on entrât en discussion. Les plénipotentiaires répondirent qu'ils avaient demandé un contre-projet, mais qu'ils ne pouvaient en admettre un que sur des pro-

positions qui pouvaient vraiment conduire au but. Ils demandèrent alors au plénipotentiaire français une réponse catégorique; celui-ci désira que la séance fût suspendue et reprise à huit heures du soir. Ce délai, après délibération des plénipotentiaires alliés, fut accordé; mais avec la déclaration que si, dans la soirée, le ministre français se décidait à remettre ou une acceptation du traité du 7 février, ou un contre-projet, on l'invitait, d'après les instances positives des Cours, à remplir cet engagement dans le terme de vingt-quatre heures après cette décision. Sur quoi la séance fut remise à neuf heures du soir.

A la reprise de la séance, M. de Caulaincourt déclara enfin qu'il remettrait un contre-projet, ce qui était, comme on l'a vu, une des trois choses demandées par les alliés, et qu'il le présenterait le lendemain, 14 mars, à neuf heures du soir; mais que, toutefois, il désirait que l'on remît à la matinée du 15, s'il n'avait pas achevé le 14 au soir son travail. Les ministres plénipotentiaires des alliés, qui étaient pressés, et qui voyaient que rien n'était prêt, insistèrent pour que la conférence restât fixée au 14 au soir, à moins qu'une nécessité absolue ne forçât de la remettre à la matinée du 15. C'était une condescendance personnelle pour M. de Caulaincourt. Le 15 donc, il présenta un contre-projet, avec ce titre : Projet de traité définitif entre la France et les alliés. Dans cet inconcevable projet, remis après tant de délais, M. de Caulaincourt, au grand et juste étonnement des alliés, ne modifiait rien aux déclarations du 10 mars. Il répliquait de nouveau à l'ultimatum des alliés, ou à ce qu'il devait regarder comme tel, par la défense d'une foule de petits intérêts qui n'étaient rien dans une si grande contestation.

Selon le contre-projet, l'Empereur conservait le Rhin, et renonçait à la Hollande, à l'Italie, à la suprématie sur la Suisse, et reconnaissant l'indépendance de l'Espagne ; mais il assurait la Couronne d'Italie au prince Eugène Napoléon.

La princesse Élisa conservait aussi en toute souveraineté et propriété Lucques et Piombino ; et le prince de Neuchâtel, sa principauté ; et après lui, ses descendants. Le grand-duc de Berg (1) devait être aussi remis en possèssion de son duché ; le roi de Saxe rétabli dans la pleine et entière possession de son grand-duché. Les îles Ioniennes devaient appartenir en toute souveraineté au royaume d'Italie. Enfin les autres conditions de détail étaient, comme celles que l'on vient de lire, beaucoup plus d'un vainqueur maître de ses ennemis que d'un homme accablé par le malheur. On aurait peine à croire ces inconcevables exigences, si l'on ne connaissait le caractère de Napoléon. Mais ce que l'on conçoit facilement, c'est que la plupart des prétentions énoncées dans ce prétendu projet de traité furent reçues avec dérision par les alliés. Ils remarquèrent que l'on n'avait pas même indiqué par écrit les territoires que l'on avait été autorisé à céder verbalement, tels que Kehl, Mayence, Cassel, le Brabant hollandais, et quelques autres pays. Pour quel homme de bonne foi et qui cherche la vérité n'est-il pas évident que ces stipulations étaient la suite d'une détermination bien prise de ne pas accepter l'ultimatum des alliés et de traîner les négociations en longueur ? N'est-il pas clair que, dans ce singulier projet, Napoléon prétend garder la Belgique et la rive gauche du Rhin ? Certes, il était bien

(1) Le fils de Louis Bonaparte.

convaincu que jamais les alliés ne consentiraient à ce qu'il gardât ces deux pays qu'ils étaient en position de nous arracher. Quant à l'Italie, c'était la lui laisser que d'en reconnaître comme roi le prince Eugène.

Tout prouve que le ministre plénipotentiaire français est toujours resté sans instructions positives, depuis le 5 février, et qu'après bien des longueurs, que Napoléon renouvelait sans cesse, Caulaincourt n'a jamais été à même de répondre catégoriquement aux propositions des alliés. Pourquoi ? parce que Napoléon n'eut jamais l'intention de faire la paix à Châtillon aux conditions qu'on lui imposait ; j'en ai dit les raisons : il espérait toujours qu'un événement heureux lui donnerait les moyens d'obtenir des conditions plus favorables.

En remettant, le 15 mars, le singulier projet de traité dont je viens de parler, Caulaincourt demandait qu'il fût ratifié dans cinq jours, ou plus tôt si faire se pouvait. Mais qu'espérer de ce traité ? Les plénipotentiaires n'en furent pas dupes ; ils virent clairement que l'on se moquait d'eux, et craignant d'être victimes des ruses et de l'astucieuse conduite de Napoléon, ils prirent leur parti.

En effet, dès le 18 mars, c'est-à-dire trois jours après la remise de ce projet de traité, ils déclarèrent, en le faisant insérer dans le protocole de la séance de ce jour, qu'en adhérant aux demandes de Napoléon, on donnerait des prétextes à d'interminables longueurs dans la négociation, si on accueillait ces propositions comme propres à être discutées ; que le contre-projet, présenté enfin si tardivement, et obtenu avec tant de peine après tant de délais, ayant été soumis aux Cours alliées, ils avaient reçu l'ordre de répondre que « ce contre-projet partait d'un point de

vue entièrement opposé à leurs instructions et au désir d'assurer la paix de l'Europe. » Ils disaient en outre que ce contre-projet était trop vague, et s'écartait trop des points adoptés par toutes les parties, comme devant etre la base des conférences, pour qu'ils pussent l'écouter un seul instant. Les alliés ne voulaient plus être joués. Ils voyaient pour l'Europe plus de dangers dans un traité quelconque, fait avec Bonaparte, que dans la continuation de la guerre au point où elle en était. Toute paix ne pouvait être qu'une trêve qui ne durerait qu'autant que Napoléon ne serait pas en mesure de ressaisir toutes ses conquêtes et de recréer sa domination européenne.

« La France, ajoutaient les alliés, gardait, d'après les conditions de ce contre-projet, un territoire infiniment plus étendu que ne le comportait l'équilibre de l'Europe. Les cessions que Napoléon faisait n'étaient qu'apparentes. Il conservait des positions offensives et des points d'attaque au moyen desquels il avait effectué tant de bouleversements. Les peuples étrangers continueraient à faire partie de la nation française ; les membres de la famille régnante seraient placés sur des trônes étrangers ; et par ce traité, Napoléon resterait l'arbitre des rapports intérieurs et du sort des puissances de l'Europe. Des vaincus seuls accueilleraient de pareilles exigences. Pour les mettre en avant, Bonaparte n'avait que des moyens bien disproportionnés à opposer aux immenses armées qui occupaient la France. »

Ainsi s'exprimaient les alliés qui n'avaient pas pu prendre le change, au milieu de tant de lenteurs, sur les dispositions réelles de Napoléon. Pour moi, j'étais tellement convaincu, par les raisons que j'ai dites, que l'Empereur ne se déterminerait jamais à signer

les conditions contenues dans l'ultimatum des alliés, en date du 13 mars, que je me rappelle l'avoir dit alors à M. de Talleyrand. Je le vis le surlendemain, et je le trouvai très occupé des nouvelles qu'il venait de recevoir du duc de Vicence (1). Elles annonçaient comme indubitable la prochaine signature de la paix; Caulaincourt avait reçu l'ordre de conclure, disait-il; « Napoléon lui donnait carte blanche pour sauver la capitale et éviter une bataille où seraient compromises les dernières ressources de la nation. » Cela paraissait bien positif; mais cette assurance même ne me fit pas un instant varier dans mon opinion. Pour me mieux convaincre, M. de Talleyrand me donna à lire moi-même la lettre de Caulaincourt. Après l'avoir lue, je la lui rendis en lui disant avec assurance : « Il ne signera pas. » M. de Talleyrand ne peut s'empêcher de regarder cette persistance dans mon opinion comme un acte d'entêtement, parce que M. de Talleyrand lui-même jugeait l'Empereur selon sa position, et que moi, je jugeais Bonaparte selon son caractère. Je dis à M. de Talleyrand que Caulaincourt pouvait avoir reçu l'ordre écrit de signer, pour le montrer aux plénipotentiaires des alliés, mais que sans doute il avait reçu l'ordre d'en référer toujours et d'attendre de derniers ordres. J'ajoutai que toutes ces apparences ne changeaient rien à mon opinion; que je persistais à regarder la rupture du Congrès

(1) Avant le départ de l'Empereur pour l'armée, M. de Talleyrand, dont on aurait mieux fait de demander les conseils que d'irriter de justes mécontentements, avait failli être victime d'intrigues dirigées contre lui. Les chatouilleuses victimes de ses bons mots n'allaient à rien moins qu'à demander à l'Empereur de le faire déposer arbitrairement dans une maison d'arrêt. L'Empereur ne le voulut pas, et M. de Talleyrand en fut quitte pour une scène assez vive. (*Note de la première édition*).

comme plus prochaine que ces démarches ne semblaient l'annoncer ; en effet, trois jours après, les alliés se lassèrent et les conférences furent rompues. Ce que j'avais sans cesse dit à M. de Talleyrand et à mes amis, que Napoléon sacrifierait tout plutôt que sa gloire, se réalisa. Il est tombé de bien haut, mais il n'a consenti par sa signature à aucun démembrement. Certes, il tenait moins à la Couronne en elle-même, qu'à lui conserver son auréole.

Dans le contre-projet, présenté le 15 mars par le ministre français, on ne s'éloignait pas seulement des bases de la paix proposée par les alliés au commencement des négociations de Châtillon, mais encore ce contre-projet était entièrement opposé à leur esprit, et il ne répondait à aucune des conditions mises trop complaisamment à la prolongation des négociations. Les Cours alliées ne pouvaient voir dans la marche suivie par le gouvernement français que le désir de traîner en longueur des négociations aussi inutiles que capables de les compromettre. Inutiles, parce que les propositions de la France étaient opposées aux conditions que les puissances regardaient comme nécessaires ; capables de les compromettre, parce que la prolongation de stériles négociations ne pouvait servir qu'à induire en erreur les peuples de l'Europe, en entretenant en vain chez eux l'espoir d'une paix qui était devenue leur premier besoin.

Les plénipotentiaires alliés, convaincus que ces difficultés toujours renaissantes et ces demandes réitérées n'avaient pour objet que de gagner du temps, frappés en même temps de ce que l'on refusait pour la paix définitive ce que l'on avait consenti pour un simple armistice, déclarèrent en conséquence que, fidèles à leurs principes et en conformité de leurs

déclarations constantes et antérieures, les puissances alliées regardaient les négociations entamées à Châtillon comme terminées par le gouvernement français. Les puissances coalisées ajoutèrent par l'organe de leurs plénipotentiaires, qu'elles ne poseraient les armes que lorsque leurs principes auraient été reconnus et admis par le gouvernement français.

Cette rupture des conférences eut lieu le 19 mars, six jours après la remise de l'ultimatum des alliés, ultimatum pour la signature duquel ils n'avaient d'abord accordé qu'un délai de vingt-quatre heures. L'issue de ces grands débats fut donc remise aux chances de la guerre, chances peu favorables alors à l'homme dont le génie luttait contre l'Europe en armes. Les succès des alliés pendant les conférences de Châtillon leur avaient fait entrevoir le chemin de Paris, tandis que Napoléon reculait devant la nécessité de signer sa honte. Telles furent les seules causes de sa ruine, et il put dire : « Tout est perdu fors la gloire. » La sienne est immortelle.

CHAPITRE XXV

Habileté inutile des manœuvres de Napoléon. — Conversation remarquable. — Position exacte des alliés à l'égard de la Maison de Bourbon. — Napoléon le seul ennemi des alliés. — Le général Reynier et l'empereur Alexandre. — Beau caractère de Reynier. — Entrevue curieuse. — Amitié personnelle d'Alexandre pour Napoléon. — Pensées et paroles d'Alexandre relativement à Bernadotte. — Décision remise au sort des armes. — Confirmation des bruits sur l'entrevue d'Abo. — Mes anciennes liaisons avec Reynier. — Mort prematurée. — Napoléon repoussant les Prussiens. — Les Russes a Fontainebleau. — Combat de Brienne et pensées présumées de Napoléon. — Anticipation sur l'avenir. — Mon voyage à Brienne. — Souvenirs pénibles et mort du comte de Brienne. — Réflexions bizarres et Bonaparte enfant. — L'Ermitage et les bords de l'Aube. — La tentation de saint Antoine, tableaux effacés et plaisirs d'enfance. — Un élève de Brienne noyé et le saule. — Une victime au lieu d'une autre. — Influence des lieux.

Pendant que ce qu'on vient de lire se passait à Châtillon, Napoléon, toujours nourri de l'espoir de voir sa fortune lui redevenir fidèle, suppléait au petit nombre des troupes qu'il pouvait opposer aux masses ennemies par les plus habiles manœuvres qu'ait peut-être jamais enfantées son génie. Je n'ai point l'intention d'entrer dans les détails de cette mémorable campagne de Champagne; je me bornerai seulement à quelques faits qui sont venus à ma connaissance à cette époque, et d'une façon positive. Mais, auparavant, qu'il me soit permis de raconter une conversation de l'empereur Alexandre, qui eut lieu au mois

de février entre ce prince et un de nos généraux, conversation qui me fut fidèlement rapportée, comme on en pourra juger, et qui est de nature à jeter un grand jour sur les dispositions des alliés, relativement au gouvernement de la France, avant la chute de la puissance impériale.

J'ai toujours été convaincu, et tous les actes dont j'ai été témoin depuis me l'ont prouvé, que, en pénétrant en France, les alliés n'avaient aucun projet de rétablir la Maison de Bourbon, et d'imposer aux Français un gouvernement quel qu'il fût. Ils venaient pour détruire et non pour fonder; ce qu'ils voulaient détruire dès le commencement de leurs succès était la suprématie de Napoléon, afin de prévenir les futurs envahissements dont ils croyaient que l'Europe serait toujours menacée. Dans les premiers temps de cette sanglante lutte, j'ai su, par ce que m'ont dit les personnes les mieux informées, qu'ils n'avaient pas même songé à faire une question de personne du chef du gouvernement français; peu leur importait que tel ou tel régnât en France, pourvu que ce ne fût pas Napoléon, ni un membre de sa famille. Cette opinion bien fondée, je la partageais avec beaucoup de personnes influentes en Angleterre, avec lesquelles j'ai eu plus d'une fois l'occasion de m'en entretenir (1).

(1) Ces principes étaient si bien ceux des alliés en 1814, qu'ils les manifestèrent encore solennellement plus tard, lorsque les Bourbons avaient déjà régné plus d'une année en France. Le traité de Vienne, conclu le 25 mars 1815, portait : « Les hautes puissances n'ont d'autre but que de mettre Napoleon Bonaparte hors d'état de renouveler ses tentatives pour s'emparer de l'autorité souveraine en France. »

Un mois, jour pour jour, après la signature du traité de Vienne, et certes les circonstances étaient bien différentes de celles de 1814, le prince régent d'Angleterre déclara au Parlement britannique qu'il n'était pas question d'imposer à la France aucun gouvernement particulier. (*Note de la première édition.*)

Si, au reste, j'avais eu quelques doutes sur les dispositions des alliés, ils auraient cessé au récit de la conversation du général Reynier (1) avec l'empereur Alexandre. Ce général, après avoir été fait prisonnier à Leipzig, fut échangé et revint en France ; dans les premiers jours de février 1814, il passa par Troyes où se trouvait l'empereur Alexandre. Reynier témoigna le désir de le voir pour lui présenter ses hommages, et le remercier de ce qu'il l'avait rendu à la liberté, et il en fut accueilli avec ces formes bienveillantes que ce souverain affectait même quelquefois.

A son arrivée à Paris, le général Reynier vint chez le duc de Rovigo, où j'avais dîné ce jour-là, et où je me trouvais encore quand il entra chez le ministre. Il lui raconta en ma présence la conversation dont je parle, et le narrateur dit à Savary qu'elle avait été, de la part de l'empereur de Russie, pleine de franchise et de loyauté. Ayant demandé à Alexandre s'il n'avait rien dont il voulût le charger pour Napoléon, qui, sachant qu'il avait vu Sa Majesté, ne manquerait pas de lui faire beaucoup de questions, répondit qu'il n'avait rien de particulier à lui dire. Il ajouta qu'il était l'ami de Napoléon, mais que personnellement il avait beaucoup à s'en plaindre ; que les alliés ne voulaient plus avoir affaire à lui ; que, du reste, ils n'avaient aucune intention d'imposer personne à la France, mais qu'ils ne reconnaîtraient plus Napoléon pour Empereur des Français. « Pour moi, dit Alexan-« dre, je ne puis plus avoir de confiance en lui ; il « m'a trop trompé. » Reynier fit les observations que

(1) Le général Reynier, connu par ses talents, sa droiture, la sévérité de ses principes, a servi longtemps sa patrie avec courage ; il s'est signalé à la bataille de Bautzen, et se trouva à celle de Leipzig, où il fut fait prisonnier. (*Note de la première édition.*)

lui dictèrent son attachement et sa fidélité à Napoléon; il fit observer à l'Empereur de Russie que Napoléon était le souverain de la France, reconnu par tous les traités. « Mais enfin, ajouta Reynier, si « l'on persiste à le forcer de se démettre du pouvoir, « qui y mettra-t-on à sa place? — Eh! n'est-ce pas « vous qui l'avez nommé? Pourquoi ne nommeriez-« vous pas une autre personne pour gouverner la « nation française? Tout dépend de vous. Nous ne « voulons, je vous le répète, vous imposer personne; « mais nous ne voulons pas de lui. »

Alors il fut question de quelques généraux, et Alexandre dit tout à coup au général Reynier, qui lui exposait combien de difficultés naîtraient d'un pareil choix et des prétentions que chacun chercherait à faire valoir : « Eh bien, général, n'avez-vous pas le « général Bernadotte? Élu volontairement comme « prince royal de Suède, ne peut-il pas l'être de même « par les Français? Vous pouvez bien le choisir « comme compatriote, lorsque les Suédois l'ont pris « quoique étranger. »

Le général Reynier, dont le caractère était ferme et posé, présenta à Alexandre des objections que je ne me rappelle plus, mais qui me parurent très fondées, et alors Alexandre mit fin à cet entretien, en disant d'un ton d'humeur assez marqué : « Allons, général, « le sort des armes en décidera. »

Les premières assurances de l'Empereur de Russie à Reynier ne me surprirent nullement, car je savais bien que les alliés avaient pris dès lors la ferme résolution de ne pas souffrir que Napoléon restât maître de la France, tant ils avaient la profonde conviction que le repos de l'Europe dépendait de l'exécution de ce dessein. Quant à ce que dit ensuite Alexandre

relativement à Bernadotte, cela donna pour moi un grand poids aux bruits qui avaient déjà circulé sur l'entrevue d'Abo du 28 août 1812. Mais le moment approche où j'aurai occasion de revenir sur ce sujet en parlant de la présence du prince royal de Suède à Paris. Lorsque je me trouvai avec Reynier chez Savary, il y avait longtemps que je ne l'avais vu, et j'eus un grand plaisir à le revoir. Nous nous étions beaucoup connus en Égypte, et dès cette époque j'en faisais le plus grand cas. Hélas! quand je le retrouvai chez le duc de Rovigo, j'étais loin de penser que je le voyais pour la dernière fois. J'appris bientôt avec peine sa mort, qui eut lieu le 27 du même mois de février, au moment où il se disposait à rejoindre Napoléon en Champagne, et à lui offrir le secours de ses talents, de son courage et de sa fidélité.

La campagne de France exigeait de Napoléon un genre d'opérations tout nouveau pour lui; habitué à attaquer, il était réduit à se défendre, de sorte qu'au lieu d'avoir à exécuter un plan conçu d'avance, comme lorsqu'il me désignait dans le Cabinet des Tuileries l'emplacement de la bataille de Marengo, il fallait qu'il subordonnât continuellement ses dispositions aux mouvements de ses innombrables ennemis. Lorsque l'Empereur arriva à Châlons-sur-Marne, l'armée prussienne s'avança par la route de Lorraine; il la rejeta au delà de Saint-Dizier. Dans le même temps, la grande armée russe et autrichienne passait la Seine et l'Yonne à Montereau, et jeta même un corps en avant qui arriva jusqu'à Fontainebleau. Napoléon fit alors un mouvement sur sa droite, pour refouler les troupes qui menaçaient de marcher sur Paris, et ce ne fut pas dans ces derniers temps un des moins singuliers effets du hasard, que Napoléon ait rencontré ces troupes,

sur le lieu même où nous avions passé nos premières années, si pleines alors pour lui d'un avenir pour ainsi dire fabuleux. Quels souvenirs et quelles pensées durent agiter son âme et s'y presser en foule, lorsqu'il se vit, Empereur et Roi, à la tête d'une armée naguère encore si puissante, dans le château du comte de Brienne (1), auquel il avait si souvent présenté ses hommages! C'était là qu'il m'avait dit trente-quatre ans auparavant : « Je ferai à tes Français tout le mal « que je pourrai. » Certes il avait depuis bien changé de désir, mais on dirait que la fortune s'était obstinée à contraindre un grand homme à réaliser, malgré lui, le projet d'un enfant. Qui aurait pu supposer, quand Bonaparte me manifestait de la sorte sa colère enfantine contre les Français, qu'il attirerait un jour par ses fautes, l'Europe en armes au sein de cette belle France, aux dépens de laquelle il avait reçu son éducation, et jusque dans les lieux mêmes témoins de ses études et de ses récréations. Quoi qu'il en soit, à peine Napoléon eut-il revu Brienne en vainqueur, qu'il en fut repoussé et précipité vers sa chute qui devenait de plus en plus imminente. Il ne revit plus ces lieux où il avait passé les années les plus heureuses sans doute d'une carrière si violemment agitée. Moi, dirai-je plus heureux que lui, je revis ce berceau de notre enfance, et je pus juger combien est grande la puissance des lieux sur l'imagination et sur les souvenirs.

Napoléon était à l'île d'Elbe quand je cédai au désir d'aller visiter le champ de bataille de Brienne, et comme le souvenir des impressions que j'éprouvai

(1) Il y eut à Brienne un combat, dans lequel Napoléon tint en échec, pendant douze heures, 80,000 Russes avec 15,000 hommes. (*Note de la première édition.*)

alors est inséparable dans mon esprit du fait qui y donna lieu, je ne recule point, en m'y livrant ici, devant la crainte de commettre un anachronisme. Descendu de voiture et arrivé sur le lieu même du combat, où je m'étais tant de fois promené avec Bonaparte enfant, je fus comme assailli par les réflexions les plus bizarres sur les destinées réservées alors à tant d'enfants, que nous avions eus pour camarades dans ce collège dont je ne voyais plus que l'emplacement. Quelle diversité dans les chances de leur fortune! Ces réflexions m'affermirent dans une croyance devenue dès lors invariable en moi, c'est que l'éducation n'est qu'une auxiliaire des heureuses dispositions de l'enfance; l'organisation de l'homme agit plus directement sur les chances de sa fortune, et peut-être le hasard encore plus.

Je parcourus le magnifique château du comte de Brienne où l'on voyait les traces de la guerre et de la dévastation. Je me rappelai, avec une inexprimable émotion, cet homme si respectable, si chéri, qui faisait le bonheur de la contrée et qui périt sur l'échafaud. Quel fut son crime? l'amour qu'il avait trop généralement inspiré. L'infâme Comité qui semait partout la mort fut effrayé des nombreuses députations qui venaient sans cesse réclamer M. de Brienne, le père des pauvres et des habitants. Les hommes atroces qui siégeaient dans ce tribunal de sang ne virent ou ne voulurent voir, dans ces démarches inspirées par la reconnaissance, qu'une disposition à l'insurrection, et ce fut sur ce seul prétexte que M. de Brienne fut condamné à mort. Cette mort, dont Bonaparte me parlait souvent, n'avait pas peu contribué à lui inspirer l'horreur qu'il avait pour les Jacobins, horreur qu'il ne dissimulait jamais avec moi qui ne les aimais

pas plus que lui, mais que sa politique le contraignait de contenir devant les hommes de la Révolution qu'il avait métamorphosés en marchepieds pour monter au pouvoir.

En me livrant à ces souvenirs sur les ruines de Brienne, je marchais sans donner à mes pas une direction déterminée. Dans cette silencieuse et solitaire promenade, le hasard me conduisit jusqu'à l'hermitage situé à l'extrémité du parc sur les bords de l'Aube. Le temps aidé par des mains révolutionnaires et la poudre des Cosaques avait effacé jusqu'aux moindres traces des jolis tableaux représentant la tentation de Saint-Antoine et qui avaient fait les délices de notre enfance. Partout m'apparaissaient simultanément Bonaparte enfant et Napoléon malheureux. Je me rendis au bord du torrent rapide dans les eaux duquel je m'étais si souvent baigné avec celui qui avait rempli le monde de son nom. Je reconnus l'endroit où nous nous débattions ordinairement dans ces eaux toujours froides, et je retrouvai le saule que nous avions planté pour marquer le lieu où avait péri un de nos camarades. « Pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ? pensai-je en moi-même. Si le sort eût alors choisi pour victime le jeune Corse !... Quelle différence dans les destinées de la France et du monde ! »

Quand je rentrai au village, je croyais avoir fait un rêve tout à la fois pénible et doux ; aux charmes de mes vieux souvenirs se mêlait je ne sais quelle oppression causée par la chute d'un homme qui n'avait peut-être qu'injustement été prévenu contre moi, mais qui m'avait contraint, par sa facilité à adopter des calomnies et la dureté de ses procédés, à ne plus le regarder comme un ami. Sur les ruines de Brienne, l'amitié étail redevenue entière.

CHAPITRE XXVI

Activité miraculeuse. — Le théâtre de la guerre rapproché de Paris. — Esquisse de la campagne de France. — Les Russes battus et Napoléon à Troyes. — Bataille de Champaubert. — Le souper de Napoléon avec deux maréchaux. — Incroyables illusions et mot heureux du général Drouot. — Alternatives de la fortune. — Nouvelle de la présence en France du duc d'Angoulême. — Le comte d'Artois à Vesoul. — La guerre des corbeaux contre l'aigle. — Exploits de Marmont, de Macdonald et de Mortier. — Dévouement toujours croissant de Savary. — Espérance trompeuse. — Arrivée de Bernadotte sur le territoire français. — Bataille de Craonne et les généraux blessés. — Influence de la vue des blessés sur les habitants de Paris. — Le duc d'Angoulême à Bordeaux. — Départ du Pape et renvoi des princes d'Espagne. — Prise d'un convoi et bulletin de Bulow. — Macdonald au quartier général de l'Empereur. — Influence d'un chiffre renversé. — La nation lasse du gouvernement impérial. — Dernières et inutiles tentatives. — Les derniers jours de mars et les alliés devant Paris.

J'ai dit que je n'entrerais pas dans les détails de la campagne de France, parce que des descriptions de guerres et de combats sortiraient du cadre que je me suis tracé ; toutefois je regarde comme indispensable de rappeler en peu de mots l'activité vraiment miraculeuse que déploya Napoléon, depuis son départ de Paris, jusqu'à l'entrée des alliés dans la capitale. Bien peu de grands succès ont permis à nos généraux et à l'armée française de moissonner autant de gloire qu'ils l'ont fait dans cet immense revers, car on peut triompher sans honneur et tomber avec gloire. Les chances

de la guerre n'étaient pas douteuses, mais certes les innombrables armées des alliés ne devaient pas s'attendre à une résistance aussi longue et aussi brillante. Le théâtre des opérations militaires était devenu, en peu de temps, si rapproché de Paris, que l'avidité avec laquelle on attendait dès nouvelles de l'armée était promptement satisfaite, et quand on apprenait un nouveau succès de l'Empereur, ses partisans voyaient déjà l'ennemi chassé du territoire français. Je ne me laissai pas un instant séduire par ces illusions, sachant les dispositions et connaissant les ressources des princes coalisés contre Napoléon ; et d'ailleurs les chances de la fortune furent si rapidement diverses, dans cette lutte d'extermination, que quelquefois au bruit du canon des Invalides, signalant une victoire, succédait le roulement lointain de l'artillerie annonçant la présence de l'ennemi à peu de distance de la capitale.

L'Empereur avait quitté Paris le 25 janvier, époque à laquelle Alexandre, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse étaient réunis à Langres. Napoléon rejoignit sa garde à Vitry-le-François ; et, dès le surlendemain de son départ, il chassait devant lui l'armée prussienne qu'il avait contrainte d'évacuer Saint-Dizier. Deux jours après eu lieu le combat de Brienne, dont j'ai parlé, et enfin le 1er de février, soixante-dix à quatre-vingt mille hommes, tant dans l'armée française que dans l'armée des alliés, se trouvèrent en présence. Là, les chefs des deux armées coururent des dangers personnels, car Napoléon eut un cheval tué sous lui, et l'on vit tomber mort un Cosaque qui se trouvait tout à côté du maréchal Blücher.

Peu de jours après cette grande affaire, Napoléon entra à Troyes, où il ne séjourna que peu de temps,

et s'avança vers Champaubert, où eut lieu la bataille qui en a conservé le nom. Les Russes y furent battus. Le général Alsufief y fut fait prisonnier, et Napoléon prit à l'armée ennemie deux mille hommes avec trente pièces de canon. Je me rappelle même que l'on fit traverser Paris à ces prisonniers, avec une sorte d'apparat, pour attester les avantages que remportait l'Empereur. La bataille de Champaubert fut livrée le 10 de février, et réellement il n'y a point d'exagération à dire qu'à cette époque l'armée française avait à soutenir un combat par jour et souvent même plusieurs sur des points différents. Ainsi, par exemple, le 11 février, c'est-à-dire le lendemain de la bataille dont je viens de parler, on se battit sur trois points avec des chances diverses : ce jour-là le prince de Wurtemberg entra à Sens, ma ville natale, dont il s'empara après la résistance la plus opiniâtre de la garnison, tandis que le général Bourmont repoussait victorieusement l'ennemi devant Nogent, et qu'à Montmirail l'Empereur battait les corps réunis des généraux York et Saken.

Après la bataille de Champaubert, l'Empereur se faisait une telle illusion sur sa position qu'en soupant le soir même avec Berthier, Marmont et son prisonnier, le général Alsufief : « Allons, Messieurs, leur dit-il, encore une victoire comme celle-là, et je suis sur la Vistule. » Voyant que personne ne répondait, et croyant remarquer sur le visage des maréchaux qu'ils ne partageaient pas ses espérances : « Je vois bien, messieurs, ajouta-t-il, que tout le monde se dégoûte de la guerre ; il n'y a plus d'enthousiasme ; tout le feu sacré semble éteint chez vous. » Puis, s'étant levé de table et allant alors droit au général Drouot, avec l'intention marqué de lui faire un compliment qui serait en

même temps un acte de blâme pour les maréchaux. « N'est-il pas vrai, général, lui dit-il en le frappant sur l'épaule, il ne faudrait pour réussir que cent hommes comme vous. » Drouot lui répondit avec autant d'esprit que d'à-propos et de modestie : « Dites cent mille, Sire. » Napoléon est tout entier dans ce fait que j'entendis raconter peu de temps après aux deux principaux témoins de ce moment d'aberration de la part de Bonaparte.

Quoi qu'il en soit, la fortune venait d'avoir un retour heureux en faveur de Napoléon ; mais bientôt elle se montra moins favorable, et il était impossible qu'il en fût autrement, car lorsque nous perdions vingt hommes, le dommage était aussi grand que pour les alliés quand ils en perdaient cent. On ne pouvait plus enregimenter que très difficilement les recrues qui n'avaient pas encore rejoint les drapeaux français, tandis que les troupes des alliés, échelonnées depuis l'Allemagne jusqu'au centre de la France, arrivaient journellement, et non seulement couvraient les pertes que leur faisait éprouver la valeur française guidée par le génie de Bonaparte, mais augmentaient sans cesse les corps de l'armée ennemie. Cependant il y eut encore une assez longue alternative de bons et de mauvais succès ; si le maréchal Blücher força, le 13, un corps de l'armée française à la retraite, le lendemain il fut battu à Vauchamp par le duc de Raguse, pendant que le même jour le comte de Wintzingerode s'emparait de Soissons.

Le 17 et le 18 février furent deux journées favorables aux armes françaises. Le 17, le corps du général Wittgenstein fut complètement battu à Villeneuve, et celui du général de Wrede à Nangis. Dans le premier de ces combats, les Autrichiens perdirent

un grand nombre d'hommes, de fusils et de canons. Le 18, le prince de Wurtemberg se vit obligé d'évacuer Montereau, après le combat qui eut lieu dans cette ville. C'était un spectacle affligeant que de voir combattre les uns contre les autres des généraux qui, deux ans encore auparavant, avaient combattu sous les mêmes étendards. Mais Napoléon l'avait voulu, en faisant de son alliance un fardeau insupportable, et en refusant toujours de courber son ambition devant les lois de la nécessité.

Tout entier aux affaires de la guerre, Napoléon n'avait pas alors le temps de s'occuper des affaires de l'intérieur. Mais déjà il avait d'autres sujets d'inquiétude que ceux que lui donnait le destin des batailles. Il n'ignorait pas que, dès les premiers jours de février, le duc d'Angoulême était arrivé à Saint-Jean-de-Luz, d'où il avait adressé, au nom de son oncle Louis XVIII, une proclamation aux soldats français, et il ne tarda pas non plus à apprendre la préssnce du comte d'Artois à Vesoul, où ce prince arriva le 21 de février, et qu'il ne qu'il ne quitta que le 16 de mars suivant.

Cependant les hostilités continuaient sur une vaste ligne d'opérations avec un acharnement toujours nouveau; et de combien de gloire inutile nos soldats ne se couvrirent-ils pas dans tant de combats! Mais malgré les prodiges de leur valeur les masses se serraient et approchaient du centre, de sorte que l'on pourrait comparer cette guerre à celle que les corbeaux font à l'aigle dans les Alpes; l'aigle en tue des centaines; chaque coup de bec qu'il donne est la mort d'un ennemi; mais les corbeaux reviennent toujours plus nombreux et pressent l'aigle jusqu'à ce qu'ils aient fini par l'étouffer.

Un peu avant la fin de février les alliés étaient

en retraite sur plusieurs points. Marmont avait repoussé les attaques de Blücher, tandis que Napoléon, occupé à suivre les Autrichiens, venait, par une savante manœuvre, de diviser ses forces pour en opposer une partie à l'armée de Silésie, qui menaçait ses derrières. En même temps les maréchaux Victor, Oudinot et Macdonald se portaient en avant sur les routes de l'Aube et de la Seine. Oudinot entra de vive force à Bar-sur-Aube, et Macdonnald, après avoir traversé Bar-sur-Seine, s'avança jusqu'à La Ferté. Mais la retraite des alliés n'était pas une déroute. Après avoir essuyé des revers, ils se repliaient sans se laisser entamer, et se retirèrent derrière l'Aube, où ils se reformèrent à l'aide de nombreux renforts qui, comme je l'ai fait observer, leur arrivaient journellement, ce qui les mit en état de reprendre l'offensive.

Savary que je continuais à voir fréquemment était consterné des mauvaises nouvelles que nous recevions de l'armée, et je puis dire que son dévouement à l'Empereur augmentait à chacun des revers qui l'accablaient; mais il ne pouvait croire que la fortune abandonnerait celui qu'elle avait si longtemps protégé. Nos manières de voir à cet égard étaient aussi différentes que nos positions; il espérait que les alliés se relâcheraient de quelques prétentions, après une grande victoire remportée par l'Empereur, car Savary souhaitait ardemment la paix, sachant mieux que tout autre combien la France en avait besoin. Les personnes qui aimaient à se flatter s'entretenaient aussi dans l'idée que l'empereur d'Autriche se séparerait peut-être de la coalition, ou ne consentirait jamais à laisser sa fille descendre du trône de France. Les événements ont prouvé ce qu'il

en fallait penser; mais alors ceux qui tâchaient de croire à la séparation de l'Autriche furent promptement détrompés quand on apprit que le 1er mars les les ministres d'Angleterre, d'Autriche, de Russie et de Prusse avaient signé à Chaumont le traité d'une ligue de vingt ans, si ce temps était nécessaire pour forcer la France à une paix qui garantît l'indépendance et la tranquillité de l'Europe. Vingt ans!... il ne fallait plus que trente jours.

Ces trente derniers jours de l'existence de l'Empire français furent marqués par tant d'événements, qu'il faudrait un volume pour en retracer l'histoire. D'abord les alliés reprirent Troyes dont ils avaient été chassés, et ce fut sur ces entrefaites que l'armée suédoise, commandée par le prince royal de Suède, arriva sur les frontières de France. Je reçus alors une lettre d'un ami, qui me mandait que, partout, Bernadotte disait à qui voulait l'entendre, que les alliés étaient fermement résolus à ôter le pouvoir à Napoléon et à sa famille. Il parlait du rétablissement des Bourbons, non comme d'une condition que les alliées imposeraient à la France, mais comme d'une chose vraisemblable, sauf à se rappeler, suivant les circonstances, l'entretien d'Abo. Le contingent suédois n'était pas pour les alliés un renfort bien important; mais ils voulaient que toute l'Europe fût représentée dans cette grande protestation armée contre la domination de Napoléon.

Cependant, Napoléon étonna encore l'Europe liguée contre lui; à Craonne, le 7 mars, il écrasa le corps de Blücher dans une affaire très chaude, mais où la victoire coûta beaucoup d'hommes au vainqueur. Le maréchal Victor y fut grièvement blessé, ainsi que les généraux Grouchy et Laferrière. Je ferai remarquer à

cette occasion combien était grande l'influence morale que le voisinage des hostilités exerçait sur les habitants de Paris. Tant que les guerres avaient été lointaines, le deuil sans doute avait été jeté dans un grand nombre de familles, mais souvent les blessés ne transmettaient de leurs nouvelles que pour annoncer en même temps leurs blessures et leur guérison. Pendant la campagne dont je parle, à mesure surtout que le champ de bataille se rapprochait de Paris, il n'en était plus de même ; on n'entendait pas les cris des blessés d'Austerlitz et de la Moscowa ; la gloire seule de ces grandes journées arrivait à la capitale ; mais la gloire de Champaubert et de Craonne était accompagnée de convois de blessés dont on voyait les douleurs, et l'on voyait aussi encombrer les hôpitaux de malheureux, tandis que l'on transportait dans leur maison des généraux, des colonels, les officiers enfin, auxquels leur fortune personnelle permettait de se faire guérir chez eux ; et partout dans Paris, dans les hôtels comme dans les boutiques, on ne voyait que des femmes occupées à faire de la charpie, tant était grand le nombre des blessures. En éprouvant tant de maux, en en redoutant de plus cruels encore qui paraissaient imminents, on commençait à comprendre ce qu'il y avait de légitime dans les représailles des armées étrangères, que Napoléon avait été chercher jusqu'à l'extrémité de l'Europe, mais on n'en souffrait pas moins, et tel est le caractère français qu'il y avait du monde dans les spectacles.

L'Empereur continuait à disputer le terrain pied à pied, secondé par ses habiles lieutenants ; mais déjà l'on savait que le duc d'Angoulème était entré à Bordeaux ; on savait quel accueil il avait reçu des habitants, accueil plus flatteur, peut-être, que ne l'auraient

voulu ceux qui lui avaient facilité son retour en France ; et bientôt on apprit que le comte d'Artois avait quitté Vesoul pour venir à Nancy.

Le 20 mars, jour que la fatalité semble avoir marqué pour les grandes époques de la destinée de Napoléon, la seconde ville de l'Empire, non plus Rome, mais Lyon, fut occupée par le corps autrichien commandé par le général Bubna, et ce jour-là même Napoléon s'empara d'Arcis-sur-Aube ; le lendemain, il eut encore un cheval tué sous lui dans un combat partiel, car Napoléon, tout entier à la guerre, payait de sa personne, comme au pont d'Arcole : heureux pour lui, si, comme Gustave-Adolphe et Turenne, il eût trouvé la mort sur son dernier champ de bataille.

Pendant que Napoléon faisait face à tant d'ennemis assemblés pour le renverser, on peut dire qu'il s'était montré ennemi de lui-même, soit par faux calcul, soit par négligence, relativement aux hauts prisonniers qui, à son départ de Paris, n'étaient pas encore renvoyés dans leurs États. Le Pape était alors à Fontainebleau, et les prince d'Espagne à Valençay. Le Pape fut le premier renvoyé à Rome, et j'ai vu le duc de Rovigo multiplier les ordres, pour que, sur toute sa route, le Saint-Père fût traité avec la déférence et les égards dus à son âge et à son caractère. Napoléon ne pensa sûrement pas au Pape et à l'utilité dont il pouvait être à Rome, que, par l'effet de sa seule présence, Murat n'aurait pas osé faire occuper par ses troupes ; mais l'esprit de vertige commençait à s'allier à la puissance du génie de Napoléon. N'obéit-il pas à cet esprit de vertige, dans l'affaire des princes d'Espagne ? Comment concevoir, en effet, que Napoléon les ait retenus prisonniers à Valençay jusqu'au 13 mars ! Je sais bien que Ferdinand VII n'inspirait ni ne méri-

tait aucun intérêt, à cause de l'indignité de sa conduite envers son père, et, comme si l'on eût deviné l'étrange caractère qu'il devait développer sur le trône d'Espagne ; mais la question était politique, et l'on peut dire que le jugement de Napoléon l'abandonna dans cette grave circonstance. Il fallait qu'il fût bien aveuglé par la confiance qu'il avait dans sa fortune, pour croire aussi longtemps à la possibilité de conserver en France ces inutiles trophées de prétentions déçues ! Je n'ai jamais pu m'expliquer, je l'avoue, la conduite de Napoléon à cet égard ; il était si simple d'en finir avec les gens de Valençay, en les renvoyant où on les avait pris ! Il était si naturel de faire revenir en toute hâte les troupes du midi, quand les armées d'Allemagne commencèrent à être repoussées sur le Rhin et refoulées jusqu'en France ! Avec l'aide de ces troupes aguerries, il eût peut-être été dans les choses possibles, que Napoléon et son génie balançassent encore une fois la fortune : mais non, Napoléon comptait sur la nation, et il comptait à tort, car la nation était lasse de lui ; l'augmentation des impôts, la conscription, le commerce ruiné par le système continental, la stagnation des affaires, l'arbitraire pour loi et le territoire envahi, telles étaient les causes d'une fatigue générale, et ce fut faute d'oser se les avouer que Bonaparte compta à tort sur les populations pour défendre sa cause qui, depuis si longtemps, n'était plus celle de la patrie.

Les derniers jours de mars ne furent pour Napoléon qu'une série de calamités. Le 23, l'arrière-garde de l'armée française éprouva des pertes considérables ; et que ce mot d'arrière-garde devait mal sonner aux oreilles de l'Empereur, lui dont les avant-gardes avait tant de fois ouvert la route à sa Grande Armée !

Bientôt le prince de Schwarzenberg passe l'Aube et marche sur Vitry et Châlons. Napoléon, comptant sur la possibilité de défendre Paris, se rejette avec la rapidité de l'aigle sur les derrières de Schwarzenberg, en passant par Doulevant et Bar-sur-Aube ; il pousse ses avants gardes jusqu'à Chaumont, et voit l'armée autrichienne exécuter un mouvement qu'il prend pour un mouvement de retraite ; mais il n'en était rien, ce mouvement était dirigé sur Paris, tandis que Blücher, qui occupait de nouveau Châlons-sur-Marne, se porta à la rencontre du prince de Schwarzenberg, de sorte que Napoléon, croyant leur couper la retraite, s'était coupé à lui-même la possibilité de marcher sur Paris. Tout dépendait alors de la défense de Paris, ou, pour parler plus vrai, on pouvait peut-être, en sacrifiant la capitale, donner quelques jours d'existence de plus au simulacre d'empire qui s'écroulait de toutes parts. Le 26, eut lieu le combat de Fère-Champenoise, où la valeur ne pouvant s'opposer longtemps au nombre, les maréchaux Marmont et Mortier furent obligés de se retirer jusqu'à Sézanne, avec une perte considérable.

Ce fut le 26 mars, et je prie le lecteur de faire attention à cette date, que Napoléon éprouva une perte qui, dans les circonstances où il se trouvait, était réellement une perte irréparable : au combat de Fère-Champenoise, les alliés s'emparèrent d'un convoi, qui se composait de presque tout ce qui nous restait du matériel, d'une quantité énorme d'armes, de caissons, de munitions et d'équipages de toute nature ; tout cela devint la proie des alliés qui firent imprimer un bulletin dans lequel ils rendaient compte de cette prise importante. Un exemplaire de cet ordre du jour tomba entre les mains du maréchal Macdonald, qui pensa qu'une telle nouvelle devait être immédiatement

communiquée à l'Empereur, car il savait que Napoléon, ainsi que je l'ai dit dans les premiers volumes de mes *Mémoires*, voulait que l'on n'apportât jamais de retard à lui apprendre les mauvaises nouvelles. A cette époque, Napoléon était si malheureux qu'on les lui taisait tant qu'elles n'étaient pas avérées ; mais le maréchal ne pouvait concevoir de doute sur l'authenticité du bulletin. Macdonald se rendit donc lui-même au quartier général de l'Empereur qui voulait alors reprendre Vitry-le-François occupé par les Prussiens. Le maréchal, pour l'en dissuader comme d'une tentative inutile, lui donna le bulletin à lire : c'était le 27 mars au matin. Napoléon ne voulut pas croire à cette nouvelle. « Non, dit-il au maréchal, on vous a trompé, cela ne peut pas être vrai. » Alors examinant le bulletin avec beaucoup d'attention : « Tenez, reprit-il vivement, examinez vous-même ; c'est aujourd'hui le 27, et le bulletin est daté du 29 ; vous voyez bien que cela est impossible ; le bulletin est faux ! » Le maréchal, qui avait fait plus d'attention a la nouvelle en elle-même qu'au chiffre de sa date, demeura d'accord frappé d'étonnement ; mais ayant montré le bulletin à Drouot : « Hélas ! monsieur le maréchal, lui dit le général, la nouvelle n'est que trop vraie, il n'y a là qu'une faute d'impression, le 9 est un 6 renversé ! » A quelle vétille tiennent souvent les choses les plus importantes ! Un chiffre à l'envers suffisait pour flatter Bonaparte dans ses illusions, ou du moins dans celles qu'il voulait entretenir parmi ses plus dignes lieutenants, en retardant le moment où ils apprendraient que la perte qu'ils déploraient n'était que trop réelle !

Ce même jour, l'Impératrice quitta Paris, ce que je ne rapporte ici que comme un fait placé à sa date, ayant à parler plus tard de ce dont je fus témoin dans

Paris, et des événements auxquels je fus appelé à prendre part. Dès lors il fut facile de juger que tout était fini. En effet, les alliés passèrent le 28 la Marne à Trilport, et le 29 à Meaux, où les divisions de Wrède et de Sacken restèrent en position, malgré la vigoureuse attaque dans laquelle le maréchal Mortier repoussa le général York à Claye; et la journée du 29 fut consacrée d'une part par les alliés à faire leurs dispositions pour attaquer Paris le lendemain, et par les maréchaux Marmont et Mortier pour leur vendre cher l'entrée de la capitale. Ils ne pouvaient pas la défendre avec succès; une capitulation l'a sauvée; on en fit un crime à Marmont; telle est la justice des hommes!

CHAPITRE XXVII

Les grands de l'Empire. — Les hommes de la France et les hommes de Napoléon. — Les enfants de l'Empire. — Distinction importante. — Similitude entre l'armée et le civil. — Mes vœux et ma coopération. — Les Bourbons inconnus de la génération nouvelle. — Désir d'un changement. — Conseil de régence. — Influence de la volonté de l'Empereur. — Paroles d'un membre influent du Conseil. — Mémoire de Cambacérès. — Départ et retour de M. de Talleyrand. — Ma visite à M. de Talleyrand et à Savary le 30 mars. — Dévouement de Savary. — Marmont et Mortier obligés de se replier sur Paris. — Paris réveillé au bruit du canon. — Joseph, autorisation de traiter, et départ fugitif. — La soirée du 30 mars. — Séance chez Marmont. — Désir d'une capitulation. — Influence de MM. Perregaux et Lafitte. — Triomphe de l'amour de la patrie. — Un aide de camp de l'Empereur. — Mes observations adoptées.

Les grands de l'Empire et les premiers sujets de Napoléon se divisaient en deux classes bien distinctes l'une de l'autre. Tous, il est vrai, courbés sous le même joug, aux temps les plus brillants de sa gloire, lui obéirent avec une sorte d'enthousiasme : grands, s'il les protégeait, rejetés dans la foule, s'il leur déniait sa protection. En cela seulement, leur position était pareille ; mais parmi ces hommages protégés, beaucoup avaient été les premiers protecteurs de Bonaparte en favorisant son avènement au pouvoir consulaire, et tels étaient ses anciens amis, ses anciens compagnons d'armes. Les autres que j'appellerais volontiers les enfants de l'Empire, ne pouvaient reporter leur pensée vers une époque qu'ils n'avaient pas connue;

ils ne voyaient que Napoléon et l'Empire; la sphère de leurs idées ne s'étendait pas au delà, tandis que, chez ses anciens frères d'armes, on se souvenait encore qu'il avait existé une patrie, une France enfin, avant qu'ils eussent contribué à lui donner un maître. Pour ceux-ci, la France n'était pas circonscrite dans le cercle étroit du quartier général impérial; elle était entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et les deux mers.

D'un autre côté, une jeunesse ardente et aventureuse, transportée à la voix de Napoléon, s'était élancée des écoles dans les camps, et avait tout à coup grandi sous les yeux d'un homme qui lui semblait prédestiné. Cette jeunesse, avide de gloire, d'honneurs, de fortune, voyait dans les désastres même de la guerre des chances favorables à son avancement; de là son impétueuse ambition, de là son dévouement aveugle à la personne d'un seul homme, de là la volonté manifestée de s'opposer au renversement de Napoléon, parce qu'avec sa puissance allaient s'évanouir ces rêves de gloire et de fortune dont l'Empereur avait séduit l'imagination de la jeunesse. Les hommes appartenant à cette classe, que j'ai désignés sous la dénomination des enfants de l'Empire, auraient voulu tout risquer, tout compromettre pour prolonger la vie politique de leur Empereur. Ceux, heureusement, qui jadis avaient prodigué leur sang sur tant de champs de bataille, antérieurement même à la renommée du général Bonaparte, ou sous ses yeux et guidés par son exemple, ne crurent pas qu'un homme quel que fût son génie, dût être préféré à la France; ils ne reculèrent que devant les dangers d'une guerre civile, et elle pouvait etre imminente à une époque où Bordeaux s'était déclaré pour le duc d'Angoulême avant

même de rien savoir des événements qui se passèrent pendant les quinze derniers jours de mars dans le voisinage de la capitale.

La distinction que je viens d'établir entre les hommes de la France et les hommes de l'Empire ne se bornait point à l'armée ; elle était aussi frappante parmi les hauts fonctionnaires civils. Les anciens républicains, que leur mérite et leurs services antérieurs avaient fait appeler dans les Conseils de l'État, s'étaient, il est vrai, laissé façonner aisément aux douceurs du luxe, mais cependant ils ne pouvaient voir Napoléon des mêmes yeux que ceux dont la position élevée ne datait que de Napoléon, et les membres des assemblées antérieures au 18 Brumaire, ne pouvaient pas avoir les mêmes idées que ceux qui n'avaient pu connaître les franchises nationales et les libertés publiques qu'en siégeant comme auditeurs au Conseil d'État.

Je ne crois pas que cette distinction, entre les hommes de deux époques, enchaînés au même char, ait encore été présentée, du moins je ne l'ai vue énoncée nulle part, mais je puis assurer qu'elle m'a frappé depuis longtemps, et que dès l'époque dont je parle, elle contribua à m'expliquer la conduite des hommes d'un rang élevé, lors des événements de la fin de mars 1814. Moi-même, je ne cherche point à le dissimuler, convaincu par tant de motifs que la chute de Napoléon était inévitable, je crus que le premier devoir d'un citoyen était envers sa patrie ; tous mes vœux, tous mes désirs se tournèrent donc vers la fondation d'un gouvernement sage et qui présentât des chances de durée. Peut-être même quelques services de ma part ont-ils secondé l'accomplissement de ces désirs et de ces vœux ; et comme je ne crains jamais de dire la vérité, même en ce qui me concerne,

alors même que je devrais encourir le blâme de quelques personnes, j'ajouterai avec franchise qu'en scrutant bien ma pensée, j'y trouve que la conduite de Napoléon envers moi pendant les quatre dernières années de sa puissance ne fut point étrangère à ma prompte soumission au gouvernement qui remplaça le sien, comme on le verra bientôt; mais je déclare, avec la même franchise et la même vérité que ce ne fut ni le seul, ni le plus puissant motif. J'avais entendu le cri de douleur des peuples, j'avais vu le tableau de villes ruinées, de campagnes désolées, je voyais la France envahie, l'étranger menaçant la capitale; et dans cet état de choses, il m'était peut-être permis de voir sans regret tomber un gouvernement que j'avais tant supplié Bonaparte de ne pas établir en France, lorsque, vivant dans son intimité, je croyais lui devoir aussi la vérité,

Ces explications m'ont paru nécessaires avant de raconter ce que j'ai vu dans Paris, et ce que j'y appris par mes nombreuses relations pendant les derniers jours de mars et pendant les journées du 30 et du 31. Il faut avoir vu Paris à cette époque pour se faire une idée des passions qui s'y agitaient, soit pour, soit contre Napoléon, mais sans que le nom des Bourbons fût encore prononcé; ils étaient presque inconnus de la génération nouvelle, oubliés de beaucoup de gens, redoutés par les anciens conventionnels, et n'avaient réellement alors que le frêle appui des coteries du faubourg Saint-Germain et de quelques restes de l'émigration; mais il est vrai de dire que l'émigration ne pouvait rien que par de vaines démonstrations et des vœux incapables pour le rappel de l'ancienne famille de nos rois, aussi peut-on affirmer que l'émigration ne contribua que fort peu au retour des

Bourbons. Une seule chose me paraît aussi clairement démontrée : c'est que ce fut elle seule, par ses folies et ses sottises prétentieuses, qui rendit possible, l'année suivante, le retour de Bonaparte et le nouvel exil forcé de Louis XVIII. On souhaitait dans le public un changement, comme on le verra plus tard, on savait bien ce que l'on ne voulait plus, mais on ne savait pas encore ce que l'on voulait. Cependant, j'ai toujours pensé que la présence de Marie-Louise à Paris aurait donné lieu à beaucoup de difficultés qui se trouvèrent levées par le fait seul de son départ.

Ce départ n'eut point lieu sans une discussion préalable. Le 28 mars, le Conseil de régence fut convoqué extraordinairement, et s'assembla sous la présidence de Marie-Louise ; il était composé des grands dignitaires de l'Empire, des ministres d'État, et des ministres à portefeuille. On y discuta la question de savoir si l'Impératrice resterait à Paris, ou bien si elle se rendrait à Blois. Joseph Bonaparte insista vivement pour le départ, s'appuyant sur les ordres contenus dans une lettre de l'Empereur, lettre dont j'ai parlé précédemment, quand j'ai voulu prouver, à l'occasion de la mort du duc d'Enghien, que personne n'osait enfreindre les ordres de Napoléon. En effet, l'Empereur ordonnait dans cette lettre que, si Paris était menacé, l'Impératrice régente et tout le Conseil de régence se retireraient à Blois. Je sus, le soir même, jusqu'aux moindres détails de ce qui s'était passé dans cette réunion ; j'appris que l'archichancelier avait soutenu la même opinion que Joseph, et que même la majorité du Conseil s'était prononcée dans le même sens. Je sus aussi qu'un des membres les plus influents du Conseil par les hauts emplois dont il avait été revêtu, homme doué d'un jugement essentiellement droit et

exact, avait dit à Joseph : « Sire, j'ai une copie de la lettre sur laquelle s'appuie Votre Majesté ; elle a été écrite pour une circonstance toute autre que celle qui se présente ; je pense donc qu'il est tout à fait de l'intérêt de l'Empereur, de l'Impératrice, du Roi de Rome et de la France, que l'Impératrice régente reste à Paris. Il est impossible que sa présence ne serve pas en quelque sorte de sauvegarde à la capitale ; il est impossible surtout que l'Impératrice n'obtienne pas de l'Empereur son père et des souverains alliés de meilleures conditions que si elle était à cinquante lieues de Paris. »

Le même personnage, après avoir expliqué, ainsi qu'on vient de le voir, le véritable sens de la lettre de l'Empereur, ramena à son avis plusieurs des membres du Conseil de régence, qui s'étaient prononcés pour le départ de l'Impératrice. Reprenant la parole, il appuya surtout sur l'impossibilité où serait Marie-Louise, si elle s'éloignait de Paris, d'obtenir des conditions favorables, non seulement de son père, mais de l'empereur Alexandre, qui était véritablement l'âme de la coalition. Il voulait que Marie-Louise, imitant l'exemple de son aïeule Marie-Thérèse, prît son fils dans ses bras, et le présentât à la population de Paris. Une telle démarche était, selon lui, capable de donner un grand mouvement d'enthousiasme national, et devait armer tous les citoyens de la capitale pour la défense de leur cité. Ces observations chaleureuses auraient peut-être changé la détermination du Conseil, si le respect que l'on eut pour la volonté exprimée dans la lettre de l'Empereur n'eût fait triompher le premier avis de la majorité (1).

(1) Voici les deux lettres de l'Empereur à Joseph ; ce sont des instructions bien positives :

A mon sens, l'adoption de cette opinion n'eût fait que retarder de quelques jours un changement devenu

Nogent, 8 février 1814, 11 heures du soir.

« Mon Frère, j'ai reçu votre lettre du 7, à 11 heures du soir; elle m'étonne beaucoup. J'ai lu la lettre du roi Louis. Je vous ai répondu sur l'éventualité de Paris; vous n'avez plus à y revenir. Cette fin-là touche à plus de gens qu'à nous. Quand cela arrivera, je ne serai plus; par conséquent, ce n'est pas pour moi que je parle. Je vous ai ordonné, pour l'Impératrice et le Roi de Rome, et notre famille, ce que les circonstances indiquent. Soyez bien certain que, si le cas arrivait, ce que je vous ai dit arrivera infailliblement; je suis persuadé qu'elle-même a ce pressentiment.

« Le roi Louis parle de la paix : c'est donner des conseils bien mal à propos. Du reste, je ne comprends rien à votre lettre. Je croyais m'être expliqué avec vous; mais vous ne vous souvenez jamais des choses, et vous êtes de l'opinion du premier homme qui vous parle et qui paraît refléter une opinion.

« Je vous répète donc que Paris ne sera jamais occupé de mon vivant.

« J'ai droit à être aidé par les hommes qui m'entourent, par cela même que je les ai moi-même aidés.

« Après cela, si, par des circonstances que je ne peux prévoir, je me portais sur la Loire, je ne laisserais pas l'Impératrice et mon fils loin de moi, parce que, dans tous les cas, il arriverait que l'un et l'autre seraient enlevés et conduits à Vienne. Cela arriverait bien davantage si je n'existais plus.

« Je ne comprends pas comment, pendant ces menées auprès de votre personne, vous couvrez d'éloges si impolitiques les propositions de traîtres indignes de conseiller rien d'honorable. Ne les employez jamais, même dans le cas le plus favorable.

« C'est la première fois depuis que le monde existe, que j'entends dire qu'il faudrait une somme de 30,000 napoléons à l'Impératrice Reine pour pouvoir vivre trois mois. D'ailleurs, nul n'est tenu à l'impossible; je ne peux plus payer aucun officier, et je n'ai plus personne.

« J'avoue que votre lettre du 7, à 11 heures du soir, m'a fait mal, parce que je ne vois aucune tenue dans vos idées et que vous vous laissez aller aux bavardages et aux opinions d'un tas de personnes qui ne réfléchissent pas. Car je vous parlerai franchement. Si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'Impératrice à Paris, dans le cas où nos forces l'évacueraient, c'est une trahison qu'ils doivent comploter. Je vous le répète, méfiez-vous de cet homme. Je le pratique depuis seize années; j'ai même eu de la faveur pour lui; mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre

inévitable, mais il me semble vrai, cependant, que si elle eût été adoptée, il en serait résulté de grandes

Maison, à présent que la fortune l'abandonne depuis quelque temps. Tenez-vous aux conseils que j'ai donnés. J'en sais plus que ces gens-là.

« S'il arrivait bataille perdue et nouvelle de ma mort, vous en seriez instruit avant mes ministres. Faites partir l'Impératrice et le Roi de Rome pour Rambouillet; ordonnez au Sénat, au Conseil d'État et à toutes les troupes de se réunir sur la Loire; laissez à Paris ou le préfet, ou un commissaire impérial ou un maire.

« Je vous ai fait connaître que je pensais que Madame et la reine de Westphalie, logée chez Madame, pourraient bien rester à Paris. Si la vice-reine est revenue à Paris, vous pourriez aussi l'y laisser. Mais ne laissez jamais tomber l'Impératrice et le Roi de Rome entre les mains de l'ennemi.

« Soyez certain que, dès ce moment, l'Autriche serait désintéressée et qu'elle l'emmènerait à Vienne avec un bel apanage, et sous le prétexte de voir l'Impératrice heureuse; on ferait adopter aux Français tout ce que le régent d'Angleterre et la Russie pourraient leur suggérer. Tout notre parti se trouverait par là détruit par cette horrible ligue entre les républicains et les royalistes qui l'auraient tué, au lieu que, dans le cas opposé, l'esprit national et le grand nombre d'intéressés à la Révolution rendraient le résultat incalculable.

« Au reste, il est possible que l'ennemi s'approchant de Paris, je le batte; alors tout cela n'aurait pas lieu. Il est possible aussi que je fasse la paix sous peu de jours. Mais il résulte toujours de cette lettre du 7, à 11 heures du soir, que vous n'avez pas de moyen de défense. Pour comprendre les choses que je vous conseille, je trouve toujours votre jugement faux. D'ailleurs, l'intérêt même du pays est que l'Impératrice et le Roi de Rome ne restent pas à Paris, parce que l'intérêt du pays ne peut pas être séparé de leurs personnes, et que, depuis que le monde est monde, je n'ai jamais vu qu'un souverain se laissât prendre dans des villes ouvertes. Ce malheureux roi de Saxe eut le tort de se laisser prendre à Leipzig; il perdit ses États et fut fait prisonnier.

« Dans les circonstances bien difficiles de la crise des événements, on fait ce qu'on doit et on laisse aller le reste. Car, si je vis, on doit m'obéir, et je ne doute pas qu'on s'y conforme; si je meurs, mon fils régnant et l'Impératrice régente doivent, pour l'honneur des Français, ne pas se laisser prendre, et se retirer au dernier village avec leurs derniers soldats. Souvenez-vous de ce que disait la femme de Philippe V. Que dirait-on en effet de l'Impératrice? Qu'elle a abandonné le trône de son fils et le nôtre. Et les alliés aimeraient mieux en finir en les conduisant prisonniers à Vienne. Je suis surpris que vous ne conceviez pas cela. Je vois que la peur fait tourner toutes les têtes à Paris.

difficultés, et je conviens que, dans l'intérêt de Napoléon, c'était sans contredit l'avis le plus sage; mais

« L'Impératrice et le Roi de Rome à Vienne, ou entre les mains des ennemis, vous et ceux qui voudraient se défendre seraient rebelles.

« Quant à mon opinion, je préférerais qu'on égorgeât mon fils plutôt que de le voir élevé jamais à Vienne, comme prince autrichien; et j'ai assez bonne opinion de l'Impératrice pour être aussi persuadé qu'elle est de cet avis, autant qu'une femme et une mère peuvent l'être.

« Je n'ai jamais vu représenter *Andromaque* que je n'aie plaint le sort d'*Astyanax* survivant à sa maison, et que je n'aie regardé comme un bonheur pour lui de ne pas survivre à son père.

« Vous ne connaissez pas la nation française : le résultat de ce qui se passerait dans ces grands événements est incalculable ! Quant à Louis, je crois qu'il doit vous suivre. » « NAPOLÉON. »

Reims, 16 mars 1814.

« Mon Frère, conformément aux instructions verbales que je vous ai données et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'Impératrice et le Roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles. Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devînt impossible, faites partir dans la direction de la Loire la Régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidents du Conseil d'État, les grands officiers de la Couronne, le baron de La Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. » « NAPOLÉON. »

Il ne s'agit donc plus de savoir si le duc de Cambacérès a eu tort ou raison de partager l'avis de la majorité qui a déterminé le départ, mais s'il a bien ou mal fait de demeurer fidèle à son devoir le plus sacré, en insistant sur l'exécution des ordres de l'Empereur exprimés d'une manière aussi claire que positive. Il faut se reporter aux graves circonstances dans lesquelles on se trouvait et quelle responsabilité le duc de Cambacérès aurait assumée sur sa tête en refusant de se conformer à des instructions dont il avait pleine connaissance et en se servant de son influence pour faire prévaloir cette opinion dans le Conseil. Ne pouvait-il donc pas arriver que l'Empereur, s'il eût été également secondé par tous, victorieux sur tous les points, ne vît, en définitive, le succès ne lui échapper que par suite de cette désobéissance formelle qui aurait compromis le sort de l'Impératrice et de son fils. (D. L.)

celui de Joseph l'emporta, et l'archi-chancelier, se rappelant sans doute ce que Bonaparte lui avait dit un jour devant moi : « Si les Bourbons reviennent vous serez pendu, » entraîna enfin l'assemblée. L'Impératrice se dirigea donc sur Blois, escortée de ses gardes ordinaires ; les membres du Conseil de régence reçurent ordre de l'y accompagner, et Joseph vint s'établir aux Tuileries avec le titre de lieutenant général de l'Empire.

Le prince de Bénévent en sa qualité de membre du Conseil de régence reçut aussi l'ordre de quitter Paris le 30 mars. A cette époque j'allais chez lui tous les jours; quand je m'y présentai ce jour-là on me dit qu'il était parti. Cependant je montai et je restai quelque temps dans son hôtel avec plusieurs de ses amis qui s'y trouvaient réunis. Bientôt nous le vîmes revenir, et pour ma part j'appris avec une vive satisfaction qu'on ne l'avait pas voulu laisser sortir à la barrière. On a dit alors et répété depuis, que M. de Talleyrand était dans la confidence de cette violence assez douce, et je n'oserais pas affirmer positivement le contraire; dans tous les cas, s'il n'y fut pas étranger, on ne peut voir dans la conduite de M. de Talleyrand, en cette occasion, qu'un acte de haute prévoyance et la preuve d'une grande habileté. En rapportant ce fait, on a parlé de trahison, parce que les adorateurs aveugles de Napoléon ont voulu voir de la trahison partout; il fallait pour eux la chute de leur idole d'autres causes que ses fautes et les perfides conseils de son ambition. Or, je le demande, l'homme qui a dit après la bataille de Champaubert, ainsi que je l'ai précédemment rapporté : « Encore une victoire comme celle-là et je suis sur la Vistule, » avait-il besoin d'etre trahi pour tomber? Bonaparte ressem-

blait à ces joueurs qui, tant qu'il leur reste un écu, se figurent qu'ils feront sauter la Banque.

Le jour même de la visite chez M. de Talleyrand, dont je viens de parler, j'allai voir aussi le duc de Rovigo dans le but tout amical de l'engager à rester et de profiter de sa position pour prévenir les troubles. Il refusa sans aucune hésitation, tant il ne pensait qu'à l'Empereur. Je le trouvai auprès de sa cheminée où était allumé un grand feu dans lequel il brûlait tous les papiers qui auraient pu compromettre les personnes qui avaient servi son ministère. Je le félicitai sincèrement de cette loyale occupation : le feu seul pouvait purifier l'amas d'ordures et de dénonciations qui encombrait les archives de la police. L'action de Savary était d'autant plus louable, qu'à la veille d'un changement de gouvernement, les papiers qu'il livrait aux flammes auraient pu mettre quelque obstacle aux sincères dévouements du 1er d'avril, lesquels n'étaient pas moins sincères la veille du 30 mars. Ces dévouements étaient les mêmes, seulement ils changèrent d'objet.

Au moment du départ de l'Impératrice, je vis plusieurs personnes qui croyaient à un mouvement populaire en faveur d'un changement de gouvernement; tout resta tranquille, et le peuple de Paris assista aux dernières scènes de l'Empire, comme, dans un spectacle, au dénouement d'un drame. Il y eut loin de ce calme observateur, et placé pour ainsi dire en dehors des événements, aux folles et ridicules espérances de voir dépaver les rues et jeter du haut des maisons une pluie de pavés, de meubles et d'eau bouillante. Je ne tairai pas cependant qu'un grand nombre d'habitants pensait à se défendre, non pour conserver le gouvernement de Napoléon, mais par

suite de cette irritation qui tient à notre caractère national : on s'indignait à la seul pensée de voir les étrangers maîtres de Paris, ce dont il n'y avait pas d'exemple depuis le règne de Charles VII.

Au surplus, mille bruits divers étaient répandus dans Paris : les uns venaient me dire que Joseph Bonaparte avait réuni quelques sénateurs dans un conciliabule où l'on avait agité la question de savoir s'il ne ferait pas bien de provoquer lui-même la déchéance de son frère et de se déclarer protecteur de l'Empire. Tout cela n'était qu'une misérable intrigue ; je connaissais trop bien Joseph pour ne pas savoir qu'il n'avait pas assez d'énergie pour jouer un pareil rôle ; l'on ne voulait pas plus de lui à Paris que l'on n'en avait voulu à Madrid, et les derniers moments de son règne de trois jours ont prouvé combien cet ancien républicain, deux fois couronné, était resté pusillanime.

Cependant le moment de la crise approchait. Ainsi que je l'ai dit, les maréchaux Marmont et Mortier s'étaient repliés le 29 sur Paris pour en défendre les approches. Durant la nuit, la garde des barrières fut confiée à la garde nationale, et pas un étranger, pas un de leurs agents ne put s'introduire dans la capitale. Les deux frères Polignac, qui depuis quelque temps avaient quitté la maison de santé où il avaient eu l'autorisation de résider à Vincennes, et qui avaient rejoint le quartier général de l'empereur Alexandre, firent d'inutiles tentatives pour y pénétrer. Cependant les étrangers étaient informés de ce qui se passait dans Paris, et j'ai su depuis que le départ de Marie-Louise avait influé sur la détermination qu'ils prirent alors de hâter le dénouement de cette lutte en redoublant d'efforts pour entrer dans la capitale de France. Le 29 au soir Marmont qui était à Saint-Mandé prit

position en appuyant sa droite à la Marne, tandis que sa gauche s'étendait jusqu'à la droite de Mortier dont les troupes étaient réunies au-dessous des hauteurs de Montmartre.

La population entière de Paris fut réveillée le 30 mars, à la pointe du jour, par le bruit du canon, et bientôt la plaine de Saint-Denis se trouva couverte de troupes alliées qui y débouchaient de tous les points; l'héroïque valeur de nos soldats ne pouvait rien contre une telle supériorité de nombre, cependant ils firent payer cher aux alliés l'entrée de la capitale, et la garde nationale, sous les ordres du maréchal Moncey, se conduisit, dans cette journée, aussi bien que les élèves de l'école Polytechnique transformés en canonniers, d'une manière digne de nos vieux soldats. L'attitude de Marmont dans cette journée suffirait pour immortaliser le nom d'un général d'armée. Le corps qu'il commandait était réduit à 7 ou 8,000 hommes et à 800 chevaux; c'est avec cette poignées de braves qu'il tint pendant douze heures devant une armée de 55,000 hommes, dont on assure que 14,000 furent mis hors de combat. Il était tellement dans la mêlée qu'une douzaine de soldats furent tués à la baïonnette ses côtés, et que lui-même eut son chapeau traversé d'une balle. Mais qu'y avait-il de possible contre le nombre?

Dans cet état de choses, le duc de Raguse fit connaître sa situation à Joseph Bonaparte, et sa réponse est d'une assez grande valeur relativement aux événements qui suivirent pour que je doive la rapporter textuellement; la voici :

Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le maréchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils sont autorisés à entrer en

pourparler avec le prince de Schwarzenberg et l'empereur de Russie qui sont devant eux. JOSEPH.

Montmartre, le 30 mars 1814, à midi un quart. Ils se retireront sur la Loire.

Ce ne fut que longtemps après avoir reçu cette autorisation formelle que Marmont et Mortier cessèrent de faire une vigoureuse résistance contre l'armée alliée, puisque la suspension d'armes ne fut convenue qu'à 4 heures du soir, et Joseph, comme tout le monde le sait, ne l'attendit pas. A midi un quart, c'est-à-dire, immédiatement après avoir adressé à Marmont l'autorisation qu'on vient de lire, Joseph se dirigea vers le bois de Boulogne, pour rejoindre la route de Versailles et gagner Rambouillet.

La fuite précipitée de Joseph n'étonna que ceux qui ne le connaissaient pas, mais j'ai su que plusieurs officiers attachés à son état-major, parurent assez mécontents de cette retraite soudaine. Ils crurent que Joseph faisait un mouvement vers le pont de Neuilly pour le défendre dans le cas où les alliés se présenteraient sur le pont; mais ils furent promptement détrompés lorsque, après la barrière de l'Étoile, ils virent le cortège tourner à gauche et suivre l'allée du bois de Boulogne. Qu'y avait-il à faire dans ces circonstances, sinon de sauver Paris qu'il était de toute impossibilité de défendre deux heures de plus? Tout ce qu'il y avait d'hommes honorables à l'armée avait des femmes, des enfants, des parents, des amis dans Paris; et il aurait fallu qu'un aveuglement réel, ou plutôt un sot entêtement eût aliéné leur raison et étouffé en eux tout sentiment humain pour exposer le cœur de la patrie à la fureur d'un vainqueur! Quand Marmont signa la suspension d'armes que devait suivre la capitulation de la nuit suivante, il mérita

plutôt une couronne civique pour ce seul fait, que d'indignes reproches.

Il me semble le voir encore dans la soirée du 30 mars, quand il revint du champ de bataille à son hôtel de la rue de Paradis; il me semble être encore dans ce salon vert où j'étais à l'attendre avec une vingtaine de personnes parmi lesquelles se trouvaient M. Perregaux et M. Laffitte. Quand il entra, il était à peine reconnaissable; il avait une barbe de huit jours; la redingote qui recouvrait son uniforme était en lambeaux, et de la tête aux pieds il était noirci par la poudre. Là, on discuta sur ce qu'il y avait à faire; nous insistâmes tous sur la nécessité de signer une capitulation; le maréchal doit se rappeler qu'il n'y avait qu'un cri autour de lui : « Il faut sauver la France ! » Le préfet de la Seine, qui assistait à cette réunion, comprenant quel était le seul devoir du premier magistrat de la capitale, manifesta l'intention où il était, de se rendre dans la nuit au quartier général des alliés, à la tête du corps municipal. J'applaudis vivement à cette sage détermination, et M. de Chabrol sentit quelle immense responsabilité aurait pesé sur lui, s'il n'avait pas fait tous ses efforts pour soustraire Paris aux horreurs d'un pillage qu'une plus longue et inutile résistance aurait pu entraîner. M. Perregaux et M. Laffitte se prononcèrent vivement dans cette circonstance décisive, et l'on conçoit de quel poids devait être l'opinion de deux hommes placés à la tête de la finance; ils proclamèrent hautement que l'opinion générale des Parisiens, que personne ne pouvait connaître mieux qu'eux, était contraire à une longue lutte, et que la France était lasse du joug de Bonaparte.

Cette dernière proposition plaça la question qui

s'agitait sur un terrain beaucoup plus large, puisqu'il ne s'agissait plus seulement de la capitulation de Paris, mais d'un changement dans le gouvernement, et le nom des Bourbons fut prononcé pour la première fois. Je ne me rappelle plus lequel de nous, en entendant parler du rappel possible de l'ancienne dynastie, fit remarquer combien de difficultés s'opposeraient à une restauration, sans un retour vers le passé; mais je crois être parfaitement sûr que M. Laffitte, prenant alors la parole, nous dit : « Messieurs, nous n'aurions rien à redouter, si on nous donnait une bonne Constitution qui garantît les droits de tous. » Cette sage opinion réunit la majorité de l'assemblée du salon vert, et ne fut pas sans influence sur la conduite du maréchal.

Cependant cette séance mémorable fut marquée par un incident inattendu. Pendant nos discussions, ou plutôt au milieu de ce concert de sollicitations que nous adressions à Marmont, pour qu'il consentît à ce qu'une capitulation fût le fruit de sa suspension d'armes, nous vîmes entrer chez lui un aide de camp de l'Empereur. Napoléon, ayant appris le mouvement des alliés sur Paris, s'était rejeté en toute hâte des bords de la Marne, sur la route de Fontainebleau à Paris, et le soir il était en personne à Froidmanteau, d'où il avait expédié son envoyé auprès du maréchal. Il fut facile de voir, au langage de l'aide de camp, que les idées du quartier impérial ne ressemblaient guère à celles de la population de Paris, car cet officier témoigna son indignation à la seule idée de capituler, et il annonça, avec une incroyable assurance, la prochaine arrivée de Napoléon sur Paris, qu'il espérait encore sauver de l'occupation. Cet aide de camp nous dit avec chaleur que Napoléon comptait bien que l'on

s'insurgerait malgré la capitulation, que l'on dépaverait les rues pour jeter les pavés sur les alliés à leur entrée; que sais-je encore? Je me permis de combattre ce système insensé de défense, quoi qu'il fût présenté avec ce ton d'autorité qui impose quelquefois. Je dis qu'il y avait de la folie à croire que Paris pût résister aux nombreuses troupes qui devaient y entrer le lendemain; que la suspension d'armes consentie par les alliés ne l'avait été que pour avoir le temps de rédiger une capitulation plus régulière; que l'on ne pouvait rompre cette suspension, sans fouler aux pieds toutes les lois de l'honneur. J'ajoutai que l'opinion se tournait vers un meilleur avenir; que les Français étaient las d'un gouvernement absolu, et de l'état misérable dans lequel des guerres continuelles, qui moissonnaient annuellement 300,000 hommes, avaient réduit le commerce et l'industrie. Quand un peuple est tombé à un tel état de misère, ajoutai-je, son espoir ne peut plus être que dans l'avenir, et il est naturel qu'il s'y livre, même sans réflexion. Joseph lui-même, dis-je encore, désespérant de sauver l'Empire de son frère qui s'écroulait, a quitté la partie et s'est retiré dans le bois de Boulogne, après avoir expédié l'autorisation de capituler, et donné l'ordre à tous les ministres de quitter Paris et de rejoindre l'Impératrice à Blois. La plupart des personnes présentes abondèrent dans mon sens; l'accord fut unanime, et le maréchal me dit plus tard : « On me blâme, mon cher ami; mais vous étiez chez moi le 30 mars; mais vous avez vu les vœux de l'élite de la population de Paris. Je n'ai agi comme on m'a tant pressé de le faire, que parce que je n'ai vu chez moi qu'une réunion d'hommes tout-à-fait désintéressés, et qui n'avaient rien à attendre du retour des Bourbons. »

Telle est l'exactitude des faits que l'on a cherché à altérer pour la plus grande gloire de Napoléon ; je n'ignore pas qu'on les a rapportés de diverses manières, mais à l'égard des versions qui s'éloigneraient de la mienne, je n'ai qu'une objection à faire, et la voici : j'y étais ; j'ai vu et entendu.

CHAPITRE XXVIII

La France sauvée par la capitulation de Paris. — Impossibilité de défense. — Conquêtes de la paix et les monuments conservés. — M. de Blacas et M. Ferrand. — Conduite honorable de Marmont. — L'Empereur à Essonnes et prompt retour à Fontainebleau. — Le colonel Fabvier et le colonel Denys. — Dévouement de Savary. — Les deux préfets. — Capitulation de Paris. — Esperances causées par l'absence de l'empereur d'Autriche. — La matinée du 31 mars. — Les mouchoirs déchirés et les cocardes improvisées. — La cavalcade royaliste. — MM. Sosthènes de la Rochefoucauld, le comte de Froissard, le duc de Luxembourg, le duc de Crussol, Seymour, etc. — Une députation chez Alexandre. — M. de Chateaubriand et sa brochure. — Séance chez M. de Morfontaine. — L'écharpe blanche. — Entrée des alliés. — Désaffection de la France pour Napoléon. — Alexandre chez M. de Talleyrand. — Ma présence à toutes les réunions. — Ce que me dit l'empereur de Russie. — Discussion sur le gouvernement à donner à la France. — Royalisme de l'abbé de Pradt. — Paroles décisives de M. de Talleyrand. — Déclaration d'Alexandre. — Retour assuré des Bourbons. — Proclamation d'Alexandre. — Rapidité de publication. — Ma nomination à la direction générale des postes.

La capitulation de Paris sauva la France. On a dit depuis, sans doute pour donner quelque fondement à l'exaspération de regrets ambitieux et de haines injustes, que si Paris eût été défendu un jour de plus, c'en était fait des alliés ; que la plaine de Saint-Denis s'en allait être métamorphosée en nouvelles fourches caudines ; et l'on en a donné pour preuve que les armées étrangères venaient de brûler leurs dernières munitions ; ces contes sont bons pour amuser les enfants.

Quand même il eût été vrai que leurs munitions fussent épuisées, qui pouvait le savoir? Avions-nous été regarder dans la giberne des Russes, des Prussiens et des Autrichiens? Ce ne fut que longtemps après l'occupation de Paris que l'on imagina ces belles découvertes; mais ce qui était évident pour tout le monde, ce que je voyais aussi bien que les habitants de Paris, aussi bien que la garde nationale qui avait à regretter d'honorables citoyens, des pères de familles, c'est qu'il n'était pas possible de défendre Paris deux heures de plus; c'est que les deux maréchaux chargés de sa défense avaient fait plus qu'il n'était humainement possible d'attendre des talents les plus expérimentés, à la tête de la poignée de braves qui leur restaient. Si une capitulation n'eût été la suite de la suspension d'armes du 30 mars, l'ennemi se jetait sans obstacles sur la capitale; Paris pouvait devenir le théâtre d'un combat épouvantable, du meurtre des citoyens, de l'incendie des édifices, du pillage des maisons. Napoléon n'en fût pas moins tombé, et pour adieux, il aurait laissé à cette belle France, qu'il avait tant aimée, un monceau de cendres pour capitale.

Quel fut au contraire le résultat immédiat de la capitulation de Paris? La paix conquise comme par enchantement; l'Europe était en armes contre nous; au bout de quarante-huit heures, il n'y avait plus un seul coup de fusil de tiré. Napoléon avait frappé partout d'immenses contributions de guerre; pas un sou de contribution ne fut exigé en 1814. Dans nos musées, sur nos places publiques, s'élevaient des trophées, enlevés aux capitales de l'Europe; ces trophées restèrent comme monument de notre gloire. Je ne saurais trop insister sur ce point, car il y aurait une cruelle injustice à rendre 1814 solidaire de 1815; où, comme s'ils

eussent agi de complicité, Napoléon, M. de Blacas, la ligne courbe et la ligne droite de M. Ferrand, et la prodigalité des grades et des croix à ceux qui n'y avaient aucun droit, coûtèrent quinze cents millions à la France et valurent à Paris la dévastation des Musées.

Pour moi, je ne cacherai pas la vive satisfaction que j'éprouvai lorsqu'en quittant Marmont, je vis la tournure favorable que prenaient les affaires de la France, car en ce moment la France et sa prospérité future à laquelle je me plaisais à croire était le seul objet de mes vœux.

Les calomnies dont j'ai été l'objet ne sont pas les seules qui me tiennent au cœur; j'éprouve, je l'avoue, un plaisir vrai à détruire celles dont on a poursuivi d'anciens amis, lorsque surtout, éloigné d'eux comme je le suis, je puis me livrer au besoin de dire la vérité sans avoir l'air d'y mettre de la complaisance.

Le lendemain de la capitulation de Paris, Marmont, après avoir accompagné ses troupes jusqu'à Essonnes, alla le soir même voir l'Empereur à Fontainebleau! Il soupa avec lui. Napoléon lui donna les plus grands éloges sur sa belle défense de Paris. Je n'ai rien su de plus particulier sur cette entrevue; seulement j'appris qu'après souper, le maréchal rejoignit son corps d'armée à Essonnes, et que, six heures après, l'Empereur y arriva pour visiter les lignes.

Le maréchal, en quittant Paris, y avait laissé les colonels Fabvier et Denys pour veiller à l'exécution de la capitulation en rendant la ville aux alliés. Ces officiers rejoignirent l'Empereur et le maréchal au moment où ceux-ci remontaient les rives de la rivière d'Essonnes. Ils ne dissimulèrent point l'effet qu'avait produit dans Paris l'entrée des alliés; l'Empereur s'en montra vive-

ment irrité, et repartit immédiatement pour Fontainebleau, laissant le maréchal à Essonnes.

J'avais été, comme je l'ai dit, voir Savary dans la journée du 30 mars : j'aurais vivement désiré que, cédant à mes sollicitations, il consentît à rester dans Paris pour en assurer la tranquillité, et je dois dire à son honneur qu'il y eut quelque mérite à lui à suivre la cause de Napoléon ; car il y avait longtemps qu'il était un de ceux qui voyaient avec le plus de perspicacité quelle serait l'issue des événements. En partant, il chargea les deux préfets de la Seine et de la police, conjointement avec le ministre de l'Intérieur, des soins de l'Administration intérieure de Paris. On a vu que M. de Chabrol avait compris ses devoirs et sa position, M. Pasquier les comprit aussi, mais avec un peu plus de difficulté. Cependant les deux préfets se rendirent pendant la nuit au quartier général de l'empereur Alexandre, pour le prier d'épargner la ville, et la capitulation fut signée à deux heures du matin.

La capitulation de Paris était sans aucun doute plus honorable pour la France que ne l'avait été pour les étrangers aucune de celles qui avaient été signées par eux, lors de la reddition des villes dans lesquelles nos armées victorieuses étaient entrées sans résistance. La nuit fut calme dans Paris, parce que chacun connaissait déjà la suspension d'armes du 30, et l'on commençait à respirer. Il y avait cependant encore beaucoup de vague dans l'avenir, mais chacun l'interprétant au gré de ses vœux, se trouvait délivré d'un poids pesant. Les uns se faisaient une grande illusion, en pensant que par des intrigues ils parviendraient à faire nommer une régence, ce qui aurait été sous une autre dénomination, conserver le pouvoir à Bonaparte, ce qu'avant

tout il importait d'éviter si l'on voulait faire une paix durable. Cependant il exista, dans le premier moment, des chances qui ne leur étaient pas défavorables. Mais ce qui rassurait ceux qui désiraient un nouvel ou un plus ancien ordre de choses, c'était la certitude que l'on avait que l'empereur Alexandre ne voulait plus de Bonaparte et de sa famille, car sa déclaration au général Reynier, que j'ai rapportée précédemment, n'était pas demeurée tellement secrète qu'elle ne fût connue de quelques personnes..

Le 31 mars, à la pointe du jour, Paris offrit un spectacle tout nouveau, capable de surprendre ceux qui se tiennent en dehors des affaires publiques, mais digne de l'attention d'un observateur impartial. A peine les troupes françaises eurent-elles évacué la ville que l'on entendit dans les plus riches quartiers de la capitale, les places publiques, et les carrefours, retentir des cris de : A bas Bonaparte! plus de conscription! plus de droits réunis! A ces cris se mêlait aussi le cri de : Vivent les Bourbons! mais il n'était pas répété autant que les autres, et en général je remarquai que le peuple écoutait et regardait avec une sorte d'indifférence. Comme j'avais pris une part très active à ce qui s'était fait les jours précédents et que j'avais assisté à toutes les conférences qui avaient eu lieu, j'étais plus curieux qu'aucun autre d'étudier ce que j'appellerais volontiers la physionomie de Paris. C'était la seconde fois qu'il m'était donné de faire une pareille étude, et je voyais ce même peuple applaudir à la chute de l'homme qu'il avait accueilli avec tant d'enthousiasme après le Dix-Huit Brumaire, parce qu'alors on espérait la liberté et parce qu'on l'espérait encore en 1814.

J'étais sorti le matin de bonne heure pour examiner les groupes nombreux qui s'étaient formés; je vis des

femmes, déchirant leur mouchoir, en distribuer des fragments comme symbole des lys reconquis ; mais ces démonstrations de places publiques, je dois l'avouer, n'exerçaient guère d'empire sur moi. Je rencontrai, dans cette même matinée, sur les boulevards, et je revis, quelques heures après, sur la place Louis XV, une troupe de cavaliers parcourant les rues de la capitale, en proclamant le rétablissement des Bourbons aux cris de « Vive le roi ! Vive Louis XVIII ! » A leur tête je reconnus MM. Sosthènes de la Rochefoucauld, le comte de Froissard, le duc de Luxembourg, le duc de Crussol, Seymour, etc... La cavalcade, distribuant, sur son passage, des cocardes blanches, fut, en peu de temps, suivie d'une foule assez nombreuse, qui se rendit en tumulte sur la place Vendôme. On sait ce qui s'y passa, et c'est tout au plus si la première ivresse d'une joie d'ailleurs très légitime, peut faire excuser les singuliers emportements auxquels on se livra contre l'effigie d'un homme, que ses malheurs, du moins, qu'ils fussent ou non mérités, auraient dû mettre à l'abri de pareils outrages (1). D'ailleurs, c'était insulter l'armée

(1) Des individus sans mission profitèrent du premier moment de stupeur pour renverser la statue. Leurs tentatives furent d'abord sans résultats : ces hommes, qui avaient le désir de la destruction sans en avoir même le génie, commencèrent par faire attacher à la figure des câbles à l'extrémité desquels ils attelèrent plusieurs chevaux. Las de l'inutilité de leurs efforts, ils proposaient de faire jouer la mine. C'est alors que l'on eut recours au fondeur Launay :

Paris, 4 avril 1814.

« En exécution de l'autorisation donnée par nous à M. de Montbadon de faire descendre, à ses frais, la statue de Bonaparte, et sur la déclaration dudit sieur Montbadon, que M. Launay, demeurant à Paris, n° 6, place Saint-Laurent, faubourg Saint-Denis, auteur de la fonte des bronzes du monument de la colonne, est seul capable de faire réussir la descente de cette statue, ordonnons audit M. Launay, sous peine d'exécution militaire, de procéder sur-le-champ à ladite

qui reconnaissait encore Napoléon pour son chef ; c'était irriter les partisans qu'il comptait encore dans Paris. Que l'on ait donné le nom de rue de la Paix à la rue Napoléon, rien de mieux, c'était une idée aussi ingénieuse que l'avait été celle de donner le nom de rue de la Victoire à la rue Chantereine, lors du retour du vainqueur de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, ces manifestations d'un zèle outré, et dont je suis loin d'approuver les excès, servaient peut-être plus qu'on ne pense les projets des chefs du parti royaliste, à qui M. de Nesselrode, avant de vouloir s'engager à seconder leurs vues, avait demandé des preuves qu'elles seraient secondées par la population de la capitale.

Pendant que les partisans de l'Empereur, ou plutôt de l'empire déchu, s'agitaient pour rassembler les

opération qui devra être terminée mercredi, 6 avril, à minuit.

« Au quartier général de la place.

« *Le Colonel, aide de camp de S. M. l'Empereur de Russie, commandant la place,*

« De Rochechouart. »

M. Launay exécuta l'ordre qui lui était donné, il dériva les boulons qui attachaient la statue à la coupole de la lanterne, scia le pivot qui fixait la plinthe au sommet de la colonne, et en trois jours la statue de Napoléon fut descendue et rentrée dans les ateliers d'où elle était sortie.

En 1815, M. Launay offrit de replacer la statue sur la colonne, l'Empereur ne jugea pas à propos d'accéder à cette demande ; seulement la statue fut réclamée par M. Denon et rentra dans les ateliers du gouvernement. Depuis, cette statue, ainsi que celle du général Desaix, qui ornait la place des Victoires, a été employée dans la fonte de la statue de Henri IV. Pendant les quinze années de la Restauration, la statue de Napoléon fut remplacée au faîte de la colonne par une flèche en fer surmontée d'une fleur de lys quadrangulaire et portant un grand drapeau blanc.

Après la Révolution de juillet, le drapeau tricolore remplaça le drapeau blanc, et cédant à un vœu unanimement exprimé, le gouvernement de Louis-Philippe fit replacer la statue de Napoléon au faîte

ruines de la fortune impériale, et en reformer un nouvel édifice à peu près sur le plan de l'ancien, un autre parti, mieux inspiré par ses affections privées qui, du moins, devaient tourner à l'avantage de l'intérêt général, avait ses assemblées à peine secrètes, où s'agitait, sous des formes plus ou moins diverses, et à travers des opinions plus ou moins controversées, la grande question de la Restauration. Voici, comme je l'ai su depuis, et sur le rapport d'un témoin oculaire, ce qui se passa le soir du 31 mars, dans la plus décisive de ces réunions, présidée par M. le comte de Morfontaine, dans l'hôtel duquel elle se tenait.

L'assemblée était nombreuse ; aux cris tumultueux, aux motions aussi folles que violentes, enfin à l'impossibilité de se faire entendre, on eût difficilement deviné que le même sentiment en réunissait les

de la colonne. Cette nouvelle statue, œuvre de M. Seurre, qui fut inaugurée pompeusement le 28 juillet 1833, représentait Napoléon en redingote et l'une de ses mains derrière le dos, et s'y montrait coiffé du petit chapeau traditionnel.

Une autre modification fut encore apportée à la colonne de la Grande Armée. En 1863 la statue de M. Seurre fut transportée au rond-point de l'avenue de Courbevoie et remplacée par un Napoléon en Empereur romain, conforme à la statue érigée sous le premier Empire. L'Empereur, en costume antique, jambes nues, le manteau sur l'épaule, le front ceint de lauriers. Cette statue était l'œuvre de Dumont.

Enfin, lors du premier siège de Paris le peintre Courbet, membre de la Commune, demanda le « déboulonnage de la colonne ». Cette proposition reçut son exécution lors du second siège, quelques jours seulement avant l'entrée de l'armée de Versailles dans Paris. La colonne fut toute disloquée, la statue eut un bras cassé et la tête fut séparée du tronc. En deux minutes, le drapeau rouge fut arboré sur le piédestal resté debout. Mais le gouvernement de Versailles répondit à cet acte de vandalisme par un décret qui prescrivait le rétablissement de la colonne Vendôme, décret qui reçut son exécution en 1875. Le socle de pierre fut réédifié, et les plaques de bronze, moulées de nouveau sur les formes qui avaient été conservées depuis le premier Empire, furent rétablies exactement et la statue du module abattu fut replacée sur le faîte de la colonne. (D. L.)

membres. On crut même s'apercevoir que quelques personnes suspectes s'y étaient introduites pour fomenter le trouble. Du milieu de ce chaos de propositions avortées et de motions contradictoires, une voix s'éleva, heureusement assez forte pour le dominer : c'était celle de M. Sosthènes de la Rochefoucauld. Il proposa qu'une députation fût envoyée sur-le-champ à l'empereur Alexandre, pour lui exprimer le vœu de l'assemblée. Cette motion fut aussitôt approuvée, et l'on en choisit l'auteur pour chef de la députation, en lui adjoignant MM. Ferrand et César de Choiseuil. En sortant de l'hôtel, ces messieurs rencontrèrent l'homme qui, par l'activité de son zèle, et par son admirable talent, servit peut-être le mieux la Restauration à cette époque de crise. Il est inutile, après ce que je viens de dire, de nommer M. de Chateaubriand qui, ce jour-là même, avait été comme le précurseur de la Restauration, en publiant son admirable manifeste de Bonaparte et les Bourbons. On lui proposa de se joindre à la députation, et il y consentit ; mais rien ne put vaincre sa modestie et le décider à porter la parole. Arrivés à l'hôtel de la rue Saint-Florentin où je me trouvai en même temps qu'eux, ces messieurs demandèrent le comte de Nesselrode, et M. Sosthènes de la Rochefoucauld lui expliqua en peu de mots le but de leur mission : il parla des vœux de l'assemblée, et du désir unanime de Paris et de la France. Il présenta le rétablissement des Bourbons comme le seul moyen d'assurer la paix de l'Europe, et dit, en terminant, que cette journée ayant dû être fatigante pour l'empereur, la députation n'osait solliciter la faveur d'être introduite, mais qu'elle se reposait avec confiance sur la loyauté connue de S. M. I. « Je viens de quitter l'empereur, répondit M. de Nesselrode, et je me fais garant

de ses intentions. Retournez vers l'assemblée et annoncez à tous les Français que S. M. I., touchée des vœux qui lui ont été si vivement exprimés, usera de toute son influence pour rendre la Couronne au monarque légitime. S. M. le roi Louis XVIII remontera sur le trône de France. » Les députés retournèrent à l'Assemblée de la rue d'Anjou avec cette heureuse nouvelle. La joie ne fit que redoubler le tumulte, et le président ne savait comment clore la séance, lorsque M. Talon, qui avait été un des premiers à seconder le mouvement royaliste, imagina d'éteindre les lumières, force fut bien alors de se séparer.

Je plaignais ceux qui gémissaient sur les atteintes portées à notre gloire nationale, et je m'associais à leur douleur; mais je n'ai rien à dire de ces hommes que l'on retrouve dans tous les changements de gouvernement, courtisans de la fortune, sans autres principes que l'égoïsme, et qui sont toujours de l'opinion qui donne des places lucratives, et Dieu sait quelle nuée il en vint fondre alors sur Paris. La vérité est que l'âpreté des dévouements improvisés porta trop loin l'empressement de quelques personnes à se jeter dans les bras des étrangers. La politique, d'accord avec la raison, en fit peut-être une loi, quand on vit ces étrangers portant tous à leur bras une écharpe blanche, en signe d'alliance et de paix ; mais il est une certaine dignité dont il ne faut jamais se démettre, et une sorte de pudeur nationale qui commande le respect. Ce n'est pas que je blâme l'explosion de sentiments qui accompagna Alexandre, le long des boulevards, puisqu'on voyait en lui l'espoir d'un meilleur avenir; mais j'y aurais voulu plus de décence, surtout en ce qui touchait une puissance déchue ; enfin j'exprimerai toute ma pensée, en disant

que j'approuvai ceux qui criaient Vive Alexandre! vivent les Bourbons! mais non jamais ceux qui ont crié: A bas Bonaparte! à bas le tyran. Quant aux hommes qui manifestaient une violente indignation, c'était comme s'ils eussent crié: Vivent mes places! vivent mes dotations!

Quoi qu'il en soit, et de quelque manière qu'on le juge, l'enthousiasme qui éclata sur le boulevard le jour de l'entrée des alliés est un fait; on peut l'approuver ou le blâmer, mais on ne saurait le nier; j'observai bien tout ce dont je fus témoin, et j'y vis plus que de la curiosité; j'y vis l'expression d'un sentiment que j'avais prévu dès longtemps. Lorsque, après son alliance avec la fille des Césars, j'avais vu l'ambition de Napoléon croître à mesure qu'elle était satisfaite, et l'enivrement des conquêtes lui faire perdre la raison, je n'eus plus de doute sur sa chute, dont toutefois je ne pouvais encore prévoir alors le terme. Quiconque a bien suivi le mouvement des affaires durant les quatre dernières années de l'Empire, doit, en effet, avoir remarqué comme moi que ce fut à dater du mariage de Napoléon avec Marie-Louise que les formes administratives devinrent chaque jour plus dures et plus oppressives encore que par le passé. A un Sénatus-Consulte en succédait un autre avec une rapidité telle que la population, presque décimée, était sans cesse jetée au delà des frontières, et à ces levées d'hommes, hors de toute proportion, se joignait une ironie outrageante; enfin Regnaud de Saint-Jean-d'Angely osa dire que la conscription augmentait la population. On a pu juger précédemment jusqu'à quel point le mal était devenu intolérable, quand j'ai raconté comment, à la fin de 1813, le Corps législatif, s'affranchissant du mutisme

auquel il était condamné, osa donner une leçon à celui qui, jusque-là, n'en avait reçu de personne. Le 31 mars on se rappela quelle avait été alors la conduite de Bonaparte, et ceux des députés qui étaient restés à Paris racontaient comment des gendarmes s'étaient opposés à ce qu'ils rentrassent dans la salle des séances. Tout cela contribuait prodigieusement à aigrir les esprits contre Napoléon. L'illusion même qui l'avait si bien servi durant sa brillante carrière allait se dissipant tous les jours, et la gloire cessant d'offrir un appui à son trône, ce trône n'avait plus d'appui. Maître de la France par le sabre, une fois le sabre remis dans le fourreau, il n'y avait aucun droit, puisque aucune institution populaire n'avait identifié à la nation la dynastie nouvelle qu'il espérait de fonder. La nation l'avait admiré, mais elle ne l'aimait pas, parce que l'on ne peut aimer ce que l'on craint, et Napoléon n'avait rien fait pour mériter l'affection de la France.

Peut-être trouvera-t-on sévère le jugement que je porte de l'Empereur, mais je dis ce que je pense, et j'ai plus qu'un autre, peut-être, le droit de parler comme je le fais, car il m'est impossible de séparer dans mon esprit le mal qu'il a fait du bien qu'il aurait pu faire. Quoi qu'il en soit, que ce fût à tort ou à raison, la nation était fatiguée et mécontente, et toutes les causes, pour ainsi dire palpables, du mécontentement public, secondèrent puissamment les dispositions d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume à précipiter Napoléon en bas de son pouvoir.

Dès le 31 mars, quand l'empereur Alexandre eut choisi l'hôtel de M. de Talleyrand pour y loger durant son séjour à Paris, je vis ce monarque, et, en l'examinant bien, il ne me fut pas difficile de deviner que

les cris qu'il avait entendus sur son passage n'avaient fait que le fortifier dans l'intention déjà arrêtée en lui. Les événements de la guerre lui avaient donné la possibilité de changer la dynastie de Napoléon, chose qu'il avait résolue, si le sort le lui permettait, depuis le commencement de la campagne de Moscou. Mais Alexandre était comme la plupart de tous ceux qui coopérèrent au renversement de Napoléon; ses idées étaient fixées sur ce qu'il voulait détruire, mais non sur ce qu'on édifierait à la place, et il n'entrait pas d'ailleurs dans sa pensée d'influer ostensiblement sur le genre de gouvernement qu'il plairait à la France de se donner, quoiqu'en secret il penchât toujours vers l'ancien projet manifesté à Bernadotte dans l'entrevue d'Abo. Quant à Moreau, c'est bien gratuitement que l'on a supposé qu'Alexandre ait jamais eu l'intention de l'appuyer dans le désir qu'il aurait eu de se placer à la tête des affaires de la France; dans tous les cas, le coup de canon de Dresde aurait tranché la question.

J'assistai à toutes les réunions, à toutes les conférences qui eurent lieu chez M. de Talleyrand. Ce prince était de nous tous celui qui paraissait le plus disposé à conserver Napoléon au pouvoir en mettant des restrictions à l'exercice de sa puissance. Dans l'état où étaient les choses, il n'y avait que trois partis possibles : 1° faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes les suretés contre lui; 2° établir une régence; et 3° rappeler les Bourbons. Quant à Bernadotte, personne n'en voulait, non pas que l'on redoutât son caractère personnel; mais parce que, d'une part, une nuée de rivaux se serait élevée contre lui, ce qui aurait pu amener des chances de guerre civile, et ensuite parce que sa position d'ancien Français, armé contre la France, était de nature à irriter beaucoup de

susceptibilités nationales. Quand l'empereur Alexandre entra dans le salon de M. de Talleyrand, la plupart de ceux qui y étaient réunis, et notamment l'abbé de Pradt, l'abbé de Montesquiou et le général Dessolles lui demandèrent les Bourbons ; il ne se décida pas dans le premier moment ; cependant, m'étant approché de lui, il m'attira dans l'embrasure d'une fenêtre donnant sur la rue, et me dit quelques mots qui me firent juger quelle serait sa décision. « M. de Bourrienne, me dit-il, vous avez été l'ami de Napoléon, et moi aussi, je l'ai été bien sincèrement ; mais il n'y a point de paix possible avec un homme d'aussi mauvaise foi. « Il faut en finir. » Ces derniers mots m'ouvrirent les yeux, et lorsque le moment d'après, on mit en discussion les diverses propositions qui étaient faites, je vis qu'effectivement Bonaparte en se créant Empereur avait refait le lit des Bourbons.

La discussion s'engagea sur les trois formes possibles de gouvernement, questions que l'empereur Alexandre avait posées lui-même telles que je viens de les indiquer. Il me sembla que l'empereur Alexandre jouait, comme l'on dit vulgairement, la comédie, lorsque, ayant l'air de douter de la possibilité de rappeler les Bourbons, chose qu'il souhaitait pardessus tout, il demanda à M. de Talleyrand quel moyen il se proposait d'employer pour arriver à ce résultat. J'ai la conviction qu'en ce moment Alexandre ne faisait des objections que pour voir les personnes qui l'entouraient se prononcer plus fortement. M. de Talleyrand l'assura que, dans le cas où l'on s'arrêterait définitivement à ce parti, les autorités constituées agiraient avec autant de régularité que les circonstances le permettraient, et qu'il croyait pouvoir répondre de l'assentiment du Sénat. Alors M. de Talleyrand

laissa parler l'abbé Louis et l'abbé de Pradt qui, avec Dessolles, s'étaient le plus fortement prononcés en faveur des Bourbons ; je crois même me rappeler que M. de Talleyrand conseilla à l'empereur Alexandre de les interroger comme des personnes uniquement occupées du bien-être de la France, et fort au courant des événements et des opinions. Là se trouvaient réunis, outre les Français, Alexandre, le roi de Prusse, le prince Schwarzenberg, M. de Nesselrode, M. de Pozzo di Borgo et le prince de Lichtenstein. Alexandre se tenait debout et marchait avec quelque apparence d'agitation ; cependant il nous dit, en élevant la voix :

Vous savez, messieurs, que ce n'est pas moi qui ai commencé la guerre ; vous savez que Napoléon est venu me chercher chez moi ; nous ne venons pas ici attirés par la soif des conquêtes, animés par le désir de la vengeance ; vous avez vu ce que j'ai fait pour préserver votre capitale, la merveille des arts, des horreurs du pillage auquel auraient pu la livrer les chances de la guerre. Ni mes alliés ni moi nous ne faisons une guerre de représailles, et je serais inconsolable s'il eût été porté atteinte à votre magnifique cité. Nous ne faisons point la guerre à la France, je vous le répète, messieurs : nous n'avons que deux ennemis à combattre : Napoléon, et tout ennemi de la liberté des Français. Guillaume, et vous, prince (ajouta Alexandre en se tournant vers le roi de Prusse et vers le prince de Schwarzenberg, représentant l'empereur d'Autriche), les sentiments que je viens d'exprimer ne sont-ils pas les vôtres ?

Tous deux donnèrent leur assentiment à ce que venait de dire Alexandre, qui répéta plusieurs fois en d'autres termes ces paroles, toujours de plus en plus empreintes de sentiments généreux, et insistant particulièrement sur ce que la France était parfaitement libre, et que dès que ses vœux seraient bien connus, lui et ses alliés les appuieraient sans chercher à

exercer aucune influence pour tel ou tel gouvernement.

Ce fut alors que l'abbé de Pradt dit avec un accent de conviction que nous étions tous royalistes et que la France entière l'était comme nous ; qu'il en était de même de Paris, que dès le matin, il s'était déjà prononcé sur la route parcourue par Leurs Majestés, et qu'il le ferait encore d'une manière bien plus solennelle quand les vœux de ses habitants ne seraient plus enchaînés par la crainte. Il ajouta que Paris était la tête de la France, et que, dans toutes les phases de la Révolution, la France avait toujours obéi aux mouvements d'impulsion que lui avait imprimés la capitale.

Cependant Alexandre, énumérant encore devant moi les différents gouvernements qui, dans ces circonstances, pourraient convenir à la France, parlant et du maintien de Bonaparte sur le trône, et de l'établissement d'une régence, et de Bernadotte, et du rappel des Bourbons, M. de Talleyrand prit la parole et je n'ai point oublié qu'il dit à l'empereur de Russie :

Sire, il n'y a que deux choses possibles, ou Bonaparte, ou Louis XVIII. Bonaparte si vous pouvez ; mais vous ne le pouvez pas, car vous n'êtes pas seul !... Que voudrait-on donner à sa place ?... Un soldat ?... Nous n'en voulons plus. Si nous en voulions un, nous garderions celui que nous avons ; c'est le premier soldat du monde. Après lui, ceux que l'on voudrait nous offrir n'auraient pas dix hommes pour eux. Je vous le répète, Sire, tout ce qui n'est pas Louis XVIII ou Bonaparte est une intrigue.

Ces paroles remarquables du prince de Bénévent produisirent sur l'esprit de l'empereur Alexandre tout l'effet que nous pouvions en espérer. Ainsi la question se trouva simplifiée, n'étant plus que double.

et comme il était évident qu'Alexandre ne voulait plus de Napoléon ni de sa famille, elle se trouvait par le fait réduite à l'unité, c'est-à-dire au rétablissement des Bourbons. Alexandre, pressé par nous tous, à l'exception de M. de Talleyrand, qui voulait toujours laisser la question indécise entre Bonaparte et Louis XVIII, pourvu que ce fût l'un ou l'autre, Alexandre déclara enfin qu'il ne traiterait plus avec Napoléon; et, sur les représentations qui lui furent faites que cette déclaration n'excluait que la personne de l'Empereur sans exception de sa famille, il ajouta: « Ni avec aucun membre de la famille de Napoléon. » Ainsi, dès le 31 mars, les Bourbons étaient redevenus souverains de la France. De toutes les propositions faites alors, celle qui me parut la plus funeste, fut la proposition qui aurait eu pour but une régence. Dans cette hypothèse tout eût été comme en suspens. En effet, quelle étendue laisser au territoire de cet Empire mixte qui n'aurait rien été si Napoléon n'eût pas continué à en être l'âme? Comment s'assurer que, les alliés partis, Bonaparte ne serait pas revenu se placer à la tête du gouvernement et recommencer les vastes folies qui venaient de causer sa première chute?

C'est après avoir examiné, comme je l'ai dit, le spectacle qui s'offrait à moi dans Paris, et notamment sur les boulevards, qu'aussitôt que le cortège des souverains eut dépassé la rue Neuve-du-Luxembourg, je m'étais rendu rue Saint-Florentin, à l'hôtel de M. de Talleyrand, pour m'y trouver avant l'empereur Alexandre, qui y arriva vers une heure un quart. Ce fut dès son arrivée qu'eurent lieu les discussions dont je viens de parler, et ces discussions durèrent jusqu'à trois heures. Alors l'empereur Alexandre signa la déclaration dans laquelle il était dit:

Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties, lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles devaient être plus favorables, lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance du repos.

Les souverains proclament qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille.

Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes ; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent les principes qu'il faut que la France soit grande et forte.

Qu'ils reconnaîtront et garantiront la Constitution que la nation française se donnera. Ils invitent, en conséquence, le Sénat à désigner sur-le-champ un gouvernement provisoire, qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la Constitution qui conviendra au peuple français.

Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées. ALEXANDRE.

Paris, le 31 mars, après-midi.

Je ne puis me dispenser de rapporter avec quelle précipitation, quelle rapidité, Laborie, que M. de Talleyrand fit adjoindre ensuite en qualité de secrétaire, au gouvernement provisoire, s'élança hors de l'appartement quand il fut muni de la déclaration de l'empereur Alexandre. Il courut à l'imprimerie, où cette pièce fut imprimée avec tant de promptitude qu'une heure au plus après elle était placardée sur tous les murs de Paris.

Cette déclaration produisit un effet prodigieux. En effet, elle coupait court à tout, et montrait évidemment combien seraient vaines les tentatives de ceux qui ourdiraient des intrigues dans un but contraire. Rien ne s'opposait encore à ce qu'on crut à la parole d'Alexandre ; le traité de Paris ne pouvait être soupçonné, et il y avait lieu de croire que la France, avec un nouveau gouvernement, ou replacée sous le spectre des Bourbons, obtiendrait des conditions plus

avantageuses que si les alliés eussent traité avec Napoléon. Ce fut une illusion ; mais comme on le verra, elle ne dura guère.

Dans la soirée du 31 mars, je revins chez M. de Talleyrand. L'empereur Alexandre qui s'y trouvait à onze heures du soir, s'approcha de moi et me dit : « Monsieur de Bourrienne, il faut que vous vous « chargiez de la direction générale des postes. » Je ne pus me refuser à une invitation aussi précise de l'Empereur, et d'ailleurs Lavallette étant parti la veille, le service aurait été suspendu le lendemain, ce qui aurait été extrêmement préjudiciable au mouvement de la restauration que nous voulions favoriser. Je me rendis sur-le-champ à l'hôtel de la *rue J.-J.-Rousseau*, où je trouvai en effet que non seulement il n'y avait point d'ordre pour le départ du lendemain, mais qu'il y avait contre-ordre. J'allai dans la nuit même chez les administrateurs qui se rendirent à mes instances. Secondé par eux, je parvins à faire revenir pour le lendemain matin tous les employés à leur poste, je réorganisai le service, et le départ eut lieu le premier avril comme il avait lieu ordinairement. Tels sont mes souvenirs de la journée du 31 mars.

CHAPITRE XXIX

Le point le plus important obtenu d'Alexandre. — Faute de Napoléon en faisant éloigner l'Impératrice de Paris. — Fondation et composition du gouvernement provisoire. — Complaisance traditionnelle du Sénat. — L'abbé de Pradt à la Légion d'honneur. — Augmentation du nombre des partisans des Bourbons. — Fausse opinion sur la conduite de l'empereur d'Autriche, et ma certitude à cet égard. — Le midi de la France déclaré pour les Bourbons. — Mission donnée par Napoléon à Caulaincourt. — Détails sur cette mission. — Caulaincourt précédé par le corps municipal. — Paroles d'Alexandre à la députation et à l'envoyé de Napoléon. — Rendez-vous donné à Paris. — Pouvoirs de Caulaincourt. — Allocution d'Alexandre à la députation du Sénat. — Gêne causée par la présence de Caulaincourt à Paris, et ordre de départ. — Incertitudes de M. de Talleyrand entre Bonaparte et les Bourbons. — Retour de Caulaincourt à Fontainebleau.

Le point le plus important à obtenir de l'empereur Alexandre était la déclaration que j'ai rapportée dans le chapitre précédent; le reste semblait devoir aller tout seul. Ce fut alors que les personnes qui étaient restées attachées à la cause de Bonaparte sentirent la faute grave qu'il avait faite en faisant éloigner de Paris sa femme et son fils. S'il y eût eu un gouvernement, force eût été de traiter avec ce gouvernement; mais on ne pouvait donner ce nom aux seules autorités restées en fonctions, le préfet de la Seine et le préfet de police, qui d'ailleurs adhéraient au rappel des Bourbons. Or, comme un État ne peut subsister sans un gouvernement, tous les ministres s'étant rendus à Blois,

il fallut s'occuper de la fondation d'un gouvernement provisoire, ou, pour mieux dire, sanctionner ce gouvernement qui, à ma connaissance, s'était fait lui-même et d'avance. Cependant on laissa au Sénat l'honneur d'en nommer les membres sous leur propre dictée, supposant avec raison que, en changeant de maître, il n'abdiquerait pas sa servitude. M. de Talleyrand eut la présidence du gouvernement; les autres membres furent le général Beurnonville, le comte François de Jaucourt, le duc d'Alberg, qui avait épousé la fille de Mme de Brignolé (1), l'une des dames génevoises de Marie-Louise, et l'abbé de Montesquiou. Ce conseil de gouvernement donna le ministre des Finances à l'abbé Louis, la Marine à M. Malouet (2), la Guerre au général Dupont, la Police à M. Angelès, le commandement de la garde nationale au général Dessolles, et la place de Grand-Chancelier de la Légion

(1) Mme Antoine de Brignolé, une des dames du Palais de l'Impératrice. (D. L.)

(2) Malouet (Pierre-Victor), né à Riom en 1740, avait débuté dans le service de la marine en 1763; pendant plusieurs années il fut employé à Saint-Domingue et dans d'autres colonies. Il était intendant de la marine à Toulon au moment de la Révolution et fut envoyé à Cette, comme député de Riom à la Constituante; il siégea à la tête des Constitutionnels, fonda le club des *Impartiaux* ou club monarchique, fut appelé dans le Conseil intime du roi et chercha à guider sa politique. Il avait voté pour la réunion des trois Ordres et contre la proclamation des *Droits de l'homme*. Malouet prit une part très active aux discussions de l'Assemblée, dont il fut souvent l'un des orateurs les plus écoutés. Après le 10 août 1792, il émigra en Angleterre et demanda lors du procès du roi de venir le défendre à la barre de la Convention. Rentré en France sous le Consulat seulement, il fut nommé par Bonaparte commissaire général de la marine et chargé des travaux d'Anvers. Disgracié en 1812, il ne reparut sur la scène politique qu'après la déchéance de Napoleon, et c'est alors qu'il fut choisi par le gouvernement provisoire pour le ministère de la Marine, fonction qui lui fut confirmée par Louis XVIII; mais Malouet n'occupa son ministère que quelques mois; il mourut en septembre 1814. (D. L.)

d'honneur à l'abbé de Pradt. On a vu comment j'avais été moi-même investi des fontions de directeur général des postes ; mais on peut dès à présent remarquer que parmi les membres du gouvernement provisoire, se trouvaient deux abbés, l'abbé de Montesquiou et l'abbé de Pradt, ce qui tranchait singulièrement avec les usages des gouvernements précédents. Par un singulier effet du hasard, on y voyait précisément ceux qui avaient officié à la messe célébrée dans le Champ-de-Mars le jour de la première Fédération.

Entraîné par la force de ses habitudes approbatives, le Sénat se donna bien de garde de rien changer à la liste qui lui fut présentée pour la formation du gouvernement provisoire, et pour suivre ses errements passés, il convertit en décret la déclaration des alliés, de sorte que dès ce moment, le parti qui redemandait les Bourbons grossit à vue d'œil. Dans ces moments de crises il y a toujours un instant donné à l'incertitude car, à côté de l'espoir que donne un gouvernement nouveau, se trouve la crainte de voir le gouvernement déchu surgir de ses ruines ; mais dès qu'il n'y eut plus de danger à se déclarer pour les Bourbons, ils devinrent l'objet de l'enthousiasme de beaucoup de gens qui, vingt-quatre heures auparavant, n'en avaient jamais entendu parler. Je dois dire que, quelque opinion que l'ont eût, soit pour, soit contre Napoléon, le choix d'un des membres du gouvernement provisoire fut universellement blâmé ; on regarda comme une dérision pour la Légion d'honneur de lui donner un abbé pour Grand-Chancelier ; mais l'abbé de Pradt avait montré tant de zèle pour le renversement de Napoléon, tant d'attachement pour les Bourbons, qu'il était impossible de ne pas lui donner quelque chose ; toutefois on aurait pu choisir un haut emploi moins incom-

patible avec le caractère ecclésiastique dont il était revêtu, si surtout on se reporte aux idées du temps.

Les personnes mécontentes des événements et des actes du 31 mars n'eurent plus pour appui dans leurs vaines espérances, que la supposition de voir l'empereur d'Autriche se séparer des alliés, ou du moins de ne pas faire cause commune avec eux pour le détrônement de sa fille en faveur du rétablissement des Bourbons. J'ai déjà eu occasion de parler de ce prince, nourri dans la vieille politique de sa Maison, et soumis aux principes de son Cabinet. Je m'efforçai de détromper quelques amis qui partageaient cette croyance, et je leur dis combien leur supposition était dénuée de fondement, car je savais très positivement que l'empereur François était parfaitement d'accord avec ses alliés. Voulant en effet n'avoir aucune arrière-pensée à cet égard, je me permis, en causant avec l'empereur Alexandre, de lui soumettre les ouï-dire que j'avais recueillis relativement à l'empereur d'Autriche; je ne me rappelle pas textuellement sa réponse, mais j'en pus conclure avec certitude que François II n'était nullement contraire au renversement de son gendre; mais que son éloignement du lieu des débats n'avait pour motif qu'une sorte de pudeur causée par son alliance avec Napoléon; il ne voulait pas assister en personne à la chute de son gendre, ni avoir l'air de prendre une part directe aux résolutions auxquelles il avait donné son assentiment. Ce jeu a fait des dupes, et il serait permis de croire que, plus tard, Napoléon en fut dupe lui-même, si l'année suivante, il a réellement cru que l'empereur d'Autriche laisserait revenir en France sa femme et son fils.

Pendant que ces choses se passaient à Paris, le midi

de la France se déclarait pour les Bourbons et plusieurs villes y suivaient l'exemple donné dès le 12 mars par la ville de Bordeaux. En même temps la position de Napoléon était à chaque instant plus critique et plus douloureuse. Ah! s'il m'eût été donné de lire dans sa pensée pendant ses jours de tribulations, que de choses j'aurais à dire! Quelles idées ont dû agiter son esprit, se presser, se combattre quand il apprit, comme on le verra, la capitulation de Paris! Il avait envoyé Caulaincourt au quartier général de l'empereur Alexandre, et Caulaincourt s'y était rendu dans la nuit du 30 au 31 mars; mais quand il put arriver près de l'empereur Alexandre, celui-ci avait déjà reçu le conseil municipal et les deux préfets.

Voici quelques détails qui vinrent alors à ma connaissance sur la mission dont Caulaincourt était chargé auprès d'Alexandre. Quoi que je ne l'aie pas vu pendant le temps qu'il resta à Paris le 30 mars, j'ai su qu'il avait vu clairement dans la soirée, que beaucoup de personnes se prononçaient déjà contre le gouvernement impérial, et il est certain qu'il crut même les choses plus avancées qu'elles ne l'étaient réellement. Je n'étais pas chez M. de Talleyrand au moment où il y vint; je n'appris que quelques heures après l'erreur dans laquelle il était. Mais comme, après tout, il n'avait de mission qu'au quartier général de l'empereur de Russie, il s'était hâté de s'y rendre; et, comme je viens de le dire, il n'y arriva qu'après le conseil municipal de la ville de Paris ayant à sa tête M. de Chabrol. Dans le premier moment, Alexandre avait paru voir avec surprise le conseil municipal et ne lui fit pas l'accueil que l'on en attendait; mais ce premier mouvement ne fut qu'un éclair à la suite duquel Alexandre dit à la députation:

Vous me voyez, messieurs, aux portes de votre capitale; c'est le sort des armes qui m'en a rendu maître, et je puis y entrer. J'y entrerai demain, mais je ne suis point l'ennemi de la nation française, car je n'ai qu'un seul ennemi à combattre en France. Je plains les maux qu'il a attirés sur vous et je tâcherai de les alléger autant que je le pourrai. Je mettrai le moins de troupes possible dans Paris; le reste sera cantonné dans les environs. Avez-vous beaucoup de casernes dans Paris? — Sire, répondit le préfet, il y en a environ pour dix mille hommes.— Tant mieux, ce sera autant de soulagement pour les habitants auxquels je ne veux aucun mal, non plus que mes alliés. Vous pouvez les en assurer de leur part et de la mienne.

Ainsi parla Alexandre au conseil municipal, sans lui rien dire de ses projets ultérieurs. Ce fut seulement après cette réception que M. de Caulaincourt put voir l'empereur de Russie. Alexandre qui l'aimait beaucoup personnellement l'accueillit avec bienveillance comme homme, mais non point comme envoyé de Napoléon; il lui dit seulement, après l'avoir longtemps fait attendre : « Il est bien temps de venir, maintenant qu'il n'y a plus de remède. Je ne puis vous entretenir à présent; rendez-vous à Paris, je vous y verrai. » Ces paroles laissèrent peu d'illusions à Caulaincourt sur le résultat de sa mission; l'Empereur lui avait donné des pouvoirs illimités et l'avait nommé en même temps son commissaire général à Paris pour le temps que les étrangers occuperaient la capitale; mais ces hautes fonctions ne furent pas de longue durée, car Caulaincourt ne put voir l'empereur Alexandre chez M. de Talleyrand qu'après que la déclaration dont j'ai parlé eut été signée; et d'ailleurs on avait aussi recueilli d'autres paroles du monarque qui donnaient quelque fondement à de légitimes espérances. En admettant même qu'Alexandre n'eût pas d'intention arrêtée, relativement au rétablissement de la

Maison de Bourbon, ce qui était vrai alors, est-il possible de nier son projet, longtemps nourri, de changer la dynastie en France? L'entrevue d'Abo avait-elle eu un autre objet, et n'avait-elle pas trois ans de date lorsque l'empereur de Russie entra à Paris?

Le langage d'Alexandre fut à cette époque le même dans toutes les circonstances; on a vu comment il nous avait parlé chez M. de Talleyrand. Voici ce qu'il dit à la députation du Sénat chargée de lui présenter la composition du gouvernement provisoire:

Un homme qui se disait mon allié est arrivé dans mes États en injuste agresseur ; c'est à lui que j'ai fait la guerre et non à la France. Je suis l'ami du peuple français ; ce que vous venez de faire redouble encore ces sentiments: il est juste, il est sage de donner à la France des institutions fortes et libérales qui soient en rapport avec les lumières actuelles. Mes alliés et moi, nous ne venons que pour protéger vos décisions.

Caulaincourt n'ignorait pas les dispositions d'Alexandre, et les paroles qu'il avait prononcées quand il fut reçu par le monarque; la conversation qu'ils eurent ensemble est demeurée un secret pour tout le monde, car ni Alexandre ni le duc de Vicence ne nous en parlèrent; toutefois nous eûmes lieu de juger par quelques demi-mots échappés à l'empereur de Russie, qu'il avait plutôt reçu Caulaincourt comme un particulier qu'il aimait, que comme ambassadeur de Napoléon, dont, après sa déclaration, il ne pouvait plus en effet reconnaître la puissance. Cependant le gouvernement provisoire ne voyait pas d'un bon œil la présence de Caulaincourt à Paris; sans utilité réelle pour la cause de Napoléon, elle était de nature à prolonger l'indécision de quelques personnes timorées, et ce fut, si je me le rappelle, l'abbé de Pradt

qui se chargea en cette circonstance de porter la parole à Alexandre, car, ainsi que je l'ai déjà fait observer, M. de Talleyrand était jusque-là demeuré presque neutre dans les démarches qui avaient eu pour but immédiat le renversement de l'Empereur. L'abbé de Pradt dit à Alexandre que quoi que l'on se proposât de faire, l'opinion ne se prononcerait pas, tant qu'on ne serait pas rassuré sur ses sentiments particuliers, et que d'ailleurs la présence de M. de Caulaincourt à Paris glaçait tout le monde.

Alexandre se rangea à l'avis du gouvernement provisoire, exprimé par l'abbé de Pradt. Il enjoignit à M. de Caulaincourt de quitter Paris, lui déclarant que les alliés n'avaient aucune réponse à faire aux communications dont pouvait l'avoir chargé l'Empereur Napoléon. M. de Caulaincourt s'éloigna donc de la capitale et retourna auprès de l'Empereur qui était alors à Fontainebleau.

CHAPITRE XXX

Situation de Napoléon lors des événements de Paris. — Bonaparte à Troyes, le 30 mars. — Dix lieues en deux heures. — Arrivée à Sens. — L'Empereur en carriole. — Napoléon à Froidmanteau. — Le général Belliard et premières nouvelles de la bataille de Paris. — Les cartes et les épingles de couleurs. — Caulaincourt envoyé à Paris. — Prompt départ pour Fontainebleau. — Bonaparte renfermé tout un jour dans son cabinet. — Marmont appelé à Fontainebleau. — Détails donnés à l'Empereur. — Plans d'attaque sur Paris et idée de se retirer derrière la Loire. — Mauvaise issue de la mission de Caulaincourt. — Arrivée successive des têtes de colonnes à Fontainebleau. — Harangue de l'Empereur à sa Garde. — Napoléon protestant de son désir de la paix. — La cocarde blanche et dévouement de la Garde. — Noble conduite des généraux de l'armée. — Affaiblissement de l'esprit de Napoléon. — Ce que me dit le maréchal Lefebvre sur Napoléon.

Je vais raconter maintenant ce que j'ai su de ce que faisait l'Empereur, au moment où nous étions si occupés à Paris des destinées nouvelles que nous espérions pour la France. J'avais assez d'amis au quartier général impérial pour être sûr de ne me point tromper en m'en rapportant aux récits qu'ils me firent dans le temps, et dont, je l'avoue, j'étais très avide, car je ne m'occupais pas seulement de ce que je voyais à Paris, étant bien convaincu que s'il y avait quelque obstacle à la chute de l'Empire, cet obstacle ne pouvait venir que d'une de ces déterminations instantanées qui surgissaient comme à l'improviste dans l'esprit de Napoléon.

Le 30, au matin, pendant que la bataille sous les murs de Paris était le plus animée, Bonaparte était encore à Troyes; il quitta cette ville à 10 heures, accompagné seulement de Bertrand, de Caulaincourt, de deux aides de camp et de deux officiers d'ordonnance. Il ne mit guère plus de deux heures à faire les dix premières lieues, trajet que lui et sa faible escorte firent avec les mêmes chevaux et sans descendre de cheval. L'Empereur n'avait mis aucun de ceux qui l'accompagnaient de la sorte dans la confidence du lieu sur lequel il se dirigait, et ils arrivèrent à Sens vers une heure de l'après-midi. Plusieurs habitants de cette ville, que j'ai vus depuis, m'ont assuré qu'il avait encore l'air très calme, et qu'il ne s'arrêta qu'une demi-heure. Tout était tellement en désarroi, qu'il avait été impossible de préparer pour l'Empereur des moyens de transport; il fut donc obligé de monter avec sa suite dans une mauvaise carriole, et ce fut dans cet équipage que le souverain, naguère si puissant et dont le luxe avait effacé les souvenirs même des somptuosités de Louis XIV, arriva vers une heure du matin à Froidmanteau, à quatre lieues de Paris.

Ce fut là que l'Empereur apprit par le général Belliard, qui marchait à la tête d'une colonne d'artillerie, les premières nouvelles de la bataille de Paris. J'ai su d'une personne qui était auprès de lui, qu'il apprit cet événement avec un calme probablement affecté pour ne pas décourager ceux qui l'entouraient.

se promena pendant plus d'un quart d'heure sur la grand'route, s'entretenant avec Belliard, et ce fut après cette promenade qu'il envoya Caulaincourt à Paris, chargé de la mission dont j'ai parlé. Ensuite Napoléon entra dans la maison du maître de poste et se fit apporter ses cartes où, selon son habitude, il

marqua les différentes positions de ses troupes et des troupes ennemies avec des épingles dont les têtes étaient enduites de cire de diverses couleurs. Après cette espèce de travail que Napoléon faisait tous les jours et souvent plusieurs fois par jour, il remonta en voiture et se dirigea sur Fontainebleau où il arriva à 6 heures du matin. Il n'y fit pas ouvrir les grands appartements du château, et se campa plutôt qu'il ne se logea dans le petit appartement qu'il affectionnait dans cette résidence (1). Napoléon en arrivant s'enferma dans son cabinet et y resta seul pendant la journée du 31 mars.

Ainsi Fontainebleau était devenu le dernier quartier général impérial. Vers le soir du 31, l'Empereur envoya chercher le duc de Raguse à Essonnes où il venait de ramener ses troupes qui, aux termes de la capitulation de Paris, avaient dû sortir de la capitale pendant la nuit précédente. Le maréchal, se rendant immédiatement aux ordres de l'Empereur, arriva à Fontainebleau le 1er avril entre 2 et 3 heures du matin; dans cet entretien, Napoléon apprit en détail les événements du 30, et, comme je l'ai dit, loua beaucoup Marmont sur sa belle conduite devant Paris. Je ne reviendrai donc pas sur ce point, non plus que sur ce que j'ai raconté de la course que fit le lendemain l'Empereur pour visiter les lignes du corps de Raguse, excursion pendant laquelle il apprit par les colonels Fabvier et Denys les événements du 31, événements qu'en ce moment le maréchal ne connaissait pas plus que lui.

Pendant la journée du 31, on vit successivement

(1) C'est un petit appartement situé au premier étage, et qui longe la galerie que l'on appelle la galerie de François Ier, celle où Christine fit exécuter Monaldeschi. (*Note de la première édition.*)

arriver à Fontainebleau et le maréchal Moncey, qui, à la tête de la garde nationale, avait défendu la barrière de Clichy, et le maréchal Lefebvre, qui malgré son grand âge avait payé de sa personne dans la dernière campagne, et le duc de Reggio, qu'un jour M. de Talleyrand avait appelé devant moi Bayard; enfin le prince de Neuchâtel revenant de Troyes où l'avait laissé l'Empereur. M. Maret était alors le seul ministre que Napoléon eût auprès de lui, Caulaincourt étant en mission à Paris et les autres ministres ayant tous reçu l'ordre de rejoindre Marie-Louise à Blois. Je me rappelle même à cette occasion combien Savary, la dernière fois que je l'avais vû, m'avait paru affligé de n'avoir pas l'autorisation d'aller rejoindre l'Empereur. Tout était triste et morne à Fontainebleau; cependant l'Empereur y conservait encore sa puissance. et l'on m'a assuré qu'il délibéra quelques instants pour savoir s'il se retirerait derrière la Loire ou s'il tenterait immédiatement un coup hardi sur Paris, ce qui eût été bien plus dans son caractère que de s'en remettre aux chances que pourraient amener des temporisations indéterminées. Ce projet lui souriant, il s'occupait sérieusement de ses plans d'attaque quand les nouvelles du 31, et la mauvaise issue de la mission de Caulaincourt lui donnèrent à penser que sa position était plus désespérée qu'il ne l'avait jugée jusqu'alors. Mais tout ce qu'il apprenait des événements de Paris ne servait qu'à l'irriter encore davantage, et si dans ces moments de colère les maréchaux avaient été animés du zèle irréfléchi des jeunes officiers attachés à l'Empereur, il est certain qu'il se serait livré à un acte de vengeance inutile, car, je ne saurais trop le répéter, la chute de Napoléon était devenue inévitable.

Cependant les têtes de colonnes que l'Empereur

avait laissées à Troyes arrivèrent le 1er avril à Fontainebleau, ayant en cette circonstance surpassé tout ce qu'on connait de plus rapide dans la marche d'une armée, puisque ces troupes avaient fait cinquante lieues en moins de trois jours. Le 2 avril, Napoléon fit connaître aux généraux qui se trouvaient autour de lui les événements de Paris, en leur recommandant expressément de les cacher à l'armée, dans la crainte que ces nouvelles n'affaiblissent le moral du soldat, sur lequel il voulait encore compter. Il passa le même jour une revue dans la cour du palais, fit placer les officiers de sa Garde en cercle, et les haranguant il leur dit d'une voix ferme :

Soldats, l'ennemi nous a dérobé trois marches et s'est rendu maître de Paris, il faut l'en chasser. D'indignes Français, des émigrés auxquels nous avons pardonné, ont arboré la cocarde blanche et se sont joints aux ennemis. Les lâches ! ils recevront le prix de ce nouvel attentat. Jurons de vaincre ou de mourir et de faire respecter cette cocarde tricolore, qui, depuis vingt ans, nous trouve sur le chemin de la gloire et de l'honneur.

Non content de cette harangue qu'il fit mettre à l'ordre du jour de l'armée, je tiens d'une personne digne de foi qu'il essaya, pour déterminer les généraux à le seconder dans les projets insensés sur Paris, de leur faire croire qu'il avait de bonne foi tâché de conclure la paix, leur disant qu'il avait offert à l'empereur Alexandre de l'acheter par de grands sacrifices; qu'il avait consenti à abandonner même les conquêtes faites durant la Révolution et à se restreindre dans les anciennes limites de la France.

Alexandre a refusé, ajoutait Napoléon; non content de ce refus, il s'est jeté dans les bras d'une poignée d'émigrés auxquels j'ai peut-être eu tort de pardonner d'avoir servi contre la France. C'est à l'aide de leurs perfides insinuations qu'Alexandre a

permis que l'on arborât la cocarde blanche dans Paris; nous conserverons la nôtre et dans peu de jours je marcherai sur Paris; je compte sur vous !

Quand on sait quel était le dévouement sans bornes que la Garde avait pour l'Empereur, on ne saurait être surpris que ces derniers mots adressés d'un ton élevé à tout ce qui l'entourait aient produit un mouvement d'enthousiasme, pour ainsi dire électrique, dans les rangs de la Garde; ces vieux compagnons de la gloire de leur chef s'écrièrent tout d'une voix : « Paris ! Paris ! » mais heureusement que, pendant la nuit qui suivit, les généraux ayant délibéré entre eux, virent dans quel gouffre effroyable ils allaient précipiter le cœur de la patrie, et ils prirent la résolution de faire connaître en termes modérés à l'Empereur qu'ils ne voulaient pas exposer Paris à la destruction, et cette modération s'infiltrant peu à peu jusque dans l'esprit des soldats, des idées plus sages remplacèrent, dès le 3 avril, le fol enthousiasme de la veille. La conduite de Napoléon en cette circonstance me prouva ce que quelques personnes m'avaient déjà assuré, savoir que son esprit se ressentait de toutes les tribulations qui l'avaient assailli depuis quelques mois; en tout autre temps, entreprenant, déterminé comme il l'était, il n'eût rien dit à ses troupes des événements de Paris; il ne leur eût point parlé du projet de marcher sur la capitale, mais il aurait marché à leur tête, et pleines d'une confiance aveugle dans leur général, alors elles eussent obéi, du moins j'en ai la conviction, et c'est à la Providence qu'il faut rendre grâces de ce qu'il n'ait pas agi au lieu de parler

Les débris de l'armée réunis à Fontainebleau, restes

d'un million d'hommes levés depuis quinze mois, se composaient seulement des corps d'armée du duc de Reggio, de ceux de Ney, de Macdonald et du général Gérard, qui en tout ne s'élevait pas à 25,000 hommes, ce qui, joint aux 7,000 hommes qui restaient de la Garde, n'offrait pas à l'Empereur de forces disponibles au delà de 32,000 hommes. En vérité, on peut regarder comme un acte de folie ou de désespoir, le projet de triompher avec si peu de ressources des masses étrangères qui occupaient et environnaient Paris. Je tiens la plupart de ces détails du maréchal Lefebvre; je le vis peu de temps après : cet excellent homme, qui servait la France, jamais, non plus que Masséna, n'avait aimé Bonaparte. Le brave maréchal Lefebvre me témoignait beaucoup d'amitié et m'avait souvent répété avec son accent allemand, bien plus caractérisé que celui de Rapp : « Ce petit b...-là n'aurait pas été content avant de nous avoir tous fait tuer jusqu'au dernier. » Lefebvre me dit que Napoléon resta interdit quand il apprit avec quel dédain Alexandre avait refusé d'écouter les communications dont il avait chargé Caulaincourt. Il me dit encore que l'humiliation faisait de temps à autre place à la colère, et que c'était alors surtout que Napoléon parlait de marcher sur Paris avec ce qu'il lui restait de troupes; mais, heureusement pour la France, aucun des maréchaux, sans exception, n'était disposé à le seconder dans ses projets d'inutile vengeance.

CHAPITRE XXXI

Acte de déchéance prononcé par le Sénat. — Adresse du gouvernement provisoire à l'armée française. — Ma lettre à Marmont. — Le général Dessolles prononcé pour les Bourbons. — Mission de Montessuis à Essonnes. — Coïncidence de mes idées avec celles de Dessolles. — Souvenirs de la patrie réveillés. — Correspondance entre Marmont et Schwarzenberg. — Bizarre manière dont le maréchal Macdonald apprend l'occupation de Paris. — *Post-scriptum* de Berthier. — Craintes qu'éprouve le duc de Tarente relativement à la capitale. — Macdonald à Fontainebleau. — Conversation animée avec l'Empereur — Projets désespérés de Napoléon. — Lettre de Beurnonville et effet produit par les nouvelles de Paris. — Première abdication sous la condition d'une régence. — Expressions restrictives. — Illusions de Bonaparte. — Fausse joie causée par un rapport inexact. — Napoléon voulant reprendre son acte d'abdication. — Refus des maréchaux. — Macdonald, Ney et Caulaincourt commissaires de l'Empereur. — Macdonald rappelé. — Napoléon avouant ses torts. — Les commissaires de l'Empereur à Essonnes. — Ce que me dit de Marmont le prince de Schwarzenberg.

Le 2 avril, le Sénat rendit un Sénatus-Consulte rédigé dans les termes suivants :

1. Napoléon Bonaparte est déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli.

2. Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte.

3. Le présent décret sera transmis par un message au gouvernement provisoire de la France, envoyé de suite à tous les départements et aux armées, et proclamé immédiatement dans tous les quartiers de la capitale.

Le président et les secrétaires, Barthélemy,
le comte de Valence, Pastoret.

Muni de cet acte, et sans attendre l'adhésion du Corps législatif, qui eut lieu le lendemain, le gouvernement provisoire promulgua le jour même l'adresse suivante aux armées françaises ;

Soldats,

La France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années.

Vous n'avez jamais combattu que pour la patrie : vous ne pouvez plus combattre que contre elle, sous les drapeaux de l'homme qui vous conduit.

Voyez tout ce que vous avez souffert de sa tyrannie. Vous étiez naguère un million de soldats, presque tous ont péri : on les a livrés au fer de l'ennemi, sans subsistances, sans hôpitaux ; ils ont été condamnés à périr de misère et de faim.

Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie. La paix est dans vos mains ; la refuserez-vous à la France desolée ! Les ennemis mêmes vous la demandent. Ils regrettent de voir ravager ces belles contrées, et ne veulent s'armer que contre votre oppresseur et le nôtre. Seriez-vous sourd à la voix de la patrie qui vous rappelle et vous supplie ! Elle vous parle par son Sénat, par sa capitale, et surtout par ses malheurs ; vous êtes ses nobles enfants, et vous ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui l'a livrée sans armes, sans défense, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, et qui aurait peut-être compromis votre gloire, si un homme qui n'est pas même français, pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats.

Vous n'êtes plus les soldats de Napoléon. Le Sénat et la France entière vous dégagent de vos serments.

Les membres du gouvernement provisoire :

Le prince de Bénévent. — Le général Beurnonville. — François Jaucourt. — L'abbé de Montesquiou. — Le duc d'Alberg. — Le secrétaire adjoint Laborie.

Cette adresse que l'on vient de lire dut être envoyée aux maréchaux, et naturellement parvint d'abord à ceux qui se trouvaient les plus voisins de la capitale ; de ce nombre était Marmont dont nous avions vu la

soumission à l'Empereur ne céder qu'à l'intérêt sacré de la patrie. Montessuis fut chargé par le gouvernement provisoire de la lui porter, et pour redoubler encore en lui ce dévouement à la France qui l'avait emporté sur ses plus chères affections personnelles, je chargeai Montessuis d'une lettre pour Marmont. Dans cette lettre je lui disais :

Un ami, cher ami, me dit qu'il arrivera jusqu'à vous, il vous portera le souvenir de mon amitié. Il influera sur vos résolutions ; un seul mot suffira pour vous décider à tout sacrifier pour le bonheur de votre pays. Vous, si bon Français, vous si loyal chevalier, vous ne craindrez ni dangers ni obstacles pour l'assurer. Nous vous attendons, nous vous désirons, nous vous aurons ; et bientôt, j'espère, votre ami, vos amis, vous serreront dans leurs bras.

Je vous embrasse comme je vous aime. B.

Ce 2 avril.

Montessuis, outre ma lettre, en porta à Marmont une du général Dessolles que le gouvernement provisoire avait nommé commandant de la garde nationale, en remplacement du maréchal Moncey qui avait cru devoir sortir de Paris avant l'occupation des alliés. Dessolles avait été l'ami de Moreau et il était aimé de l'armée. Nous ne nous étions point communiqué notre correspondance avec Marmont, mais j'ai vu depuis la lettre de Dessolles, et j'ai remarqué la coïncidence de nos idées sur le patriotisme de Marmont, auquel il fallait s'adresser. Dessolles lui disait dans sa lettre que son parti était pris ; il parlait de son peu d'ambition, et de la décision qu'il avait prise de jouer un rôle dans le mouvement de Paris. Il ajoutait à la fin, si ma mémoire est fidèle : « Je suis convaincu que l'intérêt et le salut de mon pays le commandent. Liberté, liberté sage, ainsi que tout vrai citoyen doit le désirer. »

Il n'y avait que peu de différence entre nos deux lettres. Dessolles n'engageait Marmont à aucune démarche, il lui donnait seulement son propre exemple comme bon à imiter ; moi qui voyais plus souvent Marmont, qui étais lié dès ma première jeunesse avec lui, je me permettais de le presser de venir nous rejoindre à Paris ; mais on peut remarquer que Dessolles et moi nous connaissions également bien tous les deux ce qui pouvait toucher Marmont, puisque l'un et l'autre nous lui parlions de cet amour de la patrie que j'avais toujours vu si profondément gravé dans son cœur, et qui seul était capable de lui faire prendre une grande détermination ; on en aura tout à l'heure la preuve par la réponse qu'il fit au prince de Schwarzenberg. Ce prince lui écrivit en ces termes, à l'appui des démarches que nous avions tentées pour le ramener à une cause qui, pour nous, était redevenue celle de la France :

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de faire passer à V. E., par une personne sûre, tous les papiers publics et les documents nécessaires pour mettre parfaitement V. E. au courant des évènements qui se sont passés depuis que vous avez quitté la capitale, ainsi qu'une invitation des membres du gouvernement provisoire à vous ranger sous les drapeaux de la bonne cause française. Je vous engage, au nom de votre patrie et de l'humanité, à écouter des propositions qui doivent mettre un terme à l'effusion du sang précieux des braves que vous commandez.

Le maréchal prince de SCHWARZENBERG.

A cette lettre, dans laquelle le prince de Schwarzenberg parlait à Marmont à peu près le même langage que le général Dessolles et moi, le maréchal fit la réponse que l'on va lire, et je ne doute pas que le lecteur n'apprécie, comme nous le fîmes tous alors,

l'expression du vieil attachement qui le liait à Napoléon :

Monsieur le Maréchal,

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, ainsi que tous les papiers qu'elle renfermait. L'opinion publique a toujours été la règle de ma conduite. L'armée et le peuple se trouvent déliés du serment de fidélité envers l'Empereur Napoléon, par le décret du Sénat. Je suis disposé à concourir à un rapprochement entre l'armée et le peuple, qui doit prévenir toute chance de guerre civile, et arrêter l'effusion du sang français. En conséquence, je suis prêt à quitter, avec mes troupes, l'armée de l'Empereur Napoléon, aux conditions suivantes, dont je vous demande la garantie par écrit :

Art. 1er. — Moi, Charles, prince de Schwarzenberg, maréchal et commandant en chef les armées alliées, je garantis à toutes les troupes françaises qui, par suite du décret du Sénat, du 2 avril, quitteront les drapeaux de Napoléon Bonaparte, qu'elles pourront se retirer en Normandie, avec armes, bagages et munitions, et avec les mêmes égards et honneurs militaires que se doivent réciproquement les troupes alliées.

Art. 2. — Que si, par suite de ce mouvement, les événements de la guerre faisaient tomber entre les mains des puissances alliées la personne de Napoléon Bonaparte, sa vie et sa liberté lui seraient garanties dans un espace de terrain, et dans un pays circonscrit, au choix des puissances alliées et du gouvernement français.

Après cette réponse, Marmont se trouvait lié à la cause de la France, et le maréchal prince de Schwarzenberg assura Marmont, par une réplique en date du 4 avril, que l'on consentait à toutes les conditions qui y étaient énoncées (1). On verra, cependant tout à l'heure,

(1) Voici la réplique du prince de Schwarzenberg, que je place ici en note pour ne pas charger mon texte d'un trop grand nombre de pièces, quoique celles que je place ici me semblent indispensables.

« Monsieur le Maréchal,

« Je ne saurais assez vous exprimer la satisfaction que j'éprouve en apprenant l'empressement avec lequel vous vous rendez à l'invita-

comment et pourquoi Marmont crut qu'il était de son devoir de se faire rendre sa parole, et, je dois l'ajouter, avec quelle loyauté le prince de Schwarzenberg la lui rendit. Je dirai aussi quelle fut, à cette époque, la noble conduite du maréchal Macdonald ; cependant je dois faire observer d'avance que Macdonald se trouva dans des circonstances moins difficiles que Marmont.

J'appris alors la manière dont le maréchal Macdonald fut informé de la prise de Paris. Il était depuis deux jours sans aucune nouvelle de l'Empereur lorsqu'il reçut de la main de Berthier un ordre de l'Empereur ainsi conçu :

L'Empereur ordonne que vous fassiez halte partout où cet ordre vous rencontrera.

Puis venaient, après la signature de Berthier, les mots suivants en forme de *post-scriptum :*

Vous savez sans doute que l'ennemi est maître de Paris.

En cherchant à pénétrer quelle dut être l'intention de l'Empereur en faisant annoncer, avec une sorte de négligence dédaigneuse, une nouvelle qui changeait

tion du gouvernement provisoire, de vous ranger, conformément au décret du 2 de ce mois, sous les bannières de la cause française.

« Les services distingués que vous avez rendus à votre pays sont reconnus généralement ; mais vous y mettrez le comble en rendant à leur patrie le peu de braves échappés à l'ambition d'un seul homme.

« Je vous prie de croire que j'ai surtout apprécié la délicatesse de l'article que vous demandez, et que j'accepte, relativement à la personne de Napoléon. Rien ne caractérise mieux cette belle générosité naturelle aux Français, et qui distingue particulièrement le caractère de Votre Excellence.

« Agréez les assurances de ma haute considération.

« A mon quartier général, le 4 avril 1814.

« Signé : SCHWARZENBERG. »

En note dans la première édition.)

totalement la face des affaires, je suis demeuré convaincu que son but était de faire croire au maréchal qu'il regardait cet événement comme moins important qu'il ne l'était en effet. Il n'atteignit pas ce but, car je me rappelle avoir entendu raconter à Macdonald quelle surprise mêlée d'inquiétude lui causa le singulier *post-scriptum* de Berthier et ce ton d'indifférence. Le maréchal Macdonald commandait alors l'arrière-garde de l'armée qui occupait les environs de Montereau. Il nous dit combien un événement si funeste, sans aucun détail ajouté à cette nouvelle toute sèche, l'avait consterné; car enfin il était dans les choses possibles qu'usant de représailles, l'ennemi eût fait éprouver à Paris le sort de Moscou, et c'est ce qui serait probablement arrivé sans la capitulation de Paris. Six heures après, le maréchal reçut l'ordre de mettre ses troupes en mouvement et il apprit l'intention que l'Empereur avait de marcher sur Paris avec tout ce qui lui restait de forces.

C'est avec la certitude de donner des détails qui ne sont connus que d'un petit nombre de personnes, et avec la certitude non moins grande de ne dire que des choses parfaitement exactes, que je vais raconter quelques-unes des scènes qui se passèrent à Fontainebleau ; car ce qui suit est emprunté à des notes que je pris immédiatement après en avoir entendu faire au maréchal Macdonald l'intéressant récit, avec ce ton animé que malheureusement la plume ne peut pas reproduire.

En recevant le second ordre de l'Empereur, le maréchal Macdonald avait laissé son corps d'armée à Montereau, pour venir en toute hâte rejoindre Napoléon à Fontainebleau. Quand il arriva, l'Empereur avait déjà manifesté aux généraux qui commandaient des divi-

sions dans le corps d'armée réuni à Fontainebleau le dessein de marcher sur Paris. Effrayés d'une telle détermination, ces généraux qui, la plupart, avaient dans la capitale leurs femmes, leurs enfants, des amis, se rendirent auprès du maréchal, pour le prier de venir avec eux trouver l'Empereur. « Messieurs, leur dit le maréchal, dans la situation où est l'Empereur, une telle démarche pourrait lui déplaire ; nous devons le ménager. Mais, Messieurs, laissez-moi faire ; je vais au château. »

Le maréchal Macdonald se rendit effectivement au palais de Fontainebleau, et je prie le lecteur de ne point perdre de vue que ce que je raconte, c'est au maréchal lui-même que je l'ai entendu raconter. A peine entré chez l'Empereur, celui-ci vint au-devant du maréchal, et lui dit : « Eh ! bien ! comment cela va-t-il ? — Bien mal, Sire. — Comment !... bien mal !... Que pense donc votre armée ? — Mon armée, Sire, est entièrement découragée. Les événements de Paris l'ont consternée.— Pensez-vous qu'elle s'unirait à moi, pour faire un mouvement sur Paris ? — Sire, n'y comptez pas. Si j'en donnais l'ordre à mes troupes, je courrais le risque d'être désobéi (1). — Mais que faire ? Je ne puis pas rester comme je suis ; j'ai encore des ressources, des partisans. On dit que les alliés ne veulent plus traiter avec moi ? Eh bien ! c'est égal ; je marcherai sur Paris ; je me vengerai de l'inconstance des Parisiens, de la lâcheté du Sénat : malheur aux membres du gouvernement qu'ils ont plâtré, en attendant le retour de leurs Bourbons, car c'est cela qu'ils veulent. Mais,

(1) En effet, à cette époque, le découragement était dans l'armée, et les routes étaient couvertes de déserteurs. (*Note dans la première édition.*)

demain je me mets à la tête de ma Garde, et demain nous serons aux Tuileries. »

Tant que Napoléon se livra à ses bouffées de jactance, à l'idée des projets insensés qui lui passaient par la tête, le maréchal l'écouta en silence ; enfin, le voyant dans un état plus calme : « Sire, lui dit-il, vous ignorez donc ce qui se passe à Paris, l'établissement d un gouvernement provisoire, et...— Je le sais. Après.— Sire, ajouta le maréchal, en lui remettant un papier, voici quelque chose qui vous en dira plus que je ne pourrais vous en dire. — Qu'est-ce là ? — Voyez, Sire. » Alors le maréchal présenta à l'Empereur une lettre du maréchal Beurnonville, qui lui annonçait la déchéance de l'Empereur prononcée par le Sénat, et la détermination arrêtée par les puissances alliées de ne traiter ni avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille. « Monsieur le maréchal, dit l'Empereur, cette lettre peut-elle être lue tout haut ?— Oui, Sire. » Macdonald remit cette lettre à Barré, qui la lut. Un témoin m'a raconté depuis l'impression que cette lecture fit éprouver à Napoléon ; sa figure était violemment contractée, et je l'ai vu assez souvent dans des cas semblables, pour me le figurer tel qu'il était. Néammoins, maître de lui, comme il savait l'être, quand cela importait à sa politique ou à son amour-propre, lorsque la lecture de la lettre de Beurnonvlle fut achevée, il affecta nonchalament de persister dans son intention de marcher sur Paris. « Marcher sur Paris ! Sire, lui dit alors le maréchal Macdonald; c'est un projet auquel il faut renoncer ; pas une épée ne sera tirée du fourreau pour vous seconder dans une pareille affaire. »

Ce fut alors qu'il fut plus sérieusement question de l'abdication de l'Empereur dont Caulaincourt lui avait déjà parlé en lui faisant entrevoir la possibilité, s'il

abdiquait personnellement, d'obtenir des alliés un Conseil de régence. J'ai toujours cru un peu hasardée l'ouverture que, dans cette circonstance, Caulaincourt avait faite à Napoléon. Quoi qu'il en soit, voyant l'opinion des maréchaux, et ayant appris que sa déchéance avait été prononcée par le Sénat, il jugea qu'il fallait se rendre au conseil qu'on lui donnait. La conduite du Sénat était un retour assez juste des choses de ce monde, puisque Napoléon devenait à son tour victime d'un corps qu'il avait sans cesse avili, et qui se vengeait par une bassesse nouvelle de toutes les bassesses qu'il lui avait infligées pendant la durée de sa toute-puissance. Quoi qu'il en soit, Napoléon pensant à ce décret qui le déclarait, lui et sa famille, déchu de tout droit au trône de France, l'adhésion du Corps législatif donnée le lendemain à cet acte ; l'opposition des maréchaux à le seconder dans ses projets désespérés, et se laissant aller à l'espoir que Caulaincourt lui avait fait concevoir de l'établissement d'une régence, Napoléon se résigna à signer son acte d'abdication qu'il rédigea lui-même de la manière suivante (1) :

Les puissances alliées ayant déclaré que l'Empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe,

(1) Voici le texte de la première rédaction de cette déclaration, ou abdication conditionnelle, tout entière de la main de Napoléon, refusée par les alliés parce qu'elle réservait les droits du Roi de Rome et de l'Impératrice Marie-Louise. D. L.

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, et l'Empereur ne pouvant essentiellement, sans trahir son serment, abandonner aucun des départements qui étaient réunis lorsqu'il est monté sur le trône, l'Empereur Napoléon déclare qu'il est prêt à descendre du trône, à quitter la France et même la vie, pour le bien de la patrie et conserver les droits du Roi son fils, de la régence de l'Impératrice, et les droits et Constitutions de l'Empire français, auxquels il ne devra être fait aucun changement jusqu'à la paix définitive et pendant que les armées étrangères seront sur notre territoire. »

l'Empereur Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il est prêt à descendre du trône, à quitter la France et même la vie pour le bien de la patrie, inséparable des droits de son fils, de ceux de la régence de l'Impératrice, et du maintien des lois de l'Empire.

Fait en notre palais de Fontainebleau, le 4 avril 1814.

NAPOLÉON.

Après avoir écrit cet acte, l'Empereur le présenta aux maréchaux en leur disant : « Tenez, messieurs, eh bien ! êtes-vous contents ? »

Il est à remarquer que, dans cet acte, l'Empereur ne fit aucune mention du décret du Sénat ni de l'adhésion du Corps législatif ; ç'aurait été reconnaître un droit quelconque à un simulacre de représentation nationale, et telle n'était pas la volonté de Napoléon même en descendant du trône ; il voulait qu'il fût bien constaté qu'il ne faisait qu'obéir à la force des choses et non pas à un droit national ; enfin, il voulait que son abdication même fût empreinte de ce despotisme qui était inséparable de lui. Quels legs, d'ailleurs, il nous laissait en abdiquant : les lois de l'Empire !... Quel codicile pour la France dans cette espèce de testament politique !

Cette abdication de Napoléon était sans doute bien inutile ; mais dans le cas où l'on y aurait ajouté une grande importance, cet acte pouvait devenir tout à fait illusoire si les circonstances avaient changé. Le sens peut en paraître franc à tout le monde ; mais non pas à moi, initié comme je l'ai été dans la ruse que Bonaparte ne manquait jamais d'employer. Remarquez bien que Napoléon ne dit pas qu'*il descend du trône*, mais qu'*il est prêt à descendre du trône*. C'était là un de ses subterfuges favoris à l'aide duquel il aurait voulu entamer de nouvelles négociations, sur

la forme et les conditions de la régence de son fils dans le cas où les souverains alliés y auraient accédé. C'était un moyen de gagner du temps ; car il n'avait pas encore perdu tout espoir ; mais certes il s'aveuglait étrangement.

Après avoir signé son acte d'abdication, l'Empereur se flattait encore de la possibilité d'un arrangement qui laisserait le trône à Marie-Louise et à sa dynastie ; il ne pouvait croire que l'empereur d'Autriche voulût concourir à la ruine de sa fille ; c'était au reste ce qu'il a dit à plusieurs des généraux qui l'entouraient à Fontainebleau, et qui me l'ont répété. Aussi accueillit-il avec empressement une nouvelle qui lui fut apportée, je crois par le général Allix. Ce général avait été rencontré par un officier autrichien, que François II envoyait au prince de Schwarzenberg ; il dit à Napoléon que cet officier lui avait positivement assuré que tout ce qui s'était passé à Paris était contre le gré de l'empereur d'Autriche. Il est possible que telle ait été l'opinion de l'officier autrichien, et je le crois même assez probable, mais il est de fait, comme on le verra par l'issue d'une démarche du duc de Cadore, dont je parlerai plus tard, que cela ne pouvait être en effet que l'opinion personnelle de l'officier envoyé par l'empereur d'Autriche, et d'ailleurs je me rappelais ce que j'avais entendu dire à Alexandre. Quoi qu'il en soit, aussitôt que le général Allix eut rapporté à l'Empereur ce qu'il appelait une bonne nouvelle : « Je vous le disais bien, Messieurs, s'écria Napoléon en s'adressant aux personnes qui l'entouraient, je vous le disais bien ! François II ne peut être mon ennemi, au point de détrôner sa fille. Vicence, allez redemander mon acte d'abdication aux maréchaux. Je veux envoyer un courier à l'empereur d'Autriche. »

Ainsi Bonaparte, dans son naufrage, voyait partout une planche de salut, et cherchait à se nourrir d'illusions. Le duc de Vicence alla en effet trouver les maréchaux Ney et Macdonald au moment où ils allaient monter en voiture pour se rendre à Paris ; tous deux refusèrent positivement de remettre cet acte à Caulaincourt, en lui disant : « Nous sommes sûrs de l'adhésion de l'empereur d'Autriche, et nous prenons tout sur nous. » L'expérience a prouvé qu'ils étaient mieux informés que le général Allix, mais ce fait prouve surtout combien Bonaparte était toujours prêt à se rejeter en arrière, quand il avait pris une décision que l'on devait croire irrévocable ; un propos légèrement tenu et officieusement rapporté avait suffi pour le faire revenir sur un acte d'une aussi grande importance que l'acte de son abdication.

L'Empereur était assis pendant que lui parlait le maréchal Macdonald. Quand il prit le parti que l'on a vu, il se leva tout à coup, se promena un instant dans son cabinet en marchant à grands pas, écrivit, et rompit enfin le silence en disant : « Messieurs, il faut aller défendre, près des puissances alliées, les intérêts de mon fils, les intérêts de l'armée et surtout ceux de la France. Je nomme pour mes commissaires le duc de Vicence et les maréchaux prince de la Moskowa et duc de Raguse... Êtes-vous contents ? ajouta l'Empereur après une pause, il me semble que tous ces intérêts sont remis en de bonnes mains. » Toutes les personnes présentes répondirent comme d'une seule voix : « Oui, Sire. » Mais à peine cette réponse était-elle sortie de leur bouche que l'Empereur alla s'asseoir sur un petit canapé jaune placé près d'une fenêtre. Là, se frappant la cuisse avec une sorte de contraction musculaire : « Non, Messieurs, s'écria-t-il, non! point

de régence! avec ma Garde et le corps d'armée de Marmont, je serais demain à Paris.»

D'après ce que nous dit le maréchal, et ce que j'ai entendu dire depuis à d'autres officiers présents à cette scène, il était facile de voir à travers toutes les idées qui traversaient la tête de l'Empereur combien ses facultés morales se ressentaient de toutes les commotions qui l'avaient assailli depuis trois mois. Ney et Macdonald s'efforcèrent vainement de le désabuser sur un projet aussi inexécutable que funeste, l'Empereur se leva avec une humeur marquée, se frottant la tête comme cela lui arrivait presque toujours quand il était violemment agité, et leur dit d'une voix forte et impérieuse : « Retirez-vous ! »

Les maréchaux sortirent et Napoléon resta seul avec le duc de Vicence. Ce n'est pas par Caulaincourt même que j'ai su ce qui se passa entre lui et Napoléon pendant les trois minutes qui suivirent la brusquerie de l'Empereur envers les maréchaux, mais je le tiens de personnes qui le lui ont entendu raconter, et je ne crains pas de me tromper en ajoutant que lorsque Ney et Macdonald furent sortis du cabinet de Napoléon, celui-ci dit à Caulaincourt que ce qui lui avait déplu dans la démarche qu'on venait de faire près de lui, c'était surtout la lecture de la lettre de Beurnonville. « Mais, Sire, lui objecta le duc de Vicence, c'est par votre ordre que cette lettre a été lue.— Ah ! c'est vrai !... Mais pourquoi cette lettre ne m'a-t-elle pas été adressée directement par Macdonald ? — Sire, cette lettre était d'abord adressée au maréchal Macdonald, mais l'aide de camp qui en était porteur avait reçu l'ordre de la faire lire à Marmont en passant par Essonnes, parce que Beurnonville ignorait le lieu précis où l'on rencontrerait le duc de Tarente.» Cette explication, comme je l'ai dit, ne

dura que trois minutes; l'Empereur, devenu plus calme, en parut satisfait et dit à Caulaincourt : « Vicence, rappelez Macdonald. »

Le duc de Vicence courut après le maréchal qu'il atteignit à l'extrémité de la galerie du palais ; il était encore à causer de ce qui venait de se passer chez l'Empereur, où Caulaincourt le ramena. Macdonald trouva l'Empereur tout à fait calme, et quand il rentra dans le cabinet, Napoléon lui dit sans aucune vivacité : « Eh bien, duc de Tarente, vous croyez donc que la régence est la seule chose possible ! — Oui, Sire. — Eh ! bien, c'est vous que je charge d'aller trouver l'empereur Alexandre ; vous irez avec Ney, a la place de Marmont ; il vaut mieux qu'il reste à son corps d'armée ; sa présence y est indispensable. Partez avec Ney ; je me confie à vous ; j'espère que vous avez oublié tout à fait ce qui nous a séparés pendant longtemps.— Oui, Sire ; je n'y pense plus depuis 1809.— J'en suis bien aise, Monsieur le maréchal ; mais il faut que je vous le dise : j'avais tort.

« — Sire !... » L'Empereur en parlant au maréchal éprouvait une émotion inaccoutumée ; il s'approcha de lui, lui serra la main de la manière la plus affectueuse, et il n'ajouta que ce seul mot : « Partez. »

Cependant les trois commissaires de l'Empereur, c'est-à-dire les maréchaux Macdonald et Ney, et le duc de Vicence, avaient fait prévenir Marmont qu'ils iraient dîner chez lui, en passant par Essonnes, et qu'ils l'instruiraient de tout ce qui se serait passé à Fontainebleau.

Arrivés à Essonnes, les trois commissaires impériaux firent connaître au duc de Raguse l'objet de leur mission, et ils l'invitèrent à aller trouver l'Empereur, ce qui mit le maréchal dans la nécessité de leur faire

connaître sa position. Il était d'ailleurs indispensable qu'il se rendît au quartier général du prince de Schwarzenberg afin de faire obtenir des passe-ports aux deux maréchaux et au duc de Vicence pour qu'ils pussent aller à Paris. Les négociations que Marmont avait entamées et presque conclues avec le prince de Schwarzenberg étaient devenues nulles, par suite de la mission à laquelle il se trouvait associé, et il fallait qu'il allât le dire lui-même au chef de l'armée autrichienne.

Les trois maréchaux et le duc de Vicence, en quittant Essonnes se rendirent à Petit-Bour, où était le quartier général du prince de Schwarzenberg ; celui-ci rendit à Marmont la parole qu'il en avait reçue. J'ai su, dans le temps, non par Marmont, mais par le prince lui-même, toute l'estime qu'il avait conçue pour le duc de Raguse, quand il le vit manifester le désir de s'unir à ses camarades. Il trouva cela tout naturel ; je crois même me rappeler, sans toutefois oser l'assurer, que le prince de Schwarzenberg retint à souper Marmont, Ney, Macdonald et Caulaincourt, en attendant la réponse de l'empereur Alexandre. Ce fut en sortant de table qu'ils se rendirent à Paris chez l'empereur Alexandre.

CHAPITRE XXXII

Mes premières occupations à la direction générale des postes. — Ma nomination confirmée par le gouvernement provisoire. — Lettres arriérées et avis au public. — Recette inattendue de 300,000 francs. — Exprès expédié dans la nuit. — Je suis appelé chez M. de Talleyrand. — Arrivée des commissaires de Napoléon. — Craintes de quelques personnes. — Mes efforts pour les rassurer. — Paroles de M. de Talleyrand aux maréchaux. — *Louis XVIII principe.* — Sortie des maréchaux de chez Alexandre. — Scène vive et allocution de Macdonald. — Beurnonville et Dupont. — Détails sur la séance des maréchaux chez Alexandre. — Influence de Dessolles. — Faux-fuyant d'Alexandre. — Le roi de Prusse consulté. — Les maréchaux chez Ney. — Un aide de camp de Marmont et nouvelles d'Essonnes. — Départ des troupes en l'absence du maréchal. — Désespoir et courage de Marmont. — Sa présence à Versailles et l'influence de ses paroles. — Nouvelles inquiétudes du gouvernement provisoire. — Retour de Marmont. — La cocarde blanche et la cocarde tricolore. — Triomphe d'une ruse. — Le mauvais avis triomphant.

On a vu comment, le 31 mars, l'empereur Alexandre me demanda de me charger de la direction générale des Postes, et comment je réorganisai le service dans la nuit. Ce ne fut que le 3 avril que je reçus ma nomination du gouvernement provisoire, et je n'ignore pas que quelques personnes m'ont fait un reproche d'avoir, pendant deux jours, exercé des fonctions que je ne tenais que d'un souverain étranger. J'avoue que dans le moment je n'en fis pas même la réflexion, et, en vérité, que fallait-il donc faire ? Fallait-il laisser la France sans nouvelles de Paris, au mo-

ment d'une crise, et lorsque l'agitation qui régnait sur tous les points de l'Empire devait interpréter le silence de la capitale comme l'effet d'une immense calamité ? Bien loin de m'excuser de ce que j'ai cru devoir faire, je déclare positivement qu'en de pareilles circonstances j'agirais encore de même.

A dater de mon entrée aux postes le service continua sans interruption avec autant de régularité que par le passé. Je consacrai tout mon temps à me mettre au courant de la situation dans laquelle se trouvait ma nouvelle administration, sauf le temps que je passais chez M. de Talleyrand. Je ne songeai pas au premier moment à remédier à quelques abus et à établir des améliorations dont je me proposais de m'occuper dans un temps plus calme et plus opportun ; mais dès que je fus informé qu'un grand nombre de lettres interceptées avaient été mises au rebut, j'envoyai le 4 avril au *Moniteur*, l'avis suivant qui y fut inséré le lendemain :

Le public est prévenu que l'immense quantité de lettres retenues depuis plus de trois ans dans le dépôt des rebuts de l'administration des postes, tant celles venant d'Angleterre et des autres pays étrangers, que celles destinées pour ces pays, vont être expédiées à leur adresse.

Paris, le 4 avril 1814.

Le Directeur général des postes, BOURRIENNE.

Cet avis procura à l'administration des postes une recette de près de trois cent mille francs : c'est dire assez quelle énorme quantité de lettres avaient été interceptées, et ce système d'étouffement, appliqué aux communications intimes et confidentielles, n'est pas un des traits le moins caractéristiques du gouvernement impérial, durant les trois dernières années de son existence.

Quoi qu'il en soit, dans la nuit qui suivit la publication de l'avis que l'on vient de lire, je fus réveillé par un exprès du gouvernement provisoire qui m'apportait l'invitation de me rendre en toute hâte à l'hôtel de M. de Talleyrand. Je m'y fis conduire sur-le-champ, et j'y arrivai quelques instants avant les maréchaux commissaires de l'Empereur. J'entrai dans le salon du premier étage, faisant partie de l'appartement occupé par l'empereur Alexandre. Les maréchaux entrèrent en conférence avec ce monarque, et j'aurais bien de la peine à peindre pendant ce temps l'anxiété, pour ne pas dire la consternation de quelques membres du gouvernement provisoire et d'autres personnes réunies dans le salon où j'étais. Parmi ces messieurs, il y en avait surtout quatre ou cinq dont les figures étaient réellement décomposées ; la crainte dont ils étaient saisis les faisait augurer mal de l'issue d'une démarche qui pouvait en effet avoir d'immenses résultats et changer la face des affaires, et la vérité est que nous nous étions tellement avancés qu'il n'y avait plus à rétrograder ; dans le cas où le principe de la régence aurait été admis, même sans Napoléon, nous n'avions tous de chances de salut que dans un exil volontaire ; et c'eût été bien prompt puisqu'il n'y avait que quatre jours que nous croyions avoir retrouvé une patrie. Pour moi, habitué à ces sortes de commotions, je conservai mon sang-froid, jugeant que ma position n'était pas plus critique que le jour où me rendant à Saint-Cloud pour le coup d'État du 18 Brumaire, je dis à Lavallette, sur la place de la Révolution, que nous coucherions le lendemain en prison ou au Luxembourg. Je ne partageais pas, il est vrai, les terreurs de ces messieurs, que je regardais comme des terreurs paniques. J'entrepris même

de les rassurer et de combattre les causes de leurs vives inquiétudes. Je leur représentai combien il était impossible qu'Alexandre, après la proclamation si précise et si énergique qu'il avait publiée le 31 mars, pût revenir sur ses premières intentions si hautement manifestées; je leur rappelai tout ce qui avait été la conséquence de la confiance inspirée par cette proclamation, et le Sénatus-Consulte du 2 avril, et la déchéance de Napoléon, et l'adhésion du Corps législatif. « Dans cet état de choses, leur dis-je encore, pensez-vous que l'empereur Alexandre manque à tous les engagements qu'il a pris? pensez-vous qu'il ignore que le Sénatus-Consulte et l'adhésion du Corps législatif n'ont été rendus que sur la foi de sa parole? Depuis qu'il est ici ne voit-il pas pleuvoir de toutes parts des adhésions au nouvel ordre de choses? N'a-t-il pas compris la valeur des observations que lui a faites le prince de Bénévent, et Alexandre n'est il pas tombé d'accord sur ce que tout serait illusion, hormis Bonaparte et les Bourbons? Ne savons-nous pas d'ailleurs qu'en maintes circonstances et même avant son entrée à Paris, il a manifesté hautement la résolution de ne plus traiter avec Bonaparte? Ne sait-il pas que la régence serait Bonaparte derrière un échafaudage de gouvernement qu'il ferait tomber à son gré pour reprendre sa toute-puissance? Je ne puis, messieurs, partager vos craintes, et l'événement prouvera bientôt si je me trompe ou si elles sont fondées. »

A ces raisons j'en ajoutai d'autres encore, mais j'eus beau faire, je ne peux parvenir à rassurer les plus timides et à leur faire partager ma sécurité.

Cependant l'entrevue des maréchaux avec l'empereur Alexandre se prolongeant, j'eus le loisir d'apprendre qu'avant d'entrer chez ce monarque ils avaient eu

une conférence avec M. de Talleyrand. Je sus que ce prince leur avait dit : « Messieurs, que voulez-vous faire ? Si vous réussissez dans vos desseins vous compromettez tous ceux qui sont entrés dans cette Chambre depuis le 1er avril, et le nombre en est grand. Quant à moi, ne me comptez pas ; je veux être compromis. » J'avais ce jour-là passé la soirée chez M. de Talleyrand, et, quand il m'envoya chercher, il y avait trois heures au plus que je l'avais quitté. Ce soir-là même le prince de Bénévent avait dit devant moi à l'empereur Alexandre :

Voulez-vous soutenir Bonaparte ? Non, vous ne le pouvez ni ne le voulez. J'ai déjà eu l'honneur de dire à Votre Majesté que rien ne peut être placé entre Napoléon et Louis XVIII ; tout ce que l'on mettrait, quelque choix que l'on fît, de quelque nature qu'il fût, serait une intrigue, et aucune intrigue ne peut avoir assez de force ni assez de consistance pour soutenir celui qui en serait l'objet. Bernadotte, Eugène, la régence, intrigues que tout cela. Dans les circonstances présentes il n'y a qu'un principe qui soit assez fort pour établir le nouvel ordre de choses dans lequel on est obligé d'entrer. Louis XVIII est un principe.

Je me rappelle même que M. de Talleyrand nous répétait continuellement ces mots qu'il adressa en cette circonstance à l'empereur Alexandre : « Louis XVIII est un principe ! ».

Je puis assurer que le temps que les maréchaux commissaires de l'Empereur restèrent avec l'empereur Alexandre parut long à plus d'un membre du gouvernement provisoire ; aucun d'eux n'avait été admis à cette conférence, personne ne voulant paraître chercher à influer en aucune manière sur la détermination que prendrait le chef de la coalition, sur l'objet d'une mission aussi importante ; le général Dessolles seul, en sa qualité de commandant de la garde nationale de

Paris, y avait été appelé, et l'on verra bientôt les détails que nous apprîmes par lui sur cette conférence dont le résultat était si vivement attendu et qui pouvait compromettre tant de monde.

Enfin, nous vîmes sortir les maréchaux, et le moment où ils entrèrent dans le salon où nous étions causa un mouvement qu'il me serait impossible de décrire. Cependant, l'espèce de mécontentement que nous crûmes remarquer sur leur figure, rendit à l'espérance ceux qui depuis quelques heures étaient en proie aux plus vives tribulations. Il me semble encore voir Macdonald, la tête haute et se livrant à un mouvement de colère énergique, s'approcher de Beurnonville et lui adresser ces paroles, en réponse à une question que celui-ci luiavait faite : « Ne me parlez pas, monsieur ; je n'ai rien à vous dire ; vous m'avez fait oublier une amitié de trente ans ! » Puis se tournant vers Dupont : « Quant à vous, monsieur, reprit le maréchal toujours sur le même ton, votre conduite à l'égard de l'Empereur n'est pas généreuse ; j'avoue qu'il vous a traité avec sévérité, peut-être même a-t-il été injuste envers vous pour l'affaire de Baylen ; mais depuis quand cherche-t-on à se venger d'une injustice personnelle aux dépens de son pays ? »

Ces altercations furent vives, chaleureuses, et ceux qui y étaient engagés élevaient tellement la voix, que Caulaincourt prit la parole et leur dit : « N'oubliez pas, messieurs, que vous êtes ici chez l'empereur de Russie. » En ce moment, M. de Talleyrand revint de chez l'empereur où il était entré après la sortie des maréchaux, et s'approchant du groupe animé qui s'était formé autour de Macdonald : « Messieurs, si vous voulez disputer, discuter, descendez chez moi. — Cela serait inutile, reprit Macdonald, mes camarades et moi, nous

ne reconnaissons pas le gouvernement provisoire. » Et les trois maréchaux, Ney, Macdonald et Marmont, sortirent avec Caulaincourt et se rendirent immédiatement à l'hôtel de Ney pour y attendre la réponse que l'empereur Alexandre avait promis de leur faire quand il aurait consulté le roi de Prusse.

Telle fut cette scène de nuit, bien autrement dramatique que celles qu'enfante l'imagination des poètes ; tout était réel dans cette scène, et de son dénouement dépendait l'état politique de la France et l'existence de tous ceux qui s'étaient prononcés en faveur des Bourbons, et s'il est une chose remarquable, une haute leçon à présenter aux hommes qui seraient tentés de se dévouer pour une cause, c'est que la plupart de ceux qui alors ont redemandé les Bourbons au péril de leur vie sont successivement tombés dans une sorte de disgrâce.

Quoi qu'il en soit, lorsque les maréchaux et Caulaincourt se furent retirés, nous étions tous avides d'apprendre ce qui s'était passé entre eux et l'Empereur de Russie. J'appris alors par Dessolles qui, comme je l'ai dit, avait assisté à cette conférence en sa qualité de commandant de la garde nationale de Paris, que les maréchaux avaient été unanimes pour demander une régence à Alexandre. Macdonald surtout défendit la régence avec beaucoup de chaleur, et parmi les paroles qu'il avait prononcées en défendant cette cause, je me rappelle que Dessolles nous cita celles-ci : « Je ne suis point autorisé à traiter en aucune manière pour le sort qu'on réserve à l'Empereur ; nous avons des pleins pouvoirs pour la régence, pour l'armée et pour la France, mais l'Empereur nous a positivement défendu de rien spécifier de personnel pour lui. » Alexandre répondit seulement : « Cela ne m'étonne

pas. » Alors les maréchaux, reprenant la parole, firent valoir avec beaucoup d'énergie les égards que l'on devait à la gloire militaire de la France; ils manifestèrent fortement le désir de ne pas abandonner la famille d'un homme qui nous avait si souvent conduits à la victoire; enfin ils firent valoir la déclaration même de l'empereur Alexandre, dans laquelle il avait proclamé, tant en son nom qu'au nom de ses alliés, qu'ils n'étaient point venus en France dans l'intention de lui imposer tel ou tel gouvernement.

Dessolles, qui dès le commencement s'était vivement prononcé en faveur des Bourbons, prit à son tour la parole avec non moins d'énergie que les partisans de la régence; il représenta à Alexandre combien de gens se trouveraient compromis, pour cela seulement qu'ils avaient agi ou s'étaient prononcés sous l'égide de ses promesses; il répéta ce que l'on avait déjà dit à Alexandre, que la régence ne serait en définitive que Bonaparte sous un déguisement. Cependant, Dessolles ne nous cacha pas que, vivement ému par l'éloquence chaleureuse et entraînante du maréchal Macdonald, Alexandre se montra fort ébranlé, et cela à un tel point, que ne voulant pas répondre aux maréchaux par un refus positif, il eut recours à un faux-fuyant qui le mettrait à même d'exécuter ses desseins irrévocablement arrêtés, sans avoir l'air de prendre sur lui seul toute la responsabilité d'un changement de gouvernement, et nous apprîmes donc par Dessolles qu'Alexandre finit par répondre aux maréchaux : « Messieurs, je ne suis pas seul; dans une aussi grave circonstance, il faut que je consulte le roi de Prusse, car j'ai promis de ne rien faire sans le consulter; dans quelques heures vous connaîtrez ma résolution. » Et ce fut cette résolution que les maréchaux étaient

allés attendre chez Ney, comme je l'ai dit plus haut.

La plupart des membres du gouvernement provisoire attribuèrent à l'influence des paroles de Dessolles la réponse évasive d'Alexandre; pour moi, tout en lui rendant justice pour la manière dont il s'était prononcé dans cette grave circonstance, je n'attribuai point à son éloquence le parti que prit Alexandre, car je savais par expérience combien il est facile de ranger les princes à son avis quand on leur conseille précisément ce qu'ils ont résolu de faire. Telle était alors la disposition d'Alexandre, que je n'avais personnellement aucun doute sur le parti qu'il finirait par prendre, et je ne vis dans son projet de consulter le roi de Prusse que ce qu'il fallait y voir, c'est-à-dire une formule de politesse personnelle pour les maréchaux, afin de leur éviter le désagrément d'un refus en face.

Je retournai donc chez moi, tout à fait tranquille sur le résultat de la visite d'Alexandre au roi de Prusse; je connaissais parfaitement par les alentours de ce prince la haine trop justifiée qu'il avait vouée à Bonaparte; Frédéric-Guillaume est d'ailleurs doué d'un caractère assez ferme pour ne point céder à des considérations telles que celles que l'on aurait pu essayer de faire valoir auprès de lui comme auprès de l'empereur de Russie. D'ailleurs, si le roi de Prusse n'avait pas eu de légitimes causes d'inimitié envers Napoléon, il eût été alors de sa politique de s'en montrer l'ennemi, car c'était pour lui un grand moyen de popularité auprès de ses sujets, qui presque tous étaient imbus des principes de liberté et même de quelques idées de carbonarisme, répandues et propagées par M. de Stein et ses adeptes. Mais le roi de Prusse n'eut pas besoin d'agir par politique; il obéit

à son propre mouvement, en rejetant positivement la proposition des maréchaux, ce qu'il fit sans aucune hésitation et avec beaucoup d'énergie. Servi au gré de ses souhaits, Alexandre leur fit connaître la décision de son allié, et ainsi fut résolue la question de la régence qui pendant quelques heures avait mis tant en émoi le gouvernement provisoire.

Cependant, tandis que les maréchaux s'étaient rendus à Paris, le jour où ils devaient y arriver, Napoléon, inquiet de savoir si ses commissaires avaient passé les avant-postes des armées étrangères en cas de résistance, était sans cesse dominé par le besoin de marcher sur Paris ; il ne pouvait pas croire que la partie était perdue pour lui. Il envoya un aide de camp à Marmont pour lui donner l'ordre de se rendre sur-le-champ à Fontainebleau. L'impatience de Napoléon était telle que non seulement il n'attendit pas le retour de son aide de camp, mais il envoya sur ses traces un second, puis un troisième officier, chargés de la même mission. Cette rapide succession des envoyés de l'Empereur effraya les généraux restés à Essonnes, qui commandaient les divisions du corps d'armée de Marmont. Ils craignaient que l'Empereur ne fût instruit de la convention conclue le matin avec le prince de Schwarzenberg, et qu'il n'envoyât chercher Marmont pour le punir sévèrement. Leur erreur fut la cause de leur conduite ; Napoléon ne sachant rien de ce qui s'était fait, puisque Marmont, en partant pour Paris avec ses camarades Macdonald et Ney, avait laissé l'ordre de dire qu'il était allé visiter ses lignes. Souham, Lebrun des Essarts, Bordesoulle, qui avaient donné leur adhésion à la convention avec le prince de Schwarzenberg, convention que Marmont n'avait conclue qu'après les avoir consultés, délibérèrent en

l'absence de leur chef, et, ignorant peut-être qu'il avait été dégagé de sa parole, redoutant d'ailleurs la vengeance qu'ils auraient à attendre de Napoléon, ils se déterminèrent à marcher sur Versailles. Ce fut en arrivant que ces troupes, ne voyant point le maréchal à leur tête, se crurent trahies; un mouvement insurrectionnel se manifesta parmi elles. Un des aides de camp de Marmont, qu'il avait laissé à Essonnes, avait fait tous les efforts imaginables pour prévenir le départ du corps d'armée de son général; voyant enfin qu'il n'y avait aucun moyen de s'y opposer, il se rendit en toute hâte à Paris pour annoncer au maréchal ce qui se passait.

Quand Marmont reçut cette triste nouvelle, il était à déjeuner chez le maréchal Ney, où se trouvaient aussi Macdonald et Caulaincourt, attendant la réponse que l'empereur Alexandre leur avait promise la nuit précédente. La marche de son corps d'armée sur Versailles le mit au désespoir. Il dit aux maréchaux : « Je vais rejoindre mon corps d'armée et l'arrêter dans son mouvement. » Marmont, sans perdre une minute, s'élança en voiture avec la rapidité de l'éclair; ordonna à son cocher de le mener de toutes les jambes de ses chevaux et envoya un de ses aides de camp pour annoncer sa présence à ses troupes. Arrivé à quelques centaines de pas du lieu où les troupes de son corps d'armée étaient réunies, il vit les généraux qui étaient sous ses ordres et qui étaient accourus au-devant de lui, le presser de ne point avancer vers les soldats alors en pleine insurrection. Alors Marmont leur dit : « Je vais au milieu d'eux; dans un moment je serai tué, ou ils me reconnaîtront pour leur chef. » Alors il envoie un autre aide de camp faire ranger ses troupes en bataille et bientôt

il descend de voiture et monte à cheval, s'avance seul et harangue ses soldats :

Eh quoi! leur dit-il, qu'ai-je entendu parler de trahison? Pouviez-vous me méconnaître? Ne suis-je plus votre camarade? N'ai-je pas été blessé vingt fois au milieu de vous?... N'ai-je pas partagé vos fatigues, vos privations? Ne suis-je pas prêt à le faire encore?...

A ces mots, le maréchal n'en put prononcer davantage; il fut interrompu par un cri général de : « Vive le maréchal! Vive le maréchal! »

Après les vives inquiétudes que la mission des maréchaux avait causées au gouvernement provisoire, nous en éprouvâmes une autre presque également vive en apprenant le mouvement insurrectionnel des troupes de Marmont ; pendant la journée, nous étions tous dans une cruelle anxiété. Cependant, comme je savais qu'il s'était toujours fait aimer de ses soldats, j'étais le seul à augurer un aussi bon résultat de la démarche qu'il était allé faire auprès d'un corps qui méconnaissait son chef et qui criait à la trahison. Ce mouvement pouvait en effet avoir des imitateurs dans les autres corps de l'armée, et la cause de la France se serait encore une fois trouvée compromise; l'heureuse audace de Marmont sauva tout; aussi serait-il impossible de se faire une idée de la manière dont il fut reçu au milieu de nous chez M. de Talleyrand, lorsqu'il vint nous raconter les détails de ce qui s'était passé à Versailles et que je viens de rapporter.

Pendant cette journée, je ne cessais de tâcher de relever l'espoir de plusieurs membres du gouvernement provisoire; mais ils étaient tellement inquiets, que, de moment en moment, on envoyait à Versailles des exprès chargés d'aller et de revenir en toute hâte

et de rapporter des nouvelles de l'état des choses. Le premier des envoyés du gouvernement provisoire avait été chargé de faire connaître à Marmont le refus définitif d'Alexandre de traiter pour la régence.

Après quinze ans passés, il me semble encore assister à cette scène ; il me semble encore voir le maréchal arrivant chez M. de Talleyrand au moment où tout le monde avait fini de dîner. Je le vois seul à table, devant un petit guéridon sur lequel on l'avait servi au milieu de la salle. Il fut le héros de la journée; chacun de nous allait causer avec lui et le complimenter.

Dans plusieurs passages de ce qui précède, j'ai eu plus d'une fois recours à ma mémoire que j'ai lieu de croire fidèle, tant ces événements me semblent d'hier; quant à ce qui suit, je m'en rapporte à une note que j'écrivis le soir même et les jours suivants, malgré les nombreuses occupations dont j'étais surchargé à la direction générale des postes.

Ce fut dans la soirée qui suivit le beau dévouement de Marmont que l'on parla de faire prendre à l'armée la cocarde blanche. Le maréchal nous dit à ce propos :

Messieurs, j'ai bien pu faire comprendre à mon corps d'armée qu'il fallait servir la France avant tout; aussi est-il rentré sous mon obéissance, et maintenant je vous en réponds. Mais ce dont je ne réponds pas, c'est de le déterminer à abandonner les couleurs qui nous ont menés pendant vingt années à la victoire. Aussi ne comptez pas sur moi pour une chose que je crois impossible et tout à fait contre les intérêts de la France. Au surplus, j'en parlerai à l'empereur Alexandre.

Telles furent les paroles que prononça Marmont; tout le monde eut l'air de se ranger à son opinion, et la discussion cessa. Cependant on éleva la question de savoir si le drapeau blanc était un insigne de

Maison ou l'ancienne couleur nationale, et l'on s'arrêta à l'idée de demander à cet égard des renseignements pour lesquels on s'adressa à M. Lemaire (1) qui, par hasard sans doute, se trouvait dans une pièce à côté. On le chargea donc de consacrer ses savantes recherches à découvrir l'origine des trois couleurs et l'origine du drapeau blanc. Quant à moi, je vois dans mes notes que je me prononçai vivement en faveur de l'avis du maréchal, et si aujourd'hui je n'omets pas cette particularité, j'ai lieu d'espérer que l'on ne m'accusera pas de la rappeler pour m'en faire un mérite; mais c'est la vérité, il faut donc que je le dise.

L'opinion du maréchal ayant donc été adoptée, du moins provisoirement, on rédigea, séance tenante, un article conçu à peu près ainsi, et qui fut destiné au *Moniteur* :

La cocarde blanche, dans les quatre jours qui viennent de s'écouler, était le signe de la manifestation de l'opinion publique pour le renversement d'un gouvernement oppresseur; c'était le seul moyen de reconnaître les partisans du rétablissement de l'ancienne dynastie, à laquelle nous allons enfin devoir le repos. Maintenant que ce gouvernement n'existe plus, toutes couleurs étrangères à nos couleurs nationales sont inutiles; reprenons donc celles qui nous ont conduits tant de fois à la victoire!

Il est possible qu'en écrivant cet article, j'y aie changé quelques mots, mais ce que je puis affirmer, c'est que c'en est l'esprit, et tout le monde en approuva tout haut la rédaction. Cependant, le lendemain, je fus très surpris en ouvrant *le Moniteur* de n'y point voir cet article. Je ne sais ce qui se mêla dans tout cela d'un peu courtisan pour l'empêcher de paraître, mais ce que je me rappelle parfaitement, c'est que Marmont

(1) Célèbre Latiniste.

fut très mécontent de cette omission et s'en plaignit à l'empereur Alexandre, qui promit d'écrire, et écrivit en effet au gouvernement provisoire pour que l'article fût inséré; mais il ne le fut pas, et les jours suivants nous eûmes, comme on va le voir, le mot de cette énigme, que nous aurions peut-être trouvé, si nous avions bien cherché. L'empereur Alexandre promit aussi à Marmont d'écrire au comte d'Artois pour lui dire que le vœu de la France était en faveur de la conservation des trois couleurs, mais je n'ai pu savoir si cette lettre avait été écrite, ni, dans le cas où elle l'aurait été, à quelle réponse elle a donné lieu.

Le maréchal Jourdan, qui était alors à Rouen, reçut une lettre, écrite à l'insu de Marmont, dans laquelle on lui mandait que ce maréchal avait fait prendre la cocarde blanche à son corps d'armée. Jourdan ne crut pouvoir mieux faire que Marmont, et il annonça au gouvernement provisoire qu'à l'exemple du duc de Raguse il venait de faire prendre la cocarde blanche à son corps d'armée. Muni de cette nouvelle, on attendit Marmont de pied ferme, et quand il vint se plaindre au gouvernement provisoire de ce que l'on n'insérait pas la note convenue, on lui dit : « Mais, monsieur le maréchal, cela n'est pas possible; tenez, voyez : le corps du maréchal Jourdan vient de prendre la cocarde blanche ; voulez-vous donner deux drapeaux à l'armée? »

Marmont n'avait rien à répondre à un fait aussi positif. Ce n'est que depuis que j'ai su que Jourdan ne s'était déterminé à arborer les couleurs blanches que sur l'assurance positive que Marmont avait déjà pris ce parti. C'est ainsi que nous perdîmes les couleurs que Louis XVI avait portées, que Louis XVIII, prince, avait adoptées sans répugnance, et sous l'auspice desquelles le comte d'Artois se montra à son retour aux

Parisiens, puisqu'il entra dans Paris revêtu de l'uniforme de la garde nationale. Le subterfuge de quelques membres du gouvernement provisoire fut un subterfuge funeste ; et que de maux on eût évités à la France si l'on eût adopté franchement l'opinion de Marmont !

CHAPITRE XXXIII.

Napoléon seul à Fontainebleau, et les maréchaux à Paris. — Proclamation à l'armée. — Il accuse Marmont. — Singulier éloge du Sénat par Napoléon. — Les trois gouvernements en France. — Marie-Louise à Blois. — Adresse de la régente au peuple français. — Lettre de M. le comte de Montalivet. — Les dates à la main. — Marie-Louise envoie le duc de Cadore à l'empereur d'Autriche. — La régence à Blois, et ses derniers actes. — M. de Montalivet écrit une seconde lettre aux préfets. — Arrivée de M. le duc de Cadore au quartier général de l'empereur d'Autriche. — Réception de François II à l'envoyé de Marie-Louise. — Protestation d'amitié de l'empereur pour Napoléon. — Absence de Metternich. — M. de Stadion près de l'empereur, et sa haine pour Napoléon. — Mauvaise issue de la mission de M. le duc de Cadore. — Amitié de M. de Metternich pour Napoléon. — Retour de M. le duc de Cadore près de Marie-Louise. — Départ de l'Impératrice pour Orléans.

L'Empereur, comme je l'ai dit, avait envoyé émissaire sur émissaire à Essonnes, pour intimer au maréchal Marmont l'ordre de venir le rejoindre à Fontainebleau, et l'on a vu que Marmont s'étant absenté pour se joindre à ses deux camarades Ney et Macdonald, chargés de la mission dont je viens de raconter le résultat, les généraux, ses lieutenants, craignant la colère de l'Empereur, avaient pris le parti de se diriger sur Versailles. Plusieurs officiers restés à Fontainebleau m'ont assuré que Napoléon se montra furieux en apprenant ce qu'il appela la défection de Marmont. Son injustice en ce moment fut excusable, parce qu'il ne pouvait pas encore savoir que Marmont avait repris

sa parole, donnée à Schwarzenberg, afin de pouvoir coopérer au succès de la mission de Ney, de Macdonald et de Caulaincourt. Dans l'erreur où il était, indigné de l'acte du Sénat qui prononçait sa déchéance, et encore plein de confiance dans le succès de la démarche de ses commissaires, Napoléon fit, le 5 d'avril au matin, une proclamation à son armée, dont je reçus le jour même un exemplaire, et dans laquelle on verra l'expression des sentiments contraires qui agitaient l'âme de l'Empereur ; la voici :

L'Empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui témoigne, et principalement parce qu'elle reconnait que la France est en lui, et non plus dans le peuple de la capitale. Le soldat suit la fortune et l'infortune de son général, son honneur et sa religion. Le duc de Raguse n'a point inspiré ces sentiments à ses compagnons d'armes ; il a passé aux alliés. L'Empereur ne peut approuver la condition sous laquelle il a fait cette démarche ; il ne peut accepter la vie et la liberté de la merci d'un sujet.

Le Sénat s'est permis de disposer du gouvernement français ; il a oublié qu'il doit à l'Empereur le pouvoir dont il abuse maintenant : il a oublié que c'est l'Empereur qui a sauvé une partie de ses membres des orages de la Révolution, tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation. Le Sénat se fonde sur les articles de la Constitution pour la renverser ; il ne rougit pas de faire des reproches à l'Empereur, sans remarquer que, comme premier Corps de l'État, il a pris part, à tous les événements. Il est allé si loin, qu'il a osé accuser l'Empereur d'avoir changé les actes dans leur publication. Le monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de pareils artifices. Un signe était un ordre pour le Sénat, qui toujours faisait plus qu'on ne désirait de lui.

L'Empereur a toujours été accessible aux remontrances de ses ministres et il attendait d'eux, dans cette circonstance, la justification la plus indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'enthousiasme s'est mêlé dans les adresses et les discours publics, alors l'Empereur a été trompé ; mais ceux qui ont tenu ce langage doivent s'attribuer à eux-mêmes les suites de leur flatteries. Le Sénat ne rougit pas de parler de libelles publiés contre les

gouvernements étrangers, et il oublie qu'ils furent rédigés dans son sein. Si longtemps que la fortune s'est montrée fidèle à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles, et nulle plainte n'a été entendue sur les abus de pouvoir. Si l'Empereur avait méprisé les hommes, comme on le lui a reproché, le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivaient son mépris. Il tenait sa dignité de Dieu et de la nation; eux seuls pouvaient l'en priver. Il l'a toujours considérée comme un fardeau, et lorsqu'il accepta, ce fut dans la conviction que lui seul était à même de la porter dignement.

Le bonheur de la France paraissait être dans la destinée de l'Empereur; aujourd'hui que la fortune s'est décidée contre lui, la volonté de la nation seule pouvait le dissuader de rester plus longtemps sur le trône ; s'il doit se considérer comme le seul obstacle, il fait volontiers le dernier sacrifice à la France. Il a en conséquence envoyé le prince de la Moscowa et les ducs de Vicence et de Tarente à Paris, pour entamer les négociations. L'armée peut être certaine que le bonheur de l'Empereur ne sera jamais en contradiction avec le bonheur de la France.

Je ne m'arrêterai certainement pas à faire des commentaires sur cette proclamation remarquable à tant d'égards. Cependant je ne puis omettre une réflexion qui s'est présentée à mon esprit, relativement à la phrase que j'ai soulignée; le peu de mots dont elle se compose prouverait jusqu'à quel point l'orgueil humilié peut rendre aveugle. Quoi ! dans sa colère contre le Sénat, Napoléon reproche à ce corps d'en avoir tiré une partie de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation ! Quelle accusation il portait là contre son gouvernement ! C'était donc à dire qu'il avait composé le premier Corps de l'État d'hommes obscurs et d'hommes en proie à la haine de la nation ! Quels étaient donc leurs titres ? Jamais les plus acharnés détracteurs de Napoléon n'ont pu porter contre lui une plus grave accusation que celle dont il se chargeait ainsi lui-même,

A cette grande époque de la dissolution de l'Empire, il y avait pour ainsi dire trois gouvernements, dont deux n'étaient plus que des fantômes : le gouvernement provisoire à Paris, Napoléon à Fontainebleau, et la régence douteuse et pour ainsi dire ambulante de Marie-Louise. Ce n'est pas sans motif que je l'appelle douteuse et ambulante, car en effet on était si peu d'accord sur ce que ferait l'Impératrice, que d'abord le projet avait été de la conduire à Orléans, puis à Tours, et l'on s'était enfin arrêté à Blois. En preuve de cette vague incertitude qui s'attachait à la destinée de Marie-Louise, je possède une pièce imprimée qui doit être fort rare et qui me parut fort curieuse, à cause de la circonstance à laquelle elle se rattache ; c'est une circulaire que le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, qui avait accompagné l'Impératrice, adresse aux préfets. Mais les événements se sont succédés avec tant de rapidité qu'un petit nombre d'entre eux a pu la recevoir. Il est facile de voir qu'elle fut composée immédiatement après l'arrivée à Blois des nouvelles de Paris. Dans tous les cas, la voici telle qu'elle a été imprimée, sans indication du nom de l'imprimeur ni du lieu de l'imprimerie :

A (ici Blois à la main), le (ici deux à la main) avril 1814.

Le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire,

A *Monsieur le prefet du département d*

Monsieur, l'occupation de Paris par les troupes des puissances coalisées a mis le gouvernement dans la nécessite de s'établir momentanément à (1) où vous devez adresser votre correspondance avec les ministres et toutes les autorités

(1) Au milieu de ce blanc d'une demi-ligne est ecrit Blois à la main.

centrales en vous abstenant de toute correspondance avec Paris.

Tous ordres, toutes instructions qui émaneraient de cette capitale, jusqu'au moment où vous recevrez la notification du retour de l'Empereur et de l'Impératrice à Paris, devront être considérés comme apocryphes, et vous manqueriez à votre serment de fidélité en y obtempérant.

Je compte que les circonstances difficiles où nous sommes redoubleront votre zèle, celui de vos collaborateurs et le dévouement de vos administrés. Le Français s'est toujours montré courageux et grand dans l'adversité ; qu'il développe encore ce caractère, bientôt elle sera surmontée.

L'exactitude à fournir les contingents qui vous sont demandés pour la force publique, le paiement prompt et régulier des contributions, distingueront, je n'en doute pas, le département dont l'esprit public est sous votre influence.

Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Certainement, il résulte avec la dernière évidence de cette circulaire la preuve de l'anxiété dans laquelle était la régence, puisqu'on n'y avait pas la certitude de pouvoir envoyer une lettre du lieu même où elle était écrite ; et d'ailleurs, comme le moment était bien choisi pour demander des hommes et de l'argent lorsque les populations souriaient à l'espoir de voir enfin un terme aux fureurs de la conscription !

Cependant Marie-Louise, aussitôt qu'elle fut informée des événements de Paris par les troupes alliées, fit venir le duc de Cadore et lui remettant une lettre adressée à son père, elle lui dit ; « M. le duc, allez trouver mon père qui doit être à Dijon ; je compte sur vous pour défendre les intérêts de la France, ceux de l'Empereur, et surtout ceux de mon fils. » Certes Marie-Louise ne pouvait mieux placer sa confiance ; et de si grands intérêts auraient été défendus par le duc de Cadore, *si defendi possent* ; mais rien ne pouvait plus changer la destinée, et je dirai bientôt quelle fut

l'issue de la mission de M. de Champagny que l'empereur d'Autriche connaissait personnellement, puisque ce ministre avait résidé plus de trois ans à Vienne en qualité d'ambassadeur de France.

Après le départ du duc de Cadore, Marie-Louise publia la proclamation suivante qu'elle adressa AUX FRANÇAIS ; d'après cette pièce, dont je reçus alors l'exemplaire que j'ai conservé, on peut juger que la régence avait, de la veille au lendemain, pris la résolution de ne pas quitter Blois, car ici il n'y a plus de blancs réservés ni de mots écrits à la main, la voici :

Les événements de la guerre ont mis la Capitale au pouvoir de l'étranger. L'Empereur, accouru pour la défendre, est à la tête de ses armées si souvent victorieuses.

Elles sont en présence de l'ennemi sous les murs de Paris.

C'est de la résidence que j'ai choisie, et des ministres de l'Empereur, qu'émaneront les seuls ordres que vous puissiez reconnaître.

Toute ville au pouvoir de l'ennemi, cesse d'être libre ; toute direction qui en émane, est le langage de l'étranger, ou celui qu'il convient à ses vues hostiles de propager.

Vous serez fidèles à vos serments. Vous écouterez la voix d'une princesse qui fut remise à votre foi, qui fait toute sa gloire d'être française, d'être associée aux destinées du souverain que vous avez librement choisi.

Mon fils était moins sûr de vos cœurs au temps de nos prospérités.

Ses droits et sa personne sont sous votre sauvegarde.

Blois, le 4 avril 1814. MARIE-LOUISE.

Cette proclamation était pleine de sentiment, mais elle ne pouvait produire aucun effet : aussi, bien que nous fussions exactement informés jour par jour de ce qui se faisait à Blois, l'ombre de régence qui allait bientôt s'y évanouir ne nous causait-elle aucune inquiétude ; le danger n'était pas là, et j'ai dit assez

souvent qu'à mes yeux il n'était plus nulle part. Au surplus je n'eus connaissance de la proclamation de Marie-Louise qu'après l'entrevue des maréchaux avec l'empereur Alexandre, et les plus timorés durent être alors pleinement rassurés sur la marche subséquente des événements.

Cette proclamation était contresignée par M. de Montalivet, et il est temps que j'explique pourquoi j'en ai souligné une phrase, et doublement souligné un mot. J'ai su d'une manière assez positive pour pouvoir l'affirmer, une particularité qui s'y rattache et qui mérite d'être recueillie; quand la pièce fut imprimée et présentée à l'Impératrice, elle raya de sa main le mot fut et le remplaça par le mot s'EST, d'où il résultait qu'elle s'était remise elle-même à la bonne foi de la France. La pauvre femme faisait tout ce qu'elle pouvait pour rallier à sa cause et surtout à celle de son fils les esprits encore incertains, et la vérité est que personnellement elle inspirait un véritable intérêt, même à ceux qui par politique et par amour pour la France travaillaient avec le plus d'ardeur au renversement définitif de l'insupportable despotisme impérial.

Quoi qu'il en soit, la proclamation de Marie-Louise fut envoyée le 4 avril, c'est-à-dire le jour même dans la soirée duquel Napoléon signa l'abdication conditionnelle que l'on a vue et dont on connaît la destinée. M. de Montalivet en la transmettant aux préfets, dont très peu la reçurent, l'accompagna d'une nouvelle circulaire que je crois devoir rapporter ici, car les actes de la régence sont rares, et d'ailleurs j'ai la certitude que ceux que je cite ici, à l'exception de la proclamation de l'Empereur, et peut-être à l'exception aussi de celle de Marie-Louise, n'ont jamais été

publiés et qu'il importe à l'histoire de recueillir les pièces officielles et inconnues qui attestent les derniers efforts du ministre de Napoléon. Voici cette pièce :

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, COMTE DE L'EMPIRE

A M. le préfet du département d

J'ai l'honneur, monsieur, de vous adresser une proclamation de S. M. l'Impératrice aux Français ; je vous prie de ne pas perdre un instant pour lui donner toute la publicité possible. Elle devra etre publiée et affichée dans toutes les communes, et distribuée aux principaux fonctionnaires de l'ordre civil et de l'ordre militaire ; vous la ferez réimprimer en nombre suffisant.

Vous remarquerez qu'un des exemplaires que je vous adresse, est signé de la propre main de S. M., qui exprimant ses sentiments personnels, a désiré vous donner cette marque de bonté.

Vous m'adresserez désormais vos dépèches à Tours où l'Impératrice et tous les ministres se rendent.

Je désire que vous correspondiez avec moi, tous les deux jours au plus tard ; dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, vous me rendrez un compte fidèle de la situation de votre département, de celle des esprits, de la conduite des diverses autorités, de leurs actes, de l'impression que font les événements sur vos administrés ; vous m'enverrez les actes, les ordres prétendus que vous recevriez de Paris, ou au moins des copies ou des extraits pour ce qui serait moins important.

L'Impératrice sait combien elle peut compter sur votre fidélité.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

MONTALIVET.

Cette dernière circulaire était suivie d'un *post-scriptum* ainsi conçu : « Je vous ai adressé, le 2, une circulaire de laquelle, à tout événement, je joins ici un exemplaire. » Mais ni circulaire, ni *post-scriptum* n'y pouvaient plus rien. Dès lors, l'empereur d'Autriche n'avait pas moins arrêté la chute de Napoléon et de sa dynastie, même aux dépens de sa propre fille, que

les souverains, ses coalisés. Je l'ai déjà dit, et la mission de M. de Champagny, dont j'ai été assez heureux pour être parfaitement informé, en fournirait au besoin une preuve irréfragable.

Chargé de la lettre que lui avait remise l'Impératrice, ce ministre ayant quitté Blois, se dirigea vers le quartier général de l'empereur d'Autriche, évitant avec le plus grand soin les routes qui étaient couvertes de cosaques. Il eut assez de peine à arriver à Chanseaux où François II était attendu (1). Aussitôt après l'arrivée de l'empereur, le duc de Cadore lui ayant été annoncé fut immédiatement introduit auprès de sa majesté. L'empereur le reçut avec toutes sortes d'égards et lui donna beaucoup de témoignages de l'amitié qu'il lui avait vouée pendant la durée de son ambassade à Vienne. Ce n'était donc pas avec un étranger que l'empereur d'Autriche allait avoir à discuter les intérêts de sa fille, et j'ai souvent eu l'occasion de remarquer combien la connaissance personnelle d'un ambassadeur par un souverain peut exercer d'influence sur l'issue d'une négociation ; mais trop d'obstacles s'opposaient à la réussite de celle dont le duc de Cadore était chargé pour qu'il fût permis de compter sur un succès. J'ai su que le duc de Cadore était resté plusieurs heures avec François II, sans pouvoir en obtenir autre chose que de belles protestations ; il se retranchait toujours derrière l'engagement qu'il avait pris avec ses alliés d'approuver tout ce qu'ils feraient. Cependant le duc de Cadore ne partit pas du quartier général de l'empereur d'Autriche le soir même de cette entrevue ; espérant que la nuit pourrait le faire réfléchir sur la position critique dans laquelle allait se

(1) Ce doit être Chanceaux, à 37 kil. de Dijon. (D. L.)

trouver sa fille déchue de tant de grandeurs, il demanda la permission de prendre congé de l'empereur le lendemain matin. Il se présenta donc à son lever, et après de nouveaux efforts pour faire valoir les droits de Marie-Louise, l'empereur lui dit : « J'aime beaucoup ma fille ; j'aime aussi beaucoup mon gendre ; je les porte dans mon cœur, et je donnerais mon sang pour eux. — Ah ! sire, lui dit M. de Champagny en l'interrompant, il ne s'agit pas d'un pareil sacrifice.— Oui, monsieur le duc, je donnerais mon sang, je donnerais ma vie pour eux ; mais, je vous le répète, j'ai promis à mes alliés de ne pas traiter sans eux et d'approuver tout ce qu'ils feraient. D'ailleurs, ajouta l'empereur, mon ministre, M. de Metternich, est parti pour leur quartier général et je ratifierai tout ce qu'il aura signé.

Ayant entendu raconter à M. le duc de Cadore les détails de cette mision où le zèle ne pouvait triompher de l'impossibilité, je remarquai que ce ministre regardait comme une chose funeste à Napoléon, l'absence de M. de Metternich et la présence auprès de l'empereur d'Autriche, de M. Stadion. Pour moi je crois que rien ne pouvait plus arrêter le cours des événements et le plein accomplissement du projet de la coalition ; cependant je dois avouer que les deux ministres autrichiens avaient pour Napoléon des sentiments personnels très différents. Je ne crains pas de me mettre trop en avant en assurant que M. de Metternich, politique à part, aimait beaucoup Bonaparte, qui l'avait comblé d'attentions et de prévenances, surtout pendant la durée de son ambassade à Paris ; je puis d'ailleurs citer à l'appui de ce que j'avance un fait dont je garantis l'authenticité. Lors du mariage de Marie-Louise, comme on en faisait compliment à M. de Met-

ternich, il répondit : « On peut bien recevoir le compliment d'avoir aidé à un acte qui a reçu l'approbation de quatre-vingt millions d'hommes. » Un pareil propos tenu ouvertement par le ministre instruit du Cabinet de Vienne était bien fait pour caresser agréablement les oreilles de Napoléon ; cependant M. de Metternich, dans ses relations personnelles, ne lui taisait pas la vérité, et je me rappelle en ce moment une réponse qu'il lui fit à Dresde après quelque hésitation : « Quant à vous, lui dit l'Empereur, vous ne me ferez pas la guerre ; cela est impossible ; non, vous ne pouvez pas vous déclarer contre moi ; cela ne se peut pas ! — Sire, nous ne sommes pas tout à fait alliés, et d'ici à quelque temps nous pourrions bien devenir ennemis. » Cet avis fut le dernier que Napoléon reçut de Metternich : il était clair et il fallait réellement tout l'aveuglement de Napoléon pour n'en pas profiter. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que des deux faits que je viens de rapporter, il résulte la preuve des bonnes dispositions de M. de Metternich pour Napoléon. Quant à M. Stadion, c'était tout le contraire ; il avait pour l'Empereur une haine profonde. Ce ministre ne pouvait ni ignorer ni oublier qu'ayant été précédemment exclus du Cabinet de Vienne, il avait dû cette exclusion à l'influence alors toute puissante de Napoléon. Sans croire donc que M. de Metternich eût pu faire changer la détermination de l'empereur d'Autriche, je conviens que M. de Cadore dut regarder comme d'un mauvais augure pour le succès de sa démarche la présence de M. Stadion auprès de l'empereur, et sa nomination au rang de ministre plénipotentiaire de l'Autriche.

Ainsi, que l'absence de M. de Metternich ait eu ou non de l'influence sur la résolution de François II, toujours

est-il que ce monarque n'ayant rien accordé aux pressantes sollicitations d'un ministre qui remplissait avec conscience la mission délicate dont il était chargé dans un temps de malheur, M. de Champagny dût prendre définitivement congé de l'empereur d'Autriche. Muni d'une lettre de ce souverain pour Marie-Louise, lettre destinée à lui servir de passeport sur une route encombrée de partis de Cosaques, il rejoignit l'Impératrice à Orléans, où elle s'était rendue en quittant Blois, pendant que le duc de Cadore remplissait la mission dont elle l'avait chargé auprès de son père. M. de Champagny trouva Marie-Louise presque seule, tous les grands dignitaires de l'Empire étant successivement revenus à Paris, après avoir envoyé leur adhésion au gouvernement provisoire.

CHAPITRE XXXIV

Premiers temps de ma direction générale des postes. — Visite de Blücher. — Souvenirs d'Hambourg. — Longue conversation. — Blücher dans le cabinet de Napoléon à Saint-Cloud. — Ma maison de Saint-Cloud préservée du pillage. — Ma réception chez le roi de Prusse. — Réception de Berthier. — Clarke est admonesté devant nous par le roi de Prusse. — Arrivée de Bernadotte à Paris. — Son amitié pour moi n'a pas changé. — Longue conversation avec le prince royal de Suède. — Moreau jugé par Bernadotte. — Souvenirs de Bernadotte et de Napoléon. — Erreur à leur égard et fortunes opposées. — Le titre de prince de Ponte-Corvo dédaigné. — Irritation de Napoléon. — Conférences de l'Empereur avec M. de Champagny. — Résultats d'un avertissement.

A peine entré dans l'exercice de mes fonctions de directeur général des postes, sous le gouvernement provisoire, je fus bien surpris, le 2 avril au matin, de voir entrer dans mon cabinet un officier général prussien, que je reconnus tout de suite pour être le général Blücher. Il avait commandé l'armée prussienne dans la bataille qui eut lieu aux portes de Paris. En entrant, il me dit : Monsieur, j'ai regardé comme un de mes premiers devoirs, en entrant dans Paris, de venir vous remercier des égards que vous avez eus pour moi à Hambourg. Quoiqu'il y ait eu huit ans que je n'aie eu l'honneur de vous voir, après avoir été fait prisonnier à Lubeck, le souvenir de vos bons procédés n'a pu s'effacer de ma mémoire. Pourquoi n'ai-je pas su plus tôt que vous étiez à Paris ? pourquoi ne

l'ai-je appris qu'en voyant la liste des membres du gouvernement provisoire? Je puis vous assurer que si j'en avais été plus tôt informé, la capitulation aurait eu lieu sans coup férir, et il y aurait eu bien du sang d'épargné! — Sur quels motifs, général, lui dis-je après l'avoir remercié de l'obligeance de sa démarche, sur quels motifs pouvez vous baser l'assurance que vous me donnez? — Mon Dieu! si j'avais pu savoir que vous fussiez à Paris, je vous aurais fait prier de venir me voir; je vous aurais donné une lettre pour le roi de Prusse. Ce prince, qui connaît bien les moyens des alliés, vous aurait, j'en suis sûr, donné les moyens de faire décider une suspension d'armes avant que le voisinage de Paris fût devenu le théâtre de la guerre. — Mais, repris-je, malgré toute la bonne volonté des alliés, il eût été bien difficile d'empêcher une résistance; le caractère français, irrité par ses revers, y eût apporté des obstacles insurmontables. — Mais, bon Dieu! on vous aurait prouvé que cela ne pouvait servir à des masses. — Je pense, général, que vous avez raison, mais les Français voudront toujours sauver l'honneur. — Je le conçois, mais n'avez-vous pas assez de gloire? — La susceptibilité française l'aurait cru flétrie, si Paris eût été occupée sans défense. Au surplus, l'approbation que vous donnez à ma conduite à Hambourg est pour moi d'un grand prix en cette circonstance, car elle me fait espérer que vous aurez à Paris la même modération que j'eus alors; le temps est passé où il était permis de dire, malheur aux vaincus. — Oui, vous avez raison. Pourtant, ajouta-t-il en souriant, vous savez qu'on nous appelle les barbares du Nord! — Eh bien, général, répliquai-je sur le même ton, l'occasion est bonne pour prouver que cette désignation n'est qu'une calomnie.

Telle fut la conversation que j'eus avec Blücher, dans le cabinet de l'hôtel des postes, et cette première année, rien ne démentit les bonnes dispositions dont il m'assura que les alliés étaient animés. L'année suivante il ne tint pas la même conduite envers Paris, mais au moins j'eus encore alors la preuve personnelle que les sentiments de reconnaissance qu'il m'avait témoignés ne s'étaient pas éteints en lui, circonstance que je vais raconter ici, quoiqu'elle se rapporte à la seconde restauration. A cette époque, Blücher, comme on le sait, établit son quartier général dans le château de Saint-Cloud. J'étais absent de Paris. Lorsque j'y revins, j'appris que Blücher, ayant été informé que je possédais une belle maison à Saint-Cloud, avait donné l'ordre de n'y placer aucun logement militaire, et en effet, je retrouvai ma maison telle que je l'avais laissée. Satisfait, comme je devais l'être, de ce souvenir et de cette attention, je crus devoir aller le remercier, et, ayant été annoncé, je fus immédiatement introduit dans son cabinet. Quel cabinet, grand dieu! celui même où j'avais tant de fois travaillé avec Napoléon. Mon prisonnier de Hambourg dans le cabinet où avaient été méditées tant et de si grandes choses! Quelle leçon je reçus alors sur la fragilité des grandeurs humaines! Et que, moi-même, quand je vis Blücher, à l'hôtel des postes, lors de la première visite dont j'ai parlé, j'étais loin de prévoir qu'un an après je la lui rendrais à Saint-Cloud! C'était bien assez des revers de 1814, sans qu'ils fussent suivis des désastres et de la honte de 1815.

Quelques jours après la visite de Blücher, j'eus l'honneur d'être reçu en audience particulière par son souverain qui, comme on l'a vu précédemment, avait bien voulu m'adresser une lettre de félicitations sur

ma conduite à Hambourg. Je fus reçu à cette audience en même temps que le maréchal Berthier et Clarke, à l'hôtel d'Eugène, que le roi de Prusse occupait à Paris *rue de Bourbon*, et je ne conçois pas comment, en parlant de cette visite dans le temps précédent, j'en ai indiqué le lieu aux Tuileries. Ce serait une faute de la part d'un autre, mais de ma part, elle est excusable peut-être ; ces Tuileries ont si souvent occupé ma pensée, qu'il n'est pas étonnant que le nom en soit tombé par mégarde de ma plume.

Berthier, Clarke et moi, nous attendîmes quelques minutes dans le salon ; et lorsque Frédéric-Guillaume sortit de son cabinet pour nous recevoir, je remarquai sur sa physionomie quelque embarras et un certain air de sévérité, ce qui me fit penser qu'il venait d'étudier son rôle, comme les grands personnages ont assez l'habitude de le faire dans de pareilles circonstances.

Berthier était placé le premier ; ensuite venait Clarke, puis moi. D'après cette disposition, le roi de Prusse s'arrêta d'abord devant Berthier et lui dit avec noblesse et même avec un peu d'émotion :

Monsieur le maréchal, j'eusse préféré recevoir votre visite à Berlin, comme voyageur, à la recevoir ici. Mais, que voulez-vous ? Vous le savez, la guerre a ses chances heureuses et ses chances malheureuses. Vos troupes sont braves et bien commandées, mais vous ne pouviez plus résister au nombre. Je vous assure que ce n'est pas l'amour des conquêtes qui a amené les alliés en France, mais la nécessité sentie par eux de venir arracher une paix qui n'avait jamais de durée, quels que fussent les sacrifices consentis par les vaincus. L'Europe entière s'est armée contre l'Empereur, pour en finir avec lui ; la patience a ses bornes. Vous avez, monsieur le maréchal, passé bien du temps à la guerre en Allemagne. J'ai du plaisir à vous dire que l'on n'y oubliera jamais votre conduite, votre justice et votre modération dans ces temps de malheur.

Berthier se confondit en remerciements, en recevant cet éloge qu'en effet il méritait; car, s'il avait peu d'esprit, un caractère faible et quelques ridicules, ce n'était pas un homme méchant, et je puis assurer que j'ai eú constamment des preuves de ses bons procédés envers les vaincus.

Après les salutations de Berthier, le roi de Prusse se tourna vers Clarke, et je vis sur sa figure, que je ne perdais pas de vue, une vive expression de mauvaise humeur :

Quant à vous, monsieur le général, lui dit-il, je ne puis vous en dire autant qu'à monsieur le maréchal. Les habitants de Berlin se souviendront longtemps de votre gouvernement. Vous avez étrangement abusé de la victoire, et porté au delà des bornes les mesures de rigueur et les vexations. Vous avez rendu le système continental plus odieux encore qu'il ne l'était par lui-même. Je ne vous dissimulerai pas, monsieur le général, que l'on a beaucoup à se plaindre de vous en Prusse. Je sais que vous aviez des ordres sévères, mais vous n'avez montré aucune modération dans leur exécution. Vous avez porté à l'excès la violation du secret des lettres. Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne jamais retourner en Prusse.

J'étais vivement peiné d'entendre le roi de Prusse apostropher ainsi devant deux témoins un homme avec lequel je n'avais jamais il est vrai cherché à établir des rapports intimes, mais enfin avec lequel j'avais été si longtemps en relation de travail et d'affaires publiques, et qui, bien que faible par nature et flatteur par faiblesse, était, comme homme privé, un excellent homme. Le roi de Prusse avait prononcé les paroles que je viens de rapporter d'une voix forte et d'un ton tellement animé, que Clarke en fut comme atterré et ne put prononcer qu'avec peine quelques mots inintelligibles, sans liaisons et sans suite, ce dont, au reste,

Frédéric-Guillaume ne s'aperçut pas, car en prononçant les derniers mots il se retourna immédiatement de mon côté :

Ah ! me dit-il, en changeant tout à coup le son de sa voix, *rasserenando si*, comme disent les Italiens. Ah ! monsieur Bourrienne, je suis bien aise de vous voir, et j'en profite pour vous répéter ce que je vous ai déjà écrit de Kœnisberg, lorsque j'y résidais. Vous avez témoigné à tous les Allemands qui ont eu recours à vous toute la protection qui dépendait de vous. Vous avez autant que possible adouci leur sort. J'apprenais avec joie tout ce que vous faisiez pour les Prussiens que le sort des armes refoulait à Hambourg. J'aime à vous dire devant ces deux messieurs que si tous les agents français avaient pensé et agi comme vous, nous ne serions probablement pas ici.

Je témoignai par une profonde salutation combien j'étais pénétré des paroles obligeantes que le roi de Prusse venait de m'adresser, et ce monarque, après nous avoir salués, se retira. Quelque satisfait que je dusse être de l'accueil personnel que je venais de recevoir, je souffrais réellement pour Clarke, car je ne connais rien de plus pénible que de voir humilier un homme en sa présence. Le pauvre général était tellement décontenancé, que Berthier et moi nous fûmes obligés de le prendre chacun par un bras pour le soutenir sur le grand escalier qu'il ne descendait qu'en chancelant. L'inconcevable sortie d'une tête couronnée contre un général qui avait sans doute eu des torts graves dans l'exécution trop acerbe des ordres qu'il avait reçus m'a paru depuis avoir influé sur l'état moral assez faible de Clarke, et je ne serais pas surpris que cette violence royale ait contribué autant que sa destitution du ministère de la Guerre, à hâter la fin prématurée de ses jours, quoiqu'on ne l'ait attribuée dans le temps qu'à cette dernière disgrâce.

Puisque, dans ce chapitre, j'ai parlé jusqu'ici de grands personnages étrangers que les chances de la guerre avaient amenés en France après l'occupation de Paris, je le continuerai sur le même ton, mais en changeant de personnage, et il s'agira d'un homme dont j'ai déjà beaucoup parlé, qui n'était pas un étranger pour moi et pour lequel j'avais un sincère attachement, Bernadotte, prince royal de Suède.

M. le comte d'Artois avait fait, comme on va le voir, son entrée à Paris le 12 avril; ce fut peu de jours après que Bernadotte y arriva. Sa position était fausse, puisque la force des choses avait fait évanouir les espérances qu'il avait pu concevoir dans son entrevue à Abo avec l'empereur Alexandre. D'ailleurs on l'avait représenté dans quelques pamphlets officiels comme traître à la France, et il y avait dans quelques adorateurs de notre gloire isolée une certaine exaspération que l'inconscience de la fortune rendait peut-être excusable et que l'on fit injustement retomber sur Bernadotte. Je me rappelle même que Napoléon avant d'être déchu de son pouvoir, avait fait faire une sorte de protestation nationale de la police contre le prince royal de Suède. Ce prince avait conservé dans la rue d'Anjou un hôtel que sa femme habitait. On y entendit vociférer ces mots : « A bas le traître! à bas le parjure! » Mais ce mouvement n'eut aucune suite, car on n'en attendait pas autre chose qu'un outrage né d'un esprit de vengeance.

Pendant le temps que Bernadotte resta à Paris, je le vis tous les jours. Il ne me dissimula que faiblement l'espoir qu'il avait conçu de gouverner la France, et j'acquis, dans les nombreuses conversations que nos occupations respectives nous permirent d'avoir ensemble, la conviction de ce que j'avais toujours pensé,

sans qu'il me l'ait dit formellement, qu'il avait des vues sur la succession de Napoléon. On a vu quelle fut, à ce sujet, l'opinion triomphante de M. de Talleyrand auprès de l'empereur Alexandre. Depuis le jour où j'avais rencontré le général Reynier chez le duc de Rovigo, mes fortes présomptions s'étaient tellement changées en certitude à cet égard, que je le dis à Bernadotte, et, pressé enfin dans ses derniers retranchements, il ne mit plus à sa confiance en moi la seule restriction qu'il y apportait encore, et me confirma dans tout ce que je savais de l'entretien d'Abo. Je m'expliquai facilement l'intérêt que l'empereur Alexandre avait pris à l'avènement de Bernadotte au pouvoir en France ; car alors la Finlande aurait pu rester à la Russie comme prix de l'appui qu'elle avait accordé à une dynastie nouvelle, et en même temps cette puissance envahissante aurait gardé pour elle la Norvège, au lieu de la donner comme dédommagement à la Suède, et c'aurait encore été le prix de la protection qu'elle aurait rendue à l'ancienne famille des rois de Suède, et c'était de la politique toute normande ; la Russie y aurait gagné des deux mains.

Je demandai à Bernadotte ce qu'il pensait des projets qu'on avait supposés à Moreau, et s'il était vrai qu'il eût eu en lui un compétiteur, et que Moreau enfin eût aspiré à l'honneur dangereux de gouverner la France. « Ces bruits, me répondit le prince royal de Suède, ne sont nullement fondés : je puis vous assurer du moins que dans les conversations que j'ai eues avec l'empereur Alexandre, ce souverain ne m'a rien dit qui pût donner aucun crédit à cette supposition. Ce que je sais, c'est que l'empereur de Russie a désiré de se servir des talents militaires de Moreau dans la grande lutte qui s'était engagée, et faciliter au général exilé

sa rentrée dans sa patrie, dans l'espoir que, l'issue de la guerre étant heureuse, il y retrouverait des honneurs et des droits dus à ses services passés. »

Après m'avoir ainsi instruit de la véritable position qu'avait eue Moreau auprès de l'empereur Alexandre, Bernadotte m'avoua l'étonnement que lui avait causé le rappel des Bourbons. Il n'avait pas cru, m'assura-t-il, que la nation française céderait si tôt et si promptement à la proposition de les reprendre pour souverains, et je fus, j'en conviens, surpris que Bernadotte, avec tout l'esprit qu'on lui connaît, eût l'air de croire que les nations sont pour quelque chose dans les changements de gouvernement. Le prince royal de Suède ne me cacha pas non plus qu'il était venu à Paris pour sonder le terrain, mais que dès le premier moment, à l'accueil froid qu'il avait reçu de ses anciens frères d'armes, il avait vu qu'il n'y avait rien à faire pour lui, quand même il n'y aurait pas eu de parti pris.

Bernadotte, pendant son séjour à Paris, me donna les mêmes témoignages d'amitié que j'en avais éprouvés à Hambourg. Un jour je reçus de lui la lettre suivante, datée de Paris :

Monsieur le Conseiller d'État de Bourrienne, le roi mon souverain m'ayant laissé la libre disposition de quelques croix de l'*Étoile polaire*, je ne crois pas pouvoir faire un plus digne usage de l'autorisation dont Sa Majesté a daigné m'honorer, qu'en vous créant chevalier de cet Ordre. Je me félicite de pouvoir ainsi rendre justice à votre mérite, et d'avoir une occasion pour vous donner ce témoignage de mon estime particulière. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le Conseiller d'État de Bourrienne, en sa sainte et digne garde ; étant votre affectionné. CHARLES-JEAN.

Je fus, j'en dois convenir, beaucoup plus satisfait de

cette marque de souvenir et d'amitié de Bernadotte, que de la croix de l'Etoile polaire elle-même ; j'avais été trop souvent dans les coulisses du gouvernement, pour que ces sortes de décorations pussent encore produire sur moi quelque illusion.

Quoi qu'il en soit, Bernadotte, peu content de son séjour à Paris, malgré l'amitié que lui témoigna constamment Alexandre, n'y resta que quelques jours, et repartit pour la Suède, après avoir pris congé du comte d'Artois. Je ne le revis pas après cette visite d'adieux, de sorte que je n'ai pu savoir quel fut l'objet de la conversation qu'eurent ensemble ces deux princes. Certes, je n'ai jamais pensé que l'on dût remettre à Bernadotte les rênes du gouvernement français; et quand j'ai eu, à cette époque, l'occasion d'en parler dans des réunions politiques, l'amitié que je lui avais vouée et que je lui conserverai toujours, ne m'a jamais fait parler en sa faveur, car je comprenais et il sentait lui-même la fausseté de sa position. C'était à tort, du moins à mon avis, qu'on l'accusait d'avoir figuré dans la coalition. Suédois, il devait combattre contre tous les ennemis de la Suède ; mais le préjugé contraire n'en était pas moins vivant dans la multitude qui ne voyait en lui qu'un maréchal de l'Empire. Bernadotte n'était plus français, tandis que Moreau l'était encore, bien qu'il eût pris les couleurs de la Russie, et voilà pourquoi l'impartiale histoire placera ces deux généraux célèbres à une énorme distance l'un de l'autre ; l'un a vaincu pour sa patrie adoptive, et l'autre a succombé en combattant contre sa seule patrie.

Comme il est probable que je n'aurai plus guère à parler de Bernadotte, j'en dirai encore ici quelques mots à l'occasion de son dernier séjour à Paris, car

on sait qu'il n'y revint pas en 1815. Depuis cette époque même, j'ai vu que c'était une erreur généralement accréditée que Bernadotte était une créature de Napoléon ; sans doute les personnes qui, ayant lu mes *Mémoires*, auront pris la peine de rapprocher les faits qui concernent ce roi de fortune, ne partagent déjà plus cette erreur. Cependant, j'ajouterai encore quelques autres faits qui me reviennent à la mémoire, et qui me semblent de nature à trancher net la question. Sans doute on a pu croire que les apparences que Bernadotte, maréchal de l'Empire, puis prince de Ponte-Corvo, ait dû tout à l'Empereur. Il n'en est pas moins vrai que la fortune de Bernadotte fut presque toujours en opposition avec celle de Napoléon, et il n'en est pas moins vrai surtout que Napoléon n'aida en rien l'élévation de Bernadotte au rang de prince royal de Suède. On doit se rappeler que peu s'en fallut, au contraire, que le nouveau prince royal ne dût à Napoléon sa propre ruine et celle des États qu'il était appelé à gouverner, et je ne reviendrai pas sur tout ce que j'ai dit de son séjour à Hambourg, où ses heureuses qualités lui avaient dès longtemps créé un parti parmi les Suédois.

Mais, voici un fait que je ne crois pas exactement connu et dont je puis garantir l'authenticité. Lorsque le duc de Cadore, alors ministre des Affaires étrangères, annonça à l'Empereur la nomination du prince de Ponte-Corvo au second rang du royaume de Suède : « Ah! ah! ils l'ont nommé, dit l'Empereur, c'est bien..... c'est bien..... ils pouvaient faire un meilleur choix... mais enfin, je ne veux pas m'opposer à sa fortune... il ne peut pas s'en aller les mains vides ; qu'on lui donne deux millions ».

Une circonstance imprévue rompit tout à coup cette

apparence de bonne intelligence entre l'Empereur et le prince royal de Suède : celui-ci fit entendre, avec raison selon moi, que le titre de prince de Ponte-Corvo n'était pas compatible avec son nouveau titre, que c'était relever de l'Empire français. Or comme on sait qu'à cette époque Napoléon aspirait à voir tous les rois de l'Europe revêtus des grandes charges de sa Couronne, il fut, comme on peut le croire, vivement irrité en apprenant cette nouvelle. Je ne sais par qui elle lui fut transmise, étant alors à Hambourg et n'ayant appris ces faits que depuis mon retour. Mais M. de Champagny doit le savoir, car l'Empereur fit appeler immédiatement ce ministre : « Qu'est-ce que c'est que cela, lui dit-il avec emportement?... que veut-il donc, Bernadotte?... qu'est-ce que c'est que cette manie de Suédois, d'être Suédois?... combien sont-ils donc, ces Suédois?... je veux en finir et ne plus entendre parler de cela. M. de Champagny, vous écrirez dans ce sens. »

Voici maintenant qui peut donner une idée du degré d'irritation que les nobles scrupules du prince royal de Suède avaient causé à Napoléon. Deux jours après, l'Empereur demanda à M. de Champagny s'il avait écrit. « Oui, Sire. — Mais, avez-vous bien écrit tout ce que je voulais? — Je le crois, Sire. — Eh! bien voyons la dépêche. » Napoléon se mit à la lire, et il est à remarquer qu'il ne faisait presque jamais de demandes semblables. Quand il en eut achevé la lecture : « Ce n'est pas cela, dit-il avec vivacité ; c'est trop doux ; je vous ai dit que je voulais en finir et ne plus m'occuper de ces deux ou trois millions de Suédois. »

Bernadotte ne me parla pas de cette circonstance et je n'allai point au devant d'une pareille confidence.

Mais qui pourrait douter que cet avertissement n'ait puissamment contribué au parti qu'il avait pris lors de la campagne de Moscou, et qui, de proche en proche, l'avait amené dans les murs de Paris.

CHAPITRE XXXV

Retour des commissaires de l'Empereur auprès d'Alexandre. — Ma présence chez M. de Talleyrand. — Seconde conférence d'Alexandre avec les maréchaux. — Présence du roi de Prusse. — Détermination inébranlable des alliés. — Armistice de quarante-huit heures. — Galanterie d'Alexandre pour Macdonald, réponse du maréchal. — Fontainebleau compris dans les limites des alliés. — Amitié d'Alexandre pour Napoléon. — Départ d'Alexandre, et M. Pozzo di Borgo. — Dernière revue de Bonaparte avant ses adieux. — Les maréchaux à Fontainebleau et nécessité d'une abdication pure et simple. — Confiance de l'Empereur en Macdonald. — Retour à Paris, et adhésion de Ney. — Macdonald revenu seul à Fontainebleau. — Singulier état de l'Empereur. — Apparences d'empoisonnement et doutes à cet égard. — Profonde rêverie de Bonaparte. — Conversation intéressante entre l'Empereur et le maréchal. — Le sabre de Mourad-Bey et noble récompense. — Les derniers adieux. — L'Empire antidaté. — Abdication pure et simple de Napoléon. — Noble adhésion de Macdonald. — Singulier rapprochement de dates.

On a vu quel avait été le résultat de la mission des maréchaux relativement à la régence ; aussitôt que Marmont les eut quittés pour se rendre à Versailles, les trois commissaires de leur côté s'étaient rendus en toute hâte auprès de l'empereur Alexandre pour connaître sa résolution, avant qu'on eût pu l'informer du mouvement des troupes de Marmont. Je vins moi-même dans la matinée à l'hôtel de M. de Talleyrand, et ce fut là que j'appris comment nos espérances s'étaient changées en réalité ; la question était tout à fait tranchée. Alexandre s'était rendu à pied à six heures du

matin chez le roi de Prusse, *rue de Bourbon*, et ces deux souverains revenus ensemble chez M. de Talleyrand s'y trouvaient l'un et l'autre quand les commissaires de l'Empereur y retournèrent. A cette occasion je ferai remarquer une grave erreur qui a peut-être été mise en avant de bonne foi, mais que je ne puis me dispenser de rectifier : on a dit que les alliés ne voulurent plus traiter avec Bonaparte et sa famille lorsque seulement ils eurent appris que le camp d'Essonnes étant levé, Napoléon se trouvait à découvert dans sa résidence à Fontainebleau. Il suffit d'une seule observation pour faire tomber cette erreur devant la vérité ; Marmont n'apprit que le 5 au matin le mouvement de ses troupes, et c'était dans la nuit précédente qu'Alexandre avait déclaré qu'il consulterait le roi de Prusse ; ce qui équivalait à un refus formel mais plus poli, de traiter avec Bonaparte ni aucun membre de sa famille, conformément à la déclaration antérieure d'Alexandre.

Les maréchaux et le duc de Vicence ayant donc été admis en présence des deux souverains, ce fut Alexandre qui prit la parole et dit que la régence était impossible. « Voyez, messieurs, ajouta Alexandre, ce que j'ai pu faire conjointement avec mes alliés ; depuis trois jours Paris s'est prononcé ; il arrive des adhésions de toutes parts. Si l'armée formait des vœux contraires elle aurait dû au moins nous les faire connaître plus tôt. — Sire, objecta Macdonald, je ferai observer à Votre Majesté que cela était impossible puisqu'aucun des maréchaux n'était à Paris. Qui aurait pu prévoir que les choses prendraient une pareille tournure ? pouvions-nous prévoir qu'un malentendu, une terreur mal fondée feraient partir d'Essonnes les troupes du duc de Raguse qui vient de nous quitter à l'instant

même pour les faire rentrer dans le devoir. » Ces paroles n'ayant rien changé à la détermination des souverains, il fallut songer à s'occuper de l'abdication pure et simple de Napoléon.

Avant d'aborder cette grave question, les maréchaux ne quittèrent point l'empereur Alexandre sans lui demander un armistice de quarante-huit heures, temps indispensable pour négocier auprès de Napoléon l'acte de son abdication. Cet objet n'éprouva aucune sorte de difficulté, et l'empereur Alexandre eut même la galanterie en montrant à Macdonald la carte des environs de Paris, de lui présenter un crayon en lui disant: « Tenez, monsieur le maréchal, marquez vous-même les limites des deux armées. — Non, Sire, lui répondit le maréchal, nous sommes de malheureux vaincus, c'est à vous qu'il appartient de tracer la ligne de démarcation. » Alexandre fixa pour limites la Seine, dont la rive droite serait occupée par les alliés, et la rive gauche par les troupes françaises; mais cela donna lieu à une discussion d'où il résulta que l'on reconnut l'impossibilité de cette délimitation; on observa qu'elle aurait l'inconvénient de couper Paris en deux, et il fut convenu que la ligne tournerait seulement Paris. J'ai su depuis que, par une singulière supercherie, sur la carte qui fut envoyée à l'état-major autrichien, pour faire connaître à Schwarzenberg les limites définitivement arrêtées, on avait compris dans la ligne Fontainebleau où était le quartier général de l'Empereur; les Autrichiens tenaient à cette indication si bien, que le maréchal Macdonald fut obligé de s'en plaindre à Alexandre qui fit lever toutes les difficultés.

Lorsqu'il fut question de l'abdication, conformément aux instructions qu'il avait reçues, le maréchal Macdonald lui ayant dit que Napoléon ne voulait rien

pour lui : « Assurez-le, reprit Alexandre, que, pour ce qui le concerne, il aura un sort digne du rang qu'il a occupé ; dites-lui bien que s'il veut habiter mes États, il y sera bien reçu, quoiqu'il y ait porté la désolation ; que je me souviendrai toujours de l'amitié qui nous unissait ; il aura l'île d'Elbe ou autre chose. »

Ayant pris congé de l'empereur Alexandre, le 5 avril, les commissaires de Napoléon se disposèrent à retourner à Fontainebleau pour y rendre compte de leur mission. Je dirai tout à l'heure comment ils furent reçus, et ce qui se passa à Fontainebleau, mais je dois commencer par rappeler que ce même jour je vis Alexandre, et qu'il me parut soulagé d'un grand poids de ce que l'affaire de la régence était terminée sans qu'il y eût à y revenir; j'appris même qu'il s'était déterminé à quitter Paris pour quelques jours, et que, remettant ses pouvoirs à M. Pozzo di Borgo, nommé par lui son commissaire auprès du gouvernement provisoire, il adressa la lettre de créance que l'on va lire à l'ami ou compatriote de Bonaparte :

En m'éloignant de Paris, j'ai pensé qu'il était nécessaire de pourvoir aux moyens d'établir les relations les plus suivies et les plus fréquentes avec le gouvernement provisoire ; j'ai, à cet effet, nommé mon général-major, Pozzo di Borgo, pour résider auprès de lui en qualité de commissaire général. Je vous invite, messieurs, à ajouter foi à tout ce qu'il sera dans le cas de vous dire de ma part, et à me transmettre par son entremise, toutes les communications que vous auriez à me faire. Il jouit de ma confiance, et la justifiera sûrement encore dans cette occasion, en ne négligeant aucun des moyens de cimenter les rapports de paix si heureusement établis entre la Russie et la France.

Recevez, messieurs, l'assurance de mon estime.

ALEXANDRE.

Ce même jour, 5 avril, Napoléon passa encore une revue de ses troupes dans la cour de Fontainebleau ;

il remarqua quelque froideur parmi ses officiers et même dans les rangs de ses soldats, que l'on a vus, dans ce que j'ai dit précédemment, témoigner tant d'enthousiasme à la revue du 2 d'avril ; ce calme le glaça au point qu'il ne resta que quelques minutes à la parade et rentra ensuite dans ses appartements. Cette circonstance n'est pas d'une grande importance, au milieu de tout ce qui se passait alors ; j'ai cru cependant devoir la recueillir parce que ce fut la dernière fois qu'en 1814 Napoléon parut devant son armée, jusqu'au jour de ses adieux. Il dut donc se trouver bien averti du mécontentement général puisque ses soldats eux-mêmes l'exprimaient par un silence auquel il n'était pas accoutumé, et sans doute il était déjà tourmenté par de pénibles réflexions lorsque dans la nuit du 5 au 6, ou si l'on veut le 6, entre minuit et une heure du matin, le maréchal Ney, le maréchal Macdonald et Caulaincourt arrivèrent à Fontainebleau pour rendre compte à l'Empereur de l'issue de leur mission et des dispositions d'Alexandre au moment où ils l'avaient quitté. Le maréchal Ney porta la parole le premier pour annoncer à Bonaparte que l'on exigeait de lui une abdication pure et simple, sans autre condition que sa sûreté personnelle qui lui était garantie. Le maréchal Macdonald et le duc de Vicence lui parlèrent dans le même sens en employant cependant des formes plus douces que celles de Ney, qui connaissait moins l'art des ménagements du langage. Quand le maréchal Macdonald eut fini de parler, Napoléon lui dit avec quelque émotion :

Je sais, maréchal, tout ce que vous avez fait pour moi, avec quelle chaleur vous avez plaidé la cause de mon fils. Ils veulent mon abdication pure et simple !... Eh bien !... c'est vous que je charge de nouveau de mes pouvoirs ; vous irez défendre mes

intérêts et ceux de ma famille. Après un moment de silence : Maréchal, dit encore Napoléon à Macdonald, où irai-je ? Alors Macdonald rendit compte à l'Empereur de ce que lui avait dit Alexandre dans l'hypothèse où il voudrait habiter la Russie, et ajouta : « Sire, l'empereur de Russie m'a dit qu'il vous destinait l'île d'Elbe, ou autre chose. — Ou autre chose ? reprit vivement Napoléon... mais, quelle est cette autre chose ? — Sire, je ne sais. — Ah ! c'est sans doute l'île de Corse qu'il n'a pas voulu nommer pour éviter le quolibet. Maréchal, je m'en remets à vous.

Je puis garantir l'exactitude des faits que je viens de rapporter et des paroles même qui furent échangées dans ces grandes circonstances ; car tout ce que je raconte ici je l'ai entendu dire aux personnages élevés qui y furent acteurs et interlocuteurs, et il y a longtemps que ces détails sont écrits. Je sus aussi que d'abord Napoléon avait témoigné un peu d'humeur, il avait encore tâté la possibilité de marcher sur Paris, mais il mit dans l'expression de son mécontentement moins de vivacité qu'on aurait pu le redouter, ce qui était encore un trait de son caractère qui le portait à prendre assez facilement une détermination quand il pouvait conserver une arrière-pensée, car, pour lui, traiter n'a jamais été conclure.

Les maréchaux revinrent à Paris aussitôt que Napoléon leur eût donné de nouveaux pouvoirs ; mais, en arrivant, le maréchal Ney envoya son adhésion au gouvernement provisoire, de sorte que lorsque Macdonald retourna à Fontainebleau, où était resté Caulaincourt, pour porter à Napoléon le traité définitif (1) des alliés avec lui, le maréchal Ney ne revint pas à Fontainebleau, et j'ai su que l'Empereur avait témoigné sa surprise et son mécontentement de son absence. Ney, tous ses amis s'accordent à en convenir, dépensait

(1) Voir ce traité à la fin du volume, aux notes et éclaircissements historiques.

toute son énergie sur les champs de bataille et manqua souvent de résolutions hors des combats, aussi ne fus-je pas surpris en le voyant venir à nous avant quelques autres de ses camarades. Quant à Macdonald, il est doué d'une de ces âmes généreuses sur lesquelles on peut d'autant plus compter que l'on a eu des torts envers elles ; Napoléon en fit alors l'épreuve. Macdonald revint donc seul à Fontainebleau, et lorsqu'il entra dans la chambre de l'Empereur, il le trouva assis dans un petit fauteuil devant sa cheminée ; Napoléon avait pour tout vêtement une redingote de bazin blanc ; ses pieds étaient nus dans ses pantoufles ; il avait les coudes appuyés sur ses genoux et la tête soutenue par ses deux mains. Il était immobile, semblait absorbé dans de profondes réflexions. Deux personnes seules étaient avec lui, le duc de Bassano, un peu éloigné de l'Empereur, et Caulaincourt qui était auprès de la cheminée. La rêverie dans laquelle il était plongé était telle que le bruit que fit le maréchal Macdonald en entrant ne l'en arracha pas, et que le duc de Vicence fut obligé de le prévenir de la présence du maréchal. « Sire, lui dit Caulaincourt, c'est le duc de Tarente qui vous apporte à signer le traité qui doit être ratifié dans la journée de demain. » Alors, l'Empereur, comme s'il fût sorti d'un sommeil léthargique, se retourna du côté de Macdonald et lui dit seulement ces mots : « Ah ! c'est vous, maréchal. » Napoléon avait la figure tellement changée, que le maréchal, frappé de ce changement, ne put s'empêcher de lui dire dans un premier mouvement : « Mais, Sire, Votre Majesté est donc indisposée ! — Oui !... j'ai passé une bien mauvaise nuit. (1). »

1 C'est dans la nuit qui précéda le retour de Macdonald à Fontainebleau que l'on assure que Napoléon tenta de s'empoisonner;

L'Empereur resta encore assis pendant un instant, puis, se levant, il prit le traité des mains du maréchal, le lut sans faire d'observations, le signa, et le lui remettant, revêtu de sa signature, il lui dit : « Je ne suis plus assez riche pour récompenser vos derniers services. — Vous le savez, Sire, l'intérêt ne m'a jamais guidé. — Je le sais ; je vois maintenant comme on m'avait trompé sur votre compte ; je vois aussi les desseins de ceux qui m'avaient prévenu contre vous ! — Sire, je vous l'ai déjà dit, depuis 1809, je suis à vous à la vie, à la mort ! — C'est vrai ; mais puisque je ne puis plus vous récompenser comme je le voudrais, je veux au moins qu'un souvenir, bien faible à la vérité, puisse vous rappeler sans cesse que je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi. » Alors se tournant vers Caulaincourt : « Vicence, lui dit Napoléon, allez demander mon sabre qui me fut donné par Mourad-Bey en Égypte, et que je portais à la bataille du Mont-Thabor. » Constant ayant apporté le sabre, l'Empereur le prit des mains de Caulaincourt, et le remettant au maréchal : « Voilà, mon digne ami, lui dit-il, une récompense qui, je crois, vous fera plaisir. » Le maréchal le recevant des mains de l'empereur lui répondit : « Si jamais j'ai un fils, Sire, ce sera son plus bel héritage, et je le garderait toute ma vie (1).

mais comme je n'ai aucun détail certain sur cette tentative d'empoisonnement, et que je ne veux parler que de ce dont je suis sûr, je m'abstiendrai de donner, comme quelques personnes l'ont fait, des conjectures toujours hasardées sur un fait de cette gravité et que Napoléon a rejeté bien loin dans les conversations de Sainte-Hélène. La seule personne qui puisse lever les doutes qui existent à cet égard est Constant, qui, m'assura-t-on, n'avait pas quitté Napoléon de la nuit. (*Note dans la première édition.*)

(1) Ce souvenir historique, qui a figuré en 1895 à l'Exposition historique et militaire (n° 404), appartient à Mme la marquise de Pommereul. (D. L.)

— Donnez-moi la main et embrassez-moi. » A ces mots, Napoléon et Macdonald se jetèrent avec un enthousiasme également partagé dans les bras l'un de l'autre, et ils se quittèrent les larmes aux yeux.

Ainsi se termina la dernière entrevue de Macdonald avec Napoléon ; et ces détails, je le répète, je les ai recueillis en 1814 de la bouche même du maréchal, qui les raconta dans son salon quelques jours après avoir rapporté le traité ratifié par Napoléon. Il me montra ce sabre que je connaissais depuis longtemps, que je reconnus pour être celui que j'avais vu tant de fois au général Bonaparte, et qu'il affectionnait entre toutes ses autres armes, comme un souvenir de l'expédition d'Egypte. Seulement, je remarquai que Napoléon y avait fait graver cette inscription : « Sabre que portait l'Empereur le jour de la bataille du Mont-Thabor. » Or, je ne puis cacher la réflexion que me firent faire ces mots, gravés sur le présent de Mourad-Bey : J'y reconnus encore un de ces traits qui n'appartiennent qu'au caractère de Napoléon. Ce titre d'*Empereur*, qu'il faisait ainsi remonter à l'époque où il n'était que général de la République française, lui parut sans doute, au temps de sa puissance, un moyen d'antidater son Empire dans la postérité, comme il décorait de ses initiales les vieux monuments de la capitale.

Quoi qu'il en soit, Napoléon signa seulement le 11 avril, à Fontainebleau, après que les clauses du traité lui eurent été garanties, son acte d'abdication ainsi conçu :

Les puissances alliées ayant proclamé que l'Empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'Empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie ; et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de

sa vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

Ce fut alors seulement, quand Bonaparte eut écrit de sa main et signé l'acte qu'on vient de lire, que le maréchal Macdonald envoya au gouvernement provisoire son adhésion exprimée avec autant de noblesse que de simplicité ; en voici les propres termes :

Dégagé de mes serments par l'abdication de l'Empereur Napoléon, je déclare que j'adhère aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire.

Ainsi fut terminé le règne légal de Napoléon, mais il restait encore attaché à l'exécution du traité qui eut lieu, ou qui, pour mieux dire, n'eut pas lieu, comme on le verra plus tard. Au reste, il est assez digne de remarque que l'acte d'abdication de Napoléon ait été publié dans *le Moniteur* du 12 avril, précisément le jour où Monsieur, comte d'Artois, faisait son entrée dans Paris, avec le titre de lieutenant général du royaume, titre dont l'avait revêtu Louis XVIII ; jour aussi où s'accomplissait, sous les murs de Toulouse, le dernier grand fait d'armes de l'armée impériale ; où les troupes françaises, commandées par Soult, vendirent cher à Wellington l'entrée du midi de la France.

CHAPITRE XXXVI

Sentiments opposés que me cause la chute de Napoléon. — L'homme et le système du gouvernement. — Profond sujet de méditation pour les princes. — Le Trésor du Directoire et le Trésor de Napoléon. — Argent prêté par Bonaparte au Trésor public. — Le numéraire de l'Europe aux Tuileries. — Accumulation inutile et capitaux oisifs. — Faux système de finances. — Opinion générale sur l'or enfoui. — Ma désapprobation sur un arrêté du gouvernement provisoire. — Conduite de Bonaparte blâmee et imitée. — Barbarie du talion et des représailles. — Actions désapprouvées sans distinction d'hommes. — Les biens propres de Bonaparte et sa maison de famille. — Excellent arrêté du gouvernement provisoire. — Changement de système d'éducation, et les enfants rendus à leurs familles. — Acte politique et moral. — Les nominations aux Lycées et les lettres de cachet. — Les enfants enlevés et les frères séparés. — Tranquillité de Paris. — Services de la garde nationale. — Mon épée deposée. — Mes occupations aux postes. — Difficultés surmontées et ukase de l'empereur Alexandre.

La chute de Napoléon et son abdication me firent éprouver des sentiments bien opposés ; tout en me félicitant sincèrement de voir la fin d'un gouvernement oppresseur, je ne pus m'empêcher de souffrir des douleurs que dut éprouver Bonaparte, et jamais plus qu'en cette circonstance je ne distinguai l'homme de l'Empereur. Ah ! si cet homme eût voulu ! s'il eût mis des bornes à son ambition ! si la fureur de dominer l'Europe ne l'eût entraîné dans un abîme sans fond ; s'il eût consacré au bonheur de la France cette surabondance de génie qu'il consacra à l'asservisse-

ment des nations et des peuples; s'il n'eût pas foulé aux pieds les droits des Français et constamment substitué l'arbitraire à ces droits; si, du moins, après avoir usurpé le pouvoir sur les franchises nationales, il se fût voué à l'affermissement de l'ordre, sans doute il aurait conservé, au moins durant sa vie, ce trône qu'illustrèrent tant de victoires et de si vastes entreprises; et si son nom alors eût retenti avec moins d'éclat dans la postérité, de combien de bénédictions ce nom aurait été salué par les générations contemporaines! Mais le démon de l'ambition fut plus fort en lui que sa raison, et il accomplit sa destinée. Quel profond sujet de méditations, que la chute d'un homme si plein et si fort; et quelle leçon cette chute présente aux rois qui oseraient, à son exemple, croire à la possibilité de méconnaître les droits des peuples! C'est déjà bien assez peu de chose que l'homme, sans que les gouvernements cherchent à le ravaler encore au-dessous de sa misérable condition!

Souvent il serait juste, pour apprécier le règne d'un prince, d'examiner comment il a pris son royaume à son avènement au trône, et comment il l'a laissé à sa mort. En jugeant le règne de Bonaparte, d'après ce principe, on verrait le territoire envahi, et on le condamnerait sous ce rapport; mais il est juste, en même temps, de faire remarquer combien, par ses soins, l'ordre public avait jeté de profondes racines dans les diverses parties de l'administration. Quelles qu'aient été ses incroyables erreurs en finance, quelle différence entre la situation du Trésor sous le Directoire, et celle du Trésor sous l'Empire, où l'on vit reverdir d'anciennes branches du revenu public, telles que les contributions indirectes. J'ai dit qu'après le Dix-Huit Brumaire on ne trouva pas dans la caisse

du gouvernement de quoi payer les frais d'un courrier que le Premier Consul voulut expédier en Italie. Il n'en fut pas de même lors de la première des deux morts politiques que subit l'Empereur, et c'est ici le lieu de parler, avec quelques détails, de ce que j'ai su du Trésor impérial.

Napoléon, ainsi que je crois l'avoir indiqué, avait accumulé plus de trois cent millions que l'on gardait dans les caves de l'aile septentrionale des Tuileries. Il y avait plus de quarante millions en or. Une grande partie de cette somme énorme fut dépensée dans la campagne de France ; on fut tout surpris, au mois de janvier 1814, de voir tout à coup circuler un grand nombre de pièces de cinq francs, toutes neuves encore et portant cependant le millésime de 1806. L'Empereur avait prêté sur son Trésor impérial soixante millions à la caisse d'amortissement et quarante millions aux droits réunis ; outre cela il avait acheté une forte partie de rentes et d'actions de la Banque de France. Le 31 mars on ne put sauver du Trésor des Tuileries que vingt-huit millions en or dont dix millions même furent repris. Au milieu de la confusion qu'entraînèrent les circonstances, on reprit aussi ce qui était prêté, de sorte que l'administration après avoir dû au Trésor impérial se crut créancière, et il y eut quittance.

On peut juger, d'après ce que je viens de dire du trésor de Napoléon, qu'une majeure partie du numéraire de l'Europe continentale était venue par des routes forcées s'accumuler en France, enrichir des agioteurs militaires, et combler les caisses des Tuileries. Cet or semé ensuite dans les plaines de la Castille et dans les steppes du Volga, disparut en partie, et la France en dernière analyse, ne gagna à cette accumulation

de capitaux oisifs que cinq cent millions de dettes à payer à la chute de l'Empereur. Cela, j'en conviens, ne suffirait pas pour condamner le système financier de l'Empire, parce que les derniers malheurs donnèrent à tout une position forcée, mais j'avoue que je n'ai jamais grossi le nombre de ceux qui ont tant vanté l'excellence de ce système. D'abord, jamais les impôts n'ont suffi aux dépenses ordinaires et extraordinaires, et dans ce cas, n'était-ce pas une dérision que ce Trésor immobile qui se grossissait pendant que l'on était obligé d'augmenter les impôts pour subvenir aux besoins des différentes branches des services publics. Quel fruit la nation pouvait-elle en effet tirer de ces richesses mortes, acquises au prix de son sang (1).

(1) Je ne me livre point ici à une vaine récrimination, ce qui est fait est fait; mais de l'énorme arriéré que la France eut à payer, de la vaste indemnité qu'elle eût à partager entre les souverains étrangers, après l'occupation de 1815, il sort une vérité assez chèrement achetée pour qu'on ne la néglige pas : c'est la puissance du crédit, ressource certaine quand on n'en abuse pas pour des dépenses inutiles, telles que la dernière guerre d'Espagne, et quand la plus scrupuleuse exactitude préside au paiement de l'intérêt des sommes prêtées.

En 1814, nous avions 60 millions de rentes, 5 0/0; le cours, après avoir suivi les variations de la fortune de Napoléon, était alors à 55; nous en avons aujourd'hui plus de 200 millions, et le cours est presque double. Il y a crédit aujourd'hui, il n'y en avait pas alors : comparez. Beaucoup de personnes s'opposent à la diminution des impôts, qui tous sont exagérés et la plupart vexatoires. Je sais qu'en France ces impôts rentrent au Trésor avec une admirable régularité. Mais au lieu d'un impôt volontaire et facile, n'est-ce pas souvent le prix de la vente en place publique de la misérable couche du pauvre et de ses pitoyables ustensiles de ménage? Tous ces partisans des impositions, tous ces ennemis du crédit, changeraient bientôt d'idée, s'ils pouvaient voir quelle est la bienveillante puissance du crédit chez une nation forte, riche et loyale; s'ils connaissaient surtout l'incroyable misère des campagnes. Il faut l'avoir vue cette misère, mais l'avoir bien vue pour y croire. Je l'ai vue, moi; or, si j'en traçais le tableau effrayant, on le regarderait comme chargé, et il n'y

Tous les esprits droits, toutes les personnes surtout qui ont fait choix pour l'objet de leurs études, du mouvement des finances d'un grand empire, doivent être, ce me semble, d'accord sur ce point ; mais quel que fût l'état du Trésor public lors de l'abdication de Napoléon, je n'en regardai pas moins comme la violation d'un droit sacré les reprises que le gouvernement provisoire fit exercer sur ce qui appartenait en propre à l'Empereur, et puisque ces sortes d'avanies à l'Égyptienne qu'il avait fait exercer arbitairement sur ceux auxquels il supposait une grande fortune, et dont j'avais failli être la victime pour l'achèvement de son hôtel des affaires étrangères, avaient surtout contribué à frapper de discrédit le gouvernement impérial, c'était une singulière manière de prouver qu'il avait eu tort, que d'agir envers lui comme il avait agi envers les autres. Je ne connais que la législation des barbares et le code des sauvages qui puissent reposer sur la peine du talion et les droits de représailles. Tout ce qui pouvait rester à Napoléon des arrérages de sa liste civile, tout ce qu'il avait acquis en son nom comme Général, comme Consul ou comme Empereur, m'a toujours semblé sa propriété aussi légitime que le modeste manoir de ses pères qu'il nous avait montré avec tant de complaisance pendant notre relâche en Corse, lors de notre

aurait cependant rien de vrai. Mais, si cette affreuse misère était connue de tout le monde, si l'on n'était plus aveuglé par le luxe scandaleux nourri par de lourdes impositions, on songerait aux moyens de soulager la génération présente, en faisant partager l'insupportable fardeau qui pese sur elle aux générations futures. Pourquoi faut-il qu'un épais bandeau couvre toujours les yeux de ceux qui administrent nos affaires ! Ils ne voient pas l'abime qu'ils creusent, et qui les engloutira comme nous. Ils ne songent qu'au présent, ne profitent point des leçons du passé, et n'appellent point l'avenir a leur secours. (*Note de la première édition.*)

retour d'Égypte. Il n'est donc pas plus en moi d'approuver ceux qui ne remplirent point les clauses du traité conclu avec Napoléon, que je n'avais approuvé dans le temps ses persécutions contre Ouvrard et M. Collot, qui, eux aussi, avaient traité de bonne foi avec le gouvernement ; et il faudra bien que l'on arrive à cette vérité que, dans toutes sortes de transactions, il n'y a pas de spéculation meilleure que la bonne foi.

Ce fut donc avec peine que je vis le gouvernement provisoire prendre un arrêté d'où il résultait que les sommes emportées à Blois par l'Impératrice étaient assimilées à des sommes frauduleusement enlevées, et charger un agent de les faire rentrer dans le Trésor public. Les fonds qui en étaient sortis, rien de mieux ; mais il est à ma connaissance que ceux-ci provenaient du trésor des Tuileries sur lequel, au surplus, je ne crois pas avoir déguisé ma façon de penser.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur cet objet que je regarde comme une tache du gouvernement provisoire. J'aime bien mieux rappeler ici un autre arrêté émané en même temps de ce gouvernement. Il était ainsi conçu :

Le gouvernement provisoire, considérant que le système de diriger exclusivement vers l'état et l'esprit militaires les hommes, leur inclination et leurs talents, a porté le dernier gouvernement à soustraire un grand nombre d'enfants à l'autorité paternelle, ou à celle de leur famille, pour les faire entrer et élever, suivant ses vues particulières, dans des établissements publics ; que rien n'est plus attentatoire aux droits de la puissance paternelle, et que, d'un autre côté, cette mesure vexatoire s'oppose directement au développement des différents genres de génie, de talents et d'esprit que donne la nature, et dont l'ensemble varié forme la richesse morale publique ; qu'enfin la prolongation d'un pareil désordre serait une véritable contradiction avec les principes d'un gouvernement libre, arrête :

Que les formes et la direction de l'éducation des enfants seront rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs ou familles, et que tous ces enfants, qui ont été placés dans des écoles, lycées, institutions et autres établissements publics, sans le vœu de leurs parents, ou qui seront réclamés par eux, leur seront rendus sur-le-champ et remis en liberté.

Cet arrêté, en date du 8 avril, et revêtu de la signature des cinq membres du gouvernement provisoire, me parut tout à la fois un acte de bonne politique et de morale. Il était en effet de bonne politique de prouver, ou de chercher à faire croire, que la France vivrait désormais sous un gouvernement libre, et quoi de plus d'accord avec la morale, que de détruire un système odieux dont le but était de donner aux enfants des idées contraires à l'esprit de leurs parents, sans parler de l'incontestable tendance à affermir de plus en plus un gouvernement militaire, le pire de tous les gouvernements. L'enlèvement des enfants était une sorte de conscription en herbe, un abus inouï de la force ; j'en ai vu des exemples qui m'ont plus d'une fois soulevé d'indignation ; j'ai vu deux frères recevoir des nominations dans des lycées, comme on recevait autrefois des lettres de cachet ; et, par un raffinement de précaution cruelle, les envoyer dans des lycées différents, dans la crainte que, continuant à vivre ensemble, ils ne s'entretinssent dans les idées qu'ils avaient reçues au sein de leur famille. C'est surtout dans les pays annexés, en Piémont, en Hollande, et dans les départements de la rive droite du Rhin, que l'on en agissait de la sorte ; j'en ai souvent parlé à plusieurs des membres du gouvernement provisoire, longtemps même avant que ce gouvernement existât, ou que l'on pût deviner qu'il existerait, aussi ne trouvais-je point de phrases trop appro-

batives pour la conduite qu'il tint en cette occasion.

Les époques de transition sont toujours orageuses; cependant, à cette époque, Paris demeura tranquille, grâce à l'excellente discipline que les chefs des armées alliées, et notamment Sacken, commandant les troupes russes, surent maintenir parmi leurs soldats, et grâce aussi aux excellents services que rendit la garde nationale de Paris, qui faisait chaque nuit des patrouilles combinées; rarement les rapports journaliers des chefs de poste avaient à signaler des scènes de désordre, ou même de simples délits, et je ne pouvais voir avec indifférence tout le bien qui résultait de la réunion de cette garde citoyenne, quoique mes fonctions de directeur général des postes m'eussent contraint de déposer mon épée et mon épaulette de capitaine. J'étais en effet trop occupé pour pouvoir continuer un service où j'aurais été moins utile, car le moment approchait où il faudrait organiser sur plusieurs routes le service des postes pour l'arrivée du comte d'Artois, et ensuite de Louis XVIII, et des princes et princesses de sa famille. Dans les premiers moments de mon administration, j'avais été un peu effrayé de savoir toutes les routes couvertes de troupes étrangères, et surtout de Cosaques, qui, même en temps de paix, font volontiers la guerre aux chevaux, mais je dois dire que je fus merveilleusement secondé par l'empereur Alexandre. Ayant dû ma première nomination à ce prince, j'allai le trouver, et lui représentai combien ma position serait difficile, s'il n'y avait pas une sauvegarde pour les équipages et les chevaux. L'empereur comprit mes raisons, et rendit sur-le-champ un ukase, défendant, de la manière la plus sévère, de toucher aux chevaux de l'administration des postes et de porter atteinte à aucune partie du

service. Cet ukase fut imprimé et affiché par son ordre à la porte de tous les hôtels des postes ; et l'on verra plus tard comment, après le 20 mars, me trouvant dans une position plus que délicate, un des maîtres de poste de la route de Lille me témoigna sa reconnaissance pour la part qu'il avait eue dans ce service collectif.

CHAPITRE XXXVII

Cérémonie religieuse de la place Louis XV. — Silence remarquable. — Les uniformes étrangers. — Cérémonie toute française. — Les souvenirs et l'espérance. — Itinéraire du comte d'Artois. — Lettre de M. de Montesquiou portée par M. Sosthènes de La Rochefoucauld. — *Monsieur* chez Mme de Damas. — Le gouvernement provisoire et le conseil municipal au-devant de *Monsieur*. — Harangue de M. de Talleyrand, et un Français de plus. — Ma station sur les boulevards, et un vieux chevalier de Saint-Louis. — L'air *Vive Henri IV*. — Marche du cortège de *Monsieur*. — M. de Chateaubriand et la puissance d'une brochure. — Disposition des esprits. — Alexandre à l'Elysée-Bourbon. — Arrivée de l'empereur d'Autriche. — Mauvaises dispositions des Parisiens. — Jugement naturel du peuple. — Seconde représentation du 31 mars, et inopportunité. — Fausse sécurité de l'Impératrice. — Singulière position des souverains. — Marie-Louise à Rambouillet. — Visite des empereurs à l'Impératrice. — Refus de recevoir Alexandre, et résignation. — Départ de Marie-Louise pour Vienne.

Le 10 avril eut lieu à Paris une cérémonie dont on parla beaucoup et qui effectivement dut paraître imposante aux amateurs de ces spectacles et à ceux qui se laissent prendre par les yeux. Dès le matin, l'infanterie de l'armée alliée occupait le côté nord du boulevard depuis l'ancien emplacement de la Bastille, jusqu'à la place Louis XV ; la garde nationale était rangée en regard sur le côté en face ; toutes les avenues de la place Louis XV étaient gardées de telle manière qu'aucune personne, même à pied, ne pût y entrer. Presque au milieu de la place

s'élevait un autel de forme carrée et élevée. Les souverains alliés devaient s'y rendre avec leurs troupes pour assister à une messe célébrée selon le rite grec; comme j'avais à ma disposition une fenêtre de l'hôtel de la marine, l'hôtel le mieux situé pour jouir du coup d'œil, je m'y rendis, et je pus m'assurer que le goût des cérémonies pompeuses n'était pas devenu plus vif chez moi que par le passé. Il me fallut attendre depuis huit heures du matin jusqu'à près de midi pour voir enfin arriver une demi-douzaine de prêtres du rite grec, portant de longues barbes et aussi richement vêtus que les grands prêtres de l'Opéra. Ils traversèrent solennellement la place et vinrent se placer près de l'autel. Après cette première cérémonie, il fallut endurer encore un entr'acte de trois quarts d'heure au bout desquels l'infanterie, suivie de la cavalerie, débusqua par la rue Royale, et toutes ces troupes se rangèrent sur la place qui, en quelques instants, se trouva entièrement couverte d'uniformes. Les souverains alliés parurent enfin, suivis d'un brillant état-major. Ils descendirent de cheval pour s'avancer vers l'autel. Ce qui me parut le plus remarquable fut le profond silence de tant d'hommes pendant le temps que dura le service divin; on aurait dit à ce silence et à l'immobilité de cette multitude symétrique, que l'on avait sous le yeux un panorama habilement peint d'une agglomération d'hommes vivants; pour moi, ce qui me satisfit le plus dans cette cérémonie tout imposante qu'elle pût être, ce fut de la voir finir. Je dirai en passant que je ne pouvais admirer les uniformes étrangers à l'égal des nôtres; je trouvais je ne sais quoi de bizarre, quelquefois même de grotesque à ces uniformes, et d'ailleurs je n'ai jamais pu me figurer que l'on pût avoir l'air militaire, en étant lacé comme

une femme et coupé en deux comme une guêpe.

La cérémonie du surlendemain, avec beaucoup moins d'apparat me parut bien plus française. Dans le cortège presque improvisé qui, le 12 avril, se grossissait à chaque pas autour du comte d'Artois, il y avait du moins des souvenirs pour les vieillards et des espérances pour tout le monde. Dès le matin la joie était extrême parmi les anciens serviteurs des Bourbons à la seule idée de revoir dans les murs de Paris un des princes de cette famille.

M. le comte d'Artois, comme on l'a vu précédemment, était arrivé à Vesoul dès le 21 février, et voyant dans le mois suivant les affaires prendre une tournure favorable, il se rendit le 16 mars à Nancy où il attendit l'issue des événements. Lorsque après le départ des commissaires que Napoléon avait envoyés à Alexandre pour traiter de la régence, il fut enfin bien décidé que les souverains alliés n'entendraient à aucune proposition avec Napoléon et sa famille, le gouvernement provisoire jugea qu'il était temps d'engager Monsieur à venir par sa présence donner un nouvel élan aux manifestations des partisans des Bourbons, et ce fut l'abbé de Montesquiou qui écrivit au prince une lettre que lui porta le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, l'un de ceux dont le zèle servit le mieux, dans ces circonstances difficiles, la cause des Bourbons. Monsieur arriva le 11 dans l'après-midi dans une maison de campagne appartenant à Mme Charles de Damas où il passa la nuit ; la nouvelle de son arrivée se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair, et chacun se disposa pour solenniser son entrée dans la capitale. La garde nationale forma une double haie depuis la barrière de Bondy jusqu'à Notre-Dame où devait d'abord se rendre le prince, usage ancien, mais devenu très

inaccoutumé en France depuis plus de vingt ans.

Cependant M. de Talleyrand, accompagné du gouvernement provisoire et auquel s'étaient joints plusieurs maréchaux et officiers généraux, et d'une autre part le corps municipal ayant à sa tête le préfet de la Seine, s'étaient rendus en cortège hors de la barrière pour recevoir MONSIEUR. Il y arrivèrent vers une heure. Là, M. de Talleyrand harangua le prince au nom du gouvernement provisoire, et ce fut alors qu'il répondit ce mot si connu : « Rien n'est changé en France ; il n'y a qu'un Français de plus », mot qui promettait beaucoup et qui fut promptement répandu dans la capitale. Ensuite le comte d'Artois monta à cheval à la barrière Saint-Martin. Ne faisant point partie du cortège, je m'étais rendu sur les boulevards auprès de la porte Saint-Martin, où je me mêlai dans la foule afin de voir défiler le cortège et d'étudier en même temps la physionomie des spectateurs. Près de moi se trouvait un vieux chevalier de Saint-Louis qui avait repris ses insignes et pleurait de joie à la seule idée de revoir un Bourbon. Cependant le cortège arriva bientôt et son arrivée me fut annoncée par le retentissement de l'air *Vive Henri IV* exécuté par un corps de musiciens qui ouvrait la marche. Il y avait longtemps que ce vieil air national n'avait retenti dans les murs de Paris, et il semblait promettre que le roi adoré qu'il rappelait allait revivre dans ses descendants. Je vis défiler le cortège sans faire une grande attention à ceux qui le composaient, je voulais seulement contempler les traits de MONSIEUR. Je ne l'avais jamais vu, mais je lui trouvai la meilleure grâce du monde, la physionomie ouverte et l'air pénétré lui-même de la confiance que sa présence inspirait. Son état-major me parut très brillant pour avoir été improvisé ; mais

où l'enthousiasme était au comble, c'était dans la garde nationale à cheval dont lui-même portait le costume, ayant, par-dessus son uniforme, les insignes de l'Ordre du Saint-Esprit. Parmi les personnes qui m'étaient connues je remarquai sans étonnement dans le cortège M. de Chateaubriand, le plus zélé et le plus éclairé surtout des hommes dévoués aux Bourbons. Ce jour-là même son nom était placardé sur tous les murs de Paris où était annoncée sa brochure : *Bonaparte et les Bourbons*, ouvrage qui contribua plus à la Restauration que ne l'aurait pu faire à aucune époque une armée de Vendéens. Je dois à la vérité d'ajouter que sur le point où je vis passer MONSIEUR, l'enthousiasme était plus dans son cortège et parmi les personnes qui paraissaient appartenir à une classe distinguée que dans ceux qui composent ce que l'on appelle le peuple. La physionomie de ceux-ci me sembla exprimer la curiosité et l'étonnement plutôt que tout autre sentiment ; j'ajouterai également que ce ne fut pas sans une surprise pénible que je vis une escouade de Cosaques fermer la marche, et ma surprise était d'autant plus grande que je savais par le général Sacken que l'empereur Alexandre avait voulu, par une attention délicate, que ce jour-là le Français de plus ne fût entouré que de Français ; que même, afin de témoigner que la présence des Bourbons était le signal d'une réconciliation générale, il avait donné l'ordre de faire sortir de Paris vingt mille hommes des troupes alliées qui l'occupaient, ce qui fut exécuté en effet. Je ne sais à qui attribuer la présence de Cosaques ; mais c'était une grande gaucherie dans une pareille circonstance, et la malveillance, habile et prompte à tout saisir, ne manqua pas de s'en emparer.

Vers cinq heures et demi du soir, MONSIEUR arriva

aux Tuileries où on lui avait préparé l'appartement qu'avaient occupé les deux impératrices ; il suivit, en revenant, les boulevards jusqu'à la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Saint-Honoré, mais je ne le vis pas à son retour, ayant été retenu à l'Hôtel des postes pour les affaires de mon service. Je sus seulement le soir, quand je me rendis chez M. de Talleyrand, que tout le monde avait témoigné sa satisfaction de la manière dont le prince avait accueilli les membres du gouvernement provisoire, et je fus admis le lendemain, conformément à l'usage, à présenter le portefeuille des postes au lieutenant général du royaume qui me le rendit immédiatement. Le jour même de l'entrée de Monsieur, l'empereur Alexandre quitta l'hôtel de M. de Talleyrand et alla occuper l'Elysée-Bourbon. Que d'hôtes différents l'ont habité depuis le financier Beaujon et Mme de Pompadour !

Deux jours d'intervalle seulement s'écoulèrent entre l'entrée dans Paris de Monsieur et celle de l'empereur d'Autriche. Ce monarque n'était pas aimé des Parisiens ; il existait contre lui je ne sais quelle espèce de réprobation presque générale, car, parmi ceux-là mêmes qui avaient le plus ardemment souhaité le détrônement de sa fille, pour ne plus entendre parler de la famille de Bonaparte, il s'en trouvait beaucoup qui blâmaient sa conduite envers Marie-Louise ; ils auraient voulu, pour l'honneur de l'empereur d'Autriche, qu'il se fût opposé sans succès à la chute de la dynastie dont il avait regardé l'alliance comme une sauvegarde, après les revers de 1809. Le peuple par instinct jugeait ainsi, et le peuple ne pouvait juger autrement ; il sait ce que c'est que d'être père, et il a le bonheur d'ignorer ce que c'est que d'être roi : on ne voyait donc dans la conduite de l'empereur d'Au-

triche que celle d'un père envers sa fille, son gendre et son petit-fils, et comme le malheur a toujours eu en France des droits sacrés, on s'intéressait plus à Marie-Louise, depuis qu'on la savait abandonnée, qu'on ne l'avait fait au temps de sa splendeur. Ces opinions ne sont pas seulement les miennes; je les ai vu partagées à l'époque dont je parle, par les personnes les plus dévouées à la restauration du trône des Bourbons.

Quoi qu'il en soit, l'entrée de François II ayant été annoncée pour le 15 avril, les souverains ses alliés voulurent imposer à cette cérémonie toute la solennité possible, et ne trouvèrent rien de mieux que de donner une seconde représentation de leur arrivée à Paris le 31 mars. L'empereur d'Autriche arrivant par la route de Bourgogne, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse allèrent au-devant de lui jusqu'à la barrière Saint-Antoine d'où les trois souverains revinrent ensemble à cheval, et suivis des mêmes troupes en parcourant comme la première fois les boulevards jusqu'à la place Louis XV. Je n'eus qu'un seul instant la curiosité de voir ce nouveau cortège, et je l'aperçus d'une fenêtre donnant sur le boulevard Montmartre; je pus juger par moi-même de la froideur qui avait succédé à l'enthousiasme du premier jour de l'entrée des alliés, du moins à l'endroit où je me trouvais, et j'appris bientôt qu'il en avait été de même sur toute la route, ce que tout le monde attribuait à la présence de l'empereur d'Autriche. J'avoue que ce nouveau déploiement des forces des alliés dans l'intérieur de la capitale me parut de mauvais goût, un prince Français étant aux Tuileries, et ce qui m'avait paru quinze jours auparavant un acte de délivrance me sembla ce jour-là un acte d'orgueil.

François II n'avait pas vu sa fille depuis le jour où

elle avait quitté Vienne pour venir à Paris unir sa destinée au maître de la moitié de l'Europe, à l'arbitre des nations, et l'on a vu comment il avait accueilli quelques jours auparavant la mission dont Marie-Louise avait chargé le duc de Cadore auprès de son père.

J'étais alors trop occupé de ce qui se passait à Paris et à Fontainebleau, pour suivre avec un égal intérêt ce qui se rattachait plus spécialement à la destinée de Marie-Louise ; aussi le lecteur trouvera-t-il dans mes *Mémoires* plusieurs lacunes sur les derniers temps du séjour en France de cette princesse. Je sus seulement qu'elle avait toujours assuré, aux personnes qui l'entouraient, qu'elle pouvait compter sur son père ; elle dit même ces paroles, qui m'ont été fidèlement rapportées, à un officier qui se trouvait auprès d'elle pendant la mission de M. de Champagny : « Quand même il serait dans l'intention des souverains alliés de détrôner l'empereur Napoléon, mon père ne le souffrirait pas ; il m'a répété vingt fois, quand il m'a mise sur le trône de France, qu'il m'y soutiendrait toujours ; et mon père est un honnête homme. » Je sus aussi que l'Impératrice, tant pendant son séjour à Blois que pendant son séjour à Orléans, témoignait sans cesse le regret de n'avoir pas suivi le conseil des membres de la régence qui avaient été d'avis qu'elle restât à Paris. Sur ce point, elle ne pouvait s'en prendre qu'à Joseph, et au respect aveugle que Napoléon avait habitué ses conseillers à avoir pour ses volontés. Mais la destinée de Marie-Louise était accomplie, il ne lui restait plus qu'à la subir ; ce qu'elle fit avec résignation et non sans dignité.

Cependant l'Impératrice, en quittant Orléans, se rendit à Rambouillet, et ce ne fut pas une des choses les moins remarquables de ces derniers temps, si fé-

conds en événements extraordinaires, que de voir et les souverains de l'Europe et les souverains déchus de la France, et ceux qui revenaient en reprendre le sceptre, si voisins les uns des autres, et, pour ainsi dire, enchevêtrés tant à Paris que dans un rayon de quinze lieues de la capitale : un Bourbon aux Tuileries, Bonaparte à Fontainebleau, sa femme et son fils à Rambouillet; l'Impératrice délaissée à trois lieues, les empereurs de Russie et d'Allemagne, et le roi de Prusse à Paris ; cela me paraît encore aussi extraordinaire aujourd'hui, que je l'ai vu, que cela m'eût semblé impossible deux ans auparavant.

Déchue de ses espérances, Marie-Louise se préparait à quitter Rambouillet, èt à retourner en Autriche avec son fils, sans avoir pu obtenir l'autorisation de revoir Napoléon, avant son départ, ainsi qu'elle en avait souvent témoigné le désir. Sur ce point, Napoléon avait compris les inconvénients qu'auraient pu avoir de pareils adieux; car, sans cela, il est hors de doute qu'il eût fait d'une dernière entrevue une des clauses du traité de Paris et de Fontainebleau, et de son acte d'abdication définitive. Je sus, dans le temps, que le motif qui empêcha de condescendre aux vœux de Marie-Louise, fut la crainte que, par un de ces mouvements si familiers aux femmes, elle voulût s'attacher à la mauvaise fortune de Napoléon, et l'accompagner à l'île d'Elbe, et l'empereur d'Autriche voulait ravoir sa fille.

Les choses en étaient à ce point, et il n'y avait plus à revenir sur aucune des décisions arrêtées quand l'empereur d'Autriche alla voir sa fille à Rambouillet, et je me rappelle que l'on trouva alors extraordinaire que l'empereur Alexandre l'accompagnât dans cette visite, et en effet la vue du souverain que l'on regar-

dait comme l'âme et l'arbitre de la coalition ne pouvait être agréable à l'Impératrice détrônée. Voici ce que j'ai entendu raconter sur cette double entrevue; je le rapporte d'ailleurs sans le garantir, quoique je le tienne de personnes dignes de foi; je ne veux jamais donner pour certain ce dont je n'ai pas été moi-même témoin, à moins que je ne puisse, avec leur consentement, me faire une autorité des personnes dont je tiens les faits. On m'a dit que, les deux empereurs étant partis de Paris à peu d'intervalle l'un de l'autre, l'empereur d'Autriche arriva le premier chez sa fille, qui le reçut avec respect et en même temps avec tendresse : qu'elle se montra satisfaite de le revoir, mais que les larmes nombreuses qui s'échappèrent de ses yeux n'étaient pas toutes des larmes de joie ; qu'après une première effusion de tendresse filiale, elle se plaignit de la position où elle était réduite. Son père, vivement ému, ne pouvait lui donner de consolation puisque ses malheurs étaient irréparables. Mais le temps s'écoulait, et Alexandre allait bientôt arriver ; il fallut donc que l'empereur d'Autriche lui dit que l'empereur de Russie, qui le suivait, demandait à la voir. Le premier mouvement de Marie-Louise fut un refus ; elle persista longtemps à ne pas consentir à voir Alexandre, disant à son père : « Me fera-t-il aussi prisonnière sous vos yeux ? S'il entre ici de force, je me retirerai dans ma chambre ; là, je pense, il n'osera pas me suivre devant vous ! » Cependant les moments devenaient de plus en plus précieux, car déjà François II entendait, dans les cours sonores de Rambouillet, le bruit des équipages de l'empereur de Russie ; et moins il restait de temps, plus les instances de l'empereur d'Autriche auprès de sa fille devenaient vives et pressées ; elle céda, et l'empereur d'Autriche

alla lui-même au-devant de son allié, et l'amena dans le salon où Marie-Louise était restée par déférence pour son père. Cette déférence n'alla pas toutefois jusqu'à faire un accueil favorable à celui qu'elle regardait comme l'auteur de tous ses maux; elle ne reçut qu'avec beaucoup de froideur les offres personnelles et les protestations d'Alexandre, et lui dit pour toute réponse: qu'elle n'avait plus qu'un seul désir à former, la liberté de retourner dans sa famille. Tels sont les détails que j'appris alors, et, peu de jours après cette pénible visite, Marie-Louise et son fils partirent pour Vienne (1).

(1) Marie-Louise, arrivée le 29 mars à Rambouillet, en partit le lendemain et vint à Blois le 2 avril, où elle séjourna jusqu'au 8, et c'est là qu'elle apprit successivement tous les événements qui s'étaient passés à Paris depuis le départ du gouvernement de la régente. Les frères de l'Empereur, Joseph et Jérôme, ainsi que l'archichancelier, vinrent auprès de l'Impératrice, dans la matinée du 8 avril, pour lui représenter la nécessité de quitter Blois, de se diriger avec le Roi de Rome au delà de la Loire et d'y transporter le siége du gouvernement.

D'un autre côté, le comte de Schouwaloff, aide de camp de l'empereur de Russie et commissaire des puissances alliées, arriva à Blois à 2 heures après midi. Il fit connaître l'objet de sa mission, qui était de conduire à Orléans l'Impératrice et son fils. Dès ce moment, toute facilité de se réunir à l'Empereur fut interdite à l'Impératrice « quelque décision qu'elle voulût conserver à cet égard, la séparation des deux époux était arrêtée. Si les assurances données depuis par les ministres autrichiens et par l'empereur François lui-même, qu'elle serait laissée maîtresse d'habiter l'île d'Elbe ou ses nouveaux États, ou de partager sa résidence entre Parme et l'île d'Elbe, ont été sincères, il n'était plus en leur pouvoir de tenir ces promesses; il fallut le reconnaître plus tard ».

L'Impératrice arriva à Orléans à 6 heures du soir et y resta jusqu'au 12 avril pour revenir a Rambouillet retrouver l'empereur d'Autriche. « Cette princesse passa deux jours à Rambouillait, gardée par les Russes, en attendant impatiemment la venue de son père, qui arriva le 16. Le 19, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse vinrent successivement à Rambouillet. »

Le 25 avril, Maris-Louise partait de Rambouillet... Le 2 mai elle passait le Rhin et la fils de Napoléon quittait pour ne plus la revoir, cette France qui, trois ans auparavant, avait entouré son berceau de tant d'acclamations, et avait salué sa naissance comme l'aurore d'un vaste avenir. (D. L.)

CHAPITRE XXXVIII.

Derniers événements du dehors. — L'Italie et Eugène. — Convention conclue entre Eugène et le maréchal de Bellegarde. — Adieux d'Eugène aux troupes françaises, et refus de les conduire en France. — Erreurs d'Eugène. — Négociateur mal choisi. — Exaspération des Italiens, et un ministre assassiné. — Séjour forcé des troupes françaises à Milan. — Le général Grenier, proclamation et la cocarde blanche. — Chute de la Couronne de fer, et réflexion. — Le pouvoir et la flatterie. — Puissance du temps. — Rapp à Danzig. — Capitulation conclue et non ratifiée. — Rapp prisonnier à Kiew. — Refus de Davout de croire aux événements de Paris. — Boulet tiré sur le drapeau blanc. — Désignations de la police et individus fusillés. — Le Séide volontaire. — Joie des Hambourgeois et haine sans vengeance. — Le général Gérard à Hambourg. — Départ de Davout et du général Hogendorp. — Délivrance définitive de Hambourg.

Je consacrerai ce chapitre à jeter de derniers regards sur les débris de l'Empire, encore existants au moment de sa chute. Je les tournerai d'abord vers cette Italie, berceau de tant de gloire, et vers laquelle Napoléon s'élançait encore en imagination du fond du palais de Fontainebleau. Je me figure d'ailleurs que mes lecteurs partagent la satisfaction que j'éprouve moi-même en leur parlant d'Eugène, de cet excellent homme dont la conduite noble et généreuse ne s'est pas un instant démentie. Il est possible que si Napoléon eût pu se transporter, comme par enchantement, au delà des Alpes, avec ce qui lui restait de troupes dévouées, immédiatement après la prise de Paris, il

eût fait du côté de l'Autriche une puissante diversion, car, par son courage et son activité, Eugène était parvenu à se conserver des moyens de défense jusqu'au mois d'avril ; mais enfin, le 7 de ce mois, informé, d'une manière positive, des immenses revers qui venaient d'accabler la France, il se trouva contraint d'accéder aux propositions qui lui furent faites par le maréchal de Bellegarde pour traiter avec lui de l'évacuation de l'Italie, et le 10, une convention fut conclue, dans laquelle il était stipulé que les troupes françaises sous les ordres du prince Eugène rentreraient dans les limites de l'ancienne France, convention dont les clauses furent exécutées le 19. Avant de quitter cette armée qu'il avait si vaillamment commandée, le vice-roi lui adressa ses adieux par une proclamation publiée à Mantoue, où il avait établi son quartier général depuis le mois de février. Mantoue ! que ce nom devait lui rappeler de glorieux et douloureux souvenirs ! c'est quand il faisait ses premières armes, qu'il l'avait vu tomber devant les savantes combinaisons de Bonaparte, et c'est quand il était devenu le second de l'armée, qu'il était contraint de l'abandonner ! Je ne sais si j'ai tort ou raison de me laisser aller à ces sortes de rapprochements, que je ne cherche pas, mais telle est la disposition de mon esprit, que la vue, ou le nom prononcé d'un lieu, me rappelle en même temps les divers événements dont ce lieu a été témoin. Avant de les quitter, Eugène dit aux soldats français qui avaient combattu sous ses ordres :

De longs malheurs ont pesé sur notre patrie (1). La France

(1) On voit par cette expression *notre patrie* qu'Eugène, malgré la chute de Napoléon, se regardait toujours comme Français. Il l'était bien en effet de cœur et de caractère. (*Note de la première édition.*)

cherchant un remède à ses maux, s'est replacée sous son antique égide. Le sentiment de toutes ses souffrances s'efface déjà pour elle, dans l'espoir du repos nécessaire après tant d'agitation.

Vous allez reprendre le chemin de vos foyers, il m'eût été bien doux de vous y ramener.

Mais en me séparant de vous, d'autres devoirs me restent à remplir auprès du peuple Italien.

Encouragés par le sens et les termes de la proclamations d'Eugène dont je viens de rapporter un passage, le général Grenier et les autres officiers généraux qui étaient auprès de lui l'engagèrent à rentrer en France avec eux, et à conduire lui-même au roi les restes de cette belle armée qu'il avait, on peut le dire, miraculeusement sauvés. Elle comptait encore vingt et un mille hommes et plus de cinq mille chevaux. Les généraux français firent auprès d'Eugène d'autant plus d'instances, que tous l'aimaient et l'estimaient sincèrement ; mais lui-même, soit qu'il s'exagérât ses devoirs envers les Italiens, soit que, s'aveuglant, dans cette circonstance, au point de se faire illusion sur sa position, il ait cru que, dans cette grande débâcle, il y aurait, au moment du partage, une part pour le gendre du roi de Bavière, il refusa de venir en France, disant qu'il croyait se devoir à ses peuples d'Italie, et qu'il attendrait au milieu d'eux la décision des puissances alliées.

Il fit faire, en effet, les démarches près du Sénat de Milan, afin que ce corps, qu'il croyait bien disposé pour lui, le demandât aux puissances pour continuer à gouverner le royaume d'Italie (1). Mais le peu d'incli-

(1) Voici une circonstance assez remarquable, relativement au Sénat de Milan. Au milieu de nos plus grands désastres, ce corps avait nommé une députation pour aller féliciter *Napoléon le Grand*

nation que l'on avait de conserver pour souverain le fils de Napoléon, fut loin d'être détruit par l'intermédiaire dont se servit le vice-roi, dans une si importante négociation. L'homme qu'il envoya avait fait beaucoup de mal et s'était attiré le mépris et la haine des Milanais. On ne l'écouta que pour lui faire sentir l'humeur que l'on éprouvait de le voir chargé d'une pareille démarche.

Les esprits étaient très exaspérés. L'armée, en effet, n'était pas à trois marches de Mantoue, lorsque la révolte éclata à Milan. On assassina le ministre des finances Prina, après avoir démoli son hôtel, et rien ne saurait assurer que le vice-roi n'eût pas couru le même danger, s'il se fût trouvé dans sa capitale, tant la populace italienne était irritée, tant elle montre de courage quand elle n'a plus rien à craindre.

Au milieu de l'effervescence générale, et dans l'ardeur des Italiens à se soustraire à la domination française, les amis d'Eugène le regardèrent comme fort heureux d'avoir pu, quelque temps après, rejoindre, presque incognito, son beau-père à Munich (1). Je tiens tous

sur ce qu'il triompherait de tous ces ennemis. La députation apprit en route le siège de Paris, et n'eut que le temps d'arriver à Milan assez tôt pour féliciter les alliés de *la chute du tyran*. (*Note de la première édition.*)

(1) Eugène fit, quelques mois après, un voyage en France, et eut une longue audience de Louis XVIII. Il se fit annoncer à ce prince, sous le titre de son père, le marquis de Beauharnais; le roi le salua immédiatement du nom de M. le maréchal, et lui offrit de rester en France avec ce grade. Mais Eugène refusa, parce que, en sa qualité de prince français, sous le gouvernement renversé, il avait commandé les maréchaux, et qu'il serait le dernier en grade par ordre de réception, dans ce corps qui compta tant d'illustres chefs d'armée Je ne vis pas Eugène pendant ce voyage; quoique je fusse bien sûr de son amitié, je pensai qu'il était plus convenable, à cause de la différence de nos positions, de me priver de cette satisfaction, et d'ailleurs j'étais loin de penser que la mort le ravirait sitôt à sa famille et à ses amis. (*Note de la première édition.*)

ces faits de témoins oculaires, de personnes dignes de foi, qui ont été acteurs de ces événements, et ils sont du nombre de ceux que j'ai recueillis avec soin au moment où j'en eus connaissance. Comment Eugène, qui devait bien connaître les Italiens, pouvait-il compter sur un peuple, dont tout le patriotisme consiste à être Autrichien sous le Français, et Français sous le joug autrichien ?

Après le refus du vice-roi, le général Grenier prit le commandement de l'armée, et fit publier la proclamation suivante, en réponse à celle du vice-roi :

La proclamation de S. A. I. le prince vice-roi d'Italie a fait connaître les motifs qui vous obligent à retourner en France.

On annonce que de grands changements ont eu lieu dans notre patrie, mais rien d'officiel à ce sujet ne nous est encore parvenu. En attendant que la ligne de nos devoirs soit tracée, continuons de marcher dans le chemin de l'honneur. Conservons cette attitude noble et fière qui nous a mérité l'estime du prince, celle des peuples d'Italie, de son armée entière et même de l'ennemi.

Les ordres du gouvernement nous parviendront, sans doute, avant d'arriver à nos frontières, notre devoir est d'obéir, nous n'avons pas à délibérer.

La présence de l'armée française à Milan ayant été nécessitée par les troubles qui venaient d'éclater dans cette ville, elle dut retarder son départ de quelques jours, pour prévenir de plus grands désordres : elle passa enfin le Tessin dans les premiers jours de mai, et, comme le général Grenier avait alors reçu des dépêche officielles du gouvernement provisoire, il mit à l'ordre du jour de l'armée une autre proclamation dont voici un fragment qui en indique l'objet.

Un acte constitutionnel du Sénat rappelle les Bourbons au trône qu'ils ont illustré pendant tant de siècles, et Louis-Stanislas-Xavier est proclamé roi des Français.

Soldats, l'honneur et la patrie nous rangent sous sa bannière. Dégagés de nos anciens serments, offrons-lui l'hommage pur de notre fidélité et de notre dévouement. Son avènement au trône nous présage un avenir plus heureux. Les beaux jours de la France renaîtront sous Louis XVIII, et bientôt ses vertus lui assureront tous les droits de ses ancêtres à l'amour des Français.

Ainsi tomba, au bout de neuf ans, cette Couronne de fer que Napoléon avait posée sur sa tête en disant : « Dieu me l'a donnée ; gare à qui la touche. »

Il faut le dire, les formes ordinaires qui soutenaient la tyrannie impériale étaient partout en horreur. Les Italiens en souffraient comme les autres. Les peuples devaient saisir toutes les occasions de se soustraire à une oppression organisée pour la rendre de plus en plus intolérable. Le pouvoir est toujours encouragé par la plus basse flatterie et les plus coupables complaisances. Mais le temps arrive où il périt lorsque le caprice et l'ambition sont seuls sa règle. Ce serait un contresens si le glaive et l'injustice régnaient toujours. Les changements dans les sociétés humaines sont inévitables. Malgré les efforts des uns pour les arrêter et la précipitation des autres pour les accélérer, il faut qu'ils aient lieu par la seule force des choses et du temps.

Après avoir raconté ce que je sus des derniers événements relatifs à l'armée française en Italie et à Eugène, il me reste maintenant à jeter un coup d'œil sur l'Allemagne.

Rapp n'était point en France à l'époque de la chute de l'Empire ; il avait supporté à Danzig, avec le plus rare courage et la plus grande habileté, un siège d'un an. Enfin, contraint de se rendre à la dernière extrémité, il ouvrit les portes de la ville qui n'offrait plus

que des monceaux de cendres ; Rapp avait stipulé que la garnison de Danzig retournerait en France, et le duc de Wurtemberg, qui commandait le siège, avait consenti à cette condition ; mais l'empereur de Russie n'ayant pas voulu la ratifier, Rapp n'ayant plus aucun moyen de défense, fut fait prisonnier avec les siens et conduit à Kiew, d'où il revint ensuite à Paris où je le vis à son retour, comme j'aurai occasion de le raconter plus tard. L'Empire frappé au cœur, à quoi servait la conservation de villes lointaines qui n'étaient plus qu'un vain trophée de nos anciennes conquêtes ?

Cependant Hambourg tenait encore. Enfin, dans les premiers jours d'avril, on y apprit les événements extraordinaires qui avaient délivré l'Europe de son oppresseur. Le général russe Beningsen en fut informé par l'empereur Alexandre. Ce général s'empressa d'en donner connaissance à Davout, afin de faire cesser l'effusion du sang, mais le maréchal refusa de croire à une nouvelle qui anéantissait tout d'un coup son pouvoir et ses grandeurs. Il se permit même de faire tirer à boulet sur un des drapeaux blancs que les alliés firent flotter dans leurs lignes comme un témoignage de l'exactitude de leurs avis. Ce fait m'a été attesté à Hambourg par une foule de témoins irrécusables. L'aveuglement dura encore quelque temps à Hambourg. On fit fusillier plusieurs personnes que la police avait désignées comme colporteurs de nouvelles de Paris. Un des agents du gouvernement, qui se distinguait par les mesures les plus acerbes, annonça publiquement le dessein d'aller tuer un des princes français dont on disait qu'il avait été page ; il disait qu'il allait lui écrire pour lui demander à être son aide de camp ; qu'il serait probablement refusé, mais que ce serait un motif de plus pour l'affermir dans son

projet. Je tiens ces faits de personnes qui en ont été témoins et dont il ne m'est pas permis de soupçonner la véracité ! Ce nouveau Seïde manifesta encore hautement les mêmes intentions à Valenciennes et disait qu'il voulait être Seïde.

Enfin, ne pouvant plus douter de l'état des choses, le maréchal Davout réunit les troupes et leur notifia la déchéance de l'Empereur ; il fit arborer le drapeaux blanc et envoya son adhésion au gouvernement provisoire. Dès lors, chacun songea à sa conservation personnelle, sans négliger de s'assurer des richesses, si loyalement acquises. On achetait tout ce que l'on pouvait trouver de diamants et d'autres objets d'une grande valeur et d'un petit volume. Quoique ces dignes agents s'en allassent chargés des dépouilles hanséatiques, les habitants de ces contrées ne virent pas moins partir avec une grande joie des hommes qui avaient attiré tous les maux sur eux, et exécuté avec une excessive sévérité des ordres irréfléchis et quelquefois cruels. Tous se sauvèrent chargés de l'animadversion générale, et ce fut le seul châtiment que les bons Hambourgeois cherchèrent à leur infliger ; leur départ causait une si vive allégresse qu'il semblait suffire à expier les malheurs que leur présence avait causés. Mais le souvenir d'une administration aussi accablante se conservera à Hambourg de génération en génération.

Pour n'avoir plus à revenir sur ce qui concerne Hambourg, pendant l'année 1814, je rapporterai ici ce qui s'y passa quelque temps après la rentrée de Louis XVIII. Au mois de mai, le général Gérard s'y rendit porteur des ordres du Roi qui lui donnait le commandement du corps d'armée composant la garnison de cette ville ; il devait le ramener en France. Le général Gérard avait été aide de camp du prince de

Ponte-Corvo. Pendant que celui-ci commandait à Hambourg, Gérard avait su se concilier l'estime des honnêtes gens, et gagner l'amitié de tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Sa présence, dans ces circonstances critiques, ne pouvait que plaire aux Hambourgeois qui avaient conservé pour lui des souvenirs d'affection.

Le gouverneur comte de Hogendorp qui, malgré quelques rares oppositions de sa part, avait trop souvent coopéré aux mesures les plus sévères et les plus vexatoires, quitta Hambourg le premier. Il partit même à l'instigation du maréchal, qui le fit sortir précipitamment, parce qu'il avait arboré la cocarde orange, et parce qu'il voulait emmener avec lui les troupes hollandaises. Le maréchal ne pouvait douter des sentiments que son administration avait inspirés aux habitants, et il put craindre que ses victimes n'exerçassent des vengeances ; après avoir remis le commandement au général Gérard, il se retira dans le faubourg de Saint-Georges, un de ceux qui avaient le plus souffert, et où on compte le plus de victimes d'une trop grande sévérité. Le maréchal quitta Hambourg et arriva sans suite à Paris le 18 juin, d'où il se rendit à sa terre de Savigny.

Une joie, un enthousiasme impossible à décrire signala à Hambourg et dans les villes hanséatiques le départ des Français. L'heure de la délivrance de l'Allemagne était sonnée. Les Français évacuèrent Hambourg dans les derniers jours de mai, et les troupes auxiliaires retenues sous les drapeaux de Soult, telles que les troupes hollandaises, italiennes, polonaises, reprirent chacune leur direction particulière conformément aux clauses des traités. Il ne resta à Hambourg qu'un grand nombre de malades dans les hôpitaux ;

on leur prodigua tous les soins et tous les secours qu'exige l'humanité. M. Monnais, commissaire ordonnateur, apporta tant de soins et de délicatesse dans sa surveillance qu'il ne fit point regretter son prédécesseur.

Voilà tout ce qui me restait à dire sur une ville que j'avais longtemps habitée, qui a tant souffert et à laquelle je ne fais point ici un dernier adieu, puisque la confiance du roi, comme on le verra plus tard, m'y envoya pendant les Cent-Jours.

CHAPITRE XXXIX

Un mot sur l'affaire de Maubreuil. — Arrivée des commissaires des alliés à Fontainebleau. — Préférence marquée pour le colonel Campbell. — Aversion pour le commissaire prussien. — Itinéraire tracé et demande de changement de route. — Rapprochements remarquables. — Les alliés consentent à ce que demande l'Empereur. — Refus de partir, et paroles de Bonaparte au général Kohler. — Chances de Bonaparte redevenu citoyen. — La montre de Bertrand et la volonté de l'Empereur. — Adieux de Fontainebleau et départ. — Première journée et cris de vive l'Empereur. — Napoléon faisant l'éloge de Wellington. — La Garde impériale remplacée par des Cosaques. — Passage à Lyon. — Rencontre d'Augereau. — Grossièreté et humiliation. — Les premières cocardes blanches. — Cris outrageants pour Napoléon. — Émeute avant Avignon. — Intervention des commissaires. — La populace d'Orgon et Bonaparte pendu en effigie. — Le même maire et les mêmes hommes. — Injures indispensables et remerciements. — Bonaparte déguisé en courrier. — L'auberge de *La Calade*. — La même attitude de Napoléon qu'à Fontainebleau. — Crainte d'être empoisonné. — Amabilité extraordinaire. — Arrivée à Aix, et personnage mystérieux. — Dégoût de Napoléon pour les grandeurs. — La princesse Pauline. — Embarquement pour l'île d'Elbe.

Cependant l'Empereur était encore à Fontainebleau, et l'époque fixée pour son départ pour l'île d'Elbe approchait, puisque ce départ était fixé au 17 avril. Un homme devenu malheureusement célèbre, dont on a beaucoup parlé depuis, et que je connaissais à peine, Maubreuil, se présenta le 17 à l'Hôtel des postes, et demanda à me parler; il me montra, sans autres explications, des ordres écrits, signés du général Sacken, gouverneur de Paris, pour l'empereur de

Russie, et du baron de Brockenhausen, général chef d'état-major. Dans ces ordres, il était dit que Maubreuil était autorisé à parcourir la France, pour des affaires d'une très haute importance, et de très hautes missions, pour l'exécution desquelles il était aussi autorisé à requérir les troupes de S. M. I. russe ; il était en même temps enjoint aux commandants de ces troupes de mettre à sa disposition le nombre d'hommes qu'il demanderait. Maubreuil était porteur d'ordres pareils du général Dupont, ministre de la guerre, et de M. Anglès, commissaire provisoire au département de la police générale, qui ordonnait aux commissaires généraux, spéciaux et autres, d'obéir aux ordres que Maubreuil leur donnerait. Sur l'exhibition de ces pièces, dont je reconnus l'authenticité, je n'avais point à examiner, ni à m'occuper de quelle nature pouvait être la mission de Maubreuil ; et, sur la signature de deux ministres, je ne pouvais me refuser à donner l'ordre aux maîtres de poste du royaume de mettre à la disposition de Maubreuil les chevaux dont il pourrait avoir besoin, et de veiller à ce qu'il fût promptement servi. Je fis ce qu'il demandait, sans scrupule, sans arrière-pensée, et j'avoue que, quelques jours après, je fus étrangement surpris, quand j'entendis dire que la mission de Maubreuil avait pour objet d'assassiner Napoléon. Un tel soupçon n'aurait pu me venir en voyant la signature du commandant des forces russes, à moi qui connaissais si bien les intentions d'Alexandre ; je n'aurais jamais cru qu'il eût permis un pareil attentat ; et il est hors de doute, pour quiconque voudra raisonner de bonne foi, que, dans la situation où étaient les choses, on n'eût pas osé abuser du nom d'Alexandre pour tenter sans son assentiment une aussi criminelle entreprise. Je n'ai jamais cru, et

je ne crois pas encore, quoi que l'on ait pu dire, que telle fût la mission de Maubreuil. Il enleva, me dit-on, les diamants de la reine de Westphalie; mais je ne m'arrêterai point à de pareilles turpitudes, et je n'en ai rappelé le souvenir qu'à cause du bruit que cette affaire fit dans le temps.

Napoléon, après avoir consenti à se rendre à l'île d'Elbe, conformément au traité qu'il avait ratifié le 13, demanda à être accompagné, jusqu'au lieu de son embarcation, par un commissaire de chacune des puissances alliées, savoir: la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse. Le comte Schuwaloff fut le commissaire d'Alexandre; le colonel Neil-Campbell celui de l'Angleterre; le général Koller fut choisi par l'Autriche, et le comte de Waldbourg-Truchess par la Prusse. Ces quatre commissaires vinrent, pour la première fois, le 16, à Fontainebleau, où l'Empereur, qui avait toujours auprès de lui les généraux Drouot et Bertrand, les reçut séparément le lendemain, en audience particulière.

Quoique, dans cette audience, l'Empereur ait reçu très froidement les commissaires, que lui-même avait demandés, il y eut une grande différence dans la réception qu'il leur fit. Celui qu'il accueillit le mieux fut le colonel Campbell; comme ce commissaire anglais portait encore des traces de blessures, Napoléon lui demanda dans quelles batailles il les avait reçues, et à quelles occasions il avait été décoré des ordres qu'il portait. L'ayant ensuite interrogé sur le lieu de sa naissance, et le colonel Campbell lui ayant répondu qu'il était Écossais, l'Empereur en prit texte pour le féliciter d'être le compatriote d'Ossian, son auteur favori, dont il vanta beaucoup les poésies qu'il ne connaissait, j'en sais quelque chose, que par d'assez

pauvres traductions. J'ai su qu'à cette première audience, Napoléon avait dit au colonel Campbell : « J'ai cordialement haï les Anglais ; je vous ai fait la guerre par tous les moyens possibles; mais j'estime votre nation. Je suis convaincu qu'il y a plus de générosité dans votre gouvernement que dans aucun autre. Je souhaite faire le trajet de Toulon à l'île d'Elbe sur une frégate anglaise (1). »

Les commissaires autrichien et russe furent accueillis avec indifférence, mais sans une humeur trop marquée. Il n'en fut pas de même du commissaire prussien. Napoléon était resté environ cinq minutes avec les deux premiers ; quant au dernier, il lui dit fort sèchement :

Est-ce qu'il y a des Prussiens dans mon escorte ? — Non, Sire. — Eh bien, pourquoi prenez-vous donc la peine de m'accompagner? — Sire, ce n'est pas une peine, mais un honneur. — Ce sont des mots que tout cela. Vous n'avez que faire ici. — Sire, il m'est impossible de me démettre de l'honorable mission dont m'a chargé le roi mon maître.

A ces mots Napoléon tourna le dos au baron de Truchess.

Les commissaires pensaient que Napoléon ne ferait pas de difficultés pour partir sans délai, mais il n'en fut pas ainsi. Ayant demandé à voir l'itinéraire qu'il devait suivre, il voulut le faire changer, et prendre, pour se rendre à Lyon, la route du Bourbonnais au lieu de celle de la Bourgogne, et suivre ensuite la route de Valence et d'Avignon, au lieu de celle de

(1) Il est si vrai que Napoléon a parlé de la sorte au colonel Campbell, que celui-ci écrivit au lord Castlereagh pour lui faire connaître le désir de Napoléon, et que le lord y donna son consentement. — Je le crois bien, Napoléon sur une frégate anglaise ! (*Note de la première édition.*)

Grenoble, de Gap et de Digne. Le désir de ce changement dans l'itinéraire tracé pour la route de Napoléon ne fut probablement, comme le crurent tous les commissaires, qu'un bizarre prétexte pour faire retarder son départ ; mais que ce fût une bizarrerie ou non, quel singulier souvenir ce caprice, ou ce calcul, de Napoléon réveilla en moi quand j'en fus informé. La route tracée par les commissaires des puissances alliées était précisément celle qu'il avait voulu suivre d'abord pour se rendre de Toulon à Paris, lorsque, en débarquant de la frégate *la Muiron*, après l'expédition d'Égypte, il me dit d'annoncer à ma mère qu'il viendrait dîner chez elle en passant à Sens ; et celle qu'il indiqua, fut la route qu'il avait suivie alors, ce qui, comme on peut se le rappeler, l'empêcha de rencontrer Joséphine venant au-devant de lui. Par une autre singularité non moins remarquable, la route tracée par les commissaires des puissances alliées fut précisément celle que prit Napoléon, lorsque, l'année suivante, il se rendit à Paris au 20 mars.

Mais laissons ces rapprochements et ces vaines rêveries auxquelles je ne suis que trop enclin à me laisser aller. Les commissaires ne voulurent point contrarier Napoléon qu'ils avaient ordre de traiter avec les formes et tous les égards dus à un souverain. Ils suspendirent donc le départ ; mais n'osant prendre sur eux d'acquiescer au changement demandé par l'Empereur, ils prièrent Caulaincourt, qui se trouvait à Fontainebleau, de se charger de leurs dépêches pour leurs souverains respectifs, alors à Paris, à l'exception, comme l'on sait, du prince régent d'Angleterre ; mais celui-ci était représentée par le lord Castlereagh qui avait les pleins pouvoirs de son gouvernement. Les commissaires reçurent, dans la nuit du 18 au 19,

l'autorisation de passer par où l'Empereur désirerait; enfin le départ fut définitivement fixé pour le 20.

Ce jour-là, à dix heures du matin, les voitures étaient attelées, et la Garde Impériale était rangée dans la grande cour du palais de Fontainebleau, dite la *Cour du Cheval blanc*. Toute la population de la ville et des villages voisins se pressait autour du palais. Napoléon fit venir le général Koller et lui dit :

J'ai réfléchi sur ce qui me restait à faire, et je me suis décidé à ne pas partir. Les alliés ne sont pas fidèles aux engagements qu'ils ont pris avec moi, je puis donc aussi révoquer mon abdication qui n'était toujours que conditionnelle. Plus de mille adresses me sont parvenues cette nuit : l'on m'y conjure de reprendre les rênes du gouvernement. Je n'avais renoncé à tous mes droits à la Couronne que pour épargner à la France les horreurs d'une guerre civile, n'ayant jamais eu d'autre but que sa gloire et son bonheur; mais connaissant aujourd'hui le mécontentement qu'inspirent les mesures prises par le nouveau gouvernement; voyant de quelle manière on remplit les promesses qui m'ont été faites, je puis expliquer maintenant à ma Garde quelles sont les raisons qui me font révoquer mon abdication, et je verrai comment on m'arrachera le cœur de mes vieux soldats. Il est vrai que le nombre des troupes sur lesquelles je pourrai compter n'excédera guère trente mille hommes; mais il me sera facile de les porter jusqu'à cent trente mille. Sachez que je pourrai tout aussi bien, sans compromettre mon honneur, dire à ma Garde que, ne considérant que le repos et le bonheur de la patrie, je renonce à tous mes droits, et l'exhorte à suivre, ainsi que moi, le vœu de la nation.

J'ai entendu rapporter les paroles de Napoléon, telles que je viens de les citer, au général Koller lui-même, lorsqu'il eut accompli sa mission. Il ne cacha pas l'embarras où l'avait mis ce discours inopiné, et je me rappelle même avoir dit alors, que si Bonaparte avait, dès le commencement de la campagne de Paris, renoncé à tous les droits pour se refaire citoyen, les

masses immenses des alliés auraient succombé sous les efforts de la France. Le général Koller dit aussi que l'Empereur se plaignit de ce que l'on n'avait pas permis à Marie-Louise de l'accompagner; mais qu'enfin Napoléon s'étant rendu aux raisons qu'il lui allégua, l'Empereur ajouta : « Eh bien, je veux bien encore rester fidèle à ma promesse; mais si j'ai de nouvelles raisons de me plaindre, je me verrai dégagé de tout ce que j'ai promis. »

Cependant le temps se passait. A onze heures, un aide de camp de l'Empereur, dont j'ai oublié le nom (1), vint lui dire que le grand maréchal lui faisait annoncer que tout était prêt pour le départ. « Suis-je donc fait, lui dit Napoléon, pour régler mes actions sur la montre du grand maréchal. Je partirai quand je voudrai !... Peut-être ne partirai-je pas du tout !... Laissez-moi. »

Comme on avait conservé toutes les formes de l'étiquette impériale, afin de ne point choquer Napoléon dans ces simagrées de Cour qu'il aimait tant; lorsqu'il lui plut de sortir de son cabinet pour entrer dans le salon d'attente, où se trouvaient les commissaires, on ouvrit la porte, comme de coutume, en annonçant : « L'Empereur ». Mais à peine annoncé, il rebroussa chemin. Cependant il ne tarda pas à reparaître : alors il traversa rapidement la galerie, descendit l'escalier, et se trouva, à midi précis, à la tête de sa Garde, comme lorsqu'il la passait en revue dans la cour des Tuileries, aux jours brillants du Consulat et de l'Empire. Alors eut lieu la scène réellement touchante des adieux de Napoléon à ses soldats. Je m'abstiens d'en rapporter les détails, parce

(1) C'était le comte de Bussy.

qu'ils sont partout et connus de tout le monde. Cependant je place ici en note sa dernière allocution à ses vieux compagnons d'armes, parce que cette harangue, prononcée par lui d'une voix ferme et sonore, comme aux jours de ses triomphes, appartient à l'histoire :

« Soldats de ma Vieille Garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue, mais la guerre eût été que plus malheureuse. J'ai sacrifié tous mes intérêts à ceux de la patrie. Je pars. Vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée, il sera toujours l'objet de mes vœux. Ne plaignez point mon sort. Si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire : je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble. Adieu, mes enfants, je voudrais vous presser tous sur mon cœur. » Après s'être fait apporter les aigles, et les avoir embrassées, Napoléon ajouta : « Je ne puis vous embrasser tous, mais je le fais dans la personne de votre général (1). Adieu, soldats, soyez toujours braves et bons ! »

Après avoir dit, pour dernier adieu à ses soldats : « Adieu, mes enfants ! mes vœux vous accompagneront toujours ; conservez mon souvenir, » Napoléon monta dans sa voiture avec Bertrand (2).

(1) A ces mots, le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance ; Napoléon reçoit le général dans ses bras et baise le drapeau. Le silence que cette grande scène inspire n'est interrompu que par les sanglots des soldats. Napoléon dont l'émotion est visible, fait un effort et reprend d'une voix ferme :

« Adieu encore une fois, mes vieux compagnons ! Que ce dernier baiser passe dans vos cœurs ! »

Cette touchante allocution a été prononcé le 20 avril. (D. L.)

(2) Le général Drouot précédait, dans une voiture fermée, à quatre places ; immédiatement après était la voiture de Napoléon ; ensuite le général Koller ; après lui le général Schuwaloff ; puis le colonel

Pendant toute la première journée, on n'entendit sur la route que les cris de « Vive l'Empereur » et Napoléon, usant de sa dissimulation ordinaire, en prenait texte pour blâmer l'impertinence du peuple envers ses souverains légitimes, ce qu'il faisait avec une ironie mal déguisée. La Garde l'accompagna jusqu'à Briare; il voulait en partir pendant la nuit; mais là, malgré les ordres précis que j'avais donnés, pour que le service du cortège de Napoléon fût fait avec la plus grande ponctualité, les chevaux ayant manqué, l'Empereur ne quitta Briare que le 21 à midi. Un peu avant de remonter en voiture, il eut encore une conversation avec le général Koller, dans laquelle il lui dit, entre autres choses : « Eh bien! vous avez entendu hier mon discours à ma Vieille Garde; il vous a plu, et vous avez vu l'effet qu'il produit. Voilà comme il faut parler et agir avec eux; et si Louis XVIII ne suit pas cet exemple, il ne fera jamais rien du soldat français. »

Tant que Napoléon vit que les manifestations du public lui étaient favorables sur sa route, il causa beaucoup avec les commissaires des alliés, chargés de l'accompagner; mais il traita toujours moins bien que les autres le commissaire prussien. Au surplus, je puis dire que je tiens de personnes qui l'ont accompagné, tout ce que je rapporte de son itinéraire, et d'ailleurs j'avais donné l'ordre à l'inspecteur, que j'avais chargé de le devancer pour veiller à la régularité du service, de m'écrire tous les jours et de me rendre compte des

Campbell, puis le commissaire prussien le comte de Waldbourg-Truchess, et enfin deux voitures pour une partie de la Maison de l'Empereur, six autres voitures dans lesquelles était le reste de la suite de l'Empereur, partirent par l'autre route, attendu que je reçus un rapport qui me démontrait l'impossibilité de réunir sur la même route le nombre de chevaux suffisant.

moindres détails qui viendraient à sa connaissance. Napoléon ne cacha pas au colonel Campbell que la froideur qu'il témoigna au comte de Waldbourg-Truchess venait de ce que la Prusse avait donné l'exemple de la défection quand il comptait sous ses drapeaux des corps d'armée de toute l'Europe à l'exception de la Suède, de l'Espagne et du Portugal, dans sa dernière guerre contre la Russie. A Briare même, ayant retenu le colonel Campbell à déjeuner avec lui, il l'entretint de la dernière guerre d'Espagne, et lui parla avec éloges de la nation anglaise et des talents militaires de Wellington. Cependant le 21, Napoléon devait avoir reçu la nouvelle de la bataille de Toulouse. Dans cette conversation, Napoléon s'étendit en reproches contre le Sénat, et témoigna le désir que l'on distribuât à l'armée les fonds contenus dans la caisse qu'on lui avait enlevée.

Le 21, Napoléon coucha à Nevers, où il fut encore reçu aux acclamations de la population, qui mêlait, comme cela était arrivé dans plusieurs autres villes, des imprécations contre les commissaires des alliés, aux cris d'enthousiasme que causait sa présence. Il en partit le 22 à six heures du matin. Au moment de son départ, le convoi fut rejoint par le major Klamm, venant de Paris, porteur d'ordres nouveaux pour le gouvernement de l'île d'Elbe ; car au nombre des difficultés que Napoléon avait élevées pour retarder son départ, se trouvait exprimée la crainte qu'on ne le reçût pas, dans sa nouvelle résidence, comme il devait l'être, aux termes du traité qu'il avait ratifié à Fontainebleau, le 13 précédent. Après Nevers, l'Empereur n'ayant plus d'escorte de la Garde, les cris de « Vive l'Empereur » cessèrent de se faire entendre, et comme à cette escorte avaient succédé des corps de Cosaques,

il eut la douleur d'entendre crier seulement « Vivent les alliés ». Mais ces contrariétés, quelque vives qu'elles dussent être, n'étaient rien en comparaison de toutes les tribulations qui attendaient Napoléon au delà de Lyon, et des dangers réels qu'il eut à courir, comme je le dirai bientôt, dans quelques villages de la Provence. Cependant il me fut rapporté qu'à Lyon même, où l'Empereur ne fit que passer, le 23, à onze heures du soir, il entendit encore quelques cris de « Vive l'Empereur! » sortis de groupes peu nombreux qui s'étaient réunis devant la poste pendant qu'on changeait de chevaux.

Augereau, ancien républicain, et toujours républicain, quoique fait duc de Castiglione par Napoléon, avait constamment été parmi les mécontents; à la chute de l'Empereur, il fut du nombre très considérable de ceux qui se firent royalistes, non par amour pour les Bourbons, mais en haine de Bonaparte. Il commandait dans le Midi quand il apprit la déchéance de Napoléon, prononcée par le Sénat, et fut un des premiers à envoyer son adhésion au gouvernement provisoire. Exagéré en tout, comme le sont les hommes sans éducation, Augereau avait laissé publier sous son nom une proclamation on ne peut plus violente et même injurieuse jusqu'à la grossièreté contre l'Empereur (1). Napoléon connaissait, ou ne connaissait

(1) La voici, cette proclamation qui nous semble envelopper la gloire d'Augereau comme d'un linceul; elle est datée de Valence :

« Le Sénat, interprète de la volonté nationale, lassée du joug tyrannique de Napoléon Bonaparte, a prononcé le 11 avril sa déchéance et celle de sa famille. Un descendant de nos anciens rois remplace Bonaparte et son despotisme. Vos grades, vos honneurs et vos distinctions vous sont assurés...

« Soldats ! vous êtes déliés de vos serments : vous l'êtes par la nation, en qui réside la souveraineté; vous l'êtes encore, s'il était nécessaire, par l'abdication d'un homme qui, après avoir immolé des

pas cette proclamation, c'est ce qu'il m'est impossible de dire : mais ce qu'il y a de certain, c'est que, ayant rencontré Augereau le 24, à peu de distance de Valence, il feignit de tout ignorer, s'il était instruit, et fit arrêter sa voiture, d'où il descendit précipitamment. Augereau en fit autant de son côté, et ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre en présence des commissaires, de l'un desquels je tiens cette anecdote. On remarqua que Napoléon ôta son chapeau, et que Augereau affecta de garder le sien sur la tête. « Où vas-tu comme ça, lui dit l'Empereur, à la Cour? — Non, pour le moment je vais à Lyon. — Tu t'es bien mal conduit envers moi. » Alors Augereau, voyant que l'Empereur le tutoyait, se mit aussi à le tutoyer, comme dans le temps où ils étaient tous deux généraux en Italie : « De quoi te plains-tu, lui dit-il ; n'est-ce pas ton insatiable ambition qui nous a amenés où

millions de victimes à sa cruelle ambition, n'a pas su mourir en soldat.

« La nation, continue Augereau, appelle Louis XVIII sur le trône; né Français, il sera fort de votre gloire et s'entourera de vos chefs avec orgueil; fils de Henri IV, il en aura le cœur, il aimera les soldats et le peuple. Jurons donc fidélité à Louis XVIII et à la Constitution qu'il nous présente. Arborons la couleur vraiment française, qui fait disparaître tout emblème d'une révolution qui est fixée, et bientôt vous trouverez dans la reconnaissance et dans l'admiration de votre roi et de votre patrie une juste récompense de vos travaux. »

Puis quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, Augereau, qui commandait la 14e division en Normandie, publia une proclamation en sa faveur et se hâta de rappeler les soldats sous leurs vieux drapeaux. « L'Empereur, leur disait-il, est dans la capitale. Un moment la fortune lui fut infidèle, mais ses droits sont imprescriptibles ; il les réclame aujourd'hui : jamais ils ne furent plus sacrés pour nous. » Mais l'Empereur n'accepta plus ses services. « Augereau, depuis lontemps, a dit Napoléon à Sainte-Hélène, n'était plus le soldat; son courage, ses vertus premières, l'avaient élevé très haut hors la foule; les honneurs, les dignités, la fortune, l'y avaient replongé. Le vainqueur de Castiglione eût pu laisser un nom cher à la France; mais elle réprouvera la mémoire du défectionnaire de Lyon. » (D. L.)

nous en sommes? Ne lui as-tu pas tout sacrifié, même le bonheur de la France. Je me soucie (le terme était plus énergique) autant des Bourbons que de toi ; je ne connais que la patrie (1). » Là-dessus Napoléon se tourna brusquement du côté du maréchal, lui ôta son chapeau et remonta dans sa voiture. Les commissaires et toutes les personnes de la suite de Napoléon furent indignés de voir Augereau rester sur la route les mains derrière le dos, et gardant sa casquette de voyage sur la tête, faire à Napoléon, seulement de la main, un salut dédaigneux. C'était aux Tuileries que ces fiers républicains auraient dû se conduire ainsi ; sur la route de l'île d'Elbe, c'était une basse insolence !

A Valence, Napoléon vit pour la première fois des soldats français ayant à leur chapeau une cocarde blanche : ils appartiennent au corps d'Augereau. A Orange, l'air retentit autour de lui des cris de : Vive le roi. Ici la gaieté vraie ou feinte qu'il avait presque toujours montrée sur la route commença à l'abandonner.

Napoléon avait entendu très peu de cris sur la route de Valence à Avignon ; au dernier relais avant cette dernière ville, un homme vêtu d'habits grossiers, mais dont les souliers fins et les bas de soie contrastaient avec le reste de son costume, et plus remarquable encore par ses lunettes à branches d'or, arriva auprès de la voiture de l'Empereur après avoir traversé les champs en toute hâte. Cet homme monta sur les épaules d'un autre individu, et se pencha dans la voiture, comme pour reconnaître quelqu'un. Pélard, valet de chambre de l'Empereur, l'apercevant, lui re-

(1) J'ai entendu Augereau, lui-même, parler de cette conversation. *Not de la première édition.*

procha son inconvenance et l'invita à se retirer ; mais comme cet individu ne tenait aucun compte de cet avertissement, un fourrier de l'Empereur, qui était sur le siège de sa voiture, lui montra un pistolet, et mit ainsi fin à son étrange curiosité. Quelques cris injurieux se firent entendre là, mais ce n'était qu'un prélude aux scènes qui attendaient Napoléon à Orgon.

S'il fût arrivé à Avignon trois heures plus tard, il n'est pas douteux que c'en eût été fait de lui ; on ne relaya pas à Avignon, où l'Empereur arriva à cinq heures du matin, mais une heure plus tard, à Saint-Andiol. L'Empereur, qui était fatigué de la voiture, descendit avec le colonel Campbell et le général Bertrand, et monta avec eux la première côte. Son valet de chambre, aussi à pied, l'avait devancé de quelques pas, lorsqu'il rencontra un courrier de la malle qui lui dit : « Ce sont les voitures de l'Empereur qui viennent là-bas ? — Non, ce sont les équipages des alliés. — Je vous dis que ce sont les voitures de l'Empereur. Vous ne savez pas que je suis un vieux soldat ; j'ai fait la campagne d'Egypte, et je veux sauver la vie à mon général. — Je vous répète que ce ne sont pas les équipages de l'Empereur. — Il ne s'agit pas de me tromper, je suis sûr de ce que je dis : je viens de passer à Orgon, l'Empereur y est pendu en effigie, et s'il y est reconnu, il est mort. Les misérables ont élevé une potence à laquelle il ont pendu un mannequin revêtu d'un uniforme français couvert de sang ; ils ont placé sur sa poitrine cette inscription : Voilà comme tu seras un jour. Je ne sais pas ce qui peut m'arriver de cette confidence, mais n'importe, profitez-en. » Il remonta dans sa malle et partit au galop. Le valet de chambre prit le général Drouot à part, et

lui répéta ce qu'il venait d'entendre. Drouot alla lui-même en prévenir le général Bertrand, qui le raconta à l'Empereur devant les commissaires des puissances. Les commissaires, justement effrayés, tinrent une espèce de conseil sur la grande route, et il fut décidé que l'Empereur partirait en avant. On demanda à son valet de chambre s'il avait des habits dans sa voiture ; celui-ci lui remit une longue capote bleue et un chapeau rond. On voulait y mettre une cocarde blanche, Napoléon n'en voulut pas. Il partit en courrier avec Amaudru, un des deux piqueurs qui escortaient sa voiture, et brûla encore la poste d'Orgon. Lorsque les commissaires arrivèrent à Orgon, toute la population des environs était assemblée et criait : A bas le Corse ! à bas le brigand ! Le maire d'Orgon, celui que j'avais vu presque à genoux devant le général Bonaparte à notre retour d'Égypte, s'adressa à Pélard, valet de chambre de l'Empereur, et lui dit : « Est-ce que vous suivez ce coquin-là, monsieur ? — Non, lui répondit-il, je suis attaché aux commissaires des puissances alliées. — Ah ! vous faites bien, c'est un grand gueux, un scélérat; je veux le pendre de ma main. Si vous saviez, monsieur, comme il nous a trompés; ce brigand-là ! C'est moi qui l'ai reçu quand il revint d'Égypte ; nous voulions dételer ses chevaux, traîner sa voiture ; je veux me venger aujourd'hui des honneurs que je lui ai rendus dans ce temps-là. »

La populace augmentait à vue d'œil ; elle vociférait avec cette fureur que je n'ai pas besoin de peindre aux personnes qui ont entendu les habitants du Midi manifester par des cris leur joie ou leur haine. Des forcenés voulurent forcer le cocher de Napoléon à crier vive le roi ; sur son courageux refus, déjà un sabre le menaçait, lorsque, heureusement, les chevaux étant

attelés, les postillons enlevèrent la voiture au galop. Les commissaires ne voulurent pas déjeuner à Orgon ; on paya les apprêts qui étaient déjà faits pour cela, et on se contenta d'emporter des provisions pour manger en chemin. Les équipages ne rejoignirent l'Empereur qu'à la Calade, où ils le trouvèrent arrivé, depuis un quart d'heure, avec Amaudru ; il était debout, près du feu, dans la cuisine de l'auberge, et causait avec la femme de l'aubergiste. Celle-ci lui demandait si le tyran allait bientôt passer : « Ah ! monsieur, disait-elle, on a beau dire, ça n'est pas fini ; j'en suis toujours pour ce que je disais tantôt, on ne sera sûr d'être délivré de lui que quand il sera au fond d'un puits avec des pierres par-dessus ; je ne serai contente que quand je le verrai comme ça dans ma cour. Voyez, monsieur, le Directoire l'avait envoyé en Égypte, pour s'en défaire ; eh bien ! il en est revenu ; il reviendra encore, monsieur, soyez-en sûr, à moins..... » La bonne femme en était là, lorsque ayant fini d'écumer son pot, elle leva la tête, et s'aperçut que la seule personne qui n'eût pas le chapeau à la main était précisément celle à qui elle parlait. Elle resta d'abord interdite ; puis le saisissement qu'elle éprouva d'avoir parlé ainsi de l'Empereur à l'Empereur lui-même, fit évanouir toute sa colère, qui fit place aussitôt à un vif sentiment de générosité. Il n'est sorte de soins et d'égards qu'elle n'eut pour tout le monde ; un exprès fut sur-le-champ envoyé à Aix, pour y chercher des rubans dont on fit des cocardes blanches. Elle fit entrer toutes les voitures dans sa cour et fermer la porte de l'auberge, et avertit même l'Empereur qu'il ne serait pas prudent de passer par Aix, où une population de plus de vingt mille âmes l'attendait pour le lapider.

Au milieu de toute cette inquiétude, on servit le dîner et l'Empereur se mit à table. Il prit admirablement le dessus de l'agitation qu'il devait éprouver ; et toutes les personnes que j'ai vues, qui avaient assisté à ce bizarre couvert, ont été d'accord pour m'assurer que jamais il n'avait fait autant de frais d'amabilité. Il captiva tout le monde par la richesse de ses souvenirs et de son imagination, et finit cependant par dire avec une négligence peut-être affectée : « Je crois que c'est le nouveau gouvernement français qui en veut à mes jours. » Alors mille projets se heurtèrent dans cette tête toujours pleine de tempêtes, et il songea à éviter le peuple d'Aix, qui, lui avait-on dit, devait se trouver en grande foule à la poste. Il voulut un moment retourner à Lyon, et déjà, à cette seule idée, son imagination lui faisait descendre le Rhône, et prendre ensuite une barque qui le conduirait en Italie. Ce projet, comme tant d'autres, ne fit que traverser sa tête, et il continua sa route.

Pendant que les commissaires, instruits de ce qui se passait à Aix, se disposaient à envoyer au maire l'ordre d'en fermer les portes, et de veiller à la tranquillité publique, des individus à visages sinistres se rassemblaient autour de l'auberge. Il y en avait déjà plus de cinquante, lorsqu'un homme qui ne se nommait pas, demanda à parler aux commissaires, et à porter lui-même une lettre au maire d'Aix. Dans cette lettre, les commissaires prévenaient ce magistrat que si les portes de la ville n'étaient pas fermées dans une heure, ils passeraient avec deux régiments de hulans et six pièces de canons, et mitrailleraient tout ce qui s'opposerait à leur passage. Une telle menace eut tout l'effet qu'on en attendait, et l'inconnu revint dire aux commissaires que les portes étaient fermées, et

que le maire prenait tout ce qui pouvait se passer sous sa responsabilité.

On évitait bien ainsi les dangers qui avaient menacé l'Empereur à Aix; mais il en restait encore à braver, et c'étaient ceux auxquels il se trouvait maintenant exposé, par les sept ou huit heures passées à l'auberge de la Calade. Le nombre des curieux s'était considérablement accru, et ils laissaient assez voir à quels excès ils auraient pu se porter, si les portes de l'auberge n'eussent pas été soigneusement barricadées. La plupart tenaient dans leurs mains des pièces de cinq francs à l'effigie de l'Empereur, pour tâcher de le reconnaître par la ressemblance. Napoléon qui avait passé deux nuits sans sommeil, était dans une petite pièce voisine de la cuisine, où il s'était endormi sur l'épaule de son valet de chambre. Dans un moment d'abattement Napoléon dit :

Je renonce maintenant pour toujours au monde politique. Je ne veux m'intéresser à rien de ce qui peut arriver... A Porto-Ferrajo, je puis vivre heureux;... j'y serai plus heureux que je ne l'ai jamais été !... Non !... on m'offrirait aujourd'hui la Couronne de l'Europe, que je n'en voudrais pas !... Je m'occuperai de sciences !... Vous avez vu ce que c'était que le peuple !... J'ai bien fait de ne jamais estimer les hommes !... c'est tout au plus si je les ai traités comme ils le méritent !... La France pourtant !... les Français !... quelle ingratitude !... Je suis dégoûté de l'ambition ; je ne veux plus gouverner !

On vint lui dire que tout était prêt pour partir ; mais on décida qu'il prendrait la pelisse et le bonnet de fourrure du général Koller, qui était beaucoup plus grand que lui, et qu'il monterait dans la voiture du commissaire autrichien. L'Empereur, ainsi déguisé, quitta l'auberge de la Calade, et gagna sa voiture, entre deux haies de curieux qui cherchèrent en vain à

le reconnaitre. On partit en tournant les murs d'Aix. Napoléon eut encore la douleur d'entendre les cris : A bas le tyran ! à bas Nicolas ! Une partie de la population était montée dans les arbres, où il pouvait la voir de sa voiture. Ces ignobles vociférations se faisaient entendre encore à un quart de lieue de la ville.

Bonaparte, attristé de ces témoignages de haine, dit d'un ton de douleur et de mépris en même temps :

Les hommes de ce pays sont toujours les mêmes, des braillards et des furieux. Ces Provençaux ont commis d'affreux massacres au commencement de la Révolution. Il y a dix-huit ans, j'arrivai dans ce pays, avec quelques milliers d'hommes, pour délivrer deux royalistes qui devaient être pendus. Quel était leur crime ? d'avoir porté la cocarde blanche. Je les sauvai ; mais ce ne fut pas sans peine que je les arrachai des mains de ces enragés ; et, aujourd'hui, vous les voyez qui recommenceraient les mêmes excès contre celui d'entre eux qui se refuserait à porter la cocarde blanche !

A une lieue environ d'Aix, on trouva des chevaux, et une escorte de gendarmerie jusqu'au château du Luc.

Près du Luc, dans une maison de campagne appartenant à M. Charles, membre du Corps législatif, se trouvait alors la princesse Pauline Borghèse. Apprenant les malheurs de son frère, auxquels elle s'étonna qu'il eût pu résister, elle résolut de l'accompagner à l'île d'Elbe. Sa présence fut un grand allégement aux tribulations de l'Empereur ; et elle se rendit à Fréjus pour s'y embarquer avec lui. A Fréjus, l'Empereur retrouva le colonel Campbell, qui avait quitté le convoi sur la route et qui avait fait entrer dans le port la frégate *l'Indompté*, qui d'abord avait été destinée

à escorter l'Empereur. Malgré le désir que nous avons vu plus haut, qu'il avait exprimé au colonel Campbell, il témoigna beaucoup de mauvaise humeur en s'embarquant sur *l'Indompté*, mais enfin le 28 avril, il fit voile vers l'île d'Elbe, sur cette frégate, qui ne portait plus César et sa fortune.

CHAPITRE XL

La force du temps. — Bonaparte et Louis XVIII. — Correspondance entre le gouvernement provisoire et Hartwell. — Réception de Louis XVIII à Londres. — Arrivée du roi à Calais. — Lettre du duc de Duras. — Le service de la poste. — Louis XVIII à Compiègne. — Berthier parlant au nom des maréchaux. — Ma présentation au roi à Saint-Ouen. — Paroles pleines de bonté. — La reconnaissance royale et ma destitution sans avertissement. — Déclaration de Saint-Ouen. — Entrée de Louis XVIII à Paris, et la statue de Henri IV. — Froideur du public. — Composition du ministère. — Sottises incroyables. — Les courtisans et les caricatures. — Départ de M. de Talleyrand.

La force du temps est la plus irrésistible de toutes les forces; la haute politique consiste à la diriger; mais pour diriger cette force toute puissante, il faut non seulement la connaître, mais connaître aussi les besoins du temps; c'est pour cela que Louis XVIII parut avec raison, aux esprits les plus sains, un prince fait exprès pour les circonstances où nous nous trouvâmes après la chute de Napoléon. S'il m'était permis de puiser une analogie dans l'histoire ancienne, je comparerais Louis XVIII, succédant à Bonaparte, à Numa venant après Romulus, si la destinée de Rome naissante eût voulu que Numa eût avec lui des conseillers sans expérience.

Dès l'hiver de 1813 à 1814, on avait répandu dans Paris quelques proclamations royalistes, mais comme elles contenaient tous les germes d'espérances que la

Charte exécutée aurait réalisées, la police s'opposait à leur circulation; et je me rappelle que, pour en multiplier le nombre des copies, ma famille et moi, nous consacrions tous les jours plusieurs heures à en faire. Cependant nous ne pouvions encore faire alors que des vœux. Depuis la déclaration définitive d'Alexandre, une correspondance très active s'était engagée entre le gouvernement provisoire et Hartwell (1). Bordeaux avait devancé Paris, ayant plutôt reçu dans ses murs un fils de France; et, dès le 25 mars, Louis XVIII avait reçu de cette cité deux députés chargés de lui présenter l'hommage de ses habitants. Ils venaient demander au souverain rappelé par eux de se rendre dans leurs murs avec madame la duchesse d'Angoulême; et j'ai su que Louis XVIII venait d'adhérer à ces propositions, et se disposait même à s'embarquer sur une frégate, quand il apprit les évènements du 31 mars. Ces grandes nouvelles déterminèrent le roi à changer de dispositions, et bientôt il quitta sa retraite pour se rendre à Londres. Il y fit son entrée le 20 avril, avec tout le cérémonial dû à son rang, et le prince régent l'accueillit comme s'il eût dû faire rayer de l'histoire de la Grande-Bretagne les pages consacrées à la captivité du roi Jean. Il y eut, entre Louis XVIII et le prince régent, échange des Ordres du Saint-Esprit et de la Jarretière; et je crois, sans oser l'affirmer, que ce fut pour la première fois qu'un prince non catholique se vit révêtu des insignes de l'Ordre du Saint-Esprit.

Louis XVIII, après s'être embarqué à Douvres sur le *Royal-Souverain*, aborda à Calais le 24 avril, et je

(1) C'est le château d'Hartwel, dans le comté de Buckingham, à 60 kilomètres N.-O. de Londres, qui fut pendant plusieurs années la résidence de Louis XVIII. (D. L.)

n'entrerai pas dans le détail des acclamations dont sa présence, sur la terre de France, fut l'objet ; tout le monde put l'apprendre alors par les journaux qui n'eurent souvent qu'à échanger le mot *impérial* contre le mot *royal*, pour peindre cet enthousiasme toujours vrai dont ils avaient l'habitude depuis longtemps de se rendre *par ordre* les fidèles échos. Ce qui est vrai, c'est que les gens sensés voyaient avec satisfaction les anciens princes de la Maison de Bourbon remonter sur le trône de leurs ancêtres, mûris par l'expérience et le malheur, que je ne sais plus quel ancien philosophe appelait le meilleur conseiller des rois.

Je connaissais parfaitement à l'avance l'itinéraire que devait suivre Louis XVIII de Calais à Paris, puisque j'avais reçu la lettre suivante, que M. le duc de Duras m'avait adressée de Londres, dès le 21 avril :

Je suis arrivé cette nuit, Monsieur, et je quitte le roi à l'instant ; son départ est fixé à samedi 23 ; il couchera à Douvres, s'embarquera dimanche 24 ; et à moins de contrariétés des éléments, débarquera le même jour à Calais. Le lendemain 25, probablement à Boulogne, le 26 à Amiens. Les ordres ne peuvent être donnés d'une manière fixe pour le reste de la route ; mais il est probable que le roi s'arrêtera à Compiègne. De Calais, il vous sera sûrement expédié des ordres plus positifs pour le reste du voyage. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà envoyé un inspecteur au-devant du roi, qui pourra vous les transmettre avec toute la célérité possible. Je voudrais que ma lettre pût vous arriver à temps, pour que le service du roi ne languît pas. Quatre-vingts chevaux seront insuffisants ; il nous en faudrait cent vingt par relais. Je vais écrire en tout cas à l'inspecteur, que je crois être à Boulogne ou à Calais, pour qu'il monte au moins sur-le-champ le service de Calais à Boulogne s'il ne l'était pas. D'après le zèle que vous m'avez témoigné, Monsieur, pour le service du roi, je ne doute pas de toute l'activité que vous mettrez pour qu'il ne souffre en rien, dans ce moment si heureux et si intéressant pour tous les Français.

Je n'ai que le temps, Monsieur, de vous assurer des sentiments

de considération distinguée et de sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc DE DURAS.

P. S. — Le roi se porte parfaitement bien, et l'enthousiasme qu'il inspire ici est au niveau de celui de la France.

Les intentions du roi furent exactement remplies, et je me plais à me rappeler le zèle actif avec lequel je fus secondé par tous les employés des postes qui étaient sous mes ordres. Le roi séjourna à Amiens, ainsi que le duc de Duras me mandait que S. M. avait l'intention de le faire. Il se rendit ensuite à Compiègne, où le gouvernement provisoire, les ministres et les maréchaux l'avaient devancé pour lui présenter leurs hommages et l'assurance de leur fidélité. Berthier harangua le roi au nom des maréchaux, et dit entre autres choses à Louis XVIII : « Que la France, gémissant depuis vingt-cinq ans sous le poids des malheurs dont elle était accablée, attendait le jour fortuné qu'elle voyait luire. Berthier aurait dû dire : depuis dix ans; mais, dans tous les cas, eût-il dit la vérité, ce langage aurait été déplacé dans la bouche que l'Empereur n'avait cessé de combler de ses faveurs. L'empereur Alexandre alla aussi au-devant de Louis XVIII jusqu'à Compiègne, où les deux monarques dînèrent ensemble.

Pour moi, je n'allai point jusqu'à Compiègne; les ordres que j'avais à donner continuellement ne me permettant pas de m'absenter; mais je me trouvai à Saint-Ouen le 2 mai, au moment où Louis XVIII y arriva. Là, j'eus on ne peut plus à me féliciter du bon souvenir d'un homme auquel j'avais été assez heureux pour rendre quelques services à Hambourg. Au moment où le roi entrait dans le salon par lequel il de-

vait passer pour aller dîner, M. Hue, me reconnaissant, dit à Sa Majesté, en me montrant à elle : « Voilà M. de Bourrienne. » Le roi fit alors quelques pas vers moi, et m'adressa ces mots : « Ah ! M. de Bourrienne je suis bien aise de vous voir. Je sais les services que vous nous avez rendus à Hambourg et à Paris ; je vous en témoignerai avec plaisir ma reconnaissance. »

Ce fut à Saint-Ouen que Louis XVIII promulgua la déclaration qui précéda la Charte, qui exprimait les sentiments que le roi avait manifestés plus de vingt ans auparavant, dans sa déclaration de Calmar, que j'ai fait connaître précédemment. Ce fut là, aussi, que le Sénat lui présenta un projet de Constitution, où ce Corps, pour justifier *in extremis* son titre de conservateur, stipulait la conservation de ses revenus et de ses dotations ; et le lendemain, 3 mai, Louis XVIII fit son entrée solennelle dans Paris, où il se rendit d'abord à Notre-Dame, ayant dans sa voiture Madame la duchesse d'Angoulême. Arrivé sur le Pont-Neuf, il trouva le modèle de la statue de Henri IV réédifié, ayant sur son piédestal cette inscription : *Ludovico reduce, Henricus redivivus*, inscription qu'avait composée M. de Lally-Tollendal, et qui valait bien mieux, qu'on me permette de le dire en passant, que la longue et diffuse inscription qu'on a gravée sur la statue en bronze.

Il n'y eut pas, le jour de l'entrée du roi, le même élan que le jour de l'entrée de Monsieur. Dans les lieux où je passai ce jour-là, je remarquai je ne sais quelle espèce d'étonnement. Cette froideur devint bien plus grande quelque temps après, quand on vit Louis XVIII rétablir les Corps rouges que Louis XVI avait supprimés bien avant la Révolution.

Il était d'ailleurs bien étrange de voir la direction

des affaires remise aux mains d'un homme qui n'avait ni ne pouvait avoir aucune connaissance de la France. Dès le commencement, M. de Blacas affecta la toute-puissance ministérielle, au point qu'étant allé, le 11 mai, aux Tuileries, pour y présenter comme de coutume mon portefeuille au roi, en vertu du droit de travailler directement avec le souverain, comme attaché à la direction générale des postes, M. de Blacas me demanda le portefeuille qu'il voulut prendre de mes mains, ce qui me parut d'autant plus surprenant, que pendant les sept jours que j'avais eu l'honneur de travailler avec Louis XVIII, Sa Majesté m'avait comblé de ces choses obligeantes qu'elle savait si bien dire. Je voulus défendre mes droits et je refusai, lorsque M. de Blacas me dit que c'était par ordre du roi; alors il fallut bien céder, et je ne tardai pas à être victime de la vengeance d'un courtisan.

Les paroles que Louis XVIII m'avait adressées à Saint-Ouen m'avaient comblé de joie, mais l'homme en faveur en paralysa l'effet qu'il m'était permis d'espérer. Deux jours après la demande de mon portefeuille, c'est à-dire le 13 mai, étant, comme de coutume, entré de fort bonne heure dans mon cabinet, donnant sur la rue Coq-Héron, j'ouvris machinalement *le Moniteur*, que je trouvai sur mon bureau, et je me mis à le parcourir. Qu'y lus-je? Que M. le comte Ferrand était nommé directeur général des postes à ma place. Pas un avertissement! pas un avis écrit! point d'arrêté! point d'ordonnance! En vérité je croyais rêver. Je ne pouvais m'expliquer un tel manque d'égards, de procédés; mais je me souvins de l'exigence et du refus de l'avant-veille, et je vis d'où partait le coup. Voilà l'étrange manière dont M. de Blacas, le ministre alors tout-puissant, me fit témoi-

gner la reconnaissance du prince. Certes, après tant de preuves de dévouement, qui, comme on le verra plus tard, me valut un an après l'insigne avantage d'être mis hors la loi d'une façon toute privilégiée, il m'aurait été permis de me plaindre, et j'aurais pu m'appliquer à aussi bon droit que Virgile son *Sic vos non vobis*, quand il faisait allusion aux faveurs imméritées qu'Auguste jetait aux Mœvius et aux Bavius de son temps.

Le jour où, comme on vient de le voir, je fus brusquement évincé de mes fonctions de directeur général des postes, *le Moniteur* contenait aussi l'organisation du ministère de Louis XVIII ; il était ainsi composé : M. de Talleyrand eut le portefeuille des affaires étrangères ; l'abbé de Montesquiou celui de l'intérieur. L'abbé Louis fut appelé aux finances, le général Dupont à la guerre, M. Malouet à la marine, et M. de Vitrolles fut nommé ministre secrétaire d'État. A l'exception de deux d'entre eux, on aurait recruté dans toutes les incapacités de la France, qu'il eût été difficile de faire de plus mauvais choix : et pour comble, M. de Blacas fut nommé ministre de la Maison du roi, avec voix au Conseil ; enfin ce fut M. Beugnot que l'on chargea de la police ; tout le monde sait comment il s'en acquitta, quoiqu'il nous ait alors assuré que la police était une goutte d'huile qui se glissait dans les rouages d'un gouvernement. Louis XVIII, ne connaissant encore personne en France, était sans doute excusable d'avoir fait des choix pour la plupart si mauvais ; mais j'avoue que je fus stupéfait, quand je vis quelle marche on imprimait aux affaires, et cette nuée de courtisans dévorateurs qui venaient de toutes parts mendier, aux Tuileries, la récompense des vœux secrets qu'ils avaient faits dans

les antichambres impériales pour le rétablissement de la monarchie légitime. On vit bientôt la Légion d'honneur mise pour ainsi dire à l'encan; on en trafiquait presque publiquement, et quiconque avait porté autrefois une épaulette se métamorphosait, de son plein gré, en colonel, comme le moindre gentillâtre s'arrogea le titre de comte ou de marquis.

De toutes parts, on n'entendait que des plaintes sur la marche que suivait le gouvernement; on voyait revenir insensiblement les usages de l'ancien régime, et l'arme du ridicule se mêlant aux considérations sérieuses, Paris fut inondé de pamphlets et de caricatures. Je me rappelle parfaitement l'influence qu'exerça un petit journal appelé *le Nain jaune*. Il était sans pitié pour les vieux travers; et, exploitant le domaine des sottises, il avait un vaste champ où moissonner (1).

(1) Louis-Augustin Cauchois-Lemaire, né à Paris en 1789, débuta d'abord dans la carrière de l'enseignement, mais il ne tarda pas à y renoncer, et ouvrit, vers la fin de 1814, dans le quartier latin, un cabinet de lecture particulièrement destiné à offrir aux étudiants en droit et en médecine les ressources bibliographiques nécessaires à leurs études. Les événements venaient de donner un peu de vie à la presse périodique si longtemps muette sous le régime impérial, et déjà commençait contre la Restauration et ses tendances aristocratiques et rétrogrades cette guerre de plume qui devait miner lentement le pouvoir imposé à la France par les baïonnettes étrangères. Les pamphlets abondaient alors et faisaient bonne justice des ridicules et des bassesses du régime nouveau.

Cauchois-Lemaire, dont le cabinet de lecture se trouvait naturellement un centre dans lequel affluaient des esprits ardents, eut l'idée de fonder un recueil périodique, qu'il appela *Journal de la littérature et des arts*. Ce recueil prit quelque temps après le titre de : *Le Nain jaune*. Cette publication obtint, dès le début, un véritable succès en raison de sa chronique remplie de traits piquants et d'épigrammes envers les personnes de l'ancien régime. Des caricatures, tirées sur grand papier et coloriées ajoutaient un attrait de plus au texte. *Le Nain jaune*, dont les principaux rédacteurs étaient Cauchois-Lemaire, Merle, Jouy, Etienne, etc., comptait, paraît-il, parmi ses collaborateurs anonymes, le roi Louis XVIII, qui faisait jeter dans la bouche de fer du journal des épigrammes et des bons mots de critique.

Cependant tout resta tranquille jusqu'au mois de septembre, époque à laquelle M. de Talleyrand partit pour le Congrès de Vienne. Après son départ, on s'en donna à cœur joie au château ; tout le monde voulut et crut être homme d'État ; il semblait que l'on fût débarrassé d'un importun, et Dieu sait combien de sottises firent les écoliers en l'absence du maître.

Ce fut la rédaction du *Nain jaune* qui inventa l'Ordre des *Chevaliers de l'Éteignoir*, comprenant les personnages les plus notables du parti de l'ancien régime et l'Ordre de la *Girouette*, dans lequel figuraient les hommes politiques les plus connus par leurs changements d'opinions.

Le gouvernement ne tarda pas à se venger des attaques violentes dont il était l'objet ; il supprima le journal et amena la ruine de l'éditeur. Cauchois-Lemaire dut alors se réfugier à Bruxelles où il fit paraître *Le Nain jaune réfugié;* mais, là aussi, il eut à subir de nouvelles persécutions. Enfin, plus tard, ce recueil si spirituellement dirigé se fondit avec le *Mercure surveillant* et devint le *Libéral.*

C'est sous le ministère Decazes que Cauchois-Lemaire obtint l'autorisation de rentrer en France ; ses antécédents, la nature de son esprit et de son talent le conviaient à se rejeter dans les luttes du journalisme, et bientôt on le vit prendre une part active aux travaux de la presse opposante de l'époque. Longue serait l'énumération des procès et des amendes que valut aux divers journaux et recueils periodiques qui l'admirent au nombre de leurs rédacteurs la collaboration de Cauchois-Lemaire « écrivain au style mordant, à l'esprit épigrammatique, frondeur », rappelant quelquefois celui de Paul-Louis Courrier.

Cauchois-Lemaire mourut en 1861 ; il avait obtenu de Louis-Philippe, en 1841, l'emploi de chef de section aux Archives du royaume. (D. L.)

CHAPITRE XLI.

Incapacité miraculeuse. — Signes évidents d'un mouvement. — Le rendez-vous de Plombières, et Eugène refusant de s'y rendre. — La croix d'officier de la Légion d'honneur m'est donnée. — Refus motivé. — Bizarreries des Cours, et impossibilité d'y faire entendre de bons avis. — Visite d'un ami, et premiers indices d'une catastrophe. — Autre visite et craintes changées en certitudes. — Terreurs d'un bon royaliste. — Différences d'opinions, et bonne amitié. — Révélations de Charles de La Bedoyère — Coïncidences de trois communications. — Impossibilité de voir M. de Blacas. — L'abbé Fleuriel. — Lettre sans réponse. — Fatuité et insuffisance. — Le général Balathier et M. de Blacas. — Le ministre occupé. — Intermédiaire de M. de Talleyrand. — Temps perdu et avis devenus inutiles. — Rencontre de l'abbé Fleuriel aux Tuileries.

Sous un gouvernement faible, il n'y a qu'un pas du mécontentement à la révolte. Sous un gouvernement inepte, comme l'était le ministère de 1814, après le départ de M. de Talleyrand pour Vienne, on peut conspirer tout à son aise. Aussi, dès l'été de 1814, commença-t-on à préparer les événements qui eurent pour catastrophe le 20 mars. Je crois encore rêver, quand je songe à la miraculeuse incapacité des gens chargés alors de la direction de nos affaires. L'émigration, qui, comme on l'a si bien dit, n'avait rien appris ni rien oublié, se montrait avec les vieilles prétentions de la sotte jactance de Coblentz, et la plupart de ces hommes si vains et si niais me rappelaient ce personnage d'un roman de Voltaire, qui

dit sans cesse: Un homme comme moi! Ces gens-là étaient si pleins de leur prétendu mérite, qu'ils en étaient aveuglés au point de ne rien voir. Non seulement ils avaient méconnu les vœux et les besoins de la France, qui, en renversant l'Empire, avaient cru reconquérir la liberté, mais ils ne tenaient compte d'aucun avertissement. J'avais remarqué une chose qui, selon moi, devait donner l'éveil; mais, bah! ils étaient bien gens à s'apercevoir de ces choses-là. Le prince Eugène devait venir aux eaux de Plombières, où se trouvait sa sœur Hortense. Les chevaux, les voitures et un aide de camp du prince étaient déjà arrivés à Plombières, où l'on préparait son logement, et il n'y vint pas. Eugène eut sans doute connaissance des intrigues de sa sœur avec quelques grands personnages de l'ancienne Cour de Napoléon, qui se trouvaient alors aux mêmes eaux, et comme il avait résolu de vivre tranquille à la Cour de son beau-père, sans se mêler de rien, il resta à Munich. Ce fait passa inaperçu, sans que les habiles gens qui nous gouvernaient alors eussent seulement l'air de s'en douter, et, en vérité, c'était tellement d'accord avec le reste, que l'on ne saurait en être surpris.

Une des choses qui fit le plus le tort au gouvernement du roi, en 1814, fut la prodigalité avec laquelle on donna, ou pour mieux dire, on jeta la croix de la Légion d'honneur. Je puis, à cette occasion, citer un fait qui m'est personnel, et j'ose dire que si tout le monde s'était conduit comme je le fis, il y aurait eu de moins ce grave sujet de mécontentement.

Je me trouvais à Sens, le 19 décembre 1814, lorsque Monsieur, frère du roi, y vint pour assister à la restauration du mausolée, où reposent les cendres des augustes auteurs de ses jours. Le lendemain de cette

cérémonie, le préfet de l'Yonne me remit la croix d'officier de la Légion d'honneur en me disant que c'était par ordre de Monsieur, qui voulait me donner ce témoignage de satisfaction, pour les soins que j'avais pris, et le zèle que j'avais montré pour le rétablissement du monument élevé au Dauphin et à la Dauphine. La croix d'officier de la Légion d'honneur pour cela ! J'allai sur-le-champ chez Monsieur, pour le prier de reprendre celle qu'il avait eu la bonté de m'accorder. Le prince m'ayant demandé quel était le motif de ma démarche auprès de lui, je répondis à son Altesse Royale que n'étant décoré de la croix de la Légion d'honneur que depuis quatre mois, une promotion aussi rapide serait contraire à tous les règlements de l'Ordre, et blesserait toutes les convenances; que par conséquent je ne pouvais accepter, attendu que je ne voulais pas me ranger parmi ceux qui cherchaient à avilir un Ordre qui avait enfanté tant de prodiges ; j'ajoutai que j'attendrais du temps les grades supérieurs. Monsieur trouva mes raisons bonnes, et les accueillit avec sa bonté accoutumée. En me conduisant de la sorte, j'ai, je le crois, fait une bonne action, mais il n'en est pas moins vrai que le proverbe : qui refuse muse, a toute sa valeur, et il se peut très bien que ma bonne action n'ait été qu'une sottise, car j'ai vu passer tout le monde avant moi, et je n'ai eu la croix d'officier qu'en 1823 (1). Je ne conseille donc à personne de prendre ma conduite pour exemple, car j'ai vu passer une foule de commandeurs qui étaient mes cadets dans l'Ordre.

(1) A cette époque j'en reçus deux, sans doute pour me dédommager du retard. L'une me fut envoyée par le ministre de l'intérieur, et l'autre par M. le duc de Richelieu, alors Président du Conseil des ministres. (*Note de la première édition.*)

Demandez, demandez toujours, et intriguez souvent, c'est la seule manière d'avoir quelque chose à la Cour.

C'est après tout une bien singulière chose que la Cour; rien n'est si difficile que d'y rendre service; il y existe un esprit d'accaparement qui fait que les bons avis sont exclus quand ils ne viennent pas de ceux qui, pour l'ordinaire, n'en donnent que de mauvais. Je puis, mieux qu'aucun autre, prouver ce que j'avance, et faire voir combien il est difficile de faire parvenir aux gouvernements des renseignements utiles. Présentez-vous pour ouvrir les yeux à des aveugles, vous êtes un intrigant; vous voulez vous faire valoir par des révélations inventées; vous voulez vous donner de l'importance; vous voulez faire concevoir des craintes, quand il faut nourrir les princes d'une mensongère sécurité; enfin vous êtes éconduit. C'est, comme l'on dit, une grâce d'état pour les hommes en place et en haute faveur, que de hausser les épaules quand on veut leur apprendre quelque chose qu'ils ne savent pas, par la raison que ces messieurs savent tout. Laissez cet homme, disent-ils, c'est un donneur d'avis, un alarmiste, un frondeur, un mécontent, un solliciteur; laissez-le, vous dis-je, et ne l'écoutez pas. Ainsi m'arriva-t-il.

Dès la fin de 1814, des indices, presque certains pour moi, me faisaient prévoir une grande catastrophe. Un homme que j'estime beaucoup, et avec lequel je n'ai jamais eu que des relations d'amitié, me dit vers cette époque :

Vous voyez comme les affaires vont mal : on fait fautes sur fautes; vous sentez bien qu'un pareil état de choses ne peut pas durer. Entre nous, mon cher, je crois que tout sera fini au mois de mars. Il faut que ce mois répare la honte du mois de mars dernier. Nous serons enfin, et une fois pour toutes, délivrés du

fanatisme de l'émigration. Vous voyez de tous côtés surgir un esprit de cagotisme insupportable ; et vous n'ignorez pas que l'influence des prêtres est ce qu'il y a de plus antipathique à la nation. En huit mois, on nous a fait faire bien du chemin rétrograde. Je crains que vous ne vous repentiez de vous être trop mêlé des affaires du commencement de cette année ; vous voyez qu'on ne nous a pas menés où vous croyiez aller. Au surplus, je vous l'ai dit plusieurs fois ; vous aviez à vous plaindre, et, après tout, vous avez agi selon votre manière de voir.

Je n'attachai pas plus d'importance qu'il ne le fallait à cette prédiction d'un changement pour le mois de mars, et je regardai cette communication confidentielle comme l'expression du désir qu'avait la personne qui me la faisait de voir ses souhaits se réaliser. Je déplorais, comme tout le monde, les inconcevables fautes des Ferrand (1) et compagnie ; j'espérais toujours que le gouvernement, mieux éclairé, reviendrait peu à peu à des principes qui lui concilieraient l'esprit de la nation, et dans cette espérance, je ne fis pas une grande attention à ce que l'on m'avait dit, pensant que les conséquences fâcheuses qu'on m'avait prédites n'auraient pas lieu. Mais, peu de jours après, un autre de mes amis vint me voir. Il avait rempli de grandes fonctions, et avait été porté sur une liste de proscription. Il avait des réclamations à faire auprès du gouvernement, qui était très mal disposé pour lui. Je lui demandai comment allaient les affaires, il me répondit : « Bien, mon cher ami, on fait droit à mes demandes ; je n'ai point à me plaindre, je suis content. » Il me rappela l'homme des Lettres persanes, qui admirait le bel ordre des finances sous

(1) M. Ferrand était tellement encroûté des vieilles idées qu'il dit un jour devant plusieurs personnes que la Charte était une fort bonne chose, mais qu'il lui manquait d'avoir été enregistrée au Parlement de Paris ! (*Note de la première édition.*)

Colbert, qui lui faisait payer ses pensions le premier. Cependant je ne l'en félicitai pas moins sur la justice que le gouvernement lui avait rendue, et sur la justice qu'il rendait lui-même au gouvernement, et j'en pris occasion pour lui dire que si le gouvernement agissait de la sorte avec tout le monde, s'il montrait une si sage modération, il finirait certainement par se concilier tous les partis. « Halte-là, me dit-il, je ne suis nullement de ton avis. Si le gouvernement persiste dans sa marche actuelle, il est impossible qu'il tienne, et cela nous ramènera l'Empereur. — Ce serait, lui dis-je, un bien grand malheur; lors même que la France en voudrait, l'Europe n'en voudrait pas. Sois sûr d'une chose : jamais les souverains de l'Europe ne laisseront imparfaits leurs actes du mois d'avril dernier. L'Europe se lèverait une seconde fois en masse contre lui. Quelque attachement que tu aies pour Bonaparte, tu ne peux ignorer la haine que lui portent les nations étrangères et le mal qu'il leur avait fait. La crainte de le voir de nouveau ravager l'Europe armerait une seconde fois tous les bras contre lui, et le succès des puissances étrangères serait d'autant plus certain, qu'elles se trouveraient aujourd'hui appuyées par une partie de la nation. Toi qui aimes par-dessus tout la France, songe au sort qui pourrait la menacer, si la présence de Bonaparte y amenait une seconde fois les étrangers! Pourrais-tu te faire à l'idée du partage de notre belle France ? — Cela ne se peut : ils ne l'oseraient pas. Au surplus nous ne serons jamais d'accord sur la question de l'Empereur et de tes Bourbons. Nous voyons trop différemment pour pouvoir en parler. Toi, tu as à te plaindre de Bonaparte, moi je n'ai qu'à m'en louer : ainsi, brisons là-dessus. Mais, dis moi : que ferais-tu

s'il revenait? — Si Bonaparte revenait? — Oui. — Ma foi! ce que j'aurais de mieux à faire ce serait de m'en aller au plus vite; et c'est ce que je ferais. Je suis trop bien convaincu que jamais il ne me pardonnerait la conduite que j'ai tenue lors de la Restauration, et je t'avoue franchement que je ne balancerai pas un moment à me sauver la vie en quittant la France. — Eh bien, tu es dans l'erreur : je suis persuadé que si tu veux te ranger au nombre de ses amis tu en auras tout ce que tu voudras, des titres, des honneurs, des richesses; je pourrais même t'en donner l'assurance. — Cela, je te l'avoue, ne me tente en aucune manière. Moi aussi j'aime la France, je l'aime autant que toi; et j'ai la conviction que jamais la France ne pourra être heureuse avec lui. S'il revient, j'irai vivre en pays étranger, et j'attendrai tout des événements et du temps. »

Je ne me rappelle que ce que l'on vient de lire d'une conversation qui dura fort longtemps. Il y avait, comme on en a pu juger, dissidence complète entre nous; aussi garda-t-il son opinion, et je gardai la mienne, comme cela arrive toujours après avoir bien discuté. Cependant ce troisième avertissement, cette hypothèse du retour de Bonaparte me donna à réfléchir, et ajouta un certain poids au premier avis que j'ai rapporté plus haut, surtout qu'à cette nouvelle indication en succéda une quatrième. Une personne que je connaissais beaucoup, et que je sais être, par ses principes et ses liaisons, entièrement attachée à la cause royale, vint me dire qu'il se passait des choses extraordinaires qui l'inquiétaient. Cette personne me dit entre autres choses : « J'ai rencontré avant-hier Charles de La Bédoyère, avec lequel vous savez que je suis intimement lié. J'ai remarqué en lui je ne sais

quelle agitation, et il avait l'air très préoccupé. Je l'invitai à venir dîner chez moi, et il me refusa, me disant que nous ne serions pas seuls. Puis enfin, il m'a, lui, prié de venir dîner hier avec lui pour causer. Nous avons donc dîné hier ensemble chez un restaurateur, dans un cabinet où nous étions seuls. Nous causâmes longtemps des affaires politiques et de la position où nous nous trouvons, et vous pouvez juger que je fus de tout point en opposition avec lui ; au surplus, c'est une chose convenue entre nous ; nous disputons, nous nous disons mille sottises, et nous n'en sommes pas moins bons amis. Mais, ce qui m'inquiète, c'est qu'en nous séparant, Charles me dit en me serrant la main : Allons, mon ami, adieu ! Je pars demain pour Grenoble, dans un mois tu entendras parler de Charles de La Bédoyère, et là-dessus il m'a quitté. »

Ces trois communications successives me donnèrent à réfléchir : elles me venaient d'abord de deux personnes intéressées au succès de l'événement, et ensuite d'une troisième qui le redoutait beaucoup. J'y vis une coïncidence si frappante avec les manigances de Plombières quelques mois auparavant, que je me déterminai, au mois de janvier, à aller parler de ceci à M. de Blacas, qui avait alors tout crédit et tout pouvoir, et sans lequel il était impossible de rien faire parvenir au roi. Je n'ai pas besoin, je le pense, de dire que mon intention était de lui parler seulement des faits, sans dire un seul mot des personnes de qui je les tenais.

Ici je suis conduit à faire une incursion dans le domaine de l'absurdité ; ce que j'ai à dire est vrai mais cependant incroyable ; on a peine à se figurer qu'il ait pu exister tant de fatuité jointe à tant d'in-

suffisance. M. de Blacas ne me reçut pas, et, après tout, c'était justice. Qu'étais-je en comparaison d'un si grand personnage ? J'eus seulement l'insigne honneur de parler à monsieur son secrétaire, qui, si cela mérite la peine que l'on s'en souvienne, était un abbé, et s'appelait l'abbé Fleuriel. Quelle étude pour un poète comique qu'un pareil personnage, et que l'abbé Fleuriel était beau d'impertinence et de satisfaction ! Comme il avait bien cette dignité qui sied au grand secrétaire d'un grand ministre ; et qu'il était joli quand il me dit avec une grâce toute nonchalante : « Monsieur le comte n'y est pas ! » Il lui aurait fallu trois bouches comme la sienne pour contenir ces mots : Monsieur le comte, tant il se plaisait à les gonfler. M. de Blacas y était, je le savais. L'abbé ne se permit-il pas de me demander de lui confier ce que j'avais à dire à M. de Blacas ? Je tournai le dos au fat, sans daigner lui répondre, et je sortis. Voilà pourtant en quelles mains étaient remises les affaires de la France !

Cependant, dévoué comme je l'étais à la cause des Bourbons, et les choses me paraissant sérieuses, j'écrivis le jour même à M. de Blacas pour lui demander un rendez-vous : point de réponse. Je lui écrivis, deux jours après, une seconde lettre dans laquelle, quoique à regret, je lui disais que j'avais quelque chose de la plus grande importance à lui communiquer : point de réponse. Ne pouvant comprendre la cause de cet inexplicable silence, je retournai au pavillon de Flore, et je priai le charmant abbé Fleuriel de m'expliquer, s'il la savait, la cause de l'impertinent mutisme de son maître ; « Monsieur, me dit le noir plumitif, j'ai reçu vos deux lettres ; je les ai mises sous les yeux de monsieur le comte. Je ne sais pourquoi

il ne vous a pas répondu. Quant à moi, je n'y peux rien; mais monsieur le comte est si occupé! monsieur le comte a tant d'affaires! monsieur le comte ne peut pas y suffire! — Monsieur le comte, lui dis-je, s'en repentira peut-être. Bonjour, monsieur. »

J'appris ainsi, par ma propre expérience, l'exactitude de ce que j'avais entendu dire de M. de Blacas, ce que, au reste, plusieurs circonstances m'ont confirmé depuis. Il n'y avait pas de doute à avoir: M. de Blacas avait succédé au comte d'Aravay, jouissait de toute la confiance du roi, et concentrait tout le pouvoir dans son cabinet. Lorsque l'on voulait faire quelque communication à Louis XVIII, ceux-là mêmes qui étaient le plus avant dans son intimité devaient s'adresser à M. de Blacas. Quant à lui, dès que quelqu'un avait à lui faire tenir un avis salutaire, il disait, avec une imperturbable suffisance: « Qui?... cet homme-là?... Ah! bah!... c'est un intrigant, un bonapartiste, un visionnaire, un alarmiste, un frondeur. Je ne veux pas en entendre parler. » Et l'homme aux bons avis était éconduit. Ce n'est pas seulement par moi-même que j'ai eu la preuve de ce que je viens de dire; je l'ai eue encore quelques jours après l'inutile tentative que j'ai racontée, par ce qui arriva au général Balathier. Ce général désira de parler au roi sur les événements qu'il prévoyait, et dont on l'avait entretenu comme moi. Le roi se contenta de dire: « Qu'il voie Blacas. » Balathier fut reçu par le ministre favori, qui, après l'avoir écouté, lui dit: « Eh! bon Dieu! Monsieur, ce sont des ragots. Voilà qui est bien singulier! vous croyez donc en savoir plus que nous qui sommes à la tête des affaires? — Certainement, monsieur le comte, lui dit Balathier, avec sa franchise toute militaire, certainement, j'en sais là-dessus beau-

coup plus que vous, qui n'êtes entouré que de flatteurs, qui ne vous disent jamais que ce qui peut vous plaire. — Monsieur, je vous répète que j'en sais assez sur ce que vous voulez me dire. » Quelle pitié!

Cependant, toujours frappé du danger qui menaçait la France, et ne pouvant enfreindre l'espèce de blocus que M. de Blacas avait formé autour de la personne du roi, je pris le parti d'écrire à M. de Talleyrand, pour lui rendre compte de toutes les communications qui m'avaient été faites. M. de Talleyrand correspondait directement avec le roi, et je ne fais nul doute que mes avis ne soient parvenus à Sa Majesté; mais il y avait eu bien du temps de perdu, et les événements se précipitèrent avec tant de rapidité, que quand Louis XVIII fut informé de ce qui devait arriver, il n'était plus temps d'y mettre obstacle. Ainsi ces avis, que j'avais voulu donner en temps utile, furent sans résultats, et l'on verra bientôt que mes prévisions furent confirmées par une lettre de l'île d'Elbe, lettre qui tomba dans les mains du gouvernement peu de temps après mes infructueuses tentatives. On ne peut réellement concevoir quel esprit de vertige s'empara alors des plus intimes conseillers de la Couronne. Quoi qu'il en soit, je ne terminerai pas ce chapitre sans dire encore un mot du digne secrétaire de M. de Blacas, quoique ce que j'ai à en dire se rapporte à une époque postérieure.

Après la seconde rentrée de Louis XVIII, je rencontrai l'abbé Fleuriel aux Tuileries. Nous nous entretînmes des malheurs qu'avait attirés sur la France le 20 mars. L'abbé me dit: « J'ai été, dans le temps, bien fâché de ne pas vous voir reçu par M. de Blacas; mais il ne voulut pas en démordre, et eut le front de me répéter: « Mais, si vous saviez comme il était

occupé! — Monsieur l'abbé, lui dis-je, je m'en doute bien, et on peut en juger par ses œuvres. Mais ne pensons plus à cela ; le mal a été grand, mais il est réparé, puisque les Bourbons sont ici. » Du reste je ne fis aucun autre reproche à l'ex-secrétaire de M. de Blacas, qui n'avait fait que jouer son rôle d'automate.

CHAPITRE XLII.

Approches du 20 mars et mes préparatifs de départ. — Un envoyé des Tuileries le 13 mars. — M. Hue me conduit chez Louis XVIII. — Paroles mémorables du roi. — Ma nomination à la préfecture de police. — Ma proscription à Lyon. — Conseil aux Tuileries. — Singulière ignorance de quelques conseillers de la Couronne. — Propos de soldats; un brave homme et le petit caporal. — Discussion sur l'itinéraire du roi. — Je prédis l'arrivée de Bonaparte. — Liste autographe de vingt-cinq proscrits. — Insistance du roi pour l'arrestation de Fouché. — Bons services de M. Foudras. — Fouché manqué. — Davout proscrit et non inquiété. — Longue conversation avec M. de Blacas. — Inutilité des arrestations. — Confiance du roi en moi. — Correspondance de l'île d'Elbe avec un habitant de Grenoble. — Lettre interceptée et temps perdu. — Preuves évidentes d'une conspiration. — Rien de fait et ce qu'il aurait fallu faire. — Comment eût été déjouée la conspiration. — Les courtisans radoucis par le malheur. — Fautes graves et irréparables. — Causes réelles de la révolution du 20 mars.

Ceux qui s'opposèrent à l'exécution du traité conclu avec Napoléon, à l'époque de son abdication, commirent une grande faute, puisqu'ils lui donnèrent un prétexte pour quitter l'île d'Elbe. Personne n'ignore les détails de cette inconcevable entreprise, et je ne répéterai pas ce que l'on en a dit dans une foule d'ouvrages. Pour moi, je sais bien que dès que je vis avec quelle rapidité il marchait sur Lyon, et avec quel empressement les troupes et la population se précipitaient au-devant de lui, je me disposai à aller en Belgique, attendre le dénouement de ce nouveau

drame. Tous mes préparatifs de départ étaient faits le 13 mars au soir, et j'allais me mettre en route, afin d'éviter les persécutions dont je pensais bien que je serais l'objet, quand, dans ce moment même, je reçus la visite d'une personne envoyée exprès des Tuileries, qui venait m'inviter de la part du roi à m'y rendre sur-le-champ. Je ne me fis point attendre, et arrivé au château, je montai chez M. Hue pour apprendre de lui ce qu'on me voulait. Il occupait l'appartement où j'avais passé les trois années de ma vie les plus laborieuses et les plus agitées. M. Hue s'apercevant de l'espèce d'inquiétude que j'éprouvais en me voyant mandé aux Tuileries, à cette heure de la nuit, s'empressa de m'instruire des motifs de cette démarche. Il me dit : « Je vous attendai avec impatience. Le roi vient de me rappeler que je lui avais toujours parlé de vous avantageusement et avec intérêt. Sa Majesté n'ignore pas que j'ai pu apprécier votre conduite à Hambourg, et elle a eu la bonté de me confier qu'elle avait résolu de rétablir la préfecture de police, parce que M. d'André ne répond pas à ce que l'on avait cru pouvoir attendre de lui. Le roi a ajouté qu'on lui avait parlé de vous pour la place de préfet, et il a voulu que je lui déclarasse si je croyais que l'on pût compter sur vous. J'ai fait une réponse affirmative, et, si vous acceptez le poste de confiance que l'on vous destine, je vais vous conduire dans la chambre du roi. » Nous y descendîmes. Le roi m'adressa ces paroles avec un air de bonté, mais en même temps d'un ton très expressif: « Monsieur de Bourrienne, pouvons-nous compter sur vous? J'attends tout de votre zèle et de votre fidélité. — Votre Majesté, répondis-je, n'aura point à se plaindre que j'aie trahi sa confiance. — Eh bien, je rétablis la préfecture de

police, et je vous en nomme le préfet. Allez, M. de Bourrienne; faites pour le mieux ; je m'en rapporte à vous. Par un rapprochement bien singulier, ce même jour, 13 mars, pendant que le roi me nommait préfet de police, Napoléon, qui était à Lyon, signait le décret qui excluait de l'amnistie qu'il avait accordée treize personnes parmi lesquelles se trouvait mon nom (1). Ce décret, aussitôt que j'en eus connaissance, me confirma dans les pressentiments que j'avais conçus, dès que j'avais entendu parler du retour de Bonaparte.

Quoi qu'il en soit, en revenant des Tuileries, le soir de ma nomination, j'étais assailli par une foule d'idées. Dans le premier moment, je n'avais écouté que mon zèle pour la cause du roi, mais je commençai à examiner l'étendue de la responsabilité que je venais d'assumer sur moi, et j'en fus effrayé. Élevé tout à coup à des fonctions que je ne m'attendais pas à remplir, j'avoue que je n'étais pas très rassuré. Cependant, je pris le dessus, et je dois dire que j'eus le bonheur de rencontrer dans M. Foudras un homme dont j'ai eu beaucoup à me louer. M. Foudras était inspecteur général de la police. Son activité, son zèle, ses talents et son dévouement m'ont parfaitement secondé. Il était pénétré des mêmes principes que j'avais depuis longtemps sur la police; aussi ne le trouvai-je en opposition avec moi sur aucun point, et je me plais aujourd'hui à dire combien il m'a rendu

(1) Voici la liste des proscrits de Lyon :

Le prince de Bénévent, le duc de Raguse, le duc d'Alberg, l'abbé de Montesquiou, le comte de Jaucourt, le comte de Beurnonville, Lynch, Vitrolles, Alexis de Noailles, Bourrienne, Bellard, La Roche-Jacquelein, Sosthènes de la Rochefoucauld. Mon dévouement à la cause royale me donnait quelque droit à partager une telle proscription. (*Note de la première édition.*)

moins pénibles les fonctions délicates que j'eus à remplir pendant huit jours.

Je ne puis réellement penser encore actuellement, sans une incroyable surprise, au Conseil, tenu le soir du 13 mars, aux Tuileries, chez M. de Blacas. C'est une chose qui passe toute idée que l'ignorance où les membres de ce Conseil étaient sur notre position ; je n'en pouvais revenir de la confiance qu'ils paraissaient avoir dans les inutiles mesures qu'ils avaient prises contre Napoléon. C'était au pavillon de Flore que nous étions réunis. Qui le croirait ? tous ces grands hommes d'État qui avaient à leur disposition le télégraphe, la poste, la police et tous ses agents, l'argent, enfin tous les moyens dont se compose le pouvoir, me demandaient, à moi, de leur donner des nouvelles de la marche de Napoléon. Qu'y avait-il à leur répondre ? Je me bornai à répéter les bruits publics de la Bourse, et ce que j'avais pu recueillir çà et là depuis vingt-quatre heures. Je ne leur cachai point que le danger était imminent et que toutes leurs précautions ne serviraient à rien, ce qui amena sur le tapis la question de savoir ce que ferait le roi. Il était de toute impossibilité que ce prince ne quittât pas la capitale ; mais où irait-il ? On émit dans le conseil plusieurs avis : l'un proposait Bordeaux, un autre la Vendée, celui-ci la Normandie ; enfin il y eut un membre du conseil qui ouvrit l'avis de conduire le roi à Melun. Je pensais que si l'on en venait aux mains, ce serait probablement dans les environs de cette ville qu'une bataille aurait lieu ; mais telle était la haute portée du conseiller qui avait ouvert cet avis, qu'il nous assura que la présence du roi, dans une calèche à huit chevaux, produirait sur les troupes un effet merveilleux ! Ce projet n'était que ridicule, les autres me semblaient dangereux et

inexécutables. Je déclarai au conseil qu'au point où en étaient les choses, il fallait renoncer à toute idée de résistance à main armée ; qu'aucun soldat ne ferait feu, et que c'était s'aveugler que de chercher à voir les choses sous un aspect différent. « La défection, leur dis-je, est inévitable ; les soldats s'amusent et boivent dans leurs casernes avec l'argent que vous leur distribuez depuis quelques jours pour les bien disposer. Savez-vous ce qu'ils disent ! C'est un bien brave homme que Louis XVIII, mais « Vive le petit caporal ! »

Le roi, aussitôt le débarquement de Napoléon, avait envoyé un courrier extraordinaire à Marmont, qui était à Châtillon où il était allé pour recevoir le dernier soupir de sa mère. Je l'avais vu un jour ou il sortait de chez le roi ; c'était, si je ne me trompe, le 6 ou le 7 mars, Après avoir causé fort longtemps sur le débarquement de Bonaparte, et sur les moyens de l'empêcher d'arriver à Paris, Marmont me dit : « Voici, mon cher ami, l'idée à laquelle je m'arrête le plus, et dont je viens de faire part au roi ; je lui ai dit : Sire, je ne doute pas que Bonaparte ne se dirige sur Paris et n'y arrive ; je pense que le meilleur moyen de l'en empêcher, serait que Votre Majesté y restât. Il faut mettre le palais des Tuileries à l'abri d'un coup de main, et en état de soutenir un siège qui ne pourrait se faire qu'avec du canon ; il faut vous enfermer dans votre palais, avec les personnes de votre Maison, vos serviteurs et les principales autorités, tandis que monseigneur le duc d'Angoulême ira à Bordeaux, monseigneur le duc de Berry dans la Vendée ; Monsieur dans la Franche-Comté ; mais il faut qu'ils partent en plein jour, et annoncent qu'ils vont chercher des défenseurs pour Votre Majesté... Voilà ce que j'ai dit au roi, ce matin ; et j'ai ajouté que je répondais de tout, si l'on

suivait ce conseil. Je vais faire faire le plan de défense par mon aide de camp, le colonel Fabvier! » Je ne partageai pas l'opinion de Marmont; peut-être les défections sans nombre qui eurent lieu avant le 20 mars eussent-elles été retardées si Louis XVIII fût resté dans son palais; on ne se serait pas aussi facilement prétendu délié de son serment par le départ du roi, quelques personnes eussent voulu attendre; et si Bonaparte avait voulu entrer dans Paris, il y eût regardé à deux fois avant de faire le siège des Tuileries.

Marmont appuyait son opinion sur ce que l'admiration causée par la promptitude de la marche de Napoléon du golfe Juan à Paris aurait été balancée par le sentiment de vif intérêt qu'aurait inspiré un vieillard fort de son droit, et défiant un rival audacieux de le renverser du trône dont il n'aurait pas voulu descendre. Tout en rendant justice aux bonnes intentions du duc de Raguse, je ne pensai pas que son avis pût être adopté; je le combattis comme je combattis toutes les propositions que l'on avait faites relativement à la désignation du lieu où se retirerait le roi. Ce fut moi qui proposai Lille, comme étant plus près comme offrant plus de sûreté, surtout dans le premier moment :

Messieurs, dis-je aux membres du conseil, considérez que M. le duc d'Orléans y commande, qu'il a sous ses ordres le maréchal Mortier sur la fidélité duquel on peut compter. Le drapeau blanc flotte encore sur les remparts de Lille; mais s'il faut enfin que sa Majesté soit réduite à la nécessité de sortir de France, dès qu'un danger réel pourra menacer le roi, il aura la Belgique, où il pourra se retirer sans aucune difficulté. Messieurs, ajoutai-je, le temps presse, et il est du plus haut intérêt que le roi hâte son départ. Tout m'annonce que Napoléon ne sera ici que lundi prochain, mais il y sera sans aucun doute ce jour-là;

il est donc indispensable que les personnes, chargées de veille-à la sûreté du roi le déterminent à partir, au plus tard, dimanche prochain. Si vous tardez, je vous prie de considérez combien il sera facile à Bonaparte, vu la défection des troupes, de faire occuper par ses soldats les routes du Nord. Vous lui laisserez le temps de se débarrasser de ceux qui l'inquiètent. Il n'y a plus actuellement à se faire d'illusion: c'est des troupes étrangères seules que le roi peut maintenant attendre son salut; il me semble donc essentiel qu'il marche au-devant d'elles.

Il était plus de minuit quand je quittai les Tuileries. La discussion était finie, et sans prendre précisément aucune détermination, on arrêta que les divers avis qui avaient été émis seraient soumis à Louis XVIII, afin que Sa Majesté pût adopter celui qui lui conviendrait le mieux. Ce fut mon opinion que le roi adopta, mais ce ne fut que cinq jours après. On sait en effet que le roi donna la préférence à Lille.

Il était bien tard, comme on en peut juger, quand je fus nommé préfet de police, presque aussi tard que lorsque Napoléon avait voulu que j'acceptasse les fonctions de ministre plénipotentiaire en Suisse. Mais enfin, c'était une preuve de dévouement à donner au roi, et je ne me souvins pas de la brusquerie avec laquelle j'avais été mis, sans autre forme de procès, à la porte de la direction générale des postes. En acceptant j'étais bien convaincu de l'inutilité de toutes les mesures qu'on voudrait que je prisse pour arrêter le cours des événements qui nous menaçaient. Ayant été introduit dans le cabinet du roi, Sa Majesté me demanda ce que je pensais de la situatione des affaires. « Je pense, Sire, que Bonaparte sera ici dans cinq ou six jours. — Comment, monsieur? — Oui, Sire. — Mais toutes les mesures sont prises, les ordres donnés, les maréchaux me sont fidèles. — Sire, je ne suspecte la fidélité de personne, mais

je puis assurer à Votre Majesté que puisque Bonaparte est débarqué, il sera ici avant huit jours. Je le connais, et Votre Majesté ne le connaît pas comme moi; mais j'oserai, Sire, assurer à Votre Majesté avec la même certitude qu'il n'y sera pas dans six mois; il fera des folies qui le perdront. — M. de Bourrienne, j'augure mieux des événements, mais enfin si le malheur veut que je quitte encore la France et que votre seconde prédiction s'accomplisse, vous pourrez compter sur moi. » Le roi, pendant ce court entretien, me parut plein de calme et résigné à son sort avec cette dignité que donnent la conscience de ses droits et une philosophie éprouvée par le malheur.

Le lendemain j'allai encore au château, et l'on peut penser que dans les circonstances périlleuses où nous nous trouvions, je m'y rendais tous les jours, et plutôt deux fois qu'une. Ce jour-là on me remit une liste de vingt-cinq personnes que l'on me donnait l'ordre de faire arrêter. Je me permis de faire observer que non seulement de pareilles arrestations étaient complètement inutiles, mais qu'elles seraient de nature à produire un effet très nuisible dans le moment critique où nous étions : « Rien, ajoutai-je, ne me semble plus dangereux que de poursuivre vingt-cinq personnes marquantes ou du moins très connues ; cela ne servira qu'à désigner des chefs aux mécontents, aux partisans de Napoléon. D'ailleurs, qu'en ferez-vous ? celui dont on les déclare les agents sera ici dans cinq jours. Ce temps peut-il suffire pour faire vingt-cinq instructions et commencer vingt-cinq procédures ? car je ne pense pas qu'on soit dans l'intention de les juger sans procès. J'ai la conviction qu'une surveillance active suffira pour empêcher qu'aucun d'eux ne remue. Il ne faut pas renouveler les temps affreux des

suspects ; et est-il possible de prouver en si peu de temps que des accusés sont coupables ! »

J'eus beau multiplier les raisons qui venaient de ma conviction, ajouter d'autres observations à celles que l'on vient de lire, elles ne produisirent pas tout l'effet que j'en attendais ; cependant on se relâcha à peu près sur vingt-trois des vingt-cinq personnes désignées, mais on insista plus que jamais pour que je fisse arrêter Fouché et Davout ; le roi surtout répéta plusieurs fois : « Je veux que vous fassiez arrêter Fouché. — Sire, je supplie Votre Majesté de considérer l'inutilité… — Je veux absolument que vous fassiez arrêter Fouché… Au surplus, je suis sûr que vous le manquerez, car d'André n'a pas pu l'arrêter. »

L'ordre était tellement formel, que je dus obéir à la volonté du roi. On verra bientôt et les mesures que je pris pour l'arrestation de Fouché et la manière dont il y échappa. Je sortis donc des Tuileries, emportant la liste que j'avais reçue. J'en conserve l'autographe de la main de M. de Blacas, et je copie ici fidèlement ce précieux manuscrit, sans y rien changer et sans même restituer à quelques noms propres leur orthographe.

* Fouché (1).
* Davout.
Le Comte, rue du Bac, au coin de celle de l'Université. Il a les fonds de Fouché.

(1) Les points, ou astérisques qui précèdent les deux premiers noms, ceux de Fouché et de Davout, sont sur l'original et indiquaient que l'on insistait plus particulièrement sur leur arrestation. Quant aux mots : absent, n'est pas ici, absent; c'est moi qui les écrivis alors. (*Note de la première édition.*)

M. Gaillard, conseiller à la Cour royale.
Hinguerlot.
Le Maire.
Gérard.
Mejean.
Legrand.
Etienne.
Rovigo.
Réal.
Mounier.
Arnauld.
Norwins.
Bouvier-Dumolard.
Maret... absent.
Duviquet.
Patris... n'est pas ici.
Lavalette... absént.
Syèyes.
Pierre Pierre.
Flao.
Excellmonce.
Jos. Thurot.

Il était plus de minuit quand je fis mon installation nocturne à la préfecture de police; j'étais on ne peut plus contrarié de l'obligation que le roi m'avait imposée de faire arrêter Fouché, mais il fallait bien obéir, et il n'y avait pas un instant à perdre. Je communiquai cet ordre à M. Foudras qui, sans se déconcerter, me répondit : « Puisqu'on veut le faire arrêter, nous l'aurons demain, soyez tranquille. » Nous arrêtâmes toutes les dispositions nécessaires, et le lendemain mes agents se présentèrent à l'hôtel du duc d'Otrante rue d'Artois. Sur l'exhibition de l'ordre qui fut montré

à Fouché : « Comment ! dit-il, mais cet ordre est nul, il ne signifie rien ; il vient du préfet de police, mais il n'y a plus de préfet de police. » A mon sens, Fouché avait raison, car enfin, ma nomination datant de la nuit même, n'avait pu encore être notifiée légalement. Quoi qu'il en soit, sur le refus de Fouché de suivre mes agents, quelques-uns d'entre eux se transportèrent à l'état-major de la garde nationale pour demander main-forte, en cas de besoin, au général Dessolles. Celui-ci se rendit aux Tuileries, afin de prendre les ordres du roi, et pendant ces allées et ces venues, Fouché conservant tout son sang-froid et causant avec ceux de mes agents qui étaient restés auprès de lui, feignit de passer dans une pièce à côté comme pour y satisfaire un besoin ; mais la porte qu'il ouvrit donnait sur un couloir noir, où il laissa mes pauvres agents enfermés au milieu de l'obscurité ; quant à lui, il gagna la rue Taitbout où il monta en voiture et se sauva. Voilà où se réduit toute la fameuse histoire de l'arrestation de Fouché.

Quant à Davout, le mal qu'il m'a fait, le mal plus grand encore qu'il avait voulu me faire, me lièrent les mains. Je ne fais point ici le faux généreux, car j'avoue hautement la haine profonde que je lui portais, mais cette haine même lui servit de sauvegarde ; je ne voulais pas que l'on pût supposer qu'en le faisant arrêter, j'étais mû par un esprit de vengeance. Je le fis seulement surveiller ainsi que mon devoir me commandait de le faire, et je le laissai tranquille. Les vingt-trois autres personnes ont été pour moi comme si elles n'eussent pas existé, et peut-être en est-il parmi elles qui n'apprendront qu'en lisant mes *Mémoires*, combien elles étaient devenues dangereuses. Dans tous les cas, je puis assurer qu'aucune ne peut élever contre

moi la moindre plainte, ni même la moindre réclamation. Je n'ai droit pour cela à aucune reconnaissance de leur part, car si j'ai agi comme je l'ai fait, c'est que cette manière d'agir était conforme à mes principes, et les événements m'ont prouvé qu'en cela je n'avais pas eu tort ; aussi n'est-ce que comme pièce historique que je publie la liste qui précède.

Pour ce qui suit, c'est autre chose, cela appartient bien aussi à l'histoire de l'époque douloureuse, dont je retrace quelques souvenirs, mais encore plus peut-être à l'histoire de l'impéritie des hommes appelés aux affaires de l'État.

Après avoir eu, le 15 mars, l'entretien avec Louis XVIII, dont j'ai parlé plus haut, j'allai le même jour chez M. de Blacas, et je lui répétai ce que j'avais dit au roi ; je lui dis que, d'après mon opinion, rien ne pouvait empêcher Bonaparte de venir à Paris, et que d'après des données certaines que j'avais, il y arriverait, au plus tard, le lundi 20 mars. « Je me vois, lui dis-je, dans la nécessité de consacrer ce court espace de temps qui nous reste, à empêcher qu'une réaction ait lieu contre les royalistes, et à maintenir la tranquillité jusqu'au départ de la famille royale. Je protégerai le départ de toutes les personnes qui ont des motifs pour s'éloigner d'un théâtre où vont se passer de grands et peut-être de désastreux événements. Vous concevez, monsieur le comte, ajoutai-je, que chargé de si grands intérêts, je n'irai pas perdre un temps si précieux à faire arrêter les personnes inscrites sur la liste qui m'a été remise ; il n'y aurait rien de bon à attendre de l'exécution d'une pareille mesure ; elle ne mènerait à rien ou bien elle aurait pour résultat de soulever l'opinion. C'est la certitude que j'ai à cet égard qui éloigne de moi l'idée de retenir pendant quatre ou cinq jours et

sans utilité aucune, des personnes dont l'influence, peut-être supposée, est devenue bien gratuite, puisque Bonaparte est à Auxerre. Une simple surveillance me semble suffisante, et c'est à cela que je compte m'en tenir.

— Le roi, me répondit M. de Blacas, s'en rapporte à vous, monsieur ; il sait que, bien qu'il n'y ait que quarante-huit heures que vous êtes entré en fonctions, vous avez déjà rendu plus de services que vous ne le croyez vous-même. »

Je demandai alors à M. de Blacas s'il n'avait rien appris sur le départ de Bonaparte de l'île d'Elbe par quelques indices, soit par des lettres, soit par des agents secrets : « La seule chose positive que nous ayons sue, me répondit le ministre, c'est par une lettre interceptée, écrite de l'île d'Elbe, le 6 février ; elle était adressée à M... (1), qui demeurait auprès de Grenoble, je vais vous la montrer. » A ces mots, M. de Blacas ouvrit le tiroir de sa table de travail, et me donna à lire la lettre originale. On y remerciait le correspondant des renseignements qu'il avait déjà transmis à l'habitant de l'île d'Elbe. On lui disait que tout se préparait pour le départ ; qu'on saisirait la première occasion favorable, mais qu'avant de se décider tout à fait on attendrait la réponse aux questions contenues dans la lettre. Par ces questions, on demandait beaucoup de détails sur les régiments qui avaient été envoyés dans le Midi, sur le lieu de leur cantonnement, si les choix des chefs étaient conformes à ce qui avait été convenu à Paris ; si La Bédoyère était à son poste. On témoignait au correspondant l'espoir qu'il ne laisserait rien à désirer dans ses réponses sur tous ces points

(1) *J'ai oublié* le nom de la personne dont me parla M. de Blacas. (*Note de la première édition.*)

importants. Cette lettre était assez longue, et comme elle me frappa par tous les renseignements demandés et qui se rapportaient au projet de débarquement sur les côtes de la Provence, je dis à M. de Blacas en la lui remettant : « Cette lettre était, ce me semble, un avertissement suffisant ; qu'a-t-on fait? — J'ai sur-le-champ envoyé copie de cette lettre à M. d'André, pour qu'il donnât l'ordre de faire arrêter l'individu auquel elle était adressée (1) ».

Moi qui avais vu jouer les rouages d'un gouvernement ferme et prompt dans ses moyens, je ne pouvais, je l'avoue, concevoir une pareille mollesse de mesures, quand il s'agissait de déjouer une conspiration aussi bien ourdie. Quand M. de Blacas me dit ce que l'on s'était borné à faire, je ne pus retenir un mouvement de surprise qui ne lui échappa pas : « Eh bien, me dit-il alors, qu'auriez-vous donc fait ? — D'abord, je n'aurais pas perdu vingt-quatre heures qui étaient un siècle dans une pareille crise, et puis je ne me serais pas amusé à faire faire une copie de cette lettre pour le ministre de la Police; ces sortes d'affaires doivent être conduites avec le plus grand secret, et il n'y a point de police pour d'habiles conspirateurs. Le temps de copier cette lettre, le temps de l'envoyer à la police, le temps d'expédier des ordres, tout cela a fait perdre trois jours, et c'était plus de temps qu'il n'en fallait pour prévenir le correspondant. D'ailleurs, son arrestation, isolée d'autres mesures, ne servait à rien qu'à donner l'éveil à ceux qui auraient pu se trouver dans la même position que lui à l'égard de l'île d'Elbe. Une fois arrêté, vous ne pou-

(1) Je crois me rappeler que ce fut le respectable comte Planelli de la Valette, alors maire de Grenoble, qui reçut l'ordre transmis par M. d'André. (*Note de la première édition.*)

viez plus obtenir de lui d'autres renseignements que ceux qui sont contenus dans la lettre. — Mais alors qu'en aurions-nous obtenu davantage en le faisant arrêter trois jours plus tôt ? — Vous ne m'avez pas laissé achever, monsieur le comte ; je vous répète que son arrestation pure et simple, sa condamnation même, si elle eût eu lieu, n'auraient produit aucun résultat. Puisque vous me le permettez, je vais vous dire ce que j'aurais fait à votre place : Un quart d'heure après la réception de la lettre interceptée, j'aurais envoyé à Grenoble des hommes sûrs, dévoués et adroits, et, sur toutes choses, je me serais bien donné de garde de passer par la filière de la police. Mes émissaires auraient été porteurs de l'autorisation d'entrer dans le domicile du correspondant. Sans aucun doute ils l'auraient trouvé, puisque aucun avertissement de Paris n'aurait pu encore lui parvenir. Conformément aux instructions que je leur aurais données, après s'être assurés de sa personne, ils lui auraient donné connaissance de la lettre que le hasard aurait fait tomber entre mes mains. Vous êtes bien sûr que l'individu de Grenoble n'en a eu aucune connaissance puisque vous possédez la lettre originale qui lui était adressée ; alors rien de plus simple que ce qu'il y avait à faire : on aurait exigé de lui tous les renseignements nécessaires pour arriver à la connaissance complète de toutes les ramifications du complot de l'île d'Elbe et des relations établies entre cette île et la France, Alors on lui eût dicté sur-le-champ une réponse à son correspondant de l'île d'Elbe qu'il aurait été contraint de nommer quoique celui-ci eût gardé l'anonyme. On aurait dicté cette réponse de manière à calmer l'empressement de Napoléon ; on lui aurait fait dire que le mouvement des corps dont on lui avait parlé précé-

demment n'était pas encore opéré, qu'il fallait encore huit jours pour faire parvenir, d'une manière sûre et précise, les renseignements demandés; qu'il était indispensable au succès de l'entreprise, de retarder l'embarquement de quelques jours. Cette lettre écrite, on en aurait facilité le départ et la prompte arrivée à l'ile d'Elbe; nul doute que Bonaparte eût accueilli les avis de son correspondant; cependant on aurait gardé cet homme à vue pour s'emparer de toutes les lettres qui auraient pu lui être adressées. Je ne doute pas, et vous penserez probablement comme moi, que d'après des avis qui auraient paru si simples, Bonaparte eût retardé son départ. Alors, sans perdre aucun instant, on aurait envoyé sur les côtes de la Provence une force suffisante d'hommes dévoués et l'ordre de faire partir pour une autre destination les troupes dont les chefs, gagnés à Napoléon, auraient été indiqués par les correspondances. Voilà monsieur le comte, ce qu'au premier aperçu, j'aurais fait, sauf quelques modifications que la réflexion eût pu y apporter. Vous avez perdu un temps précieux, un temps irréparable, en observant les formes bureaucratiques. Soyez certain que dans le temps où nous sommes, et après tout ce que l'on a fait pour indisposer les esprits par tant de mauvaises mesures, dont ce n'est pas ici le moment de parler, il y a dans la police des hommes de Fouché disposés à vous trahir. C'est par eux sans doute que le correspondant de l'ile d'Elbe a été averti. Je vous avoue que je ne comprends rien à tout ce qui s'est fait. — Vous pouvez avoir raison, monsïeur, me dit M. de Blacas; mais que voulez-vous? Je suis neuf ici; je n'avais pas la police; je me fiais à M. d'André. — Bonaparte n'en sera pas moins ici le 20 mars!... » Telles furent les paroles par lesquelles je

terminai cette conversation avec M. de Blacas.

Je pus remarquer un grand changement en lui ; il était singulièrement radouci et était singulièrement descendu de cette hauteur du favoritisme qui avait déplu à tant de monde et dont on a vu une preuve assez curieuse à mon sujet.

Quoi qu'il en soit, quand j'entrai à la préfecture de police, le mal était déjà sans remède ; il fallait encore une leçon aux incorrigibles de l'émigration, et la résurrection momentanée de l'Empire était inévitable ; au surplus, je n'avais pas de crainte pour l'avenir, tous mes amis doivent se rappeler que je leur disais alors avec une conviction qui équivalait à une certitude démontrée, que Bonaparte ne resterait pas six mois en France.

En le rappelant, ce n'était pas lui que l'on voulait ; on n'agissait pas par suite d'attachement à sa personne; ce ne fut pas par fidélité aux souvenirs de l'Empire qu'une partie de la France épousa de nouveau sa cause. On voulait, à quelque prix que ce fût, se débarrasser des conseillers ineptes qui avaient cru que l'on pouvait traiter la France comme un pays conquis par l'émigration ; on voulait redresser la ligne courbe de M. Ferrand et se soustraire à un gouvernement qui semblait prendre à tâche de fouler aux pieds tout ce qui était cher à la France. Dans cet état de choses, les uns regardèrent Bonaparte comme un libérateur, mais le plus grand nombre ne virent en lui qu'un instrument ; tels étaient surtout les anciens républicains, et une nouvelle génération qui avait entrevu la liberté dans des promesses, et qui s'aveugla au point de croire que cette idole de la France lui serait restituée par Napoléon.

CHAPITRE XLIII

Projets de Napoléon à l'île d'Elbe. — Relations évidentes avec Murat. — Murat voulant entrer en France. — Détrônement arrêté. — Hésitation de l'Autriche. — Double sottise et double trahison. — Documents authentiques sur un plan immense conçu par Bonaparte. — L'Italie indépendante et Napoléon à Milan. — Ligne d'opérations de cinq cents lieues. — Napoléon à Vienne. — Illusion évanouie et précipitation de Murat. — Difficultés de ma position à Paris. — Désir de partir et obligation de rester. — Mesures que je prends pour le maintien de la tranquillité. — Retard du supplice de Dautun. — Départ du roi. — Mon départ. — Singulière aventure à la poste de Fins. — Craintes fondées et bientôt dissipées. — Obligeance d'un maître de poste. — Justice rendue et récompensée. — Mon arrivée à Lille. — Louis XVIII attendant une heure aux portes de Lille. — Abattement de Berthier partagé par le roi. — La vérité prise pour une flatterie. — Promesse de la préfecture de police. — Obligation du roi de quitter la France. — Ses regrets. — Nomination ancienne, et nouvelle entrée en fonctions. — Lettre de M. de Talleyrand. — Mon départ pour Hambourg. — Le duc de Berry à Bruxelles.

Dans les premiers mois de l'année 1815, les événements d'Italie ne paraissaient pas d'une grande importance, à cause de la situation du reste de l'Europe ; cette importance, cependant, était immense, considérée relativement, si l'on rattache ce qui se passa en Italie, au plan gigantesque qu'avait depuis longtemps conçu Napoléon, et pour lequel il voyait de nouvelles chances de réussite, étant sur le point de quitter l'île d'Elbe. Tout était encore si compliqué, et le Congrès de Vienne avançait si lentement dans ses travaux,

qu'un événement local pouvait exercer une grande influence sur les affaires générales de l'Europe. Ce fut au mois de février, pendant que tout se disposait à l'île d'Elbe pour le prochain départ de Bonaparte, que Murat demanda à la Cour de Vienne l'autorisation de faire passer par ses provinces de la haute Italie, une armée dirigée sur la France ; et ce fut le 26 du même mois, que Bonaparte s'échappa de l'île d'Elbe. Ces deux faits ont nécessairement une grande liaison entre eux ; car certes, quelqu'extravagant que fût Murat, il n'est pas possible de supposer qu'il l'ait été assez pour s'imaginer qu'il obtiendrait du roi de France par la seule force de ses armes, son adhésion à ce qu'il continuât à occuper le trône de Naples ; cette occupation n'avait jamais été regardée au Cabinet des Tuileries, depuis le retour du roi, que comme une usurpation ; et je sais de bonne part que les plénipotentiaires français, au Congrès de Vienne, avaient pour instruction spéciale, d'insister, afin que la restauration du trône de Naples, en faveur des Bourbons des Deux-Siciles, fût une conséquence de la restauration du trône de France. Je sais aussi que ce projet rencontra une vive opposition de la part de l'Autriche, qui n'avait jamais vu sans jalousie trois trônes de l'Europe occupés par la seule Maison de Bourbon. Murat savait à quoi s'en tenir sur le rôle que jouerait la France, et il ne pouvait ignorer que jamais Louis XVIII ne le reconnaîtrait de gré ou de force. Bien évidemment, Murat n'eut alors d'autre but que de promettre son appui aux conjurés de la France, en secondant de tout son pouvoir l'audacieuse entreprise de son beau-frère. Associé de nouveau à la cause de Napoléon, qu'il avait trahie l'année précédente, Murat vit clairement que le repos de l'Europe allait être troublé de nouveau ; qu'une

guerre générale ne tarderait pas à éclater, et n'ayant plus rien à attendre des voies de négociation, il se flatta de l'espoir qu'au milieu de ce désordre universel, il naîtrait quelques chances favorables au raffermissement de son trône ébranlé. Murat n'avait point une tête politique, et il est inconcevable qu'après avoir trahi Napoléon, il ait trouvé quelque avantage à trahir aussi ses anciens alliés. Murat, dans ces deux circonstances, se conduisit plus en aventurier qu'en monarque; ainsi, laissant son royaume sans défense, il exposait sa capitale à être envahie au premier débarquement de quelques milliers d'hommes, et cela pour s'avancer à la tête de toutes ses troupes, pour attaquer la Maison d'Autriche. Peut-on croire que Murat, malgré son insuffisance, aurait agi de la sorte, s'il n'eût compté d'avance sur une puissante diversion, et sur le secours que lui avait promis Napoléon? D'un autre côté, Murat pouvait encore se bercer de l'idée que toutes les puissances allant se lever de nouveau contre Bonaparte, il rencontrerait peu d'obstacles en Italie. Il s'avança donc fièrement jusque sur les bords du Pô; mais, ayant échoué dans une attaque contre le pont d'Occhio-Bello, il se vit contraint de se retirer.

D'après des données et des renseignements dont je puis garantir l'authenticité, voici quels étaient les plans de Napoléon, tels qu'il les avait conçus à l'île d'Elbe: il devait, presque immédiatement après son arrivée à Paris, ordonner à ses maréchaux les plus dévoués, de défendre autant que possible l'entrée du territoire et les approches de Paris en pivotant autour de la triple ligne des places fortes qui ceignent le nord et l'est de la France. Davout était désigné *in petto* pour défendre Paris jusqu'à la dernière extrémité; il devait armer le peuple des faubourgs et avoir

en outre vingt mille hommes de la garde nationale à sa disposition. Napoléon ne connaissant pas bien la situation des alliés, ne croyait pas qu'il leur serait possible de se réunir et de marcher contre lui aussi promptement que l'on verra qu'ils le firent ; il espérait les prévenir et déjouer leurs projets en faisant marcher Murat sur Milan et en faisant soulever l'Italie. Le Pô une fois passé, et Murat approchant de la capitale de l'Italie, Napoléon avec les corps de Suchet, de Brune, de Grouchy et de Masséna, augmentés de troupes envoyées en poste à Lyon, devait franchir les Alpes, révolutionner le Piémont, y recruter son armée, se joindre dans Milan aux Napolitains, y proclamer l'indépendance de l'Italie, la réunir sous un seul chef et marcher ensuite à la tête de cent mille hommes sur Vienne, par les Alpes juliennes dont la victoire lui avait déjà montré la route en 1797. Ce n'était pas tout : de nombreux émissaires, répandus dans la Pologne et la Hongrie, devaient y fomenter des troubles, y parler de liberté et d'indépendance pour inquiéter la Russie et l'Autriche, et il faut convenir que ç'eût été un grand et singulier spectacle que de voir Napoléon donnant la liberté à l'Europe pour se consoler de n'avoir pu l'asservir.

Au moyen de ces manœuvres hardies et de cette vaste combinaison, Napoléon avait calculé qu'il pourrait prendre, sur les alliés, l'initiative des opérations militaires ; pour moi, je n'ai jamais vu son génie mieux développé que dans cette vaste conception, qui n'était pas née en un seul jour. D'après son plan, il étendait ses opérations sur une ligne de cinq cents lieues, d'Ostende à Vienne, par les Alpes et l'Italie ; se procurait d'immenses ressources en tout genre ; empêchait l'empereur d'Autriche, non-seulement de

faire marcher ses troupes contre la France, mais le forçait probablement à faire cesser une guerre dont les provinces héréditaires auraient fait tous les frais. Telles étaient les riantes perspectives qui se déployaient au-devant de Napoléon quand il mit le pied sur le bâtiment qui le ramena de l'île d'Elbe en France. Mais la précipitation insensée de Murat obligea l'Europe à se mettre sur le qui-vive, et cette brillante illusion s'évanouit comme un songe.

Il existe trop de relations sur les actes publics de Napoléon depuis le golfe Juan jusqu'à Paris, sur les troupes envoyées contre lui comme pour servir d'escorte à son triomphe, et l'on a assez parlé de ses aigles volant de clocher en clocher, pour que je m'abstienne de répéter ici ce que personne n'ignore; tout ce que je sais, c'est que, surtout depuis que j'avais eu connaissance de son décret de Lyon qui m'exceptait de l'amnistie, je ne me souciais nullement qu'il me trouvât à Paris. D'un autre côté, j'étais retenu par les devoirs de ma place, et j'étais bien déterminé à ne pas quitter mon poste avant que le roi et la famille royale fussent en sûreté.

Parmi les mesures et les précautions que je pris pendant la semaine de mon préfectorat, dans le but unique de maintenir la tranquillité de Paris et d'éviter aucun motif de rassemblement au moment du départ de la famille royale, je demandai l'autorisation de faire suspendre l'exécution de Dautun qui devait avoir lieu le 21. Il était dans les choses possibles que le départ du roi fût retardé d'un jour, et comme, dès le 14, j'avais la conviction que Napoléon arriverait au plus tard le 20 ou le 21, je ne voulais pas que ce jour éclairât la réunion d'une foule immense qui devait selon la coutume de la populace de Paris, assister au supplice d'un aussi

grand criminel. On approuva beaucoup mon idée ; je donnai les ordres nécessaires et Dautun eut quelques jours encore à vivre.

J'ai déjà fait connaître quels moyens Marmont voulait qu'on employât pour empêcher Bonaparte d'aller jusqu'à Paris. Les avis du maréchal ne furent point suivis. Lorsqu'on songe à la joie que Bonaparte éprouva à Fontainebleau, en apprenant le départ de Louis XVIII, on peut croire que la présence du roi à Paris l'aurait fort embarrassé. Dans la nuit du départ du roi, Marmont fut encore consulté ; son avis était que le roi devait se retirer au Havre avec les 4 ou 5,000 hommes qui composaient sa Maison et dont le commandement en chef avait été donné à Marmont. En effet, la Maison du roi était composée de gens d'honneur, tous très capables de se défendre dans une place forte, mais ayant trop peu d'habitude de la guerre pour soutenir une attaque en pleine campagne. Cet avis de Marmont (1) méritait aussi qu'on l'écoutât avec grande attention ; mais, comme on le sait, cet avis ne prévalut pas, et Marmont partit avec Monsieur et le duc de Berry pour Béthune, où la Maison du roi fut licenciée.

J'aurais peine à dire de quels sentiments douloureux je fus assailli, lorsque dans la nuit du 19 au 20, j'assistai au départ du roi et de la famille royale, et que c'est une chose triste que le palais d'un roi, au moment où il est contraint de l'abandonner ! Après m'être assuré que tout était tranquille et qu'aucun danger n'existait pour les princes, je partis moi-même le 20 mars, à quatre heures du matin, et je me dirigeai

(1) Le Havre pouvait être aisément approvisionné : le roi y trouvait la facilité de s'embarquer, en cas d'une prise d'assaut. (*Note de la première édition.*)

sur Lille, tant j'étais convaincu que le roi prendrait la route du Nord. Je n'avais pas eu connaissance de l'itinéraire arrêté pour le voyage de Sa Majesté, mais je me figurais qu'elle avait adopté et suivait l'avis que j'avais émis et sur lequel j'avais si fortement appuyé; ce fut donc sur cette seule confiance, qui se trouva fondée, que je suivis la route de Lille. Rien d'extraordinaire ne marqua le commencement de mon voyage, que les singulières réflexions qui se pressaient dans mon esprit; mais arrivé à la poste de Fins, j'étais réservé à une aventure qui d'abord ne fut nullement rassurante. Là je trouvais devant la poste un grand nombre de voitures qui y étaient arrivées avant la mienne, et dont les maîtres attendaient comme moi des chevaux avec une vive impatience. En voyant ce retard se prolonger, je ne pus me défendre de quelqu'inquiétude. J'allaïs et je venais dans la salle où attendaient les voyageurs. Le maître de poste vint à moi et me dit d'une manière fort brusque, quand je lui eus demandé des chevaux : « Attendez votre tour. » Puis il ajouta : « Monsieur vient de Paris ? — Je n'ai fait qu'y passer; je viens de Sens. — Y a-t-il quelque chose de nouveau à Paris? — Rien que je sache. — Il est déjà passé une estafette; il y sera ce soir. — — Qui ? — Ah ! bah ! vous le savez bien ? Bonaparte. — Non, en vérité, je n'en sais rien. »

Je ne savais trop qu'augurer de cette conversation et elle était au point où je viens de la laisser quand on appela le maître de poste, d'une manière qui ne parut pas exempte de mystère, et je ne dissimulerai pas les vives inquiétudes qui s'emparèrent de moi.

Tout en promenant mes idées noires dans la salle où j'étais resté, je jetai machinalement les yeux sur une grande affiche placardée sur la muraille; elle était

imprimée en français et en russe. Je reconnus l'ordre du jour que j'avais été heureux d'obtenir de l'empereur Alexandre, pour faire respecter par les troupes alliées les postes aux chevaux et leur ordonner de s'abstenir de toutes réquisitions de chevaux, de voitures et de fourrages appartenant aux maîtres de poste. J'avais eu soin de le faire traduire en langue russe, et d'en envoyer partout des exemplaires, ce qui, comme je crois l'avoir dit, produisit tout le bon effet que j'en pouvais espérer.

J'étais toujours arrêté devant l'affiche, plus pour me servir de maintien que pour une toute autre raison, quand le maître de poste, étant rentré dans la salle, s'approcha de moi : « Monsieur, me dit-il, vous lisez là un ordre qui a sauvé mon établissement. — Vous ne seriez sûrement pas capable de faire aucun mal à celui qui l'a signé !... — Eh ! mon Dieu ! je vous ai reconnu ; je viens de sortir pour vous ; je vous ai vu à Paris lorsque vous étiez notre chef ; vous m'avez accordé quelque chose de juste que j'avais à vous demander. On met deux chevaux à votre calèche ; vous allez partir et on vous mènera grand train. » En effet, ce brave homme avait fait atteler à ma calèche deux chevaux blancs, les seuls qu'il eût de disponibles. Il me donna son fils pour postillon, me fit conduire à l'extrémité de son jardin, où il avait fait diriger ma calèche, et je partis, au grand mécontentement sans doute des premiers venus qui, peut-être, avaient autant de raisons que moi pour éviter la présence de Napoléon. Cette attention et ce souvenir du maître de poste de Fins me touchèrent vivement, et si je me rappelais son nom, ce serait un de ceux que je citerais avec le plus de plaisir dans mes *Mémoires*, car il est plus que probable que si j'avais éprouvé seulement

deux heures de retard, j'aurais été pris et ramené à Paris. Au surplus, je dois dire que l'ordre donné par le maître de poste de Fins, de me mener vite, fut ponctuellement exécuté, et je ne serais pas surpris que le postillon eût donné pour cela un signe communicatif à ses confrères qui lui succédèrent sur la route, car je marchai très vite et j'arrivai à Lille le 21 à onze heures du soir.

Là m'attendait un autre désagrément, mais qui n'avait rien d'inquiétant. Les portes de la ville étaient fermées ; je cherchai pendant plus d'une demi-heure à me caser d'une manière un peu convenable dans le faubourg, et ce ne fut qu'à grand'peine que je trouvai un misérable logement que je fus cependant heureux d'avoir, mais que je quittai le lendemain matin avec encore plus de plaisir.

J'entrai donc le 22 dans la ville de Lille, où Louis XVIII arrivera le 23. Le roi, je dois le dire, pour me consoler de ma mésaventure de la veille, ne fut guère plus heureux que moi. Sa Majesté trouva aussi les portes fermées ; le duc d'Orléans, qui commandait, était occupé à passer une revue, quand Louis XVIII arriva, il s'écoula même plus d'une heure avant que l'on pût avoir l'ordre de faire ouvrir les portes. Le roi fut parfaitement reçu à Lille : cependant il s'y manifestait déjà quelques symptômes de défection, et il faut convenir que les militaires de l'ancienne armée avaient été si singulièrement sacrifiés aux prétentions d'avancement de vieux serviteurs nouveau-venus, qu'il me parut tout simple de les voir, eux, saluer le retour de l'homme qui les avait tant de fois conduits à la victoire. J'étais descendu à l'hôtel de Gand, ce qui, vraiment, n'était pas de ma part un pronostic sur la prochaine résidence du roi. Dès que je vis le cortége de Sa Majesté,

je descendis me placer devant la porte de l'hôtel de Gand où, aussitôt que ce prince m'aperçut, il voulut bien me distinguer au milieu des personnes qui attendaient son arrivée, et me tendit la main en me la donnant à baiser, et me disant : Suivez-moi, M. de Bourrienne.

Entré dans l'appartement qui lui était destiné chez M. de Brigode, le roi me parla itérativement de sa satisfaction sur la conduite que j'avais tenue depuis la Restauration, et notamment, en dernier lieu, pendant mon court séjour à la préfecture de police, et il me fit l'honneur de m'inviter à m'asseoir à sa table auprès de lui. A ce premier déjeuner, on causa beaucoup des événements du jour. Chacun en parlait d'après sa manière de voir, selon ses craintes et ses espérances. L'espérance n'était pas du côté de Berthier, car il était un de ceux qui montraient le moins de confiance et le plus d'abattement. Louis XVIII était un peu comme Berthier ; car, m'étant aperçu qu'il partageait les craintes du prince de Wagram, je me permis de lui dire, ce que je lui avais déjà dit aux Tuileries, que d'après les dispositions des souverains de l'Europe et les renseignements que j'avais, il me paraissait très probable qu'il serait dans trois mois de retour dans ses États. Berthier rongeait ses ongles, comme lorsqu'il voulait quitter l'armée d'Égypte pour revenir à Paris voir l'objet de ses seules amours, et je m'aperçus bien que le roi rangea d'abord mes paroles au nombre de ces flatteries auxquelles il était accoutumé. Il me témoigna beaucoup de doutes sur l'accomplissement de ma prédiction ; il n'y avait pas grande confiance ; mais, voulant apparemment avoir l'air d'y croire, il me répéta ce qu'il m'avait déjà à peu près dit : « Monsieur Bourrienne, tant que je serai roi, vous

serez toujours mon préfet de police. » Cette nouvelle assurance de la bienveillance royale me flatta beaucoup, mais ne m'aveugla pas.

L'intention bien prononcée de Louis XVIII était, je dois le dire, de rester en France autant qu'il le pourrait ; mais la fièvre napoléonienne s'était emparée des esprits des soldats d'une façon vraiment épidémique, et la garnison de Lille en fut atteinte comme les autres troupes. Le général Mortier, qui commandait sous le duc d'Orléans, et dont le roi n'eut qu'à se louer dans ces difficiles circonstances, fut informé que la ville de Lille allait céder au torrent. Non seulement les sentiments de la troupe, mais ceux aussi de la Garde, n'étaient rien moins que rassurants. Mortier me parla avec confiance, me témoigna ses craintes trop bien fondées, et me pressa à plusieurs reprises d'appuyer auprès du roi ses instances pour que ce monarque quittât promptement la ville, afin de prévenir des événements fâcheux. D'une autre part, toutes les nouvelles qui m'arrivaient de Paris, nouvelles dont j'aurai bientôt à parler, me faisaient sentir la nécessité du prompt départ du roi. Pendant les deux jours que je passai auprès de Sa Majesté, je ne cessai, par conviction, de la supplier de céder à des circonstances aussi impérieuses que celles où elle se trouvait.

Le roi, quoiqu'à regret, prit enfin la résolution de partir, et je me rappelle avec douleur notre séjour à Lille. Les deux soirées que j'eus l'honneur d'y passer avec le roi furent bien tristes ; la conversation, commandée par les pénibles circonstances où nous nous trouvions, ne roulait que sur de funestes pressentiments ou sur de vagues espérances alternativement adoptées et combattues. J'étais à peu près le seul à ne pas voir les choses aussi en noir que les autres et il ne me

fut pas difficile de remarquer, au milieu de l'intérêt général que le roi inspirait, que tous ceux qui s'étaient fait un devoir de l'accompagner n'étaient pas sans arrière-pensées ; le souvenir d'une longue émigration se présentait à eux, et avant de passer la frontière ils jetèrent plus d'un regard sur la France. Ce fut dans cette situation des esprits que je quittai Lille, la veille du jour fixé pour le départ du roi.

Dès le moi de septembre précédent, le roi m'avait nommé chargé d'affaires de France à Hambourg, mais n'ayant pas reçu l'ordre de me rendre à mon poste, je n'ai point fait jusqu'ici mention de cette nomination qui me fut annoncée dans les termes suivants par M. de Talleyrand, quelque temps avant son départ pour le Congrès de Vienne.

Paris, le 13 septembre 1814.

J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur, que le roi vous a nommé chargé d'affaires de France à Hambourg.

Les preuves de zèle et de capacité que vous avez constamment données dans les emplois que vous avez déjà remplis, ne me laissent aucun doute que vous ne justifiiez parfaitement le choix de Sa Majesté.

Comme vous voudrez prendre connaissance des pièces de correspondance qui sont relatives à la mission qui vous est confiée, je donne ordre à la division du nord de mon ministère, de mettre à votre disposition, lorsque vous vous y présenterez, celles que vous désirerez consulter à cet égard.

Je charge également le chef du bureau des fonds, de vous faire connaître la situation dans laquelle vous vous trouverez, sous ce rapport, avec le département des Affaires étrangères.

L'intention du roi est que vous fassiez vos dispositions pour être rendu, le 1er de janvier prochain, à votre destination.

Recevez... Le Prince de Talleyrand.

Sur le point de quitter la France, le roi pensa que ma présence lui serait utile à Hambourg, pour le tenir

au courant de tout ce qui pourrait l'intéresser dans le nord de l'Allemagne : mais le danger ne pouvait venir de là ; il avait deux foyers : le quartier général de Napoléon et le Conseil du roi à Gand. Je ne perdis point de temps pour me rendre dans une ville où j'étais sûr de retrouver un grand nombre d'amis. En passant à Bruxelles, je descendis à l'hôtel de Bellevue où le duc de Berry arriva peu après moi. Ce prince me fit l'honneur de s'entretenir longtemps avec moi, me témoigna beaucoup de confiance et m'invita à déjeuner, après quoi je continuai ma route, très préoccupé de la marche que suivraient les événements.

CHAPITRE XLIV

Retraite de Mme de Bourrienne à la campagne. — Visite de l'émissaire d'un grand personnage, le 20 mars. — Nouvelles de Paris. — Assurance des bonnes dispositions de Bonaparte envers moi. — Entrée nocturne de Napoléon. — Visite du général Berton, envoyé par Caulaincourt. — Promesses de pardon et d'oubli. — Souvenir d'anciennes persécutions. — Lettre de Napoléon sur mon compte. — Explication d'une énigme. — Ancienne liaison avec le général Driesen à Hambourg. — Royalisme chevaleresque du général Driesen. — Projets de proclamation. — Complaisance et indiscrétion. — Renseignements tardifs. — Une audience particulière de Louis XVIII. — Le roi lisant la lettre de Napoléon et réponse au général Driesen. — Retour de Mme de Bourrienne à Paris. — Nouveau message bienveillant et exécution du décret de Lyon. — Les scellés apposés chez moi et confiscation. — Le malade par honneur. — Les investigateurs désappointés. — Indécence et inutilité des recherches de la police. — Les femmes persécutées. — Mlle de Staël et Mme de Récamier. — L'Empereur et le roi mineur. — Fausses assertions relevées. — Physionomie de Paris dans les Cent Jours. — Les fédérés et les chants patriotiques. — Le Roi de Rome et Marie-Louise annoncés en vain par Bonaparte. — Dispositions des plénipotentiaires à Vienne. — Déclaration du 12 mai. — Histoire de cette déclaration. — M. de Talleyrand et M. de Labrador.

On a vu comment j'avais quitté Paris et les tribulations sans conséquences fâcheuses que j'eus à essuyer sur la route. Je trouvai à Lille et plus tard à Hambourg, des nouvelles de ma famille que j'attendais avec grande impatience et auxquelles j'emprunte les détails suivants sur ce qui se passa relativement à moi lors de l'entrée de Bonaparte à Paris. La température de la journée du 20 mars fut en harmonie avec le

spectacle presque nocturne qui devait la couronner. J'étais, comme on l'a vu, parti à quatre heures du matin ; deux heures après mon départ, Mme de Bourrienne quitta aussi Paris, emmenant avec elle ses enfants, pour se rendre à sept lieues de la capitale, dans un asile qu'un de mes amis lui avait offert. Elle laissa à la maison sa sœur, deux de ses frères, et Mme la comtesse de Neuilly, son amie, qui demeurait avec nous depuis son retour de l'émigration.

Ce même jour, 20 mars, à neuf heures du matin, un homme avec lequel je n'avais jamais eu que des rapports d'amitié, qui était entièrement dévoué à Bonaparte, et qui devait compter sur une grande place à son arrivée, fit prier Mme de Bourrienne de prendre la peine de passer chez lui : son émissaire dit qu'il n'était pas sorti, et qu'il avait à entretenir Mme de Bourrienne des choses les plus importantes et les plus pressantes. La sœur de ma femme dit que sa sœur était partie ; mais empressée de savoir de quoi il pouvait être question, elle pria un de nos amis de l'accompagner, et fut elle-même chez le haut personnage dont on devinera probablement le nom, mais que je ne nomme pas. L'émissaire dont j'ai parlé questionna beaucoup ma belle-sœur sur mon absence et lui dit qu'il fallait sur toutes choses me conjurer de ne pas suivre le roi, que tout était perdu pour lui, que, si je faisais bien, j'irais en Bourgogne, où je me tiendrais tranquille, et que l'on me répondait du pardon de l'Empereur.

Douze heures après, c'est-à-dire à neuf heures du soir, heure à laquelle Bonaparte venait d'arriver aux Tuileries, une dame, amie de la maison et dont le fils servait dans la jeune Garde, vint aussi demander Mme de Bourrienne. Comme on peut le penser,

ce fut encore ma belle-sœur qui alla la recevoir dans le jardin, sans lumière et par un froid très rigoureux. Cette dame n'avait pas voulu, dans la crainte d'être vue, entrer dans les appartements; elle était accompagnée d'une autre dame, amie de son frère, qui avait été la nuit précédente à Fontainebleau voir Bonaparte, et qui avait chargé sa sœur de me dire de rester à Paris, de garder la préfecture de police et d'être sûr d'un pardon complet et d'un entier oubli.

Rien ne fut plus triste, m'écrivait-on, que l'entrée de Bonaparte à Paris : elle eut lieu à la nuit close, par un brouillard épais. Les rues étaient désertes et on lisait l'expression d'une vague terreur sur la plupart des physionomies. Le drapeau blanc, arraché le matin des Tuileries, y avait été remplacé par le drapeau tricolore, mais il flottait encore sur la plupart des monuments de Paris, et pendant la journée on avait vu un grand nombre de militaires portant encore la cocarde blanche. Le soir, personne sur le passage de Napoléon, si ce n'est aux approches des Tuileries et dans le vestibule du Pavillon de Flore, où l'attendaient ses fidèles, qui le suivirent dans ses appartements. On entendit quelques cris de : *Vive l'Empereur*, sur la place du Carrousel, mais ils étaient couverts par ceux de : *A bas la calotte*, que vociféraient des groupes de polissons. Quelle différence avec sa première entrée dans le palais des rois, lorsque nous y vînmes du Luxembourg, en plein jour, et salués par des acclamations universelles ! Bonaparte n'était pas usurpateur alors, il ne le fut qu'au 20 mars.

Le lendemain de cette fatale journée, le général Berton, qui depuis a été victime de ses folles tentatives, se présenta aussi à la maison, où il demanda à parler à M. et à Mme de Bourrienne. Absents tous les

deux, ce furent encore ma belle-sœur et mes beaux-frères qui reçurent le général Berton. Celui-ci venait de la part de M. de Caulaincourt pour nous renouveler les assurances de sécurité que l'on nous avait déjà apportées. Berton insista fortement pour que l'on me transmît en toute hâte les assurances dont il était porteur ; car on me croyait caché à Paris ou dans les environs, et non sorti de France avec le roi. Je fus, je l'avoue, extrêmement sensible à tant de preuves d'amitié quand elles vinrent à ma connaissance ; mais quoi qu'il pût advenir, je ne me repentis pas un seul instant du parti que j'avais pris. Il ne m'était pas possible d'oublier les tracasseries dont j'avais été l'objet depuis 1811, non plus que les menaces continuelles d'arrestation qui, pendant cette année, ne m'avaient pas laissé un seul instant de repos, et puisque ma mémoire me reporte vers cette époque, j'en prendrai texte pour raconter comment je fus informé, seulement en 1814, du vrai motif des persécutions auxquelles j'avais été en proie. Je ne pouvais me figurer que la rage de Bonaparte contre moi provînt seulement des atroces, mais absurdes calomnies de Davout. Après la Restauration, je me mis à la recherche de renseignements capables de m'éclairer sur une cause que j'ignorais, et je dus à la bienveillance d'une personne que la discrétion m'interdit de nommer, la communication de la lettre que l'on va lire, et dont je possède l'original :

Monsieur le duc de Bassano, je vous envoie des pièces fort importantes sur le sieur Bourrienne, je vous prie de me faire un rapport confidentiel sur cette affaire : gardez ces pièces pour vous seul. Cela demande le plus grand secret, tout me porte à croire que cet individu a des intrigues suivies à Londres. Apportez-moi un rapport là-dessus jeudi. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. NAPOLÉON.

Oh ! alors, je commençai à voir un peu clair dans ce qui avait été pour moi si obscur, sans toutefois que j'eusse encore aucune connaissance des pièces dont il est fait mention dans l'épître de Napoléon. Ces expressions : « Tout me porte à croire que cet individu a des intrigues suivies à Londres », restaient inexplicables pour moi qui n'avais jamais pensé à me mêler dans des intrigues de cette nature et qui n'avais jamais entretenu de correspondance avec l'Angleterre. Je voyais donc bien la cause de l'animosité de Napoléon, cette cause était même une énigme qu'il m'était impossible de deviner. Pourtant, j'en sus le mot quelque temps après, comme on va le voir.

Le général Driesen, qui avait été gouverneur de Mittau pendant le séjour de Louis XVIII dans cette résidence, vint à Paris en 1814. Je l'avais beaucoup connu en 1810 à Hambourg où il fit alors un long séjour. Il avait conçu à Mittau pour le roi de France une de ces amitiés chevaleresques qui vont jusqu'à l'enthousiasme. Nous nous étions d'abord défiés l'un de l'autre, mais, plus tard, la plus grande et la plus intime confiance s'établit entre nous. Le général Driesen était dominé par une idée fixe du retour des Bourbons en France. Son désir de voir ses espérances se réaliser était extrême, et quand il m'en parlait je voyais ses yeux mouillés de larmes. Étant parvenu à le bien connaître, et ne doutant plus de la noblesse de son caractère, je m'ouvris à lui un peu plus, et comme nous étions toujours seuls quand il mettait la conversation sur son thème favori, je n'avais rien à redouter des fréquents entretiens que nous eûmes ensemble sur les Bourbons. Je ne lui cachai pas quelle était ma pensée à cet égard, et on a vu qu'elle datait de loin. Je lui dis que ce retour des Bourbons qu'il

souhaitait si ardemment était dans l'ordre des choses possibles, mais que le terme en était indéterminé et que les fautes seules de Napoléon pourraient l'avancer.

Voyant que je ne combattais pas trop ses opinions et ses espérances, le général Van Driesen s'ouvrit de plus en plus à moi et me confia qu'il était en correspondance avec le roi; il me dit que tourmenté par ses idées sur le rétablissement des Bourbons, il avait envoyé plusieurs projets de proclamation à Hartwell, et il ajouta naïvement que le roi n'en était pas satisfait. Ayant seulement une copie du dernier de ses projets, il me la montra et je ne lui dissimulai point que j'étais entièrement de l'avis du roi. Il était en effet en opposition complète avec mes sentiments; il ne comprenait ni les besoins de la France ni les vœux de la majorité de ses habitants, et il m'assura que le roi, dans ses réponses, lui avait fait beaucoup d'objections. Je déclarai positivement au général Driesen que si le roi, revenant un jour en France, agissait comme il lui conseillait de le faire, il n'y resterait pas six mois. Alors le général russe me pria de lui dicter un nouveau projet de proclamation conforme à mes idées. « Je le veux bien, lui dis-je, mais vous allez l'écrire vous-même : j'ai en vous la confiance la plus illimitée, mais l'affaire est trop grave pour que je risque de me compromettre, et j'y mettrai même une condition : c'est que vous ne me nommerez jamais dans aucune de vos lettres ni dans aucune de vos conversations. Supposez que nous ne nous sommes jamais vus. Vous connaissez aussi bien que moi les moyens de la police : la moindre indiscrétion attirerait ses regards et vous êtes convaincu que je serais perdu. »

Le général Van Driesen promit tout ce que je voulus

et je lui dictai alors un projet de proclamation conforme à mes opinions. J'avouerais volontiers encore aujourd'hui ce projet si j'en avais une copie, et je puis assurer que dans tout ce que je dictai au général, il n'était question ni de violence, ni de renversement, ni de révolution, ni d'intrigues coupables pour changer l'ordre existant. Tout se bornait à donner au roi une idée exacte de la France afin qu'il la connût bien, si des événements que l'on pouvait prévoir, sans en préciser l'époque, le faisaient jamais remonter sur le trône de ses pères, et je puis dire que je remarquai dans les diverses proclamations de Louis XVIII plusieurs passages identiques avec ce que j'avais dicté à Hambourg.

Pendant les quatre années qui s'étaient écoulées depuis mon retour à Paris, je n'avais plus entendu parler du général Van Driesen ; plusieurs fois, il m'était bien venu à la pensée qu'il pouvait avoir commis quelque inconséquence, mais il m'était impossible de m'arrêter à cette idée. Enfin, dans la première visite qu'il me fit après la Restauration, comme nous causions du temps que nous avions passé ensemble à Hambourg, je lui demandai s'il n'avait pas fait quelque indiscrétion. « Ma foi, me dit-il, il n'y a pas de mal à vous l'avouer actuellement : quand vous eûtes quitté Hambourg, le roi m'écrivit pour me demander le nom de l'auteur du dernier projet que je lui avais adressé et qui lui paraissait si différent de ceux qui l'avaient précédé. Je ne répondis point à cette question ; mais le roi ayant insisté dans une nouvelle lettre, j'ai en effet manqué à ma promesse, et j'ai mis à la poste de Gothembourg, en Suède, une lettre pour le roi dans laquelle je vous ai nommé. »

Alors je vis tout au long ce qui avait dû se passer.

Cette lettre avait fait naître dans l'esprit de Napoléon des soupçons sur des intrigues suivies en Angleterre, et je ne fais aucun doute sur la manière dont il en eut connaissance : le roi, dans un moment de confiance, aura prononcé mon nom devant un de ces hommes que leur position sociale semble mettre à l'abri de tout soupçon de délation, et mon nom aura été transmis à Bonaparte. Au surplus je ne forme pas ici une vaine hypothèse, car je sais combien Napoléon était promptement et fidèlement instruit de ce qui se passait de plus secret dans Hartwell.

Ayant montré au général Driesen la lettre accusatrice de Napoléon, il me pria de la lui confier, me disant qu'il voulait profiter d'une audience particulière que le roi lui avait accordée, pour la lui faire voir. Son intention était de me servir auprès de Louis XVIII, et d'exciter son intérêt en ma faveur en lui contant succinctement toute l'affaire. Le général vint chez moi en sortant des Tuileries, et m'assura que le roi, en lui rendant la lettre, avait eu l'extrême bonté de lui dire que j'étais bien heureux de n'avoir pas été fusillé.

Je ne sais si, depuis, Napoléon avait été instruit des détails de cette affaire, où certes il n'y avait pas d'intrigues suivies avec l'Angleterre, et après tout, ce n'eût été à ses yeux qu'une peccadille en comparaison de la conduite que j'avais cru devoir suivre à l'époque de la Restauration. La vérité est cependant que je crois que si je fusse resté à Paris il ne me serait rien arrivé de fâcheux ; aux preuves que j'en ai présentées je puis encore en ajouter d'autres. Le 29 mars, en effet, le général Berton revint encore à la maison envoyé par Caulaincourt, il insista encore plus vivement que la première fois pour que je me montrasse, et donna de

nouveau à Mme de Bourrienne des assurances positives du pardon, de l'oubli et même de la bienveillance de l'Empereur. Toutes ces démarches furent sans effet sur Mme de Bourrienne, qui connaissait mes sentiments invariables, et elle me fit savoir par un exprès que l'on allait apposer les scellés chez toutes les personnes désignées dans le décret de Lyon et par conséquent chez moi. Aussitôt qu'elle en avait été informée, Mme de Bourrienne avait quitté sa retraite et s'était rendue à Paris dans la nuit même pour faire tête à l'orage. C'était dans la nuit du 25 mars, et voilà comment elle s'y trouva le 29, lors de la seconde visite de Berton.

Ce ne fut que le 29 à neuf heures du soir que l'on se présenta chez elle; elle défendit ses droits, se récria sur l'heure indue, mais rien ne put empêcher l'exécution du décret. Six braves gens de la police de Fouché avaient été délégués pour cette belle expédition, ils dressèrent un procès-verbal de la saisie et laissèrent un gardien des scellés. Ils revinrent le lendemain matin pour procéder à un inventaire et apposer les scellés sur mon cabinet, et ce fut une chose assez singulière que de les voir se servir pour cette opération d'un sceau aux armes du roi. Tout ce que je possédais fut confisqué, et l'on ne respecta même pas la dot que j'avais assignée à ma fille aînée, par un contrat de mariage signé deux jours avant mon départ.

Mme de Bourrienne crut qu'il était de son devoir, se trouvant à Paris, d'aller remercier le personnage éminent qui, dans la matinée du 20 mars, l'avait priée de passer à son hôtel et qui avait témoigné pour nous tant d'intérêt. Mais elle eut soin de se faire accompagner par un ami pour que l'on ne pût pas supposer qu'elle avait été demander ma grâce. La personne

chez laquelle elle se rendit lui témoigna un vif regret de ce que je n'avais pas profité des avis qui m'avaient été transmis, puis elle ajouta : « Au reste, qui sait ! Bourrienne a peut-être pris le bon parti, car, pour nous, il y va de notre tête. » L'homme obligeant qui s'exprimait de la sorte ne pensait probablement pas que ses paroles fussent aussi prophétiques qu'elles l'étaient en effet. Après le retour du roi il fut condamné à mort par contumace, puis jugé de nouveau quelque temps après et déclaré non coupable.

Il résulte des lettres que je reçus de Mme de Bourrienne que pendant mon absence on lui fit éprouver beaucoup de vexations. Chaque jour elle recevait des lettres anonymes contenant une foule de menaces, mais, confiante dans le succès de la cause des Bourbons, elle ne se découragea pas.

On n'en resta pas aux premières formalités remplies par les alguazils de Fouché ; dans le courant de mai on désigna sept personnes pour visiter mes papiers. Dans ce septemvirat inquisitorial se trouvaient deux hommes très connus et qui remplissaient de hautes fonctions. Un des deux seuls s'acquitta de sa mission ; l'autre, sentant tout l'odieux de ce qu'on exigeait de lui, écrivit qu'il était malade et ne vint pas. Le nombre de mes inquisiteurs *in domo*, se trouva donc réduit à six, ce qui était bien suffisant pour fureter partout et surtout pour ne rien trouver. Ces messieurs se conduisirent chez moi avec la plus grande indécence ; ils mirent dans leurs recherches et dans l'exécution d'un ordre tyrannique un acharnement qui fut très pénible pour ma famille et sans résultat pour eux. Ils poussèrent leurs perquisitions jusqu'à fouiller dans les poches de mes vieux habits dont même ils firent découdre les doublures. Le but de tout ceci était l'espoir de trouver

des papiers qui auraient pu nuire au nouveau maître de la France ; mais je n'étais pas homme à me laisser surprendre de la sorte, et, avant de partir, j'avais assez bien pris mes précautions pour être parfaitement tranquille à cet égard.

Ce n'était pas seulement aux hommes qui s'étaient énergiquement prononcés contre lui, que le retour de Napoléon devait inspirer de sérieuses alarmes. Les femmes mêmes qu'un système d'inquisition et de tracasserie, indigne de l'Empereur, mais qui n'était que trop d'accord avec sa haine contre toute liberté, avait condamnées à l'exil, eurent lieu de craindre de nouvelles rigueurs. Permis aux admirateurs exclusifs du chef de l'Empire de trouver bon tout ce qui est venu de lui, et jusqu'à sa dureté envers un sexe sans défense ; permis à eux, de se jouer de la douleur d'une femme, d'un écrivain de génie, condamnée, sans aucune forme de procès, à la peine la plus sévère, après la mort. Pour moi, je n'ai point trouvé l'ombre de justice, ni de plaisanterie, dans l'exil infligé à Mme de Chevreuse, pour avoir eu le courage (le courage n'était pas commun alors, même parmi les hommes) de dire qu'elle n'était pas faite pour être geôlière de la reine d'Espagne (1) ; et dans l'attitude de l'illustre exilée de Coppet vis-à-vis de l'Empereur, comme dans l'entrevue dont j'ai parlé précédemment entre celui-ci et le jeune baron Auguste de Staël, je laisse à juger au lecteur non prévenu, de quel côté étaient la grandeur et la dignité. Le retour de l'île d'Elbe surprit Mme de Staël

(1) Napoléon dit, en apprenant cette réponse : elle voudrait renouveler la duchesse de Chevreuse de la Fronde, mais je lui ferai voir qu'elle n'a pas affaire à un roi mineur. Mme de Chevreuse mourut du serrement de cœur causé par la douleur de l'exil, dans les bras de Mme la duchesse de Luynes, sa belle-mère.

dans un état de faiblesse qui pouvait n'être pas à l'épreuve d'une émotion subite et violente. Ce délabrement de sa santé n'était que le résultat de sa fuite de Coppet en Russie, au moment où elle venait de donner le jour au fils né de son mariage avec M. Rocca, mariage qu'elle avait cru ne devoir pas rendre public. Malgré le danger auquel l'exposait un nouveau voyage dans de telles circonstances, elle en vit plus encore à rester ; et, s'imaginant sa société encore une fois dispersée, ses amis épiés par la police impériale, elle s'achemina vers un nouvel exil. Celui-là ne fut pas long ; mais Mme de Staël ne se remit jamais des inquiétudes et des fatigues qu'il lui avait causées.

Le nom de l'auteur de *Corinne* me rappelle naturellement celui de l'amie la plus fidèle qu'elle ait trouvée dans son infortune, et qui ne fut pas elle-même protégée contre les rigueurs de Napoléon par la juste et universelle admiration dont elle était l'objet ; Mme Récamier ne s'éloigna point de Paris en 1815, quoiqu'elle y fût rentrée en 1814, par la seule force des événements, et sans que son exil eût été révoqué. Je sais positivement, et d'une source irrécusable, qu'Hortense lui fit témoigner le plaisir qu'elle aurait à la recevoir et que Mme Récamier s'excusa du refus par lequel elle répondit à ce périlleux honneur, « sur l'obligation qu'elle s'était imposée de ne point paraître dans le monde, tant que ses amis seraient persécutés ».

C'est ici, peut-être, le lieu de répondre à un passage des *Mémoires* du duc de Rovigo, sur l'exil de Mme Récamier, et je ne me servirai, pour cette réponse, que du texte même de l'auteur. Suivant lui, Mme Récamier, que des raisons d'économie auraient con-

duite à se retirer en province, s'efforça de donner à penser à ses amis que c'était l'Empereur qui l'avait éloignée ; puis il ajoute : « Cela fit que j'ordonnai que si elle revenait à Paris, on ne lui laissât pas former ce cercle de frondeurs au milieu duquel elle répandait avec affectation sa douleur ; et pour parler plus franchement, je lui écrivis que je désirais qu'il n'entrât pas dans ses projets de venir à Paris sitôt, etc. » Que résulte-t-il de ce passage, sinon qu'on ne pardonnait pas plus à Mme Récamier qu'à Mme de Staël, les frondeurs de son cercle, et sa douleur ?

Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, en rappelant l'origine de la malveillance du chef de l'Empire contre cette société, semble faire un reproche à Mme Récamier, habituée, dit le *Mémorial*, à tout demander et à tout obtenir, de n'avoir prétendu rien moins que la réintégration de son père. Quoi qu'il en ait été des prétentions de Mme Récamier, Bonaparte, passablement sujet, lui-même, à cette habitude dont il lui fait un grief, n'aurait eu bonne grâce à lui faire un crime de son ingratitude que s'il n'eût pas prétendu de son côté à un sentiment tout autre que la reconnaissance. On se rappelle que j'étais avec le premier Consul à l'époque de l'accusation portée contre M. Bernard (1), père de Mme Récamier ; et je n'ai point oublié à quelles conditions la réintégration même aurait été accordée.

Les fréquentes entrevues de Mme Récamier avec Mme de Staël n'étaient par faites pour ramener Napo-

(1) M. Bernard, l'un des administrateurs de la poste aux lettres, était accusé d'avoir favorisé la circulation d'un journal royaliste. La preuve d'une telle accusation aurait entraîné la peine de mort. L'indulgence du Premier Consul étouffa cette affaire. M. Bernard ne fut que destitué. (*Note dans la première édition.*)

léon à des sentiments et à des mesures plus modérés. De plus en plus irrité de cette vive amitié entre deux femmes si bien faites pour se comprendre, il fit dire à Mme Récamier, à l'occasion d'un de ses voyages à Coppet, qu'elle était bien maîtresse de retourner en Suisse, mais qu'elle ne le serait pas de revenir à Paris. « Ah, monseigneur, on peut pardonner à un grand homme la faiblesse d'aimer les femmes ; mais non celle de les craindre. » Telle fut la seule réponse de Mme Récamier à Fouché, et elle partit pour Coppet,

Avant d'en finir, quoiqu'à regret, avec un sujet sur lequel le lecteur me pardonnera sans doute de m'être arrêté un peu longuement, j'emprunterai à un journal littéraire, un portrait qui m'est parvenu jusque dans ma retraite et qui m'a frappé, par la délicatesse du trait, autant que par la fidélité de la ressemblance ; et, sans avoir rien publié, rien écrit peut-être, cette femme remarquable a exercé une influence sur deux de nos plus grands écrivains, Mme de Staël et M. de Chateaubriand. Cette influence, qui ne fut point cherchée, consiste à aimer le talent, à l'inspirer, à l'enflammer lui-même à l'aspect des impressions qu'elle produit. Ceux qui savent que la pensée s'agrandit et se féconde, en la développant devant une autre intelligence ; que la moitié de l'éloquence est dans les yeux de ceux qui vous écoutent : que le courage nécessaire à l'exécution d'un livre se puise dans l'intérêt que son projet fait naître, ne s'étonneront jamais des amitiés passionnées de *Corinne* et de l'auteur des *Martyrs* pour la personne qui les accompagna, loin de la France, ou leur resta fidèle dans la disgrâce. Il est des êtres généreux qui sympathisent avec toutes les hautes pensées, toutes les belles imaginations. Vous vou-

driez produire de nobles ouvrages pour les leur confier; faire le bien pour le leur dire. Tel est le secret de l'influence de Mme Récamier. Avant elle, on n'avait jamais réuni à la fois tant de désintéressement de soi-même, de modestie et de célébrité. Si on a recueilli dans le dernier siècle les noms des Du Deffant, des Graffigny et de quelques autres femmes protégeant le talent avec l'orgueil de la fortune ou le pédantisme des coteries, comment ne s'empresserait-on pas de retenir celui d'une femme qui ne s'appuya jamais sur des amitiés puissantes que pour faire récompenser le mérite obscur, qui n'a flatté que l'infortune et courtisé que le génie? »

Je me crois obligé à faire ici une observation, c'est que les haines personnelles de l'Empereur n'auraient pas eu ce caractère de persévérance et d'animosité, si quelques-uns de ceux qui l'entouraient n'eussent pris à tâche de les entretenir. J'en suis moi-même un frappant exemple. Son affection pour moi aurait peut-être à la fin pris le dessus, si ses retours n'eussent été sans cesse combattus par des inimitiés subalternes.

Je n'ai point vu la physionomie de Paris pendant cette douloureuse époque que l'histoire a consacrée sous le nom des Cent-Jours, et il est assez digne de remarque que Bonaparte arrivant au Consulat avait passé précisément Cent-Jours au Luxembourg avant de s'installer aux Tuileries. Mais si je n'ai pas vu Paris alors, il résulte pour moi, des lettres que je reçus à cette époque, et de ce qui m'a été dit depuis, même par des partisans de Bonaparte, que jamais la capitale n'avait été, depuis les saturnales de la Révolution, aussi triste et aussi morne que pendant ces trois mois d'agonie. Personne n'avait de confiance dans la durée de ce second règne, et l'on se disait tout haut qu'en servant

la cause de l'usurpation, Fouché la trahirait en secret; partout on était agité par des craintes sur l'avenir et le mécontentement était à son comble. La vue des fédérés parcourant les faubourgs et les boulevards, en faisant retentir des cris de *Vive la République*, et mort aux royalistes, leurs chansons sanguinaires, les airs de la Révolution exécutés dans nos théâtres, tout jetait dans les esprits une sorte de stupeur, et l'on attendait avec une vive impatience le dénouement de ces grands événements.

Une des choses qui dès le commencement des Cent-Jours contribua le plus à dessiller les yeux des personnes encore séduites par les souvenirs de la gloire passée de Napoléon, fut de le voir annoncer avec son assurance habituelle, que l'Impératrice et son fils allaient lui être rendus, sans que l'événement justifiât sa prédiction (1). On vit clairement qu'il ne pouvait

(1) Une lettre de l'Empereur fut adressée de Lyon à Marie-Louise, le 12 mars. Elle lui annonçait qu'appelé par le peuple Français, il se rendait à son vœu; qu'il était reçu partout avec acclamation; qu'il serait dans quelques jours à Paris, et *qu'il l'y attendait avec son fils à la fin du mois*. Cette lettre avait été communiquée à Marie-Louise le jour même où le jeune prince était amené à Vienne. Elle avait été expédiée par le général autrichien Bubna, avec la lettre suivante, datée de Paris, 1er avril 1815, adressée à l'empereur François :

« Monsieur mon Frère et très cher Beau-Père, au moment où la Providence me ramène dans la capitale de mes États, le plus vif de mes vœux est d'y revoir bientôt l'objet de mes plus douces affections, mon épouse et mon fils.

« Comme la longue séparation que les circonstances ont nécessitée m'a fait éprouver le sentiment le plus pénible qui ait jamais affecté mon cœur, une réunion si désirée ne tarde pas moins à l'impatience de la vertueuse princesse dont Votre Majesté a uni la destinée à la mienne. Si la dignité de la conduite de l'Impératrice, pendant le temps de mes malheurs, n'a pu qu'accroître la tendresse de Votre Majesté pour une fille qui lui était déjà si chère, vous comprendrez, Sire, combien je dois désirer de voir hâter le moment où je pourrai lui témoigner ma vive reconnaissance. Tout mon bonheur sera de la

compter sur aucun allié, et malgré la prodigieuse activité qui régna dans l'armement d'une nouvelle armée, il fallait être aveugle pour se figurer qu'il triompherait de l'Europe entière qui s'armait de nouveau contre lui. Je déplorais les malheurs inévitables qu'entraînerait l'audacieuse tentative de Bonaparte, mais j'avais de trop bons renseignements sur les dispositions des puissances alliées pour avoir des doutes sur l'issue de cette lutte. Je savais quel esprit animait les plénipotentiaires réunis au Congrès de Vienne, et cela

voir de nouveau recevoir les hommages d'une nation aimante qui, aujourd'hui plus que jamais, saura la chérir et apprécier ses vertus.

« Mes efforts tendent uniquement à consolider ce trône que l'amour de mes peuples m'a conservé et rendu, et à le léguer un jour, affermi sur d'innombrables fondements, à l'enfant que Votre Majesté a entouré de ses bontés paternelles.

« La durée de la paix étant essentiellement nécessaire pour atteindre ce but important et sacré, je n'ai rien de plus à cœur que de la maintenir avec toutes les puissances, mais je mets un prix particulier à la conserver à Votre Majesté.

« Je désire que l'Impératrice vienne par Strasbourg, les ordres étant donnés sur cette ligne pour sa réception dans l'intérieur de mes États. Je connais trop les principes de Votre Majesté, je sais trop quelle valeur elle attache à ses affections de famille, pour n'avoir pas l'heureuse confiance qu'elle sera empressée, quelles que puissent être d'ailleurs les dispositions de son Cabinet et de sa politique, de concourir à accélérer l'instant de la réunion d'une femme avec son mari et d'un fils avec son père.

« Je désire que Votre Majesté me permette de saisir cette circonstance pour lui réitérer l'assurance des sentiments d'estime, d'amitié et de parfaite considération avec lesquels je suis de Votre Majesté Impériale, le bon Frère et Gendre. » « NAPOLÉON. »

Paris, 30 mai 1815.

« Il est possible que la chambre fasse une motion pour le Roi de Rome tendant à faire ressortir l'horreur que doit inspirer la conduite de l'Autriche. Cela serait d'un bon effet.

« Meneval doit faire un rapport daté du lendemain de son arrivée. Il tracera, depuis Orléans jusqu'à l'époque de son départ de Vienne, conduite tenue par l'Autriche et les autres puissances à l'égard de l'Impératrice, la violation du traité de Fontainebleau, puisqu'on l'a

était plus que suffisant pour me rassurer. Aussi n'éprouvai-je aucune surprise lorsque je reçus à Hambourg l'extrait du procès-verbal des conférences des puissances signataires du traité de Paris (1), en date du 12 mai 1815.

Quand on reçut à Vienne la première nouvelle du débarquement de Bonaparte, il faut convenir que le Congrès n'avait pas encore fait grand'chose. On croyait travailler à la reconstruction d'un ordre stable et de longue durée, de sorte que l'on y procédait avec cette lenteur sage et cette maturité d'examen indispensables après une si longue agitation dans laquelle tous les

arrachée, ainsi que son fils, à l'Empereur; il fera ressortir l'indignation que montra à cet égard à Vienne, sa grand'mère, la reine de Sicile.

« Il doit appuyer particulièrement sur la séparation du Prince Impérial de sa mère, sur celle avec Mme de Montesquiou, sur ses larmes en la quittant, sur les craintes de Mme de Montesquiou relatives à la sûreté, à l'existence du jeune prince. Il traitera ce dernier point avec la mesure convenable.

« Il parlera de la douleur qu'a éprouvée l'Impératrice lorsqu'on l'arracha à l'Empereur. Elle a été trente jours sans dormir lors de l'embarquement de Sa Majesté.

« Il appuiera sur ce que l'Impératrice est réellement prisonnière, puisqu'on ne lui a pas permis d'écrire à l'Empereur, et qu'on lui a même fait donner sa parole d'honneur de ne jamais lui écrire un mot.

« Meneval encadrera dans ce rapport tous les détails qu'il a donnés à l'Empereur et qui sont de nature à y trouver place et peuvent donner à ce rapport de la couleur. »

Ces deux lettres furent remises au Congrès qui décida que l'Impératrice ne devait avoir aucune communication avec Napoléon, c'est alors que celui-ci chargea le baron de Meneval d'établir un rapport sur la conduite tenue par l'Autriche et les autres puissances à l'égard de l'Impératrice Marie-Louise et à l'enlèvement du Roi de Rome à sa mère et à Mme de Montesquiou, sa gouvernante. Les puissances répondirent à toutes les propositions et à toutes les protestations par des mobilisations de troupes considérables, et elles semblaient rivaliser de zèle pour hâter le moment de la reprise des hostilités. (D. L.)

(1) Voir cette pièce importante et fort remarquable aux notes et éclaircissements historiques, à la fin du volume.

intérêts avaient été déplacés. Le roi avait prescrit à ses plénipotentiaires de suivre, de défendre constamment et de faire prévaloir les principes de la justice et du droit public des nations, et de tendre, par conséquent, à assurer les droits de chacun, pour éviter de nouvelles chances de guerre Le Congrès s'occupait de ces objets importants qunnd il apprit le départ de Napoléon de l'île d'Elbe et son débarquement au golfe Juan. Ce fut alors que les plénipotentiaires signèrent l'acte important dont j'ai parlé tout à l'heure et que j'ai renvoyé à la fin de ce volume. On en attribua dans ce temps la rédaction à M. de Talleyrand, mais c'était une erreur; j'ai été assez bien informé de ce qui se passa alors à Vienne pour pouvoir garantir l'exactitude de ce qui suit.

Il y avait eu d'abord une première déclaration de faite, et j'ignore quel en était l'auteur, Ce que je sais, c'est que cette première déclaration était molle et flasque, sans caractère prononcé, ce qui cependant n'avait pas empêché les plénipotentiaires de cinq puissances d'y apposer leur signature. M. de Labrador, ministre d'Espagne, doué d'un de ces caractères positifs qui distinguaient les anciens Espagnols, dit que cette rédaction ne pouvait convenir. On croyait bien, à Vienne, que M. de Labrador avait été un peu mis en avant par M. de Talleyrand dont l'esprit facile savait seul amollir ce rocher; aussi, quand M. de Labrador eut déclaré qu'il ne signerait pas, on ne tenta pas auprès de lui une instance que l'on jugea inutile; on laissa donc de côté cette première déclaration du 5 de mai. Alors on se trouva fort embarrassé quand M. de Gentz proposa le biais que l'on adopta le 12, et qui consistait à s'en référer uniquement au traité de Paris.

CHAPITRE XLV

Correspondance officielle. — Lettre de M. de Talleyrand et détails sur l'intérieur de la France. — Nouvelles du roi. — Seconde lettre de M. de Talleyrand et dispositions des puissances alliées. — Troisième lettre de M. de Talleyrand et détails sur Vienne. — Lettre de M. de Jaucourt. — La France sous le roi et sous Bonaparte. — Politique arrêtée des alliés. — La liberté de se choisir un souverain reconnue à la France. — Instructions aux ministres du roi à l'étranger. — Nouvelles de France. — Le *Journal universel* et M. Bertin aîné. — Correspondance du marquis de Bonnay. — Questions sur le 20 mars. — Les lettres timbrées à l'aigle. — M. Désaugiers et prevention injuste. — Vues d'agrandissements de la Prusse aux depens de la France. — Un sot ministre. — Un envoyé de Fouché à Vienne. — Singulieres conditions. — Opinion de M. de Bonnay sur M. de Blacas. — Aveuglement du roi sur son ministre. — Bonnes et mauvaises qualités de M. de Blacas. — Présomption, despotisme d'opinion et amour de l'exclusif. — Torts du duc de Berry, et la vérité due aux princes. — Éloge de M. de la Ferronnais. — Protestations de M. de Kergorlay. — Ordre donné par Carnot et le secret des lettres respecté. — Nouveaux extraits de la correspondance de M. de Bonnay. — Retraite présumée de M. de Blacas. — Fausse politique.

On a vu dans le chapitre précédent et les nouvelles que j'avais reçues de Paris, et quelques détails venus à ma connaissance sur le Congrès de Vienne, quand on y apprit le débarquement de Napoléon. Je consacrerai celui-ci à la publication de lettres officielles que je reçus de Vienne de M. de Talleyrand, de Copenhague du marquis de Bonnay et de Gand du comte François de Jaucourt, qui, depuis le départ de M. de Talleyrand

pour le Congrès, avait reçu du roi le portefeuille des Affaires étrangères. Dès que j'eus écrit à M. de Talleyrand, pour lui notifier mon arrivée à Hambourg, voici la lettre que j'en reçus :

« Vienne, le 19 avril 1815.

« Monsieur, c'est avec beaucoup de regret que j'ai appris que, d'après l'ordre du roi, vous avez dû vous rendre à Hambourg, J'aurais beaucoup mieux aimé que S. M. vous eût gardé auprès d'elle, où vos services lui eussent été d'une utilité assurément bien plus grande. Dans les circonstances difficiles, comme celles où nous sommes aujourd'hui, il est plus important que jamais de s'entourer d'hommes de mérite et de bon conseil, et connaissant aussi bien que vous les connaissez les hommes et les choses Mais si vous n'avez pas été placé dans la position où vous pouviez être le plus avantageusement employé, du moins, sais-je parfaitement que vous tirerez de celle où vous vous trouvez, tout le parti qu'il sera possible.

« Tout ce qui me revient ici de l'intérieur de la France, prouve que Bonaparte y est dans des embarras très grands. Tout confirme que l'immense majorité de la nation est contre lui ; qu'à vrai dire, il n'a pour lui que l'armée ; et que même parmi les troupes, celles qui sont formées de nouveaux soldats ne lui sont pas dévouées. Les provinces du Midi ne sont point soumises à son pouvoir. M. le duc d'Angoulême continue à s'y maintenir. Les forces qu'il y a rassemblées grossissent chaque jour. Il s'est avancé avec elles sur Lyon, et elles sont assez considérables pour que cette ville ait été déclarée, à la fin des dernières nouvelles que j'ai reçues, en état de siège. D'un autre côté, les troupes s'approchent des frontières en toute hâte. Partout les mesures militaires sont prises avec la plus grande énergie et la plus grande activité. Les troupes russes, qui étaient sur la Vistule, sont arrivées en Bohême, quatre jours plus tôt qu'on ne les y attendait, et parviendront sur le Rhin en même temps que les troupes autrichiennes. Vers le milieu du mois de mai, on compte commencer les opérations, et l'immensité des moyens qui se trouveront réunis doit complètement rassurer sur l'issue des événements.

« Le roi, dont j'ai eu hier des nouvelles, est toujours à Gand, se portant bien, plein de courage et d'espoir, *Monsieur* est à

Bruxelles. L'armée du duc de Wellington, forte d'à peu près quatre-vingt mille hommes, est concentrée près de Mons.

« Il y a beaucoup d'accord entre le duc de Wellington et le général Gueizeneau, sous les ordres duquel sont les troupes prussiennes.

« Murat croyant qu'au moment ou toutes les puissances réunissent leurs efforts contre Bonaparte, il éprouverait peu d'obstacles en Italie, est entré dans les légations avec son armée et s'est avancé jusqu'au Pô, mais il a échoué dans une attaque qu'il a tentée contre la tête du Pont d'Occhio Bello, et a dû se retirer. Depuis, les troupes autrichiennes qui se renforcent journellement, ont obtenu sur lui quelques avantages du côté de Modène.

« Recevez, etc. « Le Prince de TALLEYRAND. »

On voit dans le second paragraphe de cette lettre que l'on n'était pas exactement informé à Vienne des affaires du midi de la France, puisque l'espoir qu'avait conçu le duc d'Angoulême de pouvoir marcher sur Lyon s'était promptement évanoui et que ses premiers succès n'avaient duré qu'un jour. Dans ma nouvelle résidence, n'aimant pas à multiplier inutilement les écritures, et n'ayant que rarement quelque chose d'important à mander à M. de Talleyrand, ce ministre trouva que ma correspondance avec lui n'était pas assez suivie, et voici de quelle manière obligeante il m'en fit l'observation, dans une seconde lettre de Vienne, en date du 5 mai :

Monsieur, comme je reçois toujours avec un grand plaisir et que je lis avec beaucoup d'intérêt les lettres que vous m'écrivez, je trouve qu'elles sont plus rares que je ne le désirerais. Je conçois pourtant que dans le lieu où vous êtes, vous avez peu de choses importantes à mander et par conséquent peu de raisons de m'écrire. Mais il me sera très agréable que vous donniez à votre correspondance avec moi toute l'activité possible.

L'article que vous avez rédigé, il y a quelque temps, pour être inséré dans la *Gazette de Hambourg*, est excellent. Il serait bien à désirer que toutes les publications faites dans les diffé-

rents journaux, fussent conçues dans un aussi bon esprit, mais malheureusement, il n'en est pas ainsi. Je vois souvent imprimer beaucoup de choses qui ne peuvent que produire un mauvais effet, et c'est une raison de plus pour me faire souhaiter que cet effet soit détruit ou balancé par des articles semblables à celui que vous avez fait.

Depuis que vous avez reçu ma lettre du 19 avril, vous aurez appris qu'il avait été impossible à M. le duc d'Angoulême de se maintenir, ainsi que nous l'espérions, dans les provinces méridionales. La France est donc, pour le moment, tout entière sous le joug de Bonaparte ; les hostilités contre lui ne commenceront que dans quelque temps, parce que l'on veut attaquer à la fois sur tous les points et avec de grandes masses. Le plus grand accord pour les mesures militaires règne entre toutes les puissances.

La guerre se poursuit contre Murat, et avec un succès qui fait espérer qu'elle ne sera pas de longue durée ; il a demandé successivement deux armistices qui ne lui ont pas été accordés.

Recevez, etc. Le Prince de TALLEYRAND.

P. S. — Vous aurez su avant moi que Mme la duchesse d'Angoulême était arrivée en Angleterre.

Ces lettres en disent plus sur les affaires du temps que les réflexions dont je pourrais les accompagner ; c'est donc sans autre préambule que je place ici sous les yeux de mes lecteurs la troisième lettre de M. de Talleyrand, qui déjà, lorsqu'il me l'écrivit, était fort impatiemment attendu à Gand. J'en eus la preuve par la correspondance de M. de Jaucourt avec moi. Comme je le pressais de m'envoyer mes lettres de créance, qui n'avaient pu être expédiées au milieu du mouvement qui environna mon départ, il me mandait, dès le 12 mai : « Nous attendons d'un jour à l'autre M. le prince de Talleyrand. Je ne manquerai pas de rappeler à son attention vos lettres de créance. » Quant à la lettre de M. de Talleyrand, que j'ai annoncée, la voici; et je n'ai pas besoin de faire remarquer les allusions

qu'elle contient sur les actes du Congrès dont j'ai parlé précédemment :

Monsieur, Bonaparte, depuis son arrivée à Paris, ayant d'abord nié l'authenticité de la déclaration du 13 mars, et ensuite essayé d'en affaiblir l'effet par différentes publications, quelques personnes avaient pensé ici qu'il pourrait être utile d'en faire une seconde. Le Congrès a fait examiner cette question par une commission qui, dans la conférence du 12 de ce mois, lui en a fait son rapport ; ce rapport, en confirmant les dispositions manifestées par les puissances, dans la déclaration du 13 mars, en réfutant les sophismes de Bonaparte, en mettant ses impostures au grand jour, conclut que sa position à l'égard de l'Europe n'était changée ni par les succès de son entreprise, ni par l'offre qu'il a faite de ratifier le traité de Paris, une seconde déclaration n'est nullement nécessaire. J'ai l'honneur de vous envoyer plusieurs exemplaires du procès-verbal de la conférence, dans lequel le rapport est textuellement inséré.

Vous y remarquerez que l'Europe ne se présente pas comme faisant la guerre pour le roi, et sur sa demande ; mais qu'elle la fait pour elle-même, parce que son intérêt le veut, parce que sa sûreté l'exige. C'est là l'exacte vérité ; et c'est aussi ce qui est le plus convenable pour le roi et le plus favorable à sa cause. Si l'on pouvait croire en France que la guerre est faite uniquement pour les intérêts du roi, ses sujets verraient en lui l'auteur des désastres qu'elle causera. Or, une telle opinion ne pourrait avoir d'autre effet que d'aliéner leurs sentiments envers Sa Majesté, et de les porter à embrasser le parti de Bonaparte; au lieu que, de la manière dont la guerre est présentée, c'est à Bonaparte seul que l'on pourra attribuer les maux qui en seront la suite ; et c'est ce dont il est important de convaincre tout le monde, particulièrement en France. J'ai écrit hier à M. le comte de Jaucourt, que je désirais beaucoup vous retrouver à Gand, où je ne tarderai pas à me rendre, comptant me mettre en route à la fin de la semaine prochaine. Mais je lui mande que pour l'opinion, il est bon qu'avant de partir de Hambourg, vous présentiez vos lettres de créance, et que ce soit par congé que vous quittiez cette ville. Je l'ai, en conséquence, engagé à vous envoyer, sans retard, vos lettres de créance.

Recevez, etc. Le Prince de Talleyrand.

Je n'ai pas cru pouvoir donner une meilleure idée de ce qui se faisait à Vienne, et surtout des opinions qu'on y avait, que de publier les lettres du premier diplomate de l'Europe ; car M. de Talleyrand le fut bien évidemment à cette époque difficile. Il n'avait plus, comme à Tilsitt, à s'appuyer sur le droit de conquête ; il avait à faire valoir le triste droit des vaincus, et fit cependant reconnaître comme principe la légitimité du trône de Naples, pour un prince de la Maison de Bourbon, et empêcha en même temps la Prusse de se trop agrandir aux dépens de la Saxe. Quoi qu'il en soit, je reçus à Hambourg une lettre très explicative sur les instructions que le roi voulait donner à ses agents diplomatiques en pays étrangers. La voici :

Gand, le 29 mai 1815.

Monsieur,

Plusieurs ministres du roi m'ont demandé avec instances d'être tenus au courant des événements et de recevoir des instructions fréquentes dans les circonstances actuelles. Leur sollicitude pour Sa Majesté et pour son auguste famille, les justes inquiétudes que leur inspire le sort de la patrie, le besoin de connaître nos vrais rapports avec les puissances étrangères, et les intentions de celles-ci à l'égard de la France, ne justifiaient que trop cet empressement qui est à la fois une preuve de leur zèle et de leur fidélité.

Cependant le chaos des mouvements qui agitent la France, l'intention du roi de faire connaître lui-même ses dispositions envers ses peuples, et l'attente de ce qui se préparait alors en silence dans les Cabinets et au Congrès de Vienne, ont dû, dans les premiers temps, ralentir ma correspondance et m'imposer une certaine réserve. J'y ai suppléé par l'envoi du *Journal universel* (1) qui paraît ici sous les yeux du gouvernement, et qui

(1) M. Bertin aîné, que j'ai vu donner tant de preuves de dévouement à la cause de la Restauration que nous avions embrassée, dans un temps où il n'était pas sans danger de se montrer royaliste, s'étant réfugié à Bruxelles après le 20 mars, fut invité à se rendre à

suffisait provisoirement pour vous informer des faits les plus importants, et pour vous transmettre les notions les plus authentiques sur le véritable état de la France.

C'est par ce journal, monsieur, que vous aurez la connaissance et du rapport de Chateaubriand et du manifeste de Sa Majesté; le premier met en contraste la France sous l'usurpateur, et la France sous son roi légitime : les impostures de Bonaparte, la franchise et la loyauté de Louis XVIII; tous les maux et toutes les craintes d'un côté, tous les bienfaits et toutes les espérances de l'autre. Le manifeste du roi montre tous les sentiments d'un père, que tant d'ingratitude, tant d'expériences cruelles n'ont pu changer; la ferme résolution de tenir tous ses engagements contractés avec la nation, et d'y ajouter par le perfectionnement progressif de toutes les institutions favorables à la liberté ; enfin, dans sa cause sacrée, la cause commune de l'Europe, sans que le roi ait été maître d'empêcher les mesures énergiques que les puissances étrangères, d'un accord unanime, ont cru devoir prendre pour leur conservation et leur sûreté ; mais partie intégrante du traité qui les lie toutes, Sa Majesté n'y est entrée que comme intermédiaire entre leurs intérêts et ceux de la nation, comme modérateur de leurs ressentiments, comme conservateur de l'intégrité de nos droits et de nos frontières, enfin comme l'ange tutélaire qui préservera la patrie de maux incalculables, et qui adoucira tous ceux dont il ne pourra la préserver; ce traité, monsieur, repose sur un principe fondamental déjà énoncé lors de l'entrée des alliés à Paris, proclamé plus solennellement encore par la déclaration du 13 mars de cette année, et consacré définitivement par celle du 12 mai que vous trouverez jointe à cette dépêche ; ce principe est de regarder la domination de

Gand pour y rédiger le journal officiel du Roi, sous le titre de *Moniteur universel*. Le premier numéro fut imprimé sous ce titre, mais au moment où il allait paraître, M. Bertin reçut l'ordre d'y substituer le titre de *Journal universel*, le gouvernement des Pays-Bas *n'osant* pas le laisser paraître sous le titre du *Journal officiel de France*. M. Bertin en eut seul la rédaction jusqu'au retour de Louis XVIII en France.

Dernièrement, je croyais rêver quand je vis dans les journaux, que je lis assidûment dans ma retraite, que M. Bertin était condamné par le tribunal de première instance de la Seine, pour *injures envers le Roi*. Cela est impossible !!... Aussi, ne doute-je pas que la Cour royale rende une complète justice à un excellent royaliste, à un excellent citoyen. (*Note de la première édition.*)

Napoléon Bonaparte, comme entièrement incompatible avec le repos et la sûreté de l'Europe et du monde civilisé.

En allant au delà, les puissances auraient craint de porter atteinte à l'indépendance de la nation française, elles s'interdisent d'intervenir dans son gouvernement intérieur, et même de lui prescrire le choix d'un souverain, puisque en effet il n'y en a point à choisir, mais tous leurs vœux, tous leurs projets, secondent Louis XVIII leur allié et son auguste dynastie. Le rétablissement de l'autorité légitime est le but de leurs efforts, comme il sera infailliblement la conséquence de leurs succès.

Vous exposer ces faits, monsieur, c'est vous tracer vos instructions. Votre position, ne nous le dissimulons point, sera, pendant quelque temps encore, pénible et délicate; les intérêts des puissances alliées et les nôtres sont communs sans être identiques. Ce n'est pas pour elles que la France est patrie; et elles ne seront pas comme nous, ingénieuses à expliquer l'inaction du peuple opprimé, à excuser les erreurs et les fautes, et à espérer jusqu'au repentir des crimes qui ont été commis.

Que vous dirai-je en attendant, monsieur, de la France désolée et livrée à l'usurpateur! Nous le voyons pétrir un amalgame monstrueux des maximes et des mesures de toutes les différentes phases de notre Révolution, de manière, cependant, que tout ce qu'il promet, il l'emprunte de ce que le roi avait déjà réalisé pour le bonheur de ses peuples; et que tout ce qu'il entreprend, il l'exécute, il le puise dans nos époques les plus déplorables d'anarchie et de terreur.

Pour produire un fantôme d'assentiment national, il s'est, après beaucoup de vacillations, vu réduit à permettre des élections de députés. Ces élections sont illégales; les électeurs et les élus, n'en doutons point, en trouvent la conviction dans le cri de leur conscience. Mais n'est-il pas permis de penser que dans cette conscience retentit aussi le cri national qui, avant tout, commande de sauver la patrie, et que le peuple français peut se croire forcé, par le malheur des temps, à recevoir des mains de l'usurpateur même, un moyen de faire connaître ses sentiments et de veiller à ses droits, à ses intérêts. Au nombre des élus, nous trouverons des hommes éclairés et vertueux. Rassurons-nous, jamais les lumières ne seront pour le chef aveugle d'un gouvernement militaire, jamais la vertu ne sera pour Napoléon Bonaparte.

Aussi, monsieur, si la nation défend son territoire, ce sera pour le conserver au roi; et à sa voix, dès qu'elle pourra l'en-

tendre, elle se séparera promptement des bandes parjures qui ont ramené le despote, et qui paraissent s'être dévouées à ses crimes. Non ! le peuple français n'est point dégénéré; il a conservé le discernement du bien et du mal, du juste et de l'injuste, tous les rapports sont unanimes; les preuves de fidélité qu'ont données au roi ses serviteurs placés dans les pays étrangers et hors de l'atteinte de l'usurpateur, lui garantissent celle que tous les vrais citoyens lui conservent en France ; le moment de la faire éclater approche.

S'il n'entre pas dans ma compétence de vous entretenir des mesures des alliés et de vous faire connaitre l'époque précise où commenceront leurs opérations, j'ai du moins la satisfaction de vous annoncer la fin du Congres de Vienne, et le retour prochain de M. le prince de Talleyrand, dont le noble courage, le dévouement sans bornes à la cause légitime, la sagesse et la persévérance, ont tant contribué à préparer tous les moyens de salut pour la France. Dès qu'il sera revenu auprès de Sa Majesté, il ne tardera sûrement pas à vous faire parvenir directement toutes les notions propres à diriger votre conduite.

Agréez, monsieur, etc. François JAUCOURT.

P. S. — Je crois devoir vous faire remarquer, monsieur, que le *Journal universel*, quoique rédigé dans le lieu de la résidence du gouvernement, et en quelque sorte sous ses yeux, ne doit pas cependant être regardé comme officiel dans toutes ses parties: ses articles, rédigés généralement dans un excellent esprit et par des hommes éclairés et très dévoués à la bonne cause, se ressentent cependant, plus ou moins, de la manière de voir individuelle de l'écrivain; et le gouvernement ne saurait se rendre garant de toutes les nuances d'opinions qu'on y énonce ; dans la position délicate où nous nous trouvons, il m'a paru convenable de vous engager à faire ces observations, et c'est en partie par cette raison que, dans la présente lettre, j'ai voulu vous faire connaitre en résumé ce qui me parait entrer le plus essentiellement dans les intentions du roi et de son gouvernement.

On vient de lire des lettres que les anciens auraient intitulé *de negotiis ;* celles qui vont suivre sont un peu plus *de hominibus*. Pour mieux dire, ce ne sont pas des lettres, mais seulement des extraits de lettres, que

je reçus à Hambourg, du marquis de Bonnay ; j'aurais pu les intercaler avec celles qui précèdent, mais j'ai mieux aimé ne pas intervertir l'ordre des matières, et donner, d'après cette précieuse correspondance, des idées exactes sur ce qui se passa alors à l'étranger et sur l'opinion que l'on avait de quelques hommes de l'époque.

M. de Bonnay était déjà fort bien instruit des dangers qui menaçaient la monarchie avant le 20 mars, et très zélé pour le service du roi. Il m'avait, avant notre départ de Paris, écrit en ces termes :

Est-il donc vrai, monsieur, que l'on ait eu des avertissements répétés sur le projet de Bonaparte, et qu'on les ait négligés. A l'étranger le bruit public en fait un reproche personnel à M. de Blacas. Y a-t-il eu faute de la part de quelque autre ministre ? La vigilance de la police a-t-elle été en défaut ? ou ses suppôts eux-mêmes ont-ils trahi leur chef ? Je doute beaucoup que la poste ait été assez vigilante. Si on a eu le moindre indice que Bonaparte méditait une évasion, comment le ministre de la Marine n'a-t-il pas ordonné une croisière active et nombreuse, dont la station aurait dû être aux îles d'Hyères.

Ayant été informé, à Hambourg, des tentatives que faisait le quartier général de la diplomatie impériale, pour faire reconnaître le gouvernement de Bonaparte à l'extérieur, sachant même que les consuls nommés par le roi avaient reçu des lettres timbrées à l'Aigle, j'en informai M. de Bonnay qui me répondit :

Je vous remercie, monsieur, de l'avis que vous voulez bien me donner des lettres au timbre de l'Aigle, adressées aux consuls impériaux dans la Baltique. J'ai aussitôt pris un prétexte pour faire rappeler M. Désaugiers, je ne sais si vous le connaissez ; ce n'est pas un mauvais homme, mais c'est la plus mauvaise tête qu'il y ait au monde et souvent l'esprit le plus faux. En ce moment, il perd le peu de cervelle qu'il a par l'horreur que lui cause l'entrée des troupes étrangères en France. Il aurait voulu

que Bonaparte finit ses jours à l'île d'Elbe ou au fond de la mer. Mais, une fois à Paris, il préférerait de l'y voir régner paisiblement à l'alternative des maux que les puissances feront souffrir à la France, sous le prétexte de la délivrer. Le roi ne lui est rien, mais, dit-il, la France lui est tout.

Au reste, M. Désaugiers m'a assuré n'avoir rien reçu du ministre des Affaires étrangères de Bonaparte. Ce qu'on lui a envoyé étaient de simples accusés de réception, et je dois ajouter que je ne partage nullement l'opinion de M. de Bonnay sur M. Désaugiers, et s'il était un peu moins dévoué, c'est qu'il était beaucoup plus sage que nous.

Lorsque le ministre de France faisait tous ses efforts pour déterminer les puissances à garantir de nouveau l'intégrité de la France, la Prusse manifesta des vues d'agrandissement, aux dépens de l'Alsace, de la Lorraine et de la Flandre française. Tout cela n'était pas pour elle, il est vrai, mais pour que ceux qui se partageraient nos dépouilles puissent lui en rétrocéder l'équivalent. M. le marquis de Bonnay, qui fut aussi informé de ces dispositions de la Prusse, en parla à son collègue, ministre de cette puissance à Copenhague. Voici ce que m'écrivit M. de Bonnay, le 9 mai, de cette conversation :

Le sot ministre de Prusse, à qui je contestais la justice des droits qu'il réclamait sur la Saxe, des droits d'indemnités, droits de conquêtes, droits de promesses, eut la naïveté de me dire que si le droit de conquête n'était pas admis, il fallait que la France se replaçât comme avant le traité de Westphalie. « Fort bien, lui dis-je, mais je ne vois plus en vous que le représentant du petit marquis de Brandebourg, prêtant foi et hommage à la république de Pologne, pour le duché de Prusse. Le ministre, votre ancienne connaissance, que vous avez à Hambourg, n'est pas aussi bête que le nôtre, mais je crois qu'il est mal voulant pour la France. »

Dans la même lettre, le marquis de Bonnay ajoutait qu'il avait la certitude que M. de M..., envoyé à Vienne par Fouché, avait fait les propositions suivantes : « Ne faites pas la guerre ; nous vous déferons de cet homme-là. — Eh bien ! commencez par nous en défaire. — Voulez-vous le roi de Rome, ou une régence ? — Non. — Voulez-vous M. le duc d'Orléans ? — Non. — Eh bien ! Louis XVIII ? S'il vous le faut absolument, à la bonne heure ; mais point de noblesse, point de prêtraille et surtout point de Blacas. — Commencez par nous défaire de l'homme et de toute sa race. »

S'exprimant ensuite sur le compte de M. de Blacas, M. de Bonnay me disait : « De toutes parts on me mande des choses qui me font beaucoup de peine sur le cri unanime, universel qui s'est élevé contre M. de Blacas, dont l'ascendant me paraît indestructible et dont la présence auprès du roi fait, dit-on, un mal *irrémédiable*. Je connais le roi, je connais M. de Blacas ; celui-ci a le cœur droit, les intentions pures, tous ses défauts viennent d'un excès d'orgueil et de présomption ; mais il est dévoué au roi, et le roi n'entendra jamais raison, ni vérité sur son compte. Je n'imagine pas le moyen qu'il pourrait y avoir pour les séparer aujourd'hui. Le jour viendra peut-être où les princes, les ministres, les puissances étrangères pourront demander qu'on le couvre de dignités et d'honneurs, et qu'on lui donne la première ambassade (1). Il n'a pas voulu me souffrir à côté de lui. Je lui ai dit et répété qu'il avait tort. J'aurais pu lui être utile, ainsi qu'à l'État, parce que j'avais le droit de lui

(1) La prévision de M. le marquis ne fut pas longtemps en défaut : M. le comte de Blacas fut bientôt nommé duc, et eut, pour retraite, Rome qui est la première ambassade. (*Note de la première édition.*)

tout dire; si je ne vous ai pas encore fait ma profession de foi sur M. de Blacas, la voici :

C'est un homme que j'aime et que j'estime. Il désire avec passion le bien public et celui du roi. Il a de la droiture dans l'âme, de la justice dans l'esprit, de la rectitude dans le jugement. Il a peu d'instruction, mais il ne manque ni de moyens, ni de caractère. Qu'ai-je donc à lui reprocher? 1° Une présomption que j'ai vue une seule fois égaler, jamais surpasser, mais présomption que les plus rares talents ne justifieraient même pas et qui lui persuade qu'il n'est au-dessous de rien et qu'il peut suffire à tout. 2° Un despotisme d'opinion qui fait que jamais il ne cède à celle de personne; lors même que son avis ne prévaut pas, il le garde et il y revient jusqu'à ce qu'il l'ait fait adopter. S'il rencontre juste, ou si on lui présente une idée saine sur un objet sur lequel il n'a point d'idée arrêtée, tant mieux, tout va le mieux du monde. Dans le cas contraire, il n'y a pas de remède. 3° Un amour de l'exclusif, une jalousie de la confiance du roi, une volonté d'écarter de Sa Majesté tous ceux en qui il pourrait craindre des concurrents de faveur, toutes choses qui le portent à tellement circonvenir son maître, qu'il était devenu presque impossible de parvenir jusqu'à lui.

Par une suite des trois dispositions que je viens de citer, il repousse, à la vérité, le mot et l'idée de favori. Mais il vise à être et se rend, de fait, *premier ministre*. Dieu sait que, si je lui en trouvais l'étoffe, je serais charmé qu'il le fût. Mais...

M. le duc de Berry a auprès de lui un homme excellent, M. de la Féronnais. Je l'ai à peine aperçu pendant mon court séjour à Paris. Mais j'ai pu voir distinctement qu'il n'était pas content; à sa visite, je ne lui ai pas demandé si c'était de son prince ou de son beau-frère Blacas. C'était lui et non pas M. de Girardin que son dit prince aurait dû écouter, et alors il ne se serait pas fourvoyé. M. le duc de Berry sait-il, du moins, qu'il a eu des torts? Le croit-il? Le lui a-t-on dit? L'a-t-on dit à son père? au roi? Je maintiens toujours que si les princes ne savent pas la vérité, c'est moins leur faute que celle des personnes pusillanimes qui n'osent pas la leur dire. Je puis vous attester, monsieur, que pendant le temps que j'ai été auprès du roi, chargé de ses affaires et investi de sa confiance, il n'y a pas une vérité, quelque forte qu'elle pût être, que je ne lui aie dite. Et j'ajoute que jamais il ne m'en a su mauvais gré. Dans ma correspon-

dance qui dure encore avec lui, avec ou sans intervalle, depuis deux ans, j'ai toujours eu la même franchise.

On sait que Bonaparte avait fait ouvrir des registres pour l'acceptation de son acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, et comme il jouait l'amour de la liberté, chacun était autorisé à donner et à motiver des votes contraires. M. Florian de Kergorlay publia le sien, où il rejetait avec force le prétendu acte additionnel, en motivant son refus par le dernier article qui excluait à jamais les Bourbons du trône de France. Il ne fut nullement inquiété pour cet acte de courage, ce qu'il dut sans doute à Carnot, qui se conduisit parfaitement en beaucoup de circonstances. J'ai su, par exemple, que le premier ordre qu'il avait envoyé en acceptant le ministère de l'Intérieur, était un ordre à Lavallette, redevenu directeur général des postes, pour que le secret des lettres fût scrupuleusement respecté. Quoi qu'il en soit, voilà ce que me mandait M. de Bonnay sur la protestation de M. de Kergorlay :

J'espère, monsieur, que vous avez été aussi enchanté que moi de la belle, noble et courageuse protestation de M. le comte de Kergorlay; c'est mon ami particulier, et j'ai retrouvé son cœur et son âme à chaque ligne. Ce sera une pièce pour l'histoire. On est étonné ici de tant de hardiesse, et on voulait révoquer en doute l'authenticité de cet acte. Non seulement je suis certain qu'il est vrai, mais je suis convaincu que l'on n'osera pas en punir le généreux auteur. Il n'y a pas tout le danger qu'on croit à être honnête homme, pourvu que l'on se renferme dans l'exercice d'un droit reconnu; on est appelé à voter, on vote selon sa conscience, et personne n'ose vous en faire un crime. En 1789 ou 1790, le côté gauche aurait fait lanterner M. de Kergorlay, ou piller sa maison. Le tout puissant, ou du moins le tout osant Bonaparte n'en aura pas le front, et la belle protestation de M. de Kergorlay fera en France un effet prodigieux.

L'orage qui menace M. de Blacas me paraît grossir chaque jour, les nuages s'amoncellent, d'autres influences croisent la sienne, je doute qu'il puisse faire tête longtemps: sous plusieurs rapports ce sera une perte pour le roi, et j'ai grand regret qu'il se soit fait autant d'ennemis. Mais le déchaînement contre lui est trop fort et trop universel pour qu'il résiste. Je dis plus, je ne désire pas qu'il prolonge sa lutte, ni pour son intérêt, ni pour celui du roi; son éloignement des affaires me paraît nécessaire, à cause de l'opinion, mais j'aimerais qu'il pût rester auprès de Sa Majesté, ne fût-ce que pour en écarter un tas de gens qui, très assurément, ne le valent pas, à commencer par les trois quarts et demi de ce que j'appelle les *hommes de Versailles*. Je viens d'écrire à M. de Blacas douze pages, et j'y ai mis autant de franchise que si je lui avais parlé d'un autre. Car, encore une fois, je l'aime et je l'estime, et, sans sa présomption et son accaparement (car je le lui ai très vivement reproché), je crois qu'il aurait pu faire beaucoup de bien. Je crois, je ne doute pas qu'il n'ait fait du mal, mais il faut compter qu'il en a empêché, et il a un grand mérite en ce genre, s'il reste auprès du roi (sans se mêler d'affaires) il aura encore ce mérite.

M. de Bonnay me disait encore, dans une lettre du 29 mai :

Il me semble, monsieur, que nous avons fini par tomber d'accord sur le compte de M. de Blacas, et je vous ai mandé, je crois, que je lui avais écrit avec une franchise entière sur tout ce qui le regardait. Je suis fâché que l'on afflige le roi sans utilité, mais il m'a paru que ceux qui ont attaqué son homme de confiance y ont mis plus de ménagements que ce n'est leur usage dans des cas pareils. Mon opinion est toujours qu'il ne pourra pas rester en place, d'autant que, s'il y restait, je défierais que le roi pût parvenir à former ce que les Anglais appellent un ministère compact.

Quoi qu'en ait dit M. de Bonnay dans ce dernier fragment de sa correspondance, je puis assurer que je n'étais pas autant d'accord avec lui qu'il veut bien me le dire, sur le compte de M. de Blacas, que j'ai

toujours regardé comme le principal auteur des maux qui ont pesé sur la France en 1815. Une autre chose m'a fort surpris dans une de ses lettres, c'est la manière peu avantageuse dont il parlait de M. de Chateaubriand. Bonaparte, qui se connaissait si bien en hommes quand la passion ne l'aveuglait pas, n'a point hésité à déclarer à ses amis de Sainte-Hélène qu'il n'y aurait rien eu à tenter pour lui si M. de Chateaubriand eût été à la tête des affaires en 1814, et, sur ce point, j'ai toujours été de son opinion. Quoi qu'il en soit, voici encore un dernier mot de M. de Bonnay sur M. de Blacas, auquel j'avais supposé assez de remords pour se retirer et ne pas compromettre une seconde fois l'existence de la monarchie :

Vous croyez, monsieur, que M. de Blacas se retire ; je crois le contraire ; nous saurons qui aura raison. Nous sommes d'accord sur son compte ; nous lui reconnaissons des qualités ; mais dans la situation des choses, un homme aussi unanimement impopulaire que M. de Blacas l'est devenu, ne peut que nuire infiniment aux intérêts du roi. Il est le *Mazarin* du jour, et on ne saurait dire qu'il a les mêmes talents ; mais en eût-il davantage, mais eût-il la force et le caractère du cardinal de Richelieu, il devrait, pour sa propre gloire et pour le salut de la France, se mettre à l'écart, donner à l'orage le temps de se dissiper et se réserver pour un moment plus favorable.

La dernière réflexion de M. de Bonnay m'affligea. J'avais peine à comprendre qu'un homme d'un esprit ordinairement si droit fût partisan de ces leurres de Cour qui consistent à tromper l'opinion sur un homme antipathique à la nation, en ne l'éloignant que pour laisser au mécontentement universel le temps de se calmer. Il n'est point de plus fausse politique ; chassez vos mauvais ministres, mais, sur toutes choses, une fois renvoyés ne les reprenez pas !

CHAPITRE XLVI

Suite de la correspondance. — Monseigneur le duc d'Orléans. — Mme de Genlis. — M. Beugnot. — M. d'André. — M. Anglès. — Mortier. — Fouché. — M. de Lally-Tollendal et M. de Chateaubriand. — Louis XVIII et les charges de Cour. — La Suisse. — Les Vendéens, le duc de Bourbon et M. de la Rochejacquelein. — Encore M. Beugnot. — Le baron Louis. — Colères de M. de Bruges. — Un mot sur la mort de Berthier. — La nation et l'armée. — Mme la duchesse d'Angoulême dans la Vendée. — Le Champ de Mai. — Bernadotte et Murat. — Bruits de Congrès; la principauté de Bénevent; le prince Eugène; l'archiduchesse Marie-Louise. — Bernadotte, roi de France. — Le séjour de Paris interdit à Murat par Bonaparte; les *démagogues;* mesures arbitraires. — Le froid du Nord; Bonaparte cuirasse. — Accession de la Turquie. — M. de Rivière. — Wellington; le prince d'Orange; le duc de Brunswick. — Renseignements donnés à Wellington sur les forces de l'armée française. — M. de Staël. — Deux partis en France; la République et M. Benjamin Constant; M. le duc d'Orléans. — Les pourboires diplomatiques. — M. Pozzo di Borgo. — Waterloo. — Les bulletins. — M. de Seze. — Un mot sur la mort de M. de la Rochejacquelein. — L'armee d'Alost. — L'écuelle vide. — M. Alexis de Noailles. — M. Roger de Damas. — Légation. — Déchéance de Napoléon. — Les plats personnages. — Proclamation de Cambrai. — Prophetie de Bourrienne. — Encore M. Beugnot. — M. Pasquier, M. de Barante, M. Guizot. — Le pont d'Iena. — Fermete de Louis XVIII. — Brennus-Blücher. — Les barbares. — Le marquis de Carabas. — Les braillards. — L'Œil-de-Bœuf. — Les lieux communs.

Je continue à donner des extraits de cette curieuse correspondance, en priant le lecteur d'observer que les opinions qu'il y trouvera exprimées ne sont pas les miennes, mais celles d'un homme assez bien

informé, pour représenter la portion intelligente du parti royaliste, tel qu'il était en 1815, quoique tantôt ses préjugés, tantôt la distance à laquelle il se trouvait du théâtre des événements rendent quelquefois suspecte la justesse de ses aperçus.

J'ai fait quelques notes sur les passages qui m'ont paru avoir besoin d'explication. Du reste, on remarquera une certaine différence entre les jugements portés par mon spirituel correspondant, avant et après les événements de 1815. A mesure qu'il faisait connaissance avec les hommes et avec les choses, il s'éclairait et les jugeait plus sainement :

Copenhague, juin 1815.

Vous me soulagez beaucoup en me disant, monsieur, que *vous êtes sûr* que M. le duc d'Orléans a été sondé pendant son séjour à Paris, et qu'il a repoussé toutes les avances qui lui ont été faites. Dieu veuille l'entretenir dans ces bonnes dispositions! Je ne sais si vous avez su que dans une course de vingt-quatre ou quarante-huit heures qu'il a faite à Paris l'année dernière, en repassant de Londres pour aller chercher sa femme en Sicile, sa première visite fut chez Mme de Genlis. Il resta chez elle assez avant dans la nuit, et elle raconta à quelqu'un qui me l'a redit, qu'ils étaient revenus ensemble sur tout le passé et qu'ils avaient beaucoup pleuré.

On devrait croire, d'après les derniers articles de Gand, que l'on y a en effet sujet de craindre quelque attentat contre la vie du roi. On a mis en campagne M. Beugnot et M. d'André. Je serais tenté d'avoir plus de confiance en ce M. Anglès que je ne connais pas, mais dont M. le prince de Talleyrand m'a écrit avec éloge.

Quelle opinion avez-vous de Mortier (1) ? Nous lui avons vu tenir à Calais un langage suspect aux Bonapartistes, et puis nous voyons Bonaparte lui donner de nouveau à Valenciennes une mission de confiance! Est-il homme à se masquer longtemps

(1) J'ai parlé ailleurs de la conduite de Mortier à cette époque; elle n'eut rien que d'honorable; il défendit le sol de la France sans arrière-pensée. (*Note de la première édition.*)

et à faire ensuite une grande explosion dans le sens royaliste? Il me semble qu'on le regardait autrefois (au moins à l'étranger), comme l'ami personnel de Bonaparte, celui sur qui l'autre comptait le plus. — On m'a mandé (je ne sais s'il est vrai), que Fouché avait fait faire des ouvertures à Gand pour son propre compte.

Copenhague, juin 1815.

Quoique le journal de Gand n'en ait rien dit, monsieur, il me semble prouvé que cette proclamation du roi au peuple français, que nous morcèlent les journaux allemands, est authentique, et qu'elle est l'œuvre de M. de Lally-Tollendal ; celle-là est encore plus verbeuse que le rapport de M. de Chateaubriand qui l'est déjà trop (1). Ah! je désire beaucoup que l'arrivée de M. de Talleyrand mette un terme à toute cette écrivasserie. Mais savez-vous donc qui a fait fourrer ces deux hommes dans le Conseil du roi? Serait-ce M. de Jaucourt? je ne lui croyais pas ce crédit. Après M. de Blacas, qui donc en a auprès du roi? Serait-ce M. de Grammont, M. de Duras? cela serait bien opposé à ses habitudes. En général, le roi n'admet pas les charges de Cour a lui parler d'affaires (2).

. . . .

Cette chienne de Suisse se laisse travailler par ce drôle de Laharpe, j'ai peur qu'elle ne reste neutre. Cependant, à mesure que les affaires de Bonaparte s'embrouilleront, les courages suisses se réveilleront, leur Landamman a très bien répondu à Caulaincourt.

Juin 1815.

Vous avez raison, monsieur, les nouvelles vont *du mieux au mieux*, et chaque jour me confirme que le répit que Bonaparte a obtenu par la force des choses aura tourné contre lui. Cependant il est temps et grand temps d'aller au secours des roya-

(1) Ai-je besoin de faire observer sur ce passage que nul n'avait plus de titres à être admis au Conseil du roi que M. de Chateaubriand. Quant au rapprochement établi entre le rapport de celui-ci et l'œuvre de M. de Lally, je ne garantis pas plus les opinions littéraires de M. le marquis de Bonnay que ses jugements sur ces personnes. (*Note de la première édition.*

(2) Louis XVIII avait, en effet, cette sage et exemplaire habitude. Rarement ses affections personnelles nuisaient à son jugement sur la capacité de ses entours. (*Note de la première édition.*)

listes et de ces braves Vendéens qui seraient écrasés si les alliés en laissaient le temps à Bonaparte. Si M. le duc de Bourbon n'est pas avec M. de la Rochejacquelein, j'en pleurerai de honte et de rage.

Je n'ai jamais parlé à M. Beugnot, il m'a paru avoir une assez belle prestance. Il a prouvé qu'il était incapable de faire ses plans. Je ne prends à lui aucune espèce d'intérêt ; je suis seulement bien aise qu'il n'ait pas trahi ; mais s'il était resté à Paris, je ne l'aurais pas appelé à venir à Gand.

A l'égard du baron Louis (1), votre dernière conversation avec lui me fait voir qu'il est resté *Constitutionnel de* 1790. Cette secte-là ne s'amendra jamais. C'est celle contre laquelle j'ai conservé le plus de défiance et de précaution. Ensuite, il a montré qu'il était sans caractère, en refusant sous un lâche prétexte de formes et de responsabilité de vider le Trésor royal. Mais il me semble, monsieur, qu'en revenant trouver le roi, il a prouvé qu'il avait le cœur et les mains purs. J'ignore à quel point il était ou non possible d'avoir un meilleur système de finances que le sien ; mais la position était si difficile, que je ne saurais m'empêcher de lui savoir gré d'avoir assez bien tenu la machine à flot pendant dix mois. Et quant à présent, je ne suis pas fâché de voir auprès du roi quelqu'un qui sache un peu ce que c'est qu'une lettre de change ; car pendant vingt-trois ans aucune des personnes qui ont approché Sa Majesté ne l'a su ; à son défaut, qui ferait aller cette partie ?

J'ai eu l'occasion de parler aujourd'hui même de vous à M. de Rosenkrantz. Ce ministre, monsieur, rend une justice complète à vos talents, et je ne lui ai pas laissé ignorer qu'il en devait une pareille à votre conduite. Nous sommes convenus que vous aviez parfaitement les moyens, et j'ai ajouté la volonté d'être utile au roi et à sa cause qui est celle de l'Europe. Sa majesté Danoise est très convaincue de ce dernier point.

Vous m'avez appris une chose toute nouvelle pour moi, j'ignorais que vous eussiez fait arrêter Fouché. Ce trait de

(1) Il serait impossible de mieux faire l'éloge de l'inflexible probité, aussi bien que de l'habileté financière du baron Louis, de ce ministre *qui avait refusé de vider le Trésor*, *et qui avait voulu venir au roi le cœur et les mains purs*. Il serait également impossible de donner une idée plus piquante et plus juste de l'ignorance des gens de Cour en matières de finances. (*Note dans la première édition.*)

caractère vous fait beaucoup d'honneur dans mon esprit et me fait prendre en pitié ceux qui ont été effarouchés. Ah ! monsieur, que l'énergie est une chose rare parmi les honnêtes gens ! Un des côtés très estimables de M. de Blacas c'est de n'en manquer nullement. Je n'oserais pas affirmer qu'il en ait beaucoup, parce que je ne l'ai pas mis à l'épreuve ; mais si vous me dites que vous le croyez, je suis disposé à le croire aussi. Je sais qu'il a toujours paru me savoir gré de celle qu'il a cru trouver en moi, et qui a toujours fait la terreur des autres entours du roi. M. de Bruges a de l'énergie aussi et peut-être trop, mais elle n'est pas réglée. Il ne *décolère* pas. Et moi c'est quand je suis le plus froid en apparence, que je suis capable de choses plus fortes. Qui me ferait sortir de mon calme, m'ôterait la moitié de ma valeur.

J'ai peu de temps aujourd'hui, monsieur, il faut que je me dépêche. Si Berthier est tombé d'un quatrième étage, il n'y a aucun doute qu'il ne se soit jeté (1). Vous me demanderez pourquoi ? Vous me citerez ce qu'il vous a dit à Bruxelles (2) ! Mais savons-nous ce qu'il a fait depuis ? Les gazettes allemandes nous le disaient en surveillance, elles nous racontaient qu'il avait voulu rentrer en France déguisé ; sommes-nous sûrs qu'il ne se soit pas compromis par quelque correspondance qui aura été saisie ?

Votre excellentissime article sur la distinction à faire entre *la nation et l'armée française*, dit tout et prouve tout. Mais que nous dit la circulaire ? Ecoutons-là. « *Si la nation défend son territoire, ce sera pour le conserver au roi.* » On admet donc que la *nation* pourra faire cause commune avec l'*armée*, quoique dans un but différent. Et moi je dis : S'il était possible que la nation française défendît son territoire, ce serait parce que

(1) En 1815, lorsque Napoléon revint du golfe Jouan sur Paris, Berthier, redoutant le courroux de son ancien chef et souverain, se retira à Bamberg, au château du prince de Bavière, son beau-père, avec son épouse et ses trois enfants. C'est là qu'il termina quelques semaines après et bien tristement sa vie (1er juin 1815). — De son palais, entendant battre les tambours de quelques régiments, il courut à une fenêtre pour les voir passer. Ces troupes étaient dirigées sur la France ; leur vue l'émut si extraordinairement, qu'une attaque d'apoplexie le frappa à l'instant même et le coup le précipita du balcon dans la rue, où il expira aussitôt. (D. L.)

(2) Berthier m'avait assuré qu'il était invariablement attaché à la cause du roi. (*Note de la première édition.*)

les puissances étrangères ne l'auraient pas suffisamment rassurée sur leurs intentions, parce qu'il ne lui serait pas assez démontré qu'elles marchent pour la cause royale.

Copenhague, 17 juin 1815.

Enfin, monsieur, le voilà donc fini cet éternel Congrès. M. le prince de Talleyrand m'écrit le 7 qu'il en signera la minute le 9, et qu'il partira pour Gand tout aussitôt. Il laisse le duc d'Alberg pour en signer les expéditions.

Je crois volontiers et avec joie, monsieur, au projet de Mme la duchesse d'Angoulême, de passer dans la Vendée. Une de ses dames m'a écrit du 31 mai : « Madame repart dimanche « pour l'Angleterre : elle a son plan, elle le suit, que Dieu la « conduise ! C'est une vraie Marie-Thérèse. La providence a « formé son âme tout exprès pour sa situation. » J'attends et j'espère beaucoup de cette princesse.

Malgré ce que peuvent dire les journaux de Paris, je suis convaincu, monsieur, que le Champ-de-Mai n'a pas fait une dupe en France, ni procuré un seul partisan à Bonaparte. C'est une comédie à laquelle les Parisiens sont trop accoutumés pour ne pas en hausser les épaules. Les onze départements qui manquaient à l'appel parlaient plus haut que tous ceux qui se trouvaient présents. Et si on veut bien analyser le discours de Bonaparte, on verra qu'il est bien loin d'avoir intérieurement l'assurance qu'il affecte au dehors.

Je vois, monsieur, que vous êtes ennuyé que je revienne si souvent sur Bernadotte (1). Je vous assure que je ne l'aime, ni ne l'estime, ni ne le crains, et si j'étais à Lisbonne, j'aurais déjà oublié qu'il fût au monde. Mais il est là, sous mon nez, sur mon dos ; chaque jour j'entends parler de lui, chaque courrier m'apporte de nouvelles preuves de ce qu'il est, et j'ai par jour mille occasions de m'impatienter de tous les coups de chapeau qu'on lui tire. Oh? parbleu, si on ne le connaît pas à Gand, ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre. — La chute de Murat lui a été sensible. Il pourrait bien en être au regret d'avoir si fort fait le difficile pour les subsides ; il pourrait bien être

(1) Les opinions de M. le marquis de Bonnay l'empêchaient de rendre justice à un roi *parvenu*, non par la grâce de Napoléon, mais par la vertu de sa bonne épée et par son mérite personnel. On a vu ce que j'en pense. (*Note de la première édition.*)

fâché de ne pas fournir de contingent ; mais j'espère qu'il est trop tard, et qu'il n'y sera plus admis.

Je ne sais si vous savez, monsieur, que la principauté de Bénévent doit avoir été assurée à M. de Talleyrand. Le Pape, à la vérité, ne veut pas s'en dessaisir, c'est-à-dire y renoncer. — Il paraît que de Munich l'empereur Alexandre a encore écrit à Vienne qu'il fallait trouver cinquante mille âmes en Italie pour le prince Eugène. — Je ne sais si l'on aura mis dans le recès les arrangements pris pour Parme et Plaisance. S'ils s'y trouvent, M. de Labrador n'aura sûrement pas signé. Ces arrangements sont que l'archiduchesse conserverait ces duchés, sa vie durant, tandis que la reine d'Étrurie et son fils ne jouiraient que de Lucques et de Piombino, et ces deux dernières principautés passeraient à la Toscane quand Parme et Plaisance retourneraient à leur véritable maître. Les légations vendues au Pape ne s'étendront plus au delà du Pô. — Voilà ce que je crois savoir, mais je ne le tiens pas de M. de Talleyrand.

P. S. Un dernier mot sur Bernadotte. N'admettez-vous donc pas, monsieur, qu'il pourrait se trouver une puissance qui, à la fois par des intérêts de sang et des vues politiques, fût bien aise de voir un jour le fils de Gustave sur le trône de Suède. Celui-ci n'inquiéterait pas du côté de la Finlande, et devrait naturellement avoir une grande déférence, et comme neveu, et comme devant tout à son oncle. Il serait donc infiniment plus commode de placer Bernadotte ailleurs et mieux ; et si, d'un autre côté, on n'aimait pas Louis XVIII, si on n'aimait pas les Bourbons, si, dès les conférences de Trachemberg, on avait promis ses bons offices (1). Vous me direz que l'on échouerait dans un pareil plan : je le veux, je l'espère, je le crois ; mais je ne regarde pas comme impossible qu'il puisse passer par la tête.

P. R., 20 juin 1815.

. . . .

Vous m'avez prévenu, monsieur, en écrivant votre morceau sur le recensement des votes en faveur du supplément à l'acte constitutionnel. Je voulais vous demander ce travail, et ce qui m'en a empêché, c'est que je n'ai pas douté que vous ne le

(1) Le lecteur se rappellera ce que j'ai dit de la conférence d'Abo. (*Note de la première édition.*)

tissiez vous-même. Il faut ne pas croire à Barême, ou convenir que vos calculs sont justes. Se pourrait-il qu'il y eût en France des gens assez sots pour ne pas les avoir faits?

. . . .

Ne trouvez-vous pas plaisant, monsieur, qu'à présent même, et sa Constitution étant soi-disant en vigueur, Bonaparte interdise le séjour de Paris à Murat, et qu'il continue d'en faire exiler qui bon lui semble? Je sais qu'il se moque le premier et de ce qu'il fait, et de ce que disent et font les autres. Je sais que si Dieu lui prête vie et santé, il saura bien mettre à la raison et réduire au silence les insolents démagogues dont il a laissé peupler la Chambre des représentants. Mais enfin, il n'en est pas moins un peu fort d'employer des mesures arbitraires le jour même où l'on fait proclamer la liberté. De sa part, au reste, rien ne peut ni ne doit étonner. . . . .

. . . .

Voilà, monsieur, tout ce que le Nord me fournit à vous dire. Il m'a un peu maltraité par son climat, à mon début en Danemark : mais je me suis si complètement emmailloté dans de la flanelle, que depuis plusieurs mois j'ai repris le dessus. Faites comme moi, monsieur. J'ai compté, cet hiver, que, dans la chambre même, une épée aurait à percer vingt et une épaisseurs, avant d'arriver à mon nombril. Je ne sais si Bonaparte est mieux cuirassé que moi. Je voudrais pouvoir m'en assurer avec un instrument fait pour cela.

. . . .

Partez, monsieur, partez bien vite, si vous le pouvez, pour Gand ou Anvers, et, si vous le pouvez, empêchez que l'on y fasse des choix comme celui de M. Beurnonville, pour être commissaire du Roi (avec M. de Vaublanc, préfet de Metz), à l'armée prussienne. Le roi de Prusse n'a pas oublié qu'il avait eu l'honneur de le posséder comme ambassadeur de la République, une et indivisible. Je ne fais pas à M. de Talleyrand l'affront de croire qu'il eût laissé faire une pareille nomination, s'il en avait été prévenu. Vous savez sans doute les autres commissaires désignés. Ce sont : le duc de Luxembourg et M. Capelle, préfet de Genève, près le duc de Wellington ; le comte Roger de Damas, et le jeune baron de Talleyrand, préfet d'Orléans, chez les Autrichiens ; le duc de Richelieu, et un M. Monnier, que je ne connais pas, à l'armée russe ; et M. Jules de Polignac, près des Austro-Piémontais.

L'apostille du Borsen-Hall, du 20 mars, nous a mis un peu à la torture, et il est possible que nous y soyons encore quarante-huit heures. Cependant, monsieur, si, dans l'intervalle, je ne vois arriver ni courrier, ni estafette, je commencerais à croire que l'affaire n'aura été de conséquence, ou du moins qu'elle n'aura pas mal fini, car les mauvaises nouvelles volent. Je vous avoue que je n'aime pas que Bonaparte ait pris l'initiative; je n'aime pas cette attaque de nuit, qui aura peut-être été surprise; je déteste ces batailles *qui durent encore au départ du courrier*, phrase inventée pour donner le change sur une bataille perdue; enfin, je serai dans une sorte d'angoisse jusqu'à votre prochaine lettre.

Celle du 20 m'a appris l'accession de la Turquie à la croisade universelle. Je l'ignorais complètement et je m'en réjouis. Mais qu'est-ce que le marquis de Rivière est allé faire en Espagne? j'aime que chacun soit à son poste, et celui de Constantinople était nécessaire à garder. Il faut avouer que Bonaparte doit être touché de l'amour qu'on lui porte en Europe.

J'en étais là de ma lettre, monsieur, quand l'arrivée d'une estafette suédoise m'a tiré de presse, en m'apprenant l'heureuse issue de l'attaque du 16, qui, vraisemblablement, avait commencé le 15. Je ne puis concevoir comment le duc de Wellington s'est ainsi laissé prendre au dépourvu. Il était parti de Bruxelles le 16 au matin, pour faire une reconnaissance, et comptait revenir le soir. Il aura trouvé (s'il a pris le bon chemin), l'affaire engagée à six lieues de son hôtel. Le prince d'Orange doit s'être fait beaucoup d'honneur à soutenir le choc, et à repousser *avec une grande perte*, dit la lettre, Bonaparte et ses quatre-vingt mille hommes. — Vous voudrez bien me dispenser de pleurer le duc de Brunswick, qui n'était bon qu'un jour de bataille. Après-demain j'espère des détails.

Un officier, parti de Paris le 4 juin, et s'étant confié à sa mémoire, n'a voulu prendre aucuns papiers, mais il a donné de bouche, au duc de Wellington, tous les détails désirables sur la force et la répartition de l'armée française. Un calcul fait, d'après ce qui devait rejoindre, et non d'après ce qui avait rejoint, porte les troupes de ligne à deux cent vingt-sept mille hommes, et les gardes nationales au plus à cent ou cent cinquante mille hommes. L'infanterie belle et bonne, la cavalerie mauvaise et nue. L'artillerie légère meilleure qu'on ne s'y serait attendu, et la meilleure pièce du sac de Bonaparte cinq cents

bouches à feu. Les places en mauvais état et mal approvisionnées, excepté Lille, Valenciennes et Condé, livrées à des gardes nationales, et à de vieux soldats réformées. J'espère que quelqu'une ouvrira bientôt ses portes.

Ah ! monsieur, c'est un grand coup que d'avoir fait échouer la première entreprise de cet homme. Maintenant il n'y a plus moyen de reculer ni d'attendre. Il faut bien que les Autrichiens entrent sans attendre les Russes. Ils n'ont pas quarante mille hommes devant eux.

Une lettre de M. de Staël (écrite peut-être au prince royal lui-même) mande, sous la date du 2 mai, que Bonaparte ne pourra pas tenir, et que la France est divisée en deux partis ; l'un pour la République (c'est Benjamin Constant qui le croit, le dit et le souffle) ; l'autre pour M. le duc d'Orléans (c'est le vœu de tous ceux qui se sont trop salis dans tout ceci, pour pouvoir espérer d'être désormais employés par le roi).

M. le prince de Talleyrand cède au roi de Naples sa principauté de Bénévent, pour une somme dont je ne sais pas le montant. On a aussi mis le vice-roi à la charge du roi de Naples. On a cru qu'en lui rendant un royaume, on pouvait en détacher quelques petits pourboire.

Ce n'est que le 10 que le document du Congrès a pu être signé, et que M. le prince de Talleyrand est parti. La Bavière et le Wurtemberg ont enfin accédé à la nouvelle Constitution germanique. L'accession de Bade a dû arriver la dernière. L'Espagne n'a pas voulu signer le recès. Je crois que je vous l'avais annoncé. On n'a rien statué sur les Sept Iles.

Vous me nommez, monsieur, mon plus intime confident et ami, en me parlant de Pozzo di Borgo. Je réponds de lui comme de moi. Le roi n'a pas un meilleur ni un plus utile serviteur. Il y a seize ans que je suis lié de cœur et d'opinion avec lui, et, pendant longues années, j'ai dit que je ne connaissais pas en Europe un homme aussi propre que lui à être opposé à Bonaparte et à le renverser. Il n'est certes pas un de ceux qui ont le moins contribué à sa première chute, et j'espère bien qu'il aidera puissamment à la seconde. C'est un des hommes les plus forts du temps présent. J'ajoute que c'est une très belle âme, et une très incapable de transiger avec les principes. Il est quelquefois utile qu'il ait quelqu'un auprès de lui pour modérer sa grande chaleur ; mais ce serait bien là un homme à prendre, si la Russie voulait le lâcher. Soyez certain que c'est tout ce qu'il

ambitionne ; et dans le fait il appartient au roi, puisqu'il est Corse.

Copenhague, 27 juin 1815.

Il est des événements, monsieur, si grands, si gigantesques, que l'on en est comme écrasé : on plie sous le poids, ne pouvant en mesurer toute l'étendue, ni en calculer toutes les suites ; on ne les arrange dans sa tête qu'au bout de quelque temps. On ne peut les croire dans leur entier. La vérité même est trop belle pour que l'on puisse d'abord y ajouter foi. Voilà où j'en suis réduit pour le post-scriptum du *Borsen-Hall*. Faut-il donc admettre 15,000 prisonniers et 200 pièces de canon ? N'aurons-nous point à en rabattre ? Si la prochaine poste, ou quelque bien heureux courrier nous confirme tout et de tout point, il m'est évident que Bonaparte est perdu sans ressource, et que votre prophétie, pour la rentrée du Roi, au mois d'août, doit s'accomplir.

Voici l'époque des défections, s'il y en a à espérer, Blücher poursuivra vivement. Les individus et les corps de troupes auront beau jeu pour quitter la cause de Bonaparte, et se ranger sous la bannière royale. Ah ! monsieur, quel événement ! Ah ! monsieur, quelles suites promptes et décisives ne peut-on pas en attendre !

Je vous épargne une question, sur laquelle je sais votre réponse. Vous ne me permettez pas de mettre en doute, si la vérité et la vérité tout entière sera bientôt connue à Paris et en France. Cependant comme les premiers bulletins en auront imposé aux faibles et aux crédules ! et comme Bonaparte est profond dans l'art de mentir ! S'il était vrai, et si l'on savait dans Paris, que toute son artillerie (celle de sa Grande Armée), de deux cents pièces de canon, a été prise ; si l'on y savait vingt-cinq mille hommes restés sur la place, et quinze mille cinq cents prisonniers (admettant la vérité de ces calculs) ; si l'on y songeait qu'il reste toujours plus de trois cents mille hommes de troupes étrangères, prêts à entrer en France, et que l'on peut arrêter d'un mot ; est-ce que, ce mot, on ne le dirait pas ? est-ce qu'il ne retentirait pas dans toute son armée ?

Je me perds en conjectures, en réflexions, en vains désirs. Rarement mon âme a été aussi vivement tendue. L'arrivée du prince de Talleyrand à Gand achève de me livrer à tous les tourments de l'attente. Qu'y fera-t-il ? Que fera le roi ? Comment

tout s'organisera-t-il autour du roi? Il va y avoir lutte dans les opinions, dans les partis; qui l'emportera? Il me semble tout à fait impossible que MM. de Talleyrand et de Blacas s'amalgament. Il me semble impossible que le roi se passe du premier, ou qu'il sacrifie le second. Tout me semble impossible, et il faudra pourtant bien que quelque chose se fasse. Pourvu que de tout ceci il résulte unité dans le ministère, et unité comme je l'entends, c'est-à-dire avec un chef, je prendrai mon parti sur tout le reste.

On m'a dit que M. de Sèze prenait beaucoup d'influence et d'ascendant. Je ne le connais que comme défenseur noble, courageux et habile de Louis XVI. Je ne sais s'il y a en lui de l'étoffe pour un homme d'État.

Je désire beaucoup, monsieur, que rien ne vous retienne, et que vous soyez bientôt mis en posture de pouvoir employer, pour la cause royale, votre zèle, votre activité, votre esprit, en un mot, tous vos moyens. Je vous assure que je regrette beaucoup, que je regrette sans pouvoir m'en consoler, d'avoir perdu les trois quarts du peu que j'avais. C'est depuis quinze mois que j'ai commencé à gémir de mon âge. Jamais la vieillesse ne m'avait ni effrayé, ni affligé. A présent, même encore, je ne tiens pas à la vie, et je ne demanderais pas à Dieu à vivre un jour au delà de ceux qu'il m'a destinés. Mais je voudrais pouvoir rétrograder de vingt-cinq ou trente ans (j'en ai 65), et me retrouver dans toute la force de l'âge, pour pouvoir rendre des services utiles. J'en suis devenu à peu près incapable ; et je vous le répète, monsieur, pour que vous ne preniez pas, et que vous ne cherchiez pas à donner de moi une opinion que je ne pourrais pas justifier.

Je ne suis revenu qu'aujourd'hui pour dîner, d'une course que j'ai faite hier à la campagne. Le temps me presse, et je ne pourrai donner à ma lettre une étendue qui doit souvent vous paraître exagérée et inutile. La verbosité est le défaut des vieillards. Je traiterai brièvement, pour cette fois, chacun de vos articles.

La mort de M. Larochejacquelein est très regrettable ; mais *uno avulso non deficit alter*.

Croyez-vous, monsieur, que ce bruit, qui a couru, soit vrai ; que la petite armée d'Alost dût être envoyée sur les derrières. Ceci serait bien opposé à son envoi dans la Vendée ! mais je ne saurais croire à ce projet. Si Maubeuge, comme on le dit, ou

quelque autre place ouvre ses portes, j'attends et j'espère que le roi s'y jettera, et que son petit noyau d'armée en formera la garnison en tout ou en partie.

Je n'ai pas eu votre dernière circulaire de Gand. Un vieillard de ma connaissance disait jadis qu'il aimait mieux son écuelle vide, que rien dedans. Ce mot qui ne présente aucun sens à la plupart des gens, en a beaucoup pour moi. J'aime mieux, par exemple, que l'on ne m'écrive pas, que de ne me rien dire.

1er juillet 1815.

. . . .

Autant j'ai la conscience que je ne vaudrais rien pour l'administration intérieure, autant j'ose croire que je serais peut-être plus propre que beaucoup d'autres à inspirer confiance à l'étranger, et à représenter le roi, mon maître, dans une grande Cour. M. le prince de Talleyrand s'est plu à employer beaucoup de jeunes gens. Ses choix, en général, ont été bons, quoique peut-être trop marqués au coin de la faveur ; mais il se tromperait s'il croyait, par exemple, que M. Alexis de Noailles (qui est d'ailleurs un excellent jeune homme) ait obtenu de la considération à Vienne.

O Vienne, ô Vienne ! objet de tous mes vœux ! ville où, j'ose le dire, j'ai tant d'amis ! on a voulu me persuader que M. de Metternich m'avait un peu craint ; qu'il avait tâché de m'écarter de la pensée de M. de Talleyrand, et qu'il aurait préféré le comte Roger de Damas. De ce dernier point, j'en suis certain, et je sais la raison de cette préférence ; c'est que M. de Damas est toujours déférant pour toutes ses idées, et qu'il se croit sûr de le mener à son gré, tandis qu'il est bien assuré qu'il ne me mènerait pas ; mais c'est par cette raison même que je me crois plus propre à ce poste que M. de Damas qui a sur moi beaucoup d'avantages pour beaucoup d'autres.

Avant de quitter Vienne, j'ai mandé à M. de Blacas que, dans les premiers instants, je n'y conviendrais pas comme ambassadeur. On m'y avait trop connu comme émigré, et mes premières paroles n'auraient pas assez de poids. Je pensais que j'avais besoin d'un échelon ; mais je pense aujourd'hui que ma petite mission de Copenhague peut m'en avoir servi. — Il me reste à savoir si le prince de Talleyrand est ou n'est pas content de la manière dont je l'ai remplie jusqu'ici ; je l'ignore absolu-

ment, et je vous avoue, monsieur, que je compte particulièrement sur vous pour m'en éclairer, dès que vous l'aurez rejoint.

Vienne serait donc l'idéal de mon bonheur, et le lieu, peut-être, où je pourrais rendre le plus de services. M. de Talleyrand sait, à n'en pas douter, que je suis, si j'ose le dire, généralement aimé, estimé et considéré, et que j'y suis, avec le ministre, dans une mesure propre à me mettre bientôt dans sa confiance, et jamais dans sa dépendance. J'ajoute que je doute, à la manière dont le duc d'Alberg y a été reçu et traité dans la société, qu'il ait grande envie d'y retourner. A défaut de Vienne, Naples; mais quelle différence pour moi ! A défaut de Naples, Turin. Passé cela, je ne désire plus rien ; mais je crois toujours que je serai meilleur à employer au dehors qu'au dedans.

Je crois remarquer que les actions du prince royal ont déjà baissé en Suède: c'est déjà quelque chose. Ce que je n'aime pas moins, c'est que ses projets ont été tournés en ridicule et bafoués à Vienne, dans la société intime de l'empereur Alexandre, et par les femmes, dont il recherche particulièrement le suffrage. (1) Je ne doute pas que leurs plaisanteries n'aient porté coup. C'est une obligation que S. A. m'aura, et dont je parierais que l'ingrate ne me saura aucun gré. J'entends dire qu'il est déjà à caresser les Norvégiens (qui ne s'y prêtent guère), car enfin, on ne sait pas ce qui peut arriver. Le parti du fils de Gustave se grossit, dit-on, sourdement . . . .

. . . .

2 juillet 1815.

J'espère, monsieur, que ma lettre ne vous trouvera plus à Berlin (vous voyez que j'extravague de joie), à Hambourg; mais je veux vous dire que c'est aujourd'hui à neuf heures et demie du matin que j'ai appris la bienheureuse nouvelle de l'arrestation et de la déposition de Bonaparte. C'est un courrier ou une estafette suédois, qui l'a apportée de la Haie à M. de Staff. . . . . . . (encore une suite de tête perdue) à M. de Tawart qui l'a expédiée à Stockholm. Le billet d'envoi ne contenait aucun détail. Je m'attends à quinze jours de république, d'anarchie, d'Orléanisme, d'extravagance, mais je m'en . . . . ris . . . .

(1) Les épigrammes de société intime et les coteries de salon n'ont pas empêché Charles-Jean de justifier les hautes espérances qu'avait données le prince royal. L'amour des Suédois le protège suffisamment contre les intrigues de parti. (*Note de la première édition.*)

Copenhague, 4 juillet 1815.

Les expressions me manquent pour vous dire tout ce que je pense, tout ce que je sens, tout ce que j'éprouve. Je suis ivre depuis huit jours, et chaque jour achève de me tourner la tête. Voyez, je vous prie, monsieur, ce que c'était que les partis dont on faisait peur aux petits enfants! *Et non potuerunt stare*, comme dit le psaume, que jusqu'ici, peut-être, vous n'avez jamais beaucoup lu. Le mot de république n'a pas même été prononcé! je ne m'y serais pas attendu. Mais j'aurais encore moins imaginé que les pairs même de Bonaparte rejetassent son fils, et le prince Eugène, et le duc d'Orléans. Pouvaient-ils dire plus clairement qu'ils ne voulaient que Louis XVIII ? (1)

. . . .

Empêchez, monsieur, empêchez, s'il se peut, que quelques assez plats personnages, qui n'ont jamais fait que des platitudes, quand ils n'ont pas fait des bassesses, et qui n'ont jamais bien servi ni au dedans ni au dehors, ne soient gâtés, comblés et ne fassent les importants parce qu'ils faisaient partie des abus de l'ancien régime, et qu'ils étaient, il y a 20 ou 30 ans, survivanciers des places qu'ils occupent aujourd'hui à la Cour.

J'en reviens à cette proclamation de Cambrai qui me paraît une véritable perfection, disant tout ce qu'elle doit dire, et rien que ce qu'elle doit dire; posant, pour l'amnistie, des bornes sages, justes et clairement exprimées; offrant un mélange très heureux de clémence et de justice, et de plus, ne trompant personne! Les coupables, qui ne peuvent espérer de pardon, connaissent leur sort; mais les autres le connaissent par là même, et sentent que leur intérêt le plus pressant est de se séparer d'eux. Ceux qui ne se sont ralliés contre le roi qu'après la rentrée de Bonaparte à Paris savent que, rentrant aussitôt dans le devoir, ils seront pardonnés, mais qu'en persistant un jour de plus, ils seraient sans excuse. J'attends de merveilleux effets de cette proclamation.

Maintenant il reste à convaincre le roi d'une vérité qui, à mes yeux, est mathématique. Il a déjà pris une belle place dans l'histoire, par son esprit, ses lumières, son jugement, par son équité, sa vertu, sa clémence et son inépuisable bonté. Il lui

(1) Aperçu fort juste, en dépit des préjugés de l'auteur. (*Note de la première édition.*)

reste à prouver au monde que cette bonté n'est pas de la faiblesse, et c'est ce qu'il fera, en prenant pour principe de punir tout ce qui mérite de l'être. Qu'il punisse beaucoup, qu'il récompense beaucoup, mais toujours à propos, et l'Europe alors reconnaîtra que si la fermeté n'était pas dans son caractère, sa raison sait la faire rentrer au nombre de ses devoirs. . . .
. . . .

18 juillet 1815.

Ainsi, monsieur, ce ne sera pas même au mois d'août, mais au 8 juillet, que vous aurez fait votre entrée à Paris (car je calcule que vous aurez pu arriver assez à temps pour vous trouver à celle du roi), honneur au prophète ! J'espère recevoir une lettre de lui par la prochaine poste (1). . . . .
. . . .

25 juillet 1815.

. . . .
Comment se fait-il que toutes les places de confiance se donnent, et que je ne vous trouve sur aucune liste ? comment se fait-il, au contraire, que j'y trouve des noms qui semblent exclure le vôtre? Quand vous aurez du loisir, vous me devrez la clef de bien des choses.

Avant tout, vous devrez me dire quels projets l'on a sur vous, et quels projets vous avez vous-même. Je mets beaucoup de prix à le savoir.

Voici ensuite, monsieur, une série de questions à résoudre, quand et comme vous pourrez :

A quelle époque, et en quel lieu le choix de Fouché a-t-il été déterminé ? Qui l'a proprement choisi ? Est-il de cœur au roi ?
. . . .

Lorsqu'il est constant que M. Beugnot (pour parler noblement), a laissé tout aller sans lui, pendant qu'il était à la police,

(1) Louis XVIII, avant de quitter la France, s'était arrêté trois jours à Lille, chez M. de Brigode, maire de cette ville. Sa Majesté m'admit plusieurs fois à sa table pendant son séjour. Le lecteur se rappelle que ce fut à l'un de ces dîners que je prédis au roi sa rentrée et son rétablissement avant trois mois. (*Note de la première édition.*)

comment lui donne-t-on les postes, qui, pendant longtemps, exigeront une surveillance très active ?

. . . .

On a laissé une place en blanc le 9 ; peut-être n'étiez-vous pas arrivé ; mais vous ne pouvez guère avoir tardé, et le 12, nous ne savons pas qu'elle vous ait été donnée. Cependant (c'est ce que je me dis toujours), M. de Talleyrand ne peut pas vous avoir fait venir pour rien (1).

Est-ce lui qui a dicté les choix de M. Pasquier ? Est-ce M. Pasquier, dont j'avais entendu dire du bien, qui les a faits ? Ceux de M. de Barante et de M. de Guizot me paraissent lui faire honneur; mais parmi les préfets, quels noms !

L'Europe était réconciliée avec lui : elle en sera plus sévère dans ses jugements, s'il vient à tromper son attente.

Vous savez, monsieur, dans quelles dispositions j'étais et je suis encore pour lui. S'il faut que j'en change, combien je m'en affligerais pour la France, pour le roi, pour lui et pour moi-même !

Mais il continue à vous voir; il entend de vous des vérités sévères et il ne vous repousse pas; mais il vous a mandé; mais il ne saurait avoir changé en un moment d'opinions, de système, de plans ? Et cependant, serait-il possible que les plans qu'il paraît suivre aujourd'hui, eussent été arrêtés dès son séjour à Vienne ? qu'ils eussent été concertés à Gand ou sur la route jusqu'à Saint-Denis.

A propos de cette lettre (2), je vous remercie, monsieur, de m'avoir cité ce passage si sublime de celle que le roi a écrite de sa main au prince de Talleyrand, au sujet du pont d'Iéna. Les Français ont longtemps abusé avec les Prussiens. Les Prussiens abusent à leur tour. Grand Dieu ! quand la concorde renaîtra-t-elle sur terre ? Quand la justice et la paix s'embrasseront-elles ? Du reste, quoique je n'aime pas les haines nationales, si les Français doivent en avoir une, j'aime mieux que ce soit contre les Prussiens que contre aucun autre peuple du continent. Le contraste de leur conduite (aux Prussiens) avec celle des Anglais, produira, j'espère, un effet politique qui sera dans la suite infiniment utile.

(1) Et pourtant je vins *pour rien ! Note de la première édition.*

(2) Tout le monde sait que Louis XVIII exprima dans cette lettre sa résolution, si les Prussiens persistaient dans leur projet de détruire ce monument, d'aller se placer au milieu du pont à l'instant où ils le feraient sauter. *Note de la première édition.*

Copenhague, 1er août 1815.

Ce qui est désirable par dessus tout, monsieur, c'est que les puissances, maintenant que les armées étrangères couvrent la France, et que la vérité y perce sans obstacle, ce qu'elle ne faisait pas pendant les quatre ou cinq derniers mois; c'est, dis-je, que les puissances s'expliquent promptement et sans détour, sur leurs intentions définitives, c'est qu'elles disent nettement à quel prix elles veulent l'évacuer, cette malheureuse France; c'est qu'elles ne laissent aucun doute sur l'intégrité du territoire. Elles n'ont que ce moyen pour nous sauver et se sauver. Autrement elles courent le risque de rendre à l'armée rebelle toute la popularité qu'elle avait si complètement perdue. Elles courent le risque de forcer les royalistes eux-mêmes à s'y rallier, comme au seul noyau capable de résister encore à l'oppression que les étrangers prétendent exercer indistinctement en France. Et si jamais les choses en venaient à ce point, monsieur, la France, sans doute, serait mise à feu et à sang; mais, ou je serais bien trompé, ou, à présent surtout que Bonaparte ne peut plus exister pour elle, l'armée ne tarderait pas à se royaliser tout entière.

Quant à Brennus-Blücher, et aux Prussiens plus barbares que les anciens Gaulois, ma rage contre eux est au comble, et elle passera, je n'en doute point, aux descendants de nos descencendants. J'espère pourtant encore que les autres alliés finiront par leur faire entendre raison, ou par les y mettre, et que nous ne serons pas réduits à tenter de nous faire nous-mêmes une justice qui entraînerait, en quelques mois de temps, la perte peut-être de quelques millions d'hommes. Il est vrai que les armées étrangères seraient exterminées; mais la France serait plus ravagée, plus ruinée et plus détruite que l'Espagne ne l'a été après six ans de guerre (1).

26 août 1815.

. . . .

Il y a un homme dont vous me parlez comme du marquis de

(1) Les fureurs de Brennus-Blücher et des Prussiens furent heureusement comprimées par les autres puissances alliées. On voit que les craintes et les sentiments de l'auteur sont ici tout français. (*Note de la première édition.*)

Carabas (1) : c'est lui qui a tout fait, tout nommé, qui a nommé M. un tel, et M. un tel, et M. un tel; qui décide, qui dispose, qui tranche. Est-il en chef? non. Est-il second? non pas même. Comment n'est-ce pas le prince de Talleyrand lui-même qui ait formé son ministère? pourquoi s'est-il montré si déférant pour le choix d'un autre? cet autre a-t-il quelqu'empire sur lui? est-ce sujétion, séduction, accaparement, laisser-aller? Vous savez, monsieur, que j'ai craint ce laisser-aller.

Comment se fait-il que M. de Talleyrand vous voie, vous écoute, qu'il entende par vous la vérité; qu'elle lui tonne aux oreilles de toutes parts, que tout ce qu'il lit la lui rappelle; que les nationaux et les étrangers soient d'accord pour lui crier la nécessité d'un gouvernement vigoureux et vengeur du crime, et restaurateur de la morale et des bons principes; et qu'il poursuive opiniâtrement son système de tolérance qui ressemble à l'insouciance? Ne lui est-il pas démontré comme à vous, comme à moi, que les alliés se seraient montrés plus faciles, et que nous en aurions été plus tôt débarrassés si le roi s'était montré plus roi, si justice s'était plus faite, et si nous n'avions pas vu reparaître l'impunité avec tous ses dangers? Je suis quelquefois tenté de penser qu'il ne cherche qu'à gagner l'époque des Chambres assemblées; et qu'alors, si comme je l'espère, il y trouve tout l'appui dont il peut avoir besoin, il prendra une tout autre marche, et brisera peut-être lui-même les instruments auxquels il a d'abord eu recours? Ce ne sera qu'un accessoire, et un parti révolutionnaire de toutes les couleurs. Si les royalistes sont des gens calmes, sages, qui aient l'esprit juste, et qui placent leur vigueur dans leur caractère et non dans leurs poumons, la France sera à leurs pieds, et par conséquent aux pieds du roi; mais il ne faut pas qu'ils soient bouillants, exagérés, énergumènes comme la braillarde partie de notre pauvre côté droit, qui nous a fait tant de mal (2). Con-

(1) Le duc d'Alberg.

(2) Ce furent ces *pauvres* héritiers de la *braillarde* partie du côté droit de la Constituante qui amenèrent la dissolution de la Chambre de 1815. M. de Talleyrand suivit sagement un système de tolérance, non d'insouciance, beaucoup plus salutaire à la Restauration, que ne l'eût été un système contraire, n'en déplaise aux chevaliers errants de la morale et des bons principes.

Voilà des idees très saines; celles qui suivent le sont beaucoup moins. Il fallait à cette désastreuse *époque* que le gouvernement des

seillez-leur, monsieur, de ne jamais répondre que par la dignité, la modération dans la voix et l'énergie dans les résolutions, aux clameurs bruyantes du futur côté gauche; s'ils se conduisent ainsi, quelle force n'auront-ils pas? Organes de toute la France, s'ils viennent respectueusement demander que telle mesure soit prise, tel criminel puni, tel ministre écarté; qui pourra résister à la force d'opinion dont ils seront environnés? Je ne vous parle pas de la Chambre des pairs, parce que je me flatte qu'elle sera unanime. Les ministres mériteraient d'être mis en jugement s'ils ne la remplissaient pas d'hommes dont le roi puisse réellement être sûr.

Vous ne me dites rien de l'armée? De loin, et à ne consulter que moi, je goûte le moyen que l'on prend pour la refondre et la réorganiser. Il me tarde d'apprendre si les rebelles ne tenteront pas résistance. Macdonald méritera une statue s'il s'en tire. On s'étonne de quelques-uns de ses choix pour les chefs divisionnaires; mais je suis lent à blâmer les hommes dont j'ai bonne opinion.

Bonaparte a dit un mot assez plaisant sur Madame; mais j'espère que Monsieur fera voir à la France et même à l'Europe que lui aussi est un homme, mais il faut qu'il se contienne, qu'il contienne ses entours, et qu'il se dise que sous une forme de gouvernement telle que celle qui a prévalu, l'héritier même ou les héritiers du trône, n'ont absolument aucun rôle à jouer. Le roi est le centre unique, les ministres et le roi ne sont qu'un. Je redoute les clabauderies de ce qu'on appelait autrefois l'Œil-de-Bœuf.

Bourbons se fit aimer et non craindre. Sa force était et sera toujours dans ces *lieux communs* de clémence, de patience, de conciliation, etc (*Note de la première édition.*)

CHAPITRE XLVII

Prédiction accomplie. — Mon départ de Hambourg. — Le roi à Saint-Denis. — Affluence prodigieuse. — Surprise de ma famille. — Fouché ministre du roi, et mon inconcevable étonnement. — Belle exclamation de M. de Chateaubriand. — Fouché voulant avoir sa Restauration. — L'entrée du roi retardée. — Influence de ce retard sur les prétentions des étrangers. — Répugnance du roi pour Fouché. — Sa nomination due à Wellington. — Impossibilité pour moi de reprendre la préfecture. — Sarcasme de Fouché contre les Bourbons. — Apostille fameuse. — Incroyable anomalie. — Caractère et vœux de Fouché. — Permanence d'égoïsme. — Assertions de Fouché démenties par l'accueil fait au roi. — Les deux cocardes mises en discussion. — Déclaration des chefs de légion de la garde nationale. — Masséna à Saint-Denis. — Bonne politique et lâche condescendance. — Manifestations de la joie publique étouffées par Fouché. — Composition du nouveau ministère. — M. de Richelieu et M. de la Bouillerie. — Je rentre dans la vie privée. — Consolations des mécontents. — Folies et désirs de vengeances. — Les vues des étrangers servies à souhait. — Attention de Blücher, et sauvegarde. — Les Anglais à Saint-Cloud. — Visite de remerciements. — Blücher dans le cabinet de Napoléon. — Fragilité des choses du monde. — Mon prisonnier devenu mon protecteur. — Promesse sans effets. — Anecdote. — Blücher et le chien d'un cabaretier.

Ma prédiction allait enfin s'accomplir, la journée de Waterloo venait de rouvrir au roi les portes de la France, et dès que je sus que ce prince quittait Gand pour rentrer dans ses États, je partis moi-même en toute hâte de Hambourg, et je fis toute diligence possible, dans l'espoir de me trouver à Paris à l'arrivée de Sa Majesté. J'arrivai à Saint-Denis le 7 juillet, et

malgré les entraves des intrigants, j'y trouvai une foule immense, qui s'était portée au-devant du roi ; Saint-Denis, enfin, était tellement encombré, que ce ne fut qu'après les plus grandes difficultés que je parvins à trouver une petite pièce dans un grenier pour me loger.

Ayant repris mon habit de capitaine de la garde nationale, je me rendis immédiatement au palais du roi ; je vis le salon rempli d'hommes et de femmes, accourus pour féliciter le roi sur son retour ; j'y trouvai ma famille, qui ne sachant pas que j'eusse quitté Hambourg, fut fort surprise de me revoir.

Je sus par elle à quel point était grand l'empressement des Parisiens à revoir le roi, et j'en pus juger par les obstacles que l'on apporta à sa libre manifestation. Paris ayant été déclaré en état de siège, les portes de la capitale étaient fermées et l'on n'en pouvait sortir, surtout par la barrière de la Chapelle. A la vérité, on donnait pour sortir des autorisations spéciales, et même on les accordait assez facilement ; mais il y avait toujours des formalités à remplir qui empêchaient les masses d'habitants de se précipiter vers Saint-Denis, et cette mesure n'avait pas d'autre objet. Comme on avait résolu d'imposer au roi Fouché et la cocarde tricolore, il fallait éloigner du roi le plus grand nombre possible des personnes qui auraient pu chercher à l'en dissuader. Mme de Bourrienne me dit, en effet, qu'en arrivant à Saint-Denis, s'étant rendue chez M. Hue et chez M. Lefebvre, médecin du roi, l'un et l'autre lui avaient appris ces funestes résolutions, marquées toutes les deux du doigt de Fouché. Ces messieurs lui avaient dit que le roi tiendrait bon contre la cocarde tricolore, mais que la nomination de l'homme fatal paraissait inévitable.

Fouché, ministre de la police !!! Non ! quand j'aurais vu, comme don Juan, marcher une statue, j'aurais été moins confondu d'étonnement que je ne le fus en apprenant cette incroyable nouvelle ! Il fallut qu'elle me fût répétée à plusieurs reprises, et par plusieurs personnes, avant que je ne pusse y ajouter foi. Comment croire en effet que le roi eût confié le ministère le plus important, au moment d'une réaction, à l'homme à l'arrestation duquel, cent jours auparavant, Louis XVIII avait attaché tant d'importance ; à l'homme enfin que Bonaparte à Lyon avait désigné pour remplir les mêmes fonctions ! Il y avait de quoi renverser toutes les idées. Ainsi, en moins de vingt-quatre heures, le même homme avait été chargé de faire exécuter les mesures les plus opposées, de servir les intérêts les plus contradictoires ; aujourd'hui ministre de l'usurpation, demain ministre de la légitimité ! Non ! il me serait impossible de dire quels sentiments j'éprouvai quand je vis Fouché prêter serment à Louis XVIII ; et Louis XVIII laisser dans ses mains les mains de Fouché ! Je me rappellerai toute ma vie la douleur dont je fus pénétré. J'étais auprès de M. Chateaubriand. Les sentiments que j'éprouvai en ce moment étaient sans doute ceux qu'il éprouva lui-même, et qu'il a si bien exprimés depuis dans son admirable ouvrage *de la monarchie selon la charte* : « Il était à peu près neuf heures du soir : j'étais resté dans une des chambres qui précédaient celle du roi. Tout à coup la porte s'ouvre : je vois entrer le président du conseil, s'appuyant sur le bras du nouveau ministre... O Louis le Désiré ! ô mon malheureux maître ! vous avez prouvé qu'il n'y a point de sacrifice que votre peuple ne puisse attendre de votre cœur paternel ! » Comme on le verra bientôt, Fou-

ché était un produit de l'influence de Wellington.

Fouché avait voulu avoir aussi sa Restauration, comme M. de Talleyrand avait eu la sienne l'année précédente ; aussi parvint-il à retarder de quatre jours l'entrée du roi à Paris. Les hommes sages de la Chambre des pairs, qui avaient été étrangers au gouvernement du roi en 1814, furent les premiers à déclarer qu'il fallait, dans l'intérêt de la France, hâter autant que possible l'entrée du roi, afin d'ôter aux étrangers l'espèce de droit de conquête qu'ils auraient pu exercer dans une ville en proie aux dissentions civiles et à la fureur des partis. Je tiens de Blücher, que le retard apporté par Fouché à la rentrée du roi contribua beaucoup aux excessives prétentions des étrangers, il m'avoua qu'ils étaient bien aises de voir la population de Paris divisée d'opinions et d'entendre tous ces cris effroyables proférés par les fédérés des faubourgs lorsque le roi était déjà à Saint-Denis.

Le roi, j'en ai la certitude, ne voulait pas de Fouché, et rejeta avec une juste indignation l'idée de le prendre pour ministre, la première fois qu'on lui en parla ; mais, il avait si noblement servi Bonaparte pendant les Cent-Jours qu'il fallait bien que ses services eussent leur récompense. Fouché, d'ailleurs, s'était fait un parti puissant parmi les émigrés du faubourg Saint-Germain, et il avait eu l'art de se rendre indispensable. J'ai entendu de bonnes gens me dire très sérieusement que c'était à lui que l'on avait dû la tranquillité de Paris. Au surplus, comme je l'ai dit tout à l'heure, Wellington fut, dans cette circonstance, celui qui influa le plus sur l'entrée de Fouché dans le Conseil du roi. Après toutes les bienveillances des étrangers, c'était, certes, faire un beau présent à la France et au roi !

Je n'ignorais pas l'influence du duc de Wellington dans les affaires de la seconde Restauration, mais j'avais longtemps répugné à la croire assez grande pour que son opinion l'emportât sur toutes les graves considérations qui s'opposaient à une anomalie aussi grande que de voir Fouché ministre d'un Bourbon. Je me trompais : la France et le roi lui ont dû Fouché au Conseil, et moi particulièrement je lui dus l'impossibilité de reprendre une place que j'avais quittée pour suivre le roi en Belgique. Pouvais-je, en effet, être préfet de police sous un ministre que, peu de temps auparavant, j'avais eu l'ordre de faire arrêter et qui s'était échappé des mains de mes agents ? Cela était impossible, le roi n'aurait pu m'offrir la place de préfet sous Fouché, et s'il me l'eût offerte je n'aurais pu l'accepter. J'avais donc eu bien raison de ne pas compter sur les assurances qui m'avaient été données ; mais j'avoue que si l'on m'avait dit de chercher parmi les causes les plus bizarres celle qui les empêcherait de se réaliser, je n'aurais jamais été jusqu'à deviner que cette cause serait Fouché, ministre du roi de France. Dans ce premier moment de crise, je fus donc tout à fait oublié, conformément à l'usage des Cours, quand un homme dévoué n'entre pas dans les combinaisons du moment.

Je me suis assez souvent expliqué sur la prétendue habileté de Fouché, pour que l'on connaisse mon opinion à cet égard ; mais, plus cette habileté eût été telle qu'on la supposait, plus on eût dû y trouver de raisons pour ne lui pas confier la police générale du royaume. On connaissait assez ses principes et ses actes ; on ne pouvait ignorer ses propos sur les Bourbons, propos dont il ne se gêna pas plus, après son entrée au ministère, qu'étant ministre de Bonaparte.

Personne ne pouvait ignorer que, dans ses conversations, les Bourbons servaient continuellement de but à ses sarcasmes ; que tout ce qu'il en disait tendait à les avilir, à les représenter comme indignes de gouverner la France. Il était impossible que l'on ne sût pas que, dans sa pensée, Fouché penchait pour un gouvernement républicain dans lequel on lui aurait assigné le rôle de président. Avait-on donc oublié cette fameuse apostille mise par Fouché au bas d'une lettre qu'il écrivait de Lyon à son digne ami Robespierre : « Pour célébrer dignement la fête de la République, je fais mitrailler deux cent cinquante personnes ?... » Et c'était lui le plus furieux ennemi de la restauration de la monarchie, que l'on chargeait de la consolider pour la seconde fois ! En réalité, il faudrait un nouveau Claudien pour tracer la figure de ce nouveau Ruffin.

Fouché n'a jamais regardé un bienfait que comme un moyen de nuire à son bienfaiteur. Le roi, trompé comme tant d'autres sur la réputation que les partisans de Fouché avaient fait à cet homme sinistre, ne savait certes pas que Fouché n'avait jamais exercé le ministère que dans son intérêt, et jamais dans l'intérêt du gouvernement qui avait la faiblesse de lui confier un pouvoir toujours dangereux dans ses mains. Fouché avait des opinions, mais il n'avait pas de parti ; et, ce qui explique seul sa fortune politique, c'est son aptitude à servir toujours le parti qu'il savait devoir triompher, sauf à le culbuter ensuite. Il ne s'est maintenu en faveur, depuis les jours de sang de la Terreur, jusqu'aux jours heureux de la seconde Restauration, qu'en abandonnant et sacrifiant ceux qui s'étaient attachés à lui, et l'on pourrait dire que la seule idée invariable en lui, fut le besoin d'une con-

tinuelle versatilité; d'ailleurs, aucun homme ne fut doué de plus de légèreté et d'une plus incroyable inconséquence d'esprit. En toute chose, il ne vit jamais que lui, et il sacrifia à cette permanence d'égoïsme et les hommes et les gouvernements. Voilà le secret de la suprématie qu'il a exercée sous la Convention, sous le Directoire, sous l'Empire, pendant l'usurpation et au second retour des Bourbons; pas un de ces gouvernements qu'il n'ait concouru à fonder et à détruire. Aussi Fouché est-il un exemple unique; je ne connais pas d'autre homme qui ait traversé, chargé d'honneurs et presque sans disgrâces, des époques dont les diverses physionomies offrent des contrastes aussi heurtés.

Le 7 juillet, on disait au roi que Fouché seul pouvait faciliter son entrée dans Paris; seul, il avait la clef des portes de la capitale; seul, il était en possession de diriger l'opinion. Le lendemain, à l'accueil que reçut le roi, on put juger de la valeur de ces assertions; la présence du roi fut le signal d'un esprit de concorde qui se manifesta d'une manière bien évidente; je vis sur les boulevards, et souvent ensemble, des hommes ayant repris la cocarde blanche, les autres ayant conservé la cocarde tricolore, sans qu'aucun trouble n'ait été occasionné par la diversité de ces couleurs.

Cette question des couleurs nationales et de la cocarde blanche, fut de nouveau agitée à Saint-Denis, le 7 de juillet. Dans la soirée, nous vîmes arriver le maréchal Masséna, qui fut immédiatement introduit chez le roi. Le bruit se répandit aussitôt que la visite de Masséna avait pour objet d'engager le roi à faire son entrée avec la cocarde nationale. Masséna ne resta que peu de temps avec le roi, et chacune des per-

sonnes réunies dans le salon attendait sa sortie avec une inquiétude causée par des motifs différents. Plusieurs chefs de légion de la garde nationale, endiablés par Fouché, penchaient pour la cocarde tricolore et ne dissimulaient point leur opinion à cet égard. Cependant j'ai lieu de croire que dès le 7 juillet, plusieurs des signataires de la déclaration suivante, auraient voulu pouvoir en retirer leurs noms. La voici telle que Masséna, qui commandait alors la garde nationale, la présenta au roi :

Déclaration des chefs de légion et majors de la garde nationale.

Les soussignés, chefs de légion et majors de la garde nationale de Paris, en réponse à l'ordre de ce jour 6 juillet 1815, ont l'honneur de déclarer à M. le maréchal Masséna, prince d'Essling, leur commandant en chef, qu'ils tiendront à honneur de conserver à jamais les couleurs nationales qui ne pourraient être abandonnées sans danger.

Ils osent affirmer que leur opinion individuelle est celle de la très grande majorité de leurs frères d'armes ; en conséquence ils ont l'honneur de prier M. le maréchal de mettre cette déclaration sous les yeux des membres de la commission du gouvernement, et de les inviter à lui faire donner la plus grande publicité, afin de prévenir les désordres qui pourraient résulter de toute incertitude à cet égard.

Paris, ce 6 juillet 1815, à dix heures du soir, faite et signée par tous les membres présents après lecture faite.

Choiseul-Praslin, chef de la première légion, Le comte L. de Girardin, chef de la deuxième, B. Delessert, chef de la troisième, Jaubert, chef de la quatrième, Patinot, chef de la cinquième, Senepart, chef de la sixième, Guiton, chef de la septième, Richard-Le-Noir, chef de la huitième, Delarue, major de la neuvième, Salleron, chef de la douzième, Bonnet, major de la cinquième, A. Charmet, chef de la neuvième, de Brioude, major de la neuvième, Tarbé, major de la septième, Laugier, major de la sixième, Odiot, major de la deuxième,

GENTIL, major de la quatrième, BARY, major de la première, BILLING, major de la troisième, GABRIEL-DELESSERT, adjudant commandant, GILBERT des VOISINS, adjudant commandant, ROARD, major de la douzième, Félix de VARANGE, capitaine adjoint, BERNARD, capitaine adjoint, ALLOQUE aîné, chef de la onzième, GUILLAUME, capitaine adjoint à l'état-major général, A. FAIN, major de la onzième.

J'ai su qu'à la suite de cette déclaration, il y avait eu partage entre les conseillers du roi ; mais enfin nous ne tardâmes pas à apprendre que les hommes sages l'avaient emporté, et que le roi avait repoussé avec fermeté l'étrange proposition qu'on venait de lui faire. Quant à moi, je pensai, et je dis aux personnes qui m'entouraient, que c'était bien assez qu'en 1814 le gouvernement provisoire, éludant la sage opinion de Marmont, eût fait la faute de ne pas conserver les couleurs nationales, sans que l'on voulût faire faire au roi la faute non moins grande de les adopter en 1815 : ce qui eût été l'année précédente un acte de bonne politique, n'aurait plus été à mes yeux qu'une lâche condescendance. Fouché le savait bien, et c'est pour cela qu'il s'était fait l'âme de cette intrigue ; car c'est à lui seul que l'on doit attribuer cette coupable pensée. Que si l'on trouvait ici que je charge la mémoire de Fouché, je demanderais un peu de patience : on verra bientôt quelle conversation j'eus avec lui, et avec quel cynisme il manifestait la haine que lui inspiraient les Bourbons.

Rentré dans la vie privée, par la seule présence de Fouché au ministère, je me livrai à cette consolation que l'on ne peut ôter aux mécontents ; j'examinai la bizarrerie et l'incohérence de ce qui se passait autour de moi ; j'observai les sottises nouvelles que chaque jour voyait éclore, et, à cet

égard, le spectacle était riche et varié. Le roi n'avait point ramené M. de Blacas ; il avait cédé à la haute raison de ses plus sages conseillers, et en arrivant à Mons, il avait envoyé ce malencontreux ministre en qualité de son ambassadeur à Naples ; mais on parlait de vengeance dans quelques conciliabules, et les étourdis voulaient que l'on profitât de la présence des étrangers, afin, selon leur expression favorite, d'en finir avec la Révolution ; comme s'il y avait eu, à quelque époque que ce soit, un autre moyen d'en finir avec elle, que d'adopter franchement ce qu'elle a produit de bon. Les étrangers voyaient avec satisfaction la tendance de ces esprits superficiels, et ils comptaient bien l'exploiter à leur profit, et Dieu sait si la seconde Restauration ressembla sous ce point de vue à la première. Il faut bien dire les choses comme elles sont : nos prétendus alliés se conduisirent alors en ennemis.

Sans eux, sans leur mauvaise conduite, sans leurs insatiables exigences, sans la légitime humiliation que l'on éprouvait à voir des canons étrangers braqués dans les rues de Paris, et jusque sous les fenêtres de la demeure royale, les jours qui suivirent le 8 juillet auraient pu être considérés par la famille royale comme des jours de fête. Chaque jour on se rendait dans le jardin des Tuileries, sous les fenêtre du roi ; là on se livrait à des réjouissances, à des chants, à des danses, qu'une sévère raison put peut-être blâmer, mais qui témoignaient de la joie que causait à ceux qui y prenaient part, le retour des Bourbons. On avait forcé les barrières qui entouraient les gazons, devenus le théâtre de ces réjouissances.

Cette manifestation de l'allégresse d'un grand nombre d'hommes et de femmes, dont beaucoup appar-

tenaient aux classes les plus distinguées de la société, déplut à Fouché : il fallut donc la troubler. De vils stipendiés se glissèrent au milieu de la foule, jetèrent des liqueurs corrosives sur les châles, les robes, les cachemires des dames, d'autres furent chargés d'y commettre des indécences, et l'on finit par ne plus oser paraître dans le jardin, dans la crainte d'être blessé ou insulté. Comme on voulait exciter des troubles sous les yeux mêmes du roi, le faire douter de l'opinion qui se prononçait pour lui, des agents de la police mêlèrent les cris de « Vive l'Empereur », aux cris de « Vive le Roi », et il arriva plus d'une fois à ces infâmes provocateurs de désigner et de faire arrêter les personnes les plus honnêtes, comme s'étant rendues coupables de cris proférés par les agents de Fouché. Un de mes amis, dont les opinions royalistes étaient bien connues, et dont le père avait été massacré pendant la Révolution, me raconta que, donnant le bras à deux dames, il entendit près de lui deux individus qui criaient : « Vive l'Empereur ». Cela causa une vive rumeur ; la garde accourut, et ces individus eux-mêmes eurent l'audace de désigner mon ami comme étant le coupable ; en vain ses voisins assurèrent la fausseté de l'accusation, on se saisit de sa personne, on l'entraîna au corps de garde, où il resta quelques heures, jusqu'au moment où ses amis vinrent le réclamer.

A l'aide de ces misérables manœuvres, Fouché triompha ; il se fit valoir comme le seul homme capable d'empêcher des désordres dont il était le seul auteur ; il se fit remettre la police des Tuileries, et tout devint morne au château : les chants avaient cessé.

Cependant le roi, étant encore à Saint-Denis, avait

rendu au général Dessoles le commandement de la garde nationale, qui ordonna la prompte réouverture des barrières. Ce ne fut qu'à Paris, mais le jour même de son arrivée, que Louis XVIII arrêta en principe que le trône serait entouré d'un Conseil privé, dans lequel entreraient les princes, et les personnes que Sa Majesté se réserverait de désigner plus tard. Ensuite le roi nomma son nouveau ministère, qui fut ainsi composé :

Le Prince de Talleyrand, pair de France, président du Conseil des ministres et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères.

Le baron Louis, au ministère des Finances.

Le duc d'Otrante ! ! à la Police.

Le baron Pasquier, ministre de la Justice et garde des Sceaux.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre.

Le comte de Jaucourt, pair de France, ministre de la Marine.

Le duc de Richelieu (1), pair de France, au département de la Maison du roi.

(1) Quelque temps après, on crut devoir supprimer le ministère de la Maison du roi, et le remplacer par une intendance générale, ce qui me paraît plus conforme à la convenance d'un gouvernement constitutionnel. M. de Richelieu eut pour successeur, en cette dernière qualité, M. le comte de Pradel, homme de beaucoup d'esprit, et l'intendance générale redevint une seconde fois ministère, en faveur de mon vieil ami Lauriston, que les honneurs n'avaient pas changé dans ses relations avec ses anciens camarades. A sa mort, qui m'affligea profondément, le ministère de la Maison du roi éprouva encore une métamorphose pour redevenir une seconde fois intendance générale, telle qu'elle existe aujourd'hui entre les mains de M. de La Bouillerie, un des hommes dont Bonaparte étant Consul, et depuis, a le plus apprécié les talents et estimé la probité. Je me rappelle lui avoir souvent entendu dire, en parlant de M. de La Bouillerie : « C'est un homme fait pour manier de l'argent, il n'y a pas à compter après lui. » Aussi Bonaparte l'avait-il fait appeler de Paris au camp de Boulogne pour examiner les dépenses, et le nomma-t-il plus tard Trésorier de la Couronne, lorsque nous eûmes perdu Estève, notre ancien compagnon de l'expédition d'Egypte. (*Note de la première édition.*)

Le portefeuille du ministère de l'Intérieur, auquel il ne fut pas pourvu immédiatement, fut provisoirement confié au ministre de la Justice. Ce qui, dans cette nouvelle composition du ministère, satisfit le plus l'opinion, ce fut de voir M. de Blacas, odieux à tout le monde, remplacé par M. de Richelieu, dont le nom rappelait celui d'un grand ministre, et qui, par la beauté de son caractère, mérita dans toutes les positions de sa carrière, d'être présenté comme un modèle d'honneur et de sagesse.

Le même jour, 8 juillet, on vit avec une véritable satisfaction le maréchal Macdonald appelé à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur au lieu de M. de Pradt. M. de Chabrol reprit la préfecture de la Seine qu'avait occupée M. de Bondy pendant les Cent-Jours. M. de Molé fut nommé directeur des ponts et chaussées ; je fus remplacé à la préfecture de police par M. Decazes, et M. Beugnot fut chargé de continuer M. Ferrand à la direction générale des postes.

Ce fut, je crois, deux jours après la composition de ce ministère, que je regardai comme un devoir d'aller rendre une visite à Blücher qui était à Saint-Cloud. J'avais appris en arrivant chez moi que son premier soin, lorsqu'il apprit que je possédais une maison à Saint-Cloud, avait été d'y envoyer une sauvegarde, et cette attention spontanée valait bien un remerciement, surtout à une époque où l'on avait tant à se plaindre du pillage et de l'esprit de rapine des Prussiens (1). Quel nouvel exemple pour moi de la fragilité

(1) Les Anglais occupèrent Saint-Cloud après les Prussiens. Ma grande maison, celle où les enfants du comte d'Artois avaient été inoculés, fut respectée par eux. Mais ils occupèrent l'autre petite maison, qui fait partie de cette propriété, aussi bien que les cours et les avenues. Le commandant anglais avait eu l'attention de mettre une sentinelle à la porte de la grande maison que l'on voulait mé-

des grandeurs humaines! Je trouvai Blücher établi presque en souverain dans ce même palais de Saint-Cloud où j'avais vécu si longtemps dans l'intimité de Napoléon, à une époque où il dictait des lois aux rois de l'Europe, avant d'être encore souverain lui-même. Ce fut dans ce même cabinet de travail où nous avions passé tant d'heures occupées, où avaient germé tant de grandes pensées, que je fus reçu par l'homme qui avait été mon prisonnier à Hambourg. Le premier mot qu'il me dit après les compliments d'usage fut de me rappeler cette circonstance :

Qui aurait pu me prédire, me dit Blücher, qu'après avoir été votre prisonnier, je deviendrais le protecteur de vos propriétés? Vous m'avez bien traité à Hambourg; aujourd'hui vous en recueillez le fruit. Dieu sait ce qu'il résultera de tout ceci. Ce qu'il y a de certain, c'est que, cette fois, les alliés feront des conditions telles qu'ils seront à l'abri du danger pour longtemps. L'empereur Alexandre ne veut pas faire expier trop cher aux Français les maux qu'ils nous ont faits; il les attribue à Napoléon, mais Napoléon ne peut pas payer les frais de la guerre, et il faut bien que quelqu'un les paie; c'était bon pour une fois, mais nous ne pouvons pas être revenus à nos dépens. Au surplus, ajouta-t-il, vous ne perdrez rien de votre territoire, c'est un point sur lequel je puis vous rassurer. L'empereur Alexandre a répété plusieurs fois en ma présence au roi mon maître : « J'honore la nation française et je veux absolument qu'elle conserve ses anciennes limites. »

nager. On vint un matin nous annoncer qu'une des portes avait été enfoncée, et que l'on avait volé une glace d'un grand prix. On porta plainte au commandant, et il résulta de l'enquête qui fut ordonnée que c'était le factionnaire lui-même qui avait enfoncé la porte et enlevé la glace. Le pauvre diable fut condamné à mort par un conseil de guerre, ce qui, comme on peut le croire, nous causa la plus vive affliction. Mme de Bourrienne s'adressa au commandant pour obtenir sa grâce; mais sans obtenir sa grâce, elle obtint du moins un sursis. Les troupes anglaises partirent quelques semaines après, et le coupable fut emmené à la suite du régiment, sans que nous ayons pu savoir depuis, quel avait été son sort. (*Note de la première édition.*)

Telles sont les propres paroles que m'adressa Blücher, et je tâchai de profiter de la bonne amitié qu'il me témoignait, pour lui faire connaître les plaintes qui parvenaient de tous côtés sur le manque de discipline des troupes placées sous son commandement : « Que voulez-vous, me dit-il, je ne puis pas avoir l'œil à tout, mais je puis vous assurer qu'à l'avenir et à votre recommandation, je ferai punir sévèrement tous les excès qui viendront à ma connaissance. »

Tel fut le résultat de ma visite à Blücher, mais malgré ses belles promesses, ses troupes n'en continuèrent pas moins à se livrer aux excès les plus révoltants. Aussi les soldats prussiens laissèrent-ils, dans les environs de Paris, un souvenir aussi odieux que celui qu'ils conservaient du corps d'armée de Davout. J'en eus, l'année suivante, une preuve qui me revient à la mémoire et que je raconterai ici. C'était au printemps de 1816; je me rappelle qu'allant à Chevreuse, je m'arrêtai au *Petit Bicêtre* pour faire rafraîchir mon cheval. J'étais assis auprès de la porte, à côté du propriétaire du cabaret. Un gros chien rôdait autour de moi en grognant, lorsque j'entendis son maître, vieillard d'une figure respectable, lui crier : « Veux-tu te taire, Blücher! — Quel nom, lui dis-je, donnez-vous donc là à votre chien? — Ah! monsieur, c'est celui d'un vilain m.... qui nous a fait bien du mal l'an passé. Vous voyez ma maison; il n'y a plus que les quatre murs. Les s.... gueux de Prussiens ne m'ont rien laissé. On nous disait qu'ils *venions* pour notre bien; mais qu'ils reviennent!!... Je suis vieux, mais mes enfants et moi, nous les traquerons au coin des bois comme des sangliers. » Cependant, comme le chien grommelait toujours, mon hôte l'interrompait de temps en temps pour lui

crier de plus belle : « *Tais-toi donc, Blücher.* » Je parcourus le modeste asile de ce brave homme, et j'y vis les traces des plus violents excès, et cet homme avait encore les larmes aux yeux en me racontant ses désastres.

CHAPITRE XLVIII

Le contrat de mariage de ma fille et la sévérité de l'étiquette. — Ma nomination à la présidence du collège electoral de l'Yonne. — Ordre de voir Fouché et répugnance. — Réception dans un jardin. — Réticences obligées. — Opinion de Fouché sur le gouvernement du roi. — Sa profonde haine pour les Bourbons. — Incroyable langage d'un ministre du roi. — Fautes de 1814 reconnues, et objections. — Nécessité du temps dans les changements politiques. — La liberté compatible avec le trône des Bourbons. — Nouvelles invectives contre les Bourbons. — Explication forcée et réponse audacieuse. — Devoir sacré et audience du roi. — Prompte disgrâce de Fouché. — Mot de Bonaparte sur Fouché. — Carnot joué par Napoléon. — Je suis elu député. — Élection de M. Raudot et conduite courageuse. — Mon retour à Paris et regrets donnés à Ney. — Beau caractère de Macdonald et le roi de Naples. — Rencontre de Rapp. — Promenade improvisée au bois de Boulogne. — Fidélite de Rapp en 1815. — Son entrevue avec Bonaparte. — Récit d'une conversation curieuse avec Napoléon. — Napoléon seul sur la route. — Sagesse et résignation de Rapp. — Le duc de Berry et Rapp. — Anecdote. — Ma nomination de ministre d'État. — Mon nom inscrit de la main de Louis XVIII. — Conclusion.

Avant de partir pour Gand, le roi avait bien voulu consentir à signer le contrat de mariage d'une de mes filles avec M. Massieu de Clerval, quoique celui-ci ne fût alors que lieutenant de vaisseau. Le jour désigné était précisément le dimanche 19 mars, et l'on conçoit facilement que dans la crise où nous nous trouvions, il ne put pas être question d'un acte aussi peu important. Au mois de juillet, je renouvelai ma demande, ce qui donna lieu à de graves contestations dans le

conseil des cérémonies; la sévère étiquette y fit valoir ses droits et pensa que, pour ne point compromettre de nouveau le sort de la monarchie, il fallait que le contrat de mariage d'un simple lieutenant de vaisseau n'eût lieu qu'au petit lever. Le roi, se souvenant de la promesse qu'il avait bien voulu me faire, décida que la signature aurait lieu au grand lever. Dût-on en rire, j'avouerai franchement que ce petit triomphe remporté sur le cérémonial me fit le plus grand plaisir.

Peu de temps après, le roi me nomma conseiller d'État, titre que j'avais toujours eu sous Bonaparte depuis son installation aux Tuileries, mais dont je n'avais jamais rempli les fonctions; enfin, au mois d'août, le roi ayant résolu de convoquer une nouvelle Chambre des députés, je fus désigné pour présider le collège électoral du département de l'Yonne. Aussitôt que j'appris ma nomination, je me rendis chez M. de Talleyrand pour lui demander mes instructions, mais il me dit que, conformément aux intentions du roi, il fallait que j'allasse chez le ministre de la Police générale pour prendre ses ordres. Je dis à M. de Talleyrand que je ne voulais pas absolument aller chez Fouché, à cause de ma position vis-à-vis de lui. « Allez-y, allez-y, me dit M. de Talleyrand, soyez sûr que Fouché ne vous dira rien. »

Je ne saurais peindre la répugnance que j'éprouvais à revoir cet homme; aussi n'allai-je chez lui qu'à contre-cœur. Je m'attendais à une réception bien froide et bien réservée de sa part; ce qui s'était passé entre lui et moi rendait, en effet, notre entrevue délicate. Je trouvai Fouché à neuf heures du matin, se promenant dans son jardin et étant dans le plus complet négligé; il était seul et me reçut comme un in-

time ami que l'on n'a pas vu depuis longtemps. Je ne fus, par réflexion, que médiocrement surpris de cet accueil, tant il savait faire céder sa haine aux calculs de sa position. Il ne me dit pas un mot de son arrestation, et l'on peut croire que, de mon côté, ce ne fut pas sur ce chapitre que je cherchai à diriger la conversation. Je lui demandai s'il avait quelques renseignements à me donner sur les élections de l'Yonne. « Ma foi, non, me dit-il; faites-vous nommer si vous pouvez. Tâchez seulement d'éloigner le général Desfournaux; tout le reste m'est égal. — Qu'avez-vous donc contre Desfournaux? — Le ministère n'en veut pas. »

J'allais me retirer, quand Fouché me rappela en me disant : « Vous êtes bien pressé; restez donc encore un moment. » Alors il se mit à me parler du premier retour des Bourbons, et me demanda comment j'avais pu me décider si légèrement à agir en leur faveur. Puis il entra sur cette auguste famille dans des détails que tout me fait un devoir de passer sous silence; et en rapportant la suite de cet entretien je m'efforcerai d'en donner une idée exacte, en ménageant les convenances que Fouché ne ménagea nullement.

A sa première question, je répondis que désirant voir la France échapper aux horreurs de la révolution et au despotisme militaire, j'avais coopéré avec empressement à un retour que je prévoyais et que j'espérais depuis longtemps et auquel j'avais assisté avec la plus vive satisfaction. « J'avais la conviction, ajoutai-je, que Louis XVIII reconnaîtrait la nécessité d'un gouvernement constitutionnel, le seul possible en France; qu'il garantirait les vraies libertés publiques et qu'enfin il saurait concilier le passé et le pré-

sent. — Croyez-vous les Français bien d'accord en faveur de la Restauration ? — Je crois que la majorité lui est favorable. — Vous ignorez donc qu'une opposition morale au gouvernement de la dynastie des Bourbons s'est fait remarquer dans tous les départements dès les premiers mois de leur retour? Les vieux partisans de la République et les agents de Bonaparte allaient, venaient et répandaient partout que les Bourbons revenaient avec la superstition et l'émigration. Je pourrais vous montrer cent rapports qui s'accordent là-dessus. Vous conviendrez que ce qu'a fait ou tenté le gouvernement depuis une année n'a que trop prouvé quelles étaient ses dispositions. A-t-on jamais été en opposition plus directe avec les intérêts et la gloire d'une nation? Et ce retour si prononcé vers le passé n'a-t-il pas, dans le temps, effrayé tout le monde? Les royalistes de 1815 se sont montrés tels qu'ils étaient en 1789. Dans tous les actes importants de 1814, on a fait abstraction totale des événements qui sont survenus et de la marche du siècle. On avait la folie de vouloir forcer un peuple instruit par les âges à oublier ses idées et à se créer d'autres vérités. On voulait à toute force rétrograder et que tout fût remis en question, afin que l'état présent décidât sur tout le passé en leur faveur. Cette inexplicable conduite faisait dire que l'on voulait placer la contre-révolution sur le trône. On le veut encore ; mais je suis là, et je m'y opposerai de tout mon pouvoir. Il faut mettre fin au grand combat de la Révolution, qui n'est pas terminé par vingt-cinq ans de bouleversements et de leçons perdues pour l'inexpérience; la noblesse ni le clergé n'ont de parti nulle part, excepté dans la Vendée. On trouverait à peine un sixième des Français qui voulût se jeter dans l'an-

cien régime, et je vous garantis qu'il n'y en a pas un cinquième qui soit franchement dévoué à l'autorité légitime. Vous semblez ignorer que l'on parlait hautement, en 1814, d'un prince étranger, du duc d'Orléans et d'une régence; eh bien! il n'y a point de prince étranger que le parti constitutionnel n'eût préféré d'obtenir ou de recevoir de la main des puissances, parce que, dans ce cas, on aurait pu exiger comme condition de la soumission que les droits du peuple fussent maintenus. Je puis vous assurer que, dans le parti constitutionnel, il n'y avait qu'une seule exclusion, celle de la famille de nos anciens rois; certes, vous ne mettez pas les hommes de ce parti au nombre des partisans des Bourbons!... »

J'étais comme abasourdi d'entendre un pareil langage de la bouche d'un ministre du roi; cependant, je répondis à Fouché : « Je suis loin, sans doute, d'approuver en aucune manière le système suivi en 1814, et personne, que je sache, ne l'a plus hautement blâmé que moi; mais vous me permettrez de vous dire que je ne vois pas comme vous les maux que la superstition et l'émigration vont répandre sur la France. Sans doute, il y aura encore des fautes; il y aura des hommes encroûtés de leurs vieilles idées, mais le temps les fera peu à peu disparaître, et il me semble, au contraire, remarquer une adhésion progressive en faveur de la dynastie des Bourbons; le nombre de ses partisans augmente journellement. Que voulez-vous? Il faut bien qu'il y ait des traînards dans la marche de la civilisation, comme il y en a dans la marche d'une armée triomphante. Personne, plus que moi, n'est, vous le savez depuis longtemps, un des partisans les plus déclarés de la propagation des lumières, et vous n'avez pas ignoré dans le temps

les prises que j'ai eues sur ce sujet avec le Premier Consul; mais les lumières elles-mêmes doivent venir comme celle du jour, progressivement. Un changement rapide et sans transition, d'une nuit profonde à un jour éclatant, a son danger; il n'est point d'améliorations que je ne souhaite, mais je ne les veux point brusques et précipitées; j'ai donc la conviction que les Bourbons peuvent seuls établir peu à peu les vraies libertés publiques. Le roi n'est point de sa personne un homme vulgaire, et je suis persuadé qu'il est plus convaincu que qui que ce soit, que les franchises nationales et une liberté sage doivent devenir, avec le temps, les plus solides appuis de son trône. Vous devez, je l'avoue, être mieux informé que moi des diverses tendances de l'esprit public, mais les gens qui vous adressent des rapports voient par leurs yeux les choses dont ils vous parlent, et vous connaissez trop bien les hommes pour ne pas savoir qu'ils les voient à travers le prisme de leur opinion personnelle; si tous ces rapports étaient exacts, la position de tous serait déplorable, car enfin des plaintes on passerait aux menaces, des menaces aux violences; on tenterait de renverser ce qui existe aujourd'hui, et il s'en suivrait infailliblement une guerre civile. Dieu nous en garde! »

Fouché m'écouta avec beaucoup d'attention, rêva un moment en passant ses longs doigts sur son front pâle, et me répondit : « Je crois que vous êtes dans l'erreur; mais si la guerre civile éclatait, tenez pour certain qu'il n'y aurait, dans plus de soixante départements, qu'une poignée de royalistes à opposer à la masse du peuple. Les royalistes domineraient dans un huitième au plus des départements et seraient contraints au silence dans les autres. — Mais, à vous

entendre, monsieur le duc, vous ne pensez donc pas que les Bourbons puissent rester? — Je ne vous dis pas mon opinion, » répliqua Fouché, avec un sourire qui me rappela celui qu'il affectait le soir du 3 nivôse, « au surplus, ajouta-t-il, tirez de mes paroles les conséquences que vous voudrez; cela m'est absolument indifférent. »

Je me hâtai en ce moment de rompre un entretien aussi extraordinaire, et il l'était bien plus en réalité que d'après mon récit ; j'ai dit la nécessité où je me trouvais d'en supprimer des choses dont le souvenir m'afflige encore aujourd'hui, et qu'il m'est impossible de répéter. Je dirai seulement que l'on ne peut pas pousser plus loin le scandale des expressions, l'imprudence du langage et le cynisme révolutionnaire, que ne le fit Fouché. Je doutais réellement que je fusse chez un ministre du roi, tant les paroles du duc d'Otrante annonçaient de mépris pour la famille royale. Ou c'était un conspirateur effronté ou un perfide séducteur; j'aurais cru que lui-même agissait envers moi comme l'avait fait chez lui Joseph Bonaparte, qu'enfin il voulait m'espionner, si je n'avais été convaincu, d'après ses odieux principes, que ce qu'il m'avait dit avec sa légèreté ordinaire était l'expression de sa pensée. L'amour de l'or, cette soif inextinguible chez lui, le faisait fléchir devant tous les pouvoirs quels qu'ils fussent.

Quoi qu'il en soit, je regardai comme un devoir sacré de rendre compte au roi de cet inconcevable entretien, et comme il n'y avait plus de comte de Blacas pour empêcher les bons avis de parvenir jusqu'au trône, je fus, sur une simple demande, admis dans le cabinet de Sa Majesté. Je lui cachai soigneusement les détails les plus révoltants, car, véritablement, si je les

avais rapportés dans toute leur crudité, il aurait été impossible que Louis XVIII pût y ajouter foi. Le roi me remercia en termes obligeants de cette communication, et je m'aperçus qu'il resta convaincu qu'en conservant plus longtemps Fouché, il deviendrait victime du ministre qu'on lui avait opposé si scandaleusement le 7 juillet, en le lui présentant comme un sauveur. La disgrâce du duc d'Otrante ne se fit pas attendre, et j'eus, en cette circonstance, la satisfaction de contribuer à réparer un des maux que le duc de Wellington avait faits à la France.

Fouché, pour en finir avec ce personnage dont je n'ai eu que trop à m'occuper, était si évidemment traître à la cause qu'il feignait de servir, et Bonaparte le connaissait si bien, que j'appris, à mon retour à Paris, que pendant les Cent-Jours, comme on nommait devant Napoléon les ministres du roi à Gand, quelqu'un dit : « Mais je ne vois pas dans tout cela le ministre de la Police. — Eh ! parbleu, dit Bonaparte, c'est Fouché !... » Il n'en était pas de même de Carnot, malgré la tache ineffaçable de son vote ; s'il eût servi le roi, le roi eût pu compter sur lui ; mais rien ne pouvait faire fléchir en lui la rigidité de ses principes en faveur de la liberté ; aussi appris-je d'une personne informée, qu'avant d'accepter le ministère de l'Intérieur que lui offrit Bonaparte au commencement des Cent-Jours, il voulut avoir une conversation avec lui pour savoir s'il était changé. Carnot crut aux belles paroles de Napoléon qui le joua et qui en avait joué bien d'autres.

Je partis bientôt après mon audience du roi, pour me rendre dans le département de l'Yonne, où je remplis les fonctions dont j'étais chargé, et je fus assez heureux pour que le suffrage de mes compatriotes

m'appelât à l'honneur de les représenter à la Chambre des députés. J'eus pour collègue de députation un homme qui dans une circonstance difficile avait fait preuve de courage dans la manifestation de son attachement au gouvernement du Roi, M. Raudot. Voici les faits tels que je les appris et les répandis le plus possible parmi les électeurs que j'avais l'honneur de présider, et dont, je dois le dire, l'esprit était, en général, excellent. En se rendant de Lyon à Paris, après son débarquement au golfe Juan, Bonaparte s'arrêta à Avalon et fit immédiatement demander le maire. C'était M. Raudot. Il se rendit immédiatement à l'appel de Napoléon et lui dit : « Que désirez-vous, général ? » Cette dénomination déplut à Napoléon qui cependant fit quelques questions à M. Raudot, prêt à l'obliger comme voyageur, mais non à le servir comme Empereur, Napoléon lui ayant donné quelques ordres, ce digne serviteur du roi lui répondit : « Général, je n'ai aucun ordre à recevoir de vous, puisque je ne puis reconnaître d'autre souverain que le roi à qui j'ai prêté serment. » Napoléon lui dit alors d'un ton sévère de se retirer, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il n'attendit pas longtemps sa destitution des fonctions de maire d'Avalon.

Les élections de l'Yonne terminées, je revins à Paris, où je n'avais presque plus à m'occuper des affaires publiques que comme amateur, en attendant l'ouverture de la session. J'étais profondément affligé de voir le gouvernement recourir à des mesures de rigueur pour punir des fautes qu'il eût été d'une meilleure politique de n'attribuer qu'au malheur des temps, et aucune considération ne m'empêchera jamais de donner des larmes à la mémoire de Ney qui, dans mon opinion, n'a été victime que de certaines exigences

étrangères ; on aura pensé que c'était un moyen d'empêcher la France de rien entreprendre de longtemps, ainsi que Blücher m'en avait avoué l'intention à Saint-Cloud, que d'indisposer contre le gouvernement royal l'armée de la Loire en frappant l'un des plus aimés des chefs qui l'avaient tant de fois guidée à la victoire. Je n'ai point de preuves positives, mais, dans mon opinion, la fête de Ney fut le gage de reconnaissance que Fouché cru devoir offrir à l'influence étrangère qui l'avait fait ministre (1).

Vers cette époque j'appris un fait qui n'étonnera personne, puisqu'il offre une preuve de plus de la

(1) Après la première déchéance de Napoléon, dès que Louis XVIII partagea les grandes charges militaires, le maréchal Ney fut nommé membre du Conseil de la guerre, commandant en chef des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des chevau-légers, gouverneur de la 6e division militaire, chevalier de Saint-Louis et pair de France. Tous ces titres furent autant de liens avec lesquels le roi crut s'attacher pour toujours le héros de la Moskowa; il n'en fut rien; Napoléon reparut sur le sol de la France et Ney ne voulut pas combattre contre lui; il ne voulut pas ramener son Empereur prisonnier, comme il en avait fait la promesse à Louis XVIII. Il alla donc au-devant de Napoléon avec lequel il rentra à Paris, le 20 mars 1815; puis il combattit avec lui dans sa dernière bataille à Waterloo!

Au retour définitif de Louis XVIII, Ney fut compris dans l'ordonnance de proscription du 14 juillet 1815. Il parvint d'abord à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui; mais on découvrit sa retraite en Auvergne; il y fut arrêté le 5 août, amené à Paris et enfermé à la Conciergerie. Traduit le 9 du mois suivant devant un Conseil de guerre composé de maréchaux qui se déclara incompétent; il fut alors renvoyé devant la Chambre des pairs qui le 7 décembre le condamne à mort. Le *Brave des Braves* fut fusillé à 9 heures du matin à l'entrée de la grande allée qui est devant l'Observatoire.

Ainsi, la convention du 3 juillet 1815 entre les alliés et le gouvernement militaire, qui devait être une garantie sacrée, ne le protégea pas contre les haines réactionnaires; et comme le maréchal était un des chefs les plus renommés de ces grandes armées de la Révolution et de l'Empire qui firent si longtemps trembler l'Europe, il a été la victime offerte en holocauste par le vainqueur, au mépris du droit des gens, pour conjurer les terreurs du passé et les craintes de l'avenir. (D. L.)

loyauté chevaleresque de Macdonald. Lorsqu'en 1815 plusieurs maréchaux réclamaient auprès des puissances alliées leurs dotations en pays étrangers, la veuve du général Moreau à laquelle le roi avait donné le titre de Mme la maréchale, et qui était l'amie du duc de Tarente, écrivit sans le lui dire à M. de Blacas, notre ambassadeur à Naples depuis la chute de Murat, pour le prier de faire conserver au maréchal la dotation qu'il avait dans le royaume de Naples. Macdonald ayant été informé de cette démarche, alla trouver Mme Moreau pour la remercier de son obligeance, la prévenant toutefois qu'il allait écrire pour la désavouer, attendu que cette démarche était entièrement contraire à ses principes. J'ai su que le maréchal avait en effet écrit à M. de Blacas une lettre dans laquelle il lui disait positivement : « Je m'empresse de vous prévenir, monsieur l'ambassadeur, que c'est contre mon gré que la maréchale Moreau vous a écrit, et je vous prie de ne faire aucune démarche qui pourrait m'exposer à un refus. Le roi de Naples ne me doit aucune récompense pour avoir battu son armée, révolutionné son royaume, et l'avoir forcé lui-même de se retirer en Sicile. » Cette conduite était bien digne du maréchal qui avait quitté le dernier Napoléon en 1814, et l'avait revu le dernier et sans vouloir accepter de service en 1815. M. de Blacas lui, fut fort surpris d'une pareille lettre; il la communiqua au roi de Naples, dont la réponse que j'ai sue mérite aussi d'être conservée. Ce prince lui dit : « Si je ne m'étais pas fait une loi de ne rien maintenir des dotations françaises, la franchise du maréchal me déterminerait à faire une exception en sa faveur ! » On aime beaucoup à voir les princes aussi scrupuleux observa-

teurs des lois qu'ils se sont faites à eux-mêmes.

Vers la fin d'août 1815, étant à me promener sur le boulevard des Capucines, j'eus la vive satisfaction de rencontrer Rapp, que je n'avais pas vu depuis fort longtemps. Il sortait de la maison numéro 17, où il venait de donner une séance au peintre Lagrenée, chez lequel il faisait faire son portrait. J'étais à pied; sa voiture l'attendait; j'y montai avec lui, et nous allâmes nous promener au bois de Boulogne. Que de choses nous avions à nous dire, ne nous étant pas vus depuis les grands événements des deux Restaurations. Ce qui nous avait empêchés de nous retrouver plus tôt était qu'en 1814, j'avais passé une partie de l'année à Sens, et que, depuis les événements de mars 1815, il avait été lui-même absent de Paris. C'était vraiment un homme excellent, et que je trouvai parfaitement résigné sur son changement de position, tout en jurant un peu contre les étrangers. Rapp n'était pas du nombre des généraux qui avaient trahi le roi au 20 mars. Il me dit qu'il était resté à la tête de la division qu'il commandait à Écouen, sous les ordres du duc de Berry, et ne la remit sous les ordres du ministre de la Guerre qu'après le départ du roi.

« Comment t'a reçu Napoléon ? lui demandai-je. — J'ai attendu qu'il me fît appeler. Tu sais comme je suis, moi ; je n'entends rien à la politique. J'avais prêté serment au roi ; je ne connais que le service, et je me serais battu contre l'Empereur. — Bah ! — Oui, mon cher ami, et je le lui ai dit à lui-même. — Comment ! tu as osé. — Sans doute. Je lui ai dit que la résolution était forcée... F....., m'a-t-il répondu avec un peu de colère, je savais bien que vous étiez devant moi. Si l'on se fût battu, j'aurais été vous chercher

sur le champ de bataille. Je vous aurais fait voir la tête de Méduse; est-ce que vous auriez osé tirer sur moi?... Sans doute, lui ai-je répondu... Ah! parbleu! c'est par trop fort, s'est-il écrié. Mais vos soldats ne vous auraient pas obéi; ils m'avaient conservé toute leur affection... Que pouvais-je faire? ai-je repris; vous avez abdiqué, vous êtes parti, vous nous avez engagés à servir le roi, et puis vous revenez! Et puis, je vous dirai franchement que je n'augure pas bien de tout ce qui va se passer; des guerres et encore des guerres? La France en a déjà bien assez... Alors, poursuivit Rapp, il m'a assuré qu'il avait bien d'autres idées; qu'il ne voulait plus non plus de la guerre; qu'il voulait gouverner en paix et s'occuper uniquement du bonheur de son peuple. Comme je lui objectai l'accord des étrangers, il me dit qu'il avait des alliances. Ensuite il m'a parlé du roi, et je lui ai dit que j'en avais été fort satisfait; effectivement le roi m'avait fait un accueil charmant à mon retour de Kiew, et je ne vois pas pourquoi, étant bien traité, je me serais plaint. Dans ma conversation avec l'Empereur, il m'a beaucoup vanté la conduite du duc d'Orléans, puis il m'a raconté une partie de sa traversée de l'île d'Elbe et de son voyage en France jusqu'à Paris; s'est plaint de ce qu'on l'accusait d'être ambitieux, et comme, à ce mot-là, je fis un mouvement de doute, qu'il remarqua : Comment! poursuivit-il, est-ce que je suis ambitieux? Puis se tapant des deux mains sur le ventre : Est-ce qu'un homme gros et gras comme moi peut être ambitieux? Alors, ma foi, je ne pus m'empêcher de lui dire : Ah! Sire, Votre Majesté plaisante... Il a prétendu qu'il parlait très sérieusement, et, au bout de quelques minutes, remarquant mes décorations, il s'est mis à me plaisanter

sur la croix de Saint-Louis et la croix du Lys que je portais encore. »

Je demandai à Rapp si tout ce que l'on avait raconté de l'enthousiasme qui avait éclaté sur la route parcourue par Napoléon, du golfe Juan à Paris, était vrai. « Ma foi, me répondit-il, je n'y étais pas plus que toi, mais tous ceux qui l'ont accompagné m'ont confirmé l'exactitude des détails qu'on a publiés. Seulement, je crois avoir entendu raconter à Bertrand une seule circonstance, où lui, il avait craint pour l'Empereur, si quelque assassin s'était présenté. C'était en approchant de Paris, à Fossard, où l'Empereur s'était arrêté pour déjeuner; l'escorte de Napoléon était si fatiguée qu'elle ne pouvait plus suivre; de sorte qu'il se trouva, pendant quelque temps, presque seul sur la route, lorsqu'un escadron, qui était en garnison à Melun, arriva au-devant de lui, et lui servit d'escorte jusqu'à Fontainebleau. Du reste, d'après tout ce que l'on m'a dit, il n'a couru nulle part aucun danger réel. »

Nous parlâmes ensuite de notre position, de la singularité des chances de notre fortune, et Rapp me raconta alors comment, depuis quelques jours seulement, il n'était plus au nombre des mécontents, car la position des généraux qui avaient commandé des corps d'armée dans la campagne de Waterloo était bien différente en 1815, de ce qu'elle avait été en 1814. « J'avais bien résolu, me dit-il, de vivre tranquille, de ne plus me mêler de rien, et de ne pas même endosser un uniforme; aussi depuis le retour du roi, je n'avais pas remis les pieds à la Cour, lorsqu'il y a huit jours, me promenant à cheval à deux ou trois cents pas d'ici (1), sur l'avenue, je vis tout à coup

(1) Nous étions alors près de la barrière de l'Étoile et nous revenions.

un homme à cheval sortir rapidement d'un groupe de cavaliers qui était de l'autre côté de l'avenue; il pique vers moi et je reconnais le duc de Berry. Je n'eus que le temps de lui dire : C'est vous, Monseigneur! — Eh! sans doute! c'est moi, mon cher général; puisque vous ne voulez pas venir à nous, il faut bien que j'aille à vous. Venez donc déjeuner demain matin avec moi. Ma foi, continua Rapp, que veux-tu? Il m'a dit cela avec tant de bonté que cela m'a pris; le lendemain j'y ai été, et il m'a si bien accueilli que j'y retournerai, mais je ne veux rien demander. Si seulement ces gueux de Prussiens et d'Anglais!... » Je louai beaucoup Rapp de s'être conduit comme il l'avait fait, et je lui dis qu'il était impossible qu'un homme aussi loyal, aussi franc que lui ne fixât pas un jour l'attention du roi, et ce fut encore une de mes prédictions qui se sont accomplies. Depuis je ne cessai de voir Rapp fort souvent, toutes les fois que nous nous trouvâmes ensemble à Paris; mais nos conversations ne furent plus que celles de deux amis, et hors de l'époque à laquelle je touche et où doivent s'arrêter mes *Mémoires*.

On a vu que, dans le mois d'août, le roi m'avai nommé Conseiller d'État (1); le 19 du mois suivant, je fus nommé ministre d'État et membre du Conseil privé. Il me sera permis, je le pense, de terminer en rappelant une circonstance flatteuse pour moi à l'occasion de cette dernière nomination. Le roi avait demandé à M. de Talleyrand de lui présenter, en sa qualité de président du Conseil des ministres, une liste des personnes qui composeraient son Conseil

(1) J'ai rempli les fonctions de Conseiller d'État jusqu'en 1818, époque où parut une ordonnance qui déclara incompatibles ces fonctions avec le titre de ministre d'État.

privé. Louis XVIII l'ayant lue dit au ministre : « Mais, monsieur de Talleyrand, je ne vois pas là deux de nos bons amis : Bourrienne et Alexis de Noailles. — Sire, j'ai pensé que leur nomination leur paraîtrait bien plus flatteuse en venant directement de Votre Majesté. » Alors le roi ajouta sur la liste mon nom et ensuite celui du comte Alexis de Noailles, de sorte que nos deux noms se trouvent écrits de la main de Louis XVIII sur l'ordonnance originale. Là se borne ce que j'ai à dire sur les événements extraordinaires et souvent bizarres dont j'ai été spectateur ou acteur pendant le cours d'une carrière prodigieusement agitée, et dont il ne me reste que le souvenir.

NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES

CITÉS

DANS LE CINQUIÈME VOLUME DE CES MÉMOIRES

I. Pièces justificatives : lettre du duc de Cadore ; lettre du duc de Rovigo au maréchal Davout ; lettre du duc de Rovigo à M. d'Aubignose, commissaire général de police à Hambourg. — II. Traité de Fontainebleau du 12 avril 1814.

I

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Bien que jusqu'ici j'aie donné pour titre : *Notes et éclaircissements historiques*, au petit nombre de pièces dont j'ai jugé la publication indispensable à la fin des volumes précédents de mes *Mémoires*, j'en change le titre cette fois pour adopter la désignation ordinaire de *pièces justificatives*. C'est en effet celui qui convient, puisque les deux pièces, dont j'ai recommandé l'examen à l'attention de mes lecteurs, me justifient complètement des accusations calomnieuses dont j'ai été l'objet et la victime après

mon départ de Hambourg, jusqu'à la Restauration. L'une de ces deux pièces fut adressée dans le temps par le duc de Rovigo au maréchal Davout, et l'autre par le même ministre à M. d'Aubignose, directeur général de la police à Hambourg.

Je commencerai toutefois par rapporter ici la lettre de rappel que je reçus du duc de Cadore, et que j'ai seulement énoncée afin de pouvoir la placer ici. La voici :

Paris le 25 novembre 1810.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous instruire de la nomination de M. Leroy au poste de consul général à Hambourg. M. Leroy est parti pour se rendre à sa destination. Du moment où il sera arrivé et où vous lui aurez fait la remise des papiers du consulat, l'Empereur ordonne que vous partiez sur-le-champ, Monsieur, et que vous vous rendiez à Paris. L'Empereur vous y appelle pour que vous lui donniez les renseignements dont il a besoin sur la situation de Hambourg, et en général du nord de l'Allemagne. Le séjour que vous venez d'y faire vous a procuré sur ce pays des lumières qui ne peuvent être que très utiles à la chose publique. Mais vous ne devez pas perdre un instant en route.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CHAMPAGNY, duc de Cadore.

Maintenant que l'on a lu cette lettre, je puis le demander avec assurance : devais-je, pouvais-je m'attendre à l'accueil que je reçus à Paris, et à toutes les persécutions qui en furent la suite ? Que l'on juge même de ma position, de ce qu'elle aurait été, si tout autre que Savary eût été ministre de la police ; si, enfin, placé sous sa surveillance, j'avais trouvé un ennemi au lieu d'un ami au ministère.

Le duc de Rovigo a su toute la vérité sur les intrigues dont je fus l'objet. Quand il publia ses *Mémoires*, il ne pouvait pas savoir que je publierais un jour les miens, et c'est pour cela que je demande la permission de terminer ce court préambule par la citation d'un passage de ses *Mémoires* où il s'exprime sur mon compte de la manière suivante :

M. de Bourrienne avait conçu le plus sincère attachement pour l'Empereur, et l'avait habilement servi pendant les douze années les plus laborieuses de sa vie. Bourrienne avait été éloigné du Cabinet, par suite d'imputations fâcheuses (1). L'Empereur, auquel on le pei-

(1) J'ai dit la vérité sur ces imputations, et le lecteur doit savoir à quoi s'en tenir. (*Note dans la première édition.*)

gnit comme un homme indigne de la confiance qui lui était accordée, le nomma depuis son ministre à Hambourg. Bourrienne résida dans cette ville jusqu'à la réunion de ce pays à la France. Revenu alors à Paris, il y retrouva tous les ennuis qu'il avait déjà essuyés. L'intrigue qui l'avait déplacé du Cabinet s'effraya de la possibilité du retour à la faveur d'un homme de talent, et ne ménagea rien pour dissuader l'Empereur de le reprendre, ou même de l'employer à quoi que ce fût. On lui rapporta sur le compte de M. de Bourrienne des absurdités qui furent suivies de mille tracasseries.

C'est ainsi que le duc de Rovigo a parlé de moi au public; on va voir, maintenant, comment il en parlait officiellement à une époque où l'on devait penser que les deux pièces suivantes resteraient éternellement ensevelies dans l'ombre du secret.

LETTRE DU DUC DE ROVIGO, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE, AU MARÉCHAL DAVOUT PRINCE D'ECKMÜLH.

Paris, ce 16 juillet 1813.

Monsieur le Maréchal,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 13 juillet, par laquelle vous m'annoncez que sur ma demande, vous avez ordonné la mise en liberté du sieur Bouvyer. J'aurais désiré, Monsieur le Maréchal, que vous eussiez bien voulu ne pas ordonner son départ de Hambourg avant l'arrivée de cette lettre, dans laquelle je vais essayer de vous convaincre de la nécessité où j'étais d'y entretenir un agent qui m'était aussi utile. Malgré l'éclat de son arrestation, je ne voyais pas de difficulté à l'y employer encore. C'était, au contraire, un moyen de plus de se procurer tous les renseignements que je lui demandais, puisque la direction dans laquelle je le poussais n'était ni politique ni administrative. Il était pour moi un écho sûr et fidèle de toutes les plaintes qu'il entendait contre des individus, et c'était ensuite à moi à en faire l'usage que je voulais. Je n'avais intention de dérober sa surveillance dans Hambourg qu'aux personnes qu'il observait, et je ne pouvais être fâché qu'une petite persécution lui rapportât un peu plus de confiance de la part de ceux qui avaient à se plaindre. Cela lui aurait tenu lieu d'argent pour les payer.

Vous en avez ordonné autrement, Monsieur le Maréchal, le sieur Bouvyer partira, et, pendant tout le temps de votre gouvernement dans la 32ᵉ division militaire, je n'y mettrai point d'agent qui vous soit personnellement désagréable. Mais l'exposé de ce que je vais avoir l'honneur de vous dire, vous fera voir si le service de l'Empereur ne

perdra pas à ce que je sois privé d'un homme qui me servait si bien. Je dois cependant prévenir Votre Excellence que j'ordonne au sieur Bouvyer de se tenir provisoirement en Westphalie, jusqu'à ce que je trouve une circonstance favorable pour utiliser ses services.

Je viens de suite au dernier paragraphe de votre lettre, et je vais répondre à la confiance que vous me témoignez. Nous nous connaissons depuis longtemps, et nous sommes animés du même sentiment pour l'Empereur. Je ne mettrai donc point de tiers entre nous, en démasquant l'intrigue qui veut nous duper tous deux. Je prie donc d'avance Votre Excellence de considérer que c'est à elle seule que je parle, parce que je ne veux m'engager une querelle ni entreprendre la justification de personne ; mais seulement faire ressortir de l'exposé des faits la droiture de l'opinion que je me suis formée sur tout ce qui s'est passé dans l'administration de mon département à Hambourg. C'est parce que Votre Excellence me dit que si j'ai quelque motif de penser qu'elle est dans l'erreur, ou sur des choses, ou sur des hommes, je le lui fasse connaître franchement, et qu'elle reconnaîtra ses erreurs avec sincérité, que je vais lui parler à cœur ouvert, sans passion, sans prévention et dans l'intérêt seul du service de 'Empereur.

Je remonterai, Monsieur le Maréchal, à l'organisation de la direction de police à Hambourg.

Votre Excellence se rappellera que je n'ai fait aucune réflexion sur e choix de M. d'Aubignosc, que je ne connaissais point. Il paraissait vous être agréable. Je crus dès lors qu'il méritait ma confiance, puisque je n'avais d'autre intérêt à Hambourg que celui d'y voir organiser une bonne police. Les agents subalternes de cette police ont été nommés sur les propositions de M. d'Aubignosc, à l'exception de quelques hommes, contre lesquels le cri public s'élevait avec trop d'indignation.

Je commençai dès lors à regarder d'un peu plus près à ce que faisait cette direction. Je devins de jour en jour plus méfiant, parce que je remarquai bientôt que la principale occupation de M. d'Aubignosc était de s'informer des relations qui pouvaient exister entre M. de Bourrienne et moi. Toutes ses lettres respiraient la passion et étaient pleines d'une haine dont je ne m'expliquais pas le motif, et dont il m'était du moins fort inutile de devenir le juge. Cela n'avait rien de commun avec les devoirs de la direction de Hambourg. Et, sans doute, Monsieur le Maréchal, j'ai dû prendre près de M. de Bourrienne tous les renseignements que j'aurais dû trouver sur Hambourg, dans la correspondance de M. d'Aubignosc, et que je n'y trouvais pas. Si, à côté de M. de Bourrienne, il y eût ici un autre ministre de France, qui eût séjourné aussi longtemps à Hambourg, on se serait également adressé à lui pour obtenir des renseignements utiles. Pourquoi M. d'Aubignosc se plaint-il de ce qu'on ait vu M. de Bourrienne ? Il ne se plaint pas de ce qu'on a vu MM. Doormann, Aben-

droth, Jenisch, etc. Les ministres de l'Intérieur, du Commerce, des Finances, du Trésor, les ont souvent vus en particulier et en conférences pour les affaires de leurs départements, comme je les ai vus pour celles de mon ministère ; et telle était l'aveugle haine de M. d'Aubignosc contre M. de Bourrienne, qu'il lui attribuait la plupart des renseignements que je puisais dans ces diverses sources : c'est ce que me prouvait sa correspondance. Je l'ai laissé dans cette erreur. Ce que je dis ici à Votre Excellence est pour répondre au paragraphe de sa lettre, où elle me dit qu'elle est persuadée que « nous différons essentiellement dans notre façon d'envisager les choses à Hambourg, par une suite inévitable des sources où nous puisons ». Votre Excellence est tout à fait dans l'erreur. Je ne suis ni ne me laisse influencer par personne ; j'ai toujours plusieurs lunettes pour voir le même objet, et si j'en usais autrement, j'aurais bientôt changé le pouvoir qui m'est confié en une insupportable tyrannie. Je ne me livre donc pas plus à l'impulsion de M. de Bourrienne contre M. d'Aubignosc, que je ne veux écouter celle de M. d'Aubignosc contre M. de Bourrienne. Ce dernier a même la politesse de ne m'en jamais parler, et je ne permets pas que M. d'Aubignosc m'en entretienne dans ses lettres. C'est ici, particulièrement, que je vais répondre à la confiance que Votre Excellence me demande et je la rendrai elle-même le juge de l'opinion que j'ai dû me former, en lui envoyant toutes les pièces à l'appui.

D'abord, j'étais prévenu, par Hambourg même, que M. d'Aubignosc menaçait facilement le sieur Bouvyer. Il n'ignorait cependant pas que je m'en servais, et son devoir était de vous en informer et de détourner par là un éclat qui pouvait m'être désagréable, puisque je ne refusais pas de donner les explications qui ont suivi son arrestation. Je vois, dans le compte qu'il en rend à M. Réal, et dont je joins ici la copie, qu'il se disculpe de cette mesure en disant que c'est Votre Excellence qui l'a ordonnée, malgré ses observations. J'ai d'abord été frappé, Monsieur le Maréchal, d'une irrégularité dans l'arrestation de cet agent. Cette irrégularité, qui est, aux yeux d'un ministre, une faute capitale, décèle encore la haine qui a guidé M. d'Aubignosc. La voici :

Il a exécuté un ordre de Votre Excellence, il a bien fait, mais j'aurais dû recevoir dans les vingt-quatre heures le procès-verbal de cette arrestation, et ce procès-verbal devait relater toutes les pièces à charge et à décharge, trouvées dans les papiers du prévenu, reconnues et paraphées par lui. C'est ainsi que la police procède dans tout l'Empire français, excepté à Hambourg, où M. d'Aubignosc vient d'y manquer pour la seconde fois. Non seulement on n'a pas dressé ce procès-verbal, mais on a rompu, hors de la présence du prévenu, le scellé apposé par lui sur ses papiers. Il était alors en droit de les nier tous ; et je vous le demande, Monsieur le Maréchal, si l'on en eût agi ainsi envers un criminel d'État, n'en serait-il pas résulté que

l'on se serait privé des moyens de le traduire devant la justice qui ne reconnaît point de tels procédés. Quelle opinion dois-je avoir de cette conduite. Dois-je l'attribuer à l'empressement de M. d'Aubignosc à me transmettre des pièces qui justifient ces allégations? mais la présence de M. Bouvyer à la levée des scellés, ne les aurait pas détruites, ces pièces? Ne suis-je donc pas, au contraire, autorisé à penser, ou qu'il y en avait d'autres toutes prêtes à y introduire, ou que l'on voulait détourner celles à décharge? Ce qui est effectivement arrivé, comme vous le verrez par la copie de la lettre de M. Bouvyer, à laquelle je joins copie d'une lettre de M. de Bourrienne à M. Bouvyer, qui devait vous être mise sous les yeux, ce que l'on n'a pas fait, parce qu'elle aurait contribué à détruire l'impression défavorable que l'on voulait vous donner. M. d'Aubignosc est d'autant plus coupable d'en avoir agi ainsi, que lors de l'arrestation de M. de Hertz, où il se conduisit de même, je le réprimandai vivement.

J'ai lu avec attention tout ce que M. d'Aubignosc a cité des lettres trouvées chez M. Bouvyer. Je n'ai point lu les originaux, mais je me les explique très bien : je vais vous en donner le détail, et vous verrez, Monsieur le Maréchal, comme la plus légère explication détruit le soupçon qu'inspirent des phrases, qui ne sont obscures qu'en apparence, et aux yeux des gens intéressés à voir partout des torts.

Le commencement de la première lettre se rapporte au sieur Karr. Voici ce qui y a donné lieu : le ton de la correspondance de M. d'Aubignosc était si insolent, qu'il m'était devenu insupportable. Je voulus juger par moi-même de son personnel, je pris un prétexte et lui envoyai l'ordre de venir à Paris. Je le fis remplacer, par intérim, par un commissaire général que j'avais sous la main, et auquel je donnais des instructions particulières, conformes à mes soupçons. Ni sa présence à Paris, ni encore moins le rapport de celui qui l'avait remplacé, ne me firent changer d'opinion. Je résistai à toutes les protections dont il s'étaya; je ne vous les nomme pas; mais je suis persuadé que Votre Excellence n'en ferait pas plus de cas que moi, sous le rapport qui est entre elle et moi. M. de Bourrienne a pu savoir son arrivée. Il a pu même juger d'une grande partie de nos conversations, puisqu'il m'a fourni nombre d'arguments qui en ont fait la base, et que, par son moyen, j'ai redressé beaucoup de faits et rejeté beaucoup d'inculpations dont la fausseté m'était démontrée. Le rapport du commissaire général était si fort de faits, que je me suis décidé à demander particulièrement à M. de Chaban, son opinion sur la direction générale de la police à Hambourg. Il me l'a envoyée, et j'avoue à Votre Excellence que, sur sa réponse seule, je me serais formé l'opinion que j'avais avant de lui écrire.

J'avais ordonné l'éloignement du commissaire Karr, d'après le cri public; on m'avait résisté, mais enfin, on a dû céder. Karr demanda à venir à Paris; on le lui refusa, mes soupçons s'éveillèrent; les rapports du commissaire qui avait exercé par intérim, pendant le

voyage de M. d'Aubignose à Paris, se présentaient à ma pensée dans toute leur vérité, j'allais ordonner de m'envoyer Karr, lorsque l'évacuation de Hambourg me l'amena. Il est venu spontanément me faire une révélation qui est conforme à tout ce que le commissaire Roland m'a mandé, à l'opinion que m'a manifestée M. de Chaban, dans une lettre écrite de sa main. Karr a écrit et signé sa déclaration. N'en voilà-t-il pas assez, Monsieur le Maréchal, pour former mon opinion? J'avais chargé M. de Bourrienne d'informer le sieur Bouvyer de l'ordre que je donnais pour Karr. Le mot d'Aubi... n'est autre chose que le nom de M. d'Aubignose en abrégé.

Ce que signifie la phrase suivante : « On a besoin de renseignements plus exacts sur la curieuse anecdote du cachet, etc. » m'est parfaitement connu, c'est par mes ordres qu'elle a été écrite. La phrase qui suit se rapporte à un sieur Rennemenil, ici depuis cinq jours, et qui devait être envoyé à Marseille. Voici l'explication de ce fait :

J'étais prévenu par Hambourg qu'un sieur Rennemenil, connu défavorablement au ministère de la police, disait hautement à Hambourg et à Altona qu'il allait écrire à M. de Bourrienne une lettre qui le mettrait dans un grand embarras. Quelque temps après, l'intrigue se développa, et la lettre arriva par la poste. Je dois rendre cette justice à M. de Bourrienne qu'il m'apporta de suite cette lettre, dont il fut étonné de trouver la copie entre mes mains. Elle était conforme à l'avis que j'en avais reçu, et en même temps M. d'Aubignose me prévenait que « c'etait des réclamations absurdes, auxquelles il n'avait pas cru devoir donner de suite ». Je pris la chose tout différemment, parce que je voyais les preuves d'une impudence manifeste. On y compromettait Rapp, le prince de Bénévent, etc. Je tenais à punir sévèrement l'administration qui osait ainsi se jouer de moi. Je n'accusai point réception à la police de Hambourg de ce qu'elle m'avait mandé ; je lui envoyai l'ordre assez antidaté pour déranger ses calculs, d'arrêter le sieur Rennemenil, pour des faits d'émigration et d'intrigues qui furent mon prétexte. J'indiquais si bien la demeure et les allures du sieur de Rennemenil, que l'on n'osa pas le manquer. Effectivement il m'arriva. Il avoua tout le stratagème dont on avait usé pour lui faire écrire cette lettre. Il ne compromit pas M. d'Aubignose à la vérité, mais puisque celui-ci le savait, pourquoi ne commençait-il pas une enquête qui pouvait le conduire à des résultats qui auraient d'autant plus servi sa haine que l'intérêt public eût été, cette fois, d'accord avec elle. Si, au contraire, il n'y voyait qu'une intrigue, pourquoi ne la dénonçait-il pas? puisqu'il était question de personnages importants qu'il devait faire respecter. Ce Rennemenil a été puni par mesure de haute police, et je lui ai interdit son retour dans la 32e division militaire.

Quand un intrigant est démasqué, il démasque ordinairement tous ses compagnons d'intrigue. Celui-ci m'a fait des révélations qui sont

venues à l'appui de l'opinion que je m'étais formée sur tout ce qui se pratiquait à Hambourg. Dans la phrase suivante, qui commence ainsi : « Vous avez bien fait de parler de... » il est question d'une affaire connue au ministère, qui y a été traitée dans les formes : il n'y a point d'intrigue. Loin de cela, Monsieur le Maréchal, je puis vous assurer que ce fait honore M. de Bourrienne.. Mais cela serait trop long à vous raconter.

L'autre fait : « J'ai envoyé le Mémoire, etc , » y est encore connu à la police, puisque la personne à laquelle on l'envoyait était précisément un des chefs de bureau que ces matières-là regardent. M. Coste est un avocat qui devait suivre cette affaire ; je m'en suis assuré.

Ce qui a paru le plus singulier à M. d'Aubignose est le passage où il est question de l'affaire Schindezhantz. On a bien raison de dire, Monsieur le Maréchal, qu'avec six lignes de l'écriture de quelqu'un, on trouve de quoi le faire pendre. Il y a bien de l'envie de nuire à s'étudier à rattacher au mot « enfantillage », qui est au commencement de la phrase, une prétendue escroquerie de mille frédérics, dont il n'est point question dans la lettre, et d'appliquer ce mot à un fait que rien ne prouve avoir été connu de M. de Bourrienne. Est-il supposable qu'il se fût servi d'une semblable expression pour une escroquerie, lui qui, dans la première lettre, citée par M. d'Aubignose, dénonçait à M. Bouvyer un vol de cent mille francs que l'on voulait faire à de légitimes créanciers ? Je suis d'ailleurs étonné que M. d'Aubignose n'ait pas remis à Votre Excellence la lettre originale trouvée chez M Bouvyer, dans laquelle elle n'aurait certainement pas vu l'explication forcée qu'il s'agissait d'une escroquerie de mille frédérics, et que M. de Bourrienne s'en faisait le defenseur.

J'arrive, Monsieur le Maréchal, à une inculpation très grave, mais que je ne crains pas de taxer de calomnie. Je veux parler du voyage que M. de Bourrienne fit à Hambourg, en 1812. Ce voyage m'était connu : il m'a même été utile. Je ne comprends pas ce que M. d'Aubignose a voulu dire par « les criailleries en public contre M. Gouse, etc. ». J'ai la preuve, par des « lettres positives », que M. de Bourrienne, au contraire, cherchait constamment à detourner l'attention que l'on avait trop maladroitement fixé sur Hambourg. Le témoignage de M. de Lavallette vient à l'appui de ce que je dis à Votre Excellence, et d'après des avis aussi mesurés que discrets de M. de Bourrienne, des mesures ont été prises pour obvier au mal qu'avait produit une certaine inconvenance.

La remarque qui a été faite à Votre Excellence, que ce sont les amis de M. de Bourrienne qui se sont jetés dans les bras des Russes, serait pour moi plutôt une preuve en sa faveur. Si les armées françaises allaient à Saint-Pétersbourg, on leur signalerait comme les plus grands ennemis de la France les personne que j'y ai les plus particulièrement connues. Un ministre en pays étranger n'a que ce

moyen-là d'être bien informé, puisqu'il est privé des moyens que donne le pouvoir ; et vous avez cependant vu, Monsieur le Maréchal, que M. de Bourrienne, accusé d'avoir constamment trahi à Hambourg les intérêts de l'Empereur, lorsqu'il y était tout seul en 1809 avec les troupes du Sénat, a su tirer un bien meilleur parti de sa position, pour en faire fermer les portes à Schill et apaiser une violente insurrection contre les douaniers, que ceux qui, en 1813, au seul bruit de l'approche de quelques Cosaques, encore à huit jours de marche, ont fait évacuer la ville à toutes les administrations et à 1,500 hommes d'infanterie, et cela, parce qu'il y avait eu une insurrection de canaille. Sans entrer dans des détails, voilà cependant des faits !

Ce que M. d'Aubignosc vous a dit de M. Dehn et de Mme de Pappenheim « m'est démontré faux » par vingt pièces écrites. Votre Excellence pourra s'en convaincre si Sa Majesté lui a renvoyé un rapport que je lui ai transmis sur tout ce qui s'est passé à Hambourg, pendant l'occupation des Russes, et dans lequel Dehn et la comtesse Pappenheim y sont signalés comme de misérables intrigants.

Ce que M. d'Aubignosc vous a dit de Gumprecht est-il plus extraordinaire que tout ce qu'on pourrait dire de cent mille habitants de Hambourg ? D'ailleurs, Gumprecht était, dans les affaires passées, un des dénonciateurs de M. de Bourrienne. Mais le docteur Knorr, qui a rejoint à Stralsund le prince royal de Suède, s'est ruiné pour l'armement de la légion hanséatique, et il était l'ami de tous les Français dont il était médecin. Il serait bien dangereux, et en même temps bien injuste de rendre qui que ce soit responsable de la conduite ultérieure de ceux avec qui il aurait eu des liaisons.

Je n'ai entrepris cette longue lettre, Monsieur le Maréchal, que parce que j'ai la persuasion que M. d'Aubignosc se sert vis-à-vis de moi du nom de Votre Excellence pour se justifier de mesures qui paraîtraient être contre son opinion et sa manière de voir, tandis que c'est son opinion et sa manière de voir qui les ont provoquées. J'en trouve la preuve dans la lettre de Votre Excellence du 3 juillet, comparée à celles qu'il a écrites les 26 et 19 juin à M. Réal, sur le même sujet. Je vois que c'est lui qui a donné à Votre Excellence ses opinions particulières, desquelles il se récuse dans ses lettres à M. Réal.

Je vous envoie, Monsieur le Maréchal, toutes ces pièces ; vous en pourrez juger vous-même. J'y joins la copie du dernier rapport que M. Bouvyer m'a adressé au moment de partir ; Votre Excellence y verra que M. d'Aubignosc s'est récusé vis-à-vis de lui-même de la mesure qui l'a frappé, qu'il l'a toute rejetée sur vous. Je dois cette confiance à Votre Excellence, d'après celle qu'elle me témoigne. J'y joins la copie de la lettre écrite par M. de Bourrienne à M. Bouvyer, le 23 octobre, et la réponse de celui-ci, et que M. d'Aubignosc n'a point mise sous vos yeux. Il n'avait pas le droit de s'en dispenser. Ces lettres forment un contraste frappant avec la conduite qu'on

suppose à M. de Bourrienne de mettre en mouvement des intrigues dans un sens opposé au gouvernement.

Mais parmi ces pièces, il en est une que je dois particulièrement faire remarquer à Votre Excellence : c'est la lettre de M. Lecocq à M. d'Aubignosc.

Et d'abord, je demanderai à celui-ci par quelle inconcevable malignité il trouve encore « du Bourrienne » dans cette affaire, tandis que le sieur Lecocq lui-même, non seulement n'en parle pas, mais ne le donne pas même à penser de la manière la plus éloignée. Pour vous convaincre encore davantage que cette supposition est une pure calomnie, je vous assurerai, Monsieur le Maréchal, que jamais il n'a été question à mon ministère du sieur Buchholtz ; que jamais cet individu n'y a eu la moindre relation ; que jamais M. de Bourrienne ne m'en a dit un mot ; que j'ignorais moi-même qu'il existât, et qu'il ne m'a jamais été désigné ni en bien ni en mal, par aucun de mes agents à Hambourg.

Mais j'appelle spécialement votre attention, mon cher Maréchal, sur la phrase de la lettre du sieur Lecocq, que j'ai soulignée. Quelle opinion voulez-vous que j'aie du jeune et inconséquent étourdi qui se permet de pareilles expressions et de mêler le nom de l'autorité dans une lettre ordurière, et du chef auquel on croit pouvoir l'écrire, et qui a dû nécessairement autoriser, par ses propos et sa conduite, de pareilles confidences et une telle impudeur ? J'ai chargé M. Réal de répondre à cette lettre qui lui a été envoyée par M. d'Aubignosc ; mais je remets à Votre Excellence cette cause qui nous est commune, puisqu'elle tend à avilir l'autorité.

Lorsque Votre Excellence aura lu tout ceci, elle verra si j'ai besoin d'avoir à Hambourg un agent contrôleur de tout ce qu'y fait la direction de police, contre laquelle j'ai des présomptions de malversations de fonds bien mieux établies que celles qui sont reprochées à M. de Bourrienne. Je n'en parle pas parce que l'homme qu'elles inculpent peut vous être utile, et que je serais désespéré de vous priver d'un homme qui vous sert dans les circonstances où nous nous trouvons. Qu'il fasse bien son métier, qu'il me dise la vérité, ce sont les seules choses auxquelles je pense pour le moment. J'engage cependant Votre Excellence à prendre garde à une circonstance : c'est qu'il ne m'est pas démontré que l'on ne se soit servi de son autorité pour faire éloigner Bouvyer, que parce qu'il était là comme un observateur incommode qui m'aurait prévenu des petites friponneries qui vont être mises en usage pour se racheter de quelques taxations de la contribution et des individus auxquels les Hambourgeois savent qu'ils peuvent s'adreser.

Puisque je viens de vous parler, Monsieur le Maréchal, des malversations reprochées à M. de Bourrienne, je vous dirai là-dessus ma pensée tout entière, sans but ni projet quelconque pour ou contre lui.

Depuis près de trois ans, la direction de police de Hambourg m'a

écrit des volumes contre M. de Bourrienne, rapportant à lui toute sa surveillance et tout son travail; oubliant à mon égard toute espèce de pudeur et de respect, au point de dire et d'écrire à d'autres qu'à moi que j'étais sous l'influence immédiate de M. de Bourrienne. Vous pourrez le voir par la lettre à M. Réal. J'ai lu soigneusement tout ce qui m'a été écrit par cette direction, et je ne comprends pas comment, mû par tant de haine et d'acharnement, occupant sur le champ de bataille des intrigues supposées de M. de Bourrienne et de ses malversations prétendues, on n'ait pas même encore pu trouver, je ne dis pas une preuve, mais une dénonciation autre que ce grand mémoire qui me fut adressé en 1811, et dont j'ai démontré toutes les absurdités dans une longue réponse à M. d'Aubignosc. Lorsque je lui en ai parlé dans mon cabinet, il s'en est encore récusé en me disant qu'il n'y croyait pas; que vous lui aviez ordonné de faire ce rapport, et qu'i en avait chargé Ogier de la Saussaye. Ce qui m'a fait épiloguer tout ce mémoire, c'est l'assertion de la prétendue « cassette mystérieuse » (1) qui couronnait cette dénonciation. Ouvrez; une page manque : cela prouve évidemment la faiblesse des moyens d'attaque. C'est une pure invention du sieur Hammerstein, qui avait ce libelle, et qui a cru y trouver un moyen de payer ses dettes, en suscitant une mauvaise affaire à M. de Bourrienne, ce à quoi il a réussi.

Une autre inculpation, dont j'ai vu tout mon ministère occupé, c'est que M. de Bourrienne a favorisé la fraude.

Mais outre que le rapport rédigé pour le perdre le disculpe de cette accusation, outre que les enquêtes que j'ai ordonnées n'ont rien produit, il existe, dans les archives des ministères, des pièces, j'ose dire convaincantes. Il est bien prouvé, et les douanes l'attestent, que M. de Bourrienne s'est interdit, dès le premier jour où, par l'absence du titulaire du consulat, il s'en trouva chargé, toute espèce de direction ou de surveillance sur les papiers de mer, et toute espèce de signature pour l'entrée à Hambourg de quelque objet que ce soit. C'est un singulier moyen de favoriser la fraude que de se priver volontairement d'un droit dont l'abus pouvait la faciliter. Depuis le mois d'août 1807, l'entrée à Hambourg, soit par terre, soit par eau, a été exclusivement dans les attributions des douanes, et si, comme on a voulu le dire, cette mesure d'une apparente sévérité n'était qu'un masque pour cacher la vérité, comment se fait-il que, lorqu'il aura voulu user de quelques moyens d'introduction, les surveillants dont il s'était volontairement entouré ne s'en soient pas aperçus? Je ne présume pas que l'on veuille supposer une connivence qui, en compromettant tant d'individus, eût été tôt ou tard et nécessairement découverte.

(1) La cassette mystérieuse n'était autre chose que le coffre de fer-blanc dans lequel étaient renfermées les pièces authentiques et les notes importantes qui m'ont servi. (*Note de la première édition.*)

Une autre circonstance serait tout à fait à sa décharge s'il était recherché officiellement sur ce point-là. Depuis que l'entrée de l'Elbe fut sévèrement interdite à toute espèce de bâtiments, la contrebande se fit par le Holstein. Ce pays, encombré de denrées coloniales, était pour les fraudeurs une mine abondante à exploiter. Eh! bien, c'est sur la proposition de M. de Bourrienne que toutes ces denrées coloniales ont été admises à Hambourg, moyennant un fort droit à payer au gouvernement français. M. de Bourrienne proposa cette mesure, parce qu'il voyait les denrées s'écouler par la contrebande, et qu'il calcula mathématiquement le laps de temps pendant lequel elles passeraient en fraude dans l'intérieur de l'Allemagne. S'il eût été intéressé à ce trafic, il n'aurait pas seul et de son propre mouvement, provoqué un décret qui le faisait cesser.

Voilà, Monsieur le Maréchal, une bien longue lettre. Je désire que cela ne vous ai point ennuyé et que Votre Excellence ne voie, dans les sentiments qu'elle renferme, que ma confiance en elle pour le service de l'Empereur, jointe à un sentiment d'équité que je tâche toujours de faire présider aux mesures de sévérité que mon ministère me met dans le cas de prendre. Si je m'en écartais un instant, je ne répondrais pas à la confiance dont l'Empereur m'a honoré. Il ne m'appartient pas de m'immiscer dans les motifs du mécontentement que l'Empereur peut avoir contre M. de Bourrienne, il est un point où toutes les observations de ce genre doivent s'arrêter. Mais dans toute l'administration publique dont il a été chargé, qui a été l'objet d'une sévère enquête, je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai rien aperçu qui doive lui faire perdre l'estime des hommes justes qui l'ont connu. Feu le maréchal Duroc est mort convaincu de son innocence; d'autres personnes, que je ne me permets pas de citer, m'ont manifesté la même opinion, et jusqu'à ce que le contraire m'ait été démontré, je ne vois pas de motifs raisonnables d'en changer. Si la police de Hambourg, au lieu de m'adresser des inculpations grossières, qui ne sont pas même accompagnées d'une probabilité de vraisemblance, s'était livrée à des recherches scrupuleuses, elle vous aurait probablement donné la même manière de penser qu'à moi.

Je finis, Monsieur le Maréchal, par un dernier fait sur lequel je prie Votre Excellence d'interroger officiellement M. d'Aubignosc. Je vois, dans ce rapport rédigé par le sieur Bouvyer, pendant l'occupation de Hambourg par les Russes, qu'il y a rencontré un sieur « de Libri », qui y avait été laissé en prison, lors du départ des troupes françaises. Il faut que Votre Excellence connaisse cette anecdote. Ce « de Libri » est un rusé politique qui m'avait été signalé « d'en haut », et que je reconnus bientôt pour le personnage mystérieux dont parlaient quelques lettres qui m'étaient tombées entre les mains. Une femme, à laquelle elles étaient adressées, m'a fait connaître toute son intrigue. Il n'était question de rien moins que d'un coup d'éclat, dont cet homme voulait se rendre l'âme. Après l'avoir cherché long-

temps en Italie, je le découvris à Hambourg ; j'ordonnai son arrestation, et comme toutes les fois que l'on arrête un prévenu de cette importance, il est nécessaire de faire quelques instructions préliminaires, je le laissai quelques jours à Hambourg. J'étais loin de croire qu'en évacuant la place, on ne l'évacuerait pas aussi, d'autant plus que l'on a eu le temps d'y penser. Je ne serais point étonné de voir cet homme aller en Angleterre, et, à la première occasion, me monter quelque mauvais coup. Je désire que M. d'Aubignose explique son étrange conduite dans cette circonstance.

LETTRE DU DUC DE ROVIGO, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE, A M. D'AUBIGNOSC, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE POLICE A HAMBOURG.

Le 10 novembre 1813.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 2 octobre, que je présume être du 2 novembre, à laquelle étaient joints six interrogatoires faits par le commissaire central de police, qui les a résumés dans un rapport également joint à votre lettre.

Je n'avais point donné d'ordres relatifs aux affaires de M. de Bourrienne, et je n'ai pu regarder cette communication de votre part, que comme un compte rendu de vos opérations. Néanmoins, comme vous en avez été chargé, je ne puis me dispenser de vous faire remarquer tout ce que le résumé de votre commissaire central offre de déraisonnable, souvent contradictoire et absurde.

D'abord je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas conduit vous-même cette affaire. Vous avez l'air de vous décharger de la responsabilité des erreurs ou des inexactitudes, sur M. Ogier de la Saussaye. Comment pouvez-vous envoyer à votre ministre l'exposé d'un compte dont vous ne garantissez pas vous-même l'exactitude? C'est le mettre lui-même dans le cas de faire un faux rapport. Si ce M. Ogier de la Saussaye est un ancien sous-préfet de Rochefort, que j'y ai connu, qui a été depuis législateur, la place que je lui vois remplir maintenant ne lui donne aucun droit à ma confiance, et il faut qu'il soit propre à bien peu de choses pour avoir rétrogradé à ce point-là. D'après vos rapports, la nomination de M. Bouvyer a été révoquée, et certainement il valait mieux que M. Ogier de la Saussaye, que je connais d'ailleurs personnellement. C'est sa signature au bas du rapport que vous m'avez adressé qui m'a fait faire les enquêtes dont vous allez voir le résultat.

Je commencerai par l'article des recettes : vous portez le don fait par le Sénat à M. de Bourrienne en deux articles faisant ensemble 1,040,000 francs, malgré que M. Werbeherlen vous eût observé que les 140,000 francs qui avaient été donnés sous son administration

faisaient partie des premiers 600,000 francs; il me semble qu'il ne fallait pas avancer affirmativement qu'ils étaient en sus des 600,000, comme vous l'avez fait. Et d'ailleurs, le Sénat ayant lui-même livré l'état de ses dépenses, duquel vous avez eu connaissance, n'eût certainement pas porté 440,000 francs de moins, donnés à M. de Bourrienne, surtout étant loin de prévoir, à l'époque où il les a donnés, qu'on lui demanderait un jour communication de ses livres. D'ailleurs, pourquoi lui en aurait-il fait grâce?

Votre commissaire central a commis là une grande erreur de laquelle vous deviez le relever, et je vous adresse le même reproche que si vous aviez vous-même signé le rapport. Ainsi, ou il y a eu de la partialité, ou une grande négligence, ou une grande maladresse déjà sur ce point puisque vous aviez les livres du Sénat pour contrôler.

Pour troisième et quatrième article de recettes vous portez 735,000 francs du Mecklembourg-Schwerin, et 72,500 francs du roi de Danemark. D'abord, une réflexion se présente ici. Il n'y a pas d'homme raisonnable qui puisse supposer que le duc de Mecklembourg ait eu des obligations telles à un ministre de France à Hambourg, que, pour lui en témoigner sa reconnaissance, il ait dû lui faire un cadeau semblable, lors même qu'il lui aurait rendu ses États, qui ne valent pas un département de l'empire français; le roi d'Espagne et des Indes, et celui d'Angleterre, n'ont jamais fait de cadeau plus considérable.

Les 72,500 francs du Danemark n'entrent pas non plus dans mon esprit, et je ne vois pas dans les réponses de l'homme que vous avez interrogé de quoi justifier ce que vous avancez. Comment n'êtes-vous pas remonté jusqu'à la main qui a donné cet argent? Comment M. de Bourrienne est-il devenu le porteur d'une obligation de 145,000 francs sur le roi de Danemark? Où est l'acte? C'est donc une dette que ce prince a payée et non un présent qu'il a fait. Cela devient une transaction entre particuliers, dont on doit retrouver des traces. D'ailleurs, les expressions mêmes du rapport devaient vous conduire à ne pas adopter légèrement cette assertion. Le sieur Gumprecht assure que M. Bourrienne a dû recevoir cette somme : il sait donc le pourquoi?

Malgré toutes ces observations, vous ne portez larecette de M. de Bourrienne qu'à 1,847,500 francs à la vérité, non compris les passeports. D'abord, on ne manquerait pas d'en récuser les trois derniers articles qui ne sont pas assez prouvés; et vous voyez qu'alors cela se réduirait aux 600,000 francs du Sénat, et aux passeports que vous portez seulement pour mémoire.

Je passe maintenant à l'emploi des capitaux.

Votre commissaire central met hardiment un million de dettes payées à Paris. D'abord, il a habité assez longtemps à Paris, pour savoir qu'un homme qui a un million de dettes à Paris, n'en sort

pas sans avoir pris au préalable des arrangements avec ses créanciers, et, à cette époque, qui est présente à ma mémoire, M. de Bourrienne n'était pas en position de transiger avec eux. D'après des renseignements, qu'il m'a été facile de faire prendre, ses dettes n'allaient pas à 100,000 francs, et c'est l'exagération que je trouve à l'assertion du rapport de votre commissaire, qui me fait douter des autres faits. D'ailleurs, je vois que M. Gumprecht n'avait pas de compte courant avec M. de Bourrienne. Si ce n'est pas lui qui a payé ce million de dettes, comment le sait-il ? Si c'est lui, demandez-lui-en le détail : il le doit savoir.

Les six articles qui suivent peuvent être vrais.

Les 50,000 francs de M. Veher sont portés par votre commissaire central comme actif; et je lis dans l'interrogatoire du sieur Gumprecht, qu'il déclare qu'ils ne sont plus à M. de Bourrienne. Vous conviendrez ou que vous n'avez pas lu ce rapport et les interrogatoires, ou que vous avez cru que je ne le lirais pas.

Les 135,000 francs prêtés à M. Hammerstein peuvent être vrais.

Je passe au dernier article. 1,500,000 francs de dépenses me paraissent d'une absurdité sans exemple. Il me semble que vous pouviez d'abord savoir des domestiques mêmes que M. de Bourrienne a dû laisser à Hambourg, ce qu'il avait de chevaux, de domestiques, et ce qu'il donnait à ces derniers; à qui il payait le loyer de sa maison; enfin, il fallait aller jusqu'à son cuisinier, et vous vous seriez convaincu de l'exagération de cette somme qu'un ministre de l'Empereur ne dépense même pas à Paris. D'ailleurs, c'est sur une déclaration du sieur Gumprecht, qui, je vous le répète, n'ayant point de compte courant avec M. de Bourrienne, ne peut savoir ce qu'il a dépensé. S'il a payé pour lui, qu'il montre les pièces à l'appui de ses comptes.

En relisant tout ce que vous m'avez envoyé, je ne puis me former une opinion juste. Je ne vois pas pourquoi vous dites dans votre lettre : « Ce qui est certain, c'est l'existence de capitaux acquis, se montant à quatre millions. » Rien ne paraît moins certain. Vous concluez d'une dépense exagérée à une recette qui devient alors hypothétique; vous allez d'un connu supposé à l'inconnu que l'on cherche. Ce qui me paraît certain, c'est que si l'on ôte des 3,800,000 francs que vous supposez comme capital acquis, les 600,000 en trop, de dettes, les 1,200,000 en trop de dépenses à Hambourg, ce qui supposerait que M. de Bourrienne, outre son traitement pendant six ans, de 360,000 francs, y aurait encore ajouté 300,000 du sien (supposition très raisonnable, et qui approche plus de la vérité que ce que vous dites), les 50,000 de M. Veher, qui d'après votre commissaire, n'appartiennent plus à M. de Bourrienne, on revient aux 1,847,000 que vous admettez, non compris les passeports, mais dans lesquels, d'après ce raisonnement très simple, non seulement le produit des passeports serait compris, mais encore les revenus de M. de Bourrienne pendant six ans, et les intérêts de ses capitaux.

Vous voyez donc combien est faux le raisonnement de votre commissaire central, qui dit que les 3,800,000 francs de capitaux acquis prouvent l'importance des recettes.

Ceci me porte à croire que M. de Bourrienne pourrait bien avoir possédé des obligations du Mecklembourg et du Danemark pour des sommes provenant des emprunts de ces pays, sans qu'elles doivent être ajoutées à son avoir; car s'il les a achetées de son argent, ce serait un double emploi.

D'un autre côté, si, d'après votre système, on ôte des 3,800,000 francs les 1,500,000 francs de dépenses à Hambourg, le million de dettes payées, les 50,000 francs de Veher, l'actif actuel de M. de Bourrienne se réduit à 1,250,000 francs; et cela se rapproche de l'opinion de votre commissaire central, qui s'explique affirmativement sur la grande exagération de la fortune de M. de Bourrienne, et qui écrit lui-même que toutes les personnes avec lesquelles M. de Bourrienne a été en compte courant, ne pensent pas qu'il soit très riche. Cela aurait dû vous frapper.

Je vois figurer deux articles montant ensemble à 6,000 francs, qui ont été donnés à l'institut des pauvres à l'époque du 15 août; je désire que vous demandiez et que vous m'envoyiez l'état exact de tout ce que M. de Bourrienne a donné ainsi pendant sa mission.

En dernière analyse, Monsieur, je ne vois pas dans tout ce que vous m'avez envoyé quelque chose qui prouve les faits que vous énoncez. Il me semble que les observations que je vous fais peuvent vous mettre à même d'éclaircir d'une manière quelconque ce que vous avez voulu me prouver; mais une chose sur laquelle je ne comprends pas que vous ayez passé aussi légèrement, c'est sur cette cassette, dite mystérieuse, dont parle le dernier paragraphe du rapport de votre commissaire central, et à laquelle il paraît croire. Mon intention n'est pas que vous passiez cela sous silence, et je vous enjoins positivement de remonter à la source de cette allégation, qui attaque si fortement la fidélité de M. de Bourrienne envers l'Empereur. Je veux absolument avoir cette cassette, si elle existe, ou que cette imposture soit punie. Quand vous aurez plus d'expérience dans votre métier, vous connaîtrez mieux cette espèce d'hommes qui poussent l'impudence jusqu'à abuser les gens en place par le faux espoir de faire découvrir des choses importantes, qui ne sont que dans leurs passions basses et leurs rêves.

Parmi le nombre de griefs que contiennent les différents interrogatoires, j'en remarque plusieurs de graves, que vous auriez pu mieux expliquer.

Par exemple, vous donnez à penser que M. de Bourrienne a été à Trave-Munde, en juillet 1810, pour favoriser les opérations de contrebande; vous ajoutez qu'il était soi-disant malade; ce soi-disant pouvait bien se vérifier sur les lieux, et quant à l'accusation de contrebande, je remarque que c'est la seule partie de vos interrogatoires

qui soit constamment en négative; vous aviez cependant un moyen naturel de constater la vérité sur ce point, puisque vous pouviez tout de suite savoir combien de navires étaient entrés à Trave-Munde, en juillet et août, et de quoi ils étaient chargés.

Quant au navire *la Sophie-Auguste*, au sujet duquel les interrogatoires sont favorables à M. de Bourrienne, il vous sera également facile de juger de l'intérêt qu'il a eu dessus. Je vois, par un rapport du ministre de la marine, que ce navire a porté à l'Ile de France des dépêches de son ministère, lesquelles étaient renfermées dans une caisse de chapeaux faite à Altona, chez le nommé Carco. Si ce M. Carco est encore à Altona, faites vérifier ce que je vous dis, et, si cela se confirme, vous vous convaincrez que c'est la méchanceté qui a converti en intérêt sordide une action qui était tout à fait de son devoir. En général, il faut écouter les délations, mais les confronter trois fois avant de leur accorder confiance.

Voilà, Monsieur, mes objections à votre dépêche du 2; j'ai mis plus de temps à y réfléchir, que votre commissaire central à faire son rapport, et avant d'en faire un moi-même sur toutes ces affaires, j'ai besoin de votre réponse à cette dépêche. Combattez franchement ce que je vous dis, et éclairez-vous avant de me répondre.

II

TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU

Art. 1er. — S. M. l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et ses successeurs et descendants, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'Empire Français et le royaume d'Italie, que sur tout autre pays.

2. — LL. MM. l'Empereur Napoléon et l'Impératrice Marie-Louise conservent ces titres et qualités pour en jouir leur vie durant; la mère, les frères, les sœurs, neveux et nièces de l'Empereur conserveront également, partout où ils se trouveront, le titre de princes de sa famille.

3. — L'île d'Elbe, adoptée par l'Empereur Napoléon pour le lieu de son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété. Il sera donné en outre à l'Empereur Napoléon un revenu annuel de deux millions de francs, en rentes sur le grand-livre de France, dont un million réversible à l'Impératrice.

4. — Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices pour faire respecter par les barbaresques le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, et pour que, dans ses rapports avec les barbaresques, elle soit assimilée à la France.

5. — Les duchés de Parme, Plaisance et Guastala seront donnés en toute souveraineté et propriété à S. M. l'Impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince, son fils, prendra, dès ce moment, le nom de prince de Parme. Plaisance et Guastala.

6. — Il sera réservé, dans les pays auxquels l'Empereur Napoléon renonce, pour lui et sa famille, des domaines, ou donné des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu annuel, net et dégagé de toute charge, de deux millions 500,000 francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et princesses de sa famille, et seront répartis entre eux de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante : savoir : à madame mère 300,000 francs; au roi Joseph et à la reine 500,000 francs; à la reine Hortense et à son enfant 400,000 francs; au roi Jérôme et à la reine 500,000 francs; à la princesse Élisa 300,000 francs; à la princesse Pauline 300,000 francs. Les princes et princesses de la famille de l'Empereur conserveront, en outre, tous les biens meubles et immeubles, de quelque nature que ce soit, qu'ils possèdent à titre particulier, et notamment les rentes dont ils jouissent, également comme particuliers, sur le grand-livre de France, ou le Mont-Napoléon de Milan.

7. — Le traitement annuel de l'Impératrice Joséphine sera réduit à un million, en domaines et en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera à jouir en toute propriété, de ses biens, meubles et immeubles particuliers, et pourra en jouir conformément aux lois françaises.

8. — Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de la France.

9. — Les propriétés que S. M. l'Empereur Napoléon possède en France, soit comme domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, resteront à la Couronne. Sur les fonds placés par l'Empereur Napoléon, soit sur le grand-livre, soit sur la Banque de France, soit sur les actions des forêts, soit de toute autre manière, il sera réservé un capital qui n'excédera pas 2,000,000, pour être employé en gratifications, en faveur des personnes qui seront portées sur l'état que signera l'Empereur Napoléon, et qui sera remis au gouvernement français.

10. — Tous les diamants de la Couronne resteront à la France.

11. — L'Empereur Napoléon fera versement au Trésor et aux autres caisses publiques, de toutes les sommes et effets qui auraient été déplacés par ses ordres, à l'exception de la Liste civile.

12. — Les dettes de la Maison de S. M. l'Empereur Napoléon, telles qu'elles se trouvent à la signature du présent traité, seront immédiatement acquittées sur les arrérages dus par le Trésor à la Liste civile, d'après les états qui seront signés par un commissaire nommé à cet effet.

13. — Les obligations du Mont-Napoléon de Milan, envers tous ses créanciers soit français, soit étrangers, seront exactement remplies, sans qu'il soit fait aucun changement à cet égard.

14. — On donnera tous les sauf-conduits nécessaires pour le libre voyage de S. M. l'Empereur Napoléon, de l'Impératrice, des princes et princesses, et de toutes les personnes de leur suite qui voudront les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour le passage de tous les équipages, chevaux et effets qui leur appartiennent; les puissances alliées donneront en conséquence des officiers et des hommes d'escorte.

15. — La Garde impériale française fournira un détachement de douze à quinze cents hommes de toutes armes, pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu de l'embarquement.

16. — Il séra fourni une corvette armée et les bâtiments nécessaires pour conduire au lieu de sa destination Sa Majesté l'Empereur Napoléon, ainsi que sa Maison; la corvette demeurera en toute propriété à Sa Majesté.

17. — Sa Majesté l'Empereur emmènera avec lui et conservera pour sa Garde, quatre cents hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats.

18. — Tous les Français qui auront suivis Sa Majesté l'Empereur Napoléon ou sa famille seront tenus, s'ils ne veulent pas perdre leur qualité de Français, de rentrer en France dans le terme de trois ans, à moins qu'ils ne soient compris dans les emplois que le gouvernement français se réserve d'accorder après l'expiration de ce terme.

19. — Les troupes polonaises de toutes armes qui sont au service de France, auront la liberté de retourner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables; les officiers, sous-officiers et soldats, conservent les décorations qui leur ont été accordées, et les pensions affectées à ces décorations.

20. — Les hautes puissances alliées garantissent l'exécution de tous les articles du présent traité; elles s'engagent à obtenir qu'ils soient adoptés et garantis par la France.

21. — Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Paris, dans l'espace de deux jours, et plus tôt, si faire se peut.

Fait à Paris, le 11 avril 1814.

Signé : Caulaincourt, duc de Vicence, Ney, duc d'Elchingen, Macdonald, duc de Tarente, le prince de Metternich, le comte de Stadion, le comte Razumowski, le comte de Nesselrode, Castelreagh, le baron de Hardenberg.

Nous avons accepté le traité ci-dessus, en tous et chacun de ses articles, le déclarons accepté et ratifié, et en promettons l'invariable observation. En foi de quoi, nous avons délivré le présent, signé et revêtu de notre sceau impérial.

Ainsi fait à Fontainebleau, le 12 avril 1814.

NAPOLÉON.

Le ministre secretaire d'État,
Duc DE BASSANO.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME

Paris. — Imp. PAUL DUPONT, 4, rue du Bouloi (Cl.) 18.1.1900.





